Familles du Midi toulousain

III

BAZILLAC **p.3**

BEON **p.24**

CARDAILLAC, Bigorre, Comminges **p.96**

LA TOUR, Comminges **p.126**

MAULEON **p.174**

ORBESSAN **p.310**

ORNEZAN **p.366**

SAINT-PASTOU **p.416**

Index onomastique **p.482**

Révision du tome : juin 2025

Ce troisième tome comme les deux premiers rassemble des généalogies de familles du Midi toulousain.
L'histoire de la plupart de ces familles se déroule en grande partie dans cette région, certaines ont essaimé dans d'autres régions.
Ce tome contient la généalogie de la famille de Cardeilhac, devenue Cardaillac, que certains auteurs considèrent comme une branche de la famille de Cardaillac, originaire du Quercy, ce qui est inexact, comme nous l'avons montré dans la généalogie de la famille de Cardaillac (ARHFa, n°209, Hors série.)
Certaines de ces généalogies ont fait l'objet de publications par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* souvent complétées et publiées par Maurice Vuillier, elles ont été complétées et corrigées également à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Les preuves référencées *Famille …*sont fournies dans le texte concernant la famille en référence, celles référencées *Histoire de la famille …*proviennent des ouvrages correspondant, publiés par Maurice Vuillier.

Famille de BAZILLAC
Révision

I Seigneurs de Bazillac **p.4**

II Seigneurs de Saint-Cricq **p.19**

III Personnes isolées **p.20**

Une généalogie de cette famille a été publiée par Jacques de Cauna, *Cadets de Gascogne, La maison de Marsan de Cauna*[1]. Un fragment de généalogie a été publié par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.II, pp.56-58, complétée par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de BAZILLAC,* mai 2001. L'objet du document qui suit est de compléter et corriger cette dernière généalogie, beaucoup de ces additions et corrections ont été effectuées grâce aux preuves fournies par Maurice Vuillier. Cette famille tient son nom du lieu de Bazillac à 5 km de Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées)

Les données sur les premiers degrés étant tellement différentes entre Jacques de Cauna et Maurice Vuillier, il faut considérer ces premiers degrés jusqu'au degré VII, inclus, comme un essai de généalogie.

Cette famille portait : « Ecartelé aux 1et 4 de gueules à une anille d'argent ; aux 2 et 3 d'azur au lion d'or » alias « écartelé, aux 1 et 4 d'argent au lion d'azur, aux 2 et 3 d'or à l'anille de gueules[2] »

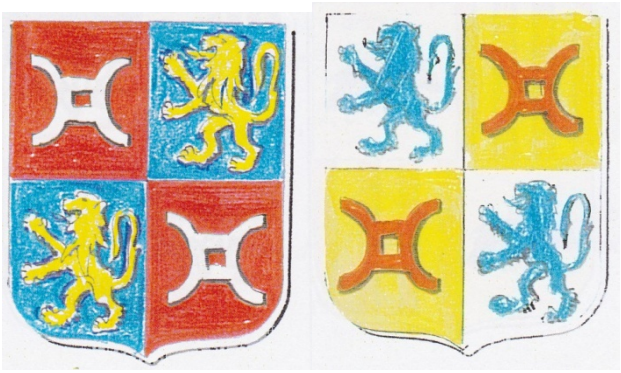

I
Seigneurs de Bazillac

I Vital de BAZILLAC, chevalier, seigneur de Bazillac

Il est prouvé qu'Alpaïs de Bazillac qui épousa Raymond Aymeri de Montesquiou était fille d'un Vital de Bazillac, chevalier, « baron » de Bazillac[3], mais il n'est pas prouvé que Raymond Aymeric de Bazillac (degré II) était fils de ce Vital de Bazillac.

D'une alliance inconnue Vital de Bazillac eut :

---

[1] Pyrémondes, Editions des régionalismes, 2004-2011, Livre II, pp.166-179, se référant à une généalogie retranscrite par la comtesse de Raymond à partir de titres originaux tirés des archives de la famille de Bossost de Campels (AD.Lot et Garonne Fonds de Raymond n°7), reprise et augmentée des 4 premiers degrés par l'abbé de Carsalade du Pont. Ces 4 premiers degrés sont constitués de Bernard I de Bazillac vivant en 1162, Bernard II de Bazillac, cité à la même époque, Bernard III de Bazillac vivant en 1256 puis Vital de Bazillac, père de Raymond Aymeric et d'Alpaïs. Le lien entre les trois premiers degrés, celui entre Bernard III et Vital paraissent douteux et celui entre Vital et Raymond Aymeric ne semble pas prouvé. Cette généalogie comporte des anachronismes et fait apparaître des contradictions.

[2] R. Bourse, Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* Société archéologique du Gers, novembre 2002

[3] AD Gers Vegès I sup 411 1258-1301, qui indique également le testament de Raymond Aymeri de Montesquiou, son père, et les deux épouses de Raymond Aymeri de Montesquiou. Il faut noter que parmi le fonds de l'abbé de Vergès aux AD. Gers les actes référencés AD. Gers I n° tant, sont des copies d'actes, et ceux référencés AD. Gers I Vergès I sup (suplémentaire) n° tant, sont des intreprétations.

2.1 Alpaïs de BAZILLAC qui épousa **Raymond Aymeri de MONTESQUIOU**, chevalier, seigneur d'Hauterive, qui testa le 16 août 1300 nommant ses deux épouses Alpaïs de Bazillac et Longue de Montaut, et ses enfants, il était fils d'Arsieu de Montesquiou qui vécut jusqu'en 1258. Raymond Aymeric de Montesquiou épousa en secondes noces Longue de Montaut.

2.2 peut-être Raymond Aymeric de BAZILLAC qui suit.

II Raymond Aymeric I de BAZILLAC, damoiseau
Si l'on prend en compte une date supposée du mariage de Vital, père d'Alpaïs (vers 1240 ?), et la date du contrat de mariage de Vital de Bazillac et de Marie de Gramont (1372), on aurait 130 ans en 4 générations, ce qui est dans la norme.
En 1337, son fils et héritier Vital de Bazillac aurait été « mandé » par le trésorier de Paris et le Roi de payer 227 livres 7 sous 6 deniers, monnaie de 1315, que son père devait pour reste de ses services au comté de Foix et à la (fin ?) en Flandres[4].
C'est peut-être lui qui dit Aymeric de Bazillac avait acheté à Fors de La Barthe le 17 décembre 1308 la terre et seigneurie de Chis[5] (Hautes-Pyrénées, à 7 km de Bazillac)
D'une alliance inconnue il eut :

III Vital de BAZILLAC, seigneur de Bazillac et de Sadournin en Astarac (Hautes-Pyrénées, à 2 km de Tire-sur-Baïse).
Qualifié très noble et puissant seigneur il fonda le 12 janvier 1341 la chapellenie ou prieuré de Sadournin[6].
D'une alliance inconnue il pourrait avoir eu :

IV Raymond Aymeric II de BAZILLAC, chevalier, seigneur de Bazillac et de Sadournin.
Il testa le 12 mai 1362[7].
Selon Maurice Vuillier, il aurait épousé Marguerite de LA ROCHE de Fontenilles, fille de Guillaume, celle-ci ne figure pas dans la généalogie de la famille de La Roche Fontenilles par Jules Villain[8], ni par celle publiée par André Navelle ; la preuve n'est pas fournie.
Ils seraient les parents de (preuve non fournie, mais il est prouvé que les 4 fils cités en 1373 étaient frères germains) :

5.1 Vital de BAZILLAC, qui suit

5.2 Guillaume de BAZILLAC, seigneur de Bazillac, cité le 17 août 1373 comme frère de Vital, de Raymond Arnaud, et d'Arnaud de Bazillac, dans un acte entre Vidal, seigneur de Bazillac, et Marie de Gramont, fille d'Arnaud Raymond de Gramont [9].

---

[4] Maurice Vuillier se référant Dom de Vic et Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc (HGL,* dans ce qui suivra), t.10 ; le nom de Bazillac ne figure pas dans la table de ce tome 10 (dans l'édition 1872-1904), concernant entre autres l'année 1337, ni les prénoms Raymond Arnaud ou Vital.associés à Bazillac.
[5] AD. Gers E 27
[6] AD. Gers E 27
[7] AD. Gers E 27.
[8] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p. 1631.

5.3 Raymond Arnaud de BAZILLAC, prieur de Bénac au diocèse de Tarbes, abbé de Saint-Pé de Generest de 1374 à 1423, il résigna le 27 juillet 1423 en faveur de Raymond Aymeric de Bazillac, moine de Saint-Benoît[10].

5.4 Arnaud de BAZILLAC

V Vital (Vidal) de BAZILLAC, seigneur de Bazillac et de Sadournin.
Il reçut, en juillet 1370, la terre de Marsac (à 1 km de Tostat, Hautes-Pyrénées) de Louis, duc d'Anjou, frère du roi de France, en récompense de services rendus pendant la guerre de Guyenne, puis en novembre 1370 on cita des patentes du roi de France et du duc d'Anjou portant reconnaissance en faveur de Vital de Bazillac en Bigorre, concernant la ville de Rabastens en Bigorre[11].
Entre 1374 et 1384 Vidal, seigneur de Bazillac, Raymond Gassies, seigneur de Lavedan et d'autres promirent de payer 5 000 F à Archambaud de Grailly, captal de Buch, pour reste de la rançon du seigneur de Bazillac et d'Arnaud de Lavedan, le seigneur de Bazillac s'engagea à se constituer en otage à Orthez[12].
C'est très probablement lui qui fut cité en août 1399 comme Vital de Bazillac, chevalier en la sénéchaussée de Bigorre, dans des patentes comme avant servi pendant 26 ans ou environ, ainsi qu'Arnaud de Lavedan, seigneur d'Andrest, en faisant la guerre contre les Anglais[13].
Il avait épousé, par contrat du 15 mars 1372, **Marie de GRAMONT,** fille d'Arnaud Raymond de GRAMONT, chevalier, seigneur et baron de Gramont, Bergouey, Bidache, et de Marie de GABASTON, le 18 octobre 1373, il donna une quittance de dot de 1 100 écus d'or[14].
Ils eurent :

6.1 Raymond Aymeric de BAZILLAC, qui suit

6.2 probablement Géraud de BAZILLAC, il vendit le 6 janvier 1386 la terre de Marsac à Gérald de *Marron* pour 100 florins d'or d'Aragon[15].
Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, il aurait eu d'une union inconnue Raymond Aymeric de Bazillac, seigneur de *Loyt* qui aurait épousé Jacquette des Angles, dame de La Loubère, d'où Simon de Bazillac, mort jeune et Jacquette de Bazillac qui épousa vers 1460 Raymond d'Argelès (cette Jacquette n'est pas nommé par André Navelle.) André Navelle se référant à La Chesnaye-Desbois nomme Bernard de Bazillac, le premier époux de Jacquette des Angles, d'où un fils Simon de Bazillac, Jacquette des Angles épousa en secondes noces Garcie de Castelnau,

---

[9] AD. Gers Vergès I 372 n°2803
[10] Maurice Vuillier citant Clergeac
[11] AD. Gers Vergès I 372 n°2804 ; AD. Gers E 27 ; AD. Gers Vergès I 372 n°397
[12] AD.P.A E 304
[13] AD. Gers Vergès I 373 n°2795
[14] AD. Gers E 27 pour le contrat ; Jean de Jaurgain et Raymond Ritter, *La maison de Gramont,* p.55 pour la quittance, produisant la preuve.
[15] AD. Gers I 372 n°2082

seigneur de Castelnau, La Loubère, d'où postérité[16] que l'on trouvera plusieurs fois alliée à la famille de Bazillac.

6.2 Marguerite de BAZILLAC, fille de Vital de Bazillac, elle épousa par contrat 6 mars 1398 Jean de MONTAUT, seigneur de Bénac[17], qui serait fils de Jean I de Montaut, seigneur de Montaut et de Bénac, et de Gaillarde de Miramont, d'où postérité[18].

6.3 Clarianne de BAZILLAC, sœur de Raymond Aymeric de Bazillac, chevalier, seigneur de Bazillac et de Sadournin, elle épousa avant le 22 juillet 1405 date d'une quittance de dot de 44 écus, **Bernard de MANAS,** damoiseau, seigneur de Montmaurin en Nébouzan[19], puis seigneur de Durfort et de Montbardon, fils de Bernard de Manas, seigneur de Durfort, et de Rose d'Ornezan, d'où postérité[20].

6.4 Annette de BAZILLAC, citée dans le testament de son frère Raymond Aymeric, elle épousa par contrat du 27 avril 1410, passé au lieu de Sadournin en Astarac **Odet de RIVIERE,** seigneur de Puntous, fils d'Odet de Rivière, seigneur de Puntous[21].

6.5 autre Clarianne de BAZILLAC, elle épousa (peut-être par contrat du 6 avril 1407, le contrat et la date ne sont pas produits par Maurice Vuillier) **Arnaud Guillaume de BENQUE,** seigneur de Viozan, probablement fils de Raymond Guillaume de Benque, baron de Benque, seigneur d'Esparon, le mariage est prouvé par le testament de Raymond Aymeric de Bazillac substituant son neveu Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Viozan, à Raymond Arnaud de Manas, seigneur de Montbardon, son neveu et celui-ci à Arnaud de Montaut, seigneur de Bénac, son neveu, etc[22].

Vital de Bazillac eut également un fils bâtard noble **Bernard de BAZILLAC**, cité dans le testament de son frère Raymond Aymeric de Bazillac, en 1440, lui léguant 50 florins d'or et voulant qu'il ait une vie raisonnable au château de Bazillac ainsi que Johan de Bazillac. Le 18 novembre 1433, Bernard de Bazillac habitant Bazet (à 5 km de Tostat, Hautes-Pyrénées), il donna une quittance de 50 florins d'or à son frère Raymond Aymeric de Bazillac[23].

VI Raymond Aymeric de BAZILLAC, chevalier, seigneur baron de Bazillac, Tostat (à 2 km de Bazillac), Sadournin, Bazet, Chis, Orleix, Poey d'Estirac (le tout dans les Hautes-Pyrénées).

---

[16] André Navelle, *op.cit.,* III, pp. 87,88, produisant des actes
[17] AD. Gers E 27
[18] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montaut,* la preuve n'est pas fournie.
[19] AD. Gers Vergès I 373 n°2795
[20] André Navelle, *op.cit..,* V, p. 25.
[21] Maurce Vuillier se référant à *Sceaux gascons,* testament de Raymond Aymeric de Bazillac, chevalier, seigneur baron de Bazillac, Tostat, Sadournin, etc.
[22] Maurice Vuillier produisant les *Sceaux gascons.*
[23] AD. Gers E 27

Il fut chambellan du Roi et son sénéchal de Béziers et de Carcassonne.
Le 24 janvier 1424 Charles VII selon des lettres patentes lui fit don de la justice haute, moyenne et basse dans toute la baronnie de Bazillac et de Sadournin en considération des grands, loyaux et agréables services rendus en fait des guerres contre les ennemis de l'Etat[24].
Il fut viguier royal de Béziers de 1419 à 1426, sénéchal de Béziers et de Carcassonne de 1426 jusqu'au 1er mai 1452, date de sa mort[25]. Le 10 octobre 1439, le dauphin avait tenu un grand conseil, à Castres, auquel Raymond Aymeri, seigneur de Bazillac, sénéchal de Carcassonne, se trouva[26]. Le 5 mai 1450, Raymond Aymeric de Bazillac étant chambellan du Roi et sénéchal de Carcassonne donna une quittance[27].
Il avait testé en 1440 instituant son fils aîné Raymond Aymeric héritier de la baronnie de Bazillac et des lieux de Sadournin, Camalès (Hautes-Pyrénées, à 2 km de Bazillac), et Larreule (Hautes-Pyrénées), voulant que les terres d'Orleix et de Poey d'Estirac, acquises par lui par acte du 26 juillet 1432 de Gaillard de La Roche, seigneur de Fontenilles, demeurent annexées à la baronnie de Bazillac. Il lui substitua Geoffroy de Bazillac, son second fils, évêque de Rieux, et à celui-ci Jeannette, sa fille mariée le 18 février 1434 à Odoard Le Bar, seigneur de Capendu (alias Odoard de Bar), et à celle-ci Arnaud de Montaut, seigneur de Bénac, son neveu, et à celui-ci Raymond Arnaud de Manas, baron de Montbardon, son neveu, et à celui-ci Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Viozan, son neveu, et à celui-ci Raymond Arnaud de Rivière, fils de sa sœur Annette de Bazillac et Odet de Rivière, seigneur de Puntous, mariés par contrat 28 avril 1410 passé au lieu de Sadournin en Astarac. Il lègua 50 florins d'or à son frère bâtard Bernard, etc. ; témoins Raymond Aymeric de Bazillac, abbé de Saint-Pé de Generest, Raymond Aymeric de Bazillac, Bernard, bâtard de Bazillac[28].
Il avait épousé en premières noces, par contrats des 20 décembre 1398 et 2 janvier 1399 (n.st), **Gillette** (alias Billette) **de MONTLEZUN,** fille du seigneur de Saint-Lary[29], celle-ci fut dite soit fille de Bernard de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, et de Sibylle de Manas[30], en contradiction avec le fait que ceux-ci furent dits sans postérité, soit fille d'Arnaud Guilhem de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, Teulé, et de Marguerite d'Armagnac[31], cette dernière assertion est la bonne car Billette fut dite sœur de Jean de Montlezun, fils d'Arnaud Guillaume et de Marguerite d'Armagnac, et épousa Aymeric de Bazillac le 19 décembre 1398[32].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 11 avril 1404, **Bourguine de LA ROCHE Fontenilles,** fille de Gaillard de La Roche, baron de Fontenilles[33].
Il eut de ses deux unions, la mère n'étant pas précisée (toutefois selon leurs dates de mariage Raymond Aymeric et Jeannette furent très probablement issus de la seconde union ainsi que Geoffroy, évêque de Rieux, en tenant compte de la chronologie le concernant, nous mettons Vital, en premier bien que probable, car il doit être l'aîné) :

---

[24] AD. Gers E 27,
[25] *Gallia regia,* t.1
[26] *HGL,* t. IX, pp.1137, 1138.
[27] AD. Gers Vergès I 373 n°2797
[28] *Sceaux gascons*
[29] AD. Gers E 27 ; AD. Gers I sup 400 n°23434
[30] Maurice Vuillier se référant à *Sceaux gascons,* 1398-1451
[31] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montlezun,* décembre 1999, pour les deux ascendances !
[32] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13425, 1372à 1398,
[33] *Sceaux gascons,* 1398-1451 ; J. Villain, *op.cit..,* 2, p.1631

7.1 probablement Vital de BAZILLAC, seigneur de Bazillac, qui épousa **Sarracene d'ASPET.** Cette dernière avait institué héritier Raymond Aymeric de Bazillac, chevalier, sénéchal de Carcassonne, dès le 14 juin 1446 ; veuve, elle fit un legs le 10 juillet 1448 à l'église d'Aspet, et à Raymond Arnaud de Bazillac, chevalier, seigneur de Bazillac[34] .Vital de Bazillac qui n'est pas cité dans le testament de Raymond Aymeric de Bazillac en 1440 devait être décédé, sans enfant, dès cette date.

7.2 Raymond Aymeric de BAZILLAC, qui suit.

7.3 Geoffroy de BAZILLAC, il aurait été évêque de Condom dès le 11 septembre 1455[35], puis Rieux (1462-1480), à noter que selon le testament de Raymond de Bazillac en 1440, Geoffroy de Bazillac fut dit évêque de Rieux ce qui est une anticipation.

7.4 Jeannette de BAZILLAC, elle épousa par contrat du 18 février 1434 **Odoard LE BAR,** seigneur de Capendu (Aude), selon le testament de Raymond Aymeric de Bazillac, en 1440. Olivier Le Bar ou de Bar était très probablement celui qui était fils d'Alain Le Bar ou de Bar, seigneur de Cubserviès et de Marguerite de Bré (alias de Broé), dame de Capendu, laquelle dénombra cette terre le 6 mai 1411[36]. Leur fils Bernard de Bar, seigneur de Sallèles, Capendu dénombra ces terres en 1479, il avait épousé Marquèse de Miglos[37]. Le 23 juillet 1448, Odoard Le Bar, seigneur de Capendu fut témoin au contrat de mariage de son beau-frère Raymond Aymeric de Bazillac avec Jacobe de Mauléon (voir infra.)

VII Raymond Aymeric de BAZILLAC, seigneur de Bazillac, de Sadournin, de Camalès, Larreule.

Le père et le fils homonyme ont été parfois confondus par Maurice Vuillier, toutefois des actes dans lesquels ils sont cités tous les deux permettent de les différencier la plupart du temps. C'est très probablement lui qui qualifié de seigneur de Bazillac, fit un testament le 20 février 1453[38], car son père mourut le 1er mai 1452 et il ne paraît donc pas possible de faire une confusion de date selon le style pour le 20 février 1453. Il fit une vente le 27 décembre 1460[39], fut cité le 5 juin 1468 dans le testament de son beau-frère Savary de Mauléon[40], il apparut le 3 novembre 1472 comme sénéchal de Béziers lors du contrat de mariage de sa fille

[34] André Navelle, *op.cit..,*VI, p. 56, se référant à AD.HG B 1978 et AD.HG notaire Barbet 537.
[35] Selon Clergeac, ;Ii ne figure pas dans la liste des évêques de Condom ; à cette date l' évêque était Guillaume d'Etampes ; en revanche il figure dans la liste des évêques de Rieux, aux dates indiquées.
[36] Pierre Timbal, *L'application de la coutume de Paris au pays d'Albigeois,* p.53, produisantt la preuve.
[37] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bar ou Le Bar,* expliquant la probabilité.
[38] AD. Gers E 27, ce qui conduisit à une confusion entre son père et lui par A. Navelle et par M. Vuillier.
[39] AD. Lot et Garonne 2 J 224
[40] AD. Gers Vergès I 2275 n°12866

Jeanne de Bazillac avec Guillaume Raymond, seigneur de Cauna[41], il n'est pas cité le 24 août 1474 dans le contrat de mariage (succinct) de son fils Pierre de Bazillac[42].
Il avait épousé, par contrat du 23 juillet 1448, à Saint-Girons (Ariège) **Jacobe (**le plus souvent dans les actes, alias **Jacquette[43]) de MAULEON,** fille de feu Géraud de MAULEON, chevalier, veuve de Jean Roger de Comminges, vicomte de Couserans (*dont elle était la seconde épouse*), elle fut représentée par son frère germain Savary de Mauléon. La mariée fut dotée de 2 000 écus d'or, le marié devait être héritier universel de toutes les terres de son père tant au comté de Bigorre qu'au lieu de Sadournin[44]. Jacobe de MAULEON était fille de Géraud de MAULEON, seigneur de Belpech, Prat, Durban, chambellan du roi d'Aragon, et de sa seconde épouse Béatrix de LA PUIGERA[45].
Jacquette de Mauléon mourut avant le 5 juin 1488, date à laquelle il fut rappelé que le 15 décembre 1443 que Jacquette de Mauléon (probablement sa demi-sœur) avait reçu la somme de 4 000 florins d'or d'Aragon instituée par son frère Savary de Mauléon, étant veuve de noble Jean de Saint-Géry, mentionnant Jean Roger de Comminges, écuyer, vicomte de Couserans[46].
Ils eurent :

8 .1 Pierre de BAZILLAC, qui suit.

8.2 Jeanne de BAZILLAC, elle épousa par contrat du 3 novembre 1472 et 26 juillet 1474 **Guillaume Raymond de CAUNA,** seigneur de Cauna, de *Moulhan* au diocèse d'Agen[47].
Guillaume Raymond de Cauna, seigneur de Cauna, Aurice, Mauco, Mugron, Montaut, était fils de Bernard de Cauna, baron de Cauna, seigneur de Mugron, Mauco, et d'Isabelle de Béarn, d'où postérité[48]. Le 8 mars 1487 un acte fit apparaître Guillaume Raymond de Cauna et Jeanne de Bazillac, sa femme, noble Roger de Bazillac, son frère décédé, parmi les présents Aymeric de Bazillac[49].
Le 29 juin 1490 Jeanne de Bazillac, du consentement de Guillaume Raymond de Cauna, son mari, assistée de Jacquette de Cauna, sa fille, reconnut avoir reçu de Pierre, seigneur de Bazillac, son frère germain, la somme de 2 000 écus à elle constituée en dot, son frère[50].

8.3 Roger de BAZILLAC (indiqué supra.)

---

[41] AD. Lot et Garonne 2 J 224
[42] AD. Gers E 27 ; Archives du château de Léran.
[43] Ce qui amène des confusions avec sa demi-sœur Jacquette qui épousa Roger d'Espagne, il semble que cette Jacquette ait épousé également noble Jean de Saint-Géry selon l'acte du 5 juin 1488
[44] AD. Gers Vergès I 2275 n°12854 ; AD. Gers E 27
[45] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Mauléon,* le contrat de mariage indiquant le père de Jacobe et son premier mari Jean Roger de Comminges établit l'ascendance ; André Navelle, *op.cit.,* II, p. 57, dit également que Jacobe eétait fille de Géraud de Mauléon.
[46] AD. Lot et Garonne 2 J 224, acte peu clair.
[47] AD. Lot et Garonne 2 J 224
[48] M. Smaniotto, *Féodales,* Famille de Cauna
[49] AD. Lot et Garonne 2 J 224
[50] AD. Lot et Garonne Comtesse de Raymond n°20 et 26

Il mourut avant le 8 mars 1487(supra.) **Il est peut-être Roger de BAZILLAC,** du lieu de Tostat qui épousa **Ondine d'ASTER**, sœur de Fortaner d'Aster., ils eurent une fille **Françoise de BAZILLAC** qui vivait le 7 juin 1508, ses parents étaient décédés avant cette date.

Le 7 juin 1508 on cita une obligation de plusieurs personnes en faveur de noble Françoise de Bazillac, fille et héritière de noble Roger de Bazillac, du lieu de Tostat, de 19 écus qu'elles devaient à Jean d'Aster, seigneur de Labatut, qui cèda ladite somme à ladite Françoise de Bazillac pour suite du paiement de la dot de 300 florins due à Ondine d'Aster, sa tante, sœur de Fortaner d'Aster, épouse de Roger de Bazillac et mère de ladite Françoise. Jean d'Aster, seigneur de Labatut tint la somme de *30* florins constituée à Ondine d'Aster, décédée, sœur de Fortaner d'Aster, père dudit Jean d'Aster ; témoin noble Jean de Bazillac[51].

Le 4 octobre 1450, un acte fait apparaître Raymond Aymeric de Bazillac, fils aîné de Raymond Aymeric de Bazillac, sénéchal de Carcassonne, et de Jacobe de Mauléon. Raymond Aymeric avait un fils ***Grossede*** **de BAZILLAC (**probablement un bâtard**),** fut présent Bernard de Bazillac, damoiseau[52].

VIII Pierre de BAZILLAC, seigneur baron de Bazillac
Il testa le 31 janvier 1497[53] il ne fut pas dit feu le 29 avril 1497 dans un acte citant le citant avec son fils Jean de Bazillac[54].
Il avait épousé en premières noces, avant le 5 juin 1468, **Jeanne de MAULEON,** fille de Savary de MAULEON, seigneur et baron de Mauléon, seigneur des baronnies de Prat, Durban, Castelnau, etc., et de Jeanne de LEVIS[55].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 24 août 1473, **Françoise de LEVIS,** fille de Jean de LEVIS, seigneur et baron de Mirepoix (Ariège) et de La Garde, et de Charlotte de LEVIS Cousan, la mariée était dotée de 3 000 livres payées le jour du mariage, que les époux reconnurent, malgré ces reconnaissances Pierre de Bazillac fit des réclamations à son beau-père Jean de Lévis qui effectua un paiement le 1er mai 1485, plus tard en 1505, Jean de Lévis, frère de Françoise se libéra entièrement de la dot envers Gaston de Bazillac, fils de ceux-ci[56].

Les mères des deux premiers fils Gaston et Aymeric de Bazillac varient selon les actes, une requête de Pierre de Bazillac du 8 juin 1493 concernant le testament de Savary de Mauléon du 5 juin 1468 dit que Pierre de Bazillac fut tuteur de Gaston et Aymeric de Bazillac, ses enfants et de Jeanne de Mauléon[57], les Archives du château de Léran disent que Pierre de Bazillac et Françoise de Lévis eurent plusieurs enfants, entre autres Gaston de Bazillac et Marguerite de

[51] AD. Gers I 374 n°2787
[52] AD. Lot et Garonne 2 J 224. On ne sait de qui *Grossede* de Bazillac est le fils (de Raymond Aymeric père ou fils) et qui est Bernard de Bazillac.
[53] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.57, qui ne cite pas la source
[54] AD. Lot et Garonne 2 J 224
[55] Testament de Savary de Mauléon, du 5 juin 1468, qui nomme sa fille Jeanne de Mauléon épouse du seigneur de Bazillac (AD. Gers Vergès I 2275 n°12886)
[56] AD. Lot et Garonne ; Archives du château de Léran
[57] AD. Gers Vergès I 2275 n°12866 du 5 juin 1468

Bazillac[58]. André Navelle dit que Gaston et Aymeric de Bazillac étaient issus du 1er lit et que les autres étaient issus du second. Maurice Vuillier dit que tous les enfants étaient issus du second lit, sans le prouver.
Enfants du premier ou du second lit :

9.1 Gaston de BAZILLAC, qui suit

9.2 Aymeric de BAZILLAC, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Cricq.

Enfants du second lit :

9.3 Jean de BAZILLAC.
Etant prêtre, le 9 avril 1497**,** abbé de l'Escale Dieu, de Saint-Sever, de Berdoues (Gers) alias Bardoue (Hautes-Pyrénées), il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse en juin 1512[59], le 21 juin 1539 il donna une procuration en tant que tuteur d'Etienne de Bazillac, seigneur de Montamat et de Mourlens, son neveu[60], il mourut à Paris le 27 août 1541[61]. Jean de Bazillac étant mort ab intestat ses biens revinrent à son neveu Jean de Bazillac, seigneur de Bazillac pour 1/5, à Etienne et Madeleine de Bazillac, enfants de feu Aymeric, chacun 1/10, à Jacques de Saint-Etienne, seigneur de Camparnaud, 1/5, à Catherine de Bazillac puis à son fils Claude de Coarraze, 1/5, enfin 1/5 à Anne de Bazillac (bientôt suivie de ses enfants[62])

9.4 Marguerite de BAZILLAC.
Elle épousa, par pactes du 29 novembre 1504, **Jean de SAINT-ETIENNE**, chevalier, seigneur de Camparnaud, fils de Raymond de SAINT-ETIENNE, seigneur de Montbeton, Finhan, Camparnaud, sénéchal de Cahors, et de Delphine de CARDAILLAC, d'où postérité[63]. Il épousa en secondes noces, avant juin 1530, Béatrix de Tournemire, sœur de Pierre de Tournemire, veuve de Bertrand de Deyme, seigneur de La Bruyère ; elle testa le 30 août 1550[64]. Il testa le 15 novembre 1534[65]. Béatrix de Tournemire était fille d'Antoine de Tournemire, chevalier, seigneur de la Roque Vieille, coseigneur de Pouze, capitoul, et de Catherine Pagèse[66].

9.5 Catherine de BAZILLAC.
Elle épousa, le 1er septembre 1513, **Antoine de CASTELNAU,** seigneur de La Loubère (à 3 km au sud de Tarbes , Hautes-Pyrénées), fils aîné et successeur de Lancelot de CASTELNAU, seigneur de La Loubère, et de Marguerite de

[58] Archives du château de Léran, 24 août 1473
[59] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.58, se référant à AD.HG B 15
[60] André Navelle se référant à AD.HG notaire Lobeyrie 5179
[61] André Navelle se référant à AD.HG B 34
[62] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.58
[63] André Navelle, *op.cit..,* t.IX, pp.225,2226, Bertrand Catery, notaire.
[64] André Navelle, *op.cit..,* t.IX, p.226, P.Tujornel, notaire d'Auterive
[65] André Navelle, *op.cit..,* t.IX, p.226
[66] André Navelle, *op.cit..,* t.X, pp.130-132

COARRAZE, né à Miélan et y résidant, il fit construire le château de La Loubère,, il dut mourir vers 1530, d'où postérité[67].

9.6 Anne de CAZILLAC.

Dotée de 3 000 livres, elle épousa, par contrat du 29 mars 1511, noble **Jean ROLLET,** seigneur de Jalenques[68], il mourut avant 1541, Anne de Bazillac mourut avant le 17 décembre 1541, date d'une acceptation d'arbitres entre Jean Rollet, frère de Tristan, et Jean de Bazillac, procureur de Jeanne de Lévis[69], d'où postérité.

9.7 Jacquette de BAZILLAC.

Elle épousa (vers 1493 ?) **Jean de PARDAILLAN**, seigneur de Gondrin, qui testa le 6 mars 1499, sans descendance, fils de Jean de Pardaillan, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, et de sa première épouse Marie de Rivière. Jacquette de Bazillac testa en 1498[70], elle dut mourir peu après car elle est n'est pas citée dans le testament de son mari.

IX Gaston de BAZILLAC, seigneur de Bazillac et de Sadournin.

Le 15 février 1504 il vendit un moulin au lieu de Bazet à Jean de Foix, seigneur de Lautrec puis le 25 février une rente féodale sur les habitants de Bazet au même[71]. Il mourut avant 1529[72].

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 17 mai 1512, **Isabeau de PARDAILLAN**[73], qui selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, était veuve de Manaud de Navailles, seigneur de Vignolles, baron de Hontanx, épousé en 1507, fille de Jean de PARDAILLAN, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, et de Marie d'ASPREMONT[74].

Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 4 janvier 1517, **Jeanne de LEVIS** de Léran[75], fille de Gaston de Lévis, seigneur de Léran, et de Marie de Foix Caraman, le 24 juin 1520 il donna une quittance de dot à Germain de Lévis, seigneur de Léran, frère germain de Jeanne de Lévis, sa femme[76].

Le 6 mars 1529 Jeanne de Lévis, veuve de Gaston de Bazillac, seigneur de Bazillac obtint de Jean de Bazillac, conseiller au parlement, d'Aymeric de Bazillac, écuyer, seigneur de Saint-Cricq et de Germaine de Lévis la tutelle de Jean Aymeric de Bazillac, fils pupille dudit Gaston[77]. Le 12 janvier *1542* (erreur pour 1541[78]) Jean de Bazillac (abbé) était procureur de

---

[67] Maurice Vuillier, *op.cit..,* se référant à Bourdette, *Famille de Castetnaou (*orthographe de l'époque)
[68] AD. Gers E 27
[69] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.58 se référant à AD.HG, notaire Chaussade 2638.
[70] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse,* Pardaillan
[71] AD. Gers Vergès I 374 n°2788 ; AD. Gers E 27
[72] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.57
[73] AD. Gers E 27
[74] Cette Isabeau de Pardaillan n'est pas indiquée par le Père Anselme, ni par La Chesnaye-Desbois.
[75] AD. Gers E 27
[76] AD. Lot et Garonne 2 J 224
[77] AD.HG B 22
[78] Il semble que Maurice Vuillier ait modifié indûment des dates confondant v.st et n.st

Jeanne de Lévis, sa mère et d'autre Jean de Bazillac, jeune[79], le 21 juillet *1542* il y eut un accord entre Jean Rollet et le procureur de de Jeanne de Lévis, mère tutrice de Jean de Bazillac et Jean de Bazillac, seigneur de Bazillac[80].
Enfants du second lit :

10.1 Jean de BAZILLAC, qui suit.

10.2 Jean Aymeric (parfois Aymeric) de BAZILLAC.
Mineur le 6 mars 1529, il l'était encore le 7 mai 1532 quand sa mère Jeanne de Lévis était en procès avec Françoise de Bazillac à propos d'un arrentement de blé[81], il mourut avant le testament de son frère Jean, le 6 octobre 1540, car il ne fut pas cité dans ce testament ni dans le partage de l'héritage de son oncle Jean de Bazillac, abbé, conseiller au parlement de Toulouse, mort le 27 août 1541.

X Jean de BAZILLAC, seigneur et baron de Bazillac, seigneur de Sadournin.
Né vers 1525. Il était âgé de 15 ou 16 ans quand il testa, étant à Paris, le mercredi 6 octobre 1540, instituant héritier universel son oncle paternel Jean de Bazillac, abbé de Berdoues, lui substituant Etienne de Bazillac, son cousin germain paternel, sa mère Jeanne de Lévis jouira de ses biens sa vie durant[82].
Le 24 avril 1544 il dénombra la seigneurie de Sadournin[83]. Il fut, avec Tristan Rollet de Jalenques, seigneur et baron d'Artiguedieu, tuteur des enfants de Claude de Coarraze et de Castelnau, seigneur de La Loubère, fils et héritier d'Antoine de Castelnau, seigneur de la Loubère et à ce titre condamné le 7 février 1559 par un arrêt du parlement de Toulouse à délaisser à Jean de Montlezun, seigneur et baron de Saint-Lary, les fiefs, rentes, biens et terres de Miélan, Gouts, *Sédillan*, Sarraguzan, l'arrêt fut confirmé le 23 avril 1567[84]. En avril 1572 Charles VII confirma les lettres de don de la haute justice de la baronnie de Bazillac en faveur de Jean, baron de Bazillac, chevalier de l'Ordre du Roi[85].
Il testa une seconde fois le 15 janvier 1576, le début et la fin du testament manquent, il rappella qu'il avait promis une dot de 1 200 livres à sa fille naturelle Hélène de Bazillac femme de feu Raymond de Bonrepaire, il demanda à son fils et héritier Etienne de bailler les 1 200 livres et que sa fille Hélène jouisse de la métairie qu'il avait acquise depuis 3 ans ou plus au lieu de Marsac, il lègua 3 000 livres à son fils naturel Aymeri de Bazillac et 1 500 livres à son autre fils naturel Georges de Bazillac, il bailla à son second fils Paul de Bazillac en plus des 6 000 livres et aux dites Anne, Françoise, Claude et autre Anne, Paule et Andrée ses enfants légitimes et aux dits Hélène, Aymeri et Georges, ses enfants naturels, qui seront ses héritiers particuliers, il institua héritier universel Etienne de Bazillac, son fils, il lui

[79] AD.HG notaire Chaussade 2639
[80] AD. HG notaire Lobeyrie 5199
[81] AD.HG B 2034
[82] AD. Gers Vergès I 374 n°2780
[83] AD. Gers E 27
[84] AD. Gers Vergès I 2426 n°13062
[85] AD. Gers E 27

substitua Paul son second fils et à lui substitue Jeanne fille d'icelui Etienne et de feue Françoise de Lévis[86].

Blaise de Monluc nomme Jean de Bazillac pendant la campagne de 1569 qui le mit aux prises le futur étaitavec Montgommery, lequel commandait les Huguenots, Jean de Bazillac participa à l'attaque de Rabastens-de-Bigorre, avec le seigneur de Saint-Lary il fit 50 à 60 prisonniers, secourut l'artillerie puis au siège de Navarrenx il commandait l'artillerie de Terride[87].
Jean de Bazillac, seigneur et baron de Bazillac, Tostat Sadournin, était au nombre des prisonniers faits à Navarrenx par Montgommery. Il échappa au massacre de Pau grâce à un soldat de la garnison qu'il avait gagné. Celui-ci lui fournit une corde de laquelle il se laissa glisser en dehors des remparts, *il mourut vers 1583*[88]. En réalité il mourut avant le 15 novembre 1578 date du testament de son fils Etienne de Bazillac et du contrat de mariage de sa fille Claude de Bazillac[89] et peut-être dès le 27 février 1577 date du contrat de mariage de sa fille Françoise car celle-ci était assistée de son frère Etienne de Bazillac.
Il avait épousé, par contrat du 23 janvier 1544 (v.st), **Anne de ROCHECHOUART,** fille d'Antoine de ROCHECHOUART, seigneur de Saint-Amand en Puisaye, chambellan du Roi, lieutenant-général au gouvernement de Provence, et de Catherine de FAUDOAS de Barbazan, dame de Faudoas[90]. Anne de Rochechouart mourut avant le 7 novembre 1574, date du contrat de mariage de son fils Etienne de Bazillac[91].
Ils eurent :

11.1 Etienne de BAZILLAC qui suit.

11.2 Paul de BAZILLAC, qui suivra.

11.3 Anne de BAZILLAC.
Autorisée de son oncle maternel Jacques de Rochechouart, seigneur et baron de Faudoas et de Clermont, elle épousa, par contrat du 23 alias 25 novembre 1574, **Jean de VARAGNE,** seigneur de Bélesta, coseigneur de Gardouch, assisté de Charles de Rigaud, seigneur et baron de Vaudreuil, son parent[92], le futur était fils de Gaillard de Varagne, seigneur de Bélesta, coseigneur de Gardouch, et de Jeanne de Rigaud, d'où postérité[93]. Jean de Varagne mourut en octobre 1585 (alias 1586[94]), assassiné et massacré par les hérétiques dans son château de Bélesta, il fut dit feu le 27 décembre 1596 lors de la promesse de mariage de sa fille Jeanne Charlotte de Varagne avec

[86] AD. Gers Vergès I 375 n°2811
[87] Blaise de Monluc, *Commentaires,* Bibliothèque de la Pléiade, pp.771-776
[88] Mgr de Carsalade, *Les mémoires de Jean d'Antras.*
[89] AD. Gers Vergès I 375 n°2743, n°2776 et n°2805
[90] AD. Gers E 27 et sources classiques
[91] AD. Gers Vergès I 375 n°2730
[92] AM. Toulouse II 130 ; AD. Gers I 375 n°2738
[93] J.acques de Roquemaurel, *Famille de Varagne,* produisant la preuve.
[94] AD. HG 3 E 17930 Villefranche de Lauragais du 13 novembre 1594

Guillaume de Vaure, seigneur de La Bastide et de Carlipa[95] ; en 1607 Anne de Bazillac , veuve, reçut une quittance de Jean d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac[96].

11.4 Françoise de BAZILLAC.

Assistée d'Etienne de Bazillac, seigneur de Sadournin, enseigne de la compagnie de M. de Sarlabous, elle épousa, par contrat du 27 février 1577, **Jean Baptiste de LAMEZAN,** chevalier, seigneur de Lamezan, alors lieutenant de la compagnie du seigneur d'Este, fils unique de Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lamezan et d'Ambax, capitaine de 50 hommes d'armes, et de Sibylle de SAINT-PASTOU[97].

Le 24 septembre 1629, au château de Lamezan Françoise de Bazillac, veuve, fit une donation de 24 000 livres à sa fille Catherine de Lamezan, veuve de Jean Pierre de Béon, seigneur de Massès. Jean Baptiste de Lamezan était mort en mars 1590 à Samatan. Le 2 juillet 1612 sa sœur germaine Anne de Bazillac, veuve de Bernard de Lafon, seigneur de Fenayrols en Albigeois lui fit une donation[98]. En 1615 elle nomma un procureur pour un procès avec Jean Paul de Lafon, seigneur de Fenayrols[99]

11.5 Claude de BAZILLAC[100].

Assistée de son frère Etienne de Bazillac, dotée de 6 000 livres, elle épousa, par pactes du 15 novembre 1578, **Jean de MONTESQUIOU,** seigneur d'Artagnan, capitaine gouverneur de Rabastens, fils de Paul dit Paulon de MONTESQUIOU, seigneur d'Artagnan, et de Claude de TERSAC[101], d'où postérité. Le 11 novembre 1608 Claude de Bazillac, veuve, reçut une reconnaissance de dette[102].

11.6 autre Anne de BAZILLAC.

Elle épousa **Bernard Raymond de LAFON de CAUMONT,** seigneur de Fenayrols en Albigeois, baron de *Broil*, ils furent cités mariés le 26 avril 1593[103]. Selon Maurice Vuillier, Bernard Raymond de Lafon était fils de Flotard de Lafon, seigneur de Fenayrols, et de Françoise de Jean de Saint-Projet, ce qui est contredit par un acte qu'il avait trouvé[104]. Anne de Bazillac, veuve, testa le 21 juillet 1612, faisant une donation à sa sœur germaine Françoise de Bazillac, dame de Lamezan et instituant héritier universel son fils Jean Paul de Lafon, seigneur de Fenayrols[105].

11.7 Paule de BAZILLAC.

---

[95] AD.HG 3 E 17930 Villefranche de Lauragais ; Maurice Vuillier a confondu Jeanne Charlotte de Varagne avec sa mère.
[96] AD.HG 3 E 17940 Villefranche de Lauragais
[97] AD.HG Reg. Ins 1
[98] AD. HG Reg. Ins 17
[99] AD. HG 3 E 25430 La Bastide Paumès
[100] Maurice Vuillier la confond avec sa sœur Paule
[101] AD.Gers Vergès I 375 n°2776 et 2805
[102] AD. Gers Vergès I 700 n°5484
[103] AD. Gers Vergès I 1805
[104] Maurice Vuillier fait apparaître le testament de Françoise de Saint-Projet, veuve de Flotard de Lafon, au château de Fenayrols, le 16 mai 1609 (AD. Tarn-et-Garonne 5 E 6313), citant ses filles Marguerite et Suzanne et leurs époux, son fils Flotard était mort, il n'est pas question de Bernard Raymond.
[105] AD. Lot et Garonne 2 J 230

Le 6 octobre 1592, elle fit une donation à son frère Paul de Bazillac[106]. Assistée de son frère Paul de Bazillac, baron de Bazillac, sénéchal de Nébouzan, elle épousa par pactes du 26 février 1593 noble Léonard (*comte de Portis*[107]) probablement noble Léonard COMTE de Portes.

11.8 Andrée de BAZILLAC.

Assistée de son frère Paul de Bazillac elle épousa, par pactes du 3 octobre 1594, **Antoine d'INCAMPS,** seigneur d'Espouey et d'Aren, capitaine ordinaire du roi en la ville de Nay et vallée d'Ossau en Béarn[108]. Antoine d'Incamps était veuf d'Anne d'Espalungue dite de Cazaux, épousée par contrat du 18 décembre 1564[109]. Le 20 octobre 1598, Andrée de Bazillac reçut un legs de 1 000 livres dans le testament de sa belle-sœur Françoise d'Antin, femme de Paul de Bazillac [110]. Le 21 décembre 1617, Henry d'Incamps, sieur de Loubie en Béarn, gouverneur de Nay et de la vallée d'Ossau, fils aîné et héritier de feu Antoine d'Incamps, qui avait testé le 21 août 1614, marié, par contrat du 11 mars 1608 ,avec une épouse non nommée (Marie de Chaussade), était en procès avec Andrée de Bazillac, seconde épouse de son père, celle-ci était donataire de son père, et Jacques d'Incamps, sieur de Gardères, leur fils, l'acte cite Françoise d'Incamps, fille dudit feu Antoine[111], Henry d'Incamps était issu du premier lit et Jacques d'Incamps du second lit, Françoise d'Incamps probablement du 1er lit. On cite Henry d'Incamps, seigneur de Loubie, Corbères, Asson qui avait épousé, en 1609, *Anne* de Chaussade ou de Caussade, d'où Louis d'Incamps, seigneur de Loubie, il est le même.

Jean de BAZILLAC eut également trois enfants naturels :

11.9 Hélène de BAZILLAC.

Dotée de 1 200 livres, elle épousa, par contrats du 22 novembre 1570 et du 15 mai 1571, au château de Tostat, mariage célébré le 23 novembre 1570, **Raymond de BONREPAIRE**[112], écuyer, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Bellegarde, furent présents entre autres Gaspard de Bonrepaire, sieur de Sarp et François de Bonrepaire, écuyer[113]. Raymond de Bonrepaire fut cité feu le 15 janvier 1576 dans le testament de Jean de Bazillac, père d'Hélène de Bazillac. Ils eurent au moins un fils Paul de Bonrepaire nommé dans le testament de son oncle Etienne de Bazillac le 15 novembre 1578 (infra.)

---

[106] AD. Lot et Garonne 2 J 229.
[107] AD. Lot et Garonne 2 J 229
[108] AD Lot et Gaonne 2 J 229
[109] Armand de Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn,* t. II, p.288, sde référant à AD.PA E 1735 f°76.
[110] AD. Lot et Garonne 2 J 229
[111] AD. Gers Vergès I 1679
[112] Le contrat de mariage de Jean de Verdelin, seigneur de Montagut et d'Isabeau de Montbeton, du 23 juillet 1564 (AM.Toulouse II 134) fait apparaître Tristan de Camplong, seigneur de Bonrepaire. Ceci indique que soit Raymond de Bonrepaire et Raymond de Camplong étaient une même personne soit que les Camplong héritèrent de Bonrepaire.
[113] AD. Gers Vergès I 374 n°2955 ; I 375 n°2954

On cite, en 1579, une vente aux héritiers de feu noble **Ramonet de CAMPLONG** de Montégut et de noble Hélène de Bazillac comme mère pour eux, acceptant, puis en 1580, les héritiers de feu noble Raymond de Camplong, et de noble Hélène de Bazillac, dame maîtresse et gouvernesse des personnes et biens des héritiers de Paul de Camplong et la même année les hoirs de feu noble Raymond de Camplong et demoiselle Hélène de Bazillac[114].

11.10 Aymeri de BAZILLAC, cité dans le testament de son ère du 15 janvier 1576.

11.11 Georges de BAZILLAC, cité dans le testament de son père du 15 janvier 1576.

XI Etienne de BAZILLAC, seigneur et baron de Bazillac
Il testa le 15 novembre 1578, nommant feue son épouse Françoise de Lévis, faisant des legs de bagues à ses sœurs madame de Lamezan, Claude et Paule de Bazillac, un legs de 133 écus 1/3 à noble Paul de Bonrepaire, un legs de 333 écus 1/3 à sa sœur Paule de Bazillac, instituait héritière universelle sa fille unique Jeanne de Bazillac, en pupillarité, et lui substituait son frère Paul de Bazillac. Il légua son grand cheval d'Espagne bai au sieur de Lamezan, à son neveu Paul de Bonrepaire son petit courtaud et au sieur de Talazac sa hacquenée poil gris, le reste de son écurie et équipage, tant armes que chevaux à Paul de Bazillac, son frère, il nomma tuteurs noble Tristan (Rollet) de Jalenques, chevalier de l'Ordre du Roi, son oncle, et ledit Baptiste de Lamezan, aussi chevalier de l'Ordre du Roi, son frère[115] (beau-frère.)
Il mourut avant le 7 avril 1584 date d'une sentence rendue par le sénéchal de Bigarre entre le sieur de Jalenques (Tristan Rollet), seigneur d'Artiguedieu, tuteur de Jeanne de Bazillac, d'une part, et Paul de Bazillac, Françoise, Anne, Claude, autre Anne, Paule et Andrée de Bazillac, frères et sœurs[116].
Il avait épousé, par pactes du 7 novembre 1574, **Françoise de LEVIS,** fille aînée de feu Philippe de LEVIS, seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassonne et de Béziers, et de feue (Louise de LA TREMOÏLLE, non nommée dans l'acte), assistée de Jean de Lévis, maréchal de la Foi, seigneur baron de Mirepoix, vicomte de Montségur et de dame Catherine de Lomagne son épouse, le marié reçut la moitié des biens de son père qui cependant pouvait disposer de 12 000 livres par testament, la mariée reçut 30 000 livres de son frère pour ses droits paternels[117].
Françoise de Lévis mourut avant le 15 novembre 1578 date du testament de son mari.
Ils eurent une fille unique :

12 Jeanne de BAZILLAC.
Après qu'elle ait été sous la tutelle du seigneur d'Artiguedieu (Tristan Rollet) et de Paul de Bazillac, son oncle paternel, le 3 octobre 1597, Antoine (de Bossost) de

[114] AD. HG 3 E 21404 et 21405 Montréjeau
[115] AD. Gers Vergès I 375 n°2743
[116] Maurice Vuillier produisant AD. Gers sans précision.
[117] AD. Gers Vergès I 375 n°2730

Campels, seigneur et baron de Luc, sénéchal de Bigorre nomma de nouveaux tuteurs[118].

Elle épousa, par contrat du 27 (alias 28) avril 1598, son parent **Etienne de CASTELNAU de COARRAZE,** chevalier, seigneur de La Loubère, de Castelnau, fils de Claude de Castelnau de Coarraze, seigneur de Castelnau, La Loubère, et d'Andrée d'Antin[119]. Le 15 novembre 1618 il y eut un accord entre Etienne de Castelnau, mari de Jeanne de Bazillac, et Antoine Guillaume de Lévis, seigneur et baron de Mirepoix concernant la succession de Jean de Lévis, seigneur et baron de Mirepoix[120]. En avril 1628, il y eut une dispense de parenté entre Etienne de Castelnau et Jeanne de Bazillac[121] . Ils eurent plusieurs enfants dont Angélique de Castelnau de La Loubère qui épousa, par contrat 10 août 1629, Jean Claude de Lévis, seigneur de Léran, fils de Gabriel de Lévis, seigneur de Léran, et de Catherine de Lévis de Mirepoix, Etienne de Castelnau et Françoise de Bazillac avaient donné une procuration, le 16 juillet 1629, pour se faire représenter par leur gendre François de Mauléon, seigneur de Durban[122].

XI bis Paul de BAZILLAC, seigneur de baron de Bazillac (il s'empara de la baronnie de Bazillac après la mort de son frère Etienne).

Il fut chevalier de l'Ordre du Roi, sénéchal de Nébouzan. Né vers 1555, il fut avec Tristan Rollet de Jalenques, seigneur d'Artiguedieu et Etienne de Bazillac, baron de Saint-Cricq, tuteur d'Etienne de Castelnau de Coarraze fils de Claude de Castelnau , baron de La Loubère (lui-même fils de Catherine de Bazillac) et à ce titre reçut le 21 février 1582 décharge du sénéchal de Bigorre[123]. En 1594 il était curateur de son neveu Gizard de Varagne, seigneur de Bélesta, Aguts, Trémolet, coseigneur de Gardouch, mineur de 25 ans, quand ce dernier vendit à Jean Claude de Lévis et de Beauvoir, seigneur de Daudou et des baronnies de Bélesta, La Barthe, etc., une métairie noble à Trémolet, pour 500 écus, (Louis) Gisard de Varagne était fils d'Anne de Bazillac [124]. Le 1er octobre 1611 Louis XIII confirma les lettres de don de la justice de Bazillac en faveur de Paul de Bazillac gouverneur de Nébouzan[125]. Paul de Bazillac fit son testament le 23 novembre 1624, à Tarbes, donnant 10 000 livres à sa femme Jeanne Angélique de Lambès, instituant héritière universelle sa fille Catherine de Bazillac comme indiqué dans son contrat de mariage du 1er mai 1624[126]. Il mourut avant le 31 juillet 1626 date de l'inventaire du château de Tostat effectué à la demande de sa fille Catherine de Bazillac, dame de Sadournin[127].

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 7 juillet 1592, **Françoise d'ANTIN,** fille d'Arnaud d'ANTIN, chevalier, seigneur et baron d'Antin, seigneur de Bonnefont, des Affites, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, et d'Anne d'ORNEZAN, sa

---

[118] AD. Gers Vergès I 375 n°2774
[119] AD. Lot et Garonne 2 J 229 ; Maurice Vuillier, se référant à Bourdette, *Famille de Castetnaou*
[120] AD. HG 3 E 958 notaire A. Bessier, Toulouse ; AD. Gers E 27
[121] AD. Gers Vergès I 636 n°2777
[122] M.aurice Vuillier citant *Inventaire des Lévis*
[123] AD. Gers Vergès I 375
[124] AD.HG 3 E 17930 Villefranche de Lauragais
[125] AD. Gers E 27
[126] AD. Gers Vergès I 636 n°2737 (original)
[127] AD. Gers Vergès I 636 n°2770

seconde épouse[128], le 25 juillet 1592, au château de Peton (Sainte-Marie-de-Hinx, Landes), Paul de Bazillac donna à Anne d'Ornezan, veuve d'Arnaud d'Antin, une quittance de la dot de la mariée, 10 000 livres[129]. Françoise d'Antin testa le 20 octobre 1598 faisant un legs de 1 000 livres à sa belle-sœur Andrée de Bazillac et instituant héritière universelle sa mère Anne d'Ornezan[130].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 20 février 1599, au château de Savignac-Mona (Gers), **Jeanne Angélique de LAMBES,** fille aînée de Jean de Lambès, seigneur de Savignac, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, et de Catherine de Rochechouart, sa mère lui donne 666 écus 1/3 en sus des 1 333 écus 1/3 que ladite dame a eu en ses pactes de mariage[131]. Devenue veuve Angélique de Lambès épousa, en secondes noces par contrat 16 juillet 1639, Jean Louis de Pardaillan Gondrin[132], fils de feu Antoine Arnaud de Pardaillan, seigneur de Gondrin, marquis de Montespan, maréchal des camps et armées du Roi, et de sa seconde épouse Paule de Saint-Lary de Bellegarde[133]. Jeanne Angélique de Lambès, dame de Savignac, testa le 25 avril 1647 instituant héritier universel son second époux[134], elle mourut avant le 6 janvier 1657 date du deuxième mariage de Jean Louis de Pardaillan avec Marie de Béon[135].

Paul de Bazillac et Jeanne Angélique de Lambès eurent une fille unique :

12 Catherine de BAZILLAC.
Née probablement vers 1600, elle fut présente, le 23 août 1662, au contrat de mariage, au château de Tostat, de sa fille Marie d'Audric de Bazillac avec Charles de Bossost, seigneur de Mazères, fils de Guillaume de Bossost, seigneur de Campels, et de sa seconde épouse Geneviève de Bénac[136] et le fut également comme douairière le 22 juillet 1664 au mariage de son fils Paul (d'Audric) de Bazillac, marquis de Bazillac, baron de Tostat, Sadournin, Savignac, et de Catherine de Castelnau de La Loubère[137]
Elle avait épousé, par contrat du 1er mai 1624, **Henri d'AUDRIC et d'ALCOYNES,** seigneur de Savignac, fils de François d'AUDRIC, viguier de Narbonne, et de Madeleine du CAYLAR d'Espondeillan, et petit-fils de Jean d'AUDRIC, seigneur de Savignac, et de Marie d'ALCOYNES, il testa le 17 septembre 1661[138].
Leur descendance prit le nom d'Audric de Bazillac et apparaît souvent avec le patronyme Bazillac seul.

---

[128] AD. Lot et Garonne 2 J 229 ; O'Gilvy, t.1 indique les parents de la mariée mais se trompe sur la date de mariage
[129] AD. Lot et Garonne 2 J 229
[130] AD Lot et Garonne 2 J 229, Jean Mathe, notaire d'Aurensan
[131] AD. Gers Vergès I 375 n°2727
[132] AD.HG Reg. Ins 25
[133] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lambès,* produisant la preuve.
[134] AD.HG 3 E 11843
[135] AD. HG Reg. Ins 29 bis
[136] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond,
[137] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond.
[138] Généalogie de Pierre d'Audric, marquis de Bazillac, 1457-1664, AD. Gers Vergès I sup. 57.

II
Seigneurs de Saint-Cricq

Cette branche a pour auteur Aymeric de Bazillac 2ème fils de Pierre de Bazillac, seigneur de Bazillac et de Sadournin, et de sa seconde épouse Françoise de Lévis.

IX Aymeric de BAZILLAC, écuyer, seigneur de Saint-Cricq (à 3 km au sud de Cologne, Gers)

Il apparut le 2 février 1512 comme maréchal de logis du Roi[139] puis en 1515 , étant maréchal de *camp* (erreur pour maréchal de logis) il rendit hommage au roi François 1er au nom de Gaston de Bazillac pour la terre de Sadournin[140], le 28 juillet 1531 il reçut une nomination comme notre aimé et féal conseiller, maréchal de nos logis[141], il mourut avant le 22 avril 1539 date du second mariage de Marguerite de Saint-Cricq ; le 14 août 1540 lors du contrat de mariage de sa fille Madeleine de Bazillac il est dit feu Aymeric de Bazillac, seigneur de Saint-Cricq, maréchal de la maison du Roi, capitaine de Narbonne (voir infra)

Il avait épousé (vers 1515, leur fils Etienne n'est pas dit mineur en 1541), **Marguerite de SAINT-CRICQ,** citée dans le contrat de mariage de sa fille Madeleine de Bazillac.

Devenue veuve, Marguerite de Saint-Cricq, épousa en secondes noces, le 22 avril 1539, François de Poudenx, seigneur de Poudenx, capitaine d'une compagnie de 300 hommes d'armes, fils de Bernard de Poudenx et de Jeanne (de Faubournet) de Montferrand[142]. Le testament de son fils Etienne de Bazillac indique qu'elle avait eu de sa seconde union Charles de Poudenx.

Ils eurent :

10.1 Etienne de BAZILLAC, qui suit.

10.2 Madeleine de BAZILLAC.

Elle épousa, par contrat du 14 août 1540, **François (de LAUZIERES) de THEMINES,** fils de Louis (de Lauzières) de Thémines, seigneur et baron de Thémines, Gourdon, Cardaillac, seigneur de la baronnie de Beaufort et Loubéjac en Quercy (et de Madeleine de Roquefeuil), la mariée était dotée de 8 000 livres plus 1 000 livres d'accoutrement qui devaient être payées par Jean de Bazillac, abbé de Berdoues, conseiller au parlement, son oncle et tuteur, elle était assistée de son frère Etienne de Bazillac, le marié reçut les ¾ des biens de son père, furent présents Maffre de Voisins, seigneur d'Ambres et Bertrand Isalguier, seigneur de Clermont ses proches parents (de la mariée)[143].

X Etienne de BAZILLAC, seigneur de Saint-Cricq et de Montamat (Gers.)

---

[139] AD. Gers Vergès I 374 n°2785
[140] AD. Gers E 27
[141] AD. Gers Vergès I 374 n°2763
[142] Etienne Leger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* Patrice du Puy, Editeur,Septembre 2012, p. 713.
[143] AD.HG 3 E 11785

Le 7 novembre 1541, il donna une procuration à Girard de Coarraze, seigneur de Castelnau et Bertrand Isalguier, chevalier, seigneur de Miremont[144], le 12 octobre 1566, il fut présent au contrat de mariage d'Henri de Lézignan ou Lusignan avec Madeleine Isalguier[145]. Il testa le 23 avril 1594 à Saint-Cricq, ce testament fut expédié le 16 juillet 1600 à Bertrand de La Taulade, fils de sa seconde épouse, donataire. Ce testament nommait sa première épouse, le père de celle-ci, les trois enfants issus de ce mariage, décédés, sa seconde épouse, le fils de celle-ci donc issu d'une première union, son frère (demi-frère car celui-ci pouvait prétendre à la plus grande partie des biens de ses parents, issu d'une première union de Marguerite de Saint-Cricq) Charles de Poudenx, il l'institua héritier pour les 2/3 (de ?) et 1/3 à sa seconde épouse Jeanne de Montaigne, dont la maison et seigneurie de Saint-Cricq et les meubles, fit un legs à sa sœur Madeleine de Bazillac, épouse en son vivant de François de Thémines, seigneur et baron dudit lieu (donc décédé à cette date), il institua héritiers universels à part égale Paul de Bazillac, son neveu et Jeanne de Montaigne, sa femme, mentionnant la seigneurie de Montamat, s'il vient à décéder avant sa femme, il donne (sa part ?) à Bertrand de La Taulade, son fils[146].
Il avait épousé, en premières noces, **Madeleine de LA TAULADE,** fille de Jean de La Taulade, seigneur de La Taulade (supra), dotée de 3 000 livres.
Il avait épousé en secondes noces, en 1581, **Jeanne de MONTAIGNE**, sans postérité de cette union mais celle-ci avait un fils Bertrand de La Taulade d'une première union. Jeanne de Montaigne était fille de Raymond Eyquem, seigneur de Bussaguet, Gaujac, Saint-Genès, etc., et de sa première épouse Adrienne de La Chassagne, elle avait épousé en premières noces le 1er janvier 1564 Etienne de La Taulade, seigneur de la Taulade qui vivait le 20 février 1575, date d'une obligation de sa femme, puis en secondes noces *N…de Saint-Cric*[147], son second époux était Etienne de Bazillac, seigneur de Saint-Cricq, de son premier lit elle avait eu un fils Bertrand de La Taulade, cité dans le testament d'Etienne de Bazillac.

Enfants issus du 1er lit (tous décédés avant le 23 avril 1594) :

11.1 Claude de BAZILLAC

11.2 François de BAZILLAC

11.3 Odette de BAZILLAC

[144] AD. Gers Vergès I 374 n°2780
[145] AD. Lot et Garonne E sup 2869
[146] AD. Gers Vergès I 375 n°2744
[147] M. Smaniotto, *Parlementaires,* Famille Eyquem de Montaigne

III
Personnes isolées.

29 septembre 1410 Vital de BAZILLAC, abbé et patron de l'église Sainte Marie de Chis, présenta Raymond Aymeric de BAZILLAC, clerc tonsuré, à la cure de Chis, ce dernier est peut-être celui qui succéda en 1423 à Raymond Arnaud de Bazillac, comme abbé de Saint-Pé. Raymond Aymeric de Bazillac, abbé de Saint-Pé de 1423 à 1476 est dit par M. Vuillier fils de Raymond Aymeric de Bazillac, sénéchal de Carcassonne, ce qui est inexact car il était témoin au testament de 1440 de Raymond Aymeric de Bazillac, et non héritier .

N…de BAZILLAC, seigneur de Bazillac épousa Thomasse de DONISSAN, qui vivait en 1415, fille de Pons de Donnissan, damoiseau, seigneur de Citran (Gironde), et d'Assalide de Pins, épousée en 1360[148].

7 juin 1451 Titre de la cure de Chis et d'Ugnouas (à 1 km de Tostat) en faveur de messire Arnaud Guilhem de BAZILLAC, prêtre[149]

Vers 1500 François de CAZILLAC, seigneur de Céran (Gers) épousa Catherine de MONTAUT, fille de Bernard de Montaut, seigneur de Castelnau d'Arbieu, *Saint-Cric*, et d'Agnette de Sérillac (alias Sédilhac), dame de Paulhac[150].

15 octobre 1522 Reconnaissance de dot(?) de noble Rose de BAZILLAC, de n. Jacmet de *JULHAN*, coseigneur de *Largent,* au cte de Bigorre, au diocèse de Tarbes, fils d'Aymeri de *JULHAN*, 50 écus[151]. M. Vuillier dit que Rose de Bazillac était fille de Pierre de Bazillac et de Françoise de Lévis, sans fournir une quelconque preuve ou même présomption, il y a même une indication contraire car Jean de Bazillac, abbé, conseiller au parlement de Toulouse, étant mort ab intestat elle ne reçut pas de part de son héritage.

31 juillet 1523 Arnaud Guillaume de BAZILLAC, écuyer, fils de feu Pierre, coseigneur de *Fanjaulx* dont l'héritier fut son neveu Pierre de Lagaillardie[152].

Madeleine de BAZILLAC, dame de Sanous, en Bigorre, épousa Jean d'ANDOINS, gouverneur de Bayonne, d'où Jeanne d'Andoins épousa le 6 juillet 1565 Frix de Lasseran, seigneur de Cazaux[153].

Douillac, révision le 12 juin2025
Jacques de Roquemaurel

---

[148] M. Smaniotto, *Féodales,* Famille de Donissan
[149] AD. Gers E 27
[150] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Montaut,* janvier 2008, la source n'est pas indiquée
[151] AD. Gers I 374 n°2763, notaire Deciberan.
[152] A. Navelle, *op.cit..,* t.II, p.58, se référant à AD.HG B 19
[153] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* Jean Chollet, libraire-éditeur, 1889

Famille de BEON

I Seigneurs de Sère **p.25**

II Seigneurs d'Armentieu, La Palu **p.38**

III Seigneurs de La Barthe, Bière **p.56**

IV Seigneurs de Bière **p.62**

V Seigneurs de Birac, Antras **p.69**

VI Seigneurs du Massès **p.73**

VII Seigneurs de Cazaux **p.79**

VIII Seigneurs de Bézian, Lartigue **p.85**

IX Seigneurs de Bouteville **p.86**

X Seigneurs d'Aguin **p.89**

XI Autres branches **p.90**

XII Annexe, preuves des seigneurs de Bière **p.90**

XIII Personnes isolées **p.92**

La généalogie de cette famille a été publiée par O'Gilvy et Bourrousse de Laffore, *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne,* en émettant des hypothèses pour les premiers degrés puis par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.II, pp.106-117 (se référant à AD.Gers II 434 à 438, et Vergès I sup 69), utilisant également entre autres sources un fragment de généalogie publié par C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* 1894, et par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Béon,* Décembre 2002. Ce document apporte des compléments et corrections à la généalogie publiée par Maurice Vuillier, grâce à des actes provenant de sa publication et d'autres sources, dont les Archives de la famille de Villete, référencées *Archives Villette.*

Cette famille qui tient son nom du lieu de Béon, en Aste-Béon, dans la vallée d'Ossau en Béarn (Pyrénées-Atlantiques) portait à l'origine « d'or à deux vaches de gueules accornées, colletées, clarinées et onglées d'azur. »

Elle fut connue depuis Arnaud Guillaume de Béon, que Raymond Roger, comte de Foix qualifia son oncle dans un acte de 1204. On trouve peu après Philippe de Béon que le même comte établit gouverneur au pays de Foix, qui fit le voyage de la Terre Sainte et accorda des bienfaits à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem[154]. Les seigneurs de Béon comme tous les seigneurs tenant des seigneuries en Béarn n'avaient pas, à l'origine, de droit de justice, pas même de basse-justice[155].

I
Branche des seigneurs de Sère

Les premiers degrés proviennent d'un document conservé aux AD.Gers[156] qui ne sera pas rappelé dans le texte.

Cette branche porte « écartelé aux 1 et 4 de gueules à deux vaches d'or ; aux 2 et 4, d'azur à une croix alaisée de sable, cousue[157] »

I Pierre de BEON, chevalier, seigneur de Sère[158] (Gers, à 5 km au sud-est de Masseube.)

---

[154] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes et notables,* t.II, vol. III, p.353

[155] C. Desplat, P. Tucoo-Chala, *Histoire générale du Pays souverain de Béarn,* Editions des Régionalismes, 2013, t.III

[156] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3358, 1234 à 1468

[157] Gustave Chaix d'Est-Ange, *op.cit..,* t.II, vol.III, p.352

[158] Maurice Vuillier le dit ainsi que ses descendants jusqu'à Pierre IV, seigneur de Béon en contradiction avec la source à laquelle il se réfère (AD. Gers Vergès I sup 69 n°3358). Quant à la terre de Miglos dont il qualifie Pierre IV., ceci est manifestement inexact, cette terre était tenue dès 1311 par la famille de Son (olim d'Alion), devenue d'Usson, quelques membres de la famille de Miglos y avaient conservé des droits, elle passa en 1342 à la famille de Rabat puis à la famille d'Arnave par mariage, Guillaume Bernard d'Arnave en son nom et au nom de sa femme Brunissende de Rabat en rendit hommage le 28 février 1401 à Archambaud de Grailly et Isabelle (de Castelbon) de Foix, sa femme. Cette terre passa ensuite à Guillaume Arnaud de Béon, on ne sait comment.

Il pourrait être le frère d'Arnaud de Béon, seigneur d'Armentieu, auteur de la branche des seigneurs d'Armentieu qui viendra ensuite, il fut cité de 1234 à 1269. Cette présomption de parenté repose sur le fait qu'ils étaient contemporains et tenaient tous deux des terres en Astarac.
D'une alliance inconnue il eut :

II Pierre II de BEON, damoiseau, seigneur de Sère.
Il donna une charte d'us et coutumes aux habitants de Sère le 4 avril 1304.
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Gilbert de BEON, chevalier, seigneur de Sère.
D'une alliance inconnue il eut :

Bertrande de BEON, elle épousa en 1353 **Pierre Raymond de LAPASSE,** fils de Gaspard de LAPASSE, chevalier et d'Eléonore de MARTRES, qui servit Gaston Fébus, comte de Foix, contre le comte d'Armagnac et se distingua à la bataille de Launac en 1363, d'où postérité[159].

3.2 Gabriel Guillaume de BEON, qui suit.

III Gabriel Guillaume de BEON, seigneur de Sère, après son frère.
D'une alliance inconnue il eut :

IV Pierre III de BEON, seigneur de Sère, rendit hommage en avril 1331. D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Pierre de BEON, qui suit

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Arnaud Guilhem de Béon, auteur de la branche des seigneurs de La Barthe. Ce qui est contredit par Gustave Chaix d'Est-Ange qui dit que la branche de Bière qui en était issue venait des seigneurs d'Armantieu, et contredit par André Navelle qui dit que le rattachement n'avait pas été trouvé.

V Pierre IV de BEON, seigneur de Sère. En 1371, il donna des fiefs dans sa terre de Sère[160].
Le 25 juin 1401 il rendit hommage à Jean, comte d'Astarac, pour les terres de *Baillabat* (Bassabat) et Esclassan (Gers) et autres droits et possessions par lui possédées dans le comté d'Astarac, sous l'hommage d'un baiser[161].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Guillaume Arnaud de BEON, chevalier de Sère, seigneur de Miglos (Ariège, à 6 km au sud de Tarascon-sur-Ariège) dès le début du 15ème siècle.

---

[159] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.70
[160] AD.Gers Vergès I sup. 69 n°3358.
[161] AD. Gers Vergès I 435 n°1172

Il fut conseiller de Jeanne d'Aragon, comtesse de Foix et de Bigorre et fut chargé par elle des négociations relatives à l'aliénation du lieu et de la ville de *Castillon de Farfaigne,* en Catalogne, le 23 décembre 1438[162]. En 1448 il assista à la réunion des Etats de Foix tenue le 1er avril dans l'abbaye de Foix et mourut vers 1450 laissant à sa fille Catherine la baronnie de Miglos.

Il avait épousé **Marguerite de FOIX,** fille de Jean de FOIX, seigneur de Rabat, Fornets, La Bastide de Sérou, Saverdun, etc., sénéchal de Foix, et de Bergue de RABASTENS[163].

Ils eurent une fille :

Catherine de BEON, dame de Miglos.

Elle épousa, avant 1450, **Manaud de LOUVIE,** seigneur de Soubiron (devenu Louvie-Soubiron, Béarn), qui agissant avec la procuration de sa femme Catherine de Béon prit possession de la seigneurie de Miglos le 3 octobre 1454, cette terre se composait de 5 villages, Baychon, Arquisat, Nourgeat, Axiat et Nourrat. Manaud de Louvie, assista en tant que témoin le 24 avril 1494, âgé de 77 ans, à un bail à ferme ; il appartenait à une famille originaire de la vallée d'Ossau en Béarn comme la famille de Béon[164]. Catherine de Béon et Marnaud de Louvie n'auraient pas eu de descendance, ceci est déduit par C. Barrière-Flavy de la succession de Miglos (voir infra.)

Selon Maurice Vuillier, se référant au P. Anselme qui dit qu'Auberte de Comminges épousa N…de Lobie, seigneur de Miglos, et l'abbé Samiac[165], Manaud de Louvie aurait épousé en secondes noces Auberte ou Aubette ou Aubriette de Comminges, fille de Gaston Roger de Comminges, seigneur de Soulan, et de Marguerite d'Espagne. Selon André Navelle, fournissant des preuves, la même Aubriette de Comminges, morte avant 1511[166], épousa Pierre Jean de Mauléon, d'où Raymond Roger de Mauléon, seigneur de Soulan. Selon Maurice Vuillier, Jeanne Roger de Comminges, sœur d'Aubette, aurait épousé Pierre Jean de Mauléon, mais le même dit que Jeanne Roger de Comminges épousa Jean de Louvie, seigneur de Miglos, il y a donc une confusion entre les deux sœurs. Selon André Navelle se référant au P. Anselme qui dit Auberte mais produisant par ailleurs les preuves cette Jeanne Roger de Comminges épousa N…(prénommé Jean par Maurice Vuillier, la preuve étant fournie) de Louvie, seigneur de Miglos .

Nous avons également des preuves du mariage d'Aubette Roger de Comminges avec Pierre Jean de Mauléon, produites par André Navelle. Si elle s'était mariée avec Manaud de Louvie en premières noces (dont elle serait la

---

[162] C. Barrière-Flavy, *op.cit..,* p.68, se référant à AD.P.A E 472

[163] Père Anselme, *op.cit.,* III, p. 361.

[164] C. Barrière-Flavy, *op.cit..,* pp.69-75, pour tout le paragraphe

[165] Abbé Samiac, *Les derniers Comminges de Couserans,* Réédition Lacour-Redivivia, 2001, p.9, qui déduit que N…de Lobie est Manaud de Louvie, veuf de Catherine de Béon, dame de Miglos

[166] André Navelle, la preuve n'est pas fournie mais un compromis du 17 février 1515 entre son fils et sa fille, ses ayant-droits, et leurs demi-frères et sœurs prouve qu'Aubette était morte avant le 17 février 1515 (AD.HG notaire Corbelli 2816)

seconde épouse) et en avait eu un fils ceci devrait apparaître dans le long procès relatif la succession Comminges, or cela n'est pas mentionné.

Selon C. Barrière-Flavy, la terre de Miglos fut transmise à un Béon de la branche des seigneurs de Sère, arrière-petit-neveu de Guillaume Arnaud de Béon, qui lui-même sans descendance la transmit à un neveu Sébastien de Béon. Or ce Sébastien de Béon, seigneur de Miglos était petit-fils de Jean de Louvie, seigneur de Miglos, et de Jeanne Roger de Comminges, dame de Miglos. Comme dit supra nous avons des actes prouvant cette ascendance. Jeanne Roger de Comminges était fille de Gaston Roger de Comminges et de Marguerite d'Espagne, elle vivait encore le 11 février 1520 et mourut avant 1527. Barrière-Flavy en avait déduit, donc par erreur, que Manaud de Louvie et Catherine de Béon n'avaient pas eu de descendance.
A signaler également le mariage par contrat 1475 de Léonore de Louvie de Miglos (morte avant 1505) avec Mathieu de Mauléon, seigneur de Durban, Léonore de Louvie de Miglos n'apparaît pas dans les actes relatifs à la succession Comminges.
On cite également Jeanne de Louvie qui épousa (vers 1525 ?) Claude de Tersac, seigneur de Montberaud, lequel testa le 6 mars 1545, Maurice Vuillier la supposait fille de Jean de Louvie de Miglos et de Jeanne Roger de Comminges, cette Jeanne de Louvie (sans qualificatif de Miglos pour tout ce qui la concerne, fut présente le 7 août 1553 au contrat de mariage de son fils François de Tersac avec Catherine de Lambès et fut encore rappelée dans le testament de son fils François le 31 octobre 1567. Elle ne peut-être confondue avec l'épouse de Jean de Béon ; on connaît également une Jeanne de Louvie fille de Jean et de Jeanne Roger de Comminges qui épousa en 1524 Jean de Villepinte, ils semblaient vivants en 1571. Il est de difficle de croire à 3 sœurs Jeanne de Louvie.
Compte tenu de l'erreur du P. Anselme et de l'hypothèse de C . Barrière-Flavy qui n'est pas fondée sur quelque donnée que ce soit, on peut conclure que Jeanne Roger de Comminges épousa Jean de Louvie, qui avait hérité de la terre de Miglos de Manaud de Louvie, **qui pourrait être son père**, d'où Sébastien de Béon.

6.2 Arnaud Guillaume de BEON, qui suit

6.3 Bernard Guillaume de BEON

6.4 Bernard de BEON

6.5 Centulle de BEON, seigneur d'Aguin au diocèse d'Auch (Belcave-Aguin, Gers.) Il testa en 1430, se disant fils de Pierre, laissant l'usufruit de ses biens à Marie de *Casterano,* son épouse, il fit un legs à Arnaud Guillaume de Béon, seigneur de Sère, son frère, laissa sa légitime à Arnaud Guillaume, son second fils, institua héritier

universel Centulle de Béon, son petit-fils et fils de Pierre, lui substitua ledit Arnaud Guillaume, so frère et à lui Blanchefleur et Jeanne de Béon ses sœurs[167].
Il avait épousé **Marguerite de CASTERAN** (famille du Bigorre) qui vivait en 1430, **ils sont les auteurs du rameau des seigneurs d'Aguin.**

6.6 Blanchefleur de BEON, qui vivait en 1430.

6.6 Jeanne de BEON, qui vivait en 1430.

VI Arnaud Guillaume de BEON, seigneur de Sère.
Il épousa dès 1422 (selon une quittance de dot, à cette date, une autre le 29 mai 1453[168]) **Constance de MONTAUT,** fille de Jean de MONTAUT, baron de Montaut et de Bénac, et de Marguerite de BAZILLAC[169].
Ils eurent[170] :

7.1 Pierre de BEON, vicomte de Sère, qui suit

7.2 Manaud de BEON, qui vivait en 1488

7.3 Arnaud Guillaume de BEON, abbé de Saint-Martin de *Celle*

7.4 *Santeuil* de BEON, écuyer, seigneur de *Coquan* (Coutan ?)[171]

VII Pierre de BEON, seigneur de Sère.
Il épousa **Gratianne** alias **Guite de DEVEZE**[172], qui donna une reconnaissance de douaire le 15 décembre 1479[173]. On cite en *1477* (?) une reconnaissance de Pierre de Béon, seigneur de Sère, à Jean de Devèze, seigneur dudit lieu pour la dot dudit constituant à Gratianne de Devèze[174].
Ils eurent :

8.1 Bernard de BEON, qui suit.

8.2 Raymond Arnaud alias **Arnaud Raymond de BEON.**

---

[167] AD. Gers I sup 69 n°3358
[168] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.107
[169] AD.Gers Vergès I sup 69 n°3358, qui date le contrat de mariage en 1430.
[170] AD. Gers I sup 69 n°3358. Une transaction passée en 1488 entre Bernard de Béon, petit-fils d'Arnaud Guilhem de Béon, seigneur de Sère et Manaud de Sère, montre qu'Arnaud Guilhem avait fait son héritier universel son fils aîné Pierre de Béon, seigneur de Sère, père dudit Bernard et que celui-ci avait consenti à payer une somme audit Manaud en représentation de ses droits sur la succession de son père Arnaud Gullaume, il est question d'un Arnaud Guillaume, frère de Manaud qui était abbé de Saint-Martin de Celle. Il y a aussi une quittance que ledit Manaud fait à Jean de Béon du reste de la somme que Bernard père dudit Jean ne lui avait pas payée étant alors pupille, il fut aussi assisté par son oncle appelé Raymond Arnaud, évêque d'Oloron
[171] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.114
[172] O'Gilvy, *op.cit..,* mentionnant le contrat de mariage de leur fils Bernard.
[173] AD. Gers Vergès I sup 69 n° 3267
[174] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3267

Il fut évêque d'Oloron (1498-1518), il fut cité comme l'oncle de Jean de Béon fils de Bernard dans l'acte de 1488[175] et le 20 octobre 1488, Raymond Arnaud de Béon, fils de Gratianne de Devèze donna une quittance[176]. En 1504, il fut exécuteur testamentaire de Catherine reine de Navarre[177]. Le 5 juin 1506, comme tuteur, il reçut une quittance de Madeleine de Béon, femme de Jean (de Roquefort), seigneur d'Arignac, nièce de l'évêque et sœur de Jean de Béon de Sère et Jacques Marie (ou Jacques et Marie) de Béon[178], cet acte permet de rattacher Madeleine de Béon.

8.3 probablement Pierre de BEON, auteur de la branche des seigneurs du Massès.

VIII Bernard de BEON, seigneur de Sère.
Il mourut avant 1503 date à laquelle Jeannette d'Ornezan, dame de Sère, dénombra la terre d'Esclassan comme mère de Jean de Béon, fils pupille et héritier universel de Bernard de Béon, seigneur de Sère[179] .
Il avait épousé, par contrat du 20 août 1487, **Jacquette (**alias **Jeannette) d'ORNEZAN,** fille de Jean d'ORNEZAN, seigneur de Saint-Blancard, Ciadoux, Montgaillard, et de Béatrix de MAULEON[180].
Ils eurent :

9.1 Jean de BEON, qui suit.

9.2 Jeanne de BEON.
Elle épousa **Bertrand de SABAILLAN,** seigneur de Boissède, fils de Bertrand de SABAILLAN, seigneur de Boissède, et d'une de ses épouses, Marie de SUS ou Bellegarde d'OSSUN, d'où postérité[181]. Le 19 février 1527 Jeanne de Béon, veuve de Bertrand de Sabaillan, seigneur de Boissède, était avec son frère Jean de Béon, seigneur de Sère tutrice et tuteur de François de Sabaillan, fils et héritier de feu Bertrand[182].

9.3 Madeleine de BEON.
Elle épousa, par contrat du 26 mai 1506 **Jean de ROQUEFORT,** seigneur d'Arignac (à 2 km de Tarascon-sur-Ariège, Ariège), fils de Vézian de ROQUEFORT, seigneur d'Arignac, et de Jacquette d'ESPAGNE, d'où postérité[183].

---

[175] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.106, le dit fils d'Arnaud Guillaume (erreur pour Pierre) et de Guyte de Devèze, se référant à *Gallia Christiana.*
[176] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3267
[177] AD. P.A E 554
[178] AD. Gers Vergès I 436 n°3272
[179] AD. Gers Vergès I 2704 ; *Archives Villette,* liasse 202, acte 2, Guillaume de Beauvoir, notaire à Astaffort.
[180] O'Gilvy, *op.cit..*
[181] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Sabaillan,* produisant la preuve.
[182] André Navelle, *op.cit..,* t.II, note pp. 107-108, se référant à AD.HG B 21
[183] André Navelle, *op.cit..,* .IX, pp.122, 123

Certains auteurs (Courcelles[184], repris par d'autres) mentionnent un fils aîné Pierre de Béon, mort avant 1515 qui aurait épousé Jeanne de Foix, d'ascendance inconnue, décédés sans postérité. C. Barrière-Flavy écrit que cette indication qui ne s'appuie sur aucune donnée positive ne doit être acceptée que sous réserve. Le dénombrement de 1503 dans lequel Jean de Béon fils de Bernard apparaît comme héritier universel contredit l'assertion de Courcelles.

IX Jean de BEON, écuyer, vicomte de Sère, seigneur de Miglos (par mariage), de *Baillebats* (=Bassabat).
Né vers 1490 (il était mineur en 1503, majeur dès 1516.) Le 25 mars1503 (style non précisé), Manaud de Béon (non situé) donna un reçu à Arnaud de Béon, évêque d'Oloron, et à Mathieu de Béon (probablement celui cité dans la branche des seigneurs d'Aguin), seigneur de *Conquan,* et à Jean d'Ornezan, tuteurs de Jean de Béon, fils d'*Arnaud)* pour Bernard, seigneur de Sère[185].
Comme dit supra il fut nommé tuteur le 19 février 1516, puis le 17 avril de la même année il dut comparaître dans un procès pour Raymond Roger de Mauléon, seigneur de Soulan[186].
Le 22 mai 1518, Raymond Roger de Mauléon, seigneur de Soulan était en procès contre Jeanne Roger de Comminges, dame de Miglos à cause de violences, elle demanda l'arrestation de Jean de Béon, vicomte de Sère, son gendre, elle fut élargie[187]. Le 15 avril 1527, Jean de Béon, vicomte de Sère, père, administrateur de Sébastien de Béon dit de Comminges, « neveu » (petit-fils), héritier de Jeanne Roger de Comminges, son aïeule, dame de Miglos, demanderesse en matière de propriété était en procès contre Raymond Roger de Comminges, écuyer et Isabelle Roger de Comminges, etc ; le 17 avril suivant, il fut décrété que Jean de Béon jouirait de tous biens qui furent de feu Gaston Roger de Comminges, sauf ceux donnés à Antoine Roger de Comminges, sauf la légitime et la quarte « trabellianique » réservées à Raymond Roger de Mauléon, plus 2/5 de la seigneurie de Lescure et ses appartenances sauf la légitime et la quarte trabellianique réservées à Isabelle Roger de Comminges, plus 1/5 de tous biens qui furent jadis à feue Jeanne d'Espagne[188].
Jean de Béon testa début septembre 1553 et fit un codicille le 10 du même mois, il avait épousé en secondes noces Marguerite Isalguier, il avait eu d'un premier lit Sébastien de Béon et du second François de Béon, il nomma exécuteur testamentaire Beretrand Isalguier, seigneur de Clermont[189]. Il mourut avant le 13 décembre 1556 date du contrat de mariage de son fils François (voir infra.)
Il avait épousé en premières noces, **Jeanne de LOUVIE,** fille de Jean de LOUVIE, seigneur de Miglos, et de Jeanne Roger de COMMINGES, dame de Miglos (comme expliqué supra), Jeanne de Louvie qui lui avait apporté des droits sur Miglos et des droits sur la succession de Gaston Roger de Comminges, mourut avant avril 1527 car à cette date son mari était administrateur de son fils Sébastien de Béon, héritier de sa grand-mère Jeanne Roger de Comminges (voir supra)

---

[184] *Histoire des pairs de France,* t.IV
[185] *Archives Villette,* liasse 202, acte 15, Antoine de Courtade, notaire du comté d'Astarac.
[186] AD. HG B 16
[187] AD. HG B 18
[188] AD. HG B 21 ; la succession de Gaston Roger de Comminges, particulièrement compliquée fait l'objet d'une explication détaillée avec tableau, par André Navelle, *op.cit.,* t.III, pp.197-199.
[189] B.M Toulouse Ms 1300, Guyon Fossé, notaire ; Archives du Pac

Il avait épousé en secondes noces, après 1535, **Marguerite ISALGUIER,** veuve de François de Seysses et de Jean de Castelbajac, fille de Jacques ISALGUIER, seigneur de Clermont, et de Miramonde de MONTAUT, dame du Vernet[190]. Marguerite Isalguier testa le 28 mai 1563, citant ses enfants François de Béon, seigneur de Bassabat, Catherine de Béon, mariée, et Jeanne, Françoise et Marguerite de Béon, religieuses[191].
Enfants du premier lit :

10.1 Sébastien de BEON dit de COMMINGES, vicomte de Sère, seigneur baron de Miglos, coseigneur de Soulan et de Lescure. Il fut assassiné par les protestants à Tarascon en 1562, avec Jean de Béon, seigneur de Bassabat, comme catholique[192],
Il avait épousé, par contrat du 1er juin 1556, au château de Pompiac, **Marie ISALGUIER,** fille de Bernard ISALGUIER, seigneur et baron de Clermont, et de Jeanne de SAINT-ETIENNE, dotée de 10 000 livres, parmi les présents se trouvaient Guyon de Béon, seigneur de Massès et François de Béon, seigneur de Bassabat[193].
Marie Isalguier épousa en secondes, par contrat 20 août 1564, Jacques de Rochechouart, baron de Barbazan et de Montégut, d'où postérité[194].
Sébastien de Béon et Marie Isalguier eurent deux filles :

A) **Marguerite de BEON,** dame de Miglos, vicomtesse de Sère, dame de Soulan et de Lescure.
Elle épousa en premières noces, **Béraud de GOT,** seigneur de La Mothe Bardigues (Tarn-et-Garonne), fils de Bernard de Got, seigneur de La Mothe Bardigues et de Salignac, et de Marguerite de Lanussé, il testa le 26 juin 1589, d'où une fille, née posthume, Miramonde de Got qui hérita de la baronnie de Miglos. Elle épousa François de Montaut, seigneur de Labat, fils d'autre François de Montaut et de Miramonde de Miglos et petit-fils de Samson de Montaut, seigneur de Brassac et de Labat, et d'Anne de Sers, sa postérité conserva la terre de Miglos jusqu'à la Révolution[195].
Marguerite de BEON épousa en secondes noces, par contrat 7 février 1595, **Jean François de MONTESQUIOU**, seigneur de Sainte-Colome, de Gélas et du Périer, fils d'Antoine de Montesquiou, seigneur de Sainte-Colome , et d'Anne de Mondenard[196], sans postérité.
Marguerite de Béon qui avait acheté à Raymond Roger de Mauléon, sa part dans les seigneuries de Soulan et de Lescure, donna la baronnie de Miglos à sa petite-fille Miramonde de Got épouse de François de Montaut, seigneur de Labat, et le 2 février 1603, fit héritier son frère utérin Jean François de

[190] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.108, et t. V (Isalguier.)
[191] B.M Toulouse Ms 1300
[192] Abbé Fauroux, novembre 1603 ; Abbé Samiac, *Les derniers Comminges de Couserans,* p.10
[193] AD. HG 3 E 10148
[194] Abbé Samiac
[195] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 184, pour ce qui concerne le mariage de Marguerite de Béon, l'ascendance de son mari et son testament ; C. Barrière-Flavy, *op.cit..,* p.82, pour la fille de Marguerite de Béon, son mariage et sa descendance, omettant un degré entre François de Montaut époux de Miramonde de Got, et Samson de Montaut, époux d'Anne de Sers.
[196] Abbé Samiac, *Les derniers Comminges de Couserans,* p.10

Rochechouart, dont la postérité conserva ces terres comme vicomtes de Soulan et barons de Lescure pendant près de deux siècles[197].
Marguerite de Béon qui avait hérité d'une part de la seigneurie d'Alos et acheté l'autre part le 25 mars de la même année au prix de 5 500 livres à Marguerite d'Astarac la revendit en totalité le 15 mai 1604 à Bertrand de Cabalby, seigneur d'Aulus et de Montfaucon, pour 10 500 livres[198]. Le 20 mars 1607 elle était en procès contre Jean d'Espinas[199].

B) Jeanne de BEON.
Elle épousa Jean de *DAHUS,* seigneur de *Dahus* (Dahusse, Ariège), ils sont cités mariés dans une transaction du 3 mai 1574 faisant apparaître l'ascendance de Jeanne de Béon[200]. Il s'agit de **Jean de GALAUBA**, seigneur de Dahusse, Mailholas, épousé par contrat du 18 février 1572, fils d'Hugues de GALAUBA, seigneur de Dahusse, et d'Anne d'USTOU[201].

10.2 Bernard de BEON, qui suit.

10.3 Clément de BEON.
Etant protonotaire, recteur de Saint-Michel de *l'Isle Toupier* et du Plan Volvestre, il mourut dès le 2 mai 1567, date de règlements de droits.

Enfants du second lit :

10.4 François de BEON, seigneur de *Baillebats* (= Bassabat, selon André Navelle, lieu non situé mais une famille de Bassabat existait).
Le 2 mai 1567, il était, avec Jacques de Béon, tuteur d'Alexandre de Béon, fils de feu Bernard, pour être joints à l'instance entre Nicolas Isalguier, tuteur de Marguerite et Jeanne de Béon, filles de Sébastien de Béon et Marguerite Isalguier, Clément de Béon est dit feu.[202] En octobre 1568 il était guidon de la compagnie de Massès[203]. Il mourut sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 13 décembre 1556, **Catherine de TERSAC,** fille de Jean de TERSAC, seigneur de Montberaud, et de Jeanne de LOUVIE[204], qui apparaît dans le testament de son mari et d'autres actes, dotée de 3 000 livres[205]. Catherine de Tersac devait recevoir le paiement de sa dot le 3 mai 1574, en 1576 elle en donna

[197] Abbé Fauroux, novembre 1603
[198] Abbé Fauroux.
[199] Extrait des registres du parlement de Toulouse
[200] AD. Gers I 436 ; I 437 n°3271
[201] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t. II, pp.64-65 des preuves.
[202] AD. HG B 60 f°459
[203] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.109, se référant à Fleury Vindry, *Dictionnaire de l'Etat Major.*
[204] Maurice Vuillier la dit sans preuve Jeanne de Louvie de Miglos, fille de Jean de Louvie de Miglos et de Jeanne Roger de Comminges, voir supra.
[205] AD. Gers Vergès I 3411, Arnaud Marsa, notaire de Simorre

quittance à ses belles-sœurs Catherine et Jeanne de Béon, puis en 1579 à sa belle-sœur Catherine de Béon [206].

Maurice Vuilier dit quil épousa en secondes noces, vers 1570, Anne de Béon fille de Jean de Béon, seigneur de Bière, et d'Aubiette de Vielfort, se fondant sur un acte qu'il avait transcrit, disant que le 4 mars 1571, eut lieu un accord entre Jean de Béon, seigneur de Bière, et Anne de Béon, épouse en secondes noces de François de Tersac, au sujet de sa dot[207], peut-être a-t-il confondu Tersac et Béon, mais ce n'est pas sûr (à l'époque vivait François de Tersac, seigneur et baron de Montberaud), par ailleurs Jean de Béon, seigneur de Bière, qui épousa probablement Aubiette de Vielfort, n'est pas dit père d'Anne, épouse de François de Béon, seigneur de Bassabat.

10.5 Catherine de BEON de Sère.

Le 12 novembre 1586, veuve, elle fut représentée par Gaspard de Valras au contrat de mariage de son fils Jean de Faudoas avec Bertrande du Bouzet[208].

Elle avait épousé, par contrat du 10 mai 1552, au château de Sère en Astarac, **Corbeyran de FAUDOAS,** seigneur de Séguenville, fils de Charles de FAUDOAS, seigneur de Séguenville, et de Marie de *(GIERE)* GERES, né le 13 mai 1526[209]. Il mourut vers 1575, avant le 6 avril 1579 (supra), d'où postérité.

10.6 Jeanne de BEON, religieuse en 1563, vivait le 3 mai 1574

10.7 Françoise de BEON, religieuse en 1563, morte avant le 3 mai 1574

10.8 Marguerite de BEON, religieuse en 1563, morte avant le 3 mai 1574

X Bernard de BEON, vicomte de Sère.

Il mourut avant le 2 janvier 1567, date à laquelle son frère Jacques, son oncle François et son fils Alexandre de Béon, mineur, furent maintenus contre l'instance de Nicolas Isalguier, tuteur de Marguerite et Jeanne de Béon, filles de feu Sébastien, dans les droits sur les biens appartenant à Jean de Béon père de feu Sébastien de Béon et tous les biens qui sont advenus à celui-ci et tous les biens de la baronnie de Miglos qui appartenaient à feue Jeanne de Louvie, femme de Jean de Béon et mère de feu Sébastien. Nicolas Isalguier fut maintenu sauf sur les baronnies et biens de la maison de Miglos, sur lesquels, pour la légitime de feu Bernard, il maintient Jacques et François de Béon[210].

Il avait épousé **Miramonde de MONTAUT,** fille de Bertrand de MONTAUT, écuyer, seigneur de Ricau et de Castelnau, et de Catherine de SAINT-PAUL[211].

Ils eurent :

---

[206] AD. Gers E 106

[207] AD.Gers Vergès I sup 69 n°3334.

[208] ADHG. Reg. ins. 2.

[209] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas ,* I, pp. 103-106, qui indiquent tout ce qui les concerne*;* André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.109, indique le mariage

[210] AD. HG B 60 f°459

[211] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 109.

11.1 Jacques de BEON, qui suit.

11.2 Alexandre de BEON, mineur en 1567, il n'est plus mentionné ensuite. Peut-être est-il le suivant (hypothèse formulée par André Navelle, qui dit qu'en tout état de cause il était un proche parent de Jacques.)

11.3 probablement N…de BEON, seigneur de *Cotan* (probablement Coutan), nous est connu par le contrat de mariage de sa fille Catherine avec Jacques de Pins, dans lequel est cité Jacques de Béon, vicomte de Sère qui renonça aux droits auxquels il pouvait prétendre par le testament dudit feu seigneur de *Cotan.*
Il épousa **Marguerite de SUBIETTE,** nommée dans lee contrat de mariage de sa fille Catherine.
Ils eurent :

A) **Catherine de BEON,** héritière de la maison de *Cotan,* épousa, par contrat 13 juin 1596, **Jacques de PINS, écuyer,** seigneur d'Embats, frère de René de PINS, seigneur d'Embats[212], sa sœur Marguerite de Béon devait recevoir 1 000 livres pour son mariage, Jacques de Béon, vicomte de Sère, renonçait aux droits auxquels il pouvait prétendre par le testament dudit feu seigneur de *Cotan*[213].

B) **Marguerite de BEON,** on ignore sa destinée.

11.4 Claude de BEON.
Ses parents étant nommés, elle épousa, par contrat du 11 juin 1577, **Manaud de LA MOTHE,** seigneur de Saint-Christ et de Bernardets[214], dit par Maurice Vuillier, fils de Jean de La Mothe, seigneur de Saint-Christ, coseigneur de Bernadets, et de Jeanne de La Roque, la preuve n'est pas fournie.

XI Jacques de BEON, vicomte de Sère.
Né vers 1540 (il était majeur en 1567 alors que son frère Alexandre était sous sa tutelle.)
Le 3 mai 1574, en la maison de La Caze, en la comté d'Astarac, vicomté de Sère, Jacques de Béon, seigneur et vicomte de Sère, Catherine de Béon, demoiselle de Séguenville, noble Jean de *Dahus*, seigneur dudit lieu, faisant tant pour lui que pour Jeanne de Béon sa femme il fut dit que feu Jean de Béon, vicomte de Sère, aïeul paternel dudit Jacques tant par le contrat de mariage de Jeanne de Louvie, dame de Miglos, sa première femme que par son testament fut appelé à la succession de tous ses biens l'enfant mâle qui descendrait de son mariage excluant les femelles sauf leur légitimes et excluant la 3ème partie de ses biens pour le second mariage et étant tous les enfants mâles dudit Jean décédés sauf ledit Jacques qui demeure seul vivant,

---

[212] Maurice Vuillier le dit sans preuve fils de Bernard de Pins, seigneur d'Embatz. J. Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.1, p.380 fait apparaître Bernard de Pins, seigneur d'Embats, sans mentionner d'alliance ni de descendance, il était le 2ème fils d'Hector de Pins, seigneur du Bourg, qui avait épousé le 28 juillet 1525 Jeanne de Cordoue, cette ascendance est donc possible.
[213] AD.HG Reg Ins 2
[214] AD. Gers Vergès I sup 316

et depuis François de Béon, seigneur de Bassabat et de La Caze, fils aîné du second mariage, étant décédé sans enfant, etc., la transaction aboutit aux conclusions suivantes, Catherine et Jeanne de Béon (sœurs de François) laissèrent quitte Jacques de Béon, seigneur de Sère moyennant la somme de 15 000 livres, Catherine et Jeanne furent obligées de payer la dot de Catherine de Tersac, veuve dudit François[215].

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 24 juillet 1569, sa parente, **Philiberte de BEON de Massès,** fille d'Aimery de BEON, seigneur de Massès, et de Marguerite de CASTELBAJAC[216].

Il épousa en secondes noces par contrat du 4 septembre 1592, au château du Massès, comté d'Astarac, **Catherine de FAUDOAS,** fille d'Olivier de FAUDOAS, écuyer, coseigneur de La Mothe et de Saint-Etienne, seigneur de Martel, Auga, etc., et de Marguerite de SERILLAC, sa seconde épouse, elle était veuve de Carbon de MONT, seigneur de Mont de Marrast, capitaine aux gardes, qu'elle avait épousé par contrat du 20 mars 1575, passé au château de Sérillac[217].

Enfants du premier lit :

12.1 Germaine de BEON de Sère.

Elle testa le 27 avril 1622[218]

Elle avait épousé, par contrat du 18 février 1582 **Jean de CASTELBAJAC,** chevalier, seigneur du Bernet, Bière, Cuelas et Traversères, fils de Jean de CASTELBAJAC, seigneur du Bernet, Bière, Traversère, et de Françoise de VER[219], d'où postérité

12.2 François de BEON, vicomte de Sère, qui suit. **Les preuves montrent qu'il est le père de Jean de Béon qui continua la lignée, et non son frère**.

XII Frannçois de BEON, vicomte de Sère,. Il mourut avant 1601, date du second mariage d'Anne de Mont.

Il épousa, par contrat du 7 septembre 1592, **Anne de MONT,** fille de Carbon de MONT, seigneur de Mont de Marrast et de Catherine de FAUDOAS[220]. Anne de Mont, dame de Mont de Marrast épousa en secondes noces (par contrat 1er février 1601) Paul de Mauléon, seigneur et baron de Durban, lieutenant du Roi au pays de Foix, dont elle fut la seconde épouse (il avait épousé en premières noces par contrat 26 juin 1592 Louise de La Jugie), elle testa, veuve, le 26 novembre 1649, instituant ses hoirs égaux Jean de Béon, comte de Sère, marquis de Saint-Auban, maréchal de camp aux armées du Roi, son fils aîné, et Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de Durban, Castelnau[221].

Ils eurent :

---

[215] AD. Gers I 436 et I 437 n°3271

[216] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas,* I, p. 200*,* ce mariage est rappelé dans le second contrat de mariage de Jacques de Béon.

[217] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas ,* I, p. 200, produisant les preuves*;* AD. Gers I 437 n°3280

[218] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.109

[219] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p.19

[220] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas,* I, p. 200, produisant la preuve du mariage, sauf la date, indiquée par AD.Gers Vergès I 2482.

[221] AD. Gers I 2482 1592-1649

13.1 Jean de BEON, qui suit.

13.2 Catherine de BEON, elle épousa, par contrat du 25 avril 1621, **Jean de MONSTRON de SAUTON,** seigneur d'Escouloubre, de Sainte-Colombe, etc., fils de Louis Alexandre de MONSTRON de SAUTON, seigneur d'Escouloubre, de Sainte-Colombe, etc., et de Françoise de MONTFAUCON, d'où postérité ; Catherine de Béon testa le 14 juillet 1655, Jean de Monstron de Sauton testa le 26 juillet 1662[222].

XIII Jean de BEON, comte de Sère, seigneur et baron de Ricau (ou Ricaud, les deux dans le Gers), marquis de Saint-Auban (du chef de sa femme.)
Il fut maréchal des camps et armées du Roi. Il testa à Toulouse le 18 janvier 1651 nommant son épouse Anne de *Flassac,* dotée de 36 000 livres qu'elle avait sur la maison de Saint-Auban, dont il n'avait rien reçu, sa femme avait traité cette affaire à Montpellier avec les créanciers de la maison de Saint-Auban, il donna ses biens à parts égales entre ses deux filles Anne Bernardine et Marie, mais voulait que pour Anne Bernardine mariée avec le comte de Bezolles, à laquelle il avait donné 18 000 livres par son contrat de mariage, cette somme soit comptée, ce testament fut remis par lui le 12 avril 1652 à sa fille Marie, un extrait tiré de son original en fut tiré le 9 mai 1653, à Savignac, par le notaire Durrieu[223]. Il mourut avant le 2 mars 1656 (voir infra.)
Il épousa **Anne** ou **Jeanne de FLAGEAC (**alias **de FLAGHAC)**, marquise de Saint-Auban, qui aurait testé le 4 août 1644 (preuve non fournie par Maurice Vuillier) et vivait le 29 octobre 1656, date de l'inventaire des biens de feu son mari (infra.)
Elle était probablement Anne de Flaghac, fille de Pierre de Flaghac, baron de Flaghac, seigneur des Arcis, et de Marguerite de Rostaing, sa seconde épouse, en effet ceux-ci eurent une fille Anne de Flaghac qui épousa par contrat du 23 novembre 1619, Gilbert de Louet de de Nogaret de Calvisson, seigneur et baron de Saint-Auban, habitant au château de Saint-Auban, diocèse de Mende[224], Anne de Flaghac, était probablement veuve de Glbert de Louet, et avait apporté la terre de Saint-Auban (alias Saint-Alban), à son second mari.
Ils eurent deux filles :

A) Anne Bernardine de BEON de Sère.
Elle testa, veuve, le 1er avril 1698, déclarant que sa mère l'avait nommée son héritière, à la charge d'acquitter à Jean Louis de Pardaillan, seigneur de Gondrin son très cher et unique neveu, par son testament du 4 août 1664, retenu par Dumas, notaire de Montpellier, elle avait institué héritier universel son neveu Jean Louis de Pardaillan, seigneur de Gondrin, elle déclara que tous les meubles qui n'avaient pas été portés de Savignac au château de Beaumont appartennaient de droit à M. de Bezolles. Le 20 décembre 1712 elle fut citée défunte dans un arrêt à Toulouse condamnant Jean Louis de Pardaillan, comte de Gondrin, son donataire, fut condamné à payer 1 000 livres à noble Jean Pierre de Lespinasse, écuyer, et M.Me

[222] Jules Villain, *op.cit..,*I, pp.270, 271, pour tout le paragraphe.
[223] AD. Gers Vergès I 438 n°3311
[224] Remacle, *Dictionnaire généalogique,* Famille d'Auvergne, t.2, pp. 118,119.

Jean Baptiste de Lespinasse, avocat au parlement de Toulouse, à eux léguées par ladite dame de Béon[225].

Elle avait épousé, le 22 mai 1647[226], **Bernard de BEZOLLES,** seigneur de Beaumont et de Mouchan, fils aîné de Jean de BEZOLLES, seigneur de Bezolles, Beaumont, Mouchan, et d'Anne de LA JUGIE de Rieux, né en 1622, sans postérité[227].

B) Marie Anne de BEON de Sère. Née le 31 janvier 1630. Le 29 octobre 1656, dans le parloir du couvent de Sainte-Ursule à Gimont, Marie de Béon, demoiselle de Sère, et Bernard du Barry, conseiller du Roi, au nom d'Anne Bernardine de Béon, femme de Bernard de Bezolles, seigneur comte dudit lieu, héritières sous bénéfice d'inventaire de Jean de Béon, comte de Sère, leur père, convinrent que la maison de Sère, évaluée à 45 000 livres appartiendrait à la dame de Bezolles et la terre de Mont de Marrast évaluée à 45 000 livres à la dite demoiselle de Sère, elles partagèrent les meubles ainsi que les terres de Sarcos, Marie de Béon déclara être majeure de 25 ans et être née le 31 mai 1630, ce partage avait été précédé de transactions les 2 et 31 mars précédents[228].

Elle épousa, par contrat du 6 janvier 1657, **Jean Louis de PARDAILLAN de GONDRIN,** marquis de Savignac, elle était dotée de 18 000 livres plus 42 000 livres[229]. Le marié était fils d'Antoine Arnaud de PARDAILLAN, seigneur de Gondrin, marquis de Montespan, et de Paule de SAINT-LARY de Bellegarde, il était veuf de Jeanne Angélique de LAMBES, dame de Savignac, il épousa en troisièmes noces Marguerite POITEVIN (alias POTDEVIN) et mourut en 1672 à Paris[230],

Ils eurent un fils Jean Louis de Pardaillan qui fut l'héritier de sa tante Anne Bernardine de Béon.

II
Branche des seigneurs d'Armentieu et de La Palu

Comme dit supra l'auteur de cette branche Arnaud de Béon, pourrait être un frère de Pierre de Béon auteur de la branche des seigneurs de Sère.

Cette branche tint les lieux d'Armentieu, dit en Rivière Basse ou en Marciac (Gers), selon des actes, ce qui revient au même car Marciac est en Rivière Basse, et de La Palu, en Moncassin (à 8 km au sud-est de Mirande, Gers)

Les premiers degrés provenant du *Nobiliaire de Guienne et Gascogne* (O'Gilvy) paraissent fondés en partie sur des hypothèses.

---

[225] AD. Gers Vergès I 2761 n°7475
[226] Chaix d'Est-Ange
[227] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bezolles,* produisant la preuve.
[228] AD. Gers Vergès I 439 n°3243, Labourdère, notaire ; AD. Gers I 439 n°3242, n° 3270 et n°3279
[229] AD. HG Reg. Ins 29 bis
[230] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* novembre 2001, qui produit les preuves.

I Arnaud de BEON, damoiseau.
C'est peut-être lui qui fut cité le l4 des calendes de mai 1284 comme écuyer de Géraud, comte de Fezensac et d'Armagnac[231].
Il avait épousé, le 6 janvier 1269, **Jeanne de LA PALU,** fille de Georges de BEON, seigneur de La Palu, Belloc, Moncassin, Armentieu.
Ils eurent :

2.1 Arnaud de BEON, c'est probablement lui qui fut cité comme seigneur d'Armentieu le 18 juin 1319, dans une vente des terres de Maumus et de La Cassagne, avec les juridictions de Manas, de Sarraguzan, et autres, par Bernard, comte d'Armagnac, pour le prix de 360 florins d'or au coin de France, en sa faveur[232].

2.2 Bernard de BEON, qui suit.

2.3 Bérot de BEON, cité en 1335

2.4 Jean de BEON

2.5 Navarre de BEON, elle testa le mercredi avant la fête de Saint Antoine *1333* et fit un codicille le 6 avril *1333* ; on trouve un testament de mars 1335 de Navarrine de Béon femme d'*Almaudis de Monte Abisso,* qui lègua ses biens de Beaumont à Jean et Condor de *Monte Abisso,* et fit son héririer à Bernard de Béon, fils de Pierre de Béon, seigneur d'Armentieu avec substitution à Jean de Béon fils de feu Bernard de Béon puis à Pierre de Béon et à Bérot de Béon, frères de la testatrice[233]
Elle avait épousé **Amalric de *MONTBISE***

2.6 Bernard de BEON, religieux à La Caze Dieu (à 3 km de Beaumarchés, Gers) en 1332.

2.7 Pierre de BEON, chanoine à La Caze Dieu, cité en 1335

II Bernard de BEON, seigneur d'Armentieu, mort avant 1333.
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Pierre de BEON, qui suit

3.2 Garcie Arnaud de BEON, cité en 1356

III Pierre de BEON, chevalier, seigneur d'Armentieu en Rivière Basse.

---

[231] AD. Gers Vergès I 434 n°3257
[232] AD. Gers Vergès I sup 69.
[233] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3322

Il était en 1355 capitaine de Castelnau de Rivière Basse sous les ordres du comte d'Armagnac, il donna une quittance le 3 juillet 1355[234]. Le 3 juin 1357, il bailla à fief une pièce de terre en faveur de Garcie Arnaud de Béon, sieur dudit lieu, en présence de Bertrand de Béon, damoiseau[235], puis, le 20 mars 1358, Pierre de Béon, chevalier, seigneur d'Armentieu et son fils aîné Bernard de Béon, damoiseau, traitèrent avec des habitants de Marciac pour la reconstruction des passerelles, moulins et foulons au lieu d'Armentieu[236]
D'une alliance inconnue il eut :

IV Bernard de BEON, seigneur d'Armentieu
D'une alliance inconnue il eut :

V Pierre de BEON, seigneur d'Armentieu.
Il mourut avant le 15 mai 1415 date du contrat de mariage de sa fille Mathilde avec Bernard de Montlezun
Il avait épousé **Jeanne de MAUMUS,** dame de Castets et de Sérian, elle mourut avant le 15 mai 1415, date du contrat de mariage de sa fille Marcilie avec Bernard de Montlezun.
Ils eurent :

6.1 Odet de BEON, seigneur d'Armentieu.
Le 10 décembre 1433, il acheta des fiefs et biens meubles de noble de Soréac, puis, le 15 avril 1443, il reçut des obligations de sommes en argent de plusieurs habitants du lieu d'Armentieu[237], il mourut avant le 25 juillet 1457 (voir infra)
Il avait épousé **Marie de CASTELBAJAC,** dite par Maurice Vuillier, sans preuve**,** fille de Bernard de CASTELBAJAC et de Mondine de FERRABOUC, sa seconde épouse, ce qui est improbable, selon la chronologie de cette branche de la famille de Castelbajac, elle est plus probablement située au degré suivant de cette branche de la famille de Castelbajac.)
Ils eurent :

A) **Jeanne de BEON,** dame d'Armentieu, fille aînée.
Le 25 juillet 1457, héritière universelle de son père Odet de Béon, seigneur d'Armentieu qui avait épousé Marie de Castelbajac, elle vendit avec son mari, Amanieu du Lau, la moitié du moulin d'Armentieu, situé sur la rivière *Rossin*, pour 300 écus ; elle fut présente, le 17 décembre 1475, au contrat de mariage de sa sœur puînée Miramonde de Béon avec Amadou de Montesquiou, elle testa à Trie, le 28 juin 1504, instituant héritier universel Odet de Béon, seigneur de La Palu, son parent, auquel elle substitua son fils Bertrand[238].

---

[234] *Sceaux gascons,* 1355,1356
[235] AD. Gers Vergès I sup 69 n° 3322
[236] AD. Gers Vergès I sup 69
[237] AD. Gers Vergès I sup 69
[238] O'Gilvy, *op.cit.*.

Elle avait épousé, par contrat du 2 janvier 1462, **Amanieu du LAU,** seigneur de Taizouzin, puis seigneur d'Armentieu, fils de Manaud du LAU, seigneur de Taizouzin[239], et selon Maurice Vuillier, par erreur, d'Audine de TUZAGUET de Saint-Lane, ce qui est une confusion avec avec un homonyme qui épousa Audine (de Tuzaguet) de Saint-Lanne.

B) Miramonde de BEON.

Le 21 août 1494, elle donna une reconnaissance de dot à sa sœur Jeanne, l'acte contient le contrat de mariage du 17 décembre 1475[240].

Elle épousa, par contrat du 17 décembre 1475, **Amadou de MONTESQUIOU,** écuyer, seigneur et baron dudit lieu et de la baronnie de La Graulet fils de Betrand de MONTESQUIOU, baron de Montesquiou, et de Gausionde de CASTELBAJACsa seconde épouse, elle fut assistée de sa mère Marie de Castelbajac, sa sœur Jeanne de Béon lui constitua 1 000 livres[241].

6.2 Bernard de BEON, qui suit

6.3 Arnaud de BEON, damoiseau, coseigneur de Castets.

Il testa le 16 mai 1450, faisant un legs à Peyronne de Béon, sa fille naturelle, disant être marié avec Navarre de Pins dont il n'avait pas d'enfant, il fit des legs à ses nièces Agnès et Jeanne de Béon, filles de Bernard de Béon, son frère, à son frère Odet de Béon, seigneur d'Armentieu, institua héritier universel son neveu Odon de Béon, fils de son frère Bernard, lui substitua Bérenguier de Béon frère dudit Odon et si celui-ci demeurait sans enfant lui substitua Bertrand d'Aydie, son neveu, fils de sa sœur Miramonde de Béon, il nomma exécuteurs testamentaires Jeannot de Béon, son frère abbé de Tasque, au diocèse de Tarbes, et Bertrand de Marrast[242]. Il mourut avant le 8 décembre 1451, date à laquelle Odet de Béon, seigneur d'Armentieu, son héritier, fut mis en possession des terres de Vésian et de Belloc[243].

Il avait épousé **Navarre de PINS,** dite par Maurice Vuilier**,** sans en fournir la preuve, fille de Bertrand de Pins, seigneur de Pins et de Villatte, sans postérité.

Arnaud de BEON eut une fille naturelle **Peyronne de BEON.**

6.4 Jean de BEON, abbé du monastère de Saint-Pierre de Tasque testa le 4 décembre 1451 en faveur de son neveu Odon de Béon, seigneur d'*Arrembats* (Rambos) et de Castets[244]

---

[239] Woelmont, *op.cit.,* 2ème série, p. 564 ; Maurice Vuillier dit que le père d'Amanieu, était Manaud du Lau,baron de Lau et de Poudenas, et d'Audine de Tuzaguet de Saint-Lane

[240] AD. Gers Vergès I 435 n°3220

[241] O'Gilvy, *op.cit.*.

[242] AD. Gers Vergès I sup 69

[243] AD. Gers Vergès I sup 69

[244] AD. Gers Vergès I sup 69

6.5 Condor de BEON, elle épousa avant le 12 février 1405 (n.st), date d'une quittance de dot, **Raymond Athon du FAUGA,** seigneur du Fauga en Comminges[245].

6.6 Florette de BEON, elle épousa avant le 14 février 1412 (n.st), selon une quittance de dot, **Auger de FAYEDET,** seigneur de Fayedet, au pays de Rivière Basse de l'ancien comté de Bigorre[246]

6.7 Marcilie de BEON, elle épousa par contrat du 15 mai 1415, nommant ses parents, dotée de 1 000 florins d'or **Bernard de MONTLEZUN,** seigneur de Las, Garanné, Caussade, en présence de Géraud de Montlezun, seigneur de Malartic, frère du futur marié[247], fils de Bernardat de MONTLEZUN, seigneur de Las, Caussade et de Marie de BEZOLLES, d'où postérité[248].

6.8 Miramonde de BEON, le 11 décembre 1434 son mari donna une quittance de dot **(**1 800 + 300 florins) à son frère Odet de Béon, fils et héritier de Pierre de Béon, seigneur d'Armentieu, puis reconnut, le 23 novembre 1435, avoir reçu un lit et les habits nuptiaux de ladite Miramonde. Elle mourut avant le 16 mai 1450 date du testament de son frère Arnaud de Béon, seigneur de Castets (voir supra)
Elle avait épousé vers 1423 **Bertrand I d'AYDIE,** seigneur d'Aydie (Pyrénées-Atlantiques), né vers 1400, capitaine de 100 hommes d'armes, d'où postérité. Bertrand d'Aydie épousa en secondes noces vers 1450 Honorette…, il vivait en 1455. Jaurgain qui fournit les données mentionne les sœurs de Miramonde et leurs époux, il indique que Bertrand d'Aydie était fils de Bernard II d'Aydie, lequel était le neveu d'Odet dit Hodicot d'Aydie, qui le représenta aux Etats de Béarn le 8 août 1391 alors que Bernard II était mineur (alors que le Père Anselme dit que Bertrand d'Aydie était fils de Jean d'Aydie, seigneur d'Aydie). Selon le Père Anselme Bertrand I d'Aydie épousa en deuxièmes noces Marie de Domin, d'où postérité, et en troisièmes noces avec Honorette, cette ascendance est contestée par ailleurs.

VI Bernard III de BEON, seigneur de Rambos (écrit *Arrembos* dans les actes, selon la déformation courante des noms de ce type dans la région). Né vers 1400 (?), le 23 avril 1426 il donna une quittance aux habitants de Mauvezin en Fezensaguet[249], il mourut très probablement avant le 16 mai 1450, date du testament de son frère Arnaud qui faisait des legs aux enfants de son frère Bernard de Béon de Rambos, à son autres frère Odon de Béon et instituant héritier universel son neveu Odet de Béon, fils de son frère Bernard de Béon de Rambos (vois supra)
D'une alliance inconnue il eut (selon André Navelle) :

7.1 Odet (alias Odon) de BEON, qui suit.

---

[245] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3358 ; l'acte indique les parents de la mariée.
[246] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3358, Arnaud Raymond de Moret, notaire ; cet acte nomme le père de Florette
[247] BnF Chérin ; AD. Gers Vergès I sup 400 n°13429 ; André Navelle, *op.cit.,* II, p. 112.
[248] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montlezun,* décembre 1999, complété en ce qui concerne l'épouse de Bernardat.
[249] AD. Gers Vergès I sup 69

7.2 Bérenguier de BEON, vivait le 16 mai 1450

7.3 Agnès de BEON, vivait le 16 mai 1450

7.4 Jeanne de BEON, vivait le 16 mai 1450

VII Odet (alias **Odon) II de BEON,** seigneur de Rambos, Castets, La Cassagne, La Palu, coseigneur de Maumus.
Le 11 novembre 1488 il testa à La Palu avec sa femme Catherine de Lin, faisant des legs aux églises de Castets, de La Cassagne, de La Palu de Moncassin, ils léguèrent à leur fils François de Béon, ce qu'ils avaient à Cazaux, à Sérian, à Castets et à Maumus, firentt des legs à leur fils Louis de Béon qui est ecclésiastique, à leur autre fils Odet de Béon, à leurs filles Bertrande, Jeanne et Anglaisie de Béon, dame d'Artiguedieu, instituèrent héritier universel leur fils aîné Bertrand de Béon[250].
Les 14 février 1494 et 7 février 1498, il y eut confirmation d'une sentence du sénéchal de Toulouse rendue entre Odet de Béon, seigneur de La Palu et le syndic du monastère de Notre-Dame de Berdoues[251] puis, en avril 1498, Jean, comte d'Astarac lui concéda la permission de construire une passerelle sur la rivière alimentant son moulin de La Palu[252]. Le 24 septembre 1502 Odet de Béon, seigneur de La Palu et Bertrand son fils furent excommuniés par le Saint-Siège pour destructions et usurpations de biens, titres et documents[253]. Le 28 juin Odet de Béon, seigneur de La Palu fut institué héritier universel par Jeanne de Béon, dame d'Armentieu, qui lui substituait son fils Bertrand (voir supra.) Il semblait vivant le 6 mars 1514 (voir infra)
Il avaut épousé (vers 1470 ?, leur fille Anglésie est mariée dès 1488) **Catherine du LAU dite de LIN,** dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Thibaut du Lau, seigneur de Lin et d'Avéron, et de Jeanne d'Avéron, ces derniers eurent effectivement une fille Catherine[254], qui n'est pas dite mariée lors du testament de sa mère le 17 avril 1477, mais ce peut être un oubli.. Catherine du Lau fut dite d'Aulin par des généalogistes, ce qui provient d'une lecture erronée des actes.
Ils eurent (selon André Navelle):

8.1 Bertrand de BEON, qui suit

8.2 François de BEON, seigneur de Cazaux, Sérian

8.3 Odet de BEON, vivait le 11 novembre 1488

8.4 Louis de BEON, prieur de Saint-Martin, vivait le 11 novembre 1488

---

[250] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3258, Arnaud de Ségur, notaire de Pavie ; O'Gilvy, *op.cit.*.
[251] AD. HG B 9 ; O'Gilvy, *op.cit.*.
[252] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3258
[253] AD. Gers Vergès I sup 69
[254] Woelmont, *op.cit.,* 2ème série, pp.464, 465.

8.5 Bertrande de BEON. Le 23 mai 1533 Raymond Dangereux, écuyer, seigneur de Riguepeu (Gers), puîné de la maison de Puylausic, qui avait besoin de 600 livres pour aller au service du Roi lui demanda une procuration pour gager la seignrurie de Colomiers[255].
Elle avait épousé par contrat du 26 août 1492 **Jean DANGEREUX (alias d'ANGEROUS),** damoiseau, seigneur de Puylausic, né avant 1458, fils de Raymond Dangereux (ou d'Angeros), seigneur de Puylausic (à 5 km au sud de Samatan), coseigneur de Colomiers, d'où postérité, Jean Dangereux mourut entre le 31 janvier 1506 (n.st) et le 1er février 1508 (n.st)[256].

8.6 Jeanne de BEON, elle épousa (en 1488 ?, quittance de dot de 1502 à son frère Bertrand de Béon[257]) **Pierre de MARRAST,** seigneur d'Esclassan, dit par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fils de Bertrand de Marrast, seigneur d'Esclassan (Esclassan-Labastide, Gers), d'où postérité. La seule généalogie publiée de cette famille (connue dès le 12ème siècle), commence dans la seconde moitié du 16ème siècle (Jules Villain.)

8.7 Anglésie de BEON, dame d'Artiguedieu, elle épousa avant 1488 **N…de FAYSSAN,** seigneur d'Artiguedieu (supra.)

VIII Bertrand de BEON, seigneur d'Armentieu, de La Palu, Castets, Sérian, Belloc, La Cassagne, Noailhan. Le 6 mars 1514 il transigea avec Jean d'Ornezan son beau- père et avec Savary d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, son oncle au sujet de la somme de 20 000 livres de la constitution de dot pour partie de laquelle les dits Ornezan lui avaient vendus le lieu de Puy Loubrier, et lui et Odet de Béon, son père leur permirent la revente[258] (contradiction) ; le 4 avril 1531 il acheta la terre de Belloc de Jean d'Antin, seigneur d'Abos[259]
Il testa le 10 février 1537, instituant héritier son fils aîné, faisant un legs à sa femme Jeanne d'Ornezan[260]
Il avait épousé, par contrat du 17 janvier 1501, **Jeanne d'ORNEZAN**[261], fille de Jean d'ORNEZAN, seigneur de Saint-Blancard, et de feue Agnès d'ASTARAC, dame de La Barthe[262]
Ils eurent[263] :

9.1 Gabriel de BEON, qui suit

---

[255] AD. HG B 2034
[256] André Navelle, *op.cit..,* t.IV, pp.18, 19 ; AD. Gers Vergès I sup 69 pour le contrat de mariage
[257] AD. Gers Vergès I sup 69
[258] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3263
[259] AD. Gers Vergès I sup 69
[260] AD. Gers Vergès I sup 69
[261] AD. Gers Vergès I sup 69
[262] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Ornezan,* octobre 2002, produisant la preuve.
[263] André. Navelle, *op.cit..,* t.II, p.112, nomme les 12 premiers enfants et le fils naturel.

9.2 Jacques de BEON, seigneur de Belloc en Astarac, chanoine de Lombez

9.3 Savary de BEON, seigneur de Castets, *Ortigos,* Maumus, cité en 1550

9.4 Nicolas de BEON d'ARMENTIEU, seigneur de Sérian en Pardiac, chanoine de La Palu le 6 décembre 1566, protonotaire de La Palu, testa le 16 février 1562

9.5 François de BEON, seigneur de La Cassagne, chanoine de La Palu, cité en 1570

9.6 Jean (alias **Dominique) de BEON d'ARMENTIEU,** seigneur de La Barthe (près Montclar), le 6 février 1561 il acheta une maison à Mirande[264]
Il épousa **Simone de MONT de Cuelas,** étant parents au quatrième degré ils obtinrent, le 10 avril 1559, une dispense du Pape pour réhabiliter leur mariage[265]
Ils eurent une fille :

> **Anne de BEON,** qui épousa le 2 avril 1566 (cette date ou celle du contrat paraît erronée) par contrat du 22 août 1576, son cousin-germain de la main gauche, noble **Jacques d'ARMENTIEU,** fils de Jean de BEON, seigneur de *Macabie,* et de Marie du PUY, la mariée fut assistée de Simon de Mont, seigneur de Cuelas (Gers), son oncle et tuteur, elle était héritière de la maison de La Barthe par le décès de feu Dominique, son père[266].
> En 1575, Simon de Mont, seigneur de Cuelas, racheta un pré près de Montesquiou qui avait été vendu par Jean de Béon, seigneur de La Barthe, au nom d'Anne de Béon, dame héritière de La Barthe[267]

9.7 Antoine de BEON, seigneur de Noailhan, Matet, mourut avant le 9 juillet 1590, sans postérité, selon un accord de Catherine de La Barthe, sa veuve, avec Antoine de Lamezan, seigneur de Bézeril[268].
Il avait épousé **Catherine de LA BARTHE,** fille de Jean de LA BARTHE, seigneur de Montcorneil, et de Brunette ISALGUIER, laquelle Catherine testa le 3 juin 1546, nommant son frère Mathieu de La Barthe, seigneur de Montcorneil, instituant héritiers universels son neveu Odet de Soréac, fils de sa sœur Anne de La Barthe, et son neveu Barthélemy André de Mun, fils de feue Gabrielle de La Barthe, sa soeur[269].

9.8 Madeleine de BEON, elle épousa avant 1537 **Arnaud Raymond d'ANTIST,** seigneur de *Mauzat*[270]*,* dit par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve*,* fils de Jean d'Antist, seigneur de *Mauzan,* Os ou Ost, Miramont, et de Jeanne de Serres.

---

[264] AD. Gers I sup 69 n°3353
[265] AD. Gers I sup 69 n°3353
[266] AD. Gers I sup 69 n° 3263
[267] AD. Gers I sup 69 n°3353
[268] AD.HG 3 E 25117 Valcabrère.
[269] AD. HG notaire Lobeyrie, notaire à Toulouse
[270] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 112 .

9.9 Jeanne de BEON, elle épousa avant le 18 juin 1527 (quittance de dot) **Bernard d'ABERE,** seigneur d'Abère, sa mère Blanche d'ABERE avait donné une procuration le 15 juin 1527[271].

9.10 Marthe de BEON, elle épousa, par contrat du 2 novembre *1541*, **Charles du GARRANE,** seigneur de Pépieux[272], fils de Jean du Garrané, seigneur de Pépieux , il testa le 9 novembre 1553, d'où postérité.[273]

9.11 Marie de BEON dite d'ARMENTIEU, elle épousa par contrat du 28 avril 1529 **Paul de LA BARTHE,** seigneur de Giscaro, fils de Jean de LA BARTHE, seigneur de Giscaro, et de Jeanne Catherine de PEGUILHAN, il testa le 30 décembre 1570, d'où postérité[274].

9.12 Anne de BEON dite d'ARMENTIEU, elle épousa par contrat du 19 octobre 1538 **Amanieu de MONTLEZUN,** seigneur de Las en Pardiac[275] (fils de Jean Sébastien de MONTLEZUN, seigneur de Las, et de Marie de LUPPE de Lasserade[276].) En 1556 Anne d'Armentieu, mère et tutrice de Bertrand de Montlezun, seigneur de Las et Bertrand d'Estangoy, tuteur des enfants de feu Betrand d'Estangoy, d'une part étaient en procès contre Bertrand d'Aure et Bonnet d'Auxion, d'autre part[277] puis le 8 juin 1558, Anne d'Armentieu, veuve, et Bertrand de Montlezun, son fils, seigneur de Las donnèrent quittance de 2 250 livres en déduction de plus grande somme constituée en dot de ladite Anne[278].

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve :
Ne…de BEON qui aurait épousé (vers 1540 ?) Jean de LUPPE, fils de Jean de LUPPE, seigneur de Garané et de Lasseran, et de Marie de MONT de *Plehot.*

Bertrand de BEON eut également un fils naturel **Jean de BEON,** seigneur de *Macabia*, c'est certainement lui qui dit Jean de Béon, seigneur d'Armentieu (erreur) fils de Bertrand de Béon et de Jeanne d'Ornezan (erreur), épousa par contrat 10 mai 1537 **Marie du PUY,** fille de Jean du PUY, seigneur de Caumont, lequel dénombra sa terre en 1539 devant le sénéchal d'Armagnac[279]. André Navelle le dit seigneur de *Macabia* ; le 16 décembre 1534, il avait reçu la terre de *Macabia* de son père Bertrand de Béon, seigneur de La Palu[280], il apparaît comme

---

[271] Maurice Vuillier se référant à BnF, Chérin
[272] AD. Gers I sup 69 ; quittance de dot de 1 438 livres le 9 novembre 154 ;BnF, Chérin
[273] Jacques de Roquemaurel, *Famille du Garrané,* la date du contrat de mariage est problématique.
[274] Le prenom du père et même le patronyme du marié varie selon les sources, O'Gilvy, *op.cit..,* mentionne dans le contrat de mariage de leur fils Jacques, Paul de La Barthe et Marie d'Armentieu. Les données indiquées dans ce document sont celles de la généalogie de la famille de La Barthe
[275] AD. Gers I sup 69
[276] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun,* produisant la preuve.
[277] AD ? Gers B 6
[278] O'Gilvy, *op.cit..,* t.III, p.286
[279] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3263
[280] AD. Gers Vergès I sup 69

seigneur de *Macabie* dans l'acte de mariage de son fils Jacques ce qui permet de dire qu'il s'agit du même Jean.
Leur fils, noble **Jacques d'ARMENTIEU,** seigneur de *Macabia,* épousa *le 2 avril 1566* (ce qui paraît erroné), par contrat 22 août 1576, sa cousine-germaine **Anne de BEON** (voir supra 9.6),

IX Gabriel de BEON, seigneur d'Armentieu, La Palu, Belloc, Maumus
Il fut lieutenant des galères du Roi puis capitaine d'une compagnie de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi ; le 28 septembre 1565, il fit une transaction avec Carbon de La Mazère, seigneur de Gramont, petit-fils de Catherine de Béon, dame de Marrast[281]
Il avait épousé, par contrat du 6 décembre 1556, à Bellegarde, **Catherine de SAINT-LARY,** fille de Pierre de SAINT-LARY, chevalier, seigneur de Bellegarde, Montastruc, lieutenant de 50 hommes d'armes, et de Paule de LA BARTHE[282]. Catherine de Saint-Lary épousa en secondes noces, vers 1575, Pierre d'ARQUIER[283].
Ils eurent[284] :

10.1 Pierre de BEON, qui suit

10.2 Paul de BEON, sieur de Tirac, mourut avant 1589

10.3 Roger de BEON dit d'ARMENTIEU, seigneur de Sémésis (en Saint-Médard, Gers). Le 29 juillet 1597 fut rendue une sentence arbitrale entre Roger de Béon, seigneur de Sémésis, et Louise, sa sœur, et Jean Antoine de Béon, seigneur de La Palu, leur frère (erreur, c'est leur neveu), sur la portion de légitime de feu Paul de Béon, leur frère[285]. Le 18 mai 1626 lui et Carbon Dufaur, seigneur de Mazerettes, faisant tant pour lui que pour son fils Jean Pierre Dufaur, seigneur et baron de Bérat, recouvrèrent 4 000 livres de Jean et Arnaud Guillaume d'Abbadie, frères[286].
Il épousa par contrat du 3 octobre 1599 **Madeleine de LAMEZAN,** fille de Georges de LAMEZAN, seigneur de Mourlan, et de Jeanne MALET, ces derniers mariés par contrat 44 septembre 1583[287]. Madeleine de Lamezan mourut dès 1619 (voir infra)
Ils eurent :

A) Catherine de BEON d'ARMENTIEU, elle épousa par contrat du 15 septembre 1624 **Jean Pierre DUFAUR de COARRAZE,** seigneur et baron de Bérat, fils Carbon DUFAUR, seigneur de Bérat et de Mazerettes, et d'Isabeau de JAUBERT de COARRAZE[288], d'où postérité.

---

[281] AD ? Gers I sup 69
[282] AM. Toulouse, II 134, Bloaise La Mothe, notaire de Montastruc ; un acte du de 1556 AD. Gers I sup 69 n°3334 indique ce mariage et les enfants qui en sont provenus : Pierre de Béon, Roger de Béon, seigneur de Séméris, Louise de Béon, dame de Belloc, Marie et Paule de Béon.
[283] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 248..
[284] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p. 113, qui indique également le second époux de Catherine de Saint-Lary
[285] AD. Gers I sup 69
[286] AD. HG 3 E 25543 L'Isle en Dodon
[287] AD. HG Reg. Ins 8
[288] AD. HG Reg. Ins 23

B) Jean de BEON. En 1619, Roger d'Armentieu et de La Palu, veuf de Madeleine de Lamezan, et son fils Jean d'Armentieu, donnèrent une quittance de 80 livres sur 1 000 livres à François de Saint-Pastour, seigneur de Salerm, Madeleine de Lamezan avait légué la somme de 1 000 livres à Jean de Lamezan, écuyer, fils bâtard de Georges de Lamezan[289].

10.4 Paule de BEON d'ARMENTIEU.

Elle épousa, par contrat du 1er mai 1581, **Jacques de *CASSAIGNES,*** écuyer, seigneur de *Beaulac* (donc Baulat) en Rivière Basse, au comté d'Armagnac, il était assisté de Philippe de Montaut, seigneur de Montaut, baron de Bénac, son oncle maternel, et de Jean de *Cassaignes,* seigneur de *Baulac*[290]. Il s'agit très probablement de la famille de CASSAGNET. Il est possible qu'il y ait une confusion entre Paule et Louise de Béon et entre les dates 1er mai 1581 et 1er mars 1587.

Paule de BEON épousa en secondes noces **Georges de CASTET(S),** seigneur d'Arouille, qui mourut avant 1618[291].

10.5 Françoise de BEON d'ARMENTIEU

Elle épousa, le 27 janvier 1578, **François de LAVEDAN,** seigneur et baron de Montfaucon[292], dit par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fils de Bertrand de LAVEDAN, seigneur de Sauveterre en Rivière Basse , et de Marie de SEDILLAC.

10.6 Louise de BEON d'ARMENTIEU, citée en 1591

Elle épousa par contrat du 1er mars 1587 **Jacques de CASSAGNET,** seigneur de Baulat[293].

X Pierre de BEON dit d'ARMENTIEU, seigneur et baron d'Armentieu, seigneur de La Palu.

Il était sénéchal de Lectoure lors de son mariage.

Né en 1557, il mourut avant le 9 juillet 1590 date d'un accord entre Catherine de La Barthe, veuve d'Antoine de Béon d'Armentieu, seigneur de Noailhan, et Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril (Gers), tuteur des enfants de feu de feu Pierre d'Armentieu, lui-même fils de feu Gabriel d'Armentieu[294]

Il avait épousé, par contrat du 31 décembre 1579, **Marguerite de NOE,** fille de Roger de NOE, seigneur et baron de Noé et de Lisle, et de Gabrielle de CHÂTEAUVERDUN, la mariée était dotée de 10 000 livres plus 800 livres pour les habits, le marié, âgé de 23 ans le 5 octobre 1580, passa un accord légalisé le 6 août 1582. Marguerite de Noé testa le 22 novembre 1638 faisant des legs à ses filles Catherine, femme de Tristan de Verdelin, seigneur

[289] AD.HG 3 E 25 187 L'Isle en Dodon.
[290] BnF, Chérin ; AD. Gers Vergès I sup 69
[291] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 113.
[292] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3268
[293] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3268
[294] AD. HG 3 E 25117 Valcabrère

de Montagut, et Agnès, femme dd'Alexandre de Sérillac, seigneur de Bonas, instituant héritier son fils Jean Antoine[295].
Ils eurent trois enfants, mineurs lors de la mort de leur père, sous la tutelle d'Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, le 28 novembre 1638[296] :

11.1 Jean Antoine de BEON, qui suit

11.2 Catherine de BEON d'ARMENTIEU.
Elle épousa, par contrat du 13 septembre 1609, **Tristan Louis de VERDELIN,** chevalier, seigneur et baron de Montagut, Aventignan (Hautes-Pyrénées), Jaunac, fils de Jean de VERDELIN, seigneur de *Montagut* (Montégut), et d'Isabelle de MONTBETON de Lasseube[297] d'où postérité
Il avait été écuyer de la grande écurie du Roi, il fut maréchal des logis de la compagnie de 100 hommes d'armes du comte de Candale.
Tristan de Verdelin testa le 29 octobre 1639, au château de Montagut en Comminges, disant que restaient 6 enfants de son mariage avec Catherine d'Armentieu, qui avait reçu 6 000 livres de son frère germain Jean Antoine d'Armentieu : Jean Antoine, autre Antoine, Pierre Pol, Jacqueline religieuse aux Ursulines d'Auch, Françoise et Catherine. Il avait fait une donation à son fils aîné Jean Antoine lors de son mariage avec Jeanne de Mun, il avait marié Françoise avec Jean François de Bachos, , sieur de Cierp, elle avait eu 9 000 livres en dot, il avait marié Catherine[298] avec François de Gajan, seigneur de Saint-Arroman, dotée de 6 000 livres, il donna en plus 2 000 livres, il donna à Antoine la seigneurie de Tébiran et celle de Jaunac, plus 3 000 livres, il laissa à Pierre Pol la seigneurie d'Aventignan, il nomma héritier universel son fils aîné Jean Antoine[299].

11.3 Agnès alias **Anne de de BEON d'ARMENTIEU.**
Elle épousa, par contrat du 2 mars 1615, **Alexandre de *SEDILLAC* (SERILLAC),** seigneur de Bonas et de Lartigolle, fils de Jean Georges de *SERILLAC* (SEDILLAC), seigneur de Bonas[300] (Gers) et d'Anne de LA VIOLETTE, d'où postérité[301]. Elle fut le 13 mars 1671 légataire de sa belle-sœur Marguerite de Lasseran (voir infra.)

XI Jean Antoine de BEON, seigneur d'Armentieu, La Palu, Belloc, Moncassin, Maumus. Né posthume en 1590 il testa le 29 juin 1646 disant avoir 12 enfants, 5 fils, François, héritier universel, Pierre, Jean Louis, François, Jean Antoine, et 7 filles, Gabrielle, marié à Pierre du

[295] AD. Gers I sup 69 n°3263 pour le contrat et la suite, contrat de mariage passé devant Vedian, notaire de Mirande, testament devant Lartigue, notaire ; AM. T II 134 pour le mariage.
[296] O'Gilvy, *op.cit.*.
[297] AD. HG Reg. Ins 14 ; AM. Toulouse II 134
[298] Selon Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Ustou,* décembre 2000, se référant à Larcher (*Glanages),* elle épousa par contrat 26 février 1641 Pierre d'Ustou, seigneur d'Huos.
[299] AM. Toulouse II 130
[300] BnF Fr 32298
[301] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 312.

Garrané, seigneur de Pépieux, Isabeau, Françoise, Marie Louise, Jeanne Claire, Cécile, Madeleine Louise, religieuse à Mirande[302], il mourut la même année[303].
Il avait épousé, par contrat du 23 février 1618, **Marguerite de LASSERAN de MASSENCOMME,** dotée de 15 000 livres, Gabrielle de Massencomme donna 5 000 livres à sa nièce Marguerite, fille de François de LASSERAN, seigneur de Massencomme, Montclar, et d'Isabeau de DURFORT de Castelbajac[304].
Marguerite de Lasseran testa, veuve, le 13 mars 1671, nommant ses enfants : Pierre, Jean Louis, François, Jean, Gabrielle, Paule, Isabeau, Marie Louise, Jeanne Claire et Gabrielle, dont 3 mariées et trois religieuses, déclara qu'elle avait fait des avantages à son fils aîné ; Gabrielle, mariée avec Pierre du Garrané reçut 1 000 livres, elle fit des legs à Isabeau mariée avec Pierre Jean d'Arcizas, Jeannette mariée avec Gabriel de Barbe, sieur de Cénac, à Louise d'Arcizas, fille de ladite Isabeau, et à Isabeau de Béon, sa filleule, fille de François, et à Anne de Béon sa belle-soeur[305].
Ils eurent (l'ordre n'est pas celui indiqué dans les testaments):

12.1 François de BEON d'ARMENTIEU, seigneur et baron d'Armentieu et de La Palu, seigneur de Maumus, Castets, etc.
Le 1er novembre 1654, il fit une transaction avec sa mère Marguerite de Lasseran[306] et serait mort en novembre 1670[307], sans postérité
Il avait épousé, par contrat du 23 avril 1651, **Louise de LA TOUR de Lieux,** fille de Charles de LA TOUR, seigneur et baron de Lieux, et de Marthe de NOE[308]. Elle mourut le 19 avril 1667[309].

12.2 Pierre Antoine de BEON, seigneur de La Palu
Le 27 janvier 1682 Pierre Antoine de Béon et Jeanne Françoise de Mauléon rappelèrent que les châteaux et terres de Baluet que ladite dame s'était constitué par leur contrat de mariage ont été vendus depuis. Elle cèda au seigneur de La Palu, son mari, 4 000 livres[310]. Ils moururent sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 1er mars 1679, **Jeanne Françoise de MAULEON de Durban,** fille de feu Timoléon de MAULEON et de Jeanne Rose de MAULEON de Saint-Paul, dotée de 5 000 livres plus 1 500 livres, plus le château de Baluet[311], le mariage fut célébré à Cazères le 3 mai suivant[312]

12.3 Jean Louis de BEON d'ARMENTIEU, seigneur de Belloc
Le 4 février 1651 il était lieutenant-colonel au régiment de la Marine.

---

[302] AD. Gers Vergès I sup 69 ; André Navelle dit 14 enfants
[303] André Navelle, *op.cit.,* II, p.113.
[304] BnF Fr 32297 ; AD. Gers Vergès I sup 69 n°3263
[305] AD.Gers Vergès I sup 69 n°3263
[306] AD. Gers Vergès I sup 69
[307] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[308] O'Gilvy, *op.cit.. ;* AD. Gers Vergès I sup 69 n°3268
[309] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[310] Maurice Vuillier se référant à BnF, Chérin
[311] AD. HG 3 E 16044 Cazères
[312] RP. Cazères

Il épousa **Antoinette de LAUREAC**
Ils eurent une fille :

Anne Marguerite de BEON, née en 1672

Elle épousa, en premières noces, **Jean Louis de SEISSAN**[313], qui serait mort en avant juillet 1691.

Elle épousa, en secondes noces, **François de CASTEX** de Bière et du Barry, d'où Gilles de Castex, sieur du Barry. Gilles de Castex, sieur de Barry était (selon un acte non daté, après 1720, vers 1723 ?) défendeur dans un procès que lui avait intenté François de Béon, seigneur d'Armentieu, La Palu. François de Béon disait être le seul mâle ayant accepté l'hérédité de son oncle héritier de la maison[314]. Cet acte permet de préciser la descendance de Jean Louis de Béon d'Armentieu, qui indique son épouse, sa fille, ses gendres et d'autres membres de sa famille, avec des dates de naissace et de décès.

12.4 François de BEON, qui suit

12.5 Jean Antoine de BEON, seigneur de La Cassagne, de Pontiacq en Béarn
Il fut présent le 17 octobre 1665 au contrat de mariage de son frère François avec Françoise de Moura ; le 12 mars 1696 il fit une donation à son neveu François de Béon d'Armentieu, capitaine au régiment de Guiche[315], il aurait été cité en 1699.
Il avait épousé **Louise d'ARTIGUELOUVE**[316], fille et héritière de noble Jean d'ARTIGUELOUVE et de Jeanne de RAVIGNAN. Elle mourut en la seigneurie de Pontiacq (Pyrénées-Atlantiques) le 11 février 1707, elle avait dénombré cette seigneurie à Pau, le 15 mai 1676, et avait été mariée en secondes noces avec Antoine de Béon de La Palu et testé le 25 novembre 1694[317].

12.6 Gabrielle de BEON d'ARMENTIEU.
Elle épousa par contrat du 18 juin 1643 **Pierre du GARRANE,** seigneur de Pépieux[318]. Tous deux furent cités vivants le 19 mars 1671 dans le testament de Marguerite de Lasseran.

12.7 Isabeau de BEON d'ARMENTIEU.
Elle testa le 28 avril 1665[319].
Elle avait épousé, par contrat du 5 juillet 1647, **Pierre Jean d'ARCIZAS** fils de Denis d'ARCIZAS, seigneur de La Broquère, et de Jeanne Françoise de TOUGES de Noailhan, ils eurent 11 enfants[320], la mariée recevait 2 000 livres de sa mère[321].

---

313 André Navelle, *op.cit..,* t.II, p..113 ; AD. Gers Vergès I 441 n°3234
314 AD. Gers Vergès I 441 n°3234
315 BnF, Chérin
316 AD. Gers Vergès I sup 69
317 Maurice Vuillier se référant à Dufau de Maluquer.
318 AD.Gers Vergès I sup 69 n°3334
319 Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
320 Bourdette, *Les seigneurs d'Arcizas ;* AD. Gers I sup 69 n°3334 dit mariage le 21 juillet 1647
321 AD. HG 3 E 23799 Boussan

12.8Paule de BEON d'ARMENTIEU, elle fut religieuse ursuline à Auch

12.9Françoise de BEON d'ARMENTIEU, elle mourut avant 1650

12.10Marie Louise d'ARMENTIEU, elle fut religieuse clarisse à Mirande

12.11Jeanne Claire de BEON d'ARMENTIEU
Elle épousa **Gabriel de BARBE,** seigneur de Cénac, ils sont cités le 19 mars 1671 dans le testament de Marguerite de Lasseran.

12.12Anne Marie de BEON d'ARMENTIEU, elle fut religieuse à Beaumont de Saillan, nommée dans le testament de sa mère.

12.13 Cécile de BEON, nommée dans le testament de son père.

XII François de BEON de LA PALU, seigneur d'Armentieu.
Il était capitaine dans le régiment de la Marine lors de son mariage. Il testa le 23 mars 1685 au lieu de Cabanac en Bigorre nommant ses 7 enfants[322].
Il avait épousé à Cabanac en Bigorre dans la maison de son beau-père, par contrat du 17 octobre 1665, **Françoise de MOURA,** fille de noble Jacques de MOURA, sieur de Mazerolles, et de défunte Hilaire de SAINT-PAUL[323]. Elle testa, veuve, le 20 mars 1712 nommant ses 7 enfants[324].
Ils eurent[325] :

13.1 François de BEON, qui suit

13.2 Louis de BEON , il fut enseigne au régiment de Guiche.

13.3 Anne Marguerite de BEON

13.4 Pauline de BEON

13.5 Louise de BEON

13.5 Annette de BEON

13.6 Françoise de BEON

[322] BnF, Chérin ;
[323] AD. Gers Vergès I 440 n°3219
[324] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3263
[325] Nommés dans le testament de leur père en 1685 et celui de leur mère en 1712 ; sauf Isabeau qui est nommée dans le testament de Marguerite de Lasseran

13.7 Isabeau de BEON, filleule et légataire de sa grand-mère Marguerite de Lasseran, elle mourut avant 1685

XIII François de BEON, seigneur comte de La Palu, seigneur de Belloc, Moncassin, Armentieu, La Cassagne, Castets, *Ortigos* (Artigaus ?), Mazerolles[326].
Il était capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de Guiche le 5 septembre 1693, puis fut capitaine dans le régiment de Coëtquen, le 6 septembre 1699.
Il testa à Toulouse le 13 août 1737, nommant 9 enfants[327] et mourut le 19 juin 1740.
Il avait épousé, par contrat du 31 décembre 1706, **Catherine de ROLLET,** fille de feu Jean Baptiste de ROLLET, conseiller du Roi, doyen du conseil d'Alsace, et de Marie Véronique de HUG, veuve de Roger de BARRAU, seigneur de Montégut[328], le mariage fut célébré le 25 janvier 1707 à Rouffach[329] (Haut-Rhin).
Catherine de Rollet testa, veuve, le 21 décembre 1744, demandant son inhumation à Moncassin (Gers), nommant ses enfants : François, son fils aîné, Jean Antoine, Nicolas, Jean Louis Joseph et autre Jean Louis Joseph, François Auguste, Marie Marguerite, religieuse, Marie Anne Religieuse[330].
Ils eurent 10 enfants, 9 sont nommés avec leurs qualités dans l'acte du 31 décembre 1706, le 10ème nommé en plus dans le testament de leur père:

14.1 François de BEON, qui suit

14.2 Jean Antoine de BEON. Né à Mirande en 1715.
Il entra au service en 1731 dans la compagnie des cadets gentilhommes à Strasbourg, il termina sa carrière comme maréchal de camp du 3 janvier 1770 jusqu'à 1779 et mourut le 1er décembre 1783. Il avait épousé Thérèse de CAUNET, sans postérité.

14.3 Nicolas de BEON, abbé de Lieudieu, fut aumônier de Madame Adélaïde de France de 1782 à 1789.

14.4 Jean Louis Joseph de BEON, capitaine aide-major au régiment, fut tué le 22 juillet 1735

14.5 autre Jean Louis Joseph de BEON, fut grand-vicaire au diocèse d'Aire

14.6 François Auguste de BEON, capitaine au régiment d'Aquitaine infanterie, commandant le fort d'Hendaye, chevalier de Saint-Louis en 1758.

14.7 Géraud de BEON, lieutenant au régiment de Navarre, mourut avant le 13 août 1737 car il n'est pas nommé dans le testament de son père.

---

[326] Woelmont de Brumagne*, op.cit.,* indique sa carrière militaire et son décès.
[327] AD. Gers AD. Gers I sup 69 n°3263
[328] AD. Gers I sup 69 n°3268
[329] BnF, Chérin
[330] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3263

14.8 Marie Marguerite de BEON, novice à à l'abbaye de Fabas le 21 novembre 1730, comme sa sœur Marie Anne, dotée chacune de 4 000 livres de dot[331], elle fut abbesse des abbayes réunies de Saint-Bernard de Lombez et de Rieunette près de Carcassonne de 1766 à 1790.

14.9 Marie Anne de BEON, religieuse à l'abbaye de Fabas de l'ordre de Citeaux

14.10 Marie Catherine de BEON, elle mourut en 1754[332].
Elle épousa **Louis de LA MOTHE,** seigneur de Saint-Christ, Beauregard, *Bouilh*, fils de Pierre de LA MOTHE, seigneur de Saint-Christ, et de Louise d'ESPOUY de Caubous, il était veuf de Marguerite de Vignes épousée le 3 février 1712, il aurait épousé en 3èmes noces Catherine d'Estaing d'Estampes, en contradiction avec le testament de son père du 13 août 1737 qui la dit veuve de Louis de La Mothe de Saint-Christ.

XIV François de BEON, comte de Béon, seigneur de La Palu, d'Armentieu, de Belloc, Moncassin, etc.
Né le 17 novembre 1707, il était capitaine dans le régiment de Boulonnais le 22 octobre 1751, fit ses preuves le 17 janvier 1756 pour monter dans les carrosses du Roi et obtint les honneurs de la Cour[333].
Il mourut le 5 février 1775 à La Palu.
Il avait épousé, par contrat du 20 juin 1735, au château de Troncens, en Pardiac, **Anne de PUYBERAIL de Troncens,** fille de feu Annet de PUYBERAIL, seigneur de Troncens, et de Paule (alias Anne) de MONTLEZUN de Saint-Lary[334].
Ils eurent :

15.1 François Frédéric de BEON, qui suit

15.2 Marie Jeanne Paule Josèphe de BEON. Elle mourut le 20 octobre 1783 à Toulouse.
Elle avait épousé, par contrat filiatif en 1765, **Jean Jacques de BOSSOST de Bazillac d'Espagne,** marquis de Campels, vicomte de Couserans, seigneur de La Mothe Gondrin, Bilhères, Ugnounas, Tostat, Marsac, etc., fils de Jean Denis de BOSSOST, marquis de La Mothe Gondrin, seigneur de Bazillac, et de Catherine Henriette du BOUZET[335], d'où postérité.

15.3 Jean Antoine de BEON.

---

[331] AD.HG 3 E 25697 Saint-Frajou, 27 novembre 1735
[332] AD. Gers I sup 69 316 qui indique les 2 premiers mariages de Louis de La Mothe
[333] Maurice Vuillier se référant à Courcelles
[334] BnF, Chérin ; AD. Gers Vergès I sup 69
[335] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond. ; Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bossost,* produisant les preuves.

Dit par Woelmont mort jeune, s'il n'y a pas d'erreur sur le prénom il pourrait être celui à qui se rapporte ce qui suit :
Le 27 mai 1797, eut lieu la cession d'une créance de 250 000 livres tournois au comte François Frédéric de Béarn Béon, par succession de feue Thérèse Cauvet, épouse de Jean Antoine de Béon, vicomte de Béon, *maréchal de camp,* cette somme provenait du contrat de mariage passé à Port-au-Prince, le 16 juillet 1763, entre Jean Antoine de Béon et Jeanne Cauvet[336], l'acte ajoute que la somme fut donnée après la succession de Boynes, par arrêt du parlement de Paris du 7 juillet *1787*(probablement 1797.)
Entre 1792 et 1802, figurent vingt pièces concernant cette créance de 250 000 livres, dont une lettre de Madame de Boynes à Charlotte de Béon[337].

15.4 Marie Catherine de BEON, elle mourut jeune.

XV François Frédéric de BEON, comte de Béon, seigneur d'Armentieu La Palu.
Sa biographie ainsi que celle de sa femme et de son fils, figurent dans les *Archives Villette,* avec le titre François Frédéric de Béon Béarn, les donn »ées non référencées proviennent de ce document.
Baptisé à Mirande le 5 février 1754[338], capitaine au régiment du Roi, fut admis à monter dans les carosses du Roi en 1780, émigré en août 1791, fut un des chefs de l'armée royale à Quiberon, il mourut le 12 août 1802 à l'Ile de la Trinité, ce décès est rapporté par les *Archives Villette[339].*
Il avait testé une première fois le 25 juillet 1791, en faveur de sa femme Charlotte et de son fils Henri[340].
Il avait testé, uine autre fois, le 24 juin 1801 en faveur de sa femme, Charlotte, et de son fils Henri, et fit une addition en faveur de sa maîtresse anglaise Miss Marie Madocks, et de l'enfant dont elle était enceinte[341], l'enfant bâtard mourut à sa naissance.
Il avait épousé le 23 janvier 1776, Marie Madeleine **Charlotte de BEON de CAZAUX,** fille de Gabriel Guillaume, marquis de BEON de Massès de Cazaux, et de Madeleine Christine de LOMBARD de Montauroux, le contrat de mariage avait été passé la veille[342], d'où un fils François Henri dit de BEARN (pour rappeler une ascendance de la famille de Béon), comte de Béon. Elle épousa en secondes noces par contrat du 2 mai 1808 Prosper, comte d'Hautpoul, seigneur de Félines[343]. Charlotte de Béon était née le 17 novembre 1757[344], et elle mourut à Carcassonne le 12 juillet 1818.

---

[336] *Archives Villette,* liasse 202, acte 196, Sonnet et Cartel, notaires à Saint-Domingue ; la qualification maréchal de camp se rapporte à son père.
[337] *Archives Villette,* liasse 202, pièrs 196 bis.
[338] BnF, Chérin ; *Archives Villertte,* liasse 228, dit qu'il fut baptisé ce jour-là.
[339] *Archives Villette,* liasse 202, acte 366.
[340] *Archives Villette,* liasse 202, acte 437.
[341] *Archives Villette,* liasse 202, acte 436.
[342] *Archives Villette,* liasse 228, Jean Baptiste Siau, notaire à Esperaza.
[343] Archives de Maurice Vuillier pour ce qui le concerne ; *Archives Villette,* liasse 202, acte 462, Jean Marier Sarraut, notaires à Toulouse..
[344] *Archives Villertte,* liasse 228.

Le 17 août 1801, Charlote de Béon et Frédéric de Béon reçurent un refus d'être rayés de la liste des émigrés et leurs biens restèrent confisqués[345].
François Frédéric de Béon et Charlotte de Béon eurent :

XVI François Antoine Henri dit de BEARN, comte de Béon.
Il naquit au château de La Palu, le 4 mars 1779, fut ondoyé 2 jours après et baptisé le 17 juin 1781, à Moncassin[346].
Il était paralysé et muet[347].
Il mourut à Limoux, interdit, le 18 décembre 1820, sans postérité[348].

Branches issues des seigneurs de SERE

Le rattachement de la branche des seigneurs de La Barthe dont sont issues celles des seigneurs de Bière et de Birac, est hypothétique[349], le rattachement de la branche des seigneurs de Bière à celle des seigneurs de La Barthe bien que probable n'est pas prouvé. Le rattachement de la branche des seigneurs de Birac à la branche des seigneurs de La Barthe et de Bière est prouvé.
Seigneurs de La Barthe et de Bière

Seigneurs de Bière, issue de celle des seigneurs de La Barthe

Seigneurs de Birac, issue de celle des seigneurs de La Barthe

Seigneurs de Massès, le rattachement à celle des seigneurs de Sère n'est pas prouvé, en sont issues celles des seigneurs de Bézian et de Lartigue ; celle des seigneurs de Cazaux et celle des seigneurs de Bouteville

III
Seigneurs de La Barthe et de Bière

Cette branche aurait pour auteur Arnaud Guilhem de Béon, présumé fils de Pierre III de Béon, seigneur de Sère, degré IV. Les preuves relatives aux premiers degrés de cette branche n'ont pas été fournies par Maurice Vuillier ; on trouve par ailleurs un essai de filiation de cette branche qui dit que l'on croit sortie des seigneurs d'Armentieu selon cet essai[350] (première contradiction.)
Certains de ses membres sont confondus avec ceux de la branche des seigneurs de Bière
Certaines preuves trouvées dans l'annexe de la généalogie permettent de corriger et compléter cette généalogie avec des preuves.

---

[345] *Archives Villette,* liasse 202, acte 308.
[346] *Archives Villette,* liasse 202, acte 364.
[347] *Archives Villette,* liasse 228.
[348] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[349] André Navelle, *op.cit..,* t.II, récuse à juste titre la généalogie publiée par le marquis d'Aubais
[350] AD. Gers I 441 n°3326, 1440 à 1563

Généalogie établie par M. Vuillier

V Arnaud Guilhem de BEON**,** seigneur de La Barthe, cité en 1413 à Vic-Fezensac, père de

VI *Bertrand* de BEON, seigneur de La Barthe (en Montesquiou d'Anglès)
Père de :

7.1 Jean de BEON**,** qui suit.

7.2 Pierre de BEON, auteur de la branche des seigneurs de Bière

7.3 Mondine de BEON**,** elle épousa (vers 1480 ?, anachronique) Bernard de FOIX, seigneur de Riguepeu

7.4 Gaston de BEON père de Jean de BEON

VII Jean de BEON. Il testa en 1506.
Il aurait épousé Rose de LOMAGNE.
Ils eurent:

8. Jean de BEON qui suit.

VIII Jean de BEON, seigneur de La Barthe, de La Mothe dans Poy Loubon, sieur de Bière
Il épousa en premières noces, vers 1505, Béatrix de SEDIRAC de Saint-Guiraud
Il épousa, en secondes noces le 29 décembre 1512, Antonie de LA ROQUE de Saint-Orens.
Enfant du 1er lit :

9.1 Amanieu de BEON**,** seigneur de La Barthe, père de Jacques de BEON, seigneur de La Barthe, coseigneur de Tournons, mort sans postérité

Du second lit :

9.4 Jean de BEON dit le cadet de Bière, seigneur de La Barthe de Bière

IX Jean de BEON, cadet, sieur de La Barthe, Bière. Cité en 1555 et 1572
Il avait épousé, le 12 novembre 1532, Catherine de LA ROQUE de Scieurac**,** fille de Bernard de LA ROQUE, seigneur de Scieurac, et de Rose de Castets
Ils eurent:

10.1 Alexandre de BEON

10.2 Fabien de BEON ?

10.3 Thibaut de BEON, qui suit

10.4 Pierre de BEON, auteur de la branche des seigneurs de Birac, Antras

10.5 Jean de BEON

X Thibaut de BEON, sieur de La Barthe, Bière. Né en 1539, il testa le 26 juillet 1587.
Il avait épousé, vers 1565, Françoise de MONDENARD, fille de Jean de MONDENARD, seigneur de Roquelaure et d'Anne de BARRAU.
Ils eurent : Gabriel de BEON, cité en 1587

Généalogie proposée

La numérotation Jean II, Jean III, etc., est celle d'André Navelle.
Le rattachement n'a pas été trouvé (Arnaud Guilhem de Béon, seigneur de La Barthe, cité en 1413 ? ou Bernard ?)

VI (?, selon la chronologie supposée) **Bernard de BEON**, damoiseau, seigneur de La Barthe (en Montesquiou d'Anglès, devenu Montesquiou, à 4 km de Castelnau-d'Anglès, Gers)
Le 24 décembre 1452, Bernard de Béon, seigneur de La Barthe d'Anglès, marié avec **Navarre de *Grand Germont*** *(Gramont ?)* fit un legs à son fils Bernard, à Pierre son fils, à Jean, et institua Jean son héritier, nomma exécuteurs testamentaires Georges de Montesquiou, et Béraud de Marrens[351]. Le 8 juin 1453, eut lieu l'expédition du testament de Bernard de Béon, damoiseau (fils d'autre Bernard, incertain selon la source) par lequel il avait légué 25 écus à son fils Bernard, héritier particulier, et institué héritier universel Jean de Béon, aussi son fils légitime[352].
Ils eurent :

7.1 Jean de BEON, qui suit

7.2 Bernard de BEON qui pourrait être Berdot (diminutif de Bernard) de Béon, sieur de La Barthe. En 1477 il cita ses enfants, Jean, Georges et Marie[353].
D'une alliance inconnue il eut :

A) Jean de BEON, qui pourrait-être Jean de Béon, seigneur de La Barthe qui épousa, par contrat de mariage du 7 juin 1517, Bourguine de La Barthe, fille de Bertrand de La Barthe de Giscaro (et de Sibylle de Mona), assistée de Jean de La Barthe de Giscaro, dotée de 300 écus[354] . Les autres généalogies mentionnent que la filation a été continuée par Jean de Béon époux d'Antonie de La Roque, mais elles ne paraissent pas prouvées.

[351] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3351, Jean de Costa, notaire.
[352] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3254
[353] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3351
[354] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3263, n°3351, n°3353

B) Geaoges de BEON

C) Marie de BEON

7.3 Pierre de BEON, qui serait l'auteur de la branche des seigneurs de Bière.

VII Jean I de BEON, seigneur du château de La Barthe, dans la juridiction de Montesquiou d'Anglès.
Il pourrait être le fils de Bernard et de Navarrine de *Grand Germont.* Il donna une reconnaissance de dot, le 3 janvier 1482 (n.st), ayant épousé **Clarmontine de CHELLE,** du lieu de Chelle, habitante au diocèse de Tarbes, il reconnut la dot sur le moulin de La Barthe et sur les forêts lui appartenant le tout situé en Montesquiou[355]. Le 20 juin 1485, il fut témoin du contrat de mariage de Bertrand de Montesquiou, seigneur de Lautrec avec Anne de Podenas[356].
Il testa le 25 janvier 1486, nommant sa femme Clarmontine de Chelle, ses filles Catherine, Françoise et Jeanne de Béon, et faisant héritier son fils **Jean de Béon marié à Bertrande de Montesquiou, fille de Pierre**[357]. Clarmontine de Chelle et Jean de Béon, son fils firent une vente le 24 novembre 1491 à Catherine d'Astarac, dame de Montclar[358]
Ils eurent :

8.1 Jean de BEON

8.2 Catherine de BEON

8.3 Françoise de BEON

8.4 Jeanne de BEON

VIII Jean II de BEON, seigneur de La Barthe.
Il épousa dès 1486 **Bertrande de MONTESQUIOU,** fille de Pierre d Montesquiou.
Ils pourraient être les parents de :

IX Jean III de BEON, seigneur de La Barthe, de La Mothe dans Poyylebon (à 4 km de Montesquiou), sieur de Bière.
Il mourut avant le 14 décembre 1543, date à laquelle ses fils Bertrand et Jean se déclarèrent ses héritiers,
Il avait épousé en premières noces **Marguerite Béatrix de SEDIRAC de Saint-Guiraud**

[355] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3353 qui dit contrat de mariage ; n°3263 et n°3351 qui disent reconnaissance de dot.
[356] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[357] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3351
[358] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3351

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 29 avril 1512, **Antonie de LA ROQUE,** sœur de François de La Roque, seigneur de Saint-Orens[359].

Enfant du 1er lit :

9.1 Amanieu de BEON, seigneur de La Barthe, d'une alliance inconnue il eut :
Jacques de BEON, seigneur de La Barthe, coseigneur de *Tournons* (Tournans)

Enfants du second lit :

9.2 Jean de BEON, qui suit.

9.3 Bertrand de BEON, seigneur de La Mothe en Pardiac, dit le capitaine La Barthe. Il était fils de Jean de Béon et frère puîné de Jean de Béon. Le 14 décembre 1543 Bertrand de Béon et son frère Jean de Béon de La Barthe, baronnie de Montesquiou d'Anglès, prirent la qualité d'héritiers de leur père commun et arrentèrent un bois appelé le bois de La Barthe[360] Bertrand de (Béon) de Bière apparaît en premier dans un acte avec son frère Jean, ils sont dits fils du même père (ce qui sous-entend peut-être qu'ils sont frères germains et non utérins, mais cela n'apparaît pas dans d'autres actes)
Il avait épousé, par contrat du 3 décembre (alias février) 1543, **Aubriette de VIELFORT**, fille d'Aimery (alias François) de VIELFORT, seigneur d'Arroques et Marguerite de LA BARTHE[361].
Aubriette de Vielfort est très probablement celle qui épousa dès 1553 Jean de Béon de Bière, fils de Jean de Béon, seigneur de Bière et de Marguerite de Marrens

9.4 peut-être Bellegarde de BEON.
Elle avait épousé **N… de SAINT-GRESSE,** d'où François de Saint-Gresse qui transigea le 28 mai 1582 contre Bertrand de Béon, coseigneur de Bière, sa mère était fille de Jean de Béon, coseigneur de Bière, Jean de Benque, seigneur de Pujos, beau-frère du sus-dit, il demandait la légitime de sa mère[362].

IX Jean IV de BEON, dit le cadet de Bière, seigneur et baron de La Barthe (sans juridiction), et de Bière.
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il serait cité en 1555 et en 1572.
En 1550, il dénombra et rendit hommage au roi pour le fief de La Barthe en Montesquiou et Pouylebon[363], puis en 1552 dit Jean de Béon, seigneur de La Barthe sans juridiction, avec les

[359] André Navelle, *op.cit..,* t.II, p. 117, Cazaux, notaire à La Roque Fimarcon ; André Navelle indique les deux épouses de Jean III de Béon et leurs fils Amanieu, avec son fils Jacques, et Jean IV avec ses deux fils Thibaut et Pierre.
[360] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3353
[361] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3353, n°3263 et n°3254
[362] AD. Gers Vergès I sup 69 n°333
[363] AD. Gers Vergès I sup. 69 n°3353

fiefs et rentes et moulin ainsi que sur des terres le tout situé dans la juridiction de Pouylebon rendit hommage[364]
Le 25 janvier 1554, Jean de Béon dit de Bière, juridiction de Lauraët, fit une vente avec son fils Thibaud, autre contrat de vente le 23 août 1554[365]
Il avait épousé par contrat du 3 mai 1532 au lieu de *Basan,* diocèse d'Auch, ***Catherine de SIEURAS*** dite la Poutous, fille de noble Jourdain de SIEURAS, seigneur dudit lieu, assistée de son frère germain Aymeric de Siuras[366], elle serait en réalité ***Catherine de LA ROQUE,*** fille de Bernard de LA ROQUE, seigneur de Scieurac, et de Rose de CASTET[367]. On trouve, le 1er décembre 1547, une reconnaissance dotale consentie par Jean de Béon, seigneur de La Barthe, en faveur de Catherine de La Roque de Saint-Orens[368]. Le 2 février 1548 Catherine de La Roque de Saint-Orens, épouse de Jean de Béon, seigneur et baron de La Barthe et Bière, par son testament mystique nomme sa fille Gabrielle de Béon, nouvelle née, Jean, Thibaut et Jean de Béon, ses fils[369]
Ce contrat de mariage fut exhibé par Joseph de Béon, sieur de Bière, à la réquisition d'Alexandre de Béon, le 14 décembre 1634, ceci indique que Joseph (de Béion) de Bière appartenait à la même lignée qu'Alexandre de Béon, inconnu dans cette lignée.
Ils eurent :

10.1 Thibaut de BEON, qui suit.

10.2 Jean de BEON de La Barthe

10.3 Pierre de BEON, auteur de la branche des seigneurs de Birac, il n'est pas cité dans le testament de sa présumée mère, y aurait-il une erreur de lecture ?, Jean au lieu de Pierre[370], il est authentifié par ailleurs comme frère de Thibaut.

10.4 Gabrielle de BEON, née en 1548.

X Thibaut de BEON, seigneur de Bière (en Lauraët Gers).
Le 23 août 1564 il ratifia un contrat de vente[371]. Il est cité en 1587 avec son frère germain Pierre de Béon[372] (seigneur de Birac), il donna une reconnaissance dotale le 6 juillet 1587 et testa le 27 juillet suivant, nommant sa femme et instituant héritier Gabriel de Béon, son fils[373].

---

[364] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3328
[365] BnF Fr 32297
[366] AD. Gers Vergès I 436 n°3300
[367] Catherine de La Roque fille de Bertrand de La Roque, de la famille des seigneurs de Scieurac, et de Rose de Castet, confessa le 1er décembre 1547 avoir reçu d'Antoine de La Roque, sieur de Scieurac, son frère, ce qui lui était dû par son contrat de mariage retenu par Barrière, notaire de Roquebrune ; *Revue de Gascogne,* 1450-1547, généalogie de la famille de La Roque, sieurs de Scieurac. Cette source est incertaine.
[368] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3327 et n°3328
[369] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[370] André.Navelle, *op.cit..,* t.II, p. 117 mentionne Thibaut et Pierre, lequel Pierre est père de Blaise, Paul et Joseph que l'on retrouve biens dans la branche des seigneurs de Birac.
[371] BnF Fr 32297
[372] BnF Fr 32297, contrat de mariage de Pierre de Béon du 9 avril 1587 avec Louise de Barrau, assisté de son frère germain Thibaud de Béon
[373] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3327, n°3328

Il fut cité le 3 septembre 1666 dans les preuves de noblesse d'Antoine de Béon, sieur de Verduzan, descendant de Pierre de Béon, seigneur de Birac, frère de Thibaut de Béon, écuyer, sieur de Bière, maréchal de logis de la compagnie de M. de Montespan, qui testa le 12 octobre 1592 instituant héritier son frère Pierre de Béon, sieur de Bière , qui avait épousé Louise de Barrau[374].
Il avait épousé avant 1587 **Françoise de MONDENARD,** dite par Maurice Vuillier fille de Jean de MONDENARD, seigneur de Roquelaure, et d'Anne de BARRAU, la preuve n'est pas fournie.
Ils eurent :

11 Gabriel de BEON, sans descendance.

IV
Seigneurs de Bière

Son auteur Pierre de Béon, seigneur de Bière (en Lauraët, Gers) pourrait être le fils de Bertrand de Béon, seigneur de La Barthe, cité dans le testament de celui-ci.

VII Pierre de BEON, seigneur de Bière. Il mourut avant le 19 août 1512 (voir infra)
Pierre de Béon et Catherine de Bière, sa femme, testèrent en février 1494 (alias 1506, testament collationné le 19 août 1512), instituant pour héritiers leurs fils Gaston et Jean de Béon, à parts égales[375].
Il avait épousé **Catherine de BIERE,** fille du sieur de Bière.
Ils eurent :

8.1 Gaston de BEON

8.2 Jean de BEON, qui suit

Des actes de 1515 font apparaître Jean de Béon de Bière, héritier de Pierre, comme neveu d'Amanieu de Montesquiou, puis en 1524 et 1525 Jean de Béon de Bière, époux de Marguerite de Marrens apparaît comme fils de Jean, **ce qui montre qu'il y a eu deux Jean de Béon de Bière successifs.**

VIII Jean de BEON, seigneur de Bière.
Le 6 mars 1515, comme héritier de feu Pierre de Béon il donna une procuration ainsi qu'Amanieu de Montesquiou, seigneur de Montesquiou, dont il était le « neveu », époux de Jacquette du Faur, pour vendre la place de Lauraët, pour payer des dettes[376] puis, le 10 mai 1515, il fit un achat à Jean de Montesquiou, archidiacre de Pardiac[377].
La relation de parenté de Jean de Béon et d'Amanieu de Montesquiou n'apparaît pas dans la généalogie Montesquiou, il ne peut être le neveu d'Amanieu dans le sens classique ni comme petit-fils en raison de la chronologie, la chronologie ne permet pas non plus qu'il soit le neveu

[374] AD. Gers Vergès I 440 n°3341
[375] AD. Gers Vergès I sup 69 ; AD. Gers I sup 69 n°3333 et n°3254
[376] AD. HG B 16
[377] AD. Gers Vergès I sup 69

de Jacquette du Faur épouse d'Amanieu de Montesquiou. On connaît des cas dans lesquels deux beaux-frères ou deux cousins sont dits oncle et neveu, il est possible que nous soyons dans un de ces cas.
Jean de Béon apparaît avec son fils en 1524 et 1525 (voir supra)
D'une alliance inconnue, il eut :

9.1 Jean de BEON, qui suit

9.2 probablement Jeanne de BEON.
Fille de Jean de Béon, seigneur de Bière, elle épousa, le 17 septembre 1527, **Georges de MONTESQUIOU de *Pouylebon,*** fut présent Jean de Béon, seigneur de La Barthe. Elle pourrait être située au degré suivant si Jean de Béon avait épousé, vers 1512, Marguerite de Marrens.

IX Jean de BEON, coseigneur (puis seigneur) de Bière. Né vers 1490 (?)
Le 9 décembre 1520, il donna quittance d'une partie de la dot de Marguerite de Marrens à Jean de Marrens dit le cadet de Montgaillard[378]
En 1524 Jean de Béon, coseigneur de Bière, fils de Jean de Béon**,** fut poursuivi pour le meurtre de Dominique Abeille, prêtre de Montesquiou, le 8 septembre 1525 par une transaction entre Jean de Béon, et autre Jean de Béon, père et fils, d'une part, et Pierre Abeille, pour raison du meurtre de Dominique Abeille, prêtre qui aurait diffamé Marguerite de Marrens, femme dudit Jean de Béon, et l'aurait proclamée adultère, il fut convenu que ledit Jean de Béon père, serait tenu de fonder deux messes pour l'âme du défunt, ledit Béon serait tenu de donner annuellement 25 écus[379]. C'est probablement lui qui, le 17 septembre 1527 fut présent au contrat de mariage de Thibaut de Marrens, fils de Jean, avec Jeannette de Lomagne[380]. Jean de Béon, sieur de Bière rendit hommage le 4 avril 1529 à Jean, baron de Montesquiou, sénéchal d'Aure, le même jour Jean de Béon de La Barthe rendit hommage[381], cet acte montre bien que l'on avait deux Jean de Béon, contemporains dont l'un était sieur de Bière, l'autre devait appartenir à la branche de La Barthe. Le 31 mai 1530 il donna une autre quittance à Jean de Marrens fit le cadet de Montgaillard[382].
Il épousa dès 1517, **Marguerite de MARRENS,** fille de Jean de MARRENS qui fut en mars 1518 parrain de son petit-fils Jean de Béon (voir infra).
Ce n'est pas lui qui épousa en secondes noces en 1543 Aubriette de Vielfort mais Bertrand de Béon dit le capitaine La Barthe, fils de Jean, seigneur de La Barthe. On trouve cependant un acte de 1553 disant Aubriette de Vielfort femme de Jean de Beon dit Bière, qui ne peut-être le père de Rose de Béon car celui-ci mourut dès 1546 (voir infra), probablement devenue veuve de son premier mariage avec Bertrand de Béon épousa-t-elle Jean de Béon fils de Marguerite de Marrens.
Ils eurent :

---

[378] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[379] AD. Gers Vergès I 436, n°3223,n°3283
[380] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[381] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[382] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334

10.1 Jean de BEON, qui suit.

10.2 très probablement Bertrand de BEON, seigneur de Bière.
Il reçut le 9 février 1546, une quittance de sa sœur Rose de Bière, épouse de Jean de Baget, sur les biens de Jean leur père[383]. Il faut remarquer que c'est lui et non son frère Jean, qui paraît être l'aîné, qui reçut la quittance, son frère était probablement absent. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il aurait épousé **Sicarde de RACHET.**

10.3 Rose de BEON, elle épousa dès 1546 **Jean de BAGET** (supra.)

La lignée fut prolongée très probablement par Jean de Béon, fils d'autre Jean, car de lui provient Jean de BEON, seigneur de Bière qui épousa en 1571 Louise de Montesquiou, mais l'acte de mariage de ceux-ci ne fait pas apparaître le nom du père de l'époux.

X Jean de BEON, seigneur de Bière.
Baptisé en mars 1518, son parrain fut son grand-père Jean de Marrens, l'acte fut requis par Alexandre de Béon, petit-fils dudit Jean[384], la chronologie montre que c'est très probablement du baptisé qu'il s'agit.
C'est très probablement lui qui épousa avant 1553 **Aubiette ou Aubriette de VIELFORT,** si comme nous le pensons elle est celle qui épousa en premières noces Bertrand de Béon de La Barthe, elle est fille de François alias Aimery (alias François) de VIELFORT, et de Marguerite de LA BARTHE (voir supra La Barthe)**.** Le 20 avril 1553 Aubiette de Vielfort, femme de Jean de Béon dit Bière appelant du juge ordinaire de Montesquiou et Jean de Montesquiou, chevalier, seigneur dudit lieu et sénéchal d'Aure, appela le procureur du roi vus les plaids faits le 22 mars précédent, pour raison de sa dot, elle fut renvoyée et condamnée[385].
Ils eurent :

11.1 Jean de BEON, qui suit

11.2 Anne de BEON, épouse en secondes noces de François de Béon, qui fit un accord, le 4 mars 1571, avec Jean de Béon, seigneur de Bière, au sujet de sa dot sur les biens paternels et maternels[386]
Elle avait épousé **François de BEON,** seigneur de Bassabat, fils de Jacques de BEON, seigneur de Sère, Bassabat, et de Marguerite ISALGUIER, sa seconde épouse, le marié avait épousé en premières noces par contrat 13 décembre 1556 Catherine de TERSAC (voir supra, seigneurs de Sère.)

XI Jean de BEON, seigneur de Bière.

---

[383] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[384] AD. Gers Vergès I sup 69
[385] AD. Gers Vergès I 437 n°3285
[386] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334, du Prat, notaire

Le 25 septembre 1604, Jean de BEON, seigneur de Bière, et Louise de Montesquiou, son épouse vendirent des pièces nobles dans Bière pour payer la légitime de Catherine de Béon, leur fille, religieuse[387].

Il épousa par contrat du 14 mars 1571 **Louise de MONTESQUIOU, fille, probablement naturelle,** de feu Jean de MONTESQUIOU, baron de Montesquiou et de Lauraët (et de Marie de BEHELA sa concubine), du consentement de Fabien de Monluc, seigneur et baron de Montesquiou, et d'Anne de Montesquiou, sa femme, tous les actes nomment seulement son père, l'un d'eux dit qu'il serait essentiel d'avoir ce contrat pour savoir de qui le marié était le fils[388] et La Plagne Barris précise qu'elle est une fille naturelle. Si elle n'est pas une fille naturelle de Jean, baron de Montesquiou, sa mère est Gabrielle de Villemur.

Ils eurent :

12.1Fabien de BEON, qui suit

12.2 Alexandre de BEON, sieur de Bière

Le 25 décembre (*1528,* erreur pour 1628), il racheta les biens vendus en 1604 avec faculté de rachat par Jean de Béon et Louise de Béon, ses père et mère[389]

Il avait épousé **Anne d'ASSALIT,** fille de Pierre d'ASSALIT, lieutenant général civil et criminel au sénéchal de Carcassonne et de Jeanne de FIGUIERES, veuve avec enfant de René d'AURIOL, écuyer, baron de Roumens, épousé par contrat 11 juin 1597 à Carcassonne, elle testa le 13 janvier 1651[390].

Ils auraient eu, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve :

Alexandre de BEON, sieur de Bière qui épousa, en 1650, **Anne DANTE,** ceux-ci eurent une fille **Anne Marguerite de BEON** qui épousa vers 1680 **François DUBARRY,** juge royal de Barran, fils d'Arien DUBARRY et de Jeanne de *SAINTE-VIE.*

11.3 Catherine de BEON, elle était religieuse en 1604.

11.4 probablement Andrée de BEON.

Elle épousa, par contrat du 15 avril 1583, au château de Montesquiou, **Jean Antoine de BORDES,** coseigneur du Haget en la baronnie de Montesquiou d'Anglès, elle était assistée de Jean de Bière, sieur de Bière et de Louise de Montesquiou, elle était dotée de 3 000 livres[391], le futur marié est dit par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fils de Jean de Bordes et d'Anne de Peyragude.

Le contrat ne précise pas que Jean de Béon et Louise de Montesquiou étaient ses parents, nous l'avons donc située à ce degré pour respecter la chronologie, toutefois il n'est pas impossible qu'elle soit située au degré suivant et que le mariage ait eu lieu plus tard.

---

[387] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3327, n°3334

[388] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3333, n°3334, n° 3254, n°3327 ; La Plagne Barris

[389] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3327

[390] Woelmont, *op.cit.,* qui dit qu'elle eut de sa seconde union Jean Antoine de Béon, seigneur de Bière et de Verduzan, ce qui est une confusion.

[391] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3325

XII Fabien de BEON, écuyer, seigneur de Bière (en la paroisse de Chabrac, Charente). A noter que cette branche fut qualifiée d'un lieu de Bière en Angoumois, différent du lieu de Bière en Astarac.
Né vers 1572, il fut gouverneur de Chabanais, il habitait Etagnac (Charente). Le 1er février 1617, il acheta des biens de la Maison de Faugères, en tant que sieur de Bière[392], puis le 30 juin 1618, il céda à son frère Alexandre, ses droits de légitime sur Bière, lequel, le 10 juillet 1618, céda des droits à Dominique Bertin[393]. Le 7 avril 1625, il fut dispensé du service de ban et d'arrière ban attendu que son fils était au service du roi sous la charge du seigneur comte de Carmaing[394]. Le 30 janvier 1637, il fonda et dota une chapelle domestique à Bière[395]. Le 19 mai 1639, étant capitaine, il fut dispensé du service du ban et de l'arrière ban attendu qu'il était presque septuagénaire et infirme ayant été blessé d'une balle à la cuisse au siège d'Epernay, servant dans la compagnie des gens d'armes de M. le Maréchal de *Brison*[396] (Biron ?)
Il testa le 18 septembre 1640, déclarant avoir été marié à feue Paule de Gaubert, et avoir pour enfants, Charles, Alexandre, Suzanne, Marie et Madeleine de Béon, il donna à son fils aîné Charles, la métairie et maison noble de Bière et d'autres biens[397]
Il avait épousé, par contrat du 3 juin 1612, **Paule de GAUBERT,** fille de Charles de GAUBERT, écuyer, sieur du Poirier, et de feue Marguerite du ROUSSEAU, demeurant au lieu noble du Poirier, paroisse de Verneuil, juridiction de Chabanais[398], elle mourut avant le 18 septembre 1640 (supra.)
Ils eurent[399] :

13.1 Charles de BEON, qui suit

13.2 Alexandre de BEON

13.3 Suzanne de BEON, née le 22 mai 1615

13.4 Marie de BEON, elle fut inhumée le 8 mars 1670 à Etagnac, âgée de 65 (?) ans, veuve de **Guillaume POUCHAT,** du bourg d'Etagnac

13.5 Guyonne de BEON, née le 23 août 1620, elle mourut avant 1640.

13.6 Madeleine de BEON, baptisée à Etagnac le 23 septembre 1626, elle épousa **N…PLUMENT,** sieur de Rochefaud

---

[392] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[393] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3327
[394] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[395] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[396] AD. Gers Vergès I sup 69, n°3334
[397] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[398] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[399] Nommés par Nadaud, *op.cit..,* t.I, p.178 ; une partie des données, non référencées dans le texte provient de cette source

13.7 Marie de BEON, qui se fit religieuse clarisse à Limoges en 1638, soit elle soit sa sœur homonyme n'est pas nommée dans le testament de son père.

XIII Charles de BEON, seigneur de Bière.
Né le 13 octobre 1613, il fut gouverneur de Chabanais. Le 21 mars 1648, il fut maintenu noble malgré l'action des habitants de Chabrac, sur preuves de noblesse par titres de 1514[400] .
Le 21 juillet 1686, ses biens furent partagés entre ses enfants(voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 16 juin 1642, **Louise de TUSSEAU,** fille de François de TUSSEAU, chevalier, seigneur baron de Maisontiers, et de Marguerite BONNIN de Messignac[401].
Ils eurent (cités infra.) :

14.1 Alexandre de BEON de Bière.
Il fut baptisé le 30 mai 1649, la marraine fut Marguerite Raynier, dame de Maisontiers[402]

14.2 Jean de BEON, qui suit

14.3 Louise de BEON de Bière,
Elle épousa, le 9 mai 1694, dans l'église d'Etagnac, **Christophe de LA BORDE,** sieur de La Borderie, paroisse de Blond ; c'est peut-être elle qui épousa, donc en secondes noces, le 6 février 1700, dans l'église d'Etagnac, **François VERGNAUD,** sieur de Saint-Hilaire, paroisse de Biennac

14.4 Suzanne de BEON de Bière.
Née en 1648, elle mourut le 30 novembre 1721, âgée de 73 ans.
Elle épousa, le 6 novembre 1687, **Jean LE BRET,** écuyer, seigneur de Puycheny, fils de Pierrre LE BRET, seigneur de Vallanie, et de Marie DARDONNEAU

14.5 Marie de BEON de Bière, elle mourut le 14 janvier 1700, âgée de 52 ans.

14.6 Marguerite de BEON de Bière .
Elle épousa, avant le 21 juillet 1686, **Pierre de NOLLET,** *seigneur de Sanxillon, (voir infra)* **dit** fils de Pierre de NOLLET, écuyer, seigneur de Nollet, et d'Aimée d'Arnac.
Pierre de Nollet, fils de Pierre et d'Aimée d'Armac épousa, par contrat 8 décembre 1698, sa cousine Anne de Nollet[403].

14.7 Madeleine de BEON de Bière.
Elle épousa **Jean Pierre RIVES,** sieur de *Souleillan.*

---

[400] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[401] AD. Gers Vergès I sup 69 n°334, d'Aultefort, notaire ; le nom de la mère est précisé par Beauchet-Filleau
[402] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[403] J.L. Ruchaud et al, *Généalogies Limousines et Marchoises,* t.V, pp.215, 216

14.8 Anne de BEON de Bière.

XIV Jean de BEON, écuyer, seigneur de Bière.
Baptisé à Chabrac le 3 septembre 1651, il y mourut le 13 septembre 1688[404].
Le 21 juillet 1686, il y eut un partage entre Jean de Béon, seigneur de Bière, et Marguerite de Béon sa sœur, épouse de Pierre de Nollet, écuyer, seigneur de *Sanxillon,* et Marie Louise et Elizabeth Suzanne, ses frères et sœurs, de la succession de feu Charles de Béon, leur père, qui ordonne le partage entre tous ses enfants[405]
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 15 décembre 1676 (mariage le à Mortemart le 23 janvier 1677), **Anne de NOLLET,** baptisée à Blond le 12 mars 1650, demeurant au lieu noble d'Echérat, paroisse de Blond, fille de feus Pierre de NOLLET, écuyer, seigneur de Nollet, et d'Aimée d'ARNAC, lui de l'avis et consentement de Louise et Anne de Béon, ses sœurs, elle du consentement de dame Marie de Fougère, dame de Nollet, sa belle-sœur, Mathieu Guiot, écuyer, seigneur d'Echérat, et de Marguerite de Nollet, son épouse, de Marguerite de Nollet, sa sœur, étaient présents : Jean de Béon, Aimée de Nollet, Marguerite de Nollet, Suzanne de Béon, Louise de Béon, Léonard Barbarin, Pierre Barbarin, Joseph de Fougère, Marie de Béon, etc[406].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 28 janvier 1686, au château de la Devinière, en Availles-Limouzine, **Françoise de SAINT-FIEF,** fille de Jean de SAINT-FIEF, chevalier, baron de Saint-Paul, et de Louise de CORAL[407], elle testa le 8 novembre 1688, donnant la jouissance de tous ses biens à son mari Jean de Béon, seigneur de Bière, à la charge de rendre l'hérédité à Martial et Anne de Saint-Fief, ses neveux (comprendre neveu et nièce), fils (et fille) de feu Gaston de Saint-Fief, seigneur du Mazet[408].
Enfant du 1er lit :

15. Joseph de BEON

XV Joseph de BEON, écuyer, seigneur de Bière.
Né le 28 septembre 1683, il fut baptisé le le même jour en l'église de Chabrac[409], il testa le 16 mai 1742 en faveur de son fils aîné Jean de Béon, et d'autre Jean de Béon, puîné, sieur de Maisonneuve, et indiquant des droits pour ses autres enfants Suzanne Marie et Marguerite de Béon[410]. Il mourut avant le 21 septembre 1754, date du testament de sa femme.
Il avait épousé, par contrat du 9 octobre 1714, **Marie de SAVARY,** fille de Me Jean SAVARY, avocat, et de Suzanne de LAVERGNE, elle testa, veuve, le 21 septembre 1754, en faveur de son fils aîné Jean, de son autre fils Jean de Béon sieur de Maisonneuve, de ses filles Octavie et Marguerite[411].

---

[404] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[405] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[406] AD. Gers Vergès I 440 n°3244, de Verdilhac, notaire
[407] J.L. Ruchaud et al. GLM X, p.244, Pougeard, notaire royal à Confolans,
[408] AD. Gers Vergès I sup 69, n°3334 et n°3537
[409] AD. Gers Vergès I sup 69, n°3334
[410] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
[411] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334

Ils eurent :

16.1 Jean de BEON, qui suit

16.2 autre Jean de BEON, sieur de Maisonneuve
Né le 5 octobre 1718, il fut baptisé le 9 octobre 1718 en l'église de Mortemart[412].

16.3 Suzanne Marie de BEON.

16.4 Octavie de BEON.

16.5 Marguerite de BEON.

XVI Jean de BEON, seigneur de Bière.
Il fut baptisé le 28 juin 1717[413].
Il épousa, par contrat du 28 mars 1763, **Marie du PIN des Bâtiments,** fille de Jean Baptiste du PIN, chevalier, seigneur des Bâtiments, et Marie Louise de BALLIVIER[414], baptisée à Saint-Christophe (Charente) le 3 juin 1735, elle mourut à Mortermart, le 24 octobre 1781[415]. C'est lui ou son frère homonyme qui avait épousé le 24 août 1750, avec dispense du 2ème au 3ème degré d'affinité, Marguerite **THAMAIN,** fille de Léonard Thamain, sieur de Prénaud, et Marguerite de Lavergne, sa 1ère épouse, elle était veuve de Joseph de Verdilhac, sieur de Champeynard[416].
Jean de Béon et Marguerte du Pin eurent :

17.1 Léonard de BEON,
Baptisé le 13 mai 1767, **il continua la lignée, laquelle s'éteignit en 1908** (figurant dans l'ouvrage de Maurice Vuiller, *Histoire de la famille de Béon,* décembre 2002.

17.2 Jean de BEON, baptisé le 8 janvier 1771

V
Seigneurs de Birac, Antras

L'auteur de cette branche Pierre de Béon, seigneur de Birac était un fils de Jean de Béon de Béon, seigneur de Bière et de Catherine de *Sieuras alias de La Roque*

IV Pierre de BEON, seigneur de Birac (à 6 km de Bazas, Gironde), Bière.

---

412 AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334
413 AD. Gers Vergès I sup 69
414 AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334 ; AD. Charente 11 C 1521, indiqué par GLM XI ; notaire Salmon
415 J.L. Ruchaud et al., GLM XI, p.221
416 J.L. Ruchaud et al., GLM IX, p.283

Le 19 août 1595, le juge de Montesquiou attesta que Pierre de Béon, seigneur de Birac, fils de noble Jean de Béon du *Pichoy* était noble, que son apanage était une maison noble appelée Ros en Lauraët et qu'il était le puîné de la maison de Bière[417]
Il épousa, par contrat du 9 avril 1587, **Louise de BARRAU de Parron,** il fut assisté de son frère germain Thibaut de Béon[418], elle était fille de Bernard de BARRAU, seigneur de Parron, et de Julienne d'ESPARBES[419].
Ils eurent :

5.1 Joseph de BEON, qui suit.

5.2 Blaise de BEON

5.3 Jean Paul de BEON, sieur de La Seube

5.4 Pierre André de BEON, seigneur de Birac.
En 1636, Pierre André de Béon, sa femme Marguerite Aimée d'Antras et Philippe de Barbotan, vicomte de Labatut, demandèrent le partage de la terre de Soubagnac contre Jonathan Frédéric de Podenas, sieur du Castéra[420]. Pierre André de Béon serait mort vers 1654.
Il avait épousé, le 30 juin 1624, **Marguerite Aimée d'ANTRAS,** fille de Carbon d'ANTRAS et de Françoise de LAVARDAC, elle était dotée de 5 000 livres, ses parents lui constituèrent sa légitime avec le tiers de la seigneurie de Soubagnac en Rivière Basse[421]. Par son testament de 1665, elle appela son neveu pour en faire le beau-fils de son fils et son successeur (en effet Louise de Béon, fille de Blaise de Béon et de Marie Supérie d'Aymier épousa Frix Orens de Cours[422].
Ils eurent :

Blaise de BEON, seigneur d'Antras (à 3 km de Jegun, Gers).
Le 19 février 1660, il y eut des lettres de provision de curatelle pour Blaise de Béon, sieur d'Antras, cousin de Jean de Béon, sieur de Verduzan[423]. Blaise de Béon fut maintenu noble le 3 septembre 1666, avec ses cousins germains Jean de Béon, seigneur de Bière et Antoine de Béon, seigneur de Verduzan[424]. Il vendit ses terres de Bigeons et de Birac en Bazadais, agrandit la métairie de La Barthe d'Antras et répara celle de La Terrade, il mourut en 1680[425]

---

[417] AD. Gers Vergès I sup 69, n°3333 ; cette pièce fut extraite en 1666 sur l'original exhibé par noble Jean Antoine sieur de Bière et par lui rétiré
[418] BnF Fr 32297
[419] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Barrau,* inédit.
[420] AD. Gers B 83
[421] *Histoire d'Antras.*.
[422] *Histoire d'Antras ;* donc Frix Orens Orens de Cours était son neveu
[423] AD. Gers E 896
[424] Chaix d'Est-Ange
[425] Les données le concernant viennent de l'*Histoire d'Antras*

Il avait épousé, le 19 janvier 1644, **Marie Supérie d'AYMIER,** fille de Gabriel d'AYMIER, seigneur d'Arques, et de Louise de BOYER, habitants de Mirail[426].

Ils eurent :

Louise de BEON,

Elle épousa, par contrat du 19 octobre 1670, **Frix Orens de COURS,** seigneur de La Terrade, fils de feu Jean Jacques de COURS, seigneur de Saint-Gervasy, Montlezun, et de Jeanne de LATRAU, sa seconde épouse, d'où postérité[427]. Elle testa le 14 juillet 1697[428].

5.5 Françoise de BEON, elle épousa **François de CASTERAN**[429].

V Joseph de BEON, seigneur de Birac, sieur de Bière. Le 18 janvier 1618, à Nérac, Joseph de Béon, sieur de Bière, habitant la juridiction de Lauraët, céda à Jeannot de Caubios, sieur d'Andiran, une pièce de 1 140 livres sur Antoine de Mélignan, seigneur de Trignan, dont il était redevable par le contrat de mariage d'Honorée de Mélignan, sa femme[430]

Il épousa par contrat du 20 novembre 1616 **Honorade de MELIGNAN,** fille de feu Bompart de MELIGNAN de TRIGNAN et de Françoise de MONTAUT de Castelnau d'Arbieu, la mariée était dotée de 7 000 livres plus une métairie[431].

Ils eurent :

6.1 Jean de BEON, qui suit.

6.2 Antoine de BEON, seigneur de Verduzan (à 10 km au nord de Jegun, Gers).

Il fut maintenu noble le 3 septembre 1666 (les preuves de noblesse sont reportées en annexe.)

Il avait épousé en premières noces par contrat du 26 janvier 1648 **Françoise de LAMEZAN,** fille de feus Bernard de LAMEZAN, seigneur de Juncet, et d'Exupère d'ARBAS[432]

Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il aurait épousé, en secondes noces, le 6 décembre 1649, **Sérène de *CONSISAL.***

6.3 Isabeau de BEON elle épousa par contrat du 22 février 1648 **Jean de PUTZ (ou DUPUTZ),** sieur de Bétricot[433]

VI Jean de BEON,

---

[426] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[427] J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* Lagardère, notaire royal
[428] J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* de Cours, p. 106.
[429] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[430] AD. Gers Vergès I 438 n°3320
[431] BnF Fr 32297 ; AD. Gers I sup 69 n°3325
[432] *Histoire d'Antras ;* AD.HG Reg. Ins 28
[433] BnF Fr 32297

Il épousa, par contrat du 15 juillet 1641 **Corisande Marie de VALIER**[434], ils moururent avant le 28 mars 1676 (voir infra)
Ils eurent :

7.1 Jean Antoine de BEON, qui suit

7.2 Blaise de BEON, seigneur de Verduzan.
Il fut prêtre, recteur de Corneillan, chanoine de Montréal. Il fit une transaction, le 28 mars 1676, avec son fère Jean Antoine, pour raison des droits de légitime et de succession de Jean de Béon et Corisande Marie de Valier, leurs parents[435]

7.3 Antoine de BEON, sieur de Verduzan

7.4 Jean ou Jeanne de BEON

7.5 Honorade de BEON.
Le 19 mars 1668, elle était novice au couvent de Vopillon (Beaumont, Gers), selon une déclaration, à cette date, de Jean Antoine de Béon contre Blaise de Béon, Honorade de Béon, Jeanne de Béon (dit fils ?), enfants de Jean de Béon, sieur de Bière, et demoiselle de Valier[436]

VII Jean Antoine de BEON, écuyer, seigneur de Verduzan, de Bière, du Saux
Il fut maintenu noble le 17 septembre 1701, sur preuves depuis 1554[437]
Il avait épousé, par contrat du 15 juillet 1673, **Claire Claude de L'ABADIE,** héritière de la seigneurie du Saux, le marié fut assisté de sa mère, de ses frères Antoine de Béon, sieur de Verduzan, Jean de Béon, sieur dudit lieu, ses frères, de Blaise de Béon, prêtre, recteur de Corneillan, chanoine de Montréal, son oncle[438].
Ils eurent :

8 Blaise de BEON, qui suit

VIII Blaise de BEON, sieur de Verduzan, Bière.
Le 11 mai 1698, il déclara, dans la salle noble de Bière, que Gilles de Bière, seigneur dudit lieu lui avait prêté 400 louis d'or, il a cédé pareille somme due par les héritiers de noble Charles d'Arnaud, seigneur de Bernède, en tant moins du principal pour la constitution dotale de demoiselle Anne d'Arnaud, fille dudit seigneur de Bernède, suivant le contrat de mariage du 27 janvier 1690[439]

---

[434] BnF Fr 32297, notaire Denux ; AD. Gers Vergès I sup 69 dit que le mariage eut lieu le 9 juin 1641.
[435] BnF Fr 32397, notaire Camarade
[436] AD. Gers E 896
[437] BnF Fr 32297 ; Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*.
[438] BnF Fr 32297 ; Woelmont, *op.cit.*.
[439] AD. Gers I 440 n°3217, Barris, notaire ; contrat de mariage retenu par Lagrange, notaire de Castelnau de Rivière

Il avait épousé, par contrat du 27 janvier 1690, **Anne d'ARNAUD,** fille de noble Charles d'Arnaud, seigneur de Bernède.
Leur descendance, résidant à Bascons (Landes) jusqu'en 1884 est indiquée par Maurice Vuillier.

VI
Seigneurs du Massès

L'auteur de cette branche, Pierre de Béon était le second fils de Pierre de Béon, seigneur de Sère, et de Gratianne alias Guite de Devèze.
Les « preuves » présentées par Henri Joseph de Béon du Massès et son frère François Paul, pour être reçus à la Petite Ecurie, le 6 mai 1690, commencent à Pierre (IV) de Béon, chevalier, seigneur de Sère (degré V), père d'Arnaud Guilhem qui épousa Constance de Montaut[440] (degré VI), il n'est cependant pas sûr que le rattachement soit prouvé.

VIII Pierre de BEON, seigneur du Massès (en Cabas-Loumassès, à 7 km de Sère, Gers)
Il épousa, par contrat du *3 avril 1482,* **Jeanne de CHELLE,** fille de Gaillardet de Chelle, seigneur de Chelle. Ce mariage est indiqué par Gustave Chaix d'Est-Ange, sa date est indiquée par Maurice Vuillier, sans citer sa source. Les *Archives Villette* datent le mariage du 7 juin 1742, la mère de l'épouse fut dit noble dame *Donnée*[441].
Ils eurent :

9.1 Bernard de BEON, qui suit

9.2 probablement Jean de BEON, auteur de la branche des seigneurs de Bézian et de Lartigue.

IX Bernard de BEON, seigneur du Massès,
Il servit en Italie en 1506. Le 16 octobre 1512 il fit une fondation en présence de Savary d'Ornezan, évêque de Lombez[442]
Il épousa, par contrat du 13 juillet 1513, **Antoinette de DEVEZE**[443], dite par Maurice Vuillier, par erreur, fille de Jean de Montesquiou, seigneur de Marsac, et de Bertrande de Devèze ; ceux-ci eurent entre autres, une fille, Antoinette, qui épousa le seigneur de Gensac[444] (qui est un Luppé). Les preuves présentées par leurs descendants de la branche des seigneurs de Cazaux, Henri Joseph et François Paul de Béon, le 6 mai 1690, pour être reçus à la Petite Ecurie, nomment Antoinette de DEVEZE, fille de Bernard de DEVEZE, seigneur de Saint-Bris, l'épouse de Bernard de Béon[445], c'est ce qu'il faut adopter.
Ils eurent :

---

[440] Etienne Léger, *op.cit.,* pp.100, 101.
[441] *Archives Villette,* liasse 202, acte 1, Jacques de Courtade, notaire à Masseube (Gers.)
[442] AD. Gers I 436 n°3231
[443] Ce mariage est indiqué, entre autres, par Blaise de Monluc, *Commentaires,* à propos de leur fils Aymeric.
[444] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 271.
[445] Etienne Léger, *op.cit.,* pp.100, 101.

10.1 Aymeric de BEON, qui suit

10.2 Jean de BEON, auteur de la branche des seigneurs de Cazaux.

10.3 Bernard de BEON, seigneur d'Esperce (Haute-Garonne.)
Dit de la maison du Massès, il fut capitaine de gens de pied, gouverneur des forts devant Montauban.
Il épousa par contrat du 28 juillet *1560* (date peut-être erronée, voir infra) **Germaine de BAZUS** d'Espenan, assistée de Sans Garcie de Polastron, seigneur de Polastron, Philippe de Saint-Pastour, protonotaires apostolique, Philippe de Saint-Pastour, seigneur de Bonrepaux qui avaient été ses tuteurs, elle reçut 2 481 livres y compris 600 livres pour les accoutrements[446], le 29 septembre de la même année les mariés quittèrent les tuteurs[447]. Le 16 février *1551* il y eut un pacte entre Sans Garcie, seigneur de Polastron, Philippe de Saint-Pastour, comme tuteurs de feu Jean de Bazus, seigneur d'Espenan, et Mérigon de Béon, seigneur du Massès, concernant le mariage entre Bertrand de Béon, capitaine, et Germaine de Bazus, sœur de Catherine de Bazus[448]. Il fut présent, le 1er juillet 1560, au contrat de mariage de Jean d'Arcizas et d'Isabeau de Lamezan[449].
Il testa le 13 octobre 1562, demandant son ensevelissement dans l'église d'Esperce à la discrétion de Jean de Béon de Cazaux, son frère et exécuteur testamentaire, les honneurs funèbres à Germaine de Bazus, sa femme, à qui il donna 1 500 livres, il lègua 2 500 livres à son frère le seigneur du Massès, il avait une grande quantité d'armes dans la ville de Marcillac, qui lui appartenaient, il légua 100 livres à sa nièce Antonie de Castéras, il lui est dû 4 250 livres par la chambre des comptes de Pais, qu'elle soit reçue par ses exécuteurs testamentaires pour son héritier universel, il légua 50 livres à sa nièce Madeleine de Saint-Sivie, il institua héritier universel à Méric de Béon son fils et de ladite Germaine de Bazus, et nomma exécuteurs testamentaires : ladite de Bazus sa femme, Méric de Béon, seigneur du Massès, Jean de Béon, seigneur de Cazaux, Georges de Béon, recteur de Monties, Méric de Saj, seigneur de *Seyrat,* et François de Saint-Pastour, seigneur de Bonrepaux[450]
Ils eurent un fils :

Méric de BEON, dont on ignore la destinée.

10.4 Marie de BEON du Massés.
Ses parents étant nommés, elle épousa, par contrat du 2 juillet 1540, **Vézian de CASTERAS,** seigneur de La Rivière, veuf d'Eléonore de TERSAC de Montberaud et de Gabrielle ISALGUIER, 3ème fils de Jean I de CASTERAS, seigneur de Domazan, Cazaux, La Loubière, et Ne…de LAMEZAN[451], d'où postérité.

---

[446] AD. Lot et Garonne Raimond, Antoine Cassanhelly, notaire de *Douremont*
[447] AD. Gers I 437 n°3241
[448] AD. Gers Vergès I 3169 n°16937
[449] AD. Gers Vergès I 101.
[450] AD. HG I 437 n°3298, n°3294, le nom de sa femme a été mal transcrit en Cazaux au lieu de Bazus ce qui a amené des confusions.
[451] O'Gilvy, *op.cit..,* t.III

10.5 Géraude de BEON.
Son père étant nommé, **e**lle épousa par contrat du 10 septembre 1549 (contrat post nuptial) **Guicharnaud de MONTAUT de SAINT-SIVIE,** fils de Mathieu de MONTAUT de SAINT-SIVIE[452] et de Catherine d'AUBAREDE[453], d'où postérité

X Aimery (Méric, Mérigon) de BEON, seigneur du Massès..
Il fut enseigne de la compagnie de M. de Termes (29 janvier 1559), lieutenant de la compagnie des Cars (30 mai au 25 décembre 1567), chevalier de l'Ordre du Roi (octobre 1570), capitaine de gendarmes (juillet 1568 à 26 janvier 1570), gouverneur de Limoges le 1er juin 1570 où il mourut. Sa carrière militaire fut tracée par Blaise de Monluc, dans ses commentaires, dont sont extraites une grande partie des informations.
Il avait épousé, par contrat du 16 novembre 1540, **Marguerite de CASTELBAJAC**[454], dite par Maurice Vuillier, fille d'Arnaud de CASTELBAJAC, seigneur de Rouède, Panassac, Ferrabouc, et de Marguerite ISALGUIER, ce qui nous paraît être une invention de La Chesnaye-Debois, comme nous le montrons par ailleurs (essai de généalogie Castelbajac.).
Ils eurent :

11.1 Pierre de BEON, qui suit

11.2 Bernard de BEON, auteur de la branche des seigneurs de Bouteville

11.3 Marie de BEON du Massès.
Elle épousa, par contrat du 28 octobre 1570, **Carbon de SARIAC,** seigneur de Saint-Cizos, Vieuzan, capitaine de 50 hommes d'armes, fils d'Aymeric de SARIAC, seigneur de Saint-Cizos, Vieuzan, et d'Isabeau de (du) LAU[455].

11.4 Philiberte de BEON du Massès.
Comme dit supra, elle épousa, par contrat du 24 juillet 1569, **Jacques de BEON,** vicomte de Sère, fils de Jean de BEON, vicomte de Sère, seigneur de Bassabat, et de Marguerite ISALGUIER, sa seconde épouse, d'où postérité, il épousa en secondes noces le 4 septembre 1592 Catherine de Faudoas, veuve de Carbon de Mont, seigneur de Mont de Marrast[456].

XI Jean Pierre de BEON, seigneur du Massès.

---

[452] BnF Fr 32297 ; AD. Gers I 436 n°3309 dit contrat de mariage solennisé et procharnellement copulé et consommé.
[453] Mariés par contrat du 4 décembre 1515 (AD.Gers Vergès I sup. 407.)
[454] Fleury Vindry, pour les données le concernant ; *Archives Villette,* liasse 202, acte 3, Pierre Ducros, notaire de Saillans, qui nomme Jean de Castelbajac, seigneur du Vernet, frère de la mariée.
[455] La Chesnaye-Desbois.
[456] Les mariages de Catherine de Faudoas, ainsi que ce qui concerne Jacques de Béon sont indiqués par Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas.*, I, p. 200.

Lieutenant à la compagnie de Biron (avril 1575-février 1576), chevalier de l'Ordre du Roi (3 février 1576), il mourut le 29 octobre 1580 (ou 1590[457] ?)
Il avait épousé, par contrat du 11 septembre 1571, **Marguerite de FAUDOAS,** fille d'Olivier de FAUDOAS, écuyer, coseigneur de de La Mothe et de Saint-Etienne, et de Marguerite de SERILLAC, elle était veuve de Giles de GAUDOUX, seigneur de Cuq, La Montjoie, épousé le 22 juin 1561[458].
Ils eurent :

12.1 Jean Pierre de BEON, qui suit

12.2 Brandelise de BEON. Dite sœur de Jean Pierre de Béon, dans le contrat de mariage de celui-ci, elle épousa, par contrat du 20 décembre 1603, **Emmanuel de TIMBRUNE,** marquis de Valence, capitaine des gardes, maréchal de camp, fils de François de TIMBRUNE, seigneur de Valence, et de Jeanne de BALSAC[459].

12.3 Jean Carbon de BEON, dit feu, frère de Jean Pierre de Béon, dans le contrat de mariage de celui-ci.

XII Jean Pierre de BEON, seigneur du Massès..
Il fut enseigne d'une compagnie de 100 hommes d'armes. Il mourut certainement avant le 3 juillet 1638 et probablement dès le 1er septembre 1637(voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 13 juillet 1598, **Catherine de LAMEZAN,** dame de Lamezan**,** majeure de *12* ans et mineure de 25 ans, fille de feu Baptiste de LAMEZAN, seigneur de Lamezan, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, et de Françoise de BAZILLAC, le marié était assisté de Bernard de Béon, seigneur d'Esclassan, capitaine de 50 hommes d'armes, de Jacques de Béon, vicomte de Sère, capitaine de 50 hommes d'armes[460].
Elle mourut certainement avant le 3 juillet 1638 et probablement dès le 1er septmbre 1637
Ils eurent :

13.1 Alexandre François de BEON, qui suit

13.2 Aymeric François de BEON, comte de Lamezan
Dit Maréchal de camp en 1650 (?), il fut tué au siège de Tournai en 1667. En 1663 il était capitaine et enseigne des gens d'armes du Roi[461]
Il avait épousé **Marie LYBAUT (LIBAULT ?),** laquelle veuve, en 1667, conjointement avec Jean de Béon, comte de Lamezan, et Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, Louis de Béon du Massès, frère dudit feu seigneur comte, fit estimer le bétail de la métairie de Savignac, de celles de Rebaguet, de Camamillet, de

[457] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 110..
[458] Ledru et Vallée, , *La maison de Faudoas,* I, p. 200, qui nomme les enfants issus de ce mariage, Jean-Pierre, et son épouse, et Brandelise et son époux *; Fleury Vindry,* pour la carrière militaire de Jean Pierre.
[459] F. Bluche, *Les pages de la Grande Ecurie*
[460] AD.HG Reg. Ins 8
[461] AD.HG 3 E 25433 La Bastide Paumès

Lagasse, de Monties, de Corneillan, elle est dite avoir un enfant[462]. Elle fut citée vivante en 1672.[463] Ils auraient eu une fille religieuse[464].

13.3 Charles de BEON du Massès.
Chevalier de Malte dès 1612, le 3 janvier 1639 dans le château de Lamezan en Comminges, trois de ses frères, Jean de Béon, abbé commendataire de Notre-Dame de Simorre, Louis de Béon, seigneur de Mauvezin, et un autre non cité, et lui, désirant se maintenir fraternellement en la jouissance des biens que Dieu leur avait donné, convinrent sans déroger à l'acte du 1er septembre 1637 de ne pas faire le partage de l'hérédité de leurs feus père et mère du 3 juillet 1638, ils ne pourraient en disposer en faveur de leurs deux frères ni de leurs deux sœurs, ils donnent tout au dernier survivant[465]

13.4 Louis de BEON du Massès, seigneur de Mont d'Astarac et de Mauvezin

13.5 Jean de BEON du Massès.
Etant abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Simorre, il passa un bail à ferme en 1629[466]. En 1639, il fut nommé procureur de ses frères Louis et Bernard de Béon du Massès, frères, pour traiter avec Alexandre François de Béon, seigneur du Massès, leur frère, pour traiter des biens de leurs parents[467]. Le 25 avril 1641, il bailla à noble Jean de Paute la terre et seigneurie de Tournan (Gers), pendant 2 ans pour le prix de 1 000 livres par an[468].

13.6 Bernard de BEON du Massès.

13.7 Jean de BEON du Massès, vicomte de Lamezan.
Le 23 juin 1681, un arrêt de la cour de Toulouse lui accorda conjointement avec son fils Aymeric Joseph le sixième des biens de Jeanne de Pardaillan détenus en indivis avec feu Henri Gaston de Foix, grand-père et grand-mère d'Aymeric Joseph[469],
Il testa le lundi 28 février 1684, dans le château de Haut de Lamezan, faisant des legs pour le soulagement de Catherine de Lamezan, sa mère, pour celui de Marie Marthe de Foix, sa femme, et celui d'Emeric de Béon, son feu fils[470].
Il avait épousé au parloir des dames religieuses de Sainte-Croix, au diocèse de Rieux, par contrat du 2 décembre 1656, **Marie Marthe de FOIX,** fille d'Henri Gaston de FOIX, marquis de Fornets et de Rabat, capitaine de 100 hommes d'armes, et de

[462] AD.HG 3 E 18999 La Bastide Paumès
[463] AD.HG 3 E 16039 Cazères
[464] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[465] AD. Gers Vergès I 438 n°3303
[466] AD. HG 3 E 25430 L'Isle en Dodon
[467] AD..HG 3 E 25414 Castelnau Picampeau
[468] AD. HG 3 E 25289 L'Isle en Dodon
[469] AD. HG 3 E 19007 La Bastide Paumès
[470] AD. Gers Vergès I 440 n°3215

Jeanne de PARDAILLAN de Gondrin, la mariée était dotée de 20 000 livres[471]. Elle mourut avant le 23 juin 1681
Ils eurent un fils **Aymeric Joseph de BEON,** mort avant le 28 février 1684 (supra.)

13.8 Catherine de BEON du Massès.
Elle épousa (vers 1620) **Bernard de LASSERAN** de Massencomme, fils de François de LASSERAN, seigneur de Massencomme[472], et de Jeanne de BEZOLLES, sa première épouse[473].
Il aurait épousé en secondes noces le 24 novembre 1637 Catherine de Castillon (alias Castille), dame de Bonnegarde, marquise de Castelnau[474].

13.9 Brandelise de BEON du Massès.
Elle épousa, par contrat du 5 juillet 1638, dans la laison seigneuriale du Massès au comté d'Astarac, **Blaise de NOAILLAN,** coseigneur de Villeneuve en Condomois, seigneur d'Espouy en Rivière Basse, fils de Jean de NOAILLAN et de Jeanne de MONTLEZUN, alors remariée à Théophile du Chemin seigneur de Pontarion, elle fut assistée de ses frères Alexandre François et François Aymeric de Béon, elle fut dotée de 18 000 livres[475]. Blaise de Noaillan épousa en secondes noces Jeanne de *LESTRADE*, selon les preuves de noblesse de Louis de Noaillan, seigneur de Lamezan, leur fils, selon Etienne Leger, il faut lire Jeanne (de SARIAC) de LA TERRADE, fille de Daniel de SARIAC, seigneur de La Terrade, et de Jeanne du CHEMIN[476].
Il testa le 11 mai 1676[477]

13.10 Ne…de BEON du Massès, religieuse

XIII Alexandre François de BEON, seigneur du Massès.
Le 6 mai 1621, étant en opposition avec son frère (Jean) abbé de Simorre, il fit retier par Jean de Momas, notaire de Vic en Bigorre, l'extrait du contrat de mariage du 23 janvier 1544 de Jean de Bazillac, seigneur et baron de Bazillac, et d'Anne de Rochechouart[478]
Il serait mort le 26 septembre 1650[479].
Il avait épousé en premières noces, en 1628, **Cécile de MAULEON** de Francon, fille de Jean Louis de MAULEON, seigneur de Francon, d'Estancarbon, et de Jeanne Marthe de BEARN de Saumont, elle mourut le 3 mars 1633. Jeanne Marthe de Béarn testa le 15 avril 1636

[471] AD. Gers Vergès I 439 n°3318, Charles Descamps, notaire de La Bastide d'Esplas
[472] BnF Fr 32297 qui nomme Isabeau de Durfort-Castelbajac (seconde femme de François de Lasseran) comme mère de l'époux ce qui semble peu probable (car cela imposerait deux mariages successifs très jeunes, mais pas impossible) ceux-ci s'étant mariés par contrat 10 août 1615, en effet François de Lasseran, fils de Catherine de Béon se maria par contrat 24 décembre 1645
[473] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montesquiou,* produisant la preuve ; la preuve du second mariage de Bernard de Lasseran n'a pas été fournie.
[474] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, nomme Catherine de Castille.
[475] AD. Gers Vergès I 438 n°3281
[476] Etienne Léger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* Patrice du Puy, éditeur, septembre 2012, p. 667.
[477] Maurice Vuillier se référant à *Revue de Gascogne,* sans précision.
[478] AD. Gers Vergès I 436 n°2755
[479] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

faisant un legs de 18 000 livres à son petit-fils Jean Pierre de Béon et un legs de la même somme plus 5 000 livres quand elle se marierait ou aurait 25 ans à Jeanne Marthe de Béon, enfants de M.du Massès et de feue Claire de Mauléon, sa fille[480]. Les enfants moururent jeunes car Alexandre François de Béon, seigneur du Massès, père de Jean Pierre et de Jeanne Marthe, était en procès, le 5 juillet 1647, contre Claire de Mauléon et Jean de Tersac et de Fontaines, seigneur baron de Montberaud pour la succession Mauléon de Francon[481]
Il avait épousé en secondes noces Huguette de Miossens[482], dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille d'Henry Bernard de Miossens, comte de Samson, et de Françoise de Montesquiou.
Enfants du 1er lit :

14.1 Cécile Jeanne Marthe de BEON, dame du Massès.
Ce doit être elle qui fut nommée Jeanne Marthe dans le testament de sa grand-mère Jeanne Marthe de Béarn du 15 avril 1536 et dans le procès du 5 juillet *1547*.
Elle épousa en 1651, **Emmanuel de TIMBRUNE,** marquis de Valence, maréchal de camp, gouverneur de Puymirol, son cousin, fils de Julien de TIMBRUNE et d'Isabeau de BENQUE de Pellegrue[483]. Il aurait testé en avril 1669[484].

14.2 Jean Pierre de BEON, légataire de sa grand-mère Jeanne Marthe de Béarn le 15 avril 1636, il n'est plus cité ensuite.

VII
Seigneurs de Cazaux

L'auteur de cette branche est Jean de Béon, 2ème fils de Bernard de Béon, seigneur du Massès, et d'Antonie de Devèze.

X Jean de BEON du Massès, seigneur de Cazaux (dans le comté de Foix, du chef de sa femme.)
Lors de son mariage il était enseigne de la compagnie d'hommes d'armes de son cousin Paul de La Barthe, maréchal de Termes.
Jean de Béon du Massès, seigneur de Cazaux, testa à Cazaux en 1583, nommant son épouse et son fils Michel de Béon[485].
Il avait épousé, par contrat du 29 janvier 1558 (v.st.), **Françoise de CASTERAS,** dame de Cazaux, fille unique de Guillaume Arnaud de CASTERAS, seigneur de Cazaux[486], et **Jeanne de SAINT-GRASSIEN** (et non Iphigénie HELIE de LA CASSAGNE, comme dit par

[480] AD. Gers Vergès I 383-5, du 5 juillet 1647.
[481] AD. Gers Vergès I 383-5.
[482] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 115, qui n'indique pas le prénom de l'épouse, ni ses parents.
[483] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* t.VI, p. 317.
[484] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[485] *Archives Villette,* liasse 202, acte 13, Hélion Gouillaud, notaire à Varilhes, Ariège.
[486] BnF Fr n°32297 ; Laîné qui écrit que sa mère est Iphigénie Hélie de La Cassagne ce qui semble une confusion, car la généalogie Castéras nomme sa mère Jeanne de Saint-Grassien

certaines généalogies dont celle de Maurice Vuillier, il est très probable qu'Iphigénie Hélie de La Cassagne était la mère d'Anne de Garaud, sa belle-fille, elle a pu épouser en secondes noces Guillaume Arnaud de Casteras veuf de Jeanne de Saint-Grassien, cas fréquent du mariage de veufs avec enfants se mariant ensemble, en effet le contrat de mariage reçut le consentement de François de Saint-Grassien, seigneur de La Bastide, et d'autres Saint-Grassien, dans ce cas la mariage des enfants aurait été impossible). Un acte du 12 novembre 1604 indique que François de Saint-Grassien, seigneur de la Bastide de Richard avait dit que sur la passation du contrat de mariage entre Michel de Béon, seigneur de Cazaux et Anne de Garaud, avaient été constitué en dot 2 000 écus, il donna 400 écus[487], un autre acte de février 1608 dit qu'il avait donné 6 000 livres[488], puis en 1611 Catherine de Castéras, veuve de François de Saint-Grassien, seigneur de la Bastide, reçut 700 livres de Michel de Béon du Massès, seigneur de Cazaux[489], il n'y aurait aucune raison de participer à la constitution d'une dot de Michel de Béon qui ne lui aurait rien été.
Ils eurent :

11 Jean Michel de BEON du Massès, seigneur de Cazaux, qui suit.

XI Jean Michel de BEON du Massès, seigneur de Cazaux, La Bastide[490]
Il épousa, par contrat du 30 mars 1599, **Anne de GARAUD de Montesquieu,** fille de Jean de GARAUD, seigneur de Cumiès et de Montesquieu, trésorier général de France à Toulouse, et d'Iphigénie HELIE de LA CASSAGNE[491].
Ils eurent :

12.1 François de BEON, qui suit

12.2Isaac de BEON.
Il fut maréchal des camps et armées du Roi (1676), lieutenant général des armées du Roi (28 juin 1678), gouverneur de Bergues le 25 février 1679, de Thionville le 18 janvier 1681, il mourut en allant prendre son poste.

12.3François Paul de BEON.
Né en 1610, il fut chevalier de Malte, grand-prieur de Toulouse. Il mourut en 1688, il avait fondé une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en faveur de François Paul de Béon, son neveu et filleul et de tous autres chevaliers de sa maison à perpétuité, selon des Lettres patentes de juillet 1668.

12.4 Isabeau de BEON.
Elle était, en 1625, religieuse novice au monastère de Saint-Dominique, sénéchaussée de Lauragais[492].

---

[487] AD. Aude B 24, Barthélemy de Pied notaire
[488] AD. Aude B 26, François Bessier, notaire de Toulouse
[489] AD.HG 3 E 956, Bessier, notaire de Toulouse
[490] Une partie des données le concernant proviennent de Woelmont de Brumagne, *op.cit.*. ce sont les données non référencées dans le texte
[491] AD. HG B 23 ; AD. HG Reg. Ins 8

XII François de BEON du Massès, seigneur de Cazaux, de La Bastide de Richard, d'Antugnac, de La Serpent, Leuc, Bouriège, Mornac.
Il fut maintenu noble le 31 octobre 1668 et testa le 25 novembre 1675, instituant héritier son fils Pierre Hippolyte lui substituant ses deux petits-fils Henri Joseph et Bernard[493].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 4 septembre 1626, **Jeanne de LABAT,** fille de Jean de LABAT d'Antugnac, écuyer, seigneur de Caudeval, et d'Anne de VILLEMUR[494]
Il avait épousé clandestinement en secondes noces, par contrat du 29 aout 1643, après l'avoir enlevée, **Agnès de LEVIS de LOMAGNE de TERRIDE,** fille unique et naturelle et légitime de Jean de LEVIS, comte de Terride, seigneur de Roquefort[495], et de Louise (de) BERTRAND[496], femme de chambre de sa mère.
Enfants du premier ou du second lit (voir note relative au premier mariage de Pierre Hippolyte) :

13.1 Pierre Hippolyte de BEON, qui suit

13.2 François Paul (alias Jean Paul) **de BEON,** chevalier de Malte, sur preuves du 25 février 1649[497],

Enfant du second lit :

13.3 Marguerite de BEON de Cazaux.
Elle épousa, le 1er mars 1667, **Jérémie de LA VERGNE,** seigneur de Tressan et de La Tour, maréchal des camps et armées du Roi, demeurant à Pézenas, fils de François de LA VERGNE, seigneur de Tressan, L'Estang, et de Louise de MONTEYNARD[498], d'où deux fils.

XIII Pierre Hippolyte de BEON du Massès, marquis de Cazaux.
Il fut maintenu noble le 20 mars 1697. Il mourut le 20 févrierr 1710 et fut enterré le lendemain en l'égilse sainte Anne de La Bastide d'Enrichard[499].
Il avait épousé en premières noces, le 25 février 1661, **Jeanne DAX ,** fille unique d'Henri DAX, seigneur de La Serpent, Bouriège[500], née en 1645 à Limoux[501], sa mère était Anne de Saint-Jean et de Thurin[502].

---

[492] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Béon,* p.77, sans référence, Pierre Ribayran, notaire
[493] Pierre Timbal, *L'application des coutumes de Paris au pays d'Albigeois,* p.107 ; *Archives Villette,* liasse 202, acte 14, précise la date du 25 novembre, nommant la pèred u testateur, sa première et sa seconde épouse, et Pierre Hippolyte et Marguerite., ainsi que l 'époux de Marguerite.
[494] AD. HG E 1413
[495] Pierre Timbal, *L'application des coutumes de Paris au pays d'Albigeois,* p.107*;* P. Anselme, *op.cit.*
[496] Etienne Léger, *op.cit.,* p.100.
[497] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 115
[498] Louis de La Roque, *Armorial de la Noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, pp.317, 318.
[499] *Archives Villette,* liasse 202, acte 199.
[500] BnF Fr 32297 ; Jeanne Dax était fille d'Henri Dax et d'Anne de Saint-Jean et de Thurin., généalogie Dax. Cet acte BnF n°32397 dit que Pierre Hippolyte de Béon était fils d'Agnès de Lévis, Woelmont écrit la même chose. Maurice Vuillier, sans en apporter la preuve, le dit issu du 1er lit ; par ailleurs comme le mariage eut lieu

Il épousa en secondes noces, *vers 1689,* **Constance de VILLEMUR,** fille d'Annet de VILLEMUR, seigneur et baron de Pailhès, seigneur de Saint-Hippolyte, Capens, et de Marie Andrée de COMMINGES de BOURBON. Elle était veuve de Jean Roger de ROCHECHOUART de Barbazan, épousé le *23 août 1683*, mort en *1686*[503]. Constance de Villemur de Pailhès, veuve d'Hippolyte de Béon, marquis de Cazaux, testa le 6 mars 1720, ce testament fut ouvert le 20 mars suivant[504].
Enfants du 1er lit :

14.1 Henri Joseph de BEON de Cazaux.
Né le 10 avril 1674, il fut baptisé le surlendemain à Limoux, et fut reçu page de la Petite Ecurie sur preuves du 6 mai 1690[505].
Il épousa **Madeleine de SAINT-JEAN d'HOUNOUX,** sa belle-sœur, très probablement fille de Jean Anne de SAINT-JEAN d'HOUNOUX, comte d'Hounoux , et de Jeanne de GAMEVILLE de Montpapou (voir infra) ; le 26 juillet 1723, il furent témoins au contrat de mariage de Blaise de Mauléon, seigneur de Brénac et de Françoise de Gabrielle du Vivier, nièce d'Henri Joseph de Béon[506] , les futurs époux avaient obtenu, en juillet 1702, une dispense de mariage pour consanguinité,[507]. Ils décédèrent sans postérité.

14.2 Bernard de BEON, qui suit

14.3 Marie Marguerite de BEON de Cazaux.
Elle épousa le 21 juin 1693 **Alexandre du VIVIER de LANSAC,** marquis du Vivier, comte de Lansac, fils d'Alexandre du VIVIER, baron du Vivier, seigneur de *Resiguères,* et de **Marie Anne de *CARAMANY*** de Corbère. Ils furent présents le 26 juillet 1723 lors de la signature du contrat de mariage de leur fille Françoise Gabrielle du Vivier avec Blaise de Mauleon, seigneur de Brenac[508]

14.4 François Paul de BEON de Cazaux. Page de la Petite Ecurie en 1690, il fut commandeur de Malte après son oncle[509].

---

suite à un enlèvement on ne peut déduire la date de naissance de Pierre Hippolyte de la date qui est probablement celle d'un contrat de mariage de ses parents.
[501] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.732
[502] *Archives Villette,* liasse 202, acte 9, le contrat fut passé devant Jean Spesel, notaire d'Esperaza.
[503] AD. Gers I sup 69, ces dates paraissent être inexactes.
[504] *Archives Villette,* liasse 202, acte 200.
[505] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 100, qui indique son ascendance et fournit des données sur son frère Bernard et sa sœur Marguerite Marie, ainsi que sur leur frère François Paul qui fut reçu à la Petite Edurie sur preuves du 6 mai 1690, comme son frère Henri Joseph.
[506] BnF Cab . d'Hozier n°431
[507] *Archives villette,* liasse 202, acte 11, sceau en plomb du pape Clément XI.
[508] BnF Cab. d'Hozier n°431
[509] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* VI, p. 18.

XIV Bernard de BEON, chevalier, marquis de Cazaux, seigneur d'Honous. Il fut chevalier de Malte, mestre de camp réformé à la suite du régiment de cavalerie de la Reine, chevalier de Saint-Louis[510], en 1750[511].
Il avait épousé **Claire de SAINT-JEAN d'HOUNOUX,** sa belle-sœur, très probablement fille de Jean Anne de SAINT-JEAN d'HOUNOUX, comte d'Hounoux, et de Jeanne Louise de SIRAN, mariés par contrat du 10 octobre 1677[512]. Les futurs époux avaient obtenu, en février 1712, une dispense de mariage pour consanguinité[513].Ils vivaient le 2 décembre 1758 date du mariage de leur fille Anne de Béon de Cazaux avec Marc Antoine de Capriol, seigneur de Payra. Claire de Saint-Jean d'Hounoux avait testé le 14 mars 1732, son testament fut ouvert le 5 décembre 1768, en présence de son fils Gabriel Guillaume, faisant pour ses sœurs Marguerite de Béon et Marie Madeleine de Béon, épouse d'Adrien de Lhuillier[514].
Ils eurent :

15.1 Gabriel Guillaume de BEON, qui suit

15.2 François Paul de BEON de Cazaux.
Il fut chevalier de Malte, commandeur en 1760, et mourut avant 1774.

15.3 Anne de BEON de Cazaux.
Elle épousa, par contrat du 2 décembre 1758, **Marc Antoine de CAPRIOL,** seigneur de Payra, Saint-Victor, et de Françoise de MONTFAUCON[515], il testa, veuf, le 27 novembre 1776, mourut le 5 décembre suivant, il avait institué héritier universel son fils Gabriel Victor de Capriol[516].

15.4 Marguerite de BEON de Cazaux, citée en 1774 ; elle testa le 29 avril 1778, nommant son héritière générale sa nièce Marie Marguerite de Béon, comtesse de Mauléon, ce testament fut ouvert le 21 septembre 1786 (infra.)

15.5 Marie Madeleine de BEON .
Elle fut citée le 5 décembre 1768, lors de l'ouverture du testament de sa mère, elle était mariée à Adrien de Lhuillier, qui doit être le seigneur de Rouvenac.

XV Gabriel Guillaume de BEON, marquis de Béon, du Massès, de Cazaux.
Né en 1729, il fut chef de brigade des gardes du corps du Roi, compagnie de Luxembourg et mourut à Paris le 3 novembre 1777, âgé de 58 ans, dernier mâle de la lignée du Massès. Il avait testé le 28 octobre 1777[517].

---

[510] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* VI, p. 148.
[511] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[512] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 244, produisant le contrat passé devant Nicolas Austric, notaire de Carcassonne.
[513] *Archives Villette,* liasse 202, acte 12 ;
, sceau du pape Clément XI.
[514] *Archives Villette,* liasse 202, acte 253, Jean Baptiste Siiau, notaire à Esperaza.
[515] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.455, Ribes, notaire à Limoux
[516] AD. Aude Reg. Ins B 2021
[517] *Archives Villette,* liasse 202, acte 372.

Il avait épousé vers 1760 **Marie Madeleine Charlotte de LOMBARD de MONTAUROUX,** fille de Charles de LOMBARD, marquis de Montauroux en Provence, conseiller au parlement d'Aix, et de Louise de FORBIN-JANSON (qui testa à Aix le 21 juin 1774[518].).
Ils eurent :

16.1 Marie MadeleineCharlotte de BEON de CAZAUX, elle serait née le 17 novembre 1767, elle serait morte au château de La Serpent, âgée de 41 ans[519], ce qui est contradictoire avec cette date de naissance,
Le testament de feue Marguerite de Béon Cazaux fut ouvert le 21 septembre 1786, devant Me Siau, notaire à Esperza, à la demande de sa nièce, Madame de Mauléon, née Béon, en présence d'Adrien de Lhuillier, seigneur baron de Belvianes (Aude) et de Rouvenac, beau-frère de la testatrice[520].
Elle avait épousé, en premières noces (en 1779, douteux, elle aurait 12 ans si eller était née en 1767), son parent, **François de BEARN,** comte de BEON, seigneur de La Palu, né le 5 février 1754, mort à l'Île de la Trinité (Antilles britanniques) le 13 août 1802. « Sous-lieutenant » des gardes du corps du Roi, compagnie de Luxembourg, émigra et prit part au débarquement de Quiberon. Ils eurent un fils mort interdit à Limoux le 18 décembre 1820 (voir Béon d'Armentieu, supra.)
Elle avait épousé, en secondes noces, **Prosper, comte d'HAUTPOUL,** de la branche des seigneurs de Félines, né le 17 novembre 1767 dit « chevalier » de Malte de minorité le 22 juillet 1775 », il mourut le 4 octobre 1838 à Toulouse sans postérité[521].
Il était fils de Joseph Marie d'HAUTPOUL et de Marie d'HAUTPOUL-RENNES[522].

16.2 Marie Marguerite de BEON de Cazaux.
Née le 8 juillet 1765 à La Serpent, elle mourut le 5 octobre 1824 à Limoux.
Le 21 septembre 1786 elle avait demandé l'ouverture du testament de sa tante, feue Marguerite de Béon, daté du 29 avril 1778, passé devant Jean Baptiste Siau, notaire, la testatrice , sa tante, l'avait instituée son héritière générale[523].
Elle avait épousé, par contrat du 8 septembre 1785 alias 17 septembre 1786, **François Savary Suzanne Emmanuel, comte de MAULEON-NARBONNE,** seigneur et baron de Nébias, fils de Marc Antoine de MAULEON NARBONNE, seigneur et baron de Nébias, et de Suzanne Françoise de ROGER de CARMAING, né à Nébias le 10 janvier 1760 alias 10 janvier 1762, il mourut le 18 janvier 1794 à Collioure[524], d'où postérité.

---

[518] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* VI, p. 149, pour tout ce qui concerne cette épouse.
[519] Maurice Vuillier indique la date de naissance, sans preuve ; Woemont de Brumagne indique l'âge à son décès.
[520] *Archives Villette,* liasse 202, acte 402
[521] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Béon,* se référant à des Archives personnelles.
[522] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Hautpoul.*
[523] *Arcives Villette,* liasse 202, acte 348.
[524] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Béon,* dit que Savary de Mauléon naquit le 10 janvier 1762 et que le contrat de mariage eut lieu le 10 septembre 1786*;* André Navelle, *op.cit..,* VII, p.105 dit que Savary de Mauléon naquit le le 10 janvier 1760 et que le contrat de mariage eut lieu le 8 septembre 1785

VIII
Seigneurs de Bézian, Lartigue

L'auteur de cette branche, Jean de Béon, seigneur de Bezian, serait le 2ème fils de Pierre de Béon du Massès et de Jeanne de Chelle, la preuve n'est pas fournie. La généalogie de cette branche a été établie grâce aux preuves de noblesse du 22 mai 1700[525]

IX Jean de BEON, seigneur de Bézian (peut-être le lieu en la Romieu, Gers), Lartigue
Il épousa, par contrat du 10 février 1529, **Jeanne Marie de MARESTAING**[526], dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille d'Arnaud Guillaume de Marestaing, seigneur de Maurens, et de Jeanne d'Aulin (la généalogie de cette famille publiée par André Navelle ne la mentionne pas.)
Ils eurent :

X Guillaume (dit Mauton) de BEON, seigneur de Bézian, Lartigue (3 km à l'ouest de Saramon, Gers).
Il mourut avant 1605.
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 4 décembre 1563, **Marie de LASSERAN de MASSENCOME**[527], dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille d'Odet de LASSERAN, seigneur de Massencome, et de Gabrielle d'ASTARAC
Il épousa en secondes noces **Catherine de CAUPENNE**[528], dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Charles de Caupenne, baron d'Amou, seigneur de Saint-Pée, et de Marguerite de Bezolles (ceux-ci, selon la généalogie publiée par Jacques de Cauna, *Cadets de Gascogne,* II, p. 135, n'eurent pas de fille Catherine.)
Maurice Vuillier dit que Guillaume, fils de Mauton, était issu du 1er lit selon son contrat de mariage, dans lequel il est dit fils de Guillaume et de Marie de Lasseran, en contradiction avec les preuves de noblesse qui le disent issu du second lit.

XI Guillaume de BEON, seigneur de Bezian et de Lartigue,
Il épousa par contrat du 28 septembre 1605 **Elix de FERRABOUC**[529], dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille de Jean de FERRABOUC, seigneur de Camarade, et de Rose du BOUTET.
Ils eurent :

XII Blaise de BEON, seigneur de Lartigue[530].

---

[525] AD.Gers Vergès I 441 n°3248.
[526] BnF Fr 32298, ; AD.Gers Vergès I 441 n° 3248.
[527] AD.Gers Vergès I 441 n°3248.
[528] AD.Gers Vergès I 441 n°3248, qui dit que Guillaume de Béon était fils de Mauton et de Catherine de Caupenne, sa veuve.
[529] BnF Fr 32297 ; AD.Gers Vergès I 441 n°3248
[530] *Histoire de la maison de Galard*

Comme consul de Valence il exerçait la justice civile et criminelle à Valence d'Armagnac en 1650, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
Il avait épousé, par contrat du 11 mai 1642, **Rose de BARBOTAN**[531]**,** dite par Maurice Vuillier, fille de Philippe de Barbotan, vicomte de Rivière Labatut, et d'Henriette de Rivière de Labatut, alors que la généalogie de cette famille qu'il a écrite ne mentionne pas cette Rose..
Ils eurent :

XIII Guillaume de BEON, seigneur de Bézian, Lartigue.
Il fut maintenu noble à Montauban le 22 mai 1700 amenant comme preuves le contrat de mariage de Jean de Béon, seigneur de Lartigue avec Marie de Marestaing, du 10 février 1529 ; le contrat de mariage de Manton de Béon, fiils dudit Jean de Béon, et de ladite de Marestaing avec Marie de Massencomme du 4 décembre 1563 ; le contrat de mariage de Guillaume de Béon, seigneur de Lartigue, fils de Catherine de Caupenne, veuve dudit Mauton de Béon avec Elix de Ferrabouc du 29 septembre 1605 ; le contrat de mariage de Blaise de Béon, écuyer, fils dudit noble Guillaume avec delle Rose de Barbotan, du 11 mai 1642 ; le contrat de mariage de noble Guillaume de Béon, seigneur de Bézian, produisant, fils dudit noble Blaise de Béon, sieur de Lartigue, avec demoiselle Jeanne de Lartigue du 15 juillet 1677[532]. Le 3 avril 1703, à la maison de La Bastère, juridiction de Valence, il était présent au règlement d'un différend entre Jean Charles de Ferrabouc, seigneur dudit lieu, et Jean de Boyer, sieur d'Avezan et Louis de Boyer, seigneur de Tauzia pour une question de préséance dals l'église de Camarade[533] (en Valence-sur-Baïse Gers.)
Il avait épousé, par contrat du 15 juillet 1677, **Jeanne de LARTIGUE,** dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille de Daniel de Lartigue, seigneur de Bassabat, et de Jeanne de Menoire ; cette Jeanne ne figure pas dans la généalogie publiée par Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1672, 1673, qui eurent une fille Jeanne qui épousa Antoine de La Fage, seigneur de Montplaisir.

On ignore s'ils eurent une descengance

IX
Seigneurs de Bouteville

Cette branche a pour auteur Bernard de Béon, baron du Massès, de Bouteville, etc., 2ème fils d'Aymeric de Béon du Massès, et de Marguerite de Castelbajac.
La plupart des données concernant cette branche proviennent de Woelmont de Brumagne[534], elles ne sont pas rappelées dans le texte.

XI Bernard de BEON, baron du Massès, vicomte de Machault, de Bouteville, seigneur d'Esclassan (à 1 km de Masseube, Gers),
Il fut capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, conseiller de Sa Majesté en ses conseils d'Etat et privé (1577), mestre de camp et lieutenant-général dans les bandes de

[531] AD.Gers Vergès I 441 n°3248
[532] AD. Gers Vergès I 441 n°3248
[533] *Histoire de la maison de Galard*
[534] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* VI, pp. 145-147.

Picardie (1er octobre 1574), maréchal des camps et armées du Roi (16 novembre 1585), lieutenant-général des armées du Roi, lieutenant-général du Roi en Saintonge, Aunis, haut et bas Limousin, Angoumois et La Rochelle en 1588, il mourut le 8 août 1607. Il avait fait construire le superbe château de Bouteville (à 6 km de Châteauneuf-sur-Charente, Charente)
Il avait épousé en première noces, par contrat du 1er janvier 1572, **Gabrielle de MARRAST,** coseigneuresse d'Esclassan, fille de Carbon de MARRAST, seigneur de Saint-Bris, Montané, Mont, et de Jeanne de DEVEZE[535], elle était veuve de Jean de SAINT-LARY de Bellegarde dit de Montastruc, épousé le 17 février 1555[536]
Il avait épousé en secondes noces, en 1599, **Louise de LUXEMBOURG,** née en 1566, fille de Jean de Luxembourg, comte de Ligny, de Brienne, de Rossy en Champagne, etc., et de Guilemette de LA MARCK, elle était veuve de Georges d'AMBOISE d'AUBIJOUX, baron de Casaubon. Elle mourut à Bouteville le 16 juin 1647 âgée de 80 ans.
Enfants du 1er lit :

12.1Jean Philibert de BEON, mort sans postérité avant mars 1598[537].

12.2 Jeanne de BEON du Massès.
Elle épousa, par contrat du 18 janvier *1599* (1598), **Jean Louis de ROCHECHOUART,** chevalier, seigneur de Clermont, d'Aureville, La Barthe, Pompiac, fils de Jacques de ROCHECHOUART, vicomte de Soulan, baron de Clermont, et de Marie ISALGUIER, né en 1568, il testa le 23 juin 1616 et mourut le 18 septembre 1636 à Aureville, laissant 5 enfants[538]

12.3Marguerite de BEON.
Elle épousa, le 24 juin 1595, **Jean Frix de MAIGNAUT,** seigneur de Montégut[539], dit par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fils de Jacques de MAIGNAUT, seigneur de Montégut, et de Marguerite de ROQUELAURE.

Enfants du second lit :

12.4Charles de BEON, qui suit.

12.5Louise de BEON du Massès.
Née en 1603, elle mourut le 2 septembre 1667 à Paris.
Elle épousa en 1623 **Henri Auguste de LOMENIE,** comte de Brienne, de Montbron, baron de Pougy, prince de Mortagne-sur-Gironde, né en 1595, il fut secrétaire d'Etat, ambassadeur en Angleterre en 1624, il mourut le 5 novembre 1666[540], d'où postérité.

---

[535] AD. Gers Vergès I 437 n°3313
[536] La Chesnaye-Desbois
[537] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 116.
[538] AD. Gers Vergès I 437 n°3313, 1572, pour la plupart des données ; AD.HG Reg. Ins 8, date le pacte mariage du 15 décembre 1598, comme le dit André Navelle.
[539] AD. Gers Vergès I 3443
[540] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 116, pour ce qui concerne Louise de Béon et son mari.

Leur fils Alexandre Bernard de Loménie de Brienne, prouva sa noblesse le 20 ocobre 1646[541].

XII Charles de BEON-LUXEMBOURG, marquis de Bouteville.
Il fut maréchal des camps et armées du Roi et mourut en 1671.
Il épousa **Marie d'AMELOT,** fille de Denis d'AMELOT, seigneur de Chaillou en Touraine, conseiller d'Etat, et de Marguerite du DRAC, sa première femme, épousée en 1604. Marie d'Amelot née en mars 1602 (alias 1605), mourut à Paris, le 15 janvier 1702.
Ils eurent :

13.1 Bernard de BEON-LUXEMBOURG.
Enfant d'honneur du roi Louis XIV il mourut le 14 janvier 1714, sans alliance.

13.2 Jean Louis de BEON-LUXEMBOURG, qui suit

13.3 Henri Auguste de BEON.
Grand-croix et grand-hospitalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il mourut à Malte le 15 janvier 1699.

XIII Jean Louis, comte de BEON-LUXEMBOURG, marquis de Bouteville,
Il épousa vers 1654 **Marie de CUGNAC-DAMPIERRE,** fille aînée d'Antoine de CUGNAC, chevalier, marquis de Dampierre, conseiler d'Etat, et de Madeleine TEXIER, dame de Brie.
Ils eurent :

14.1 Charles, comte de BEON, marquis de Bouteville. Né en 1655, il fut colonel d'un régiment d'infanterie, et mourut le 8 août 1725 à Paris, sans descendance.
Il épousa **Anne Dorothée du HAUTOY,** fille unique de François du HAUTOY, baron de Landres, et de bailli d'Etain, et de Suzanne CONSTANT de Trières, dame de Francfossé. Elle mourut en Lorraine le 17 juin 1755

14.2 Antoinette Louise Thérèse de BEON-LUXEMBOURG, née en 1622, morte à Paris le 27 novembre 1740.
Elle épousa en premières noces le 1er mai 1684 **Hugues BETAULT,** chevalier, seigneur de Chemault, maître des requêtes, qui mourut le 2 mars 1712, d'où postérité.
Elle épousa en secondes noces en 1714 **Jean Hippolyte de BEAUMONT-GIBAUD,** né vers 1665, il fut exempt des gardes du corps du Roi, maréchal de camp, il mourut le 23 février 1751.

14.3 Jeanne de BEON-LUXEMBOURG, religieuse de la Visitation au faubourg Saint-Jacques

X

[541] *Archives Villette,* liasse 202, acte 19.

Seigneurs d'Aguin

Ce rameau omis par Maurice Vuillier (qui ne cite pas les premiers nommés), est issu de Centulle de Béon, seigneur d'Aguin, fils de Pierre IV de Béon, seigneur de Sère.

VI Centulle de BEON, seigneur d'Aguin au diocèse d'Auch (Belcave-Aguin, Gers.)
Comme dit supra, il testa en 1430, se disant fils de Pierre, laissant l'usufruit de ses biens à Marie de *Casterano* (Casteran), son épouse, il fit un legs à Arnaud Guillaume de Béon, seigneur de Sère, son frère, laissa sa légitime à Arnaud Guillaume, son second fils, institua héritier universel Centulle de Béon, son petit-fils et fils de Pierre, lui substitua ledit Arnaud Guillaume, son frère et à lui Blanchefleur et Jeanne de Béon ses sœurs[542].
Il avait épousé **Marguerite de CASTERAN** (famille du Bigorre), qui vivait en 1430.
Ils eurent :

7.1Pierre de BEON, qui suit

7.2Arnaud Guillaume de BEON, qui vivait en 1430.

VII Pierre de BEON, seigneur d'Aguin
Il épousa **Jeanne de (LA BARTHE) de GISCARO.**
Ils eurent :

8.1 Centulle de BEON, il reçut en 1448 une reconnaissance de 200 florins[543], il n'est plus cité ensuite, la lignée a probablement été continuée par son frère Senhoret.

8.2 Senhoret de BEON, qui suit

8.3 Pierre de BEON,

VIII Senhoret de BEON, seigneur d'Aguin. Cité en 1430 comme seigneur d'*Aspe*[544] (Aguin), en octobre 1451 les frères Senhoret et Pierre de Béon, écuyers, et d'autres, obtinrent une rémission pour le meurtre d'Aymeri de *Boere*, serviteur d'Arnaud Roger (de Comminges) de Couserans qui avait blessé Sentoret antérieurement au cours d'une partie de cartes au château de Castelnau-Barbarens[545] (Gers)

Le 1er février 1500, Mathieu de Béon, chevalier, seigneur d'Aguin, Raymond Garsie de Béon, Senhoret de Béon, habitant Monties, reconnaissent 109 ducats[546].
On cite ensuite Mathieu de Béon, seigneur d'Aguin et de Sémésis, dont une copie en 1508 du testament mentionne qu'il institua héritier son fils Arnaud de Béon, les droits de sa fille

[542] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3358
[543] AD. Gers Vergès I 435 n° 3247
[544] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3267
[545] Maurice Vuillier se référant au *Trésor des Chartes*
[546] *Revue de Gascogne,* 1914, p.445

Jeanne de Béon et un legs fait à son frère Bertrand de Béon, prieur commendataire du monastère de Caumont[547].
Ce Mathieu de Béon est probablement le fils de Senhoret.

La Chenaye-Desbois mentionne *Sentouret* de Béon, seigneur d'Armantieu(?), etc., qui eut pour fils Mathieu, suivant le testament de ce dernier sa fille Miramonde épousa par contrat 1475 Amadou de Montesquiou (ce qui est une confusion)

Autre Mathieu de Béon en 1532.

XI
Autres branches

Seigneurs de Béon.

On trouve des actes dans lesquels sont cités des seigneurs de Béon, ainsi que des Béon en Béarn qui semblent appartenir à cette famille puis d'autres familles se qualifièrent de Béon.

Branche établie à Saint-Domingue et à Cuba

Des membres de cette branche au 19ème siècle figurent dans l'ouvrage de M. Vuillier.

ANNEXE
Preuves de noblesse de la branche des seigneurs de Bière en 1666

Le 3 septembre 1666, par l'intermédiaire de leur procureur, Antoine de Béon, sieur de Bière, Jean de Béon, sieur de Verduzan, Blaise de Béon, sieur d'Antras, cousins germains produisirent les pièces suivantes devant François de Rabastens, seigneur de Couilomiès, commissaire subdélégué auprès de Claude Pellot[548].
1° C.M du 6 décembre 1649 entre Antoine de Béon, sieur de Verduzan de Bière, et delle Sérène de Consisal, assisté de Joseph de Béon, éc., sieur de Bière, son père, et de Jean Paul de Béon, éc, sieur de La Seube, son oncle paternel, Jean Coty, notaire de Caudecoste
2° C.M du 9 juin 1641 entre Jean de Béon, écuyer, assisté de noble Joseph de Béon son père, et noble Honorette de Mélignan de Trignan, sa mère et noble Corisande Marie de Valierr, retenu Me Jean Denux, notaire de Vopillon
3° C.M du 20 octobre 1616 entre Joseph de Béon, sieur de Bière fils de feu noble Pierre de Béon et delle Louise de Barrau, d'une part, et delle Honorette de Mélignan, fille de noble Antoine de Mélignan, sieur de Trignan, retenu par Lafite, notaire de Trignan

[547] AD. Gers Vergès I sup 69
[548] AD. Gers Vergès I 440 n°3341

4°Testament du 20 octobre 1614 de n.Pierre de Béon, sieur de Bière par lequel il institue héritiers noble Joseph, Jean Paul, Pierre André, Françoise de Béon, ses enfants et de ladite de Barrau, retenu Forteau, notaire du lieu de Bière, juridiction de Lauraët

5° Testament de noble Thibaut de Béon, éc., sieur de Bière, maréchal des logis de la compagnie de M. de Montespan, il institue héritier son frère Pierre de Béon, retenu *Dupesdan,* notaire de Valence.

6° C.M de du 9 avril 1587 passé entre noble Pierre de Béon, sieur de Bière, assisté de noble Thibaut de Béon, son frère germain et d'autre part noble Louise de Barrau, retenu par Lafite, notaire de Parron

7° Contrat de vente de biens du 23 avril 1564 passé entre noble Thibaut de Béon, sieur de Bière et Ramond de Cossso, du lieu de Lauraët, duquel il justifie que ledit Thibaut fondé du susdit Pierre de Béon, est fils de feu noble Jean de Béon, retenu par Gaudry, notaire de Montréal

8° Contrat de vente du 20 janvier 1554 fait par ledit noble Jean de Béon de Bière en la juridiction de Montesquioiu et le susdut Thibaut son fils, et Raimond de Latro (Latrau ?), retenu par Anne, notaire royal et Grissas de La Graulet

9° C.M du 12 novembre 1532 passé entre le susdit noble Jean de Béon de Bière, du lieu de Bière, et n. Catherrine de *Ciurac,* retenu par Jean Barrier, notaire de Roquebrune

10° autre C.M du 30 août 1512 passé entre le susdit Jean de Béon et Antoinette de La Roque, sa femme en premières noces, retenu Jean de *Vazane,* notaire de La Roque Fimarcon

11° C.M du 19 janvier 1644 entre noble Blaise de Béon, seigneur d'Antras, aussi assigné, fils de feu noble André de Béon, seigneur de Birac, et delle Aimée d'Antras, dame dudit lieu et autres, ladite dame

d'Antras, sa mère et du susdit noble de Béon , sieur d'Antras, d'une part et delle Deimier (Daymier), retenu …Nun, notaire

12° C.M du 31 juin 1624 entre Pierre André de Béon, puîné de la maison de Bière, et noble delle Aimée d'Antras, retenu par Coudun, notaire de Montlezun, lequel Pierre André de Béon est fils de noble Pierre de Béon et, écuyer, et delle Louise de Barrau, nommé dans son testament du 20 octobre 1614

13° Lettre du 10 décembre 1589 de Henri IV, en faveur du susdit de Bière, sihgnée Henry, plus bas Dafay

14° Provision du 16 mars 1580 du même roi Henry IV audit de Bière pour commander 30 chevaux légers et la compagnie , etc.

15° Commission du 15 février 1577 du même roi Henri IV pour une compagnie de chevaux e faveur du sieur de Bière, etc..

Procès verbal deu sieur de Rabastens subdélégué de M. Pellot, intendant de Guyenne (BnF n°32297)

XII
Personnes isolées

1258-1260, Arnaud Guillaume de Béon, petit-fils d'Arnaud Guillaume de Béon, fut capitaine et gouvereur du pays de Foix par lettre du 3 novembre 1260 ; son frère Jean de Béon, était abbé du Mas d'Azil en 1258[549]

1330, Accord entre Arnaud de Tournan, chevalier, comme tuteur de Bernard, son fils, et Pierre de Béon, coseigneur de *Custare*…s'en remettent au juge d'Albi[550]

1353, Pierre Raymond de Lapasse avait épousé, en 1353, Bertrande de Béon fille de Gilbert de Béon[551]

24 octobre 1356, Claire, dame de Béon, approuva les conventions faites devant Arnaud Somps notaire d'Ossau, entre Manaud de Béon, son père et Jean de Béon, mari de ladite Claire et les procureurs de *Taleyran et d'Assor,* d'autre part[552]

1370, Reconnaissance du seigneur de Béon en faveur du seigneur *Dorsel* de Burgans des droits convenus de delle Angélique sa fille épouse dudit de Burgans, lrsquels ledit de Béon s'oblige de payer après la fête de Pâques de l'an 1370[553]

1371-1376, Le comte de Foix prêta 200 florins à Peyronne, dame de Lons, femme de Guilhem Arnaud, bâtard de Béon, en cas de non paiement elle se constituera prisonnière avec 2 enfants[554]

1387, Ratification de Ramond, premier fils de noble Jean Bernard, seigneur de Labier, à noble Bernard, seigneur de Béon de l'an 1391[555](?)

27 août 1391, Mossen B. de Béon, châtelain du château de Camarade, en Foix, prêta serment au comte de Foix[556]

1391, Hommages prêtés à Mathieu (de Castelbon) et Archambaud (de Grailly), vicomtes de Béarn et comtes de Foix : Arnaud Guilhem, seigneur de Béon[557]

1428-1429, Hommages rendus à Jean (de Foix), vicomte de Béarn : Arnaud, seigneur de Béon[558].

---

[549] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3358
[550] AD. Gers Vergès I 434 n°3275
[551] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.70
[552] AD. Gers Vergès I 434 n°3221
[553] AD. Gers Vergès I 434
[554] AD. P.A E 302
[555] AD. Gers I 434 n°4152
[556] AD.P.A E 289
[557] AD. P.A E 314

1er septembre 1445, Guillaume Arnaud de Béon, seigneur de La Salle de Bière, baronnie de Montesquiou vendit tout ce qu'il avait dans ladite baronnie à Sans de *Brinhaut*[559]

1517-1518, Procuration donnée par Ramon Garsie, seigneur de Béon, à Jean de Belloc, pour prendre possession de la terre de Béon[560]

1561, Bertrande d'Apas, veuve de feu noble Mathieu de Béon, Barthélemy de Binos et Rose de Béon, sa femme[561] ; même date reconnaissance de Barthélemy de Béon, écuyer de Rudet, qui reçoit 365 livres de noble Mathieu de Béon, sieur de Rudet (même source)
19 mai 1561, Testament de noble Mathieu de Béon, sieur de Rudet, enseveli dans l'église de Valcabrère où est enseveli Mgr Jean de Béon, chanoine de l'église cathédrale de Comminges, marié à noble Bertrande d'Apas, héritière universelle noble Rose de Béon épouse de noble Barthélemy de Binos, 500 livres + 200 livres d'accoutrement, Marguerite de Béon, sa fille, femme de M.Me Jean La Rousse, du lieu de Belpuich 10 livres + 500 livres de douaire, Rose de Béon, sa fille femme de Me Bernard *Soll* (Soule) (même source) ; à associer, en 1590, Rémission de noble Guillaume de Lantrade et Rose de Béon femme de Me Bernard Soule, noble Guillaume Raymond de Lantrade père de noble Jacques de Lantrade[562].

16 septembre 1567, Prise de corps contre Etienne, Guy et Pierre de Béon, à la suite des informations faites à la requête de Guillaume de Boyer, président en la chambre des enquêtes, seigneur de Bonrepaux[563]

5 octobre 1571, Confirmation d'une ordonnance du conseiller Doujat concernant Jacques de *Latre* et Jeanne de Corneillan femme de Corbeyran de Béon, seigneur de Toutens[564].

17 mai 1584, Protestation de Marguerite de Sirvant, seigneurese de Ville près Beaupuy Gragnague, elle a succédé à Germain de Sirvant son père et Denis de Sirvant son frère, seigneur dudit lieu, et le 9 juillet 1579 Marguerite de Béon, sa mère, et Jean, Jean Antoine de Guibardeau de La Roze, fils de ladite de Béon et de son second mariage avec feu Jean de Guibardeau[565]

22 décembre 1591, Contrat de mariage à Pardies de Jean de La Mothe, capitaine du parsan de Pau et Adrienne de Béon, à laquelle Violante de *Moreu,* sa mère constitua la maison seigneuriale située à Pardies et au parsan appelé de Lissare et la somme de 2 000 livres, le 2

---

[558] AD.P.A E 321
[559] AD. Gers I sup 69 n°3334
[560] AD.P.A E 1720, voir d'Aguin
[561] AD. HG 3 E 25101 Valcabrère
[562] AD. HG 3 E 25117 Valcabrère
[563] AD. HG B 61
[564] AD. HG B 65
[565] AD.HG 3 E 2625 Celery notaire Toulouse

août 1624 Adrienne de Béon assistée de son mari Jean de La Mothe vendit une pièce de terre[566].

1597, Contrat de mariage de noble François de Rostaing, capitaine, natif du comté de Foix, et Françoise d'Armentieu, veuve de feu Dominique du Pin[567].

18 avril 1600, 4 août et 18 août 1604, Barbe de Béon, veuve de noble Jean de Péguilhan, seigneur de Baup, citée dans un acte de vente de 1600 dans lequel apparaît Marguerite de Béon de Sère (vicomtesse de Soulan et de Lescure), et dans un autre de 1604 avec sa fille Jeanne de La Cassagne, qui apparaissait également en 1600. Noble Jean de Miglos vendit le 18 avril 1600, à Pierre Sueys (Soueix), marchand de Lescure, la métairie de Baup, juridiction de Rimont, il reconnut le même jour devoir 600 livres à Barbe de Béon[568]. Les données que l'on a par ailleurs sur la famille de Péguilhan ne permettent pas de préciser l'origine de Barbe, on sait cependant qu'elle a épousé, vers 1550, Jean de Péguilhan, et que celui-ci mourut vers 1561.
1er août 1601, Contrat de mariage de Simon de Gavarret et de Marguerite de Galauba, fille de Jean de Galauba, seigneur de Mailholas, la Husse, et de Jeanne de Sère et de Béon[569], cet acte fait apparaître des membres de la famille de Sers.

1612 Paul Bosc de La Roque, écuyer de Carmaing, procureur pour poursuivre l'instance de n. Paul de Béon, seigneur de *Bas* du lieu de Toutens[570]

20 mars 1612, Guillaume de Béon, seigneur de *Barayon,* est présent à une quittance de Jean Pol de Montlezun, seigneur de Meilhan[571].

27 décembre 1623, Contrat de mariage entre Jean de *Liesta* et Anne de Saubole, fille de Guillaume de Saubole et Anne de Béon[572].

8 mars 1625, Gabrielle de La Palu, dame et seigneuresse de Brassac, Roussière donne la moitié de tous ses biens à sa fille Antoinette de Rochefort(Roquefort), elle avait fait le 7 septembre 1624 une donation de tous ses biens à Jean Sébastien de Rochefort (Roquefort), seigneur de Marquien, son fils[573], la même année Gabrielle de La Palu, dame d'Auribail avait nommé procureur noble Denis de Rochette, sieur de Beaumont et de Saint-Amans[574]. Son mari François de Roquefort, seigneur de Marquein, qu'elle avait épousé le 27 janvier 1566, avait testé le 14 mars 1569, elle épousa en secondes noces Arnaud de Saint-Lary de *Fiteria* (A. Navelle, *op. cit.,* t.IX, p.119 et 122)

---

[566] Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn ; AD. P.A E 1749 pour le c.m seul.*
[567] AD.HG Reg. Ins 7
[568] Abbé Samiac
[569] AD. HG 3 E 9630 Rieux
[570] AD. HG 3 E 17147 Caraman
[571] AD. Gers I 2430 n°3369
[572] AD. Gers I sup 69 n°3327
[573] AD. Aude B 30 ;
[574] AD.HG 3 E 15758 Auterive.

1642, Marguerite de Béon de Lèberon, dame de Montbartier[575]. Lèberon était tenu par la famille de Gélas, serait-ce une erreur de transcription ?

19 octobre 1683, Bénédiction nuptiale par moi curé de Pardies de noble Pierre de Vidalos du lieu de Bédeille et delle de Béon du diocèse de Lescar, présents noble Isaac de Lamothe Béon, Henri de *Lanecaude (*Canecaude ?)

Vers 1705, Mariage de Madeleine d'Espalungue, fille de Raymond d'Espalungue, écuyer, seigneur de Louvie, Béost, syndic général de la noblesse de Béarn, et noble Jean Dominique de Fortaner dit de Béon, seigneur et baron de Béon et d'Aste[576]. Ceci montre que des personnes portant le nom de Béon, en Béarn, appartenaient peut-être à une autre famille que celle de Béon.

Douillac, révision le 13 juin 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[575] AD. HG 3 E 25036 Cardeilhac
[576] Dufau de Maluquer

Famille de CARDAILLAC (Bigorre, Comminges)

I Seigneurs de Lomné **p.97**

II Seigneurs de Gayan **p.107**

III Seigneurs d'Ozon **p.110**

IV Seigneurs de Sarlabous **p.118**

V Seigneurs de Mauvezin **p.122**

VI Personnes isolées **p.124**

Une généalogie de la branche des seigneurs de Lomné et de celle des seigneurs de Gayan qui en est issue, succincte pour les premiers degrés, a été établie par le baron Charles de Martrin-Donos, en janvier 1904[577], elle a été complétée dans ce document par les preuves de noblesse d'Arnaud de Cardaillac (Lomné), reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en décembre 1683[578], des preuves de noblesse de Jean Jacques de Cardaillac, seigneur d'Ozon, en 1667, de Paul de Cardaillac, seigneur de Lomné en 1674, des données de Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises,* se référant au vicomte Révérend[579], d'une généalogie des branches des seigneurs de Lomné et des seigneurs de Gayan par le vicomte Révérend et des actes trouvés en grande partie par Maurice Vuillier, qui ont permis d'établir une généalogie pour les branches des seigneurs d'Ozon, de Sarlabous et de Mauvezin.

Cette famille d'extraction chevaleresque tient son nom du lieu de Cardeilhac, dans la vallée de la Gesse en Nébouzan, elle fut connue depuis Romieu de Cardeilhac qui fit une donation citée dans une charte d'avant 1123, la filiation suivie commence à Guillaume de Cardeilhac qui épousa, en 1379, Simone de Lomné.

M. Lafuste, *Monographie de la commune de Cardeilhac,* en 1904, indique plusieurs membres de cette famille précédant Guillaume (degré I) se référant, entre autres au *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont,* qui toutes sauf une ne figurent pas dans ce recueil publié par Charles Samaran et Charles Higounet, en 1970, ce qui met en doute ces données.

Le nom s'écrit Cardeilhac dans la plupart les actes, au moins jusqu'au 18ème siècle. Nous l'avons uniformisé en Cardaillac qui a été adopté par la suite.

Cette famille porte : « D'azur à une tige de chardon à trois têtes pommes d'or, à la bordure de même chargée de huit rocs d'échiquier de sable. » Supports :deux griffons. Couronne comtale[580].

La carte des lieux et seigneuries cités est reportée en fin de document. Toutes les seigneuries (Lomné, *Batxère* devenu Batsère, Espèche, Luc, Esparros, Ozon, Sarlabous) sont situées au sud de Tournay, elles sont toutes très proches les unes des autres. Cardeilhac est situé à environ 30 km à l'est de Tournay.

I

Seigneurs de Lomné

Lomné, à 8 km de La Barthe-de-Neste (Hautes-Pyrénées)

I Guillaume de CARDAILLAC, damoiseau.

Il est dit puîné de la Maison de Cardeilhac en Comminges. Petit-fils de Raymond de Cardeilhac, coseigneur de Charlas, assisté de son frère aîné Raymond de Cardeilhac, seigneur de Cardeilhac, il s'engagea à payer pour ce qu'il tenait sur les terres de Cardeilhac[581].

---

[577] Bibliothèque Municipale de Tarbes, 92 FL-192
[578] AD. Gers I sup 24 n°5519, en 1710
[579] *Annuaire de la Noblesse,* 1902
[580] *Grand Armorial de France*

Il épousa, par contrat du 26 décembre 1379, Simone de LOMNE, héritière de la terre de Lomné en Bigorre, veuve de Pierre de JUSSAN qui lui avait légué la seigneurie de Sarlabous en Nébouzan[582].
Il testa, en février 1417, instituant héritiers ses deux fils[583], ils eurent deux fils et deux filles[584]:

2.1 Bernard de CARDAILLAC, seigneur de Lomné, qui suit

2.2 Arnaud de CARDAILLAC, coseigneur de Sarlabous.
Selon Chaix d'Est-Ange il pourrait être l'auteur de la branche des seigneurs de Sarlabous, ce qui semble anachronique sauf s'il y eut deux Arnaud successifs.

2.3 Anglésie de CARDAILLAC.
Elle épousa à Lomné en février 1415 **Oger de CHELLE**, seigneur dudit lieu.

2.4 Simone de CARDAILLAC.
Elle épousa **Amé de LORTET.**

La terre de Cardeilhac fut apportée à Bernard de Jussan, seigneur de Jussan par sa femme Cébélie de Cardeilhac, dame de Cardeilhac, leur fille Bertrande de Jussan, dame de Cardeilhac apporta cette terre à son mari Sanche Garcie d'Aure, vicomte de Larboust[585], (épousé vers 1375) dont la descendance conserva la terre de Cardeilhac. Il est très probable que Cébélie de Cardeilhac était fille de Raymond de Cardeilhac, seigneur de Cardeilhac, frère aîné de Guillaume de Cardaillac. Ce que nous considérons comme une hypothèse devient une affirmation pour M. Lafuste.

II Bernard de CARDAILLAC, damoiseau, seigneur de Lomné.
Il testa le 25 janvier 1463, devant son inhumation dans l'église de Lomné. Il laissa l'administration de ses biens à Mascarose de Jussan, sa femme, institua héritier universel son fils Roger de Cardaillac[586]. Il mourut avant le 21 novembre 1472, date de l'hommage de son fils Roger.
Il avait épousé **Mascarose de JUSSAN** qui testa le 17 mars 1463, demandant son inhumation dans l'église de Lomné, elle fit des legs à Arnaud, autre Arnaud, Lancelot et Catherine de Cardaillac, ses enfants, elle nomma exécuteur testamentaire Roger de Cardaillac, seigneur de Lomné, son fils[587].
Ils eurent :

3.1 Roger de CARDAILLAC, qui suit.

---

[581] Martrin-Donos, *op.cit.*.
[582] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*.
[583] Chaix d'Est-Ange, *op.cit..,* pour son mariage et son testament
[584] Révérend, *op.cit..,* p.251, qui indique leurs mariages.
[585] AD. Gers E 330 ; Bourdette, preuves d'Aure
[586] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519,1710, Preuves de noblesse d'Arnaud de Cardaillac
[587] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710, pour les deux testaments.

3.2 Arnaud de CARDAILLAC.

Le 22 octobre 1483, il céda ses droits (sans précision.) Chaix d'Est-Ange dit qu'il épousa Marie de *SAINT-OURS* (en réalité SAINT-ORENS) et qu'il est peut-être auteur de la branche des seigneurs de Sarlabous[588]. Lui ou son frère homonyme fut nommé exécuteur testamentaire de son frère Roger, le 15 avril 1493 (infra.)

Martrin-Donos dit qu'Arnaud de Cardaillac, fils cadet de Bernard, épousa, au château de Mun, Bertrande de MUN, fille d'Odet de MUN le vaillant capitaine qui se distingua contre les Routiers, et qu'il est **l'auteur de la branche des seigneurs de Sarlabous**, ce que dit également Villain pour l'ascendance de Bertrande de Mun[589]. Peut-être un des deux Arnaud épousa Marie de Saint-Orens et l'autre Bertrande de Mun, toutefois le testament de leur frère Roger laisse supposer qu'un seul Arnaud vivait en 1493.

3.3 autre **Arnaud de CARDAILLAC**.

Il est peut-être le religieux qui 15 août 1493, fut nommé exécuteur testamentaire de son frère Roger, c'est lui ou son frère homonyme qui est l'auteur de la branche des seigneurs de Sarlabous. C'est très probablement lui qui qualifié de noble et discret (qualification d'un religieux) fit une donation à Lancelot de Cardaillac lors de son mariage avec Domenge de La Barthe.

3.4 Lancelot de CARDAILLAC,

Lancelot de Cardaillac, habitant Galan (comme noble et discret Arnaud de Cardaillac et Pierre Arnaud de Cardaillac) épousa, par contrat du 18 avril 1492**, Domenge de LA BARTHE**, fille du seigneur de Ségure et d'Ausson, un acte de la BnF le dit fils de Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné et de Mascarose de Jussan[590]. A cette date on trouve une obligation de Guillaume de La Barthe, seigneur de Ségure et d'Ausson en faveur d'Arnaud de Cardaillac pour raison de la légitime de Dominique de La Barthe mariée avec Lancelot de Cardaillac, du lieu de Galan, il confirma la donation de noble et discret Arnaud de Cardaillac, du lieu de Galan, au diocèse d'Auch à Lancelot de Cardaillac, habitant dudit lieu de Galan.

Il est dit religieux le 15 août 1493, c'est soit une confusion, soit son épouse mourut peu après le 18 août 1492 et il entra dans les ordres.

3.5 Catherine de CARDAILLAC.

III Roger de CARDAILLAC, seigneur de Lomné, Batsère, Espèche, Luc et Bulan.

Le 21 novembre 1472 il rendit foi et hommage devant Madeleine, fille et sœur de rois de France, princesse de Viane, régente de Viane, pour sa seigneurie de Lomné[591].

Il testa le 15 août 1493, faisant un legs à Blanchefleur de *BIELA* (VIELLA) de Bulan, sa femme, instituant héritier universel son fils Raymond de Cardaillac, nommant exécuteurs

---

[588] Chaix d'Est-Ange, *op.cit..,*

[589] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1073, se référant à *Gallia Christiana.*

[590] AD. Gers Vergès I 697 n°5530; BnF; O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne,* I, p.241

[591] Martrin-Donos, *op.cit..*

testamentaires noble et religieuse personne Lancelot de Cardaillac, et Arnaud de Cardaillac, ses frères[592].
Il avait épousé **Blanchefleur de VIELLA de BULAN.**
Ils eurent :

Raymond de CARDAILLAC, qui suit

IV Raymond de CARDAILLAC, seigneur de Lomné, Batsère, Espèche, Luc, Bulan.
Il fut homme d'armes de la compagnie de Robert de La Marck en 1495 et en 1499[593].
Il testa le 2 septembre 1509, faisant légataires sa mère Blanchefleur et sa femme Jeanne de MARESTAING, instituant héritier universel Bernard de Cardaillac, son fils aîné[594], alias 2 septembre 1503[595].
Il avait épousé, par contrat du 9 février 1481 (n.st), **Jeanne de MARESTAING**, fille de Jean de MARESTAING, chevalier, seigneur de La Garde en Astarac et d'Anglaise de SAINT-PASTOU[596].
Ils eurent :

5.1 Bernard de CARDAILLAC, qui suit.

5.2 probablement **Arnaud de CARDAILLAC**, **auteur de la branche des seigneurs d'Ozon.** Chaix d'Est-Ange donne pour auteur à cette branche **Bernard de Cardaillac**, le Jeune, frère de Bernard II, qui aurait épousé Jeanne d'Ozon et serait l'auteur de la branche des seigneurs d'Ozon**,** or on trouve Arnaud de Cardaillac qui épousa Jeanne, dame d'Ozon, ils sont cités en 1539 ayant un fils qui reçut des lettres de tonsure en 1541 (infra.)

5.3 probablement **Pierre Arnaud de CARDAILLAC** dit le Capitaine.
Il habitait Galan au moment de son mariage
Il épousa, dès 1518, **Catherine d'OZON**. On trouve, en 1518, une reconnaissance de Pierre Arnaud de Cardaillac dit le Capitaine en faveur de Catherine d'Ozon, sa femme[597].
Le 22 janvier 1561 Catherine d'Ozon fit une donation à son neveu Jean de Cardaillac[598] (d'Ozon), indiquant qu'Arnaud et Pierre Arnaud de Cardaillac étaient frères (Catherine d'Ozon étant plus âgée que Jeanne d'Ozon, héritière d'Ozon en tant qu'aînée, ne peut être la sœur de celle-ci, femme d'Arnaud de Cardaillac.)

---

[592] AD. Gers I sup 24 n°5519, en 1710. Un acte dit Blanchefleur de Bulan, famille inconnue, Martrin-Donos la nomme ainsi ; Chaix d'Est-Ange la nomme Blanchefleur de *Biela* (Viella) qui est une famille de la région, le contrat de mariage de son fils Raymond la nomme Blanchefleur de Viela, de Barèges, nous pensons qu'elle appartenait à la famille de Viella et qu'elle était connue sous le nom de la terre de Bulan (terre qu'elle apporta probablement à son mari car il s'en qualifiait dans le contrat de mariage de son fils.)
[593] Martrin-Donos, *op.cit.*.
[594] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710.
[595] Martrin-Donos, *op.cit.*.
[596] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710; AD. Gers Vergès I 3167; Martrin-Donos, *op.cit.*.
[597] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, 1500 à 1600
[598] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, 1500 à 1600

5.4 probablement Catherine de CARDAILLAC de Lomné.
Elle épousa **Lancelot d'ABILHAC** de Villepinte, seigneur de Montignac, selon une quittance de dot de 1543[599].

V Bernard II de CARDAILLAC, seigneur de Lomné, Batsère, Espèche.
Il mourut avant le 11 mars 1526 date d'une quittance de Bernard de Forgues, seigneur de Puntous, de tout ce qui restait à payer par Florette de Lortet, dame de Lomné, et Arnaud de Cardaillac, seigneur de Lomné[600].
Il avait épousé, par contrat du 3 février 1503 (n.st), **Florette de LORTET**, fille de Bertrand de LORTET, seigneur de Lortet en Comminges et de Marquèse de BAZORDAN[601].
Ils eurent :

Arnaud de CARDAILLAC, qui suit.

VI Arnaud I de CARDAILLAC, seigneur de Lomné, Batsère, Espèche, Aster, coseigneur de Bize, Nistos et Gazave.
Il mourut avant le 22 janvier 1554, date à laquelle Jean de Vize, seigneur de Bize, capitaine du château de Fontainebleau, donna procuration à Marguerite de Vize, veuve d'Arnaud de Cardaillac, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi pour recevoir en son nom la somme de 685 livres qui lui était due par le seigneur de Tajan[602].
Il avait épousé, par contrat du 18 décembre 1541, **Marguerite de VIZE**[603], fille de Jean de VIZE, coseigneur de Sajas et de Marguerite de SAINT-LARY[604].
Ils eurent :

Bernard III de CARDAILLAC, qui suit.

VII Bernard III de CARDAILLAC, seigneur de Lomné, Bastère, Espèche, Asté, Avezac, coseigneur de Bize, Nistos, Gazave.
Il acquit par actes du 4 avril 1591 et du 4 novembre 1594, la baronnie d'Esparros, une des 12 baronnies de Bigorre[605].
Il avait épousé, par contrat du 30 janvier 1566, au château de Montagnac, **Jeanne de POLASTRON,** fille d'Arnaud Guilhem de POLASTRON, seigneur de Montagnac et de Taybosc[606]. Elle mourut avant le 4 avril 1615 ayant testé le 8 novembre 1600 (voir infra.)
Ils eurent :

8.1 Jean Jacques de CARDAILLAC, qui suit.

---

[599] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette, sans précision, l'acte qui n'est pas clair, semble concerner un second mariage de Lancelot d'Abilhac avec une autre Cardaillac, Catherine ou Hélène.
[600] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710
[601] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710, pour tout le paragraphe. Révérend, *op.cit..,* p.251, date le mariage du 3 février 1506.
[602] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710
[603] AD. Gers Vergès Vergès I sup 24 n°5519, en 1710, pour les deux actes.
[604] *Famille de Vize*
[605] Chaix d'Est-Ange, *op.cit..*
[606] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710; AD. T&G C 82

8.2 Raymond de CARDAILLAC, puîné de la maison de Lomné.
Le 4 avril 1615, au lieu de Lomné, (*en la maison seigneuriale et viguerie de Mauvezin ?),* il fit une transaction avec son frère Jean Jacques de Cardaillac, sur la succession de leurs parents, rappelant la donation de 8.000 livres de Jeanne de Polastron, Raymond prit le bien au lieu de Puntous, plus 24.000 livres, fut présent Arnaud d'Aubarède, capitaine La Hitte[607].
Il épousa **Marie du FAGET**, qui, veuve, transigea en 1638 avec son neveu Bernard de Cardaillac, pour ses droits sur la succession de son mari[608].

8.3 peut-être **Pierre de CARDAILLAC**, seigneur de Lalane[609].
L'ascendance de ce Pierre de Cardaillac indiqué par Martrin-Donos est douteuse, en effet il n'apparaît pas dans les actes relatifs à la succession de ses parents, par ailleurs il se maria avant son frère aîné ce qui est étonnant. Il pourrait être confondu avec son homonyme, prétendu fils naturel de Bernard III de Cardaillac, en effet ce prétendu fils naturel se maria à des dates qui sont étonnantes, ou il n'appartient pas à la famille de Cardaillac de Bigorre, ce que semble indiquer les alliances Montalembert et d'Aubigné. Dans la généalogie de la famille de Cardaillac du Quercy que j'ai publiée, je mentionne également que je ne peux pas prouver l'appartenance de ces personnes à l'une ou l'autre famille.
Il épousa, par contrat du 26 juillet 1603, **Louise de MONTALEMBERT.**
Ils eurent :

A-**César de CARDAILLAC**, écuyer,
Il fut lieutenant dans la compagnie du duc d'Epernon.

B-**Jeanne de CARDAILLAC.**
Elle épousa, par contrat du 27 décembre 1627, au Château Trompette, dont son père était gouverneur, **Constant d'AUBIGNE**. Leur fille Françoise d'Aubigné, née le 27 novembre 1635 à la prison de Niort, devint Madame de Maintenon.

Bernard de CARDAILLAC aurait eu également un fils naturel :

8.4 Pierre de CARDAILLAC, seigneur de Mauvezin.
Il épousa Marguerite de BAREGES[610]. **Il est l'auteur de la branche des seigneurs de Mauvezin.**

VIII Jean Jacques de CARDAILLAC, baron d'Esparros, seigneur de Lomné, Batsère, etc.
Le 8 janvier 1593, il reçut une donation de sa tante Jeanne de Vize, dame de Sajas[611] puis le 18 janvier 1594 sa tante Jeanne de Vize lui donna la métairie de Toumoulin, celle du Bouchil,

[607] AD. Gers Vergès I 700 n° 5561
[608] Révérend, *op.cit..,* p.252
[609] Martrin-Donos, *op.cit..,* pour tout ce qui se rapporte à lui et à ses enfants.
[610] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.. ;* Martrin-Donos, *op.cit..*
[611] AD.HG Reg. Ins 6

celle appelée la Commune grande, celle des Bousquet au territoire de Lantignac, plus la seigneurie de La Nère[612].
Il testa le 4 juin 1618, instituant héritier universel Bernard de Cardaillac, son fils[613], Marguerite (de Sérillac) de Saint-Léonard, sa femme avait la jouissance des terres de Montagnac et de Taybosc, tel que cela ressort de l'accord de 1651. Marguerite de Sérillac conserva les terres de Montagnac et de Taybosc après son second mariage, sans les entretenir, après le décès de Marguerite de Sérillac qui avait laissé 4 enfants de son premier mariage et un enfant de son second il y eut un procès entre Bertrand de Cardaillac, seigneur de Lomné et Bertrand de Pardaillan, seigneur de Granchet, mari de Philiberte de Cazaux, issue du second mariage de Marguerite de Sérillac, le 22 juillet 1651 les parties se mirent d'accord : Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné rçut) les terres de Montagnac et de Taybosc, moyennant 6.000 livres, Bernard de Cardaillac (Ozon), prêtre, docteur en théologie, archiprêtre fut présent[614].
Il avait épousé, par contrat du 25 avril 1611, **Marguerite de SEDILLAC (SERILLAC)** de Saint-Léonard, dotée de 12.000 livres, fille d'Alexandre de SEDILLAC (SERILLAC), seigneur de *Mirambaut* et de Saint-Léonard, et de Jeanne de *GOULARD*[615] (GALARD), le contrat de mariage des parents de Jean Jacques de Cardaillac prévoyait qu'il reçoive la moitié de leurs biens, il reçut 3 parts sur 4 des biens de sa mère sous réserve acquitter 8.000 livres à Raymond de Cardaillac, sa femme reçut l'usufruit des places et seigneuries de Montagnac et de Taybosc[616]. Marguerite de Sérillac épousa, en secondes noces, Hugues de Cazaux, seigneur de Gaussan, ils eurent une fille Philiberte de Cazaux qui épousa Bertrand de Pardaillan, seigneur de Granchet[617].
Ils eurent :

9.1 Bernard de CARDAILLAC, qui suit

9.2 Alexandre de CARDAILLAC, seigneur de Bize, **auteur de la branche des seigneurs de Gayan**

9.3 Gabrielle de CARDAILLAC.
Elle épousa **Gabriel de MONTESQUIOU**, seigneur de Monblanc et de Saint-Pastour, fils d'Antoine de Montesquiou, seigneur de Saint-Pastour et de Jeanne de *Fenario.* Il mourut le 26 mai 1659, ayant eu 3 filles[618].
Le 1er septembre 1664, *Marguerite* de Cardaillac, veuve du seigneur de Saint-Pastour, reçut de son frère Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné, 5.000 livres, qu'il devait du reste de sa légitime, était présent Jean Jacques de Cardaillac, seigneur d'Ozon[619].

---

612 AD.Gers Vergès I 699 n°5537
613 AD.Gers Vergès I 702 n°5556, 21 août 1674
614 AD.Gers Vergès I 701 n°6372
615 AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710, pour les deux actes ; AD. Gers Vergès Vergès I 3279 n°17444
616 AD.Gers Vergès I 700 n°5563
617 AD.Gers Vergès I 701 n°6372, 22 juillet 1651
618 *Histoire de la famille de Montesquiou,* leur fille Anne de Montesquiou épousa par contrat 26 janvier 1673 Henri Arnaud de Casteras, seigneur de la Rivière (Lainé, *op.cit.) ;* Martrin-Donos dit que Gabrielle de Cardaillac épousa Antoine de Montesquiou, seigneur de Saint-Pastou, ce qui semble anachronique, cet Antoine est dit par Maurice Vuillier père de Gaqbriel.

En 1682 et en 1686 il y eut constitution de procureur d'Arnaud Henri de Castéras, seigneur de la Rivière contre *Marie* de Cardaillac, veuve de Gabriel de Montesquiou, seigneur de Saint-Pastou et Angélique de Montesquiou, sa fille[620].

9.4 Anne de CARDAILLAC.
Elle épousa, par contrat du 17 juin 1635, son cousin **Paul de CARDAILLAC** d'Ozon, fils de Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon et de Catherine de Montesquiou[621].

IX Bernard IV de CARDAILLAC, seigneur de Lomné.
Il naquit vers 1614, selon la date de sa mort. Le 29 mai 1629, il comparut devant le sénéchal au sujet du ban convoqué par le Roi pour servir dans l'armée du prince de Condé, il promit d'envoyer le sieur de Bize, son frère[622]. Le 17 janvier 1641 il y eut un contrat de rémission entre Jacques de Cardaillac, seigneur de Mauvezin, et Carbon de Barèges, et Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné[623].
Il fut présent le 26 février 1661 au contrat de mariage de son fils Paul. Il testa le 2 septembre 1675 et mourut à Lomné en 1684, âgé de 70 ans[624].
Il avait épousé, par contrat du 21 avril 1635, **Françoise de CARDAILLAC**, fille de Jean de CARDAILLAC, seigneur d'Ozon, et de Catherine de MONTESQUIOU[625]. Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon, était fils d'autre Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon, qui avait épousé par contrat du 26 octobre (et 25 janvier) 1597 Catherine de Polastron[626].
Ils eurent :

10.1 Paul de CARDAILLAC, qui suit

10.2 probablement **Arnaud de CARDAILLAC Lomné.**
Il fut reçu le 24 octobre 1653 pour être chevalier de Malte, il fut commandeur de Mauléon-Soule et de Saint-Christol (en Languedoc[627].)

10.3 Bernard de CARDAILLAC, seigneur de Batsère,
Il mourut à Lomné, le 4 janvier 1676[628].

10.4 Marie de CARDAILLAC.
Elle mourut à Lomné, le 1er janvier 1677, âgée de 25 ans[629].

---

619 AD. Gers Vergès I 702 n°5566
620 AD.HP B 125
621 AD. Gers Vergès I 701 n°5488
622 Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.
623 AD. Gers Vergès I 702 n°5556, 21 août 1674
624 Martrin-Donos, *op.cit...* Révérend, *op.cit..,* date le décès du 24 décembre 1684, à Lomné
625 AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710. Révérend, *op.cit..,* p.253, date le mariage du 24 août 1635 (avril et août sont souvent confondus dans les actes)
626 AD. Gers Vergès I 699 n°5536 et 5539, cet acte fut exhibé le 2 août 1653 par Paul de Cardeilhac, seigneur d'Ozon
627 Martrin-Donos, *op.cit..*
628 Révérend, *op.cit..,* p.253
629 Révérend, *op.cit..,* p.253

X Paul de CARDAILLAC, seigneur de Lomné
Il fut maintenu noble le 1er juin 1667, sur preuves remontant à Guillaume de Cardaillac qui avait épousé le 26 décembre 1379 Catherine de Lomné. Lui et Louis de Cardaillac, seigneur de Mauvezin, présentèrent le 21 août 1674 leurs preuves de noblesse, le premier acte présenté était le testament de Bernard de Cardeilhac du 25 janvier 1473, par lequel il instituait héritier son fils Roger de Cardeilhac[630].
Il avait épousé, par contrat du 26 février 1661, **Catherine de MUN** Sarlabous, fille d'Alexandre de MUN de Cardeilhac, seigneur de Sarlabous, et de Gabrielle de MAULEON[631].
Ils eurent :

11.1 Bernard de CARDAILLAC, comte de Cardaillac de Lomné.
Il fut capitaine au régiment de Dauphin Cavalerie puis commandant et gouverneur de Lourdes de 1717 à 1723. Il mourut sans alliance en 1726 et fit héritier son frère Arnaud[632].

11.2 Arnaud de CARDAILLAC, qui suit.

11.3 Ursule de CARDAILLAC.
Née en 1673, elle mourut à Lomné le 18 avril 1688[633].

11.4 Catherine de CARDAILLAC.
Née en 1687, elle mourut à Lomné le 3 décembre 1711[634].

11.5 autre **Catherine de CARDAILLAC**.
Elle mourut à Lomné le 27 janvier 1716[635].

11.6 Anne de CARDAILLAC.
Elle mourut en janvier 1733, sans alliance[636].

XI Arnaud de CARDAILAC, comte de Cardaillac de Lomné, baron d'Esparros, seigneur de Casties-la-Brande.
Né le 21 juin 1669, il fut baptisé le surlendemain, il fut reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem le 6 décembre 1683, ses preuves de noblesse[637] ont servi à établir son ascendance.

---

630 AD. Gers Vergès I 702 n°5556, preuves de noblesse du 21 août 1674
631 AD.Gers Vergès I sup 24 n°5519, en1710
632 Martrin-Donos, *op.cit.*.
633 Révérend, *op.cit..,* p.253
634 Révérend, *op.cit..,* p.253
635 Révérend, *op.cit..,* p.253
636 Révérend, *op.cit..,* p.253
637 AD. Gers I sup 24 n°5519, en 1710

En 1729, étant tuteur des enfants pupilles d'Arnaud Joseph de Casteras, il fit un accord avec Jacquette de Buisson, veuve d'Arnaud Joseph de Casteras[638].
Il fit hommage au Roi pour ses différentes terres et seigneuries en 1722, 1733, les 30 août 1741 et 6 avril 1745. Il testa à Lomné le 9 octobre 1746 et mourut 10 ans après[639].
Chevalier de Malte *non profès,* il avait épousé, en premières noces, par contrat du 28 avril 1727, **Marie Thérèse de ROCHECHOUART**, dont il n'eut pas d'enfant[640].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 24 décembre 1732, **Gabrielle de MIRANDE de Sainte-Gemme**[641]. Gabrielle de Mirande mourut à Lomné le 10 mai 1767(selon la même source).
Enfants du second lit :

12.1Bernard de CARDAILLAC, qui suit.

12.2 Paul de CARDAILLAC.

Il présenta ses preuves pour être chevalier de Malte, le 5 juin 1741. Il fut un marin célèbre, eut le bras fracassé à 17 ans, se distingua pendant les guerres de Sept ans et de l'Indépendance et fut tué en 1781 sur l'*Artésien*, qu'il commandait dans l'escadre du bailli de Suffren, en abordant un vaisseau anglais, à la Praya. Il eut un oncle, un frère et un neveu qui furent aussi des marins distingués[642].

XII Bernard V de CARDAILLAC, comte de Cardaillac, baron d'Esparros, seigneur de Lomné.
Né à Lomné le 23 octobre 1736[643], il fut capitaine de la compagnie colonelle du régiment du Roi Infanterie. Il participa aux Etats de Bigorre et aux assemblées des trois ordres à Mirande, Muret, Auch et Rivière-de-Verdun en 1787 et 1789. Il testa le 9 octobre 1781 puis le 10 mai 1789, instituant héritier universel son fils Louis Michel, auquel il substituait ses filles puis des cousins de la branche des seigneurs de Gayan. Selon Révérend il testa le 5 mai 1789 et mourut le 10 mai 1789.
Il avait épousé, par contrat du 30 décembre 1767, **Marie Anne d'OSMOND**[644], fille d'Eustache d'Osmond, comte de *Beriston,* et de Marie Louise de Pardieu, elle mourut au château de Lomné 16 juillet 1789[645].
Ils eurent :

13.1 Arnaud Gabriel de CARDAILLAC.

---

638 AD.HG 3 E 4028 notaire Forst, Toulouse
639 Martrin-Donos, *op.cit.*.
640 Martrin-Donos, *op.cit.*.
641 Martrin-Donos, *op.cit.. ;* dite fille de Seguin de Mirande et d'Antoinette de Verdelin (Jougla de Morenas, II, p. 327) Révérend, *op.cit..,* nomme ses parents, Henri de Mirande de Sainte-Gemme et Antoinette de Verdelin, et indique la date de son décès.
642 Martrin-Donos, *op.cit...*
643 Révérend, *op.cit..,* p.254
644 Martrin-Donos, *op.cit..,* pour ce qui précède
645 Woelmont, *op.cit.,* pour cette donnée et ce qui précède.

Né en 1769 à Lomné, il présenta ses preuves de noblesse, en 1783, pour être nommé aspirant garde-marine, il mourut en 1785[646], ce qui explique qu'il ne soit pas nommé en 1789.

13.2 Louis Michel de CARDAILLAC, comte de Cardaillac, baron d'Esparros.
Né à Lomné en 1774, il mourut à Toulouse en 1812 sans avoir été marié[647].

13.3 Jeanne Charlotte de CARDAILLAC (ascendance prouvée.)
Elle épousa, en mars 1791, **Antoine Bernard Louis de LAPASSE**, né le 29 août 1768, fils de Louis de Lapasse, seigneur de la Loubère et de Catherine d'Ustou[648].

13.4 Louise Paule de CARDAILLAC.
Née à Lomné le 6 novembre 1768, elle épousa le 30 novembre 1799 François alias Louis de MONTESQUIOU La Boulbène[649].

Ils eurent également 2 fils et 2 filles morts au berceau ou en bas âge.

II
Seigneurs de Gayan

Gayan à 1 km d'Andrest (Hautes-Pyrénées)
L'auteur de cette branche, Alexandre de Cardaillac, était fils de Jean Jacques de Cardaillac, baron d'Esparros, seigneur de Lomné, et de Marguerite de Sédillac (Sérillac.)

IX Alexandre de CARDAILLAC de Lomné, seigneur de Bize.
Le 13 avril 1647, il fut présent au contrat de mariage de Jean de La Tour, seigneur de Montmajou, et d'Isabeau de Claverie[650]
Il épousa, par contrat du 30 juillet 1651, au château de Gayan, **Catherine de** *BOURREPAIRE* (**BONREPAIRE**), dame de Gayan, fille d'Etienne de *Bourrepaire* (Bonrepaire) et de Paule de Barèges[651].
Ils eurent :

10.1 Bernard de CARDAILLAC.
Il fut maintenu noble le 15 juin 1699, il fut lieutenant de vaisseau et testa le 18 septembre 1721, instituant héritiers ses frères et sœurs[652].

---

[646] Chaix d'Est-ange, *op.cit..*
[647] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.. ;* Martrin-Donos, *op.cit.*
[648] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.73 ; Martrin-Donos dit que Jeanne Charlotte épousa François de Montesquiou et que Louise Paule épousa le vicomte de Lapasse.
[649] Révérend, *op.cit..,* p.255
[650] AD. Gers Vergès I 1988 n°6622
[651] Martrin-Donos, *op.cit.. ;* Chaix d'Est-Ange, *op.cit..,* qui mentionne ce mariage écrit également *Bourrepaire* qu'il faut corriger en Bonrepaire, famille de la région, on trouve en 1598 une reconnaissance de Paul de *Bonrepere* en faveur de Jean de Cardeilhac, seigneur d'Ozon (AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, actes de 1500 à 1600), Paul de Bonrepaire, avec cette orthographe apparaît dans d'autres actes.
[652] Révérend, *op.cit..,* p.255

10.2 Etienne de CARDAILLAC, qui suit.

10.3 Alexandre de CARDAILLAC.
Il fut maintenu noble le 15 juin 1699, il fut lieutenant au régiment de Brie

10.4 Jeanne de CARDAILLAC.
Elle épousa **N…de RICAU** (infra.)

10.5 Catin (Catherine) de CARDAILLAC.
Elle épousa **N…GRASSET,** dont elle était veuve en 1735 (infra, peut-être doit-elle être confondue avec son homonyme, elle aurait alors épousé N…Grasset, en secondes noces.)

10.6 Catherine de CARDAILLAC.
Elle épousa à Gayan, le 7 janvier 1685, **Jean de BOUILH**, seigneur de Clarac[653], d'où un fils seigneur de Clarac cité en 1735 (infra.).

X Etienne de CARDAILLAC Lomné, seigneur de Gayan, Lagarde
Le 4 septembre 1720, il fut témoin de l'acte de donation de Paule d'Audric de Bazillac, veuve de François de Pardaillan de Gondrin, à Marc Antoine de Bossost, seigneur de Campels[654].
Il fut maintenu noble le 15 juin 1699 avec ses deux frères. En 1735, il y eut une audience pour Etienne de Cardaillac, seigneur de Gayan, contre la communauté (de Gayan) pour une reconnaissance féodale, Jeanne de Cardaillac veuve de noble de Ricau, Catin de Cardaillac veuve du sieur Grasset, noble de Bouilh, seigneur de Clarac, son neveu et ledit de Cardaillac, tous frère, sœurs et neveu ont succédé aux biens de feu Bernard de Cardaillac, seigneur de Gayan[655].
Il avait épousé, par contrat du 13 janvier 1695, Marie de *SENLILHES[656] ou SENTILHES[657],* fille de M. de Sentilhes et de Jeanne de Naprous[658].
Ils eurent :

11.1 Jean de CARDAILLAC.
Il abandonna ses droits à son frère homonyme, lors de son contrat de mariage en 1749[659].

11.2 Jean de CARDAILLAC le Jeune, qui suit.

11.3 Mathieu de CARDAILLAC.

---

[653] Révérend, *op.cit..,* p.255
[654] AD. Gers Vergès I 587 n°5353
[655] AD.HP B 382
[656] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*.
[657] Martrin-Donos, *op.cit.*.
[658] Révérend, *op.cit..,* p.256
[659] Révérend, *op.cit..,* p.256

Prêtre, il fut curé d'Ozon et prieur de Saint-Martin et de Fleurance, il mourut le 1er novembre 1773[660].

XI Jean de CARDAILLAC Lomné, seigneur de Gayan.
Il fut capitaine au régiment de Normandie de 1734 à 1748.
Le 23 août 1756, il fut présent au contrat de mariage de son beau-frère Jean François de Barèges, seigneur de Lutilhous, fils de feu Philippe de Barèges et de Marie Anne de *Peissous*[661].
Il avait épousé, par contrat du 10 décembre 1749, au château de Lutilhous, Claire de **BAREGES**[662] (fille de Philippe de Barèges, seigneur de Tilhouse et de Marie Anne de *Peissous* probablement Preissac car Révérend écrit Préchac, ancienne orthographe de Preissac.)
Ils eurent :

12.1 Etienne Philippe Mathieu de CARDAILLAC, qui suit.

12.2 François Louis de CARDAILLAC.
Il entra à l'École militaire[663], on ignore sa destinée.

12.3 Jeanne Rose Julie de CARDAILLAC.
Née le 9 juin 1751, elle épousa le 8 mars 1776, **Jean Louis de SALLES**, conseiller du Roi, lieutenant de maire de la ville de Vic[664].

XII Etienne Philippe Mathieu de CARDAILLAC, baron de Cardaillac-Lomné, seigneur de Lomné, baron d'Esparros.
Il naquit le 23 août 1756.
Le 14 août 1786, à l'occasion de son mariage, il releva le titre de baron qui revenait aux cadets de la Maison.
Il épousa, le 14 août 1786, au château de Chelle-Dessus, **Rosalie Joséphine d'ASSON**, fille du comte d'Asson (Jean François Joseph d'Asson) et de Françoise de La Mothe de Bégole[665].
Ils eurent[666] :

13.1 Louis Joseph <u>Maximilien</u> de CARDAILLAC, qui suit.

13.2 Marie Bernarde Henriette de CARDAILLAC.
Elle naquit le 18 juin 1787.

13.3 Dominiquette Charlotte Josèphe de CARDAILLAC.

---

[660] Révérend, *op.cit..,* p.256
[661] AD.HG 3 E 27948 Saint-Gaudens
[662] Martrin-Donos, *op.cit.*.
[663] Révérend, *op.cit..,* p.256
[664] Révérend, *op.cit..,* p.256
[665] Martrin-Donos, *op.cit.*.
[666] Révérend, *op.cit..,* p.256

Née à Gayan le 2 août 1791, elle épousa le 11 juin 1813, **Marc Antoine BARQUISSEAU** de Foertz de Sion, avocat[667].

13.4 Juliette Josèphe Charlotte de CARDAILLAC.
Née à Gayan le 17 janvier 1797, elle épousa en premières noces **Achille de MONCK d'Uzer**, puis en secondes noces, le 22 novembre 1829, **Alexandre TAJAN**[668].

XIII Maximilien de CARDAILLAC, baron de Cardaillac-Lomné, seigneur de Gayan.
Par suite de l'extinction de la branche aînée des seigneurs de Lomné, en vertu du testament de Bernard V de Cardaillac, comte de Cardaillac, seigneur de Lomné il devint le chef de nom et d'armes de sa Maison. Né à Gayan le 14 décembre 1792, il mourut le 26 avril 1827
Il avait épousé, au château d'Abidos, par contrat du 3 juin 1813, **Marie Thérèse de LOMAGNE Terride**, fille du vicomte Jean Pierre de LOMAGNE Terride, dernier mâle de sa Maison[669] et de Marguerite Paule d'ABIDOS[670].
D'où postérité qui subsiste.

III
Seigneurs d'Ozon

Ozon, à 1 km de Tournay (Hautes-Pyrénées)

L'auteur de cette branche, Arnaud de Cardaillac, était probablement fils de Raymond de Cardaillac, seigneur de Lomné, et de Jeanne de Marestaing.

VI Arnaud de CARDAILLAC.
Le 19 décembre 1524, il y eut un arbitrage entre Anne d'Ozon épouse de Jean de Marestaing, seigneur de Lagarde et Arnaud de Cardaillac, seigneur d'Ozon, tuteurs des héritiers de feu Antoine d'Ozon, seigneur de Ponsan, en procès au Sénéchal[671].
Le 19 août 1539, il y eut une reconnaissance de Jeanne, dame d'Ozon, femme d'Arnaud de Cardaillac en faveur dudit Arnaud, puis le 5 octobre 1541, des lettres de tonsure de Jean de Cardaillac, fils d'Arnaud, conférées à Ozon, par Eustache, évêque de (blanc), en 1551 une reconnaissance de dot par Arnaud de Marrast, seigneur de Clarens, en faveur d'Arnaud de Cardaillac, seigneur d'Ozon, le 6 mars 1558 des lettres de tonsure conférées à Jacques de Cardaillac, fils d'Arnaud, par Hector d'Ossun, évêque de Couserans[672].
Arnaud de Cardaillac avait épousé, avant le 19 décembre 1524, **Jeanne, dame d'OZON**, qui serait née en 1512 ; aînée de la Maison d'Ozon « elle fut selon le droit régional de Bigorre héritière de la terre d'Ozon, le même droit lui accordait la possibilité de continuer la

[667] Révérend, *op.cit..,* p.256
[668] Révérend, *op.cit..,* p.256
[669] Martrin-Donos, *op.cit.*.
[670] Révérend, *op.cit..,* p.257
[671] Navelle, *op.cit..,* VII, p.49 se référant à AD.HG 3 E 5208 Lobeyrie
[672] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, 1500 à 1600, tous les actes, sauf le premier, contrat de mariage de Bernard de Cardaillac (présumé frère de Pierre Arnaud) et de Florette de Lortet, en 1503 semblent se rapporter à la branche des seigneurs d'Ozon.

filiation dans la perpétuité du nom[673]», ce qui peut provoquer des ambiguïtés. Le 19 avril 1539, elle reconnut les sommes qui avaient été apportées par son mari[674]. Elle testa le 31 juillet 1545[675]. On cite le 15 mai 1513 le testament de Jean, seigneur d'Ozon[676], qui n'a pu être situé (frère aîné d'Augier, sans descendance ?, une autre source (sans référence) dit que le père de Jeanne était Augier, seigneur d'Ozon[677].
Ils eurent :

7.1 Jean de CARDAILLAC, qui suit

7.2 peut-être autre **Jean de CARDAILLAC**, s'il n'est pas celui qui continua la filiation.
Il reçut des lettres de tonsure, le 5 octobre 1541, ce qui lui permettait de recevoir un bénéfice mais qui ne signifie pas forcément qu'il soit devenu prêtre.

7.3 Jacques de CARDAILLAC.
Il reçut des lettres de tonsure en 1558 (il doit être un tardillon), lui ou un frère homonyme s'il y eut deux Jacques, reçut un legs de sa belle-sœur Catherine de Montesquiou par son testament du 1er avril 1577 (voir infra.)
On trouve par ailleurs Jacques de Cardaillac, seigneur de Bours, qui le 10 janvier 1568 fut nommé, avec Philippe de Barèges, seigneur de Tilhouse, tuteur des enfants de Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon et de *Jeanne* (Catherine) de Polastron, sa femme. Il avait voulu refuser disant qu'il était homme d'armes, qu'il n'avait pas le temps de s'en occuper, il disait que sa mère était tante des pupilles, il voulait la moitié des biens de la Maison d'Ozon[678]. Le terme tante doit être compris comme grand-mère des pupilles.
Le 23 avril 1587, avec Philippe de Barèges, seigneur de Tilhouse, tuteur, il rendit des comptes de tutelle du seigneur d'Ozon. Le 4 novembre 1587 lesdits tuteurs baillèrent à ferme les métairies de Villeneuve[679].
Jacques de Cardaillac avait épousé, par contrat du 15 mars 1578, **Suzanne de CAUSSADE**, fille de Pierre de LA TORTE, seigneur de Caussade, et de Françoise de CARDAILLAC de Sarlabous (selon l'acte produit par Antoiune Duffourc, infra, qui indique les deux filles et leurs époux.)
Ils eurent deux filles :

Claude de CARDAILLAC.
Elle épousa **Jean de LALANNE**, seigneur de Hagedet, fils de Jourdain de LALANNE, seigneur de Hagedet (du chef de sa femme), et de Christine de BEARN. Claude de Cardaillac testa à Bours le 24 juillet 1622, en faveur de son mari, lui léguant la seigneurie de Bours. Jean de Lalanne épousa en secondes

673 *Monographie de la commune de Lomné*
674 AD. Gers Vergès I 702 n°5495, 1er juin 1667
675 AD. Gers Vergès I 702 n°5495, 1er juin 1667
676 AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522
677 *Monographie de la commune de Lomné*
678 AD. Gers Vergès I 700 n°5485, 21 juillet 1603 (preuves Polastron)
679 AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, 1500 à 1600

noces Claude de Bégole, il mourut vers 1635, sans postérité de ses deux unions.

Paule de CARDAILLAC.
Elle épousa, par contrat du 26 juillet 1610, **Simon Roger de LALANNE**, seigneur de Soublecause, frère de Jean de Lalanne, époux de Claude de Cardaillac. Simon Roger de Lalanne hérita des biens de son frère Jean, il eut un fils, mort sans alliance et deux filles Suzanne, qui hérita des biens de son père, elle épousa Pierre de Busca, d'où postérité, et Marguerite qui épousa Jean d'Arricau, d'où une fille qui devint religieuse[680].

Suzanne de Caussade épousa en secondes noces Jean de Saint-Lary, seigneur de Frontignan, elle testa le 12 novembre 1595, il y avait eu un compromis, le 13 mars 1594, entre le seigneur d'Ozon et le seigneur de Frontignan[681].
On ne sait s'il y eut deux Jacques de Cardaillac, frères, ou si celui qui avait reçu des lettres de tonsure se maria tardivement. Il est incontestable que le seigneur de Bours était le tuteur de Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon (fils d'autre Jean) que l'on peut supposer être le neveu de Jacques de Cardaillac.

7.4 Quitterie de CARDAILLAC.
Elle reçut un legs par le testament de sa belle-sœur, le 1er avril 1577. Peut-être est-ce elle qui épousa Arnaud de MARRAST, seigneur de Clarens (reconnaissance de dot du 6 mars 1558, voir supra.)

7.5 Gabrielle de CARDAILLAC.
Elle épousa **Bertrand d'ANTIN**, seigneur de Labarthe qui reconnut le 29 mars 1587 avoir reçu de son beau-frère Jacques de Cardaillac, 30 livres pour le douaire constitué à sa femme , après 173 livres le 20 novembre 1580, 10 écus le 9 mai 1583, etc.[682], puis le 12 mars 1588 Bertrand d'Antin, seigneur de Labarthe reconnut avoir reçu 80 livres de ce qui était dû du douaire de sa femme, des mains de Philippe de Barèges, curateur de Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon[683]. Leur fils Odet d'Antin dit de La Barthe épousa par contrat du 26 octobre 1604 Marie de Navarre, assistée de sire Jean Navarre, son frère[684].

7.6 probablement **Catherine de CARDAILLAC.**
Elle épousa, par contrat dès 1548 (quittance de dot), **Jean d'ANTIN**[685]. La quittance de dot figure parmi les actes relatifs aux seigneurs d'Ozon.

---

[680] Antoine Duffourc, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1912, Notice généalogique des seigneurs de Hagedet-Lascazères, en Rivière-Basse, pp.40 et sq., produisant les preuves.
[681] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, 1500 à 1600
[682] AD. Gers Vergès I 71 n°10417
[683] AD. Gers Vergès I 71 n°10416
[684] AD.HG Reg. Ins 11
[685] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522,1500 à 1600

On trouve :

-Catherine d'Ozon qui épousa, par contrat en 1508, Pierre Arnaud de Cardaillac dit le Capitaine, habitant Galan (voir supra.) Elle pourrait être une tante de Jeanne, dame d'Ozon.

-Catherine d'Ozon qui épousa Lancelot de Villepinte, seigneur de Montagnac (quittance de 1543[686]), elle pourrait être la sœur de Jeanne, dame d'Ozon. C'est probablement elle qui le 22 janvier 1561 fit une donation à son neveu Jean de Cardaillac (voir supra)

-Isabeau d'Ozon. Elle épousa, avant le 24 avril 1536 (date d'une quittance de dot de son mari), Lancelot d'Aubarède, seigneur de Peyraube, puis, le 19 août 1539, il y eut le rachat au profit d'Arnaud de Cardaillac, seigneur d'Ozon de quelque fief audit lieu, contre Bertrand, seigneur d'Aubarède[687]. On peut envisager une parenté proche : Catherine et Isabeau d'Ozon sont peut-être des sœurs de Jeanne, dame d'Ozon.

VII Jean de CARDAILLAC, seigneur d'Ozon.
Il mourut entre le 21 février 1569, date du testament de son beau-père et le 1er février 1577, date du testament de sa femme.
Il avait épousé, par contrat du 10 mai 1540, **Catherine de POLASTRON**, avec dispense de parenté du 3ème au 4ème degré, elle était fille de Sans Garcie de Polastron, coseigneur de Polastron et de Marie de Bilhères[688], si la date de 1540 est exacte le mariage eut lieu plusieurs années après le contrat.
Catherine de Polastron testa le 1er avril 1577, veuve, dans la maison seigneuriale d'Ozon, elle fit un legs à Jacques de Cardeilhac, son beau-frère, à Quitterie de Cardaillac, sa belle-sœur, elle avait 3 filles procréées de son mariage : Marguerite, Jeanne et Françoise de Cardaillac, à qui elle fit des legs, elle institua héritier universel Jean de Cardaillac, son fils unique[689].
Le 10 janvier 1578 il y eut une audience devant le sénéchal de Bigorre pour désigner les tuteurs des enfants mineurs de feu Jean de Cardaillac et de Catherine de Polastron, seigneur et dame d'Ozon. Jacques de Cardaillac, du lieu d'Ozon, Philippe de Barèges, seigneur de Tilhouse et Arnaud d'Aubarède furent désignés pour venir prendre la tutelle de Jean, Marguerite, Jeanne et Françoise de Cardaillac, enfants de feu Jean de Cardaillac et de Jeanne de Polastron. Ledit Jacques prétendit demander la moitié des biens de la Maison d'Ozon, il dit qu'il étaitt homme d'armes et n'avait pas le temps de s'en occuper, que sa mère était tante des pupilles, il voulait demander la division des biens, ledit d'Aubarède dit qu'il était fils de famille, son père était encore en vie, il ne pouvait accepter, la tutelle fut adjugée aux dits Jacques de Cardaillac et Philippe de Barèges, seigneur de Tilhouse. Les comptes de tutelle

[686] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, 1500 à 1600
[687] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5522, 1500 à 1600
[688] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron,* produisant la preuve ; Maurice Vuillier nomme par erreur Anne de Lambès la mère de Catherine de Polastron.
[689] AD. Gers Vergès I 2581 n°15692

furent rendus le 26 avril 1587 par Jacques de Cardaillac, seigneur de Bours et Philippe de Barèges, seigneur de Tilhouse en présence de Roger de Villepinte, seigneur de Montagnac[690].
Le 21 février 1569, Sans Garcie de Polastron, dans le château de Polastron dit le Bas, avait fait son second testament (il avait testé une 1ère fois le 21 février 1543 nommant exécuteur testamentaire Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon) instituant héritière universelle Catherine de Polastron, sa fille, femme de Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon et lui substituant Sans Garcie de Cardaillac son fils (petit-fils) et filleul, nommant exécuteurs testamentaires ledit sieur d'Ozon et les sieurs de Lamezan de Bézeril et de La Hillère[691].
Ils eurent :

8.1 Sans Garcie de CARDAILLAC.
Nommé le 21 février 1569, dans le testament de Sans Garcie de Polastron, son grand-père parrain, il mourut avant le 1er avril 1577, date du testament de sa mère.

8.2 Jean de CARDAILLAC, qui suit

8.3 Marguerite de CARDAILLAC.
Elle fut nommée dans le testament de samère le 1er avril 1577.

8.4 Jeanne de CARDAILLAC.
Elle épousa par contrat du 2 juillet 1591, dans la maison seigneuriale d'Ozon, **Bernard d'EAUX** (probablement d'AUX), seigneur de Saint-Arailles, elle était dotée de 5.000 livres plus deux métairies appelées de Briolle et du Fauret, à Villeneuve en Guyenne, elle fut assistée de son frère Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon, de Raymond de Cardaillac, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, seigneur et baron de Sarlabous, Bize et Luc, de Philippe de Barèges, seigneur de Lutilhous, de Jean d'Aubarède, seigneur de Peyraube, de Gabriel de La Barthe, seigneur de Montignac et de Jean de Barèges, seigneur de Sentarailles[692].

8.5 Françoise de CARDAILLAC.
Nommée dans le testament de sa mère le 1er avril 1577.

VIII Jean de CARDAILLAC, seigneur d'Ozon.
Il naquit après 1553 car, le 10 janvier 1578, Jacques de Cardaillac que l'on présume être son oncle et Philippe de Barèges, seigneur de Tilhouse (qui fut témoin à son mariage) furent nommés tuteurs[693].
En 1598, il y eut une reconnaissance de Pierre de Bonrepaire en faveur de Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon. Le 1er mai 1606, un arrêt du parlement de Toulouse maintint Jean de Cardaillac dans la 3ème partie de l'hérédité de Sans Garcie de Polastron, dans un procès intenté

[690] AD. Gers Vergès I 700 n°5485, 21 juillet 1603 (preuves Polastron)
[691] AD. Gers Vergès I 2851 n°*15674*
[692] AD. Gers Vergès I 699 n°5536
[693] AD. Gers Vergès I 700 n°5485, 21 juillet 1603 (preuves Polastron)

par Carbon de Polastron, petit-fils de Sanche Garcie de Polastron[694]. Suite à cet arrêt, le 7 mai 1607, Jean de Cardaillac reçut la métairie du Troulet, valant 4.000 livres, la métairie du Hauret valant 3.000 livres, la métairie du Brionté de devant, valant 3.000 livres, situées à Polastron, Villenave et *Saint-Solan,* plus le tiers de la maison seigneuriale de Polastron, avec granges et écuries, et d'autres biens, le tout revenant à 14.000 livres, ledit de Cardaillac devait avoir le tiers de la seigneurie de Villenave et de Laurac, avec justice haute, moyenne et basse, plus le moulin à vent du *Tucquo*[695]. Le 11 novembre 1608, il stipula pour une dette de Claude de Bazillac[696]. Son testament fut insinué le 24 septembre 1638[697]. Il mourut avant le 3 décembre 1641, date de l'estimation de ses biens demandée par ses fils Paul de Cardaillac, seigneur d'Ozon, Arnaud de Cardaillac, seigneur de Laurac, faisant pour lui et pour Catherine de Montesquiou, sa mère, veuve de Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon, Bernard de Cardaillac d'Izaux, docteur en théologie, prêtre et archiprêtre de Campistrous et frère Jean Paul de Cardaillac, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem[698] ; le 1er avril 1648 il y eut un nouvel accord entre les mêmes qui mit fin aux prétentions de Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné et de sa femme Françoise de Cardaillac à qui avait été constituée une dot de 7.000 livres[699].

Il avait épousé, par contrat du 16 (ou 26) octobre (et 25 janvier) 1597, **Catherine** (alias Paule) **de MONTESQUIOU**, fille de Jean de MONTESQUIOU, seigneur d'Artagnan et Claude de BAZILLAC[700]. Le 19 août 1645, avec le conseil d'Arnaud de Cardaillac, seigneur de Villeneuve, son fils, elle retira 1.040 livres de Paul de Cardaillac, seigneur d'Ozon, selon accord du 4 mai 1642[701].

Ils eurent :

9.1 Paul de CARDAILLAC, qui suit.

9.2 Jean Paul de CARDAILLAC d'Ozon.
Reçu chevalier de Malte le 22 juin 1631, il fut commandeur de Riscle et de Nom-Dieu[702]. Le 25 février 1649, il était commissaire pour l'enquête de nobilité de Bernard de Montaut, de la maison de Labat, pour être reçu chevalier de l'Ordre[703].

9.3 Arnaud de CARDAILLAC, seigneur de Laurac et de Villeneuve

9.4 Bernard de CARDAILLAC d'Izaux.
Il fut prêtre et archiprêtre de Campistrous.

9.5 Françoise de CARDAILLAC.

---

694 AD. Gers Vergès I 700 n°*15660*
695 AD. Gers Vergès I 700 n°5540
696 AD. Gers Vergès I 700 n°5484
697 AD. Gers Vergès I 702 n°5495
698 AD. Gers Vergès I 701 n°5517
699 AD. Gers Vergès I 701 n°5514
700 AD. Gers Vergès I 699 n°5536 et 5539 ; I 702 n°5495, 1er juin 1667
701 AD. Gers Vergès I 701 n°5543
702 Martrin-Donos, *op.cit.*.
703 AD. Ariège 40 J 4

Elle épousa, par contrat du 21 avril 1635, **Bernard IV de CARDAILLAC**, seigneur de Lomné[704], supra.

9.6 Jacqueline de CARDAILLAC.
Elle épousa, par contrat du 4 février 1637, **Etienne d'ASTORG**, seigneur d'Estampes, elle fut assistée de ses frères Paul de Cardaillac, seigneur de Villeneuve et Bernard de Cardaillac, seigneur d'Izaux, prêtre, docteur en théologie, elle fut dotée de 5.000 livres[705]. Le 26 mai 1662, veuve d'Etienne d'Astorg elle nomma son procureur, Jean Paul de Cardaillac, chevalier de Malte, son frère, pour traiter à Toulouse ses prétentions sur l'hérédité de feus Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon et Catherine de Montesquiou, ses père et mère et tout liquider avec Jacques de Cardaillac, seigneur d'Ozon[706].

9.7 probablement **Catherine de CARDAILLAC d'Ozon**, selon la chronologie.
Elle épousa **Charles de SAINT-LARY** de Bellegarde, leur fils Antoine de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde épousa, par contrat 12 septembre 1689, Christine de Lasseran de Cazaux[707]

IX Paul de CARDAILLAC, seigneur de Villeneuve, d'Ozon
En 1640, il y eut une audience civile de Paul de Cardaillac, seigneur d'Ozon contre Jean Serres, recteur d'Ozon, à laquelle furent cités Catherine de Montesquiou, Arnaud et Bernard de Cardaillac, frères[708], ce qui indique que Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon était très probablement mort à cette date.
Paul de Cardaillac présenta, le 2 août 1653, le contrat de mariage de Jean de Cardaillac et de Catherine de Montesquiou[709].
Il avait épousé, par contrat du 17 juin 1635, **Anne de CARDAILLAC**, dotée de 12.000 livres, sœur de Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné, Jacques de Cardaillac, seigneur de Mauvezin était présent[710]. Anne de Cardaillac était donc fille de Jean Jacques de Cardaillac, baron d'Esparros, seigneur de Lomné, et de Marguerite de Sédillac (Sérillac.)
Ils eurent :

10.1 Jean Jacques de CARDAILLAC, qui suit

10.2 probablement Arnaud de CARDAILLAC.
Il fut reçu le 1er décembre 1686 pour être chevalier de Malte, parmi les preuves il avait fourni le contrat de mariage de Jean de Montesquiou, seigneur d'Artagnan et de

[704] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519, en 1710
[705] AD. Gers Vergès I 701 n°5645
[706] AD. Gers Vergès I 702 n°5546
[707] BnF Fr 32297
[708] AD.HP B 182
[709] AD. Gers I 699 n°5536 et 5539, 25 janvier 1597
[710] AD. Gers Vergès I 701 n°5488

Claude de Bazillac, du 15 novembre 1578, selon un extrait tiré le 27 juillet 1686, par frère Arnaud de Cardaillac de Lomné, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem[711]

X Jean Jacques de CARDAILLAC, seigneur d'Ozon
Il fut maintenu noble, à Montauban, le 1er juin 1667[712], les actes présentés ont été utilisés pour établir la généalogie de cette branche.
Il épousa, par contrat du 25 avril 1678, **Anne Victoire de GALARD** de Terraube, fille de Marc Antoine de Galard, baron de Goualard, Terraube et d'Anne Catherine du Bouzet[713].
Il testa le 20 mai 1694, ayant eu de son mariage 7 enfants, Jean Louis, Bernard, Gilles, Charles, Françoise, Jeanne et Catherine, mineurs, instituant héritière universelle sa femme Anne Victoire de Galard de Terraube[714] . Après le décès de son père, Bernard survécut à tous ses frères et sœurs qui décédèrent sans enfant, à l'exception de Jeanne, qui avait épousé Joseph de La Tour, seigneur de Landorthe, de ce mariage fut issu François Joseph de La Tour qui voulait vendre. Bernard de Cardaillac avait été élu par la dame de Terraube, sa mère, tant pour la moitié de l'hérédité de Jean Jacques de Cardaillac, comme prévu par le contrat de mariage de ses parents que l'entière hérédité dudit Jean Jacques. Le 21 mai 1740, François Joseph de La Tour avait épousé Guyonne de Touges et Bernard de Cardaillac avait donné à son neveu la terre du Pin, Mones, Gayrimont et la terre de Villeneuve, Bernard de Cardaillac a testé le 23 mars 1748, instituant héritier universel François Joseph de La Tour, son neveu, sans charge de substitution, il (Bernard de Cardaillac) est décédé la même année sans avoir laissé d'enfant de son mariage. Il y avait un problème car François Joseph de La Tour avait 5 enfants[715].
Ils eurent :

11.1 Jean Louis de CARDAILLAC.

11.2 Bernard de CARDAILLAC, marquis de Cardaillac, seigneur d'Ozon.
C'est peut-être lui qui épousa **Henriette Elisabeth de ROCHECHOUART,** fille de Jean Jacques de Rochechouart, seigneur de Montégut (mort le 20 octobre 1716) et de Gabrielle de Marrast[716], sans postérité.

11.3 Gilles de CARDAILLAC.

11.4 Charles de CARDAILLAC.

Il fut reçu le 5 décembre 1700 pour être chevalier de Malte[717].

---

[711] AD. Gers Vergès I 375 n°2776, cet acte fait apparaître Jean de Bonrepaire, seigneur de Bonrepaire.
[712] AD. Vergès I 702 n°5495
[713] AD.Gers Vergès I 702 n°5513.
[714] AD.Gers Vergès I 703 n°5549 et 5589.
[715] AD. Gers Vergès I 704 n°5515 pour tout le paragraphe
[716] Père Anselme, *op.cit.,* IV, p. 628 qui dit qu'Henriette Elisabeth de Rochechouart épousa N…de Cardaillac d'Auzon.
[717] Martrin-Donos, *op.cit.*.

11.5 Françoise de CARDAILLAC.

11.6 Jeanne de CARDAILLAC d'Ozon
Elle épousa **Joseph de LA TOUR**, seigneur de Landorthe, né le 17 décembre 1675[718]. Il était fils de Jean Bertrand de LA TOUR, seigneur de Landorthe, Saman, et de Marie d'ENCAUSSE[719]. Jeanne de Cardaillac murut le 19 mars 1705[720].
Joseph de La Tour épousa, en secondes noces, Thérèse de Méritens, il testa le 12 octobre 1725, disant avoir eu un fils de sa première union, François Joseph de La Tour et une fille de sa seconde union Toinette de La Tour, il nomma exécuteur testamentaire son beau-frère Bernard de Cardaillac[721].

11.7 Catherine de CARDAILLAC.

IV
Seigneurs de Sarlabous

Sarlabous à 3 km de Lomné.

L'auteur de cette branche, Arnaud de Cardaillac, serait fils de Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné, et de Mascarose de Jussan (Gustave Chaix d'Est-Ange formule cette hypothèse, Martrin-Donos ne mentionne pas cette restriction et le dit fils de Bernzard et de Mascarose de Jussan.)

III Arnaud de CARDAILLAC, seigneur de Sarlabous, fut présent le 27 mars 1479 à une sentence arbitrale par Bertrand de Barèges, donnée au château de Mauvezin en Nébouzan, les terres de Gourdan et de Vize furent adjugées à Jean de Mauléon, seigneur de Jussan, les témoins étaient Arnaud de Jussan, recteur de Castelbajac, Roger de Jussan, damoiseau[722]. Le 14 février 1489 il fut présent au contrat de mariage de Jean de Castelbajac et de Catherine de Béarn[723].
Il avait épousaé par contrat du 20 janvier 1457, **Bertrande de MUN**, fille d'Odet de MUN, seigneur de Mun, Belmont, Luby[724].
Ils eurent :

IV Jean de CARDAILLAC, seigneur de Sarlabous, nommé dans le contrat de mariage de son fils Odet.

V Odet de CARDAILLAC, seigneur de Sarlabous

---

[718] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de La Tour,* la preuve n'est pas fournie.
[719] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de La Tour,* produisant la preuve (AD.HG 3 E 24907 Saint-Gaudens, du 25 novembre 1711.)
[720] RP. Landorthe.
[721] AD.HG 3 E 24924 Saint-Gaudens 400
[722] BnF, Dossiers bleus, 7 juillet 1470, preuves Vize
[723] AD.HG Vergès Vergès I 380
[724] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1073 *;* Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*.

Le 9 mars 1526, il y eut un arrêt du parlement de Toulouse en faveur de Jean de Binos contre Jeanne de Binos, sa sœur, mariée à Odet de Cardaillac[725], puis, le 9 août 1529, Marguerite du Maine, épouse de Michel de Vabres demanda d'être subrogée au procès entre Odet de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, époux de Jeanne de Binos, contre feu Jean de Binos, écuyer[726].
Le 27 mars 1545, Odet de Cardaillac promit de payer 600 livres, du reste de l'achat des terres de Bize à Bernard de Castelbajac, gendre de Marguerite du Maine, épouse de Michel de Vabres[727].
Odet de Cardaillac testa le 23 août 1568, instituant héritier universel Corbeyran de Cardaillac, son premier fils, lui substituant Raymond de Cardaillac, son second fils, à qui il avait baillé lors de son contrat de mariage la place de Vize, qui n'a pas de valeur, il lui légua 1.500 livres, parlant du mariage de ses filles[728].
Il avait épousé, par contrat du 26 avril 1513, **Jeanne de BINOS**, coseigneuresse de Bize, fille et héritière universelle de Guillaume Raymond de BINOS, coseigneur de Bize et d'Antichan, et de Marguerite de BAZORDAN, dame de Bize[729]. Le 30 juin 1535, Jeanne de Binos reçut une quittance de dot d'Anglésie de Binos femme de Jean de Forgues[730]
Ils eurent :

6.1 Corbeyran de CARDAILLAC, qui suit

6.2 Raymond de CARDAILLAC, seigneur de Sarlabous, coseigneur de Bize. Capitaine de 50 hommes d'armes, chevalier de l'ordre du Roi, sénéchal de Bigorre, gouverneur d'Aigues-Mortes, il joua un rôle considérable en Poitou, en Provence avec Damville, en Languedoc avec Monluc, puis en Bigorre. Il mourut entre le 14 juillet 1592 et le *18 février* (en réalité 15 janvier, date de l'ouverture de son testament) 1593[731], sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 5 novembre 1563, **Marguerite de JUSSAN** de Luc, fille de Bernard de Jussan, seigneur de Luc, Oeilloux, Bourg et d'Isabeau de Biran[732], Marguerite de Jussan épousa en secondes noces Marc Antoine de Bossost, seigneur et baron de Luc, sénéchal de Bigorre[733].
Raymond de Cardaillac testa le 29 octobre 1591 demandant d'être enseveli dans la chapelle construite à cet effet au lieu de Pédarré, quartier de Tournay sinon au couvent de l'Escale Dieu, au tombeau de ses ancêtres, il demanda que le cœur de son frère Corbeyran, jadis gouverneur du Havre de Grâce soit mis à la même sépulture de Pédarré, ou à Notre Dame de Tournay ; n'ayant point d'enfant il institua héritier universel Jean de Cardaillac son neveu, fils naturel de son frère Corbeyran, lui

[725] AD. Gers Vergès I 2584 n°14349
[726] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* II, p.171, se référant à AD.HG B 22
[727] AD.HG 5 E 5213
[728] AD.Gers Vergès I 698 n°4278 26 avril 1513
[729] AD. Gers Vergès I 698 n°4278; AD. Gers I 2584 n°14349
[730] AD. Gers Vergès I 492
[731] Martrin-Donos, *op.cit.. ;* Chaix d'Est-Ange, *op.cit..,* dit qu'il mourut en 1591.
[732] AD.HG Reg Ins 2
[733] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond

substituant ses neveux Pierre de Caussade et Odet de La Barthe, à part égales, il lègua à son épouse Marguerite de Jussan, tous ses biens meubles, dettes et achats, il fit des legs à ses nièces Sara, Françoise de Caussade et Jeanne de Caussade, à son neveu Pierre de Caussade il légua les baronnie et terre de Labassère, acquises du seigneur de Durban, fit un legs à son neveu et filleul Raymond de Caussade, légua à son neveu Raymond d'Aubarède, fils du seigneur de Peyraube, à son neveu Odet de La Barthe, seigneur de l'Artigolle, et au fils de celui-ci, Raymond, à son neveu M. de Puntous, à Catherine de Cardaillac, fille de M. de Sarlabous, son père, et à Odet de Noguès, son fils, et à demoiselle d'Abadie, sa nièce, demeurant à Tarbes, les biens de la Maison de Sarniguet apportés par le mariage de feue Florette de Cardaillac, sa sœur ; il nomma exécuteurs testamentaires MM. de Lomné et de Lutilhous, M. de Bazordan au Mas de Verdun, le seigneur d'Ozon et le capitaine de Bazordan, le testament fut ouvert le 13 janvier 1593, en présence de Jean de Cardaillac, seigneur de la Houblonnière[734]. Ce testament permet de reconstituer une partie de la proche famille de Raymond de Cardaillac, toutefois la position de Raymond d'Aubarède, seigneur de Peyraube, n'a pu être située[735], celle de la demoiselle d'Abadie, héritière des biens de la Maison de Sarniguet n'est pas précisée, non plus, peut-être est-elle une petite-fille de Catherine de Cardaillac, sœur naturelle de Raymond de Cardaillac.

6.3 Françoise de CARDAILLAC.

Elle épousa en premières noces, par contrat du 9 mars 1553(v.st), **Bernard de LA BARTHE**, seigneur de l'Artigolle (qui mourut avant le 25 août 1564), fils de Pierre de La Barthe, seigneur de l'Artigolle et de Béatrix de Roux. Françoise de Cardaillac épousa en secondes noces Pierre de La Torte, seigneur de Caussade[736]. Les enfants issus de cette seconde union apparaissent sous le nom de Caussade dans le testament de Raymond de Cardaillac.

6.4 Florette de CARDAILLAC.

Elle épousa le seigneur de Sarniguet, sans postérité, les biens de son mari revinrent à Raymond de Cardaillac (frère de Florette) qui les légua à la demoiselle d'Abadie (voir supra.)

Odet de CARDAILLAC eut également une fille naturelle :

6.5 Catherine de CARDAILLAC.

---

[734] *Sommaire description du pays de Bigorre ;* AD. Gers Vergès I 699 n°17341

[735] Cette famille d'Aubarède a contracté au moins deux alliances avec la famille de Cardaillac ou familles alliées, Marguerite de Cardaillac épousa à la din du 15ème siècle Seguin d'Aubarède, seigneur de Peyraube ; Isabeau d'Ozon épousa dès 1536 Lancelot d'Aubarède, seigneur de Peyraube. Ces alliances ne peuvent expliquer le don de Raymond de Cardaillac. On trouve par ailleurs Jean d'Aubarède, seigneur de Peyraube, présent, en 1591 avec Raymond de Cardaillac, au mariage de Jeanne de Cardaillac d'Ozon avec Bernard d'Eaux, seigneur de Saint-Arailles.

[736] O'Gilvy, pour le 1er mariage, André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, p.4, pour le 1er mariage ;. Antoine Duffourc, *op.cit..,* pour le second mariage (voir supra Jacques de Cardaulllac d'Ozon.)

Elle épousa **N…de NOGUES**, ils eurent un fils Odet de Noguès (qui n'est pas qualifié noble.)

VI Corbeyran de CARDAILLAC, seigneur de Sarlabous
Gouverneur de Dunbar, en Ecosse, sous Marie Stuart, le 8 décembre 1553, chevalier de l'Ordre du Roi le 15 juin 1558, il repartit en Ecosse en 1559 et y resta 3 ans, il y lutta pour Marie Stuart contre les Anglais, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi le 1er août 1563, mestre de camp, il fut nommé gouverneur du Havre de Grâce en 1563, par provision du roi Charles IX[737], il le resta jusqu'en 1584, il avait été nommé conseiller d'Etat le 30 septembre 1581, il mourut au siège d'Oléron en 1586[738]. Corbeyran de Cardaillac étant décédé ab intestat, sans enfant procréé de légitime mariage lui survivant, Raymond de Cardaillac devait lui succéder en vertu du testament de leur père ; Corbeyran de Cardaillac avait eu un fils Jean de Cardaillac, procréé d'une femme non mariée, qui avait été légitimé et naturalisé par le Roi à la supplication dudit Corbeyran de Cardaillac, suivant lettres patentes de mars 1578 ; avec le consentement du dit Raymond de Cardaillac il fut conservé en les biens[739].
Il avait épousé **Marguerite LE VALLOIS**[740], sans postérité de sa femme.
Il eut d'Elisabeth ANDRESSON, dame d'honneur de Marie Stuart, sa concubine, deux enfants naturels :

7.1 Jean de CARDAILLAC, qui suit

7.2 Marguerite de CARDAILLAC
Son père étant nommé dans l'acte, elle épousa, par contrat du 1er juin 1582, **Dominique d'ANTIN**, seigneur de Saint-Pée, fils de François Henry d'ANTIN, seigneur de Saint-Pée, Sarraguzan, et de Marie Anne de SARRAGUZAN[741].

VII Jean de CARDAILLAC, seigneur de Sarlabous, de la Houblonnière.
Le 5 juillet 1588, il reçut de son oncle Raymond de Cardaillac, sous réserve des droits de la veuve de son frère Corbeyran, l'usufruit, rentes et revenus de la terre de la Houblonnerie, située en la vicomté d'Auge et la moitié d'une rente assignée par Sa Majesté sur la recette générale de Caen, de 24.634 livres[742]. Il testa le 24 décembre 1619, au château de Bize, nommant exécuteurs testamentaires Jean de Cardaillac, seigneur d'Ozon et François d'Aubarède, seigneur de la Hitte, il était marié avec Jeanne de Callège dont il avait reçu 1.000 écus, il demanda qu'ils lui soit rendus, et 1.000 écus pour acheter la place la Houblonnière, en Normandie, il voulait qu'elle soit nourrie et entretenue par son héritier, sinon il lui lèguait la seigneurie de Sarlabous et celle de Bulan, il lègua à sa seconde fille, Marguerite de Cardaillac, mariée à Charles de Maillac, seigneur de Palays, 3.000 livres, en plus des 10.000 livres de dot, il institua héritière universelle, Jacqueline de Cardaillac, sa fille, mariée avec Alexandre de

[737] AD. Gers I 2588 n°13706, 18 novembre 1683, preuves Montesquiou
[738] Fleury Vindry ; Martrin-Donos, *op.cit.*.
[739] AD. Gers Vergès I 699 n°5568, Preuves Binos
[740] Fleury Vindry
[741] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne,* I, p.288
[742] AD. Gers Vergès I 699 n°5560

Mun, il fit des legs à ses petites-filles Marguerite, Catherine et Marie, dites de Cardaillac, filles d'Alexandre de Mun et de Jacqueline de Cardaillac[743].
Il avait épousé, par contrat du 1er mars 1569 Jeanne de *CALEGE ou CALLEGE ou CALLIEGE*[744].
Ils eurent :

A-**Jacquette de CARDAILLAC**, dame de Bize en Bigorre,
Héritière de sa famille elle épousa par contrat du 31 juillet 1606, **Alexandre de MUN**[745], fils de Barthélemy de MUN, marquis de Mun, seigneur de Clarac et de Paule de LA PENNE, il mourut vers 1639[746]. Leur petite fille Catherine de Mun épousa Paul de Cardaillac, seigneur de Lomné (supra.)

B-**Marguerite de CARDAILLAC**.
Elle épousa, par contrat du 28 août 1613, au château de Bize, **Charles de MAILLAC**, seigneur de Palays et de Sarrecave, elle était dotée de 10.000 livres à prendre sur la place de la Houblonnière en Normandie[747].

V
Seigneurs de Mauvezin

Mauvezin (Hautes-Pyrénées)
L'auteur de cette branche, Pierre de Cardaillac, est dit par Martrin-Donos, fils naturel de Bernard III de Cardaillac, seigneur de Lomné. Il est certainement issu de la branche des seigneurs de Lomné car Paul de Cardaillac, seigneur de Lomné et Louis de Cardaillac, seigneur de Mauvezin présentèrent ensemble les mêmes preuves de noblesse depuis le testament de Bernard de Cardaillac du 25 janvier 1473, plus des preuves pour le seigneur de Mauvezin, ils furent maintenus le 21 août 1674. Par ailleurs il y eut une transaction entre Pierre de Cardaillac et Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné (date non précisée) et un contrat de rémission entre Jacques de Cardaillac, seigneur de Mauvezin, Carbon de Barèges et Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné le 17 janvier 1641[748].
Parmi les preuves de noblesse présentées en 1674, relatives à Pierre de Cardaillac de Mauvezin figure le contrat de mariage de *Jean* de Cardaillac et de Bernarde de Mauléon, du 27 novembre 1593 (cela pourrait être une confusion entre le mariage de Pierre de Cardaillac et Jacquette de Mauléon, du 7 novembre 158*3*, dans ce cas Jacques de Cardaillac serait fils de Bernarde de Mauléon)

VIII Pierre de CARDAILLAC, seigneur de Mauvezin.
Il testa le 14 juillet 1615, instituant héritier son fils Jacques de Cardaillac[749].

---

[743] AD. Gers Vergès I 2854 n°14381; AD. Gers Vergès I 700 n°37
[744] AD. Gers Vergès I 22588 n°13706, 18 novembre 1683, preuves de noblesse de la famille de Mun.
[745] AD. Gers Vergès I 2588 n°13706, 18 novembre 1683, preuves Montesquiou, pour les deux mariages
[746] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1075
[747] AD. Gers Vergès I 700 n°17353
[748] AD. Gers Vergès I 702 n°5556, 21 août 1674
[749] AD. Gers Vergès I 702 n°5556, preuves de noblesse du 21 août 1674

Il avait épousé: en premières noces, par contrat du *7* novembre 15*8*3, **Jacquette de MAULEON.**
Il avait épousé en secondes noces, **Marguerite de BAREGES**[750], dont la date de mariage est dite par ailleurs *1572*.
Il eut (probablement de sa seconde épouse, compte tenu de l'acte du 17 janvier 1641) :

IX Jacques de CARDAILLAC, seigneur de Mauvezin
Le 17 janvier 1641, fut passé un contrat de remission entre Jacques de Cardaillac, sieur de Mauvezin, et Carbon de Barèges et Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné[751].
Le 20 mai 1650, Jacques de Cardaillac fut présent au contrat de mariage d'Arnaud Bertrand de Gemit, seigneur de Luscan, et de Paule d'Angos[752].
Il avait épousé **Isabeau de CORET**, fille de Bernard II de CORET, seigneur de Saint-Paul, coseigneur d'Ardiège, et Madeleine de GEMIT[753].
Le 1er février 1653, Jacques de Cardaillac fut le procureur d'Isabeau d'Astorg, mère de Paul de Coret, qui épousait ce jour par contrat, Catherine d'Encausse, le même jour il reconnut avoir reçu de son beau-frère Géraud de Coret, 3.000 livres pour dot de sa femme Isabelle de Coret[754]. Le 22 janvier 1662 leur fille Marie de Cardaillac épousa François de Darré de Sarraméa, fils de Bernard de Darré, seigneur de Sarraméa, et de Catherine de Martin[755].
Ils eurent :

10.1 Louis de CARDAILLAC, qui suit

10.2 Marie de CARDAILLAC de Mauvezin.
Elle épousa, par contrat du 22 janvier 1662, **François de DARRE**, seigneur de Sarraméa, fils de Bernard de DARRE, seigneur de Sarraméa et de Catherine de MARTIN[756].

X Louis de CARDAILLAC, seigneur de Mauvezin, de La Goutte.
Le 21 août 1674, avec Paul de Cardaillac, il présenta ses preuves de noblesse[757].
Il avait épousé, par contrat du 7 janvier 1663, **Jeanne de LA BARTHE** Giscaro, fille de Louis I de La Barthe, seigneur de Valentine et d'Agnès de Benque[758].
Ils eurent :

Catherine de CARDAILLAC Lomné
Elle épousa, par contrat 30 décembre 1692, **Bernard de CASTELBAJAC**, marquis de Castelbajac, seigneur de Mauvezin, fils de Jean IV de Castelbajac, seigneur du Bernet, de Tajan et de Jeanne d'Ourout[759]. Le 2 juillet 1713 il y eut une transaction

---

[750] Martrin-Donos, *op.cit..,* pour les deux mariages, le second est confirmé par ailleurs.
[751] AD.Gers Vergès I 702 n°5556, du 21 août 1674.
[752] AD. Gers I 1542 n°12362
[753] Larcher, *Glanages,* 1615-1662
[754] AD.HG 3 E 24*880,*Saint-Gaudens
[755] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables*
[756] Larcher, *Glanages ;* preuves Darré
[757] AD. Gers Vergès I 702 n°5556, preuves de noblesse du 21 août 1674
[758] AD. Gers Vergès I 702 n°5556, preuves de noblesse du 21 août 1674
[759] AD. Gers Vergès I sup 129

entre Bernard de Castelbajac et son beau-père Louis de Cardaillac[760]. Le 19 février 1735 Catherine de Cardaillac, est citée veuve de Bernard de Castelbajac, dans un acte de subrogation à son fils Bernard[761]. Elle testa le 3 avril 1742[762].

V
Personnes isolées

Françoise de Cardaillac épousa, par contrat du 11 février 1352, Gaston de Castéras, seigneur d'Escanecrabe.

Cébélie (Sibylle) de Cardeilhac, dame de Cardeilhac, Sarremezan, La Roque épousa Bernard de Jussan, seigneur de Jussan, leur fille Bertrande de Jussan, dame de Cardeilhac apporta cette terre à son mari Sanche Garcie d'Aure, vicomte de Larboust, épousé vers 1375 (voir page 2.)

1452, Contrat de mariage de Bernard de Castelbajac et de Blanchefleur d'Aure, Bertrand et Guillaume de Cardaillac, « familiari »[763]

Catherine de Cardaillac épousa Seguin d'Aubarède, seigneur d'Avezac, leur fille Catherine d'Aubarède épousa en 1506 (ratifié le 4 décembre 1515) Mathieu de Montaut, seigneur de Saint-Sivié[764].

Marie de Cardaillac, elle épousa dès 1579 le sieur de Blancou (reconnaissances de dot de 1579,1580,1581,1582, 1583 et 1585), parmi les actes relatifs à la branche des seigneurs d'Ozon.

18 juillet 1597 Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à notre lieutenant plus proche de Pardes,…à la requête de Marguerite de Cardaillac, suivant l'arrêt du parlement de Bordeaux, …ladite de Cardaillac, femme de *Marquis* d'Antin dit de Saint-Pée, défenderesse[765]. Le 7 mai 1708, défaut a été donné par nous François d'Alesme, conseiller en la cour de parlement de Bordeaux à Dominique d'Antin, seigneur de Saint-Pé et Marguerite de Cardaillac, sa femme, demandeur[766], l'action se poursuivait en 1628.

Douillac, révision le 14 juin 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[760] AD. Gers Vergès I sup 129
[761] AD. Gers Vergès I 743 n°5776
[762] AD. Gers Vergès I sup 129
[763] AD. Gers I 2744 n°15253
[764] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MONTAUT*
[765] AD. Gers Vergès I 699 n°5638
[766] AD. Gers Vergès I 73 n°408

Tournay
Ozon
la Nespede
Oueilloux
Oleac
Luc
Pontaroux
Rican
Begole
Campistrons
Clarens
Gourgue
Chelle
Artigann
la Grange
Lutilhous
Lannemezan
Cieutat
Mauvesin
Bonnemaison
Capbern
Molere
Benque
Bourg
Tilhouse
Argelles
Castillon
Beues
Espieilh
Sarlabous
Scala
la Barthe
Escouets
la Hitte
Arvezac
Lies
Frechendets
Baixere
Espeche
Izaux
Montoux
Gerde
Marsas
Aste
Bamos
Asque
Bulan
Lomne
Lortet
S. Arroman
la Borde
Arrodets
Esparros
la Bastide
Bazus
Campan
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

Famille de LA TOUR en Comminges

I Seigneurs de Latoue **p.127**

II Seigneurs de Lieux **p.141**

III Seigneurs d'Espenan, de Lartigue **p.146**

IV Seigneurs de Landorthe **p.151**

V Seigneurs de Saint-Ignan, Mancioux **p.165**

VI Capitaines d'Aurignac **p.167**

VII Personnes isolées **p.172**

Carte **p.173**

La généalogie de cette famille a été publiée, au 2ème trimestre 2001, par Jean Vignau pour les branches des seigneurs de Latoue, de Lieux et de Landorthe[767], puis par Maurice Vuillier, en août 2001, à partir d'un tableau écrit par André Navelle[768], utilisant des données de « Philippe de Latour », ce document complète et corrige cette généalogie à partir d'actes trouvés par Maurice Vuillier et d'autres sources.

Cette famille originaire du lieu de Latour en Comminges[769] (actuellement Latoue à 3 km d'Aulon, à 4 km de Landorthe) est connue depuis le 12ème siècle ; de nombreux actes la concernant figurent dans le *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont* et dans le *Cartulaire de Lézat,* ils ne permettent pas d'établir une généalogie complète.

« A la fin du 13ème siècle, le territoire *(de Latoue)* fut menacé par les affrontements continuels entre les maisons de Foix et de Comminges. Il se trouve en effet à la frontière de la châtellenie du Nébouzan dont Aulon est le siège, détenue par le comte de Foix. Il jouxte d'autre part l'abbaye de Bonnefont qui soutient les comtes de Comminges. Le donjon de Floran fut alors édifié, et servit de poste de défense avancé. Les querellent s'apaisèrent, puis reprirent dans la seconde moitié du 14ème siècle. Roger de Latour devint capitaine châtelain d'Aurignac[770]. »

Les personnes apparaissent dans les actes comme de *Turre , La Tor* puis Latour, Latou, Latoue, certaines sont dites de Latour alias Floran..

Les 3 premiers degrés figurent dans la généalogie établie par Maurice Vuillier (qui en réalité avait créé le premier Bernard et Garcie Arnaud, n'ayant pas vu qu'il devait y avoir deux Bernard de suite), ils sont mentionnés ici à titre indicatif[771].

Cette famille portait « D'azur à la tour d'argent accostée de deux rocs d'échiquier d'or » elle porte depuis le 18ème siècle : « D'azur, semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent maçonnée de sable brochant sur le tout.[772] » Le patronyme qui apparaît comme La Tour à l'origine, que nous avons conservé, paraît être devenu Latour.

I
Seigneurs de Latoue

I Bernard de LA TOUR, seigneur de Latour et de Lieux (actuellement Liéoux, en Saint-Gaudens).

Le 18 août 1315, au lieu de Saint-Marcet (à 4 km de Latoue), il rendit hommage à Bernard, comte de Comminges pour la terre de Latour[773], puis probablement le même rendit hommage, en 1326, à Marthe de L'Isle, comtesse de Comminges et à Jean, comte de Comminges[774]. C'est probablement lui qui le 2 septembre 1328 fut cité feu dans une quittance de sa fille

---

[767] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du Pays de Foux*, t. IV, pp. 1887-1892 ; 2345-2348.

[768] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VI, pp.147-148.

[769] Le village de Latoue, à l'origine près de la chapelle Sainte-Radegonde se déplaça ensuite dans le vallon de la Noue, près du château de La Tour (*Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, septembre 2000, t.I, p.152

[770] Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne, t.I, p.152

[771] Louis Théodore de La Tour, chevalier de Malte en 1765 sur titres depuis 1304 « ne méritant qu'une confiance limitée »selon Chérin, comme le rapporte Jougla de Morenas

[772] Jougla de Morens, *Grand armorial de France*

[773] AD. Gers Vergès I sup 334

[774] AD. Ger Vergès I 1979 (11345)

Miramonde[775] . C'est peut-être lui qui épousa, en 1304, Catherine d'AULON et acquit un pré dans la terre d'Aulon[776].
Il pourrait être le père de Bernard et de Guillaume de La Tour, frères, dont les curateurs et la mère firent la vente d'un moulin, le 25 octobre 1329, puis la veille de la Sainte Annonciation 1332, donnèrent une quittance au chapitre de Saint-Bertrand de Comminges pour la vente de moulins sur la Garonne près de Saint-Bertrand, Bertrand et Guillaume de La Tour étaient alors âgés de plus de 14 ans et de moins de 25 ans[777], en effet Bernard de La Tour rendit hommage en 1336 pour la terre de Latou(r)[778].

II Bernard de LA TOUR, seigneur de Latou(r).
Il naquit vers 1312 (entre 1307 et 1318)
Après l'hommage de 1336, il rendit hommage, le 23 juillet 1350, à Pierre Raymond II, comte de Comminges, pour le lieu de Latour[779].

On trouve ensuite Garcie Arnaud de Latoue, mais rien ne le rattache à Bernard comme rien ne rattache Arnaud (degré IV) à Garcie Arnaud.

III (?) Garcie Arnaud de LA TOUR.
Le 26 mai 1366, il acheta des biens fonciers à Aulon (à 3 km de Latoue.)[780]

Rien ne le rattache à Arnaud de Latour, qui suit par lequel A. Navelle commence la filiation ni à Bertrand de Latour, contemporain d'Arnaud, époux de Paule de Méritens.

On trouve ensuite :
Arnaud de LA TOUR, par qui commence la filiation suivie. Il a succédé aux deux Bernard de La Tour, seigneurs de Latour, si l'on considère la chronologie il manque au moins un degré entre le dernier Bernard cité comme seigneur de Latour et lui, nous lui avons affecté arbitrairement le degré IV.

Bertrand de LA TOUR, seigneur de Floran (en Latoue). Son existence nous est connue par des Pièces Originales de la famille de Méritens et par un achat qu'il fit en 1399.
Il épousa, vers 1396 (constitution de dot), **Paule de MERITENS,** fille d'Etienne de MERITENS, coseigneur de Gardouch, (et de Marguerite de ROUSERGUE), Paule de Méritens devenue veuve en 1427, changea son domicile, en l'an 1431, du château de Latour à Saint-Gaudens, à cette date elle donna à Arnaud de Gestas, damoiseau, seigneur de Floran, habitant de Latour, ce qui lui appartenait à Gardouch et à Lagarde[781]

[775] Samaran, *Recueil des actes de Bonnefont*, p.276, pièce 610
[776] AD. Gers I sup 334 n°11361, (1029 à 1312)
[777] AD.HG 3 G 49
[778] AD. Gers I sup 334 ; Pompiac, notaire
[779] AD. Gers Vergès I 979 (11346), Vidal de Serre, notaire de Toulouse ; Samaran, *op.cit..,* p.279, pièce 615
[780] Samaran, *op.cit..,* p.280, pièce 617 ,Pierre de *Ambesio,* notaire de Saint-Marcet
[781] BnF P.O n°2865 pp.257-259

Le 4 novembre 1399, il acheta une pièce de terre vendue par les tuteurs de Pïerre de Méritin , fils et héritier d'Etienne de Méritin : Bernard de Carla et Marguerite de Rosier, veuve dudit Etienne et mère du dit Pierre , Paule, fille dudit Etienne, femme dudit Bertrand de La Tour[782].

IV Arnaud I de LA TOUR, damoiseau, seigneur de Latoue
Il épousa par contrat du 7 avril 1398, dans le château de Muret, **Catherine de LA MOTHE,** sœur germaine de Jean de La Mothe, dotée de 350 florins[783]
Ils eurent[784] :

5.1 Bertrand de LA TOUR, qui suit.

5.2 peut-être Honorette de LA TOUR,
Elle épousa, vers 1420, **Bernard de MAULEON**[785]**,** seigneur de Gensac, Lez, Sédillac, qui selon la chronologie doit être le fils de Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, Sédillac, La Bastide.

5.3 peut-être Gaucerand de LA TOUR, capitaine châtelain de Montpezat en 1439[786].

V Bertrand de LA TOUR, coseigneur de Latour, seigneur de Liéoux.
En 1458, il y eut une transaction entre les habitants de Latour, du consentement et autorité de Bernard de La Tour et de Bernard de Gestas, seigneurs dudit lieu et l'autre(?) du lieu de Saint-Marcet[787] ; le 19 mars 1464, Bertrrand de La Tour rendit hommage pour la seigneurie de Lieux, celle de Goudas et le quart de Saux[788], puis en 1471, il inféoda le lieu de Cazaux en la vallée de Louron (Hautes-Pyrénées) et la forge banale de Latoue et le 28 février 1483 (n.st), il fit don du terroir et domaine de Goudas à Jean de Pardaillan, prieur de Saint-Jean d'Anères[789].
Il avait épousé, par contrat du 10 août 1433, **Louise de JAUNHAC**, sœur de Jean de Jaunhac, chanoine de Saint-Sernin (de Toulouse), prieur de Martres Tolosane et d'Auzielle[790], elle était donc fille d'Hugues de JAUNHAC, seigneur d'Eyjeaux, et de Marguerite de ROYERE[791].
Ils eurent (André Navelle, qui ajoute par erreur Jean, qui est le fils de Foucaud) :

6.1 Arnaud de LA TOUR, qui suit.

6.2 Marguerite de LA TOUR.

---

[782] AD.HG E 419 (original)
[783] AD. Gers Vergès I sup 334 ; AD. Gers Vergès I 979, Raymond Borelli, notaire de Toulouse
[784] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p.1888, dit Bertrand, Honorette det Gausserand, les deux derniers ne semblent pas prouvés.
[785] Hypothèse d'André Navelle.
[786] Hypothèse d'Andeé Navelle
[787] AD. Gers Vergès I sup 344 n°11360
[788] AM. Toulouse II 154, Trestaille, notaire
[789] Samaran, *op.cit..,* p.280, pièce 618 et p.281, pièce 621
[790] André Navelle,t. *op.cit..,* t.VI, pp148,149, se référant à AD.HG SS 140 du 16 mai 1448
[791] Jean-Louis Ruchaud et al., *Généalogies Limousines et Marchoises,* t. XIV, qui nomme Jean de Jauhac, abbé de Saint-Sernin, et ses parents.

Elle épousa, par contrat du 16 juin 1460, **Bernard d'ORBESSAN,** seigneur de Labastide-Paumès[792], fils de Bertrand d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès, et de Jeanne de LAMEZAN. Bertrand d'Orbessan, testa le 5 janvier 1479, nommant son père, sa mère Jeanne de Lamezan, sa femme Marguerite de La Tour, ses enfants, nommant exécuteurs testamentaires Arnaud de La Tour et Bertrand de La Tour, prêtre et prieur[793], d'où postérité.

6.3 Agnès de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 18 février 1465 (v.st), **Alexandre d'ORBESSAN,** seigneur du Pouy de Touges, frère de Bernard, seigneur de Labastide-Paumès[794] (fils de Bertrand et de Jeanne de Lamezan[795].)

6.4 Bertrand de LA TOUR, prieur de La Roque d'Olmes.

6.5 Foucaud de LA TOUR.
Habitant Martres-Tolosane, il testa le 8 juillet 1503, nommant sa femme Catherine d'Aulin, son fils Jean, faisant des legs à son frère Arnaud, à Jean fils dudit Arnaud, à Vidian (= Vézian) de La Tour, moine à Bonnefont[796]
Il avait épousé **Catherine d'AULIN,** ils eurent un fils Jean de LA TOUR qui vivait le 8 juillet 1503.

VI Arnaud II de LA TOUR, seigneur de Lieux, Lombrès (Hautes-Pyrénées), coseigneur de Latour.
Le 24 janvier 1474, au nom de son père Bertrand de La Tour, il rendit hommage de la seigneurie de Latour, plus la vingtième partie de la seigneurie haute, moyenne et basse de *Maryrd,* (Manaud ?), plus la seigneurie haute, moyenne et basse de Lieux, plus une pièce de bois à Landorthe, plus les 4 parties sur 24 du lieu de Maugras[797]. Le 3 mai 1491, il vendit à Guillaume de Bossost et à Jean de Bossost, son fils (gendre du vendeur), tous les fiefs qu'il avait en la vallée d'Oueil (Haute-Garonne), les acheteurs vivaient à Bilhères en Barousse[798].
Il testa le 14 février 1507 (n.st), à Lieux, élisant sa sépulture au monastère de Bonnefont dans le cloître où reposent ses prédécesseurs, instituant légataire universel son fils Jean marié à demoiselle de Saint-Lary, du lieu de Samatan, lui substituant Savary, Raymond et Gaston de La Tour, nommant sa femme Aliénor d'Orbessan, faisant des legs à sa fille Louise, femme de Jean de Bossost dit de Campels, à sa fille Marguerite, femme de Dominique de Nostens, seigneur de Saint-Martin, à sa fille Honorette, femme d'Isarn de Gestas, à son neveu (petit-

[792] AD. Gers Vergès I sup 334
[793] AD. Gers Vergès I 2686
[794] AD. Gers Vergès I 1979 n°11369
[795] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant la preuve.
[796] AD. Gers Vergès I 1980 n°11343 ; Samaran, *op.cit..,* p.281, pièce 622
[797] AD. Gers Vergès I 1979 (11401) ; AM. Toulouse II 154
[798] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond

fils) Raymond, fils de son héritier, à religieux frère Vezian de La Tour, au monastère de Bonnefont, à Gaston de La Tour, son neveu (petit-fils), fils de son héritier[799].
Il avait épousé, par contrat du 16 juin 1460[800] (le même jour que sa sœur Marguerite), **Aliénor d'ORBESSAN,** fille de Bertrand d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès, et de Jeanne de LAMEZAN. Jeanne de Lamezan, veuve, testa le 3 octobre 1482, faisant, entre autres, des legs à Aliénor d'Orbessan, sa fille, femme d'Arnaud de La Tour, à ses neveux et nièces (petits-enfants), fils et filles de Bernard d'Orbessan, son fils aîné et à Alexandre d'Orbessan[801].
Ils eurent :

7.1 Jean de LA TOUR, qui suit

7.2 Vezian de LA TOUR.
Moine, syndic de l'abbaye de Bonnefont, il fut présent, le 27 novembre 1524, lors de l'hommage d'Antoine de Pardaillan à son frère Jean de La Tour (voir infra)

7.3 Louise de LA TOUR.,
Elle épousa, par contrat du 21 juin 1484, **Jean de BOSSOST,** seigneur de Campels fils de Guillaume de BOSSOST, seigneur de Bossost, Campels, Bilhères, et de Bertrande de MAULEON[802]. Elle testa à Bilhères, le 22 mars 1520, nommant son mari et, entre autres, sa fille, Honorette, femme de Bernard de Binos, Bernard de Binos et sa femme Honorette de Bossost, fille de Jeanne de Bossost et de Louise de La Tour firent une transaction le 13 novembre 1522[803]

7.4 Marguerite de LA TOUR.
Elle épousa **Dominique de NOSTENS,** seigneur de Saint-Martin d'Oydes (Ariège), fils d'Adhémar de NOSTENS, coseigneur de Saint-Martin d'Oydes, capitaine du château de Saint-Julien, et d'Isabeau de VERNEUIL d'où postérité[804].

7.5 Honorette de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat en 1494, **Izarn de GESTAS,** seigneur d'Esquillan (en Latoue), fils de Bernard de GESTAS, seigneur de Floran, qui avait peut-être épousé une demoiselle de COMMINGES[805]. Izarn de Gestas testa le 18 (alias 28) mars 1528, nommant sa femme Honorette de La Tour, et son frère Pierre de Gestas[806].

VII Jean de LA TOUR, seigneur de Lieux

---

[799] Samaran, *op.cit..,* p.281, pièce 623 ; AD. Gers Vergès I 1980 n°11331, Jean de Mazères, notaire de Saint-Gaudens
[800] Preuves de noblesse, Pierre Courtres, notaire de Boulogne
[801] AD. Gers Vergès I 1856 n°10917
[802] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[803] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[804] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Nostens,* expliquant l'ascendance.
[805] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Gestas,* produisant la preuve du père d'Izarn, et indiquant les sources concernant la mère d'Izarn.
[806] BnF Chérin n°91 ; AD. Gers I 1537

Le 27 novembre 1524, à Lieux, assisté de son frère Vezian de La Tour, moine de Bonnefont, il reçut l'hommage public et serment de fidélité d'Antoine de Pardaillan, fils de Jean de Pardaillan, seigneur de Rieucazé[807]. Le 15 avril 1540 il dénombra ses biens devant le sénéchal : toute la seigneurie (de Lieux) avec maison, granges, étables, juridiction moyenne, haute, et basse, et des rentes, des terres, deux moulins, il était coseigneur du lieu de Latour pour 3 parts sur 4, il avait puissance d'inféoder sans licence des autres coseigneurs en leur baillant leur part , il avai audit lieu deux moulins, une forge, il tenait dans le château de Latour 4 places de maison confrontant l'église et les héritiers de Bernard de Benque, plus une maison et jardin dehors ledit castel appelée la Salle où il avait aussi le quart d'une place de moulin à Peyrens, par indivis avec le comte de Comminges et Bertrand de Benque, plus d'autres terres, plus dans la juridiction de Saint-Marcet un moulin, plus le quart de la seigneurie de Marignac en la vallée d'Oueil avec une partie de la seigneurie haute, moyenne et basse[808].
Il avait épousé par contrat du 15 juin (1489 ?)[809] **Jeanne de SAINT-LARY de Bellegarde,** fille de Jean II de SAINT-LARY, seigneur de Gensac, Montgros, Montblanc, et de Jeanne de BENQUE, sa première épouse[810].
Ils eurent[811] :

8.1 Savaric (Savary) de LA TOUR, qui suit.

8.2 Raymond d LA TOUR, **auteur de la branche des seigneurs de Lieux.**

8.3 Gaston de LA TOUR, auteur de la branche des seigneurs de Landorthe.

8.4 Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 11 juin 1536, **Gaillard de GESTAS,** seigneur de Floran[812], fils de Jean de GESTAS, seigneur de Floran, et de Jeanne de VIZE. Il était veuf de Jeanne de MAULEON, qui avait testé le 12 novembre 1532. Il testa le 10 juillet 1558 au lieur de Latour, au château noble de Floran, nommant ses 2 épouses et 7 enfants mâles et 2 filles, dont Jeanne issue du 1er lit mariée à Vézian de La Tour, il ft des legs à ses nièces (petites-filles) Jeanne, Ysabe, Marie et autre Jeanne, filles de Vézian de La Tour et de Jeanne de Gestas, sa fille, il eut aussi 2 filles bâtardes Raymonde de Gestas, mariée avec Bertrand Féraud, d'Aulon, Catherine de Gestas, mariée avec Pascal Féraud, ; il dit avoir aussi marié ses sœurs Marie, Bernarde, autre Marie dite

[807] AD. Gers Vergès I 1982 n°9467 etn°11340
[808] AD. Gers Vergès I 1983 n°11357
[809] Les preuves de noblesse de 1666 disent 16 juin 1549, ce qui est manifestement erroné ; que Maurice Vuillier traduit par 1489 ; André Navelle date le mariage vers 1487.
[810] AD. Gers Vergès I sup 334, indique l e mariage mais n'indique pas la date
[811] Maurice Vuillier ajoute Louise de La Tour qui épousa Cléophas de Saint-Orens, se référant à un contrat de mariage venant l'abbé de Vergès du 23 juillet 1544 (AD. Gers I 2161) disant que Françoise de La Tour, fille de Jean de La Tour et de Jeanne de Saint-Lary avait épousé Cléophas de Saint-Orens, dont elle était la seconde épouse, alors que plusieurs actes nomment cette Françoise de La Tour de la Maison de Reyniès, notamment le contrat de mariage du 23 janvier 1544, venant également de l'abbé de Vergès (AD. Gers Vergès I 3263 n°16875, en parchemin) indiquant également le notaire Bertrand Austan, notaire de *Villedonnes,* près de Reyniès *;* il faut donc corriger cette erreur.
[812] AD. Gers Vergès I sup 334

Gascoigne, Gaillarde ; il nomma tuteurs entre autres Gaston de La Tour, seigneur de Landorthe et Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Lieux[813].
Jeanne de La Tour testa le 17 décembre 1575[814].

8.5 Marie de LA TOUR.
Fille de Jean de La Tour, seigneur de Lieux, elle épousa au lieu de Marrast, étant dotée de 500 livres, noble **Tristan de BILHERES,** du lieu de Bérat, qui donna une quittance, le 20 février 1535, à Gaston de La Tour alias (Comenge) Comminges du lieu de Lieux[815].

VIII Savaric (Savary) de LA TOUR, seigneur de Lieux, Latour.
Il serait mort en 1515, à Marignan[816].
Il avait épousé, par contrat du 28 février 1506 (v.st.,), **Jeanne de SAMAN,** fille de Bertrand de SAMAN, seigneur de Saman et coseigneur de Samouillan[817], et d'Agnette (Anne) de MARTRES[818] ou Agnette de SAINT-LARY[819]**,** d'où un fils Vézian de La Tour, qui suit.
Devenue veuve Jeanne de SAMAN épousa, par contrat 19 mars 1516 (n.st), Espagnolet de MAULEON, seigneur de Gourdan[820], fils de Savary de MAULEON seigneur de Gourdan (par mariage), et de Bertrande de VIZE, dame de Gourdan, d'où postérité[821].

IX Vézian de LA TOUR, seigneur de de Latour, de Landorthe.
Né vers 1512 (il avait environ 3 ans à la mort de son père *à la bataille de Marignan*.) Il fut homme d'armes de la compagnie du roi de Navarre et serait mort en 1574[822].
Le 6 mars 1531 (n.st), il fit un accord avec son oncle Raymond de La Tour, seigneur de Lieux, concernant la succession de Jean de La Tour, aïeul de Vézian ; Raymond et ses héritiers auront la place de Lieux et ses appartenances et juridictions, Vézian et ses héritiers auront le lieu de Latour avec ses juridictions comme il se présentait à la mort de Jean de La Tour père de Raymond et aïeul de Vézian, suivant la valeur donnée par Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès[823]
A une date non précisée (vers 1560 ?), il intenta une action devant le sénéchal de Toulouse contre Jean Bertrand de La Tour, après avoir retracé sa généalogie, il dit qu'à la mort de son père Savary de La Tour, à la bataille de Marignan, il était âgé d'environ 3 ans, et que Jean de

[813] AD. Gers Vergès I 1535
[814] AD. Gers Vergès I 1537
[815] AD. Gers Vergès I 1983 n°11341..
[816] André Navelle, *op.cit..,* t.VI, p.147 ; on trouve cependant un acte du 18 juin 1514 disant que Jeanne de Saman était veuve de Savaric de La Tour (AD.Gers I 1982 n°11376
[817] AD. Gers Vergès I 1979 n°11416 ; Jean Vignau dit que Savary mourut vers 1513, dans les guerres d'Italie.
[818] BnF Dossiers bleus la nomme Agnette de Martres
[819]Maurice Vuillier, *Généalogie de la Famille de Saman,* inédit, la preuve n'est pas fournie non plus que celle des parents d'Agnette de Saint-Lary qu'il indique : Jean de Saint-Lary et Jeanne de Béon, sa seconde épouse, ce qui impliquerait que les époux soient cousins-germains, leur mères étant demi soeurs ; Jules Villain indique N…de Bellegarde de Termes comme épouse de Bertrand de Saman, ce qui correspond probablement à une Saint-Lary de Bellegarde car cette famille tînt Termes ultérieurement. ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1889, indique, sans preuve, la date du 28 février 1507 (n.st.)
[820] BnF Dossiers bleus
[821] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saman,* produisant la preuve.
[822] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de La Tour,* la preuve n'est pas fournie.
[823] AD. Gers Vergès I 1983 n°11355, n°11430, Vidian (Vézian) Galier, notaire de Rieux

La Tour, son oncle (grand-père) et son fils Raymond maltraitèrent les parents de sa mère et que Raymond s'empara de tous ses biens et quand il mourut le fils de celui-ci Jean Bertrand s'empara de la place de Lieux avec les droits et les métairies nobles de *Manald* (Manaud) et de Saux, il demanda la restitution des biens[824]. De cet acte il ressort que Vézian comme issu d'un aîné qui devait recevoir l'ensemble des biens de son grand-père selon la coutume, mettait en cause l'accord du 6 mars 1531 disant que son grand-père et son oncle avaient profité de sa faiblesse au moment de la mort de son père.
Il avait épousé, par contrat du 7 octobre 1536, **Jeanne de GESTAS de Floran,** fille de Gaillard de GESTAS, seigneur de Floran, et de Jeanne de MAULEON[825], sa première épouse (il avait épousé en secondes noces Jeanne de LA TOUR, voir supra)
Ils eurent[826] :

10.1 Simon de LA TOUR, qui suit

10.2 François de LA TOUR,
Il mourut avant le 19 novembre 1588, date du mariage de sa fille Bertrande de La Tour, dont la mère n'est pas nommée.
Il eut une fille :

Bertrande de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 19 novembre 1588, **Me Arnaud CHANFREAU,** notaire de Saint-Martory, la mariée fut assistée de Simon de La Tour, seigneur dudit lieu, et de Jean de Gestas, seigneur de Floran, son oncle et parrain[827].

10.3 Isabeau de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 30 avril 1566, à Samatan, noble **Jean de LA FAGE,** dont la mère était Domenge de SAVERE, la mariée fut dotée de 1 000 livres et des accoutrements nuptiaux jusqu'à 300 livres, le marié reçut tous les biens de sa mère sur les métairies de La Lane et de Noaillan[828]. Maurice Vuillier se référant à « La Tour » qui cite le mariage le 29 juin 1564, a assimilé Jean de *Lafage (= Lahage)* à Jean de Touges, fils d'Odet de Touges, seigneur de Lahage, et de Catherine de Goyrans ; ceux-ci eurent un fils Jean cité dans le testament de son père du 23 mars 1552 et comme feu, en 1575, dans un accord de Catherine de Goyrans qui remit à ses filles tous ses droits lui appartenant sur la maison de Touges[829]. Odet de Touges par son testament du 22 mars 1552 nomma 4 fils, dont Jean comme n°4 disant que ses deux derniers fils auront 1 000 livres. André Navelle dit correctement qu'Isabeau de La Tour épousa Jean de Lafage sans l'assimiler Jean de Touges de Lahage. Tout ceci contredit l'assimilation de Jean de La Fage à ce fils d'Odet de Touges .

[824] AD. Gers Vergès I 1985 n°11370
[825] BnF Fr 32297 ; AD. Gers Vergès I sup. 334 .
[826] Nommés par André Navelle, avec les époux et épouses
[827] AD.HG Reg. Ins 3
[828] AD. Gers Vergès I 1985 n°11384
[829] André Navelle, *op.cit..,* t.X, p.117 se référant à AD.HG 4507 Dujarric, notaire.

Jean de La Fage et Isabeau de La Tour eurent un fils Pierre de La Fage, sieur de *Salare,* capitaine châtelain de la châtellenie et ville de Samatan, qui épousa, par contrat 12 décembre 1634, Claire de La Tour, fille de feu Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Landorthe, et de Jeanne de Sérillac[830]*;* ceci prouve définitivement que la source « La Tour » utilisée par Maurice Vuillier était inexacte.

10.4 Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 14 février 1569, **Jean de VIZE[831]**

10.5 autre Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa **Carbon de BINOS,** dit par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve ni même la présomption, fils de Jean de BINOS, seigneur du Jardin, et de Marguerite d'USTOU de Cazaux.

X Simon de LA TOUR, seigneur de Latour.
Il fut homme d'armes de la compagnie de M. de La Valette, il était capitaine du Fousseret en 1578[832]. Le 23 février 1586 après un accord avec Bernard de Noé, seigneur de Montesquieu et Madeleine de Vize, dame de Lagarde, il reçut les biens de Jean de Vize, fils bâtard de Jean de Vize, seigneur d'Ozon[833]. Le 24 février 1602, comme procureur de Yolande de Lauret, veuve de Pierre de Gestas, seigneur de Lalanne, il assista Pierre de Gestas, seigneur de Lalanne (fils de Pierre) qui épousait par contrat Louise de Faget[834]. Le 19 janvier 1607, il fut nommé exécuteur testamentaire de Jean de Gestas, seigneur de Floran qui testa au lieu de Latou[835].
Il mourut avant le 1er mai 1610 date du testament de sa seconde épouse.
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 25 janvier (ou avril) 1578, **Bertrande de MAULEON,** dotée de 4 500 livres, fille de Savary de MAULEON, seigneur de Barbazan[836], et donc d'Oubriette de FAUDOAS, son épouse[837].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 21 avril 1593, au lieu d'Aulon en Nébouzan, **Madeleine de VIZE**[838], fille de Jean Jacques de VIZE, seigneur de Sajas, capitaine du Fousseret, veuve de Gaspard de Marestaing, seigneur de Lagarde[839]. En 1602, il y eut une protestation de Jean de Vize, du lieu d'Aulon, contre Madeleine de Vize femme du sieur de La Tour[840]. Madeleine de Vize, veuve de Simon de La Tour, testa le 1er mai 1610, nommant Anne de Marestaing, sa fille, instituant héritier universel noble Jacques de Lasseran, son neveu[841] (petit-fils.)

---

830 AD.HG 3 E 25058, Lestelle.
831 André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 147.
832 Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de La Tour,* la preuve n'est pas fournie.
833 AD.HG Reg Ins 2
834 AD. Gers Vergès I 1536
835 AD.Gers Vergès I 1536
836 AD.Gers Vergès I 1985 n°11383
837 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve du mariage de Savary de Mauléon et d'Oubriette de Faudoas ; Jean Vignau, qui commet plusieurs erreurs, IV, p. 1889, dit sans preuve que les parents de la mariée étaient Espagnolet de Mauléon, seigneur de Gourdan, et de Jeanne de Saman.
838 AD.HG Reg Ins 5
839 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vize,* produisant l'explication.
840 AD.HG 3 E 25592 Cassagnabère
841 AD.Gers Vergès I 1980 n°11374

Enfants du 1er lit[842] :

11.1 Balthazar de LA TOUR, qui suit.

11.2 Oubriette de LA TOUR.
Elle testa le 24 décembre 1664, à Muret, dans le parloir du couvent des religieuses de l'Oraison de Dieu disant qu'elle avait été reçue religieuse en septembre 1662, elle lègua 400 livres aux religieuses à prendre sur les biens de feu Bertrand de Vize seigneur de Saint-Elix, son mari, elle lègua 500 livres à son petit-fils Simon (de Vize) de Sajas, 500 livres à son petit-fils Louis de *Barrière* (de Gaulejac fils de Jean de Gaulejac, seigneur de Barrière), elle lègua 100 livres à Madeleine de Vize, sa fille aînée et 100 livres à Anne de Vize, son autre fille, elle institua héritier universel le couvent des religieuses de l'Oraison de Dieu de Muret[843].
Elle avait épousé, par contrat du 9 mars 1597[844], **Bertrand de VIZE,** seigneur de Saint-Elix, fils de Jean de VIZE, seigneur de Saint-Elix. Il testa le 16 juin 1655, instituant héritier universel son fils Simon, il avait marié sa fille Jeanne de Vize au seigneur de Barrière (Jean de Gauléjac), il avait marié sa fille *Marguerite*[845] (probablement Madeleine qui épousa Jean d'Agut, dont le fils Jean Louis d'Agut, seigneur de Bazus, épousa Louise de Fabien fils de Jacques de Fabien et d'Isabeau de La Tour de Latoue.)

11.3 Jeanne de LA TOUR, religieuse à Fabas

11.4 autre Jeanne de LA TOUR, religieuse à Fabas

11.5 Gaudiette de LA TOUR.
Elle épousa **Jean de BINOS,** seigneur de Binos, fils de Carbon de BINOS, seigneur de Binos, et de Jeanne de BINOS, d'où postérité[846]. Elle était veuve le 14 novembre 1616[847] et en 1621[848]. Elle assista, le 25 avril 1625, au contrat de mariage de sa fille Madeleine de Binos avec Jean Fougasse, fils de Géraud Fougasse, marchand du port Garonne de Toulouse et de feue Françoise Barbe[849]. Elle testa le 9 janvier 1659, disant avoir eu plusieurs enfants, il ne lui restait plus que Jean de Binos, abbé et prieur de Saint-Orens, qu'elle institua héritier universel, et une fille, ses autres enfants étaient morts au service du Roi[850].

---

[842] Nommés par le testament de Jean de Gestas, seigneur de Floran, ouvert le 10 septembre 1613, qui a laissé 800 livres à feu Simon de La Tour, seigneur dudit lieu, 300 livres à Balthazar de La Tour, fils dudit Simon, 1 200 livres à chacune des filles Jeanne, autre Jeanne, Oubriette et Gaudiette de La Tour, filles dudit Simon. AD. Gers I 1536
[843] AD. Gers I 1989 n°11373
[844] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1889.
[845] AD. Gers Vergès I 3643
[846] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Binos,* produisant la preuve.
[847] AD. HG 3 E 27991 Saint-Béat
[848] AD.HG 3 E 27996 Saint-Béat, nommant son mari Jean de Binos, seigneur dudit lieu.
[849] AD.HG Reg. Ins 23
[850] AD.HG 3 E 27891 Cierp

XII Balthazar de LA TOUR, seigneur de Latour.
A partir de ce degré la généalogie de cette branche publiée par Jean Vignau, ainsi que celle publiée par Maurice Vuillier, est peu référencée et comporte plusieurs erreurs, elle a été complétée dans la mesure du possible par des données venant de familles alliées.
Balthazar de La Tour épousa, en premières noces, par contrat du 2(ou 25) novembre 1607 (la preuve de la date n'est pas fournie), **Jeanne de LA TOUR de Lieux,** fille de Guy de LA TOUR, seigneur de Lieux[851], et de Jeanne d'ESPAGNE de Ramefort (infra.)
Il aurait épousé en seconds noces **Anne de NOE** (selon Jean Vignau et Maurice Vuillier.)
Enfants du 1er lit (Maurice Vuillier en nomme 11, Jean Vignau en nomme 12):

13.1 Bertrand de LA TOUR, qui suit.

13.2 Madeleine de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 14 janvier 1636, **Gabriel de BERAIL,** seigneur de Saint-Orens, fils de Galien de BERAIL, seigneur de Saint-Orens, et de Jeanne de CAUMONT. Le 21 juin 1679, Gabriel de Bérail donna une procuration à son fils François de Bérail pour recevoir de Bertrand de La Tour, seigneur dudit lieu, son beau-frère et Dominique de La Tour, son fils, 1 900 livres pour reste de la dot de feue Madeleine de La Tour[852].

13.3 Isabeau de LA TOUR.
Elle épousa, avant 1654, noble **Jacques de FABIEN,** écuyer d'Aspet[853], dit fils de Géraud FABIEN, conseiller du Roi[854]. Ils eurent une fille Louise de Fabien qui épousa, par contrat 26 novembre 1661, noble Jean Louis d'Agut, seigneur de Bazus, l'acte dit qu'il était petit-fils d'Oubriette de La Tour dont une fille Anne de Vize était abbesse du couvent de l'Oraison[855]. Louise de Fabien épousa en secondes noces, par contrat 8 janvier 1667, Jean François César Hunaud de Lanta, seigneur de Goueytes[856].

13.4 Oger de LA TOUR.
Il paya, en 1681, 200 livres à Vincent de Lafue au nom de Bertrand de La Tour, son frère, et de Dominique de Latour, fils de Bertrand[857]. Il mourut le 13 octobre 1687, son testament fut ouvert le 23 novembre suivant, il disait avoir reçu 1 000 livres de Géraud de La Tour, docteur en théologie, curé de Beauchalot, son frère, faisait un legs de 200 livres à Bertrand de La Tour, son frère, un legs de 10 livres aux enfants de sa sœur Madeleine de La Tour et de 30 livres aux enfants de feue demoiselle de Fabien, sa nièce[858].

---

[851] Jean Vignau, *op.cit.*IV, p. 1889, disant qu'ils eurent 12 enfants.
[852] AD. HG 3 E 23679 Aulon
[853] AD.HG 3 E 27865 Aspet
[854] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[855] AD.HG 3 E 23451 Aurignac, du 25 décembre 1661 ; AD.HG 3 E 27873 Aspet, du 18 août 1663
[856] M. Vuillier, *Histoire de la famille Hunaud de Lanta,* révisée par Jacques de Roquemaurel
[857] AD.HG 3 E 23679 Aulon
[858] AD.HG 3 E 23680 Aulon

C'est probablement lui qui qualifié de sieur de *Catalreigue* (Castelbiague ?) eut de Jeanne CAUHAPE, de Latou, tous deux défunts en 1719, un fils (naturel) Guilhem LATOUR, laboureur, qui épousa, par contrat 22 novembre 1719, Bernarde COUARRAZE, fille de Pierre et de Jeanne ABADIE, dotée de 125 livres[859].

13.5 Géraud de LA TOUR. Docteur en théologie et curé de Beauchalot (à 7 km de Landorthe)

Les autres enfants sont Augier qui testa en 1697 en faveur de son neveu Dominique ; François et Jean, morts jeunes, Géraud et Auguste, prêtres ; autre Madeleine, morte jeune ; Anne et Marthe, religieuses à Salenques.

XIII (Jean) **Bertrand de LA TOUR,** seigneur de Latour**.**
Le 13 juillet 1664, la seigneurie de Latour fut partagée entre Jean Bertrand de La Tour, héritier bénéficiaire de Balthazar de La Tour, seigneur dudit lieu, et Gabriel de Gestas, héritier bénéficiaire de Jean de Gestas, seigneur de Floran, son père, lesquels partagèrent également les montres et droits honorifiques à Saint-Gaudens, comme ainsi dit, étant donné que dans la paroisse et consulat il y avait deux maisons seigneuriales, l'une appelée de Floran et l'autre de Latou, que le sieur de Floran avait 5 portions de la justice haute, moyenne et basse, les 24 faisant le tout, et le sieur de Latou 19, savoir 18 de son chef et une comme acquéreur du domaine du Roi, ils divisèrent et partagèrent les terres avec les conseils des consuls et habitants[860].
Le 23 février 1672, Bertrand de Latour dénombra la terre de Latou, cette terre était tenue avec toute justice haute, moyenne et basse, mère, mixte et impère, sur les 24 parties de cette terre 18 lui appartiennent, une partie au Roi et les 5 autres à Gabriel de Gestas, seigneur de Montmajou, cette terre confrontant au levant les terroirs et communautés de Sepx et d'Aulon, au midi avec les terroirs de Castillon et d'*Avisan*, au couchant avec les terroirs de Saint-Gaudens et de Lieux, et au septentrion avec les terroirs de Saux et de Saint-Marcet[861], elle contenait 1350 arpents. Il avait la faculté de temps immémorial de créer 4 consuls audit lieu de Latou, il avait audit lieu un château avec vergers, garennes, prés, bois la métairie d'Olivier, des terres labourables le tout contenant 42 sétérées, il a deux moulins à eau sur le ruisseau de la Noue, une forge bannière, une maison noble au village de Latou[862].
Il avait été maintenu noble le 23 mars 1668, avec ses fils Dominique, Bonaventure et Jean, par M. Pellot[863], il mourut le 19 février 1701[864].
Il avait épousé, *par contrat du 2 février 1645,* **Jeanne Lucrèce de LA MARQUE**[865], dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille de Barthélemy de LA MARQUE, seigneur de

[859] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[860] AD. Gers I 1989 n°11415
[861] Ces confrontations ne correspondent pas avec la position géographique des lieux indiqués ce qui peut s'expliquer par le fait que l'étendue des territoires n'est pas définie.
[862] AD.Gers I 1989 n°11388, Davinet, notaire
[863] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 816, produisant BnF Fr 32298, f°1181 v°.
[864] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1890.
[865] Ce mariage, sauf la date indiquée par Maurice Vuillier, sans preuve,, est prouvé par plusieurs actes dont le contrat de mariage de Gilles de La Tour.

Gensac, et de Madeleine de CHAVANNES, elle mourut avant le 1er avril 1679, date du contrat de mariage de sa fille Marie avec Gilles de La Tour (voir infra)
Ils eurent :

14.1 Dominique de LA TOUR, qui suit.

14.2 Bonaventure de LA TOUR

14.3 Jean de LA TOUR.
Le 23 juillet 1684, étant sur le point de partir à l'Académie royale des Cadets pour aller servir le Roi, il donna tous ses biens à son frère Dominique de La Tour et paya 500 livres à sa sœur Marie de La Tour épouse de Gilles de La Tour, seigneur de la Coutère[866].

14.4 Marie de LA TOUR. Elle épousa par contrat du 1er avril 1679, dans la maison seigneuriale de Latour, **Gilles de LA TOUR,** fils de Louis de LA TOUR, seigneur de Lartigue , et de feue Anne de LUPPE, la mariée était assistée de son frère Dominique de La Tour, de son beau-frère François de La Marque, seigneur d'Ozon, de Gensac, de noble Bérail de Saint-Orens, la mariée fut dotée de 9 000 livres, Louis de La Tour, père de Gilles lui donna tous ses biens présents et à venir, demandant que ce dernier donne la moitié à un de ses enfants mâles, avec substitution à un autre, etc., et si Gilles n'avait pas de fils, il lui substituait Alexis de La Tour, son second fils[867].

XIV Dominique de LA TOUR, seigneur de Latoue.
Né en 1653, il est cité en 1693 avec Catherine d'Ustou, veuve du feu seigneur de Régades[868], (François d'Encausse, fils de Simon Géraud), le 22 août 1697, il fut cité comme seigneur engagiste de la 24ème partie de la justice haute, moyenne et basse de la seigneurie de Latou, dans un acte concernant la vente du 14 octobre 1654 de la justice haute, moyenne et basse pour 1 100 livres[869]. En 1704 il reconnut devoir 1 850 livres à Marie de La Tour, veuve de Gilles de La Tour, seigneur de Saint-Laurent, pour reste de la dot faite par Bertrand de La Tour, son père[870]. Il mourut le 6 août 1713 (selon Maurice Vuillier ; Jean Vignau dit que sa femme et lui moururent en 1713.)
Il avait épousé, par contrat du 24 avril 1678, **Jacquette d'ENCAUSSE,** fille de Simon Géraud d'ENCAUSSE, seigneur de Régades, et de Melchiore du POUY de Sacère[871]. Elle fut citée feue le 22 décembre 1717, date du contrat de mariage de son fils Gaudens.
Ils eurent (selon Maurice Vuillier, qui ne fournit pas les preuves):

15.1 Gaudens de LA TOUR, qui suit.

---

[866] AD.HG 3 E 23680 Aulon
[867] AD. Gers I sup 334
[868] AD.HG 3 E 19273 Sauveterre
[869] A.M Toulouse II 154 ; la 24ème partie de la seigneurie était celle du Roi qui ne pouvait être aliénée du domaine royal, cette partie avait donc été engagée (pour ne pas dire vendue.)
[870] AD.HG 3 E 23684 Aulon
[871] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Encausse,* produisant la preuve.

15.2 Thérèse de LA TOUR, née le 12 février 1698

15.3 Joseph de LA TOUR.
Né le 23 septembre 1700, il testa le 28 août 1785 et mourut le 21 novembre 1786.

15.4, 15.5 et 15.6 : Marie, Catherine et Jeanne de LA TOUR

15.7 Ombeline de LA TOUR[872],
Elle mourut le 6 août 1770. Elle vivait à Latou en 1764, ainsi que Joseph de La Tour[873] (son frère), son testament du 5 octobre 1761 fut ouvert le 24 octobre 1771, elle nommait son frère Joseph (Gaudens ?) de La Tour, Dominique de La Tour, seigneur de Latou, son neveu, Irénée de La Tour, son autre neveu[874].

XVI Gaudens de LA TOUR, seigneur de Latoue.
Il épousa, par contrat filiatif du 22 décembre 1717, **Madeleine de BAREGES,** fille de feu Alexandre de BAREGES, de Françoise de LA HITTE (peut-être de Barèges, branche des seigneurs de La Hite), elle était dotée de 9 000 livres, le marié était assisté de Dominique de La Tour, son cousin germain[875] ; est-ce une erreur pour ce Dominique de La Tour, car cela impliquerait qu'il soit fils de Joseph de La Tour, frère de Dominique, père de Gaudens.
Ils eurent :

17.1 Dominique de LA TOUR, qui suit.

17.2 probablement Irénée de LA TOUR, légataire de sa tante Ombeline de LA TOUR, par son testament du 5 octobre 1761 ouvert le 24 octobre 1771.

XVII Dominique de LA TOUR, seigneur de Latoue[876].
Président de l'assemblée de Muret en 1789, il fut emprisonné à Saint-Gaudens pendant la Révolution.
Il avait épousé, le 12 février 1760, à Tarbes, **Louise de CASTELBAJAC,** fille de Barthélemy de CASTELBAJAC, seigneur de Barbazan, Casteljaloux, et de feue Louise de MONDA, d'où postérité qui s'éteignit dans la seconde moitié du 19ème siècle.

---

[872] Selon Maurice Vuillier elle aurait épousé Pierre d'Irène de Lahus ; en fait il s'agit de Marie de La Tour qui épousa à Aulon le 1er septembre 1749 Pierre Irénée de Lalane (R.P. Aulon)
[873] AD.HG 3 E 23918 Peyrissas
[874] AD.HG 3 E 23719 Aulon, testament reçu Me Amiel, notaire d'Aulon, ouvert à Saint-Gaudens, Jean Adéma, notaire
[875] AD. HG 3 E 23685 Aulon
[876] Ce qui le concerne est indiqué par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.

II
Seigneurs de Lieux (Liéoux)

Cette branche a pour auteur Raymond de La Tour, deuxième fils de Jean de La Tour, seigneur de Lieux, de Latour, et de Jeanne de Saint-Lary

VIII Raymond de LA TOUR, seigneur de Lieux.
Il fut homme d'armes de la compagnie du roi de Navarre, il était capitaine de Sauveterre en 1542. Avant 1526, au cours de danses à Sepx (à 4 km de Latoue, Haute-Garonne) il avait tué Gailhardet de Gestas, seigneur de Floran[877]. Comme dit supra à la suite d'un accord avec son frère Vézian le 6 mars 1531 (n.st), il eut la seigneurie de Lieux tandis que son frère Vézian avait la seigneurie de Latour, toutefois, le 20 avril 1542, il rendit hommage au Roi pour 3 parts sur 4 de la seigneurie de Latour, avec justice haute, moyenne et basse[878]. Il testa le 6 septembre 1550, nommant sa femme Marguerite de Vize, seigneuresse et gouvernesse de ses biens, ses filles, Françoise, Jeanne, Violande, mariée, Anne, ses fils Simon, Jeannot, Pierre, Jean, Roger, Jean, Jean et institua héritier universel Jean de Bertrand de La Tour, son fils, il nomma tuteurs les seigneurs de Sajas, de Labastide-Paumès, et de Montblanc[879]. Le 10 avril 1554, il dénombra ses biens de Lieux et rendit hommage[880]. Il fut dit feu le 5 septembre 1566 lors du mariage de son fils Jean avec Germaine de Bazus[881].
Il avait épousé **Marguerite de VIZE,** fille de Jean de VIZE, seigneur de Sajas[882], et de Jeanne de SAINT-LARY, ces derniers mariés par contrat 2 juin 1509[883].
Ils eurent[884] :

9.1 Jean Bertrand de LA TOUR, qui suit.

9.2 Simon de LA TOUR, coseigneur de Saux, **auteur de la branche des capitaines d'Aurignac.**

9.3 Jean Odet de LA TOUR, auteur de la branche des seigneurs d'Espenan.

9.4 Violande de LA TOUR, dotée de 2 000 livres, elle épousa par contrat du 30 juin 1550 **Gabriel de FAURE,** seigneur de Massabrac, baron de Marquefave, fils de Jean de FAURE, seigneur de Massabrac[885], et de Catherine de MIRAVAL, d'où postérité. Gabriel de Faure testa le 29 février 1576[886].

---

877 R. Souriac, *Comminges et Couserans,* t.I, p.213
878 AD. Gers I 1984 n°11418
879 AD. HG 3 E 24856 Saint-Gaudens p.763.
880 AM.Toulouse II 154 ; AD. Gers I sup 334
881 AD. Gers Vergès I sup. 344.
882 La copie du contrat de mariage, sans date, dit que la mariée était dotée de 1 200 écus, avec des vêtements et un lit douillet, valant 4 écus, le marié était nommé héritier universel de son père (AD.Gers I 1985 n°11379
883 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vize,* produisant la preuve.
884 Jean Vignau nomme Jean Bertrand, Simon, Jean Odet, Pierre et Jean (?, redondance avec Jean Odet), capitaines, Violande et Jeanne, et 3 enfants naturels Roger, Jean ett Anne.
885 AD.HG 3 E 24856 Saint-Gaudens p.61
886 A. Navelle, *op.cit..,* t.VI, p.147

9.5 Jeanne de LA TOUR.

Elle épousa, par contrat du 12 décembre 1556, **Géraud d'ENCAUSSE,** seigneur baron de Save, seigneur de Régades (à 6 km de Saint-Gaudens), gouverneur d'Aspet[887], fils de Nicolas d'ENCAUSSE, baron d'Encausse, et de Gaudiette de MAULEON.

Elle testa le 6 mai 1586 faisant un legs à sa sœur, Françoise de La Tour, femme du seigneur de La Serre, à Constance de Faure, sa nièce, femme de M. de Sarrieu, à Géraud de Sarrieu, fils de celle-ci, elle nomme héritier universel son mari Géraud d'Encausse[888].

Géraud d'ENCAUSSE épousa en secondes noces par contrat du 16 février 1591 Cécile de BRUYERES, fille de François de Bruyères, baron de Chalabre, et de Philippe de Lordat, sa première épouse[889]. Le 3 juillet 1614 il y eut un accord entre Géraud d'Encausse, baron de Save et Guy de La Tour, seigneur de Lieux, sur la succession de Jeanne de La Tour, femme en premières noces de Géraud d'Encausse[890].

Maurice Vuillier ajoute sans fournir la preuve (ni même la présomption) de son ascendance : Françoise de La Tour.

Elle épousa, par contrat du 14 janvier 1564, Jean d'Arroux**,** seigneur de La Serre, fils de Raymond d'Arroux, seigneur de La Serre, et de Marguerite de Got, sa première, épouse. Jean d'Arroux était veuf de Jeanne de Gavarret, épousée par contrat 15 juin 1550, sa parente au 3ème degré, fille d'Arnaud Guillaume de Gavarret et d'Isabeau de Bar. Françoise de La Tour vivait encore le 10 avril 1599[891].

Raymond de La Tour eut également tros enfants naturels Roger, Jean et Anne ; parmi eux :

9.7 noble **Roger de LA TOUR.**

Le 14 avril 1551, il fut soumis à inquisition avec son homonyme bâtard de Gaston de La Tour, seigneur de Landorthe (voir infra)

IX Jean Bertrand de LA TOUR, seigneur de Lieux. Il mourut en 1571

Il épousa en premières noces, par contrat du 4 mars 1566, **Jeanne de FAUDOAS,** fille d Guy de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, et d'Anne de BILHERES, veuve de Firmin de Pelegrin[892]

---

[887] A. Navelle, *op.cit..,* t.VI, p.147

[888] AD. HG 3 E 27851 Aspet

[889] AD.HG Reg. Ins 4

[890] AD.HG 3 E 24683 Saint-Gaudens

[891] d'Hozier, Reg.4, p.13, pour tout le paragraphe

[892] Jules Villain, *La France Moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, pp.1408, 1409 ; André Navelle, *op.cit..,* t.VI, p.147, dit qu'il y eut des pactes de mariage le 16 mars 1565 et un contrat le 4 mars 1566 ; Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas,* I, pp. 73, 74, dit contrat du 4 mars 1566 ; les preuves de noblesse disent *14* mars 1565, Fontaines, notaire de Brumont, cette date est celle de pactes.

Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, il aurait épousé, en secondes noces, Peyronne de PAUMES qui aurait épousé en secondes noces, le 24 janvier 1574, Martin MULATIER.
Enfant du 1er lit :

10 Guy de LA TOUR, qui suit.

Maurice Vuillier ajoute une fille, Isabeau de La Tour de Landorthe, qui épousa par contrat du 8 mars 1594 Nicolas de Bertrand, seigneur de Baudéan, Lagrangette, ce mariage est indiqué par Jules Villain qui n'indique pas les parents de l'épouse, celle-ci étant qualifié de Landorthe, il est possible qu'elle soit fille de Jean de La Tour, seigneur de Landorthe et de Marguerite de Cat de Cocurail, il peut également s'agir d'une autre famille, Landorthe étant inexact.

X Guy de LA TOUR, seigneur et baron de Liéoux, Savarthès (à 2 km de Landorthe).
Il serait né en 1568, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
Il reçut du roi Henri III, le 21 mai 1588, une commission de la charge de 100 arquebusiers à cheval[893]. Il fut maître de camp au régiment de Piémont (commission du 27 septembre 1596[894]), puis au régiment de Provence, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1613[895], il mourut en 1635, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
Le 14 février 1610, il avait prétendu avoir des droits sur la seigneurie d'Avensac (Gers), du chef de feu Guinot de Faudoas, seigneur d'Avensac, pour reste de la dot constituée à Jeanne de Faudoas, sa mère, dans son contrat de mariage avec Jean Bertrand de La Tour; le 4 mars 1566.Il était sur le point d'entrer en procès avec Antoine Arnaud de Faudoas, seigneur d'Avensac, fils de feu Michel de Faudoas, seigneur d'Avensac. Il y eut accord entre les parties et paiement de 1 500 livres par le seigneur d'Avensac au seigneur de Lieux[896].
Il avait épousé, par contrat du 4 août 1584, **Jeanne d'ESPAGNE,** fille de feu Ornulfe d'ESPAGNE, chevalier, seigneur et baron de Ramefort[897], et de Catherine de SAMAN[898].
Enfants[899] :

11.1 Charles de LA TOUR, qui suit.

11.2 Charlotte de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 21 février 1618, **François d'ANTRAS,** fils de Jean d'ANTRAS, seigneur de Cornac, et de Françoise de LA VIOLETTE[900]. Charlotte de

[893] Preuves de noblesse de décembre 1666.
[894] AD.Gers Vergès I sup 334
[895] AD. Gers Vergès I 1987 n°11390
[896] Ledru et Vallée, *op.cit.,* I, p. 74, produisant la preuve.
[897] AD.HG Reg. Ins 1 ; A. Navelle, *op.cit..,* t.VI, p.147 écrit pactes de mariage des 4 août et 21 novembre 1574, Insinuations 1 f°206 ; preuves de noblesse disent contrat du 14 août 1584, Subry, notaire d'Aurignac
[898] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saman,* produisant la preuve.
[899] Maurice Vuillier indique 7 enfants, les preuves correspondantes ne sont pas citées pour 2 et n'apparaissent pas dans les familles alliées sauf pour Charles, pour Françoise, pour Louise, Jeanne et probablement pour Charlotte.
[900] BnF Fr 32298

La Tour mourut en 1619, François d'Antras épousa en deuxièmes noces par pactes du 23 septembre 1626, Marthe d'Escoullans, en troisièmes noces, par contrat du 19 juin 1640, Marie de Brux[901].

11.3 Louise de LA TOUR.
Elle épousa **Simon de GESTAS,** seigneur d'Allias, fils de Jean II (et non François, comme le dit Maurice Vuillier) de GESTAS, seigneur d'Allias et de Françoise de MONTPEZAT[902]. Il testa le 3 septembre 1621, à Montech, instituant héritier universel le posthume que sa femme portait, et lui substitua Balthazar d'Arroux, seigneur de La Serre[903]. On ne leur connaît pas de postérité.

11.4 Jeanne de LA TOUR.
Fille de Guy de La Tour, seigneur de Lieux, elle épousa, par contrat du 2 novembre 1607, **Balthazar de LA TOUR,** seigneur de Latoue, fils de Simon de LA TOUR, seigneur de Latour, et de Bertrande de MAULEON, sa première épouse, d'où postérité[904], devenu veuf Balthazar de LA TOUR épousa rn secondes noces Anne de NOE (supra.)

11.5 probablement Françoise de LA TOUR.
Elle épousa **Antoine de SAINT-PASTOU,** seigneur de Salerm (à 8 km d'Escanecrabe, Haute-Garonne), qui, le 18 octobre 1653, donna à Charles de La Tour, seigneur de Lieux une quittance de dot de 3 000 livres[905], il était fils de François de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm, et de sa seconde épouse Paule de BENQUE[906].

Maurice Vuilier ajoute, sans en fournir la preuve :
Jean Alexandre de La Tour, mort sans postérité ; Hippolyte de La Tour qui épousa Jean de Gestas, seigneur de Floran, fils de Jean de Gestas, seigneur de Floran, Las, Montmaurin, et de Jacobe (alias Isabe = Isabeau, d'où l'origine de la confusion) d'Arroux, d'où une fille Jeanne alias Marie. Devenu veuf Jean de Gestas épousa, en secondes noces, par contrat 7 avril 1614 Charlotte du Garrané, dotée de 12 000 livres fille de Pierre du Garrané, seigneur de Pépieux, et de feue Françoise d'Esparbès, parmi les présents : Odet de La Tour, seigneur de La Coutère[907].

XI Charles de LA TOUR, seigneur et baron de Liéoux, seigneur de Sajas.
Il naquit vers 1596, selon sa déclaration de décembre 1666 (infra.). Le 11 octobre 1639, il reçut l'ordre du prince de Condé commandant l'armée en Roussillon pour lever des troupes conduites au siège de Salses[908], il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, à ce titre

[901] J. de Carsalade, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Cornac,* p.202.
[902] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Gestas,* produisant la preuve.
[903] AD. Gers I 1536
[904] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1889.
[905] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[906] Testament de François de Saint-Pastou, seigneur de Salerm du 28 mai 1598 (AD.HG 3 E 21980 (199)
[907] AD.HG Reg. Ins 22
[908] Preuves de noblesse de 1666

il reçut un certificat le 6 juillet 1647 par Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, grand chambellan de France, pour le quartier d'avril, mai et juin de 1647[909], il était syndic de la noblesse en 1664. En décembre 1666, étant gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et syndic de la noblesse, il produisit ses preuves de noblesse déclarant être âgé de 70 ans et être de la **Maison de La Tour d'Auvergne**, portant dans ses armes une tour d'argent entre deux rochers d'or au champ d'azur bordé de …, (les pièces produites sont reportées dans le texte de ses prédécesseurs si elles ne sont pas redondantes), il indiquait comme 6ème aïeul Arnaud I de La Tour qui avait épousé, par contrat 7 août 1398, Catherine de La Mothe et comme 7ème aïeul Bertrand de La Tour qui avait rendu hommage, le 13 août 1315, à Bernard, comte de Comminges, il omit son véritable 6ème aïeul, Bertrand de La Tour, qui avait épousé Louise de Jaunhac, il est mentionné que l'on ne peut prouver qu'Arnaud II (époux d'Aliénor d'Orbessan) était fils d'Arnaud I[910], bien évidemment car il y a Bertrand époux de Louise de Jaunhac entre eux.
Le 19 septembre 1653, il vendit la terre seigneuriale de Peyrouzet et de Séglan (le tout en Saint-Elix-Séglan, à 5 km de Latoue) à Bertrand de Montsérié, seigneur d'Argelès, pour 4 819 livres[911] puis le 26 octobre de la même année il donna à Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, le cahier de comptes de tutelle des enfants de Charles d'Espagne, père dudit Melchior, du 9 décembre 1628 jusqu'en 1640[912]. Le 2 juin 1670 il donna la terre de Savarthès en Comminges avec justice haute, moyenne et basse à son petit-fils et filleul Jean Charles de Sérillac, fils d'Alexandre de Sérillac et de Marie de La Tour, sa fille, il avait vendu cette terre, le 26 juin 1640, avec pacte de rachat à Jean Louis de La Tour, seigneur de Landorthe[913].
Son père étant nommé dans l'acte, il avait épousé, par contrat du 25 août 1627, **Marie Blaise de NOE,** dame de Saint-Paul, fille d'Urbain de NOE, seigneur et baron de Noé, gouverneur pour le Roi au pays d'Aure, Barousse, Magnoac et Neste, et de Marie de MAULEON, elle était veuve du sieur de Saint-Paul (Henri de Sarrieu, épousé par contrat 2 février 1620) et avait reçu 14 000 livres, elle baille la jouissance de la place et baronnie de Noé plus la somme de 10 666 livres de la donation de survie qu'elle a sur les biens du sieur de Saint-Paul[914].
Ils eurent :

12.1 Louise de LA TOUR.

Elle épousa, par contrat filiatif du 23 avril 1651, **François de BEON,** seigneur et baron d'Armentieu, La Palu, Maumus, etc., fils de Jean Antoine de BEON d'ARMENTIEU, seigneur et baron d'Armentieu, La Palu, Belloc, etc. et de Marguerite de LASSERAN de Massencomme[915], sans postérité. Louise de La Tour mourut le 19 avril 1667, son mari mourut en octobre 1670, ayant institué héritier son frère Pierre Antoine[916].

---

[909] AD. Gers Vergès I 1987 n°11409
[910] AD. Gers Vergès I 1989 n°11335
[911] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[912] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[913] AD. Gers Vergès I 3282 n°17429
[914] AD.HG 3 E 16692 Noé, Mazières, notaire de Noé
[915] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne* ; AD. Gers Vergès I sup 69 n°3268
[916] Maurice Vuillier, les preuves ne sont pas fournies

12.1 Marie de LA TOUR.

Elle épousa par contrat du 16 septembre 1652 à Sajas, diocèse de Lombez, au château seigneurial du marié, **Alexandre de SERILLAC (= SEDILLAC),** marquis de Saint-Léonard, seigneur de Bouchède, en vertu du contrat de mariage de ses parents elle reçut la moitié des biens de ses parents et fut constituée héritière universelle pour l'autre moitié, le sieur de Saint-Léonard devait payer au sieur de La Palu sur une partie 24 000 livres à lui constituées par le contrat de mariage, etc[917], sans postérité. Alexandre de Sérillac mourut en 1675, Marie de La Tour testa le 3 novembre 1693, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.

Charles de LA TOUR eut une fille bâtarde :

12.2 Louise de LA TOUR,

Elle épousa, par contrat du 10 octobre 1630, **Jean CASTET,** fils de Gensais CASTET, notaire royal, habitant Aulon , elle était dotée de 1 500 livres[918] .

III
Seigneurs d'Espenan, Lartigue, La Coutère

L'auteur de cette branche , Jean de La Tour, était fils de Raymond de La Tour, seigneur de Lieux, et de Marguerite de Vize.

IX Jean Odet de LA TOUR, seigneur d'Espenan, de Lartigue (du chef de ses deux épouses).
Il fut capitaine de Saint-Marcet.
Maurice Vuilier le confondant avec Jean de La Tour, seigneur de Landorthe dit que le 1er janvier 1572, il fut cité comme parâtre de Jean de Mauléon, dans son contrat de mariage avec Geneviève de Martres[919].
Il mourut avant le 28 mars 1583, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite avec Bertrand de La Mothe, capitaine d'Izaut.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 Juillet (alias septembre) 1566, **Germaine de BAZUS,** dame d'Espenan, fille de feu Jean de BAZUS**,** seigneur d'Espenan, et de Françoise de SAINT-PASTOUR, elle était dotée de 4 000 livres[920].
Il avait épousé en secondes noces **Isabeau de MAULEON,** dame de Lartigue, fille d'Hugues de MAULEON, seigneur de Francon, et de Marguerite de CAT de COCURAIL, cette dernière était alors remariée (par contrat 27 novembre 1567) à Jean de LA TOUR, seigneur de Landorthe, avec postérité (infra.)
Devenue veuve Isabeau de Mauléon épousa en secondes noces, par contrat du 22 novembre 1589, Louis de Mauléon, seigneur de Sédillac, fils de Pierre de Mauléon, seigneur de Sédillac, et de Catherine de La Barthe, sans postérité de cette seconde union[921].

---

[917] AD. Gers Vergès I 3280 n°1000 et n°7467
[918] AD.HG 3 E 25142 Saint-Gaudens
[919] AD.HG I E 1415
[920] AD. Gers Vergès I 1984 n°2510 ; AD. Gers Vergès I sup 334

Le 24 novembre 1606, Isabeau de Mauléon, veuve de Louis de Mauléon, ayant la procuration d'Odet de La Tour, pour éviter un procès, fit un compromis avec Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Landorthe, qui remit 200 livres à Odet de La Tour[922].
Enfants du 1er lit :

10.1 Marguerite de LA TOUR, dame seigneuresse d'Espenan.
Elle épousa, par contrat du 28 mars 1583, **Bertrand de LA MOTHE,** capitaine d'Izaut(de l'Hotel, Haute-Garonne), assisté de Géraud de LA MOTHE, seigneur d'Izaut, son frère, la mariée reçut le consentement de Géraud d'Encausse, seigneur de Save, son curateur, de Françoise de La Tour, dame de La Serre (épouse de Jean d'Arroux) et de Jeanne de La Tour, femme dudit seigneur de Save, sœurs, tantes paternelles de ladite de La Tour, furent présents Jean de La Tour, seigneur de Landorthe, Simon de La Tour, seigneur dudit lieu, Simon de La Tour, capitaine de Lieux et Jean Bertrand de La Tour, tous proches, elle était dotée de 2 000 écus[923]. Elle mourut avant octobre 1584, sans postérité.
Bertrand de LA MOTHE était fils de Jean III de LA MOTHE, seigneur d'Izaut et de Campels, et de Jeanne de MAULEON[924], il épousa en secondes noces par contrat du 5 octobre 1584 Jeanne de GRAMONT, fille de Jean de GRAMONT, seigneur de Saubens, et d'Anne de POLASTRON, d'où postérité[925].

10.2 Françoise de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 30 juin 1588, **Jean de BOSSOST,** seigneur de Campels, de Mazères, fils de Guillaume de BOSSOST, seigneur de Campels, Bilhères, la vallée d'Oueil, et de Marie (alias Anne) de MAIGNAUT[926], sa 2ème épouse, d'où postérité.
Le 31 mars 1621 Marie et Marguerite de Bossost, filles de Françoise de La Tour, veuve de François de Bossost, seigneur d'Espenan, religieuses professes depuis le 30 mars 1620, reçurent 1 200 livres chacune[927].

Enfant du second lit :

10.3 Odet de LA TOUR, qui suit.

Jean Vignau ajoute, sans en fournir la preuve, Hippolyte de La Tour qui épousa Jean de Gesrttas de Floran que Maurice Vuillier avait située au degré précédent.

X Odet de LA TOUR, seigneur de Lartigue, de La Coutère (en Saint-Laurent, Haute-Garonne).

---

[921] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1891, pour ce qui concerne l'ascendance d'Isabeau de Mauléon et ses deux mariages.
[922] AD. Gers Vergès I 1987 n°11396
[923] AD. HG Reg. Ins 1 A, Jean Dupuy, notaire d'Aspet.
[924] Jules Villain, *op.cit., II,* p. 1884.
[925] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Mothe d'Isaut,* produisant la preuve.
[926] AD. Gers Vergès I sup 334
[927] AD. Gers Vergès I 561 n°4649

Né en 1579, il fut émancipé le 4 mars 1597, étant âgé de 18 ans, à la demande de Louis de Mauléon, capitaine des gardes du duc d'Epernon, comme mari d'Isabeau de Mauléon, veuve de Jean de La Tour, seigneur d'Espenan, de façon à lui permettre de recevoir son bien et en jouir et demander des comptes à son tuteur ; Simon de La Tour, écuyer et N…de La Tour, écuyer, seigneur de Latou furent nommés curateurs[928]. Il avait été auparavant sous la tutelle de Pierre d'Ustou, seigneur de la Molette, qui devait 40 livres, le 17 novembre 1598, à Jean de La Tour, seigneur de Landorthe[929]. Il fut capitaine de Sauveterre. Il mourut avant le 21 novembre 1634 date du contrat de mariage de son fils Louis avec Anne de Luppé (voir infra), ayant testé le 14 juin 1632, citant ses enfants Louis, Anne et Françoise[930].
Il avait épousé en premières noces (dès 1603), **Jeanne de FAJUILLE,** fille de noble Augustin de FAJUILLE, seigneur de La Coutère, et de Marguerite de PREISSAC. En 1603, Odet de La Tour, à la suite d'un compromis reprit des arrentements de feu François de Fajuille, seigneur de La Coutère son beau-frère[931]. Jeanne de Fajuille mourut en 1605, sans postérité. Marguerite de Preissac, avec Odet de La Tour, seigneur de La Coutère, son beau-fils, fit une réquisition auprès de la prieure d'un couvent pour obtenir les honneurs funèbres de feue Jeanne de La Fajuille (sic), sa fille, femme dudit seigneur de La Coutère[932].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 5 juillet 1609, **Paule de PREISSAC,** fille d'Alexandre de PREISSAC, baron d'Esclignac et d'Ancosse, seigneur de Blanquet, Garac, etc., et de Philiberte de SABAILLAN[933].
Enfants du second lit :

11.1 Louis de LA TOUR, qui suit.

11.2 Anne de LA TOUR

11.3 Françoise de LA TOUR.
Elle épousa, vers 1647, **François de LA MAZERE,** seigneur de Saint-Pé, fils de Jean de LA MAZERE et de Charlotte de LUPPE[934].

XI Louis de LA TOUR, seigneur de Lartigue, La Coutère.
Il fut maintenu noble le 1er juin 1667, par M. Pellot, intendant de la généralité de Guyenne[935].
Il testa le 19 juin 1685, demandant son ensevelissement auprès de feue Anne de Luppé, sa femme, nommant ses trois enfants, Gilles, l'aîné, héritier universel, Alexis de La Tour et Françoise, religieuse[936].
Il avait épousé, par contrat du 21 novembre 1634, **Anne de LUPPE,** fille de Tristan de LUPPE, seigneur de Montlaur, Mérens, et de Marguerite de NOAILLES, dame de Montlaur,

[928] AD. Gers Vergès I 1988 n°11395
[929] AD.Gers Vergès I 3500
[930] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p.1891 ; Maurice Vuillier dit que c'est Paule de Preissac qui testa à cette date. p. 1891
[931] AD.HG 3 E 25608 Escanecrabe
[932] AD.HG 3 E 25610 Escanecrabe
[933] AD. Gers I sup 334
[934] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1891.
[935] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 817, produisant BnF Fr 32298, f°1189 v°.
[936] AD. Gers Vergès I 1990, Segry, notaire d'Auch

Lherm, il était assisté de Léon Paul de Noé, seigneur de Montaignan et de Clermont, son proche parent, la mariée était dotée de 8 000 livres avec un augment de 4 000 livres[937]. Elle mourut avant le 1er avril 1679 date du contrat de mariage de son fils Gilles avec Marie de La Tour.
Ils eurent :

12.1 Gilles de LA TOUR, qui suit.

12.1 Alexis de LA TOUR.
Il passa un accord, le 13 juin 1699, avec son frère Gilles et mourut avant le 27 avril 1720 (voir infra)

12.3 Françoise d LA TOUR, religieuse en 1685.

XII Gilles de LA TOUR, seigneur de Lartigue, La Coutère
Son frère Alexis et lui furent maintenus nobles le 28 juin 1698, produisant une transaction de leur père Louis de La Tour, du 14 juin 1689[938].
Il testa le 30 août 1700 en la maison seigneuriale de Latour, déclarant avoir été marié à Marie de La Tour, dont il a eu 5 enfants : Louis, Dominique, Jacquette, Catherine Marianne et Agne de La Tour, nomma la donation contractuelle à Louis de La Tour, aîné, et les autres, si Louis meurt sans enfant il lui substituait Dominique, et à Dominique Jacquette, sa fille aînée[939]. Il mourut dès 1704, date d'une reconnaissance de dette de son beau-frère Dominique de La Tour, à Marie de La Tour, veuve[940].
Il avait épousé par contrat du 1er avril 1679, dans la maison seigneuriale de Latour, **Marie de LA TOUR,** fille de Bertrand de LA TOUR, seigneur de Latour, et de feue Jeanne Lucrèce de LA MARQUE, elle était dotée de 9 000 livres, Louis de La Tour donna à son fils Gilles tous ses biens présents et à venir, s'il n'avait pas d'enfant, il lui substituait son fils Alexis de La Tour dans la moitié de ses biens[941].
Le 27 avril 1720 Marie de La Tour, veuve de Gilles de La Tour, tant pour elle que pour sa fille Agnès dont elle était tutrice, Jacquette de La Tour, sa fille, épouse de Charles de Saint-Orens, comme cohéritière d'*Anne* (probablement Marianne) de La Tour, sa fille, religieuse professe et Dominique de La Tour, seigneur de La Coutère, tant de son chef que comme héritier de Marie d'Arcizas de La Tour, sa sœur, et encore Madeleine d'Arcizas, veuve de Louis de La Tour, mère de ses enfants, du consentement de Louise de Durfort, reçut 4 000 livres, somme due par Alexis de La Tour suivant la cession faite par Gilles de La Tour, seigneur de Lartigue, suivant l'acte consenti entre eux passé le 13 juin 1699 devant Salles, notaire de Guitaut[942].
Ils eurent :

---

[937] AD.Gers Vergès I 1968, Begué, notaire d'Auch
[938] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 817, produisant BnF Fr 32298, f°1189 v°.
[939] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11361, Bertrand Saleon, notaire de Saint-Laurent
[940] AD.HG 3 E 23684 Aulon
[941] AD. Gers Vergès I sup 334, Delisle, notaire royal de Saman ; on trouve un autre contrat de mariage du 13 juin 1689 AD. Gers I sup 334 n°11361
[942] AD.HG 3 E 25323 L'Isle-en-Dodon

13.1 Louis de LA TOUR, qui suit.

13.2 Dominique de LA TOUR, seigneur de Boucanière, de La Coutère, seigneur en partie de Saint-Laurent.
Le 15 décembre 1712 il fit une transaction avec son frère Gilles de La Tour sur le partage des biens de leur père[943].
Il épousa, par contrat filiatif du 30 octobre 1720, **Henriette de LA FAGE,** fille de feu Antoine de LA FAGE, trésorier général de France et de Rose de FERRAND, la mariée fut dotée de 8 000 livres, elle donna quittance de 4 000 livres le lendemain[944]. Rose de Ferrand testa, veuve le 30 avril 1730, disant que sa fille Catherine Thérèse était mariée avec M. de La Bastide, sa fille Henriette avec M. de La Tour de Boucanière, sa fille Toinette est veuve de M. Sabrit, son fils Joseph de La Fage étaitt trésorier de France, elle avait encore une fille à marier, Rose[945].
Ils eurent :

A) Marie Josèphe de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 28 février 1747, **Pierre de LARTIGUE d'Arnès,** seigneur de Saint-Orens, coseigneur de Saint-Laurent, né au château de Saint-Orens le 29 juillet 1714, capitaine au régiment de Vexin, fils de François de LARTIGUE, écuyer, seigneur d'Arnès et de Saint-Orens, et de Jeanne d'ASTUGUE de Saint-Orens[946].

B) Marie Madeleine Victoire de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat filiatif du 11 août 1765, **Jean Baptiste Joseph de LISLE,** écuyer, habitant Saint-Ferréol, fils de feu M. Louis de LISLE et de Guillelme GRAND, dotée de 4 000 livres[947]. En 1780 elle fut citée veuve de Jean Baptiste de Lisle[948].

13.3 Jacquette de LA TOUR.
Elle épousa **Charles de SAINT-ORENS,** seigneur de Frontignan, fils de Jean de SAINT-ORENS, seigneur de Frontignan, et de Marie Charlotte du FAUR, sa 1ère épouse, d'où postérité[949].
Il épousa en secondes noces le 21 décembre 1730, date indiquée sans preuve par Maurice Vuillier, **Alexandrine de TALASAC de La Cassaigne,** fille de feu Alexandre de TALASAC et de demoiselle Françoise de PAUTE[950], le futur était assisté de ses frères Melchior et Jean Bonaventure de Saint-Orens, et de Jean Paul d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, la future était assistée de Jean de Talasac, sieur

[943] AD.Gers Vergès I sup 334
[944] AD. Ariège 5 E 7239 (494) ; AD. Ariège 2 C 920
[945] AD.Ariège E 687 Saint-Girons
[946] O'Gilvy, *op.cit..,* t.II, p.199
[947] AD.HG 3 E 25705 Saint-Frajou
[948] AD.HG 3 E 22067 Boulogne
[949] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Orens,* produisant la preuve ainsi que celle du second mariage de Charles de Saint-Orens.
[950] Jean de Paute, capitaine et gouverneur de *Serude,* avait épousé Anne de Paute, ils eurent entre autres Françoise de Paute qui a été mariée à Alexandre de Paute, sieur de Lacassaigne (AD.HG 3 E 25306 L'Isle-en-Dodon)

de La Cassaigne, son frère, elle reçut les biens de son frère François de Talasac en vertu des dispositions testamentaires de son frère François, du 17 mai 1719, testament ouvert le 18 janvier 1720 par Loubens, notaire d'Espaon[951].

13.4 Catherine Marianne de LA TOUR.
On ne sait si il y a deux personnes ou une seule (erreur dans la transcription du testament ?) , citée dans le testament de son père le 30 août 1700, elle mourut avant le 27 avril 1720, c'est très probablement elle qui est citée comme religieuse professe, dont ses frères et sœurs étaient héritiers le 27 avril 1720.

13.5 Agnès de LA TOUR, mineure le 27 avril 1720.

XIII Louis de LA TOUR, seigneur de Lartigue, La Coutère
Il testa le 14 juillet 1713, nommant son épouse Madeleine d'Arcizas d'Estausan, il avait deux enfants mâles Gilles et Guy, et une fille Henriette, il mentionna la donation contractuelle audit Gilles, l'aîné, lui substitua Guy puis Henriette, et en cas de mort Dominique de La Tour, son frère[952].
Il avait épousé, par contrat du 31 juillet 1705, **Marguerite d'ARCIZAS d'Estausan,** fille de Bertrand d'ARCIZAS, seigneur d'Estausan, et de défunte Madeleine alias Catherine d'OSSUN[953].
Ils eurent :

14.1 Gilles de LA TOUR, qui suit

14.2 Guy de LA TOUR

14.3 Henriette de LA TOUR

XIV Gilles de LA TOUR, seigneur de Lartigue
Il épousa, par contrat du 14 septembre 1736, **Marguerite Thérèse de BOUTAN,** fille de Me Arnaud de BOUTAN, avocat au Parlement, et d'Ursule de *NUETON,* il fut assisté de Dominique de La Tour, son oncle, en qualité de procureur fondé de Madeleine d'Arcizas, sa mère[954], d'où postérité.

IV
Seigneurs de Landorthe

L'auteur de cette branche est Gaston de La Tour 3ème fils de Jean de Latour, seigneur de Latour, Lieux, et de Jeanne de Saint-Lary.

---

[951] AD.HG 3 E 25327 L'Isle-en-Dodon
[952] AD. Gers Vergès I sup 334, Salles, notaire de Saint-Laurent
[953] AD. Gers Vergès I sup 334, Aureil, notaire de Saint-Lizier en Couserans
[954] AD. Gers Vergès I sup 334

VIII Gaston de LA TOUR, seigneur de Landorthe (5 km au nord-est de Saint-Gaudens) dit Comminges de Lieux.
Gaston de La Tour, ayant contribué pour 3 000 écus à la rançon de François Ier fut autorisé à ajouter à ses armes un semis de fleur de lys d'or[955].
Le 7 mars 1527, il fit une acquisition puis, le 20 novembre 1528, il acheta à Vézian de Castéras la métairie de Las Bergeries, à Saint-Marcet, et un champ appelé d'Issart, pour 140 écus petits[956]. Le 14 décembre 1540 après un procès avec Antoine de Rochechouart, seigneur de baron de Faudoas, il dénombra sa seigneurie qu'il tenait de lui[957]. Le 29 janvier 1543 il acheta au Roi (François Ier) la terre seigneuriale de Landorthe, avec toutes justices et droits seigneuriaux[958].
Il avait épousé par contrat du 25 juin 1525 **Marie** dite **Gascoigne de GESTAS,** fille de Jean de GESTAS, seigneur de Floran, et de Jeanne de VIZE, elle avait acheté le 30 janvier précédent une ferme au lieu de Latour[959]. Le 6 février 1562, Marie de Gestas fit une donation en faveur de Jean de La Tour, seigneur de Landorthe, son fils unique (seul fils) de tout le droit qu'elle pouvait avoir et lui appartenir en la maison et biens de feu Gaillard de Gestas, seigneur de Floran (son frère), et de Jean de Gestas, seigneur de Floran, son père[960].
Ils eurent :

9.1 Jean de LA TOUR, qui suit.

9.2 Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa **Pierre de *PAUMIES***[961] (probablement **PAUMES.**)

9.3 Jeannette de LA TOUR.
Elle épousa **N…de PICHELOUP**, ils eurent au moins une fille Jeanne de Picheloup qui épousa Jean Bailhe, jeune, de Saint-Gaudens, oncle d'Anne Michel, fille de Bernard Michel, ces personnes apparaissent dans un acte du 5 octobre 1587 avec Jean de Gestas, seigneur de Floran et Jean de La Tour, seigneur de Landorthe qui dirent que Jeanne de Picheloup était nièce dudit La Tour et fille de Jeannette de La Tour, on parle d'un cousinage avec Jean Auberniac cousin et proche parent de Jeanne Pégot, femme de noble Simon de La Tour[962](voir infra.)

Gaston de La Tour eut également un fils bâtard :

9.4 Roger de LA TOUR.

---

[955] Maurice Vuillier se référant à *Revue de Gascogne,* sans précision.
[956] AD. Gers Vergès I 1982 n°11378 ; AD.Gers I 1982 n°11352, Antoine Galthery, notaire de Saint-Marcet
[957] AD. Gers Vergès I 1984 n°11419
[958] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 75 ; Dutil, *La Haute-Garonne*
[959] AD.Gers Vergès I 1537 ; AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360 ; alias 15 juin 1526, preuves de noblesse du 26 octobre 1666.
[960] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11349 et n°11360, Maurel, notaire de Saint-Gaudens
[961] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2346.
[962] AD. Gers Vergès I 1535

Le 14 avril 1551, il y eut il y eut une inquisition par la cour des consuls de Latour contre Roger de La Tour, fils bâtard de Gaston de La Tour dit Comenge (Comminges) de Lieux, et noble Roger de La Tour, fils bâtard de Raymond de La Tour, seigneur de Lieux, concernant les coups donnés sur la tête par les deux bâtards à des personnes habitant Latour et laissées comme mortes[963].

IX Jean de LA TOUR, seigneur de Landorthe.
Le 24 septembre 1557, il y eut une ordonnance du sénéchal de Toulouse sur la requête de Jean de La Tour, fils et donataire de Marie Gascoigne de Gestas, demandeur sur les biens de feu Comminges de Gestas appelé Jean de Gestas dit aussi de Comminges, père de ladite Marie Gascoigne, contre Jean de Gestas, son neveu[964]. Le 27 janvier 1584, lui et Isabeau de Mauléon, veuve de Jean de La Tour, seigneur d'Espenan, comme tuteurs des héritiers du seigneur de Montbeton donnèrent une procuration au porteur, pour recevoir 100 écus[965].
Il avait épousé, par contrat du 25 (alias 27) novembre 1567, (mariage célébré le même jour en la chapelle de Notre-Dame de Prélat à Francon, Haute-Garonne) **Marguerite de CAT,** fille de de feu Antoine de CAT, seigneur de Cocurail, et de Gabrielle de BRUYERES, veuve d'Hugues de MAULEON, épousé par contrat 26 juin 1557[966].
Ils eurent :

10.1 Jean Bertrand d LA TOUR, qui suit.

10.2 Bernard de LA TOUR, sieur des Pipes.
Il épousa **Anne de VIC,** fille de Pierre de VIC, seigneur de Vic et de Bachos, et de Bertrande de FAUDOAS. Elle testa le 16 février 1621, testament reçu Picheloup, notaire, faisant un légat à Marie de La Tour femme de Jean Boé, qui reçut en 1644 ladite somme de Jeanne de Pardaillan, veuve de Jacques de La Tour, sieur des Pipes, héritier de ladite de Vic[967].
Ils eurent :

A) Jacques de LA TOUR, seigneur des Pipes.
Il fut cité en 1634[968] puis en 1636 habitant Castillon[969] il fut cité en 1643 pour une gazaille[970] et mourut probablement dès 1644 (infra.)
Il avait épousé **Jeanne de PARDEILHAN**, fille de **Nicolas de PARDEILHAN**.
Le 30 décembre 1644, Jeanne de Pardeilhan fit une transaction avec Me Jean Pardeilhan, praticien de Saint-Gaudens, son oncle paternel, pour l'hérédité de M. Martin Pardeilhan, son aïeul paternel, comme fille de feu Nicolas de

963 AD. Gers Vergès I 1984 n°11385
964 AD. Gers Vergès I sup 334
965 BnF Cab. d'Hozier, n°431, Jean Medossi, notaire
966 AD.HG Reg. Ins 2
967 AD.HG 3 E 23908 Liéoux
968 AD.HG 3 E 25058
969 AD.HG 3 E 23907 Liéoux
970 AD.HG 3 E 23908 Liéoux

Pardeilhan, son père[971]. Jean Vignau dit qu'ils eurent deux enfants Marie et Jean de La Tour[972].

On ne connaît pas le lien de parenté de **Marie de LA TOUR** qui épousa **Jean BOE,** avec Anne de Vic, elle pourrait être une fille naturelle de Bertrand de La Tour ou de Jacques de La Tour.

On ne connaît pas non plus le lien de parenté de **Louis de LA TOUR,** habitant de Saint-Gaudens, qui reçut en 1645, 50 livres des mains de Jeanne de Pardeilhan, veuve de Jean Jacques de La Tour, sieur des Pipes[973], il n'est pas qualifié noble.

B) Bernard de LA TOUR, sieur de Lacoste.

En 1629, Blanche Dupont, veuve de noble Arnaud Vieil, nomma procureur noble Bernard de La Tour, sieur de Lacoste, son neveu[974]. Cette procuration fut rappelée en 1630, dans la maison de Jeanne de Dupont, au nom de noble Bernard de Coret, sieur de Saint-Paul parlant à noble Bernard de La Tour, sieur de Lacoste[975]. Le 27 avril 1636 il fit un arrentement[976].

Il épousa **Anne DAURIAC**[977].

Elle fut citée veuve en 1649[978]. Elle testa le 11 juin 1662 demandant d'être enterrée en l'église de Clarac (à 2 km de Saint-Gaudens) où était son mari, elle institua héritière universelle sa fille Jeanne de La Tour mariée à noble Géraud de Loubaissin, elle donne 150 livres à Françoise de La Tour, fille naturelle de feu son mari[979].

Ils eurent une fille **Jeanne de LA TOUR** qui épousa noble **Géraud de LOUBAISSIN.**

Bernard de LA TOUR eut également une fille naturelle **Françoise de LA TOUR,** légataire d'Anne Dauriac en 1662.

Bernard de LA TOUR, sieur de Lacoste, eut également une autre fille naturelle **Domenge de LA TOUR** qui épousa **Manaud *JASYNE,*** du lieu de Clarac, lequel testa le 12 mai 1644[980].

C) Isabeau de LA TOUR.

Elle épousa **Jean CAUBERE,** capitaine *Cauberon (Caubère ?)***.** Elle en était veuve en 1639[981]. Elle testa le 10 février 1650, nommant ses enfants Bernard, Georges, François, Jeanne et Madeleine[982].

---

971 AD.HG 3 E 25037 Liéoux
972 Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2346.
973 AD.HG 3 E 24879
974 AD.HG 3 E 3 E 24870 Saint-Béat
975 AD.HG 3 E 21281 Labroquère
976 AD.HG 3 E 27663 Pointis de Rivière
977 AD.HG 3 E 28056 Saint-Béat, cet acte de 1623 nomme également Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Lieux.
978 AD.HG 3 E 28078 Saint-Béat
979 AD.HG 3 E 27676 Huos
980 AD.HG 3 E 23908 Liéoux
981 AD.HG 3 E 24886 Saint-Gaudens 303
982 AD.HG 3 E 24879 Saint-Gaudens

10.3 Anne de LA TOUR, aînée des filles.
Elle épousa, par contrat du 11 août 1584, **Roger de BINOS,** seigneur du Jardin, fils de Jean de BINOS, seigneur du Jardin, et de Marguerite d'USTOU de Cazaux[983], d'où postérité.

10.4 Isabeau de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 11 août 1591, **Jean d'ARROUX,** fils de Guillaume d'ARROUX, seigneur de Bordères en Comminges[984], et selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, d'Espérance de BOSSOST.

10.5 Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 1er août 1598, **Odet Bernard de MARTRES,** fils aîné de François de MARTRES, seigneur de Lafitte et du Plan (-Volvestre), et d'Isabeau de BARRAU[985], d'où postérité. Le 27 avril 1600 François de Martres, seigneur de Lafitte Volvestre donna l'usufruit de ses biens à son fils Odet marié avec Jeanne de La Tour[986].
Odet de MARTRES épousa en secondes noces, par contrat du 22 novembre 1615, Jeanne de MASCARON, fille de Jean de MASCARON, coseigneur de Nescus, seigneur de Canteloube, et de Marguerite de MAULEON[987].

10.6 peut-être Isabeau de LA TOUR de Landorthe.
Elle épousa, le 8 mars 1594, **Nicolas de BERTRAND,** seigneur de Baudéan, Lagrangette, né le 20 mars 1565, fils de Nicolas de BERTRAND, seigneur de Molleville, Baudean, président au parlement de Toulouse, et de Florine de GALDOU[988]. Elle ne fut pas citée dans un quelconque acte concernant cette branche, comme elle était qualifiée de Landorthe elle était peut-être une fille de Jean de La Tour et de Marguerite de Cat de Cocurail, il est également possible qu'elle soit dite de Landorthe par erreur, car d'autres familles de La Tour existaient dans la région de Toulouse. Elle fut citée feue, le 23 décembre 1623, lors du contrat de mariage de sa fille Anne de Bertrand avec noble Pierre Gallois, sieur de Prelon, était présent Urbain de Noé, seigneur et baron de Noé[989].

X Jean Bertrand de LA TOUR, seigneur de Landorthe.
Il aurait été émancipé par son père, le 11 février *1599* (1595 ?) étant marié (en vue de son mariage ?) avec Jeanne de Sérillac ; le 28 mars 1597, il fut nommé tuteur des enfants d'Anne de Mauléon, veuve de noble Jean Bugat, du lieu de Ganties, elle avait épousé en premières noces noble Jean de Cabanes, coseigneur de Marignac[990]. Le 17 novembre 1609 il prêta

983 Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2346, Picolo, notaire à Saint-Gaudens.
984 AD.HG Reg. Ins 5, Jean Midossy, notaire de Beauchalot
985 AD.HG Reg. Ins 8, Jean Castet, notaire de Saint-Gaudens
986 AD.HG 3 E 16182
987 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Martres,* produisant la preuve.
988 Jules Villain, *op.cit..,* t.I, p.807 ; un acte du 28 décembre 1632 (AD.HG Reg.Ins 24) dit contrat de mariage du 9 septembre 1594.
989 AD.HG 3 E 16690 Noé
990 AD.HG 3 E 16123 Cazères

hommage et serment de fidélité, la tête nue, sans épée, pour la 4ème partie de la juridiction de Marignac en la vallée de Luchon (Haute-Garonne), et partie de la juridiction haute, moyenne et basse en la vallée d'Oueil (Haute-Garonne) avec quelques petits fiefs en ladite vallée de Marignac et à Landorthe, pour la juridiction dudit Landorthe, avec le château, manoir, granges, pigeonnier, jardins, terres et prés, et les fiefs acquis de feus Gaston et Jean de La Tour, ses père et aïeul, plus un moulin en la juridiction de Landorthe[991].
Il testa le 1er juillet 1617, demandant d'être enterré dans l'église paroissiale de Landorthe à la sépulture de ses prédécesseurs, disant avoir 4 filles, Geneviève, Jeanne, Isabeau et Claire de La Tour, il donna à chacune 6 000 livres, il donna 1 000 livres à Bernard de La Tour, son fils naturel, il donna 9 000 livres à son fils puîné Jean autrement Jeannot de La Tour, il nomma héritier universel Jean de La Tour, son fils aîné[992]. En 1618 il était gentilhomme de la Chambre du Roi[993]. Il mourut avant le 14 mai 1626, date de la procuration de Géraud d'Encausse à Mathieu de Foix en vue du contrat de mariage d'Isabeau de La Tour (voir infra)
Il avait épousé, par contrat du 6 mars 1595, **Jeanne de SERILLAC** (= SEDILLAC), fille de Pierre alias Bernard de SERILLAC, seigneur de Saint-Léonard, Boissède, et de Françoise de SABAILLAN[994].
Le 1er janvier 1627, dans le château seigneurial de Landorthe Jeanne de Sérillac, veuve, fit donation de 3 000 livres à Jean de La Tour, seigneur de Montmajou, son second fils, le 5 octobre 1636, acte fut signifié à Jean Louis de La Tour, seigneur de Landorthe de payer cette somme[995].
Ils eurent (selon Jean Vignau, qui se trompe sur Claire):

11.1 Jean Louis de LA TOUR, qui suit.

11.2 Jean de LA TOUR, seigneur de Montmajou (en Cier-de-Luchon, Haute-Garonne).
Le 23 juin 1632, par transaction avec son frère Jean Louis de La Tour, il reçut 1 200 livres, pour aller servir aux gardes de Mgr d'Epernon[996]. En 1639, étant capitaine au régiment de Picardie il reconnut devoir 3 000 livres à César de Binos, seigneur du Jardin[997].
Il épousa, par contrat du 13 avril 1647, à Arudy, **Isabeau de CLAVERIE,** fille de noble Pierre de CLAVERIE, seigneur du château d'Arudy (Béarn), elle était dotée de 60 000 livres[998].
Ils eurent (selon Jean Vignau) :

A) **Marie de LA TOUR.** Elle épousa **Jacob DAUGER** (alias d'AUGER), baron de Sainte-Colome (à 2 km d'Arudy.)

---

991 AD. Gers Vergès I 1987 n°11404.
992 AD.Gers I 16987 n°11391
993 Jougla de Morenas, *op.cit.. ;* Preuves de noblesse du 29 octobre 1666
994 Maurice Vuillier se référant à BnF, sans précision.
995 AD. Gers Vergès I 3317 n°11417
996 AD.HG 3 E 25058 Lestelle
997 AD.HG 3 E 24874
998 AD.Gers I 1988 n°6622, Marc Antoine de La Pujade, notaire

B) Claire de LA TOUR.

C) Françoise de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 25 février 1675, **François ADOUE,** seigneur de Fontagnère et de Saint-Marcet[999], dit par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fils de Charles ADOUE, seigneur de Sailhas, Saint-Marcet, (et de Marie de SAINT-RAME, sa 1ère épouse, ce qui est inexact.

11.3 Geneviève de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 1er mars 1620, **Jean Bertrand de BELLISSEN,** seigneur de Menjot, fils de Bernard de BELLISSEN, seigneur de Rustique, et de Constance de FAURE, d'où postérité[1000].

11.4 Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 24 septembre 1622, nommant son père, **Alexandre de MONTPEZAT,** seigneur de Saint-Michel, fils François de MONTPEZAT, seigneur de Manaud, coseigneur de *Saux (Save ?),* et de Françoise de GESTAS[1001], d'où postérité. Jeanne de La Tour testa, veuve, le 2 avril 1658 au château de Saint-Miqueau au terroir de Saux en Comminges, elle nommait exécuteur testamentaire Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux[1002].

11.5 Isabeau de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 12 juin 1626, **Jean d'ENCAUSSE,** seigneur de Ganties, fils de Nicolas d'ENCAUSSE, seigneur et baron d'Encausse, et d'Aubiette d'USTOU, Géraud d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse avait donné procuration, le 14 mai 1626, à Michel de Foix, seigneur de la Mothe Fabas, pour intervenir sur le contrat de mariage de son neveu Jean d'Encausse avec Isabeau de La Tour, fille de feu Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Landorthe, il lui donna 3 000 livres[1003].

11.6 Claire de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat filiatif du 12 décembre 1634, noble **Pierre de LA FAGE,** seigneur de *Salare,* capitaine châtelain de la châtellenie et ville de Samatan, fils de noble Jean de LA FAGE et d'Isabeau de LA TOUR, elle était dotée de 7 000 livres[1004].

Jean Bertrand de LA TOUR eut un fils naturel :

11.7 Bernard de LA TOUR

---

[999] Maurice Vuillier citant AD.HG Saint-Marcet, sans précision.
[1000] Jules Villain, *op.cit..,* t.II, p.1118, J. Montaignier, notaire de Rieucazé
[1001] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond n°20 et al.
[1002] AD.Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°20 ; AD.Gers Vergès I 1990 n°11365.
[1003] AD.HG 3 E 27682 Aspet
[1004] AD.HG 3 E 25058 Lestelle

XI Jean Louis de LA TOUR, seigneur de Landorthe, Gariscan (en Latoue)
Il fut mousquetaire aux gardes du cardinal de Richelieu, capitaine du château de Saint-Marcet.
Le 20 mars 1651 il paya 3 000 livres à Jean de La Tour, seigneur de Montmajou, son frère, pour sa légitime[1005]. Il mourut le 15 juin 1676, âgé d'environ 80 ans[1006].
Il avait épousé, par contrat du 16 (alias 6) janvier 1627, au château de Vieillevigne, en Lauragais, **Marie de GARAUD,** fille de feu Jacques de GARAUD, seigneur de Vieillevigne, et de Lucrèce de LA ROCHE, la mariée fut dotée de 15 000 livres, savoir 9 000 pour sa légitime, à prendre sur l'hérédité de son père, 3 000 livres de don de sa mère, et de 3 000 de Jeanne de Garaud, sa sœur, lui reçut la moitié des biens de sa mère[1007]. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, elle aurait testé le 2 octobre 1660.
Ils eurent :

12.1 Jean Bertrand de LA TOUR

12.2 Henri de LA TOUR

12.3 Jacques de LA TOUR

12.4 Hugues de LA TOUR dit le chevalier de Landorthe, seigneur de Saman (Haute-Garonne), baron de Mane (à 7 km au sur de Saint-Martory, Haute-Garonne).
Il fut gouverneur de Prat de Mollo (actuellement Prats-de-Mollo-la Preste, Pyrénées-Orientales) et du fort de la Garde en Roussillon
Le 20 décembre 1696, après avoir présenté ses preuves de noblesse devant la viguerie de Roussillon, il fut déchargé du paiement de la dîme à la baronne de Montclar qui l'avait attaqué en justice, il présenta des actes depuis 1304, ce document précise le contrat de mariage d'Hugues de La Tour avec Thérèse de Lassus (25 février 1694[1008].)
Il avait épousé, par contrat du 25 février 1694 (et non 1685 comme le disent Jean Vignau et Maurice Vuillier) **Thérèse de LASSUS,** fille de « magnifich » Joan LASSUS, « burges honorat » de Perpignan, et de Marie PY y JAUBERT, veuve en premières noces de Pierre de Corneil (alias Cornil), docteur ès droits, et en deuxièmes noces de Fructus de Queralt, conseiller en la cour souveraine de Roussillon.
Elle testa, veuve, au château de Saman le 24 janvier 1726, elle nomma 4 enfants, Fructus de Quéralt, chanoine d'Elne, Joseph de Quéralt, Séraphine de Quéralt, Jean Louis de La Tour, elle fit un legs à sa petite-fille Thérèse Burgaine de Piquet, représentant Françoise de Corneil, sa fille, et un legs de 3 000 livres à Marie Thérèse (de Méritens) de Bagen, sa petite-fille et filleule[1009].
Ils eurent :

Jean Louis de LA TOUR, baron de Mane, seigneur de Saman.

[1005] AD.HG 3 E 24879 ; AD. Gers I 1987 n°11411
[1006] R.P Landorthe
[1007] AD. Gers I 1987 n°11770
[1008] AD.Gers I 1990 n°11393, Morelli, notaire de Vernède, contrôlé le 9 janvier 1697
[1009] AD.HG 3 E 22348 Sammerezan

Le 15 juin 1739 il fournit l'aveu et le dénombrement des seigneuries de Mane et de Saman, situées au diocèse de Comminges[1010]. Il testa le 9 mars 1741 au château de Saman, disant n'avoir pas eu d'enfant de son mariage avec Marie de Saint Estevan, il institua héritière universelle sa femme, il fit des legs à François de Quéralt, chantre de l'église de Perpignan et conseiller en la cour souveraine de Roussillon, son frère utérin, à Séraphine de Quéralt, épouse de Guy de Méritens de Bagen, sa sœur utérine et à chacun de enfants de sa nièce Thérèse de *Barguère,* à Félix Antoine de Méritens de Boussens, fils dudit Guy de Méritens et de la dame de Quéralt[1011].

Il avait épousé, par contrat du 4 mars 1710, **Marie de SAINT ESTEVAN** (probablement nom francisé), fille de Jean Baptiste de SAINT ESTEVAN, seigneur dudit lieu, capitaine (?) exempt des gardes du corps du Roi et de dame de BUSTY (alias d'IBUSTY) de Saux, il avait constitué son procureur principal Guy de Méritens, seigneur de Bagen, fut présent Hugues de La Tour de *Samartin (*Saint-Ignan ?), son cousin[1012].

Le contrat de mariage dit qu'il était fils unique, or Jougla de Morenas cite un autre fils, **Louis Hugues de LA TOUR,** qui, en 1702, fit ses preuves pour la Petite Ecurie, peut-être est-ce une confusion avec Hugues de La Tour cousin de Jean Louis.

En 1738, Dame de Busty de Saux, veuve de Jean Baptiste, comte de Saint Estevan, à présent résidant au château de Saman, vendit une rente annuelle de 100 livres pour 2 000 livres à Jean Louis de La Tour, baron de Mane, seigneur de Saman, son beau-fils, beau-frère desdits seigneur et dame de Saint Estevan[1013].

On ne sait comment Jean Louis de La Tour était le beau-frère de ses beaux-parents.

Marie de Saint Estevan, veuve et héritière de Louis de La Tour, seigneur de Saman, vendit, le 25 avril 1747, à Arnaud Alexandre, comte de Gontaut, la terre et seigneurie de Saman, consistant en un château avec ses terres, un moulin à eau sur la rivière de la Save pour 31 000 livres.[1014] Elle testa le 28 mai 1760, faisant un legs de 4 000 livres à Louison de La Tour, sa femme de chambre et instituant héritier universel son neveu Alexis de Saint Estevan, capitaine de cavalerie[1015] et mourut le 9 juin 1760, à Saint-Gaudens, âgée de 60 ans[1016].

12.5 Jeanne de LA TOUR.

[1010] AD. Ariège B 59, B 157 ; Brémond
[1011] AD.HG 3 E 22350 Sarremazan
[1012] AD.HG Reg Ins 34 ; Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn*
[1013] AD.HG 3 E 22350 Sarremezan
[1014] AD.HG 3 E 22351 Sarremezan
[1015] AD.HG 3 E 24951 Saint-Gaudens 130
[1016] R.P Saint-Gaudens

Elle épousa, par contrat du 2 août 1647, **Guy de SARRIEU,** seigneur de Martres, Castelbiague, fils de Géraud de SARRIEU, seigneur de Castelbiague, et de Jeanne Bertrande de BINOS, sa seconde épouse[1017].
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, elle aurait testé le 4 juin 1655.

12.6 Claire de LA TOUR, dame de Saman.
Elle testa le 12 février 1670 et mourut avant le 19 décembre 1695, date de l'accord entre ses frères Jean Bertrand de La Tour « d'Auvergne » et Hugues de La Tour « d'Auvergne .» C'est probablement elle qui fut située au degré précédent par Jean Vignau, comme épouse de Jean d'Astarac, seigneur de Saman[1018], ce qui explique la qualification dame de Saman, toutefois le mariage n'est pas prouvé.

XII Jean Bertrand de LA TOUR, seigneur de Landorthe, Gariscan, Saman.
Jean Bertrand de La Tour et son frère Hugues apparaissent dans des actes comme **La Tour d'Auvergne**, fiction qui se prolongea dans les degrés suivants.
En 1664, il était tuteur des enfants de Guy de Sarrieu[1019]. Il présenta ses preuves de noblesse, le 29 octobre 1669, devant Pellot, déclarant que sa maison avait pour armes une tour d'argent au champ d'azur et au côté deux rochers d'or sur un même champ *coupé* (semé) en fleurs de lys, il présenta ses preuves depuis Gaston de La Tour, fils du seigneur de Lieux, qui avait épousé Marie de Gestas par contrat 15 juin 1526[1020].
Le 19 décembre 1695, lui et son frère Hugues de La Tour « d'Auvergne », chevalier de Landorthe, gouverneur de Prat de Mollo, firent un accord concernant les droits paternels et maternels pour la portion due au décès de Claire de La Tour, dame de Saman, leur sœur commune, qui avait testé le 12 février 1670, le sieur gouverneur reçut la terre de Saman[1021].
Le 16 janvier 1696, il produisit ses preuves de noblesse dont la plus ancienne était l'hommage de Bertrand de La Tour en 1350, il fut maintenu noble le 20 février 1696 sur preuves depuis 1526[1022].
Il avait épousé (*4 juillet 1661*[1023]) **Marie dite Marion d'ENCAUSSE,** fille de Jean Louis d'ENCAUSSE, seigneur de La Bastide et de Rieucazé, et de sa première épouse Marie de SAINT-JEAN de POINTIS. Elle testa, veuve, le 25 novembre 1711, disant être intervenue au règlement entre Joseph et Hugues de La Tour, ses enfants, elle avait donné 3 000 livres à Hugues en plus de son droit de légitime s'étant réservée 3 000 livres au contrat de mariage de Joseph[1024].
Elle mourut le 17 décembre 1711[1025].

[1017] BnF Fr 32298, Pierre Rouéde, notaire de Lestelle
[1018] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2347.
[1019] Maurice Vuillier se référant à Saffroy n°46159
[1020] AD.Gers I 1989 n°11424
[1021] AD.Gers I 1990 n°11392
[1022] AD.Gers I 1900 n°11437 ; Brémond, pour la maintenue
[1023] Cette donnée figurant dans ses preuves de noblesse n'est pas cohérente avec les dates de naissance des enfants qui s'étagent entre 1671 et 1701 (cette dernière date certainement inexacte) , la première naissance 10 ans après le mariage, n'est pas impossible (contrat) mais il y eut au moins 10 enfants si ce n'est 11, dont les naissances au moins pour les premiers sont assez espacées , cela devient donc difficile.
[1024] AD.HG 3 E 24907 Saint-Gaudens
[1025] R.P Landorthe

Ils eurent :

13.1 François de LA TOUR, baptisé le 25 octobre 1671 à Landorthe[1026].
Il mourut probablement jeune car son frère Joseph est dit fils aîné le 18 mai 1711.

13.2 Marie de LA TOUR, née le 4 septembre 1674 à Landorthe

13.3 Joseph de LA TOUR, qui suit.

13.4 Hugues de LA TOUR, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Ignan

13.5 Claire de LA TOUR.
Elle épousa à Saleich, par contrat du 1er décembre 1689, **Joseph de MERITENS,** seigneur de Rozès, fils de Louis de MERITENS, seigneur de Rozès, et de Marguerite de BAZON[1027], il était né le 30 novembre 1664 à Cazères. Le mariage eut lieu le 6 février 1690 à Landorthe[1028]. Le 10 juillet 1722, Claire de La Tour, veuve, nomma procureur Joseph de La Tour, seigneur de Landorthe, pour assister au contrat de mariage de Jean Louis de Méritens de Rozès, son fils, avec Marie Thérèse de Méritens de Bagen, fille de Guy de Méritens, seigneur de Bagen, baron de Malvésie, et de Séraphine de Quéralt, elle donne 3 000 livres[1029].
Elle testa, veuve, le 30 décembre 1734[1030].

13.6 Marie Anne de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat filiatif du 12 février 1697, **Jean de SOLAN,** seigneur de Saboulies (en Moulis, Ariège) et de Balaguères (Ariège), fils de feu Hugues de SOLAN et de Françoise de VENDOMOIS, elle était dotée de 5 000 livres plus 2 000 livres[1031]. Il mourut avant le 2 février 1702, sans postérité, date du contrat de mariage de son frère Maximilien, elle mourut le 17 février 1709[1032].

13.7 Marie de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat filiatif du 4 septembre 1698, **Henri de VERGES,** seigneur de La Salle, fils de feu Antoine de VERGES, seigneur de La Salle, et de Georgette de SIREGAND d'Ercé, habitant le lieu de La Salle d'Aignan, la mariée était dotée de 5 000 livres plus 4 000 livres[1033]. Le 15 mars 1598 Georgette de Siregand d'Ercé, veuve d'Antoine de Vergès de La Salle avait donné procuration à Bernard de Barrau de Montégut pour intervenir au contrat de mariage de son fils Henri avec Marie de La

[1026] R.P Landorthe
[1027] BnF Carré d'Hozier n°430 p.66
[1028] R.P Landorthe
[1029] AD.HG 3 E 19223 Sauveterre
[1030] AD.Gers I sup 385
[1031] AD.Gers I 3338, Chanfrau, notaire d Beauchalot
[1032] R.P Landorthe
[1033] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret

Tour, elle lui donnait tous ses biens sauf 1 000 livres[1034]. Le mariage fut célébré à Landorthe le 9 septembre *1697*[1035](1698 ?)

13.8 Thérèse de LA TOUR.
Baptisée le 19 décembre 1681 à Landorthe, elle y mourut le 8 décembre 1709[1036].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 2 février 1702, à Mane en Comminges, **Maximilien de SOLAN,** seigneur de Saboulies et de Balagué (en Balaguères, Ariège), fils de feu Hercule de SOLAN et de Françoise de VENDOMOIS[1037]. Maximilien de Solan né en 1663, il était veuf de Françoise de Castet, il mourut le 19 juin 1727, âgé de 64 ans[1038].

13.9 Jean François de LA TOUR.
Dit né en 1701, ce qui ne paraît pas possible, d'après sa qualification de chanoine en 1710, il fut chanoine ouvrier de l'église de Comminges. Un acte de 1710 mentionne Joseph de La Tour, seigneur de Landorthe, et son frère François de La Tour, chanoine au chapitre de Saint-Bertrand[1039] (de Comminges), qui correspond à la qualification de chanoine ouvrier. Le 11 avril 1715, étant ouvrier et chanoine de Saint-Bertrand de Comminges il assista, avec Joseph de La Tour, seigneur de Landorthe, leur frère Hugues lors de son contrat de mariage avec Marie de Comminges[1040]. Il apparut dans les actes comme François ou Jean François. Il testa le 9 novembre 1749 instituant héritier universel son neveu Hugues de La Tour, seigneur de Landorthe[1041], de Mancioux, et mourut le 6 mars 1757[1042].

13.10 Guy de LA TOUR, chevalier de Landorthe.
Un des cadets issus du mariage de Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Landorthe, et de Marie d'Encausse, se trouvant en nécessité d'argent pour établir sa compagnie étant capitaine au régiment de Noailles, demanda, le 18 mai 1711, 1 500 livres à son frère Joseph de La Tour, fils aîné de Marie d'Ancausse, veuve de Jean Bertrand de La Tour[1043].

13.11 probablement Jeanne de LA TOUR. Fille du seigneur de Landorthe elle entra en religion en 1710[1044].

[1034] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret
[1035] R.P Landorthe
[1036] R.P Landorthe
[1037] BnF Carré d'Hozier 525, cet acte mentionne les droits reçus par Maximilien après le décès de son frère aîné Jean marié avec Marie Anne de La Tour
[1038] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Solan,* Septembre 1998, la preuve n'est pas fournie, il avait testé le 18 juin 1727 (AD.Ariège 5 E 7460.)
[1039] AD.HG 3 E 24916 Saint-Gaudens 33
[1040] AD.HG 3 J 25
[1041] AD.HG 3 E 24948 Saint-Gaudens 205
[1042] AD.HG Archives de Saint-Bertrand
[1043] AD.HG 3 E 24916 Saint-Gaudens 137
[1044] AD.HG 3 E 24915 Saint-Gaudens

XIII Joseph de LA TOUR, seigneur de Landorthe.
Fils aîné (après le décès de François), né le 17 décembre 1675, il testa le 12 octobre 1725 disant qu'il avait épousé en premières noces Jeanne de Cardeilhac, d'où un garçon François Joseph, il a été marié en secondes noces avec Thérèse de Méritens, d'où une fille, Toinette, qui recevra 14 000 livres lorsqu'elle se mariera ou aura 25 ans, il institua héritier universel son fils (François Joseph), exécuteurs testamentaires Bernard de Cardeilhac, son beau-frère, Jean Louis de La Tour de Saman, son cousin germain[1045]. Le 7 février 1725, il avait démissionné du droit d'entrée aux Etats (du Comminges) en faveur de son fils Joseph François de La Tour, habitant le château de Landorthe[1046].
Il avait épousé, en premières noces, vers 1700, **Jeanne de CARDEILHAC (**devenu **CARDAILLAC),** fille de Jean Jacques de CARDEILHAC (CARDAILLAC), seigneur d'Ozon, et d'Anne Victoire de GALARD de Terraube[1047].
Elle mourut à Landorthe le 10 (alias 19) mars 1705[1048], à la naissance de son fils François Joseph de La Tour.
Il avait épousé, en secondes noces, le 1er décembre 1708, **Thérèse de MERITENS de Bagen** fille de Marc Antoine de MERITENS, seigneur d'Argein, Qué, Sauveterre, et de Jeanne de VAUX de Bagen, née le 27 août 1671 à Sauveterre, morte le 17 juin 1742, à Landorthe[1049].
Enfants du 1er lit :

14.1 Hugues Victor de LA TOUR, baptisé à Landorthe le 11 mars 1704[1050].

14.2 François Joseph de LA TOUR, qui suit.

Enfant du second lit :

14.4 Antoinette de LA TOUR,
Baptisée à Landorthe le 14 mai 1712, elle y épousa, le 3 mai 1732, **Jean Auguste d'ARAIGNON de VILLENEUVE**[1051]**.**
En 1736, Thérèse de Méritens céda 500 livres à Jean Auguste d'Araignon de Villeneuve, seigneur de Mauzac[1052]. Jean d'Araignon de Villeneuve, baron du Fousseret, seigneur de Mauzac, La Hittère, reçut en 1740 de son beau-frère Joseph François de La Tour de Landorthe, 7 400 livres pour fin de paiement de 14 000 livres de dot, suivant le contrat du mariage du 3 avril 1732[1053]. Leur fils Emmanuel d'Araignon de Villeneuve mourut le 3 mai 1740, âgé de 2 ans, au château d Villeneuve.[1054] En 1743, Jean Auguste d'Araignon de Villeneuve, seigneur et baron du Fousseret, reçut de Marie de Comminges, veuve d'Hugues de La Tour, seigneuresse

[1045] AD.HG 3 E 24924 Saint-Gaudens 400
[1046] AD.HG 3 E 24934 Saint-Gaudens 334
[1047] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Cardaillac (Comminges)*, produisant la preuve.
[1048] R.P Landorthe
[1049] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de La Tour ;* les dates ne sont pas prouvées mais le mariage l'est.
[1050] R.P Landorthe
[1051] R.P Landorthe
[1052] AD.HG 3 E 24928 Saint-Gaudens 184
[1053] AD.HG 3 E 23687 Aumon, contrat de mariage reçu par de Carrière, notaire de Mauzac
[1054] AD.HG 4 E 724 Le Fousseret

de Mancioux, 1 000 livres pour dot d'Antoinette de La Tour, par les mains de François de La Tour, prêtre et chanoine et grand ouvrier au chapitre de Saint-Bertrand[1055].

XIV François Joseph de LA TOUR, seigneur de Landorthe, baron du Pin, dit le marquis de Landorthe
Il fut baptisé le 19 mars 1705 à Landorthe[1056].
Le 13 avril 1741, il vendit à M.Me Jean Baptiste de Villa, conseiller du Roi, maître des Eaux et Forêts de Comminges, la terre et seigneurie de Gariscan en Nébouzan, donnant droit à l'entrée aux Etats de Nébouzan, avec 2 métairies, plus un moulin de 3 meules,, moyennant 24 000 livres, à savoir 20 500 livres pour les bâtiments et 3 500 livres pour les bestiaux[1057].
En 1749, il fut héritier de feu Bernard de Cardeilhac (Cardaillac) résidant à Noailhan[1058].
Il avait épousé, par contrat du 21 mai 1740, **Guyonne Chrisante de TOUGES de Noailhan**[1059], probablement fille de François Gaston de TOUGES, seigneur de Noailhan, pour expliquer la transmission de la terre de Noailhan, et peut-être de demoiselle de Noailhan de Villeneuve.
Ils eurent[1060] :

15.1 Bernard Joseph de LA TOUR, qui suit.

15.2 Henriette de LA TOUR.
Elle épousa le seigneur d'ESTOUP, seigneur de Bruncan

15.3 Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa, vers 1779, **Joseph de MAULEON,** comte de Mauléon, fils d'Henri de MAULEON, comte de Mauléon, et de Thérèse d'OLIVIER[1061].

15.4 Ne…de LA TOUR.
Elle épousa le seigneur de **La Gausie**

15.5 Françoise de LA TOUR.
Elle épousa le seigneur de **La Houeillette**

15.5 Ne..de LA TOUR

15.6 Louis Théodore de LA TOUR.

[1055] AD.HG 3 E 24935 Saint-Gaudens 230
[1056] R.P. Landorthe
[1057] AD.Gers Vergès I 1990 n°11351
[1058] AD.HG 3 E 22085 Boulogne
[1059] AD. Gers Vergès I sup 344
[1060] Jougla de Morenas, *op.cit.,* VI, p. 332, nommant Bernard ; Louis Théodore ; Joseph Ignace Henri ; les autres enfants sont nommés par Maurice Vuillier, sans fournir les preuves.
[1061] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.

Chevalier de Malte de 1765 sur titres de 1304 « ne méritant qu'une confiance mesurée » selon Chérin[1062].

15.7 Joseph Ignace de LA TOUR.
Né le 17 juin 1749, il était chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse, le 17 février 1766[1063].

XV Bernard Joseph de LA TOUR, comte de La Tour Noailhan
En 1777, il sollicita les honneurs de la Cour[1064], en 1789, il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret[1065].
Il avait épousé, le 10 février 1770, **Henriette Rosalie de POLASTRON,** fille de Jean François Gabriel de POLASTRON[1066], comte de Polastron, et de Marie Anne Elisabeth de NOE[1067].
Ils eurent (Maurice Vuillier, nomme, sans fournir les preuves, Louis Martin, Jeanne et Pantaléone Louise, sans fournuir les preuves, en plus d'Henri Josph) :

16.1 Henri Joseph d LA TOUR, né en 1771[1068].

16.2 Louis Martin de LA TOUR

16.3 Jeanne de LA TOUR, chanoinesse de Sainte-Anne

16.4 Pantaléone Louise de LA TOUR .
Elle épousa **B.S de CLAVERIE,** de Soupets.

V
Seigneurs de Saint-Ignan, de Mancioux

L'auteur de cette branche, Hugues de La Tour, était le second fils de Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Landorthe et de Marie d'Encausse.

XIII Hugues de LA TOUR, seigneur et baron de Saint-Ignan (à 7 km au nord-ouest de Landorthe), seigneur de Mancioux (2 km au nord de Saint-Martory, Haute-Garonne).
Baptisé le 7 février 1676 à Landorthe[1069], il testa en son château de Mancioux, le 15 mars 1734, demandant son inhumation en l'église de Mancioux au tombeau des ancêtres de son

[1062] Jougla de Morenas, *op.cit.*.VI, p.332.
[1063] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 76.
[1064] Jougla de Morenas, *op.cit.*.
[1065] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p.77.
[1066] AD.Gers I sup 344
[1067] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron.*
[1068] Jougla de Morenas, *op.cit.* VI, p. 332.
[1069] R.P Landorthe

épouse, il avait 6 enfants en vie, Hugues, Louis, Thérèse, Françoise, Claire, Marianne, il institua héritier universel Hugues de La Tour, son fils aîné[1070], il mourut en 1741.
Il avait épousé, par contrat du 11 avril 1715, **Marie de COMMINGES,** fille de Louis de COMMINGES et de feue Gabrielle de SAUTON de MONSTRON d'Escouloubre[1071].
Elle mourut le 19 février 1748, à Landorthe. Le 17 septembre 1741, Marie de Comminges, veuve, acheta les seigneuries de Landorthe et de Savarthès à François Joseph de La Tour de Noailhan, elle mourut sans que l'acte public fut rédigé, François Joseph de La Tour requit Hugues de La Tour de Mancioux, fils de la dame de Comminges de vouloir rédiger l'acte public, ledit François Joseph de La Tour et Françoise et Claire de La Tour, sœurs, et Louis, Jean Jacques et Marianne, leurs frères et sœurs, enfants de la dite dame de Comminges, étaient parties dans l'acte, la vente de la seigneurie de Landorthe, château, jardin, granges, un moulin, 6 métairies, plus celle de Savarthès, avec justice haute, moyenne et basse, fut faite pour 38 000 livres, le testament du père (Joseph de La Tour) avait été fait par Adéma, notaire le 12 octobre 1725[1072].
Ils eurent :

14.1 Hugues de LA TOUR, qui suit.

14.2 Louis de LA TOUR.
Il fut grand ouvrier de l'église de Comminges. Cité comme tel, le 18 février 1767, avec Jean Jacques de La Tour, prieur de Saint-Jean de Canasse, bénéficier en ladite église de Comminges[1073] (son frère), c'est probablement lui qui dit Louis de La Tour, seigneur de Mancioux, clerc tonsuré fut cité, en 1748, avec François de La Tour de Landorthe, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Bertrand qui était grand ouvrier[1074].

14.3 Jean Jacques de LA TOUR,
Chanoine de Comminges, il fut cité en 1767 avec son frère Louis.

14.4 probablement Edme de LA TOUR de Mancioux,
Il fut reçu garde du corps du roi dans la compagnie de Villeroy par L.P du 28 septembre 1755[1075].

14.5 Thérèse de LA TOUR.
Elle épousa, par contrat du 1er juillet 1738, **Jean François de SARRIEU,** capitaine d'infanterie, fils de feu François de SARRIEU et d'Isabeau de CASTERAS de Seignan, elle était dotée de 7 000 livres[1076].

[1070] AD.HG 3 E 26157 Belbèze
[1071] AD.HG 35 J 25
[1072] AD.HG 3 E 24987 Saint-Gaudens 161 ; acte contrôlé à Saint-Gaudens le 8 décembre 1746, Mauries, notaire ; fichier d'Antoine Chastel, notaire
[1073] AD.HG 3 E 23464
[1074] AD.HG 3 E 19293 Sauveterre
[1075] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 77. ; la date et le fait qu'il ne soit pas nommé dans le testament de son présumé père en 1734 impliquent qu'il soit un tardillon

14.6 Françoise (Françon) de LA TOUR,
Elle fut légataire de sa sœur Claire, le 25 octobre 1751.

14.7 Claire de LA TOUR de Mancioux.
Sœur novice au couvent des dames religieuses de Saint-Gaudens, elle testa le 25 octobre 1751, faisant un legs de 1 000 livres à sa sœur Françon de Mancioux et instituait héritière universelle son frère germain Hugues de La Tour de Mancioux, seigneur de Landorthe[1077].

14.8 Marie Anne de LA TOUR.

XIV Hugues de LA TOUR, seigneur et baron de Saint-Ignan, Landorthe, Mancioux, Savarthès.
Il naquit vers 1722, selon la date de sa mort.
En 1750, Thérèse de La Tour agit pour Hugues de La Tour qui était au service du Roi[1078].
Le 25 mai 1770 il rendit hommage au Roi et dénombra ses fiefs devant les trésoriers généraux de France en la généralité d'Auch[1079]. Il mourut le 29 mai 1777, âgé de 55 ans[1080].
Il avait épousé par contrat du 23 novembre 1755 **Jeanne Marie Charlotte Hélène de RICHARD de GAIX,** fille de Louis François Alexandre de RICHARD, seigneur baron de Gaix (en Valdurenque, Tarn), Valdurenque, Lagarrigue, commissaire des guerres, et de Marie Jeanne de MONTESQUIOU, dotée de 6 000 livres plus 6 000 livres[1081]. En 1779, elle acheta avec son fils Hugues Joseph de La Tour, une maison pour 7 000 livres, le vendeur était Joseph Roger d'Ustou, seigneur de Beauchalot[1082].
D'où postérité existante.

VI
Capitaines châtelains d'Aurignac.

L'auteur de cette branche, Simon de La Tour, était le 2ème fils de Raymond de La Tour et de Marguerite de Vize.

IX Simon de LA TOUR, capitaine de Lieux.
Il vivait en 1593 lors du testament de sa 3ème épouse Jeanne de Pégot.

[1076] AD.HG 3 E 26157 Belbèze
[1077] AD.HG 3 E 24943 Saint-Gaudens 171
[1078] AD.HG 3 E 23687 Aulon
[1079] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 76.
[1080] Archives de Saint-Bertrand de Comminges
[1081] AD.HG 3 E 24947 Saint-Gaudens 210
[1082] AD.HG 3 E 24966 Saint-Gaudens 28

Il avait épousé en premières noces, **Bertrande de MAULEON,** dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Savaric de Mauléon et de Jeanne de Saman, en réalité son ascendance n'est pas connue.
Il avait épousé, en deuxièmes noces, **Françoise de SAINT-PASTOU,** fille de Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, Saint-Ferréol, et de Catherine de SAINT-LARY, sa seconde épouse.
Françoise de Saint-Pastou avait épousé en premières noces Jean de Bazus, seigneur d'Espenan, mort avant 1541, en deuxièmes noces François d'Espagne, seigneur de La Bastide, qui avait testé le 25 mars 1557[1083].
Il avait épousé en troisièmes noces **Jeanne de PEGOT,** fille de Jean PEGOT et de Catherine CAUBERE. Catherine de Pégot testa en 1593 nommant son mari, feu son père, sa mère, elle avait pour enfants, Catherine de La Tour qui reçut 300 écus, et Bertrande de La Tour qui reçut aussi 300 écus, elle institua héritier universel son fils Guy de La Tour[1084].
Enfant du 2ème lit :

10.1 Catherine de LA TOUR.
Elle épousa, dès 1574, **Savary d'ENCAUSSE,** seigneur de La Bastide, Rieucazé, fils de Nicolas d'ENCAUSSE, seigneur baron d'Encausse, et de Gaudiette de MAULEON[1085]. Leur fille Jeanne d'Encausse épousa, par contrat 2 août 1592, François de Nérac, seigneur d'Anan, son père était présent, Savary fut encore cité vivant le 20 octobre 1593[1086]. Catherine de La Tour fut citée veuve en juin 1596[1087]. Elle testa, veuve, le 10 février 1622, nommant des enfants[1088].

10.2 Jean de LA TOUR, seigneur de Saux.
Il épousa, avant le 20 janvier 1584, **Jeanne de GESTAS,** fille d'Arnaud Guilhem de GESTAS, seigneur de Lalane, et de Marguerite de COMMINGES. Jeanne de Gestas, devenue veuve, épousa en secondes noces, dès 1595, Paul de Castéras, seigneur de Saint-Blanquat, fils de Jean de Castéras, seigneur de Saint-Blanquat, tel que cela ressort des actes qui suivent.
Arnaud Guilhem de Gestas mourut avant le 20 janvier 1584, date à laquelle Jean de La Tour, seigneur de Saux, dans la maison de Simon de La Tour, déclara avoir reçu de Marguerite de Comminges, demoiselle de Lalane, sa belle-mère, faisant pour Jean de Gestas, son fils, seigneur de Lalane, 600 écus sols, pour la dot de Jeanne de Gestas, sa femme, fille de ladite demoiselle de Comminges et sœur dudit seigneur de Lalane, sur les biens de feu Arnaud Guilhem de Gestas, seigneur de Lalane et de ladite de Comminges, sa mère[1089]. Le 23 février 1585, Paul de La Ruelle, seigneur de La

[1083] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* pour tout ce qui concerne l'ascendance et les mariages de Françoise de Saint-Pastou, produisant les preuves ; Maurice Vuillier la dit, sans en fournir la preuve, fille de Philippe de La Tour, seigneur de Bonrepos, et de Germaine de La Devèze.
[1084] AD.HG 3 E 24858 Saint-Gaudens
[1085] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Encausse,* produisant la preuve.
[1086] AD.HG Reg Ins 5 ; AD.HG 3 E 24858 Saint-Gaudens
[1087] AD.HG 3 E 25170 L'Isle en Dodon
[1088] AD.Gers Vergès I 2552
[1089] AD.HG 3 E 24855 p.149

Bastide et de Sainte-Camelle et Jeanne d'Espagne, veuve de Louis de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, donnèrent une quittance sur les droits de feu Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide et de Saux, père de ladite Jeanne d'Espagne, et de feue Françoise de Saint-Pastou, femme en deuxièmes noces de François d'Espagne, fils dudit seigneur de La Bastide et de Saux, et de Jean de La Tour, fils et héritier de ladite de Saint-Pastou, la quittance fut expédiée à Jeanne de Gestas, veuve[1090]. Ces actes permettent de préciser que Jean de La Tour époux de Jeanne de Gestas était fils de Simon de La Tour et de Françoise de Saint-Pastou, sa 2ème épouse, veuve en premières noces de Jean de Bazus, seigneur d'Espenan, et en deuxièmes noces de François d'Espagne, seigneur de La Bastide, qui avait testé le 25 mars 1557.

Le 31 juillet 1595, une quittance de 200 écus fut donnée par le sieur et demoiselle de Saint-Blancat, pour le recouvrement du douaire de Jeanne de Gestas, femme en premières noces de feu **Jean de La Tour, seigneur de Saux**, par sentence arbitrale intervenue entre Paul de Castéras, et ladite de Gestas, sa femme, et feu Savaric d'Encausse, seigneur de La Bastide, père de Jean d'Encausse, héritier testamentaire du sieur de La Tour, paient 200 écus aux dits de Castéras et de Gestas, sa femme, de plus **Catherine de La Tour,** veuve dudit seigneur de La Bastide et mère dudit Jean d'Encausse…ce jour Jean de Castéras, seigneur de *Saint-Blancat* et Paul de Castéras, son fils et ladite de Gestas, sa femme[1091]. Avant 1625 Jean de Castéras fit pour Paul de Castéras, son fils, et Jeanne de Gestas, sa belle-fille[1092]

Le 4 juin 1625 Jeanne de Gestas, veuve de Paul de Castéras, sieur de *Saint-Blancat*, vendit un pré à Roger de Lort, sieur de la Mourère[1093]

Enfants du 3ème lit :

10.3 Guy de LA TOUR, qui suit

10.4 Jean de LA TOUR.

Sous-diacre en 1638 et en 1642, il fut légataire, à cette dernière date, de sa sœur Bertrande de La Tour.

10.5 Bertrande de LA TOUR.

Elle épousa **Jean VIGNOLLES,** mort avant 1619, elle testa le 25 juin 1642, nommant feue sa fille Catherine de Vignolles qui avait épousé Me François de Castet docteur et avocat, faisant des legs à son frère Jean de La Tour, sous-diacre, et à Guy de La Tour, capitaine, son frère, elle institue héritière sa fille Jeanne de Vignolles.[1094].

10.6 Jeanne de LA TOUR.

[1090] AD.HG 3 E 24855 Saint-Gaudens p.141
[1091] AD. Gers I 1535
[1092] AD. HG 3 E 24855 Saint-Gaudens
[1093] AD. Ariège 5 E 7469
[1094] AD.HG 3 E 24878 S p.21, Saint-Gaudens

Elle épousa, par contrat du 20 mai 1621, **Guy FAUR,** elle était dotée d'une terre de 4 journaux[1095].

10.7 Catherine de LA TOUR

X Guy de LA TOUR, capitaine châtelain d'Aurignac, sieur de Picon (en Saint-Gaudens).
Il testa le 16 septembre 1648, disant qu'il avait été marié en premières noces à Marion de Vignolles, d'où Bertrande de La Tour mariée avec Jean de Ramont de Lalane, marchand, et Jeanne de La Tour mariée avec Guilhem Burgalat, marchand du lieu de *Seiches* (Seysses), il s'était marié, en secondes noces, avec Madeleine de Carsan, de leur mariage sont issus : Jean, George, Jeanne, Marion et Françoise de La Tour. Georges et Jeanne ont été mariées avec Gabriel Destampes et Bernard Dupont, auxquelles il a constitué leur dot par leurs contrats de mariage, il lègua à Marion et Françoise de La Tour, ses filles et de ladite de Carsan, 100 livres, il institua héritier universel son fils, Jean de La Tour, et lui substitua une de ses filles[1096].
La même année il demanda au Roi de transférer la charge de capitaine d'Aurignac à son fils Jean de La Tour[1097]. C'est probablement lui qui dit capitaine de Lieux en 1625 fut cité avec Charles de La Tour, seigneur de Sajas et Me Bernard de Michel, oncle dudit Guy, son beau-fils[1098].
Il avait épousé en premières noces **Marion de VIGNOLLES**
Il avait épousé en secondes noces (le 12 octobre 1610) **Madeleine de CARSAN,** fille de N…CARSAN et de Jeanne de VIGIER. Elle testa une première fois le 25 avril 1625, nommant son mari, sa mère Jeanne de Vigier, elle fit un legs à son beau-frère Jean de La Tour, institua héritière universelle George de La Tour, sa fille[1099]. Elle testa une deuxième fois le 14 juillet 1649[1100], puis une 3ème fois, le 3 janvier 1658, elle avait déjà donné tous ses biens à son fils noble Jean de La Tour, lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Poysegur, elle le ratifia, elle s'était réservée 100 livres qu'elle donna à sa fille Georgette de La Tour, à présent veuve de Laurent de Bernard, 50 livres à Jeanne de La Tour femme de Bernard Dupont, tailleur, instituant héritier universel ledit Jean de La Tour[1101].
Enfants du 1er lit :

11.1 Bertrande de LA TOUR,

Elle épousa, par contrat du 10 octobre 1627, **Jean de RAYMOND de Lalane,** marchand de Saint-Gaudens, fils d'autre Jean de RAYMOND, elle fut dotée de 300 livres, l'acte dit que sa mère était Madeleine de Carsan, en contradiction avec le testament de Guy de La Tour[1102], leur fille Cassandre de Ramond épousa, par contrat

---

[1095] AD.HG 3 E 25140 Saint-Gaudens, l'acte la dit fille de feu Simon de La Tour et de *Marie* de Pégot, elle est assistée de son frère Guy de La Tour, capitaine
[1096] AD.HG 3 E 24889 Saint-Gaudens.
[1097] AD. HG 3 E 24879
[1098] AD.HG 3 E 24868 Saint-Gaudens
[1099] AD.HG 3 E 24868 Saint-Gaudens p.82
[1100] AD.HG 3 E 24889 Saint-Gaudens
[1101] AD.HG 3 E 24892 Saint-Gaudens
[1102] AD.HG 3 E 24869 Saint-Gaudens p.181

21 février 1646, Jean Terssac, du lieu de Montastruc, fils de Marie de Martin, elle était dotée de 300 livres, Louise de Terssac femme de noble Louis de Coret, seigneur de La Barthe donna 100 livres, Guy de La Tour, capitaine châtelain d'Aurignac était présent[1103].
En 1629, Jean de Raymond de Lalane donna une quittance de dot à son beau-père Guy de La Tour, capitaine[1104]. En 1633, Jean de Raymond Lalane, écuyer, habitant de Saint-Gaudens dit avoir reçu de son beau-père Guy de La Tour, capitaine, 600 livres pour dot de sa femme Bertrande de La Tour, suivant le contrat de mariage reçu par feu Castaing, notaire[1105].

11.2 Jeanne de LA TOUR. E3lle épousa **Guillaume BURGALAT,** marchand de Seysses.

Enfants du second lit :

11.3 Jean de LA TOUR, qui suit.

11.4 Georgette de LA TOUR.
Elle épousa en premières noces **Gabriel DESTAMPES,** marchand d'Aurignac
Elle épousa en secondes noces par contrat 12 mars 1655, à Saint-Gaudens, quartier de Picon, dans la maison de Guy de La Tour, **Laurent de BERNARD,** marchand d'Aspet, elle fut dotée de 600 livres[1106].

11.5 Jeanne de LA TOUR.
Elle épousa en premières noces **Antoine de BAZORDAN,** marchand de Saiut-Marcet, qui donna une quittance de dot en 1639[1107].
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 24 avril 1647, **Bernard DUPONT,** tailleur d'habits, fils de M. Daniel (Dupont), aussi tailleur d'habits, elle fut dotée de 600 livres[1108].

11.6 Marion de LA TOUR

11.7 Françoise de LA TOUR

XI Jean de LA TOUR, sieur de Picon.
En 1665, il fut procureur de Jean Louis d'Encausse de La Bastide, seigneur et baron d'Encausse[1109]. Il mourut avant le 27 juillet 1689, date du testament de son fils Jean.
Il épousa **Jeanne de POYSEGUR.** Elle fut citée en 1692 avec ses enfants[1110].

[1103] AD.HG 3 E 24888 Saint-Gaudens
[1104] AD.HG 3 E 24870 Saint-Gaudens
[1105] AD.HG 3 E 24884 Saint-Gaudens 503
[1106] AD.HG 3 E 24891 Saint-Gaudens
[1107] AD.HG 3 E 24886 Saint-Gaudens 407
[1108] AD.HG 3 E 24879 Saint-Gaudens
[1109] AD.HG 3 E 25065 Miramont de Comminges

Ils eurent plusieurs enfants dont :

XII Jean de LA TOUR, sieur de Picon.
Il testa le 27 juillet 1689, étant sur le point de partir au service du Roi, il institua héritière universelle sa mère Jeanne de Poységur[1111].

VII
Personnes isolées

Personnes qui pourraient appartenir à cette famille, en effet plusieurs autres familles de La Tour existent dans la région de Toulouse.

15ème siècle, Roger de La Tour, capitaine d'Aurignac est dit appartenir à cette famille par *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne.*

En 1599, Françoise de La Tour femme de Me André Castet, lieutenant du juge de Comminges à Aurignac, est citée avec Bertrand de Carsalade, sieur de Cassant[1112], André Navelle la dit fille de Vézian de La Tour et de Jeanne de Gestas. L'acte suivant montre qu'il y a confusion entre Castet et Castex.
14 novembre 1610, Contrat de mariage de noble Antoine Caubère, trésorier de la vicomté de Nébouzan, habitant de Saint-Gaudens, et Marguerite de Castex, veuve de noble Bertrand de Carsalade et fille d'André, juge royal d'Aurignac, et de Françoise de La Tour de Lieux[1113].

1636, Jeanne de La Tour, femme de noble Balthazar de La Foix, sieur dudit lieu[1114] (acte passé à Liéoux)

18 février 1641, Louise de La Tour veuve de feu sieur Dallias [1115](d'Allias ?), la même le 8 octobre 1656

1er octobre 1659, Me Guy de LA TOUR, docteur et avocat s'oblige de 3 400 livres envers Philippe de Castéras, seigneur de Seignan, dans l'acte apparaît Isabeau de La Tour (de Landorthe) veuve de Jean d'Encausse, seigneur de Ganties[1116]. Est-ce une coïncidence d'homonymie ou une parenté ? Le 14 juillet 1665, il était curateur de Joseph et César de Coret fils de (Jean) Louis de Coret, seigneur de La Barthe Inard, et de Louise de Tersac[1117]

[1110] AD.HG 3 E 24910 Saint-Gaudens 15
[1111] AD.HG 3 E 24909 Saint-Gaudens
[1112] AD.HG 3 E 23990 Samouilhan
[1113] AD.HG Reg. Ins 15
[1114] AD.HG 3 E 23907 Liéoux
[1115] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens
[1116] AD.HG 3 E 27870 Aspet
[1117] AD.HG 3 E 27873 Aspet

On trouve le mariage, à Aulon le 1er septembre 1749, de Marie de La Tour avec Pierre Irénée de Lalane[1118]. Rien n'indique son ascendance mais la localisation d'Aulon indique qu'elle appartient probablement à cette famille.

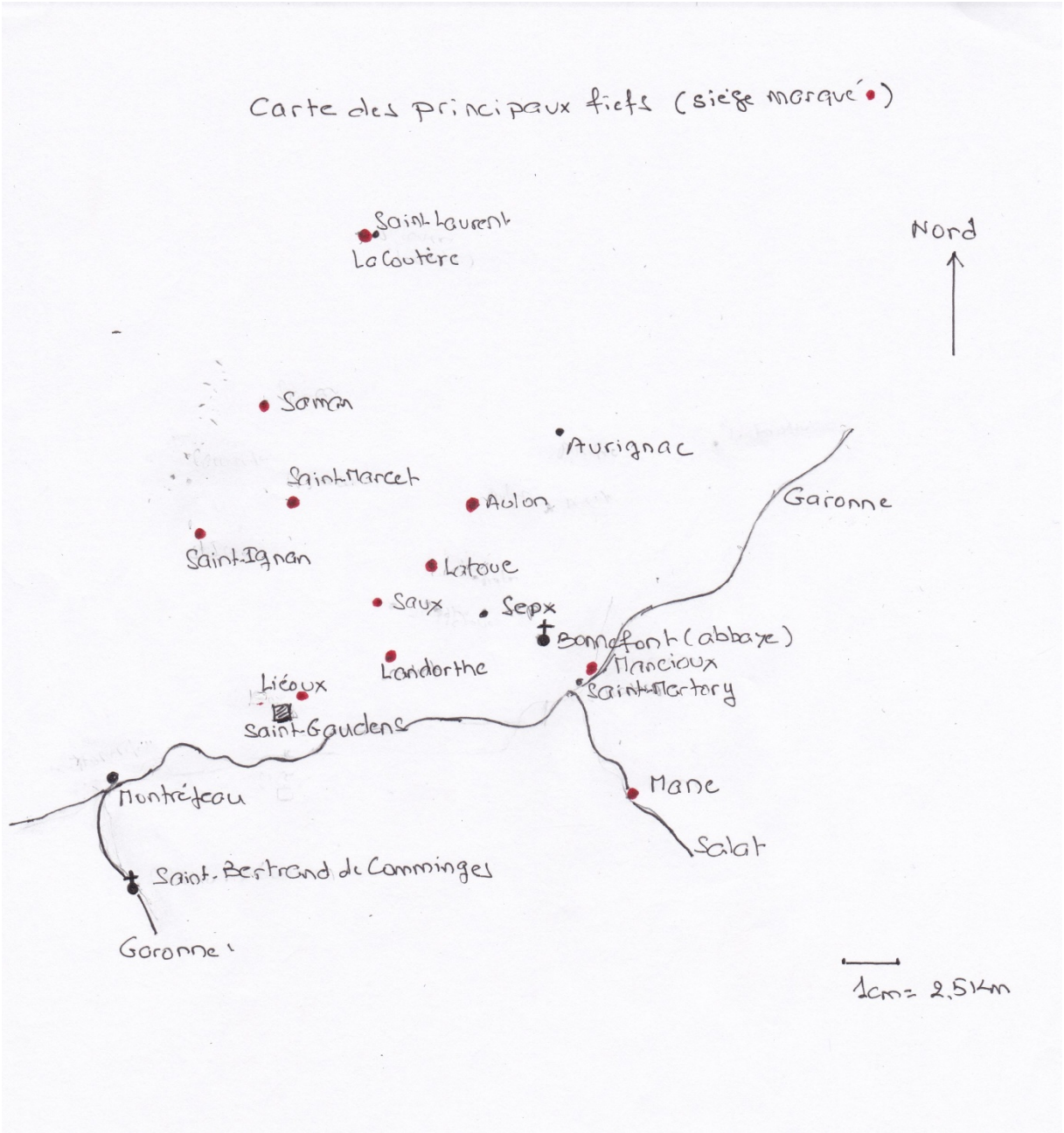

Douillac, révision le 14 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1118] R.P Aulon

Famille de MAULEON

I Vicomtes de Soule **p.175**

II Seigneurs de Mauléon en Barousse **p.188**

III Seigneurs de Prat, Belpech (seconde race) **p.192**

IV Seigneurs de Gensac **p.208**

V Seigneurs de Barbazan **p.218**

VI Seigneurs de Francon **p.227**

VII Seigneurs de Labastide-Savès **p.234**

VIII Seigneursd'Albiac **p.242**

IX Seigneurs de Savaillan **p.245**

X Seigneurs de Saint-Sauvy **p.251**

XI Seigneurs de La Come **p.256**

XII Comtes de Mauléon **p.257**

XIII Seigneurs d'Attigny (Lorraine) **p.259**

XIV Seigneurs des Pujolles **p.261**

XV Seigneurs de Durban **p.265**

XVI Foix Mauléon **p.275**

XVII Seigneurs de Roquebrune **p.279**

XVIII Seigneurs de Nébias **p.282**

XIX Rameaux non rattachés **p.294**

XX Personnes isolées **p.305**

XXI Carte des principaux fief **p.308**

La généalogie des premiers degrés de cette famille a été établie par J. de Jaurgain, *La Vasconie*[1119], en 1898 ; les généalogies établies précédemment étaient fondées sur un faux *la charte d'Aalon ;* André Navelle a établi une généalogie de cette famille[1120], celle-ci a été complétée par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Mauléon,* seconde édition, janvier 2000. Le document qui suit complète et corrige cette généalogie, grâce à d'autres sources dont les Archives de la famille de Villette, référencées *Archives Villette*, dans ce qui suit.
Cette famille porte : « De gueules au lion rampant d'or armé et lampassé de sable »
Nous omettons la famille de Mauléon originaire du Poitou, différente de celle issue des vicomtes de Soule.

I
Vicomtes de Soule issus des vicomtes de Lavedan

La vicomté de Soule est située entre le Béarn, à l'est, et la Basse-Navarre à l'ouest, ces deux régions en constituent également la limite nord, sa fontière sud est l'Espagne, sa capitale Mauléon est devenue Mauléon-Licharre. Le Lavedan, en Bigorre, était constitué de sept vallées (Suguèra, Castelloubon, Salles, Azun, Davant-Aiga, Saint-Savin, Barèges.)
Le texte qui suit est un résumé du texte de J. de Jaurgain

I Guillaume Fort I, vicomte de LAVEDAN en partie.
Second fils de Fort Aner, vicomte de LAVEDAN, et de Wisola, il constitue le degré XI de la filiation suivie.
Il assista, vers 1022, avec son père et son frère, à la fondation de l'abbaye de Saint-Pé de Générés et fut investi de la vicomté de Soule, vers 1023, par Sanche Guillaume, duc et comte de Gascogne. Vers 1039, il obtint de Bernard II, comte de Bigorre, une seigneurie dans le village de Balagnas et la vendit ensuite à un noble homme Sans Aner[1121]. Il mourut vers 1040.
D'une alliance contractée vers 1010 il eut :

2.1 Raymond Guillaume, qui suit.

2.2 Arnaud de SOULE, abbé de Saint-Savin de Lavedan de 1036 à 1059[1122].

II Raymond Guillaume dit Lamaza ou Salamace, **vicomte de SOULE,** et en partie de LAVEDAN.
Il fut mentionné avec Raymond Garcie, vicomte de Lavedan, son cousin germain, parmi ceux qui devaient l'ost au comte de Bigorre.
Vers 1078, le vicomte de Soule, accompagné de ses fils et de chevaliers souletins, fit avec Centule V Gaston, vicomte de Béarn, un traité par lequel ils arrêtèrent le mode de répression

[1119] J. de Jaurgain, *La Vasconie,* fournit les preuves de ses écrits.
[1120] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* R.H.M, 1992, t.VII ; qui fait parfois référence à Saint-Allais pour la branche des seigneurs de Labastide ; la généalogie établie par Saint-Allais qui utilise pour les premiers degrés la charte d'Aalon est donc inexacte pour les premiers degrés.
[1121] Durier, *Cartulaire de Saint-Savin*
[1122] Durier, *Cartulaire de Saint-Savin*

de certains méfaits réciproques des Souletins et des Béarnais, et Raymond Guillaume, ses enfants et les chevaliers de Soule, jurèrent d'aider toujours le vicomte de Béarn et d'Oloron contre tous hommes qui ne voudraient pas lui faire raison et justice, pour ceux de Soule à Navarrenx ou à Sainte-Marie d'Oloron, le roi de Pampelune et le comte de Gascogne exceptés[1123]. Vers 1083, il fut témoin d'un combat judiciaire entre le champion du monastère de Saint-Savin et celui des habitants de Sazos, Sassis, Grust et Viscos, dans la vallée de Barèges[1124], il mourut peu après.
D'une femme épousée vers 1040, il eut :

3.1 Guillaume Raymond, qui suit.

3.2 Arnaud Raymond de SOULE.
Bien que destiné à l'état ecclésiastique, devant succéder sur le siège épiscopal d'Oloron, à Etienne de Lavedan, son oncle à la mode de Bretagne, il préféra se marier et eut un fils **Guillaume Arnaud de SOULE** qui vendit vers 1100 deux *cayolars* situés au lieu de Bezula-Mayor[1125].

III Guillaume Raymond dit Guillaume Fort II, vicomte de SOULE et en partie de LAVEDAN.
Vers 1085, il cautionna 300 sols pour Arnaud, vicomte de Montaner.
Il venait de succéder à son père quand Centule V Gaston, vicomte de Béarn, auquel Guillaume VIII, duc d'Aquitaine et de Gascogne, avait cédé son droit sur la seigneurie de Soule, le somma d'aller lui prêter foi et hommage à Navarrenx. Guillaume Fort prétendit que les exigences de Centule s'étendaient au-delà des droits du duché dont il relevait et refusa de le reconnaître pour suzerain. Le vicomte de Béarn conquit alors la Soule. Centule V ayant été tué à la bataille de Tena, en 1090, Guillaume Fort joignit ses troupes à celle de Pierre Arnaud, vicomte de Dax, que Gaston IV, vicomte de Béarn venait de déposséder, après une guerre longue et sanglante les deux alliés rentèrent en possession de leurs héritages[1126]. En 1120 Guillaume Fort souscrivit avec les vicomtes de Labourd et d'Arberoue une donation faite à l'abbaye de Sorde par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et de Gascogne[1127].
D'une alliance contractée vers 1065 il eut :

IV Gassion, vicomte de SOULE.
Il signa, avec Gaston IV, vicomte de Béarn, seigneur de Saragosse, plusieurs diplômes d'Alphonse le Batailleur, roi de Pampelune et d'Aragon, en 1120, 1125 et 1129[1128].
D'une alliance contractée vers 1090 il eut :

5.1 Auger I, vicomte de SOULE et en partie de LAVEDAN.

[1123] Marca, *Histoire de Béarn,* p.294
[1124] Oïhenart
[1125] Archives du syndicat de Soule, à Mauléon
[1126] Bela, *Histoire des Basques*
[1127] *Cartulaire de Sorde*
[1128] Moret, *Ann.*p.292

En 1142, il transigea, ainsi que ses neveux Bernard et Sanche Donat, avec Bernard, abbé de L'Escale-Dieu, lors de la translation de ce monastère[1129].
D'une alliance inconnue il eut :

A)Navarre, vicomtesse de SOULE et en partie de LAVEDAN.
Elle épousa, vers 1136, **Auger IV, vicomte de MIRAMONT** (Auger II, vicomte de SOULE)**,** dont elle fut la seconde épouse, sans postérité de cette union[1130]. En 1168, elle et son mari furent présents à une donation[1131].

B)N…de MAULEON.
Elle épousa, vers 1138, **Sanche II Ramire, seigneur de CIZE,** ils eurent **Bernard Sanche, vicomte de SOULE** et en partie de LAVEDAN, qui hérita vers 1170 de la vicomté de Soule à la mort de sa tante Navarre. Il fit une donation le 15 mars 1178[1132] et mourut avant le 19 mai 1178, sans postérité.

5.2 Guillaume de MAULEON, qui suit.

5.3 Bernard de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Mauléon, en Barousse.

V Guillaume de MAULEON.
D'une alliance contractée vers 1120 il eut :

VI Raymond Guillaume II, vicomte de SOULE et en partie de LAVEDAN.
Il succéda, avant le 19 mai 1178, à son neveu Bernard Sanche de Cize, à cette date il fut qualifié vicomte de Soule dans une charte[1133]. Il apparaît dans une autre charte, le 15 mars 1193, avec Guillaume Raymond de Sault, vicomte de Labourd[1134] et mourut en 1200[1135].
Il avait épousé, vers 1150, **Félicie**[1136].
Ils eurent :

6.1 Raymond Guillaume III, vicomte de SOULE, qui suit.

6.2 Fortaner de MAULEON.
Il fut évêque de Dax de 1204 à 1215[1137].

VII Raymond Guillaume III, vicomte de SOULE, seigneur de Lavedan en partie.

[1129] *Gallia christiana,* t.I, p.192
[1130] Auger IV de Miramont avait eu d'une première union un fils Auger V, vicomte de Miramont, d'où postérité.
[1131] Abbé Bidache, *Livre d'or de Bayonne,* p.35
[1132] *Collection Duchesne,* vol.114 f°47
[1133] *Collection Duchesne,* vol. 114 f°36
[1134] *Collection Duchesne,* vol.114 f°36
[1135] Oïhenart, *Notitia,* p.958
[1136] *Collection Duchesne,* vol.114 f°47
[1137] *Gallia Christiana,* t.I, col. 1046

Le 17 décembre 1203, il fut témoin, avec les barons de Soule, de l'hommage fait à Sanche le Fort, roi de Navarre, par Vivian II, seigneur de Gramont[1138].
D'une alliance contractée vers 1175 il eut :

VIII Raymond Guillaume IV, vicomte de SOULE, seigneur de Lavedan en partie.
Il devint vassal de Thibaut Ier, roi de Navarre et lui rendit hommage en octobre 1234 pour le château de Mauléon[1139]. En 1238, les fils du vicomte de Soule enlevèrent le château de Vidalos à Boson de Mastas (Matha), comte de Bigorre (par mariage avec Perrenelle de Comminges), celui-ci, par représailles, fit saisir certains revenus du vicomte dans la vallée d'Azun[1140]. Il mourut en 1244.
D'une alliance contractée vers 1200 il eut :

9.1 Raymond Guillaume V, vicomte de SOULE, qui suit.

9.2 Guillaume Fort de MAULEON, vivait en 1238.

IX Raymond Guillaume V, vicomte de SOULE, seigneur de Lavedan en partie.
Il rendit à Boson de Mastas et à la comtesse Perrenelle le château de Vidalos dont il s'était emparé avec ses frères, et reçut en échange neuf casaux, dont cinq à Gez, trois à Salles et un à Ozous, moyennant quoi il devint chevalier du comte et renonça, le 5 décembre 1238, à ses prétentions sur le dit château[1141]. En 1242 et 1243, il reçut d'Henri III, roi d'Angleterre, plusieurs convocations pour le service militaire[1142]. Le 12 août 1247, il jura sur la Croix et les Evangiles, avec Anissans de Caumont, Sanche Garcie de Navailles et Odon de Lomagne, seigneur de Fimarcon, le traité de paix intervenu entre Arnaud III Odon, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, Ispan, archevêque d'Auch, et le prieur de Saint-Orens. Sommé de comparaître devant Simon de Montfort, comte de Leicester, et craignant d'être arrêté par les troupes du roi d'Angleterre, il envoya un chevalier pour demander un sauf-conduit, on le lui promit, mais pendant que le chevalier attendait à Saint-Sever, des gens du comte (de Leicester) attaquèrent et prirent Mauléon par surprise[1143]. Après la guerre et une courte paix, Garcie Arnaud, seigneur de Navailles, s'engagea sous serment, le 24 août 1257, à procurer au roi d'Angleterre et à son fils toute la vicomté de Soule et le château de Mauléon[1144]. Raymond Guillaume étant mort à Aroue, les armes à la main, la vicomtesse Marquèse, sa veuve, et ses fils organisèrent la défense du château, la ville et l'une des barbacanes du château tombèrent au pouvoir du sénéchal et le donjon allait subir l'assaut quand le vicomte de Béarn s'entremit et fit signer la paix.
Raymond Guillaume, vicomte de SOULE avait épousé **Marquèse.**
Ils eurent :

[1138] *Archives de Pampelune, Cartulaire* III f°23
[1139] *Archives de Pampelune,* caisse2 n°14, et *Cartulaire* III, p.164
[1140] Ost.
[1141] *Cartulaire de Bigorre,* copie de Pau
[1142] Francisque-Michel, *Rôles gascons,* t.I
[1143] Shirley, *Royal letters,* II, p.75
[1144] *Collection Duchesne,* vol.107 f°205 v°

10.1 Auger III de MAULEON, qui suit.

10.2 Arnaud Raymond de MAULEON, chevalier.
Il vivait le 24 mai 1288.
D'une alliance contractée vers 1260 il eut :

A)Guillaume Arnaud de MAULEON, dit le Basque. Le 8 avril 1289 il était au service d'Edouard Ier, roi d'Angleterre[1145].
D'une alliance contractée vers 1290 il eut :

a)Arnaud Guillaume de MAULEON.
Il était, le 15 avril 1320, bailli du pays de Labourd[1146].

b)Auger de MAULEON.
Il fut tué en 1324 par les familiers de Guillaume de Mauléon, damoiseau[1147].

c)Raymond Guillaume de MAULEON, seigneur de Zolina, mesnadier du roi de Navarre (1322-1338)[1148].
Il mourut avant le 1er septembre 1350
Il avait épousé, vers 1330, **Marie d'ECHAUZ,** fille de Semen Garcia III, vicomte de BAIGORRY, chevalier, alcade du château de Maya, et de Guirautine.
Ils eurent :

Marquèse de MAULEON, dame de Zolina.
Elle épousa **Romeo Periz d'AZAGRA,** chevalier ; le roi à l'occasion de son mariage lui fit une donation le 10 juin 1365[1149].

B)Sanche Arnaud de MAULEON, le 12 juillet 1294 il fut convoqué par le roi d'Angleterre, avec Auger de Mauléon, seigneur de Marensin.

10.3 Fortaner de MAULEON, archidiacre de Dax en 1263[1150].

Raymond Guillaume V, vicomte de Soule, eut également un fils naturel **Arnaud Raymond de MAULEON,** qui vivait en 1256.

X Auger III de MAULEON, vicomte de Soule.

[1145] *Collection Moreau,* vol.638, p.261
[1146] Parlement de Paris, *Criminel,* III, f°19 v°
[1147] Parlement de Paris, *Criminel,* III, f°38
[1148] *Collection Duchesne,* vol.99 f°8, vol.107 f°344
[1149] *Archives de Pampelune,* c.20 n°56
[1150] Abbé Bidache, *Livre d'or de Bayonne,* p.138

Il avait repris les armes contre les Anglais dès le 12 décembre 1258[1151], puis sur les pressantes sollicitations du Pape, il consentit, le 3 novembre 1261, à céder sa vicomté au prince Edouard en échange des villages de Laharie, Saubusse, Saas er Angoumé, et de toute la terre de Marensin[1152]. Le 12 juillet 1294, Edouard Ier, voulant recouvrer par les armes les places qu'il avait livrées à Philippe le Bel, convoqua tous les barons de Guyenne et de Gascogne, parmi lesquels Auger de Mauléon. Celui-ci se déclara pour le roi de France et de Navarre et profita de cette guerre pour s'emparer de la vicomté de Soule tout en conservant les terres qu'il avait reçues en échange[1153]. Le 7 juin 1307, sur les instances du pape Clément V et de Philippe le Bel, il abandonna le château de Mauléon et la vicomté de Soule, à Louis le Hutin, roi de Navarre, qui donna en échange, le 17 juillet 1307, le château et la seigneurie de Rada, les villes et villages de Melida, Berbinzana, Abaiz, Cahues, Azterain et Sabaiza, le bois de Vidaurre et 6 000 livres en argent, sous réserve de la haute justice[1154]. Auger de Mauléon qui avait conservé la baronnie de Marensin et ses autres seigneuries de Gascogne, se retira en Navarre où il fut nommé en 1308 *alferez mayor,* c'est-à-dire porte étendard royal. Il mourut en 1318[1155].
Il avait épousé, vers 1260, **Miramonde de BUZY.**
Ils eurent :

11.1 Corbeyran de MAULEON, chevalier.
Il fut nommé, le 18 mai 1304, avec son père Auger de Mauléon, vicomte de Soule, et son frère Garcia de Mauléon, damoiseau[1156].
D'une alliance inconnue il eut :

Miramonde I de MAULEON.
Elle épousa, par contrat 7 mai 1309, **Arnaud Garcia de GOT,** vicomte de Lomagne et d'Auvillar[1157], frère du pape Clément V, elle fut dotée de la baronnie de Marensin et mourut avant le 27 juillet 1317, sans postérité. Arnaud Garcia de Got était veuf de Blanche, nièce d'Arnaud Othon, vicomte de Lomagne, d'où postérité[1158],

11.2 Auger de MAULEON, chevalier.
Il servait contre les Anglais en 1303, dans la compagnie du comte de Foix[1159].
Il épousa **N…de FAGET,** sœur de Menaud de Faget, chevalier.
Ils eurent :

Miramonde II de MAULEON, dame de Marensin.

[1151] *Collection Duchesne,* vol.106
[1152] Monlezun, *Hist. de la Gascogne,* t.VI, p.175
[1153] Abbé Légé, *Les Castelnau Tursan,* t.II, p.17 ; Rymer, *Foedera…,* t.I
[1154] Rymer, *Foedera..,* t.III
[1155] Oîhenart, *Notitia,*p.558
[1156] *Papiers d'Oïhenart*
[1157] *Collection Duchesne,* vol.114 f°219
[1158] M. Smaniotto, *Féodales, Famille de Got,* inédit.
[1159] BnF, *Cabinet des titres,* vol.684 f°41

Elle épousa, en premières noces, **Bernard Jourdain II de L'ISLE (-JOURDAIN),** seigneur de Launac, Auger III de Mauléon, grand-père de la mariée lui fit donation, le 27 juillet 1317, des villes et châteaux de Castelsarrazin, Laharie et Saubusse, s'en réservant l'usufruit[1160], ils eurent un fils Bertrand Jourdain III de L'Isle (-Jourdain), qui épousa Rosine d'Albret, décédé sans postérité.
Elle épousa, en secondes noces (en 1330), **Henri IV, sire de SULLY,** bouteiller de France, gouverneur du royaume de Navarre, veuf avec enfants de Jeanne de Vendôme, il mourut le 27 décembre 1336, sans postérité de son second lit, Miramonde de Mauléon fit un codicille le 7 juillet 1354[1161] et mourut la même année.

Auger de Mauléon eut un fils bâtard, **Corbeyran de MAULEON,** qui mourut avant le 7 juillet 1354.

11.3 Guillaume Arnaud de MAULEON.
Il était commandeur d'Ordios, en 1310.

11.4 Garcia de MAULEON, damoiseau en 1304, sans postérité.

11.5 Raymond Arnaud de MAULEON, chevalier et mesnadier du roi de Navarre en 1325[1162].
Il mourut avant le 30 novembre 1340.
Il avait épousé **Nathalèse de GUICHE,** sœur et héritière de feu Guillaume Arnaud, seigneur de Guiche. Elle testa, sans postérité le 3 avril 1342[1163].

11.6 Jean de MAULEON, qui suit.

11.7 Léonel de MAULEON, chevalier.
Le 17 février 1309 (n.st), il reçut en don de Louis le Hutin, roi de Navarre, 200 livres de rente sur le péage de Saint-Jean-Pied-de-Port pour ses bons et loyaux services[1164].
D'une alliance contractée vers 1310, il eut au moins 4 fils.

A)Arnaud de MAULEON, père de **Navarotte de MAULEON,** légataire en 1354 de Miramonde de Mauléon, dame de Marensin.

B)Arnaud Guillaume de MAULEON, commandeur d'Irissary en 1352

C)Raymond Arnaud de MAULEON.

[1160] BnF, Fr 26284 n°206
[1161] AD.PA E 188
[1162] *Collection Duchesne,* vol.99, f°8, vol. 107 f°344
[1163] *Papiers d'Oïhenart*
[1164] *Archives de Pampelune,* c.5, n°122

D'une union contractée vers 1340 il eut :

a)Auger dit Augerot de MAULEON, écuyer.
Légataire de Miramonde de Mauléon en 1354, il épousa, vers 1370, **Doña Maria Fernandez de CABAÑAS,** avec qui il fut nommé le 29 novembre 1380[1165].

b)Marie de MAULEON, mentionnée dans un acte de 1423 comme aïeule de Ruy Sanchez de LEOZ, cousin (issu de germain) d'Estevenot de MAULEON, damoiseau du Roi[1166].

D)Esteben de MAULEON.
Père de Jeannette de MAULEON, légataire de Miramonde de Mauléon en 1354.

E)Carlos de MAULEON,.
Père de Jeannette de MAULEON, aussi légataire de Miramonde de Mauléon en 1354.

11.8 Raymond de MAULEON, écuyer.
Il entra, en 1308, au service du roi de Navarre avec ses frères Jean, Fortaner et Pées de Mauléon. Il servait en 1323 et en 1324 comme mesnadier du Roi de Navarre[1167].

11.9 Fortaner de MAULEON, écuyer, mesnadier en 1322 et 1323.

11.10 Pées de MAULEON

11.11 Miramonde de MAULEON.
Elle épousa **Guillaume III de CAUMONT,** chevalier, seigneur de Caumont, Samazan et Montpouillan, sénéchal de Toulouse en 1334, fils de Bertrand de CAUMONT, seigneur de Caumont et d'Indie de L'ISLE(-JOURDAIN), Guillaume III de Caumont testa en 1337 déshéritant son fils Guillaume Raymond pour le punir de rester fidèle au roi d'Angleterre et institua sa fille Indie comme seule héritière (celle-ci avait épousé en premières noces, en 1316, Gaston d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet, d'où postérité, puis en secondes noces Guy de Comminges, seigneur de Figeac, coseigneur de Lombez[1168].)

[1165] *Archives de Pampelune,* c.22, n°10 ; de cette union naquit Pierre Arnaud de Mauléon, sergent d'armes du roi de Navarre en 1398-1412, qui vivait en 1430, marié vers 1400 à Marie de Sahescun, d'où 1° Estevenot de Mauléon, damoiseau de Charles le Noble ; 2° Leonel de Mauléon, écuyer tranchant du roi en 1476 ; 3°Auger de Mauléon , alcade de Tafalla en 1144, il épousa Doña Maria Gonzalez, d'où Marie de Mauléon qui épousa Adam d'Ursua (*Archives de Pampelune)*
[1166] *Archives de Pampelune*
[1167] *Collection Duchesne,* vol.99, f°8, vol.107 f°744
[1168] M. Smaniotto, *Féodales, Famille de Caumont (Agenais-Périgord)*

XI Jean I de MAULEON, chevalier, seigneur de Seros et de Rada.
Il entra au service du roi de Navarre en 1308, en 1339 il était au service du roi de France. Le 28 février 1351 (n.st), Charles le Mauvais, roi de Navarre, lui fit donation du château de Rada, qui était tenu depuis 1335 par Simon Martinez de Barasoain pour les héritiers d'Auger de Mauléon, faute d'hommage[1169]. En 1355, il alla par ordre de l'infant Louis, gouverneur du royaume (de Navarre) inspecter toutes les forteresses de la frontière *de la parte de Francia*[1170].
Il avait épousé, vers 1310, **N…de SAINT-PAUL,** sœur et héritière de Gaillard de SAINT-PAUL, seigneur de Seros.
Ils eurent :

12.1 Pierre Arnaud de MAULEON, écuyer, seigneur de Rada et de Lerga.
Il servait, en 1361, comme mesnadier du Roi de Navarre[1171]. Charles le Mauvais lui donna à vie, en 1379, pour ses bons services le château et la ville de Rada[1172] ; Pierre Arnaud de Mauléon vivait à Lerga en 1380[1173] et mourut sans postérité en 1385.

12.2 Jean II de MAULEON, qui suit.

Jean I de MAULEON eut aussi un fils naturel, **Auger de MAULEON,** écuyer de l'infant Louis de Navarre et alcade du château d'Irulegui en 1356[1174].
Il servit Charles le Mauvais en Normandie, en 1357 et participa à la prise de Carentan en 1364[1175].

XII Jean II de MAULEON, seigneur de Rada et de Lerga.
Il succéda à son frère aîné en 1385 et mourut en 1389[1176].
D'une première alliance contractée vers 1350 il eut :

13.1 Hélène de MAULEON, dame de Rada et de Lerga.
Elle épousa vers 1370 **Auger de GRAMONT,** chevalier, seigneur de Bardos, chambellan de Charles III, roi de Navarre ; fils d'Arnaud Guillaume III de GRAMONT, seigneur de Gramont, Berdoues, Bidache, et de Miramonde d'ASPREMONT. Auger de Gramont revendiqua le château et la ville de Rada comme mari d'Hélène de Mauléon et obtint gain de cause en 1402, un an plus tard, Hélène de Mauléon et son époux firent abandon de la seigneurie de Rada à Auger de Mauléon, leur frère et beau-frère[1177].

[1169] *Archives de Pampelune,* c.11 n°54
[1170] *Archives de Pampelune,* Comptes, t.III, p.498
[1171] BnF Fonds C hérin, vol.183 n°3650
[1172] *Archives de Pampelune,* c.40 n°10
[1173] *Archives de Pampelune,* c.42 n°28
[1174] *Archives de Pampelune,* c.12 n°183
[1175] E. Izarn, *Le compte des recettes du roi de Navarre…*
[1176] *Archives de Pampelune,* c.58 n°19
[1177] *Archives de Pampelune,* c.73 n°29 ; c.113 n°97

D'une seconde alliance contractée vers 1380 Jean II de Mauléon eut :

13.2 Auger de MAULEON, qui suit.

XIII Auger de MAULEON, chevalier, seigneur de Rada.
Chambellan de Charles le Noble, roi de Navarre il alla, en 1413, avec le maréchal Godefroy de Navarre, comte de Cortes, au siège de Balaguer[1178] ; en 1429 il assista au couronnement de Jean d'Aragon et de Blanche de Navarre[1179].
Il avait épousé, vers 1410, **Doña Maria VELAZ de GUEVARA,** fille de Pedro VELAZ de GUEVARA, seigneur d'Oñate, chambellan du Roi. Léonor de Castille, reine de Navarre promit une dot de 1 500 florins d'or[1180], cette somme étant encore due en 1438 le roi de Navarre donna à Auger de Mauléon et à son fils Charles les lieux et monts d'Oco, Etaya et Granada, à perpétuité[1181]. Auger de Mauléon, nommé avec sa femme en 1440, servait le 1er janvier 1444 (n.st), à la tête de 5 lances[1182].
Ils eurent :

XIV Charles I de MAULEON, chevalier, seigneur de Rada.
Il suivit d'abord le parti de l'infant Don Carlos, prince de Viana puis à la mort de celui-ci, il jura à l'infante Léonor, comtesse de Foix, le 4 août 1474, de faire tout le tort possible à Jean de Beaumont, chancelier du royaume, à Louis de Beaumont, comte et de Lerin et à leurs partisans[1183].
Il avait épousé, avant le 17 février 1439, **Doña Iñès CLAVER,** dotée par la reine de Navarre qui, en 1441, donna à Charles de Mauléon, en paiement de cette dot les villages d'Orcoyen, Erroz, Atondo et Murco[1184].
Ils eurent :

15.1 Tristan I de MAULEON, chevalier, seigneur de Rada.
Etant lieutenant du maréchal Pierre II de Navarre, il reçut l'ordre, en 1486, de s'emparer du château de Sangüesa[1185], il mourut sans postérité avant le 4 février 1500.

15.2 Ladron de MAULEON, qui suit.

15.3 Bertrand de MAULEON,
Il vivait en 1511 étant alors gentilhomme de la chambre du roi de Navarre[1186].
Il paraît avoir eu d'un mariage contracté vers 1475 :

[1178] *Archives de Pampelune,* c.103 n°37
[1179] *Archives de Pampelune,* c.128 n°19
[1180] *Archives de Pampelune,* c.119 n°67
[1181] *Archives de Pampelune,* c.140 n°30
[1182] *Archives de Pampelune,* c.148 n°25
[1183] *Archives de Pampelune,* c.157 n°51
[1184] *Archives de Pampelune,* c.143 n°7
[1185] *Papiers d'Oïhenart*
[1186] *Archives de Pampelune, Registre des Cortès*

A)Ladron de MAULEON, chevalier.
Il fut conseiller de Jean d'Albret, roi de Navarre. Il reprit la place de Miranda aux Castillans en 1512[1187] et vivait en 1522.

B)Tolomeo de MAULEON.
Il épousa **Isabel d'ATONDO,** d'où un fils **Tolomeo II de MAULEON,** qui prouva en 1561 qu'il était issu du *palacio* de Rada comme petit-fils de Carlos Ier de Mauléon et de Doña Iñès Claver, et cousin germain de feu Tristan II de Mauléon, seigneur de Rada[1188].

14.4 Iñès de MAULEON.
Elle épousa **Pierre de PERALTA,** chevalier, seigneur de Murillo de Las Limas dont elle était veuve en 1516.

XV Ladron de MAULEON, chevalier, alcade du château de Miranda.
Il reçut du roi de Navarre, en 1497, les palais, moulins, héritages et monts qui avaient été confisqués à Don Juan de Rada, dans le village d'Artazcoz et ailleurs, et mourut avant le 4 février 1500 (n.st) date à laquelle Juana de Navarre, veuve de Ladron de Mauléon, tutrice de Carlos, son fils pupille, héritier de Tristan de Mauléon, seigneur de Rada, frère aîné de Ladron, donna la maison de Sala de la Bastide-Clairance, à Jean de Gramont, habitant de la ville de Miranda[1189].
Il avait épousé, vers 1480, **Doña Juana de NAVARRE,** fille de Pierre Ier de NAVARRE, vicomte de Muruzabal et de Val de Ilzarbe, maréchal de Navarre, et de Doña Iñès de LACARRE[1190].
Ils eurent :

16.1 Charles de MAULEON, qui suit.

16.2 Philippe Ier de MAULEON, capitaine.
Il fit sa soumission à Charles Quint après la bataille de Noain et fut tué dans un combat contre les *Comuneros* à Medina del Campo.
Il avait épousé **Doña Maria MARTINEZ de SARASA,** à qui, étant veuve, l'empereur Charles Quint accorda, le 1er novembre 1523, une pension annuelle de 100 000 maravédis[1191].
Ils eurent :

A)Philippe II de MAULEON.
Il reçut de Charles Quint, avec ses sœurs, le 16 février 1539, une pension annuelle de 10 000 maravédis[1192].

[1187] *Annales,* t.V, p.122 et p.169
[1188] *Archives de Pampelune, Papeles suellos,* portef.95, liasse 14
[1189] *Archives de Pampelune,* c.146 n°32 ; *Collection Duchesne,* vol.114, p.205
[1190] *Archives de Pampelune,* c.146 n°32
[1191] *Archives de Pampelune, Mercedes reales,* t.XXIX, p.96

B)Iñès de MAULEON.
Elle épousa, dès 1537, **Estevan de PERALTA[1193].**

C)Juana de MAULEON

D)Maria de MAULEON.

16.3 Victor I de MAULEON.
Il fit sa soumission à Charles Quint qui, le 29 avril 1524, lui accorda des lettres de pardon et lui restitua ses biens[1194].
D'une alliance inconnue il eut :

Charles de MAULEON, seigneur de Urrutia.
Il fut admis aux cortès de Navarre en 1550[1195] et eut pour fils et successeur :

Victor II de MAULEON, auquel Philippe II, roi d'Espagne accorda le 13 août 1567 une pension de 15 000 maravédis, en récompense de ses services et de ceux de son père et de son aïeul[1196].

15.4 Ana Maria de MAULEON et de NAVARRE.
Elle épousa **Juan VELAZ de MEDRANO,** chevalier, seigneur de Learza, Iguzquiza et Agos, alcade du château de Monjardin et grand écuyer de Jean d'Albret, roi de Navarre elle testa le 4 mai 1506.

XVI Charles II de MAULEON et de NAVARRE, seigneur de Rada et de Traybuenas.
Il avait pris, comme ses frères, le parti de Jean et Henri d'Albret, et fut tué le 30 juin 1521 à la bataille de Noain[1197]. Charles Quint qui, le 29 avril 1524[1198], avait réservé la restitution de ses biens, autorisa son fils à en prendre possession en 1525.
Il avait épousé **Doña Aldara d'ARELLANO et LUNA,** fille de Carlos d'ARELLANO et LUNA, seigneur de Ciria et Borobia, maréchal de Castille, et de Doña Catalina de TORRES, sa seconde femme.
Ils eurent :

XVII Tristan II de MAULEON-NAVARRE, seigneur de Rada, de Traybuenas et du palais d'Orbara.
Il assista aux cortès de Navarre en 1525 et 1550[1199].

[1192] *Archives de Pampelune, Mercedes reales,* t.XXIX, p.96
[1193] *Archives de Pampelune,*
[1194] *Archives de Pampelune, Papeles suelos,* portef. 23
[1195] *Archives de Pampelune, Reg. des Cortès*
[1196] *Archives de Pampelune, Mercedes reales*
[1197] *Annales,* t.V, p.367
[1198] *Archives de Pampelune, Papeles suellos,* portef. 23, 1.76

Il épousa **Doña Aldonce d'ANUES**[1200].
Ils eurent :

18.1 Mathieu de MAULEON-NAVARRE et AÑUES.
Il épousa **Doña Juana d'ARELLANO,** nièce d'Aldara et fille de Tristan d'ARELLANO et LUNA, seigneur de Ciria et Borobia, gouverneur de la Floride, et de Doña Isabel de ROXAS, sans postérité.

18.2 Michel de MAULEON-NAVARRE et ANUES, seigneur de Rada et Traybuenas de 1562 à 1570.
Il mourut sans postérité.

17.3 Jeanne de MAULEON-NAVARRE et AÑUES, qui suit.

Charles II de MAULEON eut également un fils naturel **François de MAULEON**, qui habitait Sangüesa le 8 janvier 1602, âgé de 65 ans.

XVIII Jeanne de MAULEON-NAVARRE et AÑUES, dame de Rada et de Traybuenas.
Elle épousa **Miguel d'ANUES,** seigneur de Belber.
Ils eurent :

1°) Miguel de NAVARRE et MAULEON, marquis de Cortes, seigneur de Rada, Traybuenas et Belber.
Il assista aux cortès de Navarre en 1600 comme seigneur de Rada et en 1604 comme marquis de Cortes. Le 8 janvier 1602, suite à une enquête auprès de témoins qui attestèrent avoir connu Miguel de Añues, seigneur de Belber, et Juana de Mauléon, ses père et mère, et Tristan de Mauléon, seigneur de Rada et de Traybuenas, il fut reconnu comme issu de *caballeros generosos, hijos d'algo y nobles de toda su origen*[1201].
Il épousa **Doña Graciosa Madalena de Goñi,** d'où postérité qui continua la lignée des marquis de Cortes, maréchaux héréditaires de Navarre.

2°) Leonor de NAVARRE et MAULEON.
Elle épousa **Luis de URRIES,** baron de Binzer, Larze, Lapeña, en Aragon, dont elle était veuve en 1603.

[1199] *Archives de Pampelune, Reg. Des Cortès*
[1200] Le nom est écrit soit d'Andes soit d'Añues
[1201] *Archives de Pampelune, Papeles suellos,* portef.99 ; *Papier d'OÎhenart*

II
Seigneurs de Mauléon, en Barousse.

L'auteur de cette branche, Bernard Ier de Mauléon, était le troisième fils de Gassion, vicomte de Soule. Les données concernant cette branche sont tirées essentiellement de l'ouvrage de J. de Jaurgain.

V Bernard I de MAULEON, seigneur de Mauléon en Barousse (Mauléon-Barousse, Hautes-Pyrénées)
Il épousa, vers 1120, **N…de LA BARTHE,** fille d'un second lit d'Auger, vicomte de LA BARTHE, qui lui apporta en dot la partie de la vallée de Barousse qui, depuis, forma la baronnie de Mauléon, où il bâtit un château et une ville auxquels il donna son nom.
Bernard de Mauléon fit une donation au monastère de Berdoues en 1134 et mourut avant 1142[1202].
Ils eurent :

6.1 Bernard de MAULEON, qui suit.

6.2 Sanche Donat de MAULEON.

VI Bernard II de MAULEON, chevalier, seigneur de Mauléon.
En 1142, Bernard de Mauléon, seigneur de Mauléon, Sanche Donat, son frère, et Auger, vicomte de Soule transigèrent avec Bernard, abbé de l'Escale-Dieu, lors de la translation de ce monastère. Bernard de Mauléon souscrivit à plusieurs chartes en 1161, 1164 et 1167 et cautionna en 1190 Raymond Aimery II, seigneur de Montesquiou.
D'une alliance contractée vers 1150 il eut :

VII Géraud I de MAULEON, chevalier, seigneur de la baronnie de Mauléon.
Il fit, en 1209, une donation au monastère de Nizors et, en 1216, fit hommage au comte de Foix pour toutes les seigneuries qu'il possédait dans la vallée de Barousse et lui abandonna une partie de la ville de Mauléon, en échange de Villeneuve de Rivière, de Clarac et d'autres terres.
Il avait épousé, vers 1180, **Béatrix, dame d'AREN.**
Ils eurent cinq fils :

8.1 Bernard III de MAULEON, qui suit.

8.2 Roger de MAULEON, abbé de l'Escale-Dieu de 1237 à 1244.

[1202] Tous les actes cités par J. de Jaurgain dans cette notice (sauf exception référencée) proviennent des preuves de Cour faites les 16 novembre 1782 et 8 mai 1786 à partir de Bernard de Mauléon vivant en 1134, *Collection Chérin,* Dossier de Mauléon

8.3 Géraud de MAULEON, seigneur d'Aren (Pyrénées Atlantiques)
Assisté de ses frères Bernard et Adhémar de Mauléon, il donna la dîme d'Aren au monastère de Nizors en paiement de 31 sols qu'il lui devait. Il vivait en 1273.

8.4 Adhémar de MAULEON, chevalier, seigneur de Lez, Gensac et Saint-Béat.
Ils souscrivit diverses chartes en 1252 et 1253, avec Honors, sa femme, et testa le 3 août 1272, il laissa à Géraud, son fils aîné, les seigneuries d'Anners, de Sauveterre et de Misco de Riparia ; à Roger, son 2ème fils les villes et lieux de Cazarilh et de Sédillac et tout ce qu'il possédait dans le comté d'Astarac ; à Bernard, son 3ème fils, la ville de Gensac avec ses dépendances ; il fit un legs de 2 500 florins d'Aragon à chacune de ses filles. Il vivait en 1288.
Il avait épousé **Honors.**
Ils eurent :

A) Géraud de MAULEON, chevalier, seigneur d'Anners, Sauveterre et Misco de Riparia, mort sans postérité.

B)Roger MAULEON, seigneur de Cazarilh et de Sédilhac.
Cité avec son père en 1288 il mourut sans postérité.

C)Bernard de MAULEON, chevalier, seigneur de Gensac, Saint-Béat, etc. **Il est l'auteur de la branche des seigneurs de Gensac, Lez, Sédilhac**

D)Navarre de MAULEON.
Elle testa le 5 août 1322, nommant exécuteur testamentaire Arnaud Guillaume, seigneur de Mauléon, son neveu à la mode de Bretagne.
Elle avait épousé, avant 1272, **Raymond Bernard de CASTELNAU,** chevalier, seigneur de Castelnau-Tursan, fils d'Adhémar ou Géraud de CASTELNAU, seigneur de Castelnau-Tursan, et de Barthélemie de SADIRAC, d'où postérité.

E)Mascarose de MAULEON.
Elle épousa **Senebrun de GOT,** chevalier, fils de Raymon de GOT, et de demoiselle de LESPARRE, sa première épouse.

8.5 Arnaud de MAULEON.

VIII Bernard III de MAULEON, chevalier, seigneur de la baronnie de Mauléon, de Valcabrère.

Les 13 et 28 novembre 1244, il fut témoin, avec ses frères Adhémar et Arnaud, de l'hommage de Siguis de Lomagne, comtesse d'Astarac , et de Centule, son fils, au comte de Toulouse et signa la donation faite par la même Siguis au comte de Toulouse le 25 avril 1246.
D'une alliance contractée vers 1210 il eut :

9.1 Roger I de MAULEON, seigneur de la baronnie de Mauléon et de Valcabrère.
D'une alliance contractée vers 1235 il eut une fille :

N…de MAULEON.
Elle épousa, vers 1250, **Bernard AMIEL de PAILHES,** chevalier, seigneur de Pailhès (Ariège), Roquefixade (Ariège), Alzen (Ariège) et Artigues
Ils eurent un fils :
Roger II de MAULEON, damoiseau, seigneur de Mauléon.
Il fit en 1278, l'hommage à Roger Bernard, comte de Foix, pour le château de Mauléon et tout ce qu'il possédait dans les villes de Mauléon et Valcabrère et dans la vallée de Barousse. Il mourut avant le 5 janvier 1285 (n.st), sans postérité.

9.2 Arnaud Guillaume de MAULEON, abbé de l'Escale-Dieu en 1250-1252.

9.3 Géraud II de MAULEON, qui suit.

IX Géraud II de MAULEON, chevalier, seigneur de la baronnie de Mauléon et de Valcabrère, après la mort de Roger II de Mauléon, son petit-neveu.
Le jeudi après la fête de saint Jacques 1261, il prêta hommage au comte de Foix pour les terres qu'il tenait alors. Le 5 janvier 1285, avec Arnaud Guillaume, son fils, Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, son cousin germain et Bernard d'Azet, chevalier il consentit une obligation de 100 marcs d'argent et affecta à la sûreté de cet emprunt le lieu de Mauléon et la la vallée de Barousse, Valcabrère, Gimat, Izaut, Gurp, la Cieudad, Thébiran et tous ses autres biens.
Par son testament du 9 mars 1308 il institua héritier son fils Arnaud Guillaume et lui substitua Mascarose sa petite fille, mais, dans un codicille du même jour, il institua son héritière Mascarose de Mauléon, sa petite-fille, fille d'Arnaud Guillaume, son fils, car celui-ci était prévenu de crimes, à charge qu'elle lui remette l'héritage s'il était reconnu innocent.
D'une alliance inconnue il eut un fils :

10.1 Arnaud Guillaume de MAULEON, qui suit.

Géraud de MAULEON eut également un fils bâtard :

10.2 Bernard de MAULEON, coseigneur de Fontrailles (Hautes-Pyrénées).
Le 3 juin 1295, il acquit la terre de Galezet d'Odon d'Aure, chevalier, seigneur de Galès. Le 21 septembre 1333, il est cité avec sa femme Alassasine de Bonnefont, comme n. Bernard de Mauléon, coseigneur de Fontrailles.
Il avait épousé **Alassasine de BONNEFONT.**

Ils eurent :

1° Géraude de MAULEON.
Elle épousa en premières noces, **Arnaud Guillaume d'AULIN,** et en secondes noces **Gense de MONTESQIOU**, seigneur de Labarille.

2° Arnaud Guillaume de MAULEON, chevalier, seigneur de Fontrailles.
Il testa le 9 juillet 1399, en faveur de sa fille **Aragonaise de MAULEON,** dame de Fontrailles, qui avait épousé, avant le 8 janvier 1394, **Bertrand d'ASTARAC,** chevalier, seigneur de Sauveterre, Gaujac et Savaillan, fils de Pierre Raymond d'ASTARAC, seigneur de la baronnie de Gaujac, de Montamat, et de Rose de SAVAILLAN, dame de Savaillan[1203], d'où postérité.

X Arnaud Guillaume I de MAULEON, chevalier, seigneur de la baronnie de Mauléon, de la terre de Barousse, capitaine de Lagos et de Pardies en Béarn.
Il prêta hommage pour ses seigneuries, le 18 janvier 1290, et fit son testament au monastère de l'Escale-Dieu le 15 septembre 1343. Il institua héritière de tous ses biens sa fille Mascarose de Mauléon et lui substitua son petit-fils Arnaud Guillaume de Mauléon, né du mariage de ladite Mascarose avec feu Hugues Jourdain de L'Isle[1204].
D'une alliance inconnue il eut :

11.1 Mascarose de MAULEON, qui suit

11.2 Géralde de MAULEON[1205].

XI Mascarose de MAULEON, dame de Mauléon.
Elle épousa **Hugues Jourdain de L'ISLE,** chevalier, de la branche des seigneurs de Launac, fils de Bernard Jourdain de L'ISLE (-JOURDAIN), seigneur de Merville, et de Briande ADHEMAR.
Mascarose de Mauléon, veuve dès *1337* (1347?), date à laquelle elle rendit hommage au comte de Foix, vicomte de Béarn, tant en son nom que comme tutrice d'Arnaud Guillaume de L'Isle-Jourdain dit de Mauléon, son fils, pour tout ce qui lui appartenait dans les terres de Mauléon, Barousse, Valcabrère et dans le Nébouzan[1206], citée veuve en 1343, elle fit en 1347 hommage au comte de Foix, vicomte de Béarn, comme tutrice d'Arnaud Guillaume de Mauléon, son fils pupille, pour le château de Mauléon-Barousse et les seigneuries de Valcabrère, Rivière, Clarac, Laroque de Nébouzan, Anizan et Villeneuve de Lécussan, en présence de Géraud de Mauléon, prieur de Valentine[1207].
Ils eurent :

[1203] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* t. II, p. 622.
[1204] BnF Chérin n°132
[1205] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.95
[1206] BnF Fr *3313*
[1207] AD.P.A E 300

12.1 Arnaud Guillaume II de MAULEON, auteur de la seconde race de la famille de MAULEON, qui suit.

12.2 Géraud de MAULEON.

III
Famille de MAULEON, seconde race
Seigneurs de Prat et de Belpech

Les données concernant Arnaud Guillaume de Mauléon proviennent de J. de Jaurgain, celles concernant sa descendance viennent d'André Navelle, de Maurice Vuillier et d'autres sources.

XII Arnaud Guillaume III de MAULEON, seigneur de la baronnie de Mauléon, de Barbazan.
Il fit hommage au comte de Foix, le 4 avril 1362, pour la baronnie de Mauléon et tous les lieux, villages et rentes qu'il avait en fiefs nobles, et le 2 août 13*68*(?) pour les seigneuries d'Aventignan (Hautes-Pyrénées), Baig et Belpech[1208]. Il émancipa son fils Géraud par actes des 23 juillet et 30 septembre 1374 et fut substitué par Louis Jourdain de L'Isle, seigneur de Launac et de Marensin par son testament du 29 septembre 1383[1209].
Il avait épousé **Hélène de BELPECH**[1210], dame de Belpech (Aude), elle serait, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille de Raymond FORT et sœur de Naude Fort mariée à Aymeric de Roquefort. Les actes la nomment Hélène de Belpech ou Belpuech
Hélène de Belpech testa, veuve, le 22 mai 1408, faisant des legs à Géraud de Mauléon, son fils, à Raymond Athon de Mauléon, aussi son fils, à Violande et Mascarose de Mauléon, ses filles, à Hélène de Mauléon, sa petite-fille, fille de Bertrand de Mauléon, et à Bertrande fille dudit Raymond Athon et institua héritier universel ledit Bertrand[1211].
Ils eurent[1212] :

13.1 Bertrand de MAULEON.
Il fut institué héritier universel de sa mère, le 22 mai 1408, et eut d'une alliance inconnue Hélène de Mauléon. On trouve par ailleurs Hélène de Mauléon fille de Raymond Athon, frère de Bertrand, qui est attestée par plusieurs actes. Il est possible qu'il y ait eu une erreur de transcription mais il n'est pas exclu qu'il y ait eu deux Hélène, cousines germaines.

13.2 Raymond Athon de MAULEON, chevalier, coseigneur de La Relenque (Fajac-la Relenque, Aude), de Saint-Sernin (à 1 km de Molandier, Aude).
Il épousa **Anne de LANTA,** dame de Caudeval[1213].

[1208] AD.P.A E 300
[1209] *Collection Doat,* vol.148, p.58
[1210] André Navelle, *op.cit.,* VII,
[1211] BnF Chérin n°132, copie informe d'une écriture d'environ 1530/1540
[1212] Indiqués par le testament d'Hélène de Belpech et complétés par André Navelle

Ils eurent :

A)Hélène de MAULEON.
Elle épousa par contrat du 23 septembre 1428 **Jean d'AULON,** seigneur de Mézerville[1214]. Le 21 mars 1486, Hélène de Mauléon était en procès contre Jean d'Aulon, écuyer (son petit-fils), un arrêt du parlement de Toulouse à cette date dit qu'Hélène jouira de la moitié du lieu et juridiction de Molandier, de tout Arlenque, *Bornhes, Surgat*, ¾ de Saint-Sernin qui furent jadis à feu Raymond *Arnaud* de Mauléon, son père, de tout Caudeval, Roumengoux, Loquies, Cabanac qui furent de feue Anne de Lanta, sa mère et du quart de la seigneurie de Paulignan ; pour Mézerville, La Voulte, Bélesta, Pierrefitte et autres qui furent de feu Jean d'Aulon, chevalier, son mari, aïeul paternel du défendeur, jouissance à Jean d'Aulon[1215]. Le 22 avril 1504, Jean d'Aulon, écuyer, seigneur de Caudeval et de Mézerville, était en procès contre Jean Germain de Mauléon, l'arrêt de 1486 était rappelé, Pierre Jean de Mauléon, père de Germain succéda à Hélène puis décéda pendant le procès, le demandeur vient après Anne de Lanta puis son père Mathieu d'Aulon et aussi Philippe d'Aulon, son oncle[1216].

B)Bertrande de MAULEON.
Elle fut citée dans le testament de sa grand-mère Hélène de Belpech, le 22 mai 1408.

13.3 Géraud de MAULEON, qui suit.

13.4 Antoine de MAULEON.

13.5 Jean de MAULEON.

13.6 Mascarose de MAULEON.
Elle épousa **Pierre Raymond de RABASTENS,** seigneur de Campagnac, Mezens, fils de Pierre Raymond de RABASTENS, vicomte de Paulin, sénéchal de Poitou, Agenais et Gascogne, et de Bourguine de MARESTAING, sa seconde épouse, il mourut avant le 15 novembre 1421, d'où postérité[1217]. Mascarose de Mauléon, veuve, nomma des procureurs dans le procès qui l'opposait comme héritière de Borga de Marestaing, à Bertrand des Prez, chevalier[1218].

13.7 Violande de MAULEON.

[1213] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.93, qui indique ses deux filles et son gendre.
[1214] André Navelle, *op.cit..,* I, p.92 (Aulon), VII, p.95 (Mauléon), Hugues Guin, notaire à Mirepoix
[1215] AD.HG B 7, acte produit par André Navelle
[1216] AD.HG B 2013, acte produit par André Navelle
[1217] E. Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* 3ème édition, 2002, tableaux 19 et 52
[1218] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.7

XIII Géraud de MAULEON, seigneur de Belpech (Aude), Prat (-Bonrepaux, Ariège), Durban (Ariège), coseigneur de Barbazan.
Le 20 juillet 1374, il fut émancipé par son père Arnaud Guillaume qui lui fit une donation le 30 septembre suivant[1219]. Les consuls de Belpech prêtèrent serment, en 1392, à Pierre de Saint-Martial, archevêque de Toulouse, à Géraud de Mauléon, à Hélène de Belpech, sa mère, épouse d'Arnaud Guillaume de Mauléon[1220].
Il testa le 2 février 1414 nommant son fils Thibaut[1221]. Le 19 décembre 1417, il donna une procuration et le 24 août 1419, il obtint une sentence en la sénéchaussée de Toulouse[1222]. Il serait mort en 1433, son fils Savary de Mauléon apparaît en 1433 dans un contrat passé avec la communauté de Belpech puis en 1435 dans un bail emphytéotique comme seigneur de la baronnie de Mauléon et de Durban[1223].
Il avait épousé en premières noces **N…**
Il avait épousé, en secondes noces, **Béatrix de PUIGERA (alias de PEGUEIRA),** dame de Puigera alias Pegueira, en Espagne. Elle fut citée en 1436 avec son fils Savaric dans des lettres impétrées contre Béatrix de Mauléon, dame de Chalabre[1224], sa fille.
Enfants du 1er lit :

14.1 Jean de MAULEON, seigneur de Mauléon, des baronnies de Durban, Prat, Belpech, etc[1225].
Il mourut avant le 28 juin (ou juillet) 1437, date du contrat de mariage de son frère Savaric qui se qualifia de ses terres.
Il avait épousé **Jeanne de COMMINGES,** dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille de Raymond Roger III de COMMINGES, vicomte de Couserans, et de Mathe d'ASTARAC, sa première épouse. Ceci est possible car Raymond Roger III de Comminges eut 9 enfants dont seulement 5 sont identifiés mais il n'y a aucune indication pour établir cette présomption d'ascendance..
Ils eurent une fille **Béatrix de MAULEON** qui épousa **Jean de BRUYERES** celui-ci est dit par Jules Villain, Jean II de BRUYERES, baron de Chalabre qui épousa en 1434, Béatrix de MAULEON, Jules Villain n'indique pas l'ascendance de cette dernière.
Le 21 janvier 1499, Antoine de Durban, écuyer, seigneur de Carla était en procès contre Jean de Bruyères, seigneur de Chalabre et Jean de Mauléon, seigneur de Mauléon,, au sujet de la propriété de 3 baronnies, biens de feue Béatrix de Mauléon, aïeule maternelle d'Antoine de Durban et aïeule paternelle de Jean de Bruyères[1226]. Cet acte établit la parentèle de Béatrix de Mauléon : Jean de Mauléon, seigneur de

[1219] BnF, Chérin n°431
[1220] BnF Fr 3313, acte sur parchemin.
[1221] BnF, Cabinet d'Hozier n°431, Dossiers bleus n°435
[1222] BnF Chérin n°132
[1223] Bn F Fr 33113 ; AD. Arige E 256(6)
[1224] BnF Fr 33113
[1225] Dit seigneur de Chalabre par erreur de l'informaticien qui a réalisé les tableaux généalogiques d'André Navelle, alors que ce Jean de Mauléon était seigneur de Mauléon et des baronnies de Prat, Durban, etc., dont se qualifia son frère Savaric à sa mort. Le texte d'André Navelle ne le dit pas seigneur de Chalabre.
[1226] AD.HG B 2010, acte produit par André Navelle.

Mauléon cité dans l'acte est (Pierre) Jean de Mauléon fils de Savaric, Antoine de Durban est le fils de Catherine de Bruyères, fille de Jean II de Bruyères et de Béatrix de Mauléon, Jean de Bruyères, seigneur de Chalabre est Jean III de Bruyères, fils de Roger Antoine de Bruyères, fils de Jean II et de Béatrix de Mauléon.

14.2 Thibaud de MAULEON, auteur la branche des seigneurs de Barbazan et de Gourdan

Enfant du premier ou du second lit :

14.3 Jacquette de MAULEON.
Dite fille de Géraud de Mauléon, elle épousa par contrat 19 octobre 1417[1227], étant dotée de 2 000 livres, **Roger II d'ESPAGNE**, seigneur de Montespan, fils de Roger I d'ESPAGNE, seigneur de Montespan et de Claire de GRAMONT, se seconde épouse (tel que cela apparaît dans le testament de Roger I d'Espagne, du 16 juin 1406[1228]), il testa le 21 décembre 1442, nommant son épouse, en vie, ses enfants, ses frères[1229]. Jacquette de Mauléon mourut *ab intestat* en 1477[1230].
André Navelle émet l'hypothèse qu'elle serait fille de Géraud de Mauléon et de sa 1ère épouse ; M. Vuillier dit, sans preuve qu'elle est fille de Géraud de Mauléon et de Béatrix de Puigera.

Enfants du second lit :

14.4 Savary de MAULEON, qui suit.

14.5 Arnaud Guillaume de MAULEON, abbé de Bonnefont de 1465 à 1498.
Le 3 décembre 1473, Jean de Mauléon, seigneur de Belpech, donna une procuration à Arnaud Guillaume de Mauléon, abbé de Bonnefont[1231]

14.6 Jacobe (Jacquette) de MAULEON.
Elle épousa, en premières noces, **Jean Roger de COMMINGES,** vicomte de Couserans, fils de Raymond Roger de COMMINGES, vicomte de Couserans, et de Mathe d'ASTARAC, sa première épouse, Jean Roger de Comminges était veuf avec une fille de Manaude alias Mathe alias Marie de Terride[1232].

[1227] AD. Gers Vergès I 1279 n°7894, selon une déclaration de Galaubie d'Espagne (son petit-fils) ; Père Anselme, *op.cit..,* II, p.650 indique Géraud de Mauléon, père de Jacquette, épouse de Roger II d'Espagne, mais n'indique pas la date du contrat.
[1228] AD. Gers Vergès I 1280 n°7914 et n°7896
[1229] AD. Gers Vergès I suppl. 540
[1230] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.95,96
[1231] AD.HG SS 152, Barthélemy de Calmont, notaire, acte produit par A. Navelle
[1232] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance,* produisant les preuves.

Jean Roger de Comminges testa le 7 juillet 1446, léguant entre autres, 50 florins d'or à Raymond de Roquemaurel, « en considération de l'amitié particulière qu'il avait pour lui [1233]» et mourut avant le 21 octobre 1446, sans postérité de cette seconde union.
Jacobe de Mauléon épousa en secondes noces, par contrat du 23 juillet 1448, à Saint-Girons, dotée de 2 000 écus d'or, **Raymond Aymeric de BAZILLAC,** seigneur de Bazillac, Sadournin, fils de Raymond Aymeric de BAZILLAC, seigneur de Bazillac, Sadournin, conseiller et chambellan du Roi, sénéchal de Carcassonne et de Béziers (et probablement de Bourguine de LA ROCHE, sa seconde épouse[1234]), elle était assistée de Savaric de Mauléon, son frère germain[1235], d'où postérité.
Jacobe de Mauléon mourut avant le 5 juin 1488, date d'un accord entre Pierre de Bazillac, fils de Jacobe, et Aymeric de Mauléon, mentionnant une constitution, le 15 décembre *1443,* de 4 000 florins d'or de Jacquette de Mauléon, fille de Savaric de Mauléon, veuve de Jean de Saint-Géry, Savaric, héritier de feu Géraud et frère de Jacobe[1236]. Raymond Aymeric de Bazillac testa le 20 février 1453[1237] et vivait le 3 novembre 1472, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne avec Guillaume Raymond de Cauna[1238].

14.7 Béatrix de MAULEON.
Sœur de Savaric de Mauléon, seigneur de Mauléon et de la baronnie de Prat, elle épousa, par contrat du 11 août 1448, **Jean d'ORNEZAN,** chevalier, seigneur de Saint-Blancard, Ciadoux[1239], fils de Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et de Cébélie de Ciadoux, d'où postérité[1240].

XIV Savaric (Savary) de MAULEON, seigneur des baronnies de Mauléon, de Prat, de Belpech, de Durban, seigneur de Valcabrère (Haute-Garonne), Castelnau (-Durban, Ariège), Esplas(Ariège)
En 1445, il dénombra ses terres du comté de Foix et en 1448, il rendit hommage à Gaston IV, comte de Foix[1241].
Il testa le 5 juin 1468, au château de Prat, disant être marié à Jeanne de Lévis, et avoir d'elle pour enfants, Pierre Jean, Mathieu, Jeanne, autre Jeanne et Béatrix de Mauléon, il lègua à son second fils Mathieu de Mauléon, les terres et baronnies de Durban, d'Esplas et de Castelnau, avec haute, moyenne et basse justice, mère, mixte et impère, et en outre 10 chevaux, des juments et nombre de vaches ; il fit un legs à sa fille Jeanne de Mauléon, épouse de Gaspard de Villemur, baron de Pailhès et de Saint-Paul ; un legs à autre Jeanne de Mauléon, épouse du seigneur baron de Bazillac ; un legs à sa fille bâtarde Jeanne et voulait qu'elle soit mariée, à Bertrand d'Abbadie, damoiseau, seigneur de Montlaur au pays de Foix ; un legs *à sa sœur*

[1233] Preuves de Malte de Paul de Roquemaurel.
[1234] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bazillac,* expliquant que selon la chronologie, Raymond Aymeric de Bazillacn, époux de Jacobe de Mauléon, était issu du second mariage de son père.
[1235] AD. Gers Vergès I 2275 et E 27
[1236] AD. Lot-et-Garonne 2 J 224
[1237] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.96
[1238] AD. Lot-et-Garonne 2 J 224
[1239] Pére Anselme, VII, p.925
[1240] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ornezan,* produisant la preuve. Jean d'Ornezan mourut avant 1491.
[1241] BnF Fr 33113 ; *Histoire du Languedoc*

Jeanne de Mauléon épouse de Mathieu d'Espagne, baron de Montespan,[1242] ; un legs à Géraud de Mauléon, son fils bâtard. Il nomma son père Géraud de Mauléon et sa mère dame B. de Pegueira, qui avaient fait un compromis avec Menaud d'Aure, vicomte de Larboust et Pons de Villemur, chevaliers, au sujet de la succession de la dame sa mère pour la terre de Pegueira en Espagne. Il institua héritier universel Pierre Jean de Mauléon, son fils aîné, avec substitution en cas de mort sans enfants en faveur dudit Mathieu de Mauléon, son second fils, il nomma exécuteurs testamentaires Jean de Lévis, évêque de Lescar, Pons de Villemur, seigneur et baron de Pailhès et de Saint-Paul, et Mathieu d'Espagne, seigneur de Montespan[1243]. Le 11 juillet 1468, il donna une quittance d'un paiement de 1 000 moutons d'or, partie des 5 000 moutons de dot de sa femme.[1244] En 1474, il rendit hommage à Phoebus, comte de Foix pour la baronnie de Durban, Cers, Castelnau, Esplas, Prayols et leurs dépendances[1245], le 20 avril (alias mai) 1474, son fils Pierre Jean rendit hommage en son nom pour Mauléon, Valcabrère, Clarac, etc.
Il avait épousé, par contrat du 28 juin (ou juillet) 1437, **Jeanne de LEVIS**[1246], dotée de 5 000 moutons, fille de Gaston de LEVIS, seigneur de Léran, et de Catherine de PANAT[1247], le contrat de mariage de 1437,dit que Savaric de Mauléon était fils de Géraud de Mauléon et frère de Jean de Mauléon qui tenaient en leurs vivant les terres sus nommées.
Ils eurent :

15.1 Pierre Jean de MAULEON, qui suit.

15.2 Mathieu de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Durban

15.3 Jeanne de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 27 janvier 1468 (n.st), dotée de 3 500 écus d'or, **Gaspard de VILLEMUR,** chevalier, seigneur de Pailhès et de Saint-Paul[1248] (-de Jarrat, Ariège), fils de Pons de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul et de Pailhès, et de Gabrielle d'ESPAGNE, devenu veuf Gaspard de Villemur épousa en deuxièmes noces, par contrat 7 juin 1478, Marguerite de Faudoas puis en troisièmes noces, par contrat 16 décembre 1498, Rose d'Armagnac, d'où postérité de ses 3 unions[1249].

15.4 Béatrix de MAULEON

15.5 Jacquette de MAULEON.

[1242] Ceci n'est pas cohérent avec les données concernant Mathieu d'Espagne qui épousa par contrat du 1er novembre 1461 Catherine de Foix et testa le 2 octobre 1475 nommant sa femme Catherine de Foix
[1243] AD. Gers Vergès I 2275 n°12866, Bernard Bonelli, notaire de La Bastide de Sérou
[1244] AD. Gers Vergès I sup. 380
[1245] Abbé Fauroux,
[1246] AD. Gers Vergès I sup. 380
[1247]Père Anselme, *op.cit.,* IV, p. 22.
[1248] A.N M 604, Arnaud de Claverie, notaire du Mas d'Azil et Arnaud de Soulery, notaire du comté de Comminges, ce contrat est récité le 30 juillet 1472, acte produit par André Navelle
[1249] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Villemur,* produisant les preuves.

Elle épousa **Jean de SAINT-GERY,** dont elle était veuve le 5 juin 1488[1250].

Savaric de MAULEON eut également des enfants bâtards :

15.5 Géraud de MAULEON.
Il reçut un legs par le testament de son père du 5 juin 1468.

15.6 Jeanne de MAULEON.
Elle reçut un legs par le testament de son père du 5 juin 1468, il voulait qu'elle épouse **Bertrand d'ABBADIE,** seigneur de Montlaur.

15.7 autre Jeanne de MAULEON.
Elle épousa **Bertrand de SAINTE…**(sic, selon André Navelle.)

XV Pierre Jean de MAULEON, seigneur de Mauléon, Prat, Belpech, coseigneur de Ganac, il apparaît comme Jean de Mauléon dans plusieurs actes
Le 20 avril (alias mai) 1474, il rendit hommage, au nom de son père, Savaric de Mauléon, à Madeleine, princesse de Viane, et à son fils François Phoebus, comte de Foix, pour le château et la baronnie de Mauléon, et les villes et lieux de Valcabrère, Clarac en Rivière, etc[1251].
Le 24 mars 1496, Gaston de Lévis, seigneur de Léran était en procès contre Pierre Jean de Mauléon, il fut décrété de continuer l'exécution de l'arrêt sur les 3 554 moutons à payer sur les 5 000 moutons de la dot de feue Jeanne de Lévis, mère de Pierre Jean[1252]. Pierre Jean de Mauléon mourut avant le 6 février 1503, date d'un procès de Germain de Mauléon contre Aubette Roger de Comminges, veuve[1253].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 23 septembre 1474 **Marguerite d'ANDOUINS**[1254].
Il avait épousé, en secondes noces, **Aubette (alias Auberte ou Aubriette) Roger de COMMINGES,** fille de Gaston Roger de Comminges, seigneur de Soulan, Alos, et de Marguerite d'Espagne[1255].
Aubette de Comminges fut en procès contre son beau-fils Germain de Mauléon au moins depuis le 6 février 1503 jusqu'au 13 mars 1506[1256], date à laquelle il fut décrété que l'arrêt du 22 janvier 1506 serait exécuté (paiement d'une rente à Raymond Roger et Gratien de Mauléon, issus du second lit de Pierre Jean de Mauléon) ; au cours de ce procès dont plusieurs

[1250] AD. Lot-et-Garonne 2 J 224, cet acte date la constitution dotale de Jacquette du 15 décembre 1443 ce qui est manifestement erroné
[1251] AM. Toulouse t.II, p.55 , II 161 ; AD.HP
[1252] AD.HG B 10, acte produit par A. Navelle
[1253] AD.HG B 12, acte produit par A. Navelle
[1254] Ce contrat apparaît le 12 avril 1503 au cours du procès entre Aubette de Comminges et son fils Germain de Mauléon, le 12 avril 1503 Aubette de Comminges, aura, par provision, un logement à Mauléon plus 200 livres de rente ; Germain de Mauléon et Domenge d'Astugue, notaire de Gajan, répondront de fausseté commise dans les pactes matrimoniaux de Pierre Jean de Mauléon et de Marguerite d'Andouins du 23 septembre 1474 (AD.HG B 12), acte produit par A. Navelle
[1255] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 192.
[1256] AD.HG B 12, B 2013, B 2014, B 13, actes produits par A. Navelle

pièces apparaissent dans ce texte, Germain de Mauléon répondit, le 7 mai 1504, à sa belle-mère Aubette de Comminges qui demandait, conformément à son contrat de mariage, la seigneurie de Mauléon et du bétail, que le mariage de son père avec Aubette était nul en raison de consanguinité et que les enfants devaient être confiés au seigneur de Rabat, leur parent[1257].
Elle mourut avant 1511.
Enfants du premier lit :

16.1 Germain de MAULEON, qui suit.

16.2 Jean de MAULEON.
Il fut chanoine de Couserans, abbé de Bonnefont de 1498 à 1513, après son grand-oncle Arnaud Guillaume[1258], puis évêque de Saint-Bertrand de Comminges d'abord en 1513 puis de juin 1523 à 1551. Le 2 août 1546 le procureur général demanda l'exécution de l'arrêt contre Jean de Mauléon, évêque de Comminges et Jean de Mauléon, contre Marguerite de Bruyères, dame de Mauléon, l'évêque dit qu'il obéira aux commissaires[1259]. Le 6 août 1552 il reçut une partie de la dot de son neveu François de Mauléon, seigneur de Mauléon, qui avait épousé Catherine d'Aster et de Gramont (voir infra)

Enfants du second lit :

16.3 Raymond Roger de MAULEON, seigneur de Soulan (Ariège), Alos (Ariège), Lescure (Ariège), comme héritier de son oncle Antoine Roger de Comminges, seigneur de Soulan, ce qui lui valut d'être en procès jusqu'en 1548 contre les autres héritiers potentiels de son aïeul Gaston Roger de Comminges[1260].
Le 6 avril 1513, Raymond Roger, Gratien et Isabeau de Mauléon, frères et sœurs, enfants et héritiers de feue Aubette Roger de Comminges, seconde femme de feu Pierre Jean de Mauléon, firent une requête contre Germain de Mauléon et Domenge d'Astugue, notaire, au sujet de faux dans les pactes matrimoniaux de Pierre Jean de Mauléon époux de Marguerite d'Andouins, la procédure fut corrigée[1261].
Le 7 février 1525, au château de Lescure, Raymond Roger de Mauléon donna aux gens d'Erp (Ariège), d'Araux (en Erp), de Régule (en Erp), des droits d'affouage et de dépaissance sur les montagnes de leur territoire[1262].
Le 20 mai 1549, Raymond Roger de Mauléon, époux de Marguerite de Lordat, était en procès contre Corbeyran de Lordat, seigneur de Cazeneuve[1263]. Le 1er juillet 1550,

[1257] AD.HG B 2013, acte produit par A. Navelle
[1258] Le 31 août 1503 Jean de Mauléon, abbé de Bonnefont qui a succédé à Guillaume de Mauléon, aussi abbé, était en procès contre Fr. Gaspard de Montpezat (AD.HG B 12), acte produit par A. Navelle
[1259] AD.HG B 39, acte produit par A. Navelle
[1260] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.102 ; le procès est relaté en détail par André Navelle, t.III, dans la généalogie de la famille de Comminges
[1261] AD.HG B 15, acte produit par A. Navelle
[1262] Abbé Samiac
[1263] AD.HG B 42, acte produit par A. Navelle

Guillaume de Solan, seigneur de Montastruc, obtint l'exécution d'une ordonnance du sénéchal de Toulouse le confirmant dans la possession d'un moulin sur la rivière de Buleix, commune de Soulan, et la liberté pour certains particuliers de Soulan d'y aller y moudre leurs grains contre les prétentions de Raymond Roger de Mauléon, vicomte de Soulan[1264].

il mourut entre 1555 et 1557[1265].

Il avait épousé[1266] **Marguerite de LORDAT,** fille de Corbeyran de LORDAT, baron de La Bastide de Gadernoux (devenu La Bastide-de-Lordat), et de Marie de LORDAT, sa première épouse[1267].

Ils eurent :

Jean François de MAULEON, vicomte de Soulan, baron de Lescure, seigneur d'Alos.

Avant le 16 avril 1560, il vendit la place d'Alos à Jacques d'Ustou, coseigneur d'Ustou, pour la somme de 1 500 livres, Jacques d'Ustou étant mort, son neveu et héritier, Girons de Roquemaurel fit un accord, le 16 avril 1560, avec le dit de Mauléon pour tenir une promesse de couper 800 cannes de bois de chauffage, contenue dans le contrat de vente[1268].

Il fut le protagoniste de la guerre entre Soulan et les Roquemaurel.

Arnaud II de Roquemaurel, seigneur de Soueix, marié avec Gabrielle d'Espinas, périt tragiquement dans l'incendie de son château de Soueix, attentat perpétré par son voisin Jean-François de Mauléon, vicomte de Soulan, seigneur de Lescure, d'Erp et d'Alos[1269].

Une querelle de voisinage paraît être à l'origine de cet assassinat. Les seigneuries de Soueix et de Soulan étaient voisines, leur frontière commune s'étendait sur près de deux lieues[1270]. Arnaud de Roquemaurel avait un oiseau de chasse que Jean-François de Mauléon et son beau-frère Fontrailles lui volèrent, une guerre en résulta**.**

Jean-François de Mauléon, avec ses complices, Michel, son serviteur, Bernard de Marestaing dit le capitaine Fontrailles, frère du sénéchal d'Armagnac, Arnaud Costans dit le capitaine Villeneuve, Arnaud dit Goras de Lordat, Jean de Lort, sieur du Pesqué, Paul de Massés, le capitaine Faure dit Guilhemat, Jean-Jacques dit Fournier, la Truhère, Camedailh, Macé, Jean-Bertrand de

---

[1264] Archives de M. de Bardies

[1265] *Bull. Société de l'Ariège, 14ème vol.,* n°2, 1914, cet article nomme l'épouse de Raymond de Roger, Marguerite de Lordat, et les parents de celle-ci, leur fils Jean François qui avait épousé par contrat 8 mai 1560 Anne d'Astarac, fille de Jean Jacques d'Astarac, seigneur de Fontrailles et de Marestaing, et d'Anne de Narbonne

[1266] Maurice Vuillier écrit qu'il épousa en premières noces Isabelle Roger de Comminges de Soulan; on connaît à cette époque Isabeau Roger de Comminges fille de Gaston Roger de Comminges, seigneur de Soulan, et de Marguerite d'Espagne, or il est attesté que cette Isabeau décéda sans alliance. Il est possible que cette présomption d'alliance résulte d'une hypothèse pour expliquer la transmission des terres de Soulan, Alos, Lescure.

[1267] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant la preuve.

[1268] Abbé Samiac

[1269] Extraits des registres du parlement de Toulouse ; copie AJR

[1270] La lieue du Languedoc équivalait à 5,8 kms (celle de poste à 3,9 kms)

Muly, Serier, Jannot Basto, syndic de Lescure, deux bâtards de Fontrailles dits Montjausis, Jammes Basto, de Montagut, Jean-François de Montfaucon, le neveu de Villeneuve, le Lay, Guillaume Pierre Auziés dit Rousseau, Joanilhe et Arnaud Auziés, frères, attaquèrent le château de Soueix et y mirent le feu.
Arnaud de Roquemaurel périt dans l'incendie ainsi que six[1271] serviteurs et chambrières qui furent précipités du haut du château. Gabrielle d'Espinas ainsi qu'un petit garçon, évadée de la fournaise, échappa de peu aux brutalités de l'agresseur[1272] ; Blaise de Montluc contredit cette version des faits, il écrivit au roi[1273] le 14 février 1567[1274] pour lui dépeindre la situation et dit que « *la femme* (du jeune Roquemaurel) *et quelque jeune enfant se sont jetés par quelque fenestre »* puis plus loin *« l'on m'a mandé encore quelque chose de l'honneur de la pauvre femme, chose que de toute la sédition passée ne s'en est faict une pareille. »*
Girons de Roquemaurel, frère puîné d'Arnaud, courut aux armes. Les adversaires, tous deux de la nouvelle religion[1275], mirent 1400 à 1500 hommes sur pied (Monluc les nomment *bandoliers)* et se jetèrent l'un dans Saint Lizier (Girons de Roquemaurel), l'autre dans Saint Girons (en réalité les autres : Soulan et Fontrailles), qui appartenait à Michel de Narbonne, frère de la belle-mère de Soulan. C'est en vain que Montluc envoya à Saint Girons, d'abord le sénéchal, ensuite le vice-sénéchal pour les pacifier. Montluc écrit qu'il « *avait envoyé monsieur de la Chappelle, vice-séneschal, et escrit au séneschal de Thoulouze, lui bailler main-forte, ne pensant point qu'ils eussent tant de forces »,* Monluc ajoute que les Roquemaurel ont montré leur désir de se soumettre aux décisions de justice mais que Fontrailles et Soulan ne le veulent pas. Il demandait au roi d'envoyer une force suffisante pour calmer la région « *car si je y vais autrement je ne pourrai recepvoir que une honte et perte de vostre réputation et la mienne »,* pour cela il demandait des gens à pied et à cheval et de l'artillerie pour ouvrir les murailles des villes, chasser les séditieux dans les montagnes et les forcer à se jeter en Espagne, de façon que le gouverneur espagnol de cette région les poursuive. Les forces devaient être composées des compagnies de messieurs de Terride et de Gramont, ainsi que 300 à 400 hommes levés par le capitaine Tilladet hors du pays de Couserans car les hommes de cette région étaient tous parents de l'une ou l'autre faction.

La lettre du 14 février 1567, de Blaise de Montluc au roi fait apparaître que cette guerre débuta fin 1566 ou début 1567 ; Blaise de Montluc qui commence

[1271] La liste fait apparaître sept personnes, le texte dit six.
[1272] On ne sait ce qu'il advint du petit garçon mais il n'apparaît plus après cette évasion.
[1273] Charles IX
[1274]M. de Ruble, Editions M. de Ruble, Commentaires et Lettre de Blaise de Montluc, t.V, p.77 ; la lettre est reproduite en Annexe I
[1275] Jean-François de Mauléon embrassa le parti protestant après sa condamnation à mort, selon l'abbé Fauroux. ; L. de Bardies dit que Soulan était déjà protestant en 1566 et qu'à cette date les religionnaires de Pamiers lui avaient demandé de gouverner la ville, Blaise de Montluc dit la même chose. Il semble qu'Arnaud de Roquemaurel ait été catholique, en tout cas il y avait des prêtres qui périrent dans l'incendie du château de Soueix ; l'abbé Lestrade dit que seul des trois frères, Girons de Roquemaurel était de la nouvelle religion

sa lettre en avertissant le roi « *des insolences que fait le jeune Fontraille »* ajoute qu'il avait voulu avertir le roi plus tôt mais que le bruit courait que l'Empereur voulait lui faire la guerre à Metz et que le roi d'Espagne passait en Flandre, de sorte qu'il ne voulut rien entreprendre tant que la situation n'était pas arrangée de ce côté là et que maintenant il fallait châtier les coupables. Blaise de Montluc reçut du roi ordre de pacifier la région, une lettre aux capitouls de Toulouse dit : « *Nous vivons en paix par toute ceste Guïenne, sans cette querelle particulière qui est au ault Comenge, où le Roy m'envoya*[1276]*. »*
Le capitaine Tilladet[1277], accompagné des capitaines Alexandre et Ampela, réussit à pacifier la région avec ses 300 arquebusiers des Pyrénées et d'autres troupes[1278]. Selon le baron de Bardies, Montluc vint en personne à Saint Girons. Il se montra plein de sagacité, prudence et justice dans les grosses dépenses que cette affaire avait entraînées, soit 3.964 livres.[1279]

Le parlement de Toulouse condamna, le 24 mai 1567, Soulan et ses complices à des peines diverses : Soulan, Marestaing, Costans dit le capitaine Villeneuve, Jean-Jacques, furent condamnés au supplice de la roue ; le sieur du Pesqué, Michel, Marasse furent condamnés à être pendus et étranglés en place publique ; ils devaient auparavant être promenés sur une charrette, le hard au cou, et passer par Lescure, Soulan, Saint-Lizier et Saint-Girons. D'autres devaient être bannis du royaume. Le château de Lescure devait être rasé et les matériaux vendus au plus offrant pour payer une partie des amendes. A la place devait être érigée une colonne expiatoire.
Gabrielle d'Espinas devait recevoir 5.000 livres pour réparer les biens meubles du château de Soueix, 3.000 livres au titre des dommages et intérêts et 10.000 livres pour la réparation du « pallais », les héritiers des deux prêtres assassinés dans le château de Soueix recevaient 1.000 livres, ceux des serviteurs et chambrières d'Arnaud de Roquemaurel 500 livres.

Le pays était encore en pleine effervescence après la décision du parlement de Toulouse car le 7 juillet 1567, les consuls d'Aurignac écrivirent au syndic Pontic pour se plaindre qu'ils ne pouvaient plus sortir de chez eux, ni aller aux foires et aux marchés, parce que les gens de Saint-Girons les arrêtaient, les dépouillaient et les emprisonnaient[1280], pourtant selon Lestrade, des garnisons avaient été laissées à Saint-Girons et à Saint-Lizier.
Le 7 septembre 1567, Dominique Pontic, syndic du pays de Comminges, d'une part, et les syndics de Saint-Girons et du Couserans, agissant aussi au nom de Lescure et de Montbrun, d'autre part, comparurent devant Blaise de Montluc, à Agen, pour demander son arbitrage au sujet du paiement des dépenses

[1276] M. de Ruble, op.cit.., t.V, p.86
[1277] Antoine de Cassagnet, seigneur de Tilladet. Il fut gouverneur de Verrue en 1555, servit en Guyenne sous Blaise de Montluc en 1562, fut fait chevalier de Saint-Michel par Charles IX, gentilhomme de sa chambre et gouverneur de Bordeaux en l'absence de Montluc. Il fut blessé devant Mont de Marsan en 1569.
[1278] Et probablement avec de l'artillerie et les compagnies de MM. de Terride et de Gramont
[1279] L. de Bardies, les Huguenots en Couserans, citant les Archives de Muret.
[1280] Archives de Muret, I, registre des Etats, 1967

occasionnées par la querelle Soulan-Roquemaurel, en effet le capitaine Tilladet de Saint-Orens avait exigé des cotisations des châtellenies du Comminges, pour entretenir ses troupes, les châtellenies du Comminges avaient fourni du blé, du vin, etc., pour l'entretien des compagnies envoyées par le roi au haut pays de Comminges et à Saint-Girons en Couserans. Les syndics du Comminges voulaient faire contribuer l'autre partie au paiement des dépenses occasionnées par la querelle Soulan-Roquemaurel, cette dernière s'y refusait disant que selon les lettres du feu roi Henri, données à Blois en 1555, les habitants de Saint-Girons et la vicomté de Couserans n'avaient aucun lien avec le Comminges.
Un décret d'adjudication fut donné par la cour, le 25 juin 1575, à Guillaume de Roquemaurel, seigneur de Soueix, de la moitié de ce que Jean-François de Mauléon, seigneur de Soulan, avait en la seigneurie de Soulan avec ses dépendances d'Erp, Araux et Regule[1281]. L'ordre d'exécution de ce décret fut proclamé, le 6 juillet 1576, malgré l'opposition de Jean Antoine de Mauléon[1282]. Il est possible que ce décret ait finalement été exécuté car Jean-Paul de Roquemaurel, fils de Guillaume, fut qualifié coseigneur de Soulan.
Jean François de MAULEON avait épousé, par contrat du 8 mai 1560, **Anne d'ASTARAC,** fille de Jean Jacques d'ASTARAC, seigneur de Fontrailles et de Marestaing, et d'Anne de NARBONNE, sans postérité. Il mourut vers *1579* (alias le 18 juin 1571), Anne d'Astarac lui survécut elle laissa ses biens à sa nièce Marguerite d'Astarac, fille de Michel Antoine d'Astarac, seigneur de Fontrailles, sénéchal d'Armagnac, elle avait épousé Antoine de Lévis, seigneur de Montmaur[1283]. Le 15 mars 1594 Anne d'Astarac, veuve, fit une transaction avec Marguerite (de Béon) se Sère, aussi vicomtesse de Solan, elle restitua à celle-ci 4 000 livres et 2 000 livres d'augment, sur (les revenus ?) des places de Lescure, Solan, Serp, Araux, Régule[1284].

16.4 Gratien de MAULEON.
Il mourut avant le 16 juillet 1524, étant en procès contre Arnaud de La Salle[1285].

16.5 Isabeau de MAULEON,
Elle vivait en 1539[1286]**.** C'est peut-être elle qui épousa, par contrat du 30 août 1525, **Jean de PARDAILLAN,** seigneur de Panjas et de Castelnau, fils de Jean de PARDAILLAN, seigneur de Panjas, et d'Isabeau de CASTILLON. Elle aurait testé le 12 mai 1536. Les preuves de l'ascendance d'Isabeau de Mauléon épouse de Jean de Pardaillan et de son mariage ne sont pas fournies. Maurice Vuillier la dit fille de Pierre de Mauléon, seigneur de Soulan, lui-même fils de Pierre Jean et de Jeanne (pour Aubette) de Comminges, ce Pierre et ses prétendus enfants Roger (qui est en réalité

[1281] A.M.T tome II, p.502
[1282] AD.HG B 74 p.438
[1283] *Bull. Société de l'Ariège,* 14ème vol, n°2, 1914 ; une autre source plus vraisemblable dit qu'il mourut le 18 juin 1571 (AD. Ariège Abbé Fauroux)
[1284] Bacaignes, notaire de Lectoure
[1285] AD.HG B 20, acte produ.102t par André Navelle
[1286] André Navelle, *op.cit..,* VII, p. 102.

Raymond Roger nommé parfois Roger) et Isabeau, sont confondus avec Pierre Jean et ses enfants Raymond Roger et Isabeau

XVI Germain de MAULEON, chevalier, seigneur de Mauléon, Belpech, Prat.
Le 25 septembre 1520, étant conseiller et chambellan d'Odet, comte de Foix, il présida à la prise de possession de la place de Saint-Martory, Mancioux, par Pierre et Jean de Montpezat, frères[1287]. Une copie du terrier de la baronnie de Mauléon dans la vallée de la Barousse fut dressée en 1525 pour Germain, baron de Mauléon[1288]. En novembre 1528 il reçut l'autorisation de tenir 4 foires annuelles et un marché hebdomadaire à Prat[1289].
Sénéchal de Comminges en 1528[1290], il testa en 1529, vivait le 13 avril 1530 (voir infra) et mourut avant juillet 1531, date à laquelle Michel de *Lautreguio* ou *Lautremie*, reçut une procuration de Marguerite de Bruyères, veuve de Germain de Mauléon, pour recevoir 1 200 livres que Germain de Lévis, seigneur de Léran avait été condamné à lui payer par arrêt du parlement de Toulouse[1291], puis, le 1er juillet 1533, la même, mère de François de Mauléon, sénéchal de Comminges, donna au même une procuration pour payer 2 250 livres à Jean Louvaut, seigneur de Lacourt (diocèse de Tours) époux d'Antonie de Foix-Caraman sur l'achat de la moitié de la justice haute, moyenne et basse de Molandier, ainsi que de Belpech et de Mazères[1292].
Le 17 février 1515, il y eut un compromis entre Raymond Roger de Mauléon, frère d'Isabelle de Mauléon, ayant droit d'Aubette de Comminges, leur mère, et Germain de Mauléon, et aussi Raymond, Gratien et Isabelle de Mauléon, héritiers de feu Pierre Jean de Mauléon, seigneur de Mauléon, leur père, intervient aussi Jean de Mauléon, abbé de Bonnefont, frère de Germain[1293]. Le 13 avril 1530, un arrêt de la Cour dit que Jean Germain de Mauléon, fils de feu Pierre rendra à Nicolas d'Aulon et Jean d'Antignac, les terres et seigneuries de Molandier, Saint-Sernin, Ascou, *Sargiac,* contenues dans le contrat de mariage du 23 septembre 1428 de Jean d'Aulon et d'Hélène de Mauléon[1294].
Il épousa **Marguerite de BRUYERES,** fille de Jean de BRUYERES, seigneur de Chalabre, et de Cécile de VOISINS[1295].
Ils eurent[1296] :

17.1 Jean de MAULEON, tué à Padoue en 1547[1297].

17.2 François de MAULEON, qui suit.

[1287] AD. Gers Vergès I 2443
[1288] AD.P.A E 1027
[1289] Catalogue des actes des actes de François Ier I 620
[1290] AD. HG 2794, Clédon, notaire, le 3 avril 1528 Germain de Mauléon, sénéchal de Comminges, est arbitre pour la famille de Noé
[1291] Archives du château de Léran
[1292] AD.HG 7397 Textoris, notaire, acte produit par André Navelle
[1293] AD.HG 2816, Corbelli, notaire, acte produit par André Navelle
[1294] AD.HG B 23, acte produit par André Navelle
[1295] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.99.
[1296] Indiqués par André Navelle
[1297] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.101

17.3 Cécile de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 30 octobre 1531, **Bernard de NARBONNE,** marquis de Fimarcon, baron de Talairan[1298], fils d'Aymeri de NARBONNE, marquis de Fimarcon (par mariage), et d'Anne de LOMAGNE, marquise de Fimarcon, d'où postérité. Cécile de Mauléon mourut le 16 avril 1540[1299]..
Bernard de Narbonne épousa en secondes noces par contrat du 26 juin 1543 Françoise de Bruyères, fille de François de Bruyères, seigneur de Chalabre, et de Françoise de Châteauneuf, d'où postérité, Bernard de Narbonne testa le 16 novembre 1569[1300].

17.4 Constance de MAULEON.
Elle épousa vers 1533 **Jean de FOIX,** vicomte de Couserans, seigneur de *Mardoigne* (Merdogne), fils de Germain de FOIX, vicomte de Couserans, seigneur de *Mardoigne* (Merdogne, du chef de sa femme), et de Jeanne de TINIERES**,** dame de *Mardoigne* (Merdogne), d'où postérité[1301].

17.5 Françoise de MAULEON.

17.6 Gabrielle de MAULEON, religieuse

17.7 Anne de MAULEON, religieuse

XVII François de MAULEON, chevalier, seigneur de Mauléon, Prat, Belpech.
Le 14 août 1529, il y eut confirmation par les tuteurs du comte de Foix, des lettres de don de l'office de sénéchal de Comminges à François de Mauléon, seigneur et baron dudit lieu, en remplacement de Germain de Mauléon, son père, des lettres datées de Cambrai, le 17 juillet 1529[1302]. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre. Il mourut avant 1566[1303].
Il avait épousé, par contrat, avant le 6 août 1552, **Catherine d'ASTER et de GRAMONT,** dotée de 25 000 livres[1304], fille de Manaud d'AURE, vicomte d'Aster (devenu Asté), et de Claire de GRAMONT, dame de Gramont[1305]. En 1598 comme tutrice de sa petite-fille Catherine de Falèche, dame de Viella, elle reçut 555 écus sol de René de Navailles[1306].
Ils eurent[1307] :

[1298] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.102 qui indique la date de décès de Cécile de Mauléon (16 avril 1540)
[1299] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 102.
[1300] AD. Gers I 2595 ; André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 102.
[1301] Père Anselme, *op.cit.,* III, p. 367.
[1302] Catalogue des actes de François Ier I 658, Saint-Quentin en Vermandois
[1303] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.101, qui date le contrat de mariage du 12 octobre 1552.
[1304] AD. Gers Vergès I 2278, à cette date Jean de Mauléon, évêque de Comminges, oncle paternel de François de Mauléon, seigneur de Mauléon, confessa avoir reçu 3 080 livres de Claire de Gramont, dame dudit lieu, en déduction de 25 000 livres, pour le contrat de mariage dudit seigneur de Mauléon et demoiselle Catherine de Gramont et d'Aster.
[1305] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 101.
[1306] AD.HG 3 E 26072 Salies
[1307] Indiqués par A. Navelle

18.1 François de MAULEON

18.2 Jean Antoine de MAULEON, qui suit.

18.3 Claire de MAULEON.
Elle épousa, le 10 juin 1581, dotée de 10 000 écus, dont la baronnie de Ganac valant 4 666 écus, **Jean de MONTPEZAT de Carbon,** seigneur de Touille et de Salles[1308], fils de Bernard de MONTPEZAT, capitaine de La Réole, et d'Anne de MONTPEZAT[1309], d'où postérité, la mariée fut assistée de son frère Jean Antoine de Mauléon, seigneur et baron de Mauléon. Le 27 décembre 1594, à Mauléon, Claire de Mauléon, veuve du sieur de Carbon, seigneur de Touille, protesta au nom de Jacques Rigal, procureur en la cour de parlement de Toulouse, curateur de Philibert Antoine de Mauléon, seigneur et baron dudit lieu[1310].

18.4 Françoise de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 7 mars 1583, **Jean Henri de FALECHE,** baron de Viella, d'où postérité[1311].
Jacques de Béarn, seigneur baron de Viella, ratifia en 1603, la vente faite par Jean Antoine de Montpezat, seigneur de Carbon, de la place de *Brassembran* pour 5 700 livres à la charge que ladite place demeurera affectée à Catherine de Falèche, fille et héritière d'Henri de Falèche et de Françoise de Mauléon, à présent femme dudit Jacques de Béarn[1312].

18.5 Jeanne de MAULEON, religieuse de Salenques.

18.6 Marguerite de MAULEON, religieuse de Salenques.

XVIII Jean Antoine de MAULEON, seigneur et baron de Mauléon, Prat, seigneur de Belpech.
Il testa le 25 décembre 1585, son testament aurait été ouvert le 21 décembre 1595, il mourut avant le 26 septembre 1594, date à laquelle Jeanne de La Rochefoucauld, veuve, emprunta 700 écus à Blaise de Ferrouil[1313].
Jean Antoine de Mauléon avait vendu la seigneurie et le château de Prat à son beau-frère Jean de Montpezat de Carbon que son fils Géraud Antoine de Montpezat revendit, après en avoir détaché La Bastide, His et Marsoulas, à François Paul de Garaud, baron de Montesquieu qui avait épousé Jeanne Philiberte de Mauléon, fille de Jean Antoine de Mauléon, le vendeur initial. La famille de Garaud conserva le comté et le château de Prat jusqu'à la Révolution, Sophie de Garaud, comtesse de Prat, célibataire, légua entre autres, par son testament du 5

[1308] AD.HG Reg. Ins 1 A
[1309] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montpezat,* produisant laz preuve de l'ascendance de Jean de Montpezat de Carbon (testament de son père.)
[1310] AD.HG 3 E 28182 Estenos
[1311] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 101.
[1312] AD. Ariège 5 E 1573 (146)
[1313] AD. Ariège 5 E 1249 (06), l'acte est daté de juin 1594, l'emprunt est daté du 26 septembre (?)

septembre 1788, le comté et le château de Prat à son neveu, Hector de Roquemaurel, qui en hérita le 7 octobre 1790 et les revendit, le 23 juillet 1793, à Marie Louise Charlotte d'Ouvrier, veuve de Joseph de Gasquet, marquis de Clermont[1314].
Il avait épousé, par contrats des 6 janvier 1579 et 30 juillet 1581 **Jeanne de LA ROCHEFOUCAULD**[1315], fille d'Antoine de LA ROCHEFOUCAULD, seigneur de Chaumont, chambellan du Roi, et de Cécile de MONTMIRAIL[1316]
Ils eurent[1317] :

19.1 Jeanne Philiberte de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 26 avril 1612, dotée de 24 000 livres, **François Paul de GARAUD,** baron de Montesquieu et de Cumiès, trésorier général de France en la généralité de Toulouse, fils de Jean de GARAUD, seigneur de Montesquieu et de Cumiès, et d'Iphigénie HELIE de LA CASSAGNE, d'où postérité[1318]. Philiberte de Mauléon testa le 4 juin 1643, instituant héritier universel son mari et nommant ses 6 enfants[1319].
François Paul de Garaud testa le 13 juin 1654, testament remis le 10 juin 1666 et ouvert en mai 1669[1320].

19.2 Philibert Antoine de MAULEON, qui suit.

19.3 Germain Emmanuel de MAULEON.
Il fut chanoine d'Angoulême et testa le 6 juillet 1652[1321]

19.4 Marguerite de MAULEON.
Citée en 1612 avec Alexandre et Jean de Bordes, elle avait pour neveu Philibert Antoine de Mauléon[1322].

XIX Philibert Antoine de MAULEON, seigneur et baron de Mauléon et de Belpech, seigneur de Molandier.
Il mourut avant le 11 octobre 1671, date du contrat de mariage de sa fille Françoise avec Jacques de Montlezun, Marie de Roquefort, veuve, était présente.
Il avait épousé, par contrat du 13 mars 1638, **Marie de ROQUEFORT,** fille de Jean de ROQUEFORT, seigneur de Daumazan, et de Françoise d'ABAN, la mariée dotée de 24 000 livres fut assistée de ses oncles Pierre et Louis Alexandre de Roquefort, le marié fut assisté de son frère Germain Emmanuel de Mauléon, seigneur de Belpech, qui lui fit donation de ses biens et droits qu'il pouvait ou pourrait avoir à l'avenir en vertu des substitutions, tant de

[1314] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,* produisant les preuves.
[1315] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.101
[1316] Père Anselme, *op.cit.,* IV, p. 407 (439-440.)
[1317] Indiqués par André Navelle.
[1318] J. Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1158 ; AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond
[1319] AD.HG 3 E 11849
[1320] André Navelle, *op.cit..,* V, p.38
[1321] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.101
[1322] AD.HG 3 E 26 195 Saleich

testament que de contrats de mariage faits par Germain, François et Jean Antoine de Mauléon ses bisaïeul, aïeul et père[1323].
Ils eurent :

XX Françoise de MAULEON, dame de Belpech**.**
Elle épousa, par contrat filiatif du 11 octobre 1671, **Jacques de MONTLEZUN,** seigneur et marquis de Campagne, de Projan, etc., fils de Déodat de MONTLEZUN, seigneur et comte de Plieux, et de Marie Henriette de LA ROCHE FONTENILLES, la mariée fut assistée de sa mère, de François de Roquefort, seigneur du Vivier et de Daumazan, de Melchior d'Aban, chanoine de Saint-Just de Narbonne[1324], d'où postérité.
Le testament de Jacques de Montlezun fut ouvert le 3 (alias 13) décembre 1701[1325].

IV
Seigneurs de Gensac, Lez, Saint-Béat

L'auteur de cette branche, Bernard de Mauléon, était fils d'Adhémar de Mauléon, seigneur de Lez, Gensac, Saint-Béat, Cazarilh, et d'Honor de La Barthe. Les 4 premiers degrés sont indiqués par André Navelle, sans autre source sauf exception, ce qui les concerne n'est pas rappelé par des notes de bas de page.

IX Bernard de MAULEON, chevalier, seigneur de Gensac, Lez, Saint-Béat, Labarthe-Inard, Fos et des vallées de Bavarthès et de Frontignes.
Il avait hérité de ses frères et souscrivit plusieurs chartes avec Condor, sa femme de 1284 à 1304.
Il avait épousé **Condor**
Ils eurent :

X Adhémar II de MAULEON, seigneur de Gensac, Lez, Sédillac (devenu Sédeilhac, à 2 km de Saint-Plancard). Labarthe-Inard.
Il fut émancipé en 1304 et devint gouverneur de Saint-Bertrand de Comminges.
D'une alliance inconnue il eut :

XI Bernard de MAULEON, damoiseau, coseigneur de Gensac, Saint-Béat, Labarthe-Inard.
En 1389, il rendit hommage au Roi du lieu et de la seigneurie de La Bastide, mouvant de Sa Majesté à cause de son château de Samatan, de la 8ème partie de Noailhan, relevant du même château, de la moitié de Gensac, des rentes et seigneuries qu'il avait en le val de Sabarthès et autres fiefs en la châtellenie de Muret, puis le 31 octobre 1391 il rendit hommage à Marguerite de Comminges de la 4ème partie de Labastide de Sabarthès où se trouvait le lieu de Saint-Béat, la moitié du lieu de Labarthe-Inard, la moitié du lieu de Gensac et dont une partie relevait du roi de France et de ladite comtesse[1326].
D'une alliance inconnue il eut :

[1323] AD.HG Reg. Ins 25, Bernard Raynier, notaire de Belpech Garnagues
[1324] BnF Cabinet d'Hozier n°431, Balguier, notaire de Toulouse
[1325] AD. Gers I sup 400 n°13439
[1326] BnF Chérin n°132 et Dossiers bleus (pour l'acte de 1391)

12.1 Bernard de MAULEON, qui suit.

12.2 Pierre Arnaud de MAULEON, il testa le 15 décembre 1472 faisant héritier son neveu Bertrand de Mauléon[1327].

12.2 peut-être N…de MAULEON.
Elle épousa **Jean de CORET,** damoiseau (de Labarthe-Inard), leur présumé fils Bertrand de Coret, damoiseau de Comminges, avait en 1409, pour aïeul Bernard de Mauléon[1328].

XII Bernard de MAULEON, seigneur de Gensac, Sédilhac, La Bastide de Save, coseigneur de Bavarthès,
Il testa le 2 (ou 22) novembre 1446, à Saint-Béat, il reconnut avoir reçu en dot d'Honorette de La Tour, sa femme, lors de son contrat de mariage la somme de 350 florins d'or d'Aragon et 300 autres pour les joyaux, il lègua à ses fils puînés 200 florins : 1°Bertrand, 2° Adhémar, 3°Arnaud, 4°Bertrand, 5°Gausserand, 6°Arnaud Guilhem, 7°Gaston, 8°Savary, et 9°Jeanne (sic), il institua héritier universel : nom effacé par vétusté, et Géraud de Mauléon, son fils[1329]
Il avait épousé **Honorette de LA TOUR,** peut-être fille d'Arnaud de LA TOUR, seigneur de Floran, et de Catherine de LA MOTHE.[1330].
Ils eurent :

13.1 Bertrand de MAULEON

13.2 Giraud (Géraud) de MAULEON, qui suit.

13.3 Azémar (Adhémar) de MAULEON, chanoine de Saint-Sernin, 1457-1489

13.4 Arnaud de MAULEON

13.5 Bertrand de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Francon.

13.6 Gausserand de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Labastide-Savès

13.7 Arnaud Guilhem de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs d'Albiac

13.8 Savary de MAULEON, chanoine de Saint-Bertrand de Comminges (1446-1504)

[1327] AD. Gers I 2275, Labat, notaire de Lectoure, acte produit par A. Navelle
[1328] AD. Gers Vergès I sup 60
[1329] BnF Chérin n°132
[1330] Selon une hypothèse d'André Navelle.

13.9 Jeanne de MAULEON.
Citée dans le testament de son père en 1446, ce n'est pas elle qui épousa noble Bertrand Maurand de Rouaix, comme le dit Maurice Vuillier, mais sa nièce homonyme.

13.10 Gaston de MAULEON.
Il testa le 11 novembre 1479.
Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, assimile ce Gaston de Mauléon, à celui qui épousa, Anne Hunaud de Lanta, d'où un fils François qui épousa, Madeleine de La Roche (La Roque), suivant une hypothès d'André Navelle émise dans la généalogie de la famille Hunaud de Lanta, sans la renouveler dans celle de la famille de Mauléon.

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Honorette de Mauléon qui épousa, avant 1454, Ramond Bernard de Tersac de Montberaud, fils d'Adhémar, seigneur de Montberaud.

XIII Giraud (Géraud) de MAULEON, seigneur de Gensac, Sédilhac.
Il mourut avant 1479[1331].
Il avait épousé **Catherine d'ARTIGUELOUVE,** sœur de Barthélemy d'Artiguelouve, évêque de Pamiers[1332] (1459-1467). Veuve de Géraud de Mauléon, elle vendit le 24 juillet 1483, la seigneurie de Save, à Nicolas II d'Encausse[1333]. Ceci contredit le fait que Géraud de Mauléon se soit marié une seconde fois.
Selon Maurice Vuillier, il aurait épousé en secondes noces Marie de Montpezat, citée dans le contrat de mariage de de sa fille Gode alias Marie de Mauléon avec Aimery de Comminges[1334]. Il n'est pas possible qu'elle soit sa seconde épouse. Il n'est pas impossible que Marie de Montpezat ait été la première épouse de Giraud de Mauléon, compte tenu de la chronologie hypothétique tant du côté Mauléon que du côté Comminges. L'acte cité ne donne aucun qualificatif à Géraud de Mauléon époux de Marie de Montpezat, il faut donc conclure qu'il n'y a aucune indication qui permette de dire que le mari de Catherine d'Artiguelouve avait épousé en premières noces Marie de Montpezat.
Géraud de Mauléon et Catherine d'Artiguelouve eurent :

14.1 Bernard de MAULEON, qui suit,

14.2 Hélène de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 22 novembre 1490, **Arnaud Guillaume de FAURE,** seigneur de Massabrac[1335], fils de Bertrand de FAURE, seigneur de Massabrac, baron

---

[1331] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 111.
[1332] Leur fille Jeanne de Mauléon qui épousa Bertrand Maurand de Rouaix est dite par A. Navelle nièce de Barthélemy d'Artiguelouve, évêque de Pamiers, t.IX, p.171
[1333] P. Ousset, *La seigneurie ou baronnie d'Aspet,* p.47, se référant à un acte du notaire Combret , produit en 1625 par Géraud d'Encausse
[1334] AD.HG 35 J (sans date, vers 1505 ?)
[1335] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.111

de Marquefave, d'où postérité, devenu veuf Arnaud Guillaume de Faure épousa en secondes noces Marguerite d'Escorneboeuf, d'où postérité[1336].

14.3 Jeanne de MAULEON.

Elle épousa **Bertrand MAURAND de ROUAIX,** écuyer, fils d'Etienne de ROUAIX dit MAURAND, chevalier, seigneur de Beaupuy, coseigneur de Quint, Francarville, et de Brune DANGEREUX, il mourut avant 1480. Etienne de Rouaix prit le nom de Maurand après le décès d'Embrin Maurand et de Jacquette Embrin, sa femme, qui lui apporta la seigneurie de Beaupuy (Etienne de Rouaix était fils de Bernard de Rouaix, chevalier, coseigneur de Francarville et de Quint, qui avait épousé la fille d'Embrin Maurand et de Jacquette Embrin[1337]), la descendance de Bertrand Maurand de Rouaix et de Jeanne de Mauléon reprit le nom de Rouaix.

XIV Bernard de MAULEON, seigneur de Gensac, Sédilhac

Le 1er avril 1479, Gausserand de Mauléon fit accord avec Bernard de Mauléon, son neveu, pour « leur succession », Gausserand eut le lieu et seigneurie de Labastide, une partie de Noailhan, le fief de Montblanc, celui de *Sageste,* insi que feu son père les avait possédés et en outre le château de Lez et le moulin de *Fossio,* Bernard eut le lieu de Gensac, celui de Sédilhac et d'*Anortii,* tels que Géraud son père les avait possédés en tant que seigneur de Gensac[1338]. Le 29 avril 1518, Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, et de Bavarthès, Lez, Foz, etc., rendit hommage dans le monastère de Bonnefont entre les mains de Gervais, seigneur de Mauléon, sénéchal de Comminges, pour Odet de Foix, comte de Comminges[1339].

Il avait épousé, en premières noces (avant le 20 décembre 1491, date d'une quittance de dot) **Isabelle de BENQUE,** la quittance de dot était donnée à Jeanne de Villemur, dame de Benque, à Géraud d'Aure, écuyer et à Bernard de Sariac, seigneur de Sariac, tuteurs de Bertrand de Benque, pupille, seigneur de Benque[1340], D'après cet acte et celui de 1512 (infra), Isabelle de BENQUE devait être fille d'Arnaud Bernard de BENQUE, frère de Jean de BENQUE, seigneur de Viozan mort avant 1491, lequel avait épousé Jeanne de Villemur, d'où deux fils Jean et Bernard de Benque, pupilles en 1491.

Selon Maurice Vuillier, Bernard de Mauléon aurait épousé, en secondes noces, Louise de SAINT-FELIX de Clapiers, fille de Bernard de SAINT-FELIX, sieur de Saussan, et de Jeanne de BELLISSEN, sa seconde épouse (la preuve de ce mariage n'est pas fournie et Bernard de Saint-Félix, sieur de Saussan n'est pas rattaché à la branche des seigneurs de Saussan ni à celle des seigneurs de Clapiers)

Enfants du 1er lit :

Le 15 juillet 1512, Bertrand de Benque, seigneur de Benque, Viozan, Chelan, testa, nommant son épouse Marguerite de Lomagne, faisant un legs entres autres à sa nièce Marguerite de Mauléon fille de sa sœur Isabelle de Benque; en cas de décès de ses héritiers son héritage ira à Gaspard de Mauléon, fils d'Isabelle de Benque ou à Jean de Tersac, fils de Béatrix de Benque

---

[1336] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 246, pour l'ascendance de d'Arnaud Guillaume de Fauré et son second mariage.
[1337] André Navelle, *op.cit..,* IX, pp.167-171
[1338] BnF Chérin n°132
[1339] BnF Dossiers bleus
[1340] AD. Gers Vergès I 429 (1)

(sœur de Bertrand) qui avait épousé en premières noces Gaspard de Tersac, seigneur de Montberaud[1341].

15.1 Gaspard de MAULEON

15.2 Marguerite de MAULEON

Enfants du 1er et/ou de second lit s'il y en eut deux :

15.3 Jean de MAULEON, qui suit

15.4 Pierre de MAULEON de Gensac, seigneur de Sédillac.
Il épousa **Catherine de LA BARTHE,** fille de Louis de LA BARTHE, seigneur de Ségure et de Marguerite de ROQUEMAUREL, dame de Lodet, cette dernière fut citée le 5 mars 1583, avec son neveu (petit-fils) Louis de La Barthe, elle acheta à cette date, avec pacte de rachat, de Jean Jacques et autre Jean et Charles de La Barthe de Giscaro, la place et seigneurie de *Badaignère* en Astarac, pour 4 400 livres, elle avait emprunté à Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, 866 écus 2/3, laquelle somme ledit seigneur de Gensac était redevable envers Louis de Mauléon fils de feu Pierre de Mauléon, et ce, pour droit de légitime que ledit seigneur de Gensac devait audit feu Pierre de Mauléon, son oncle, et que ledit Louis de Mauléon, fils, voulait recevoir des mains de ladite de Roquemaurel, son aïeule[1342].
Ils eurent (selon André Navelle) :

A)Louis de MAULEON, seigneur de Sédilhac.
Le 3 juin 1596, il fut témoin au mariage de Laurent Faure, écuyer, seigneur de *Verdelhan,* et de Marguerite de Coret (fille de Cécile de Mauléon[1343]) et mourut avant le 18 novembre 1608, date à laquelle Isabeau de Mauléon, veuve, fit, au château de Lartigue, une donation de 1 200 livres à Odet de La Tour, son fils, en raison des services rendus[1344].
Il avait épousé, par contrat du 22 novembre 1589, au château de Lartigue **Isabeau de MAULEON Francon,** fille de Marguerite CAT de COCURAIL (et donc d'Hugues de MAULEON, seigneur de Francon), la mariée était dotée de 4 000 écus sol, parmi les témoins Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, Jean de Maigné, seigneur de Sallenave[1345], sans postérité. Isabeau de Mauléon était veuve de Jean de La Tour, seigneur d'Espenan, Lartigue, d'où un fils Odet de La Tour, Jean de La Tour était lui-même veuf de Germaine de Bazus avant d'épouser Isabeau de Mauléon[1346].

[1341] AD.HG 2763 et 2780 Clavelli, notaire, acte produit par A. Navelle, *op.cit..,* II, pp.100-102
[1342] AD.HG Reg Ins 1 A
[1343] AD.HG Reg Ins 7
[1344] AD.HG Reg. Ins 14
[1345] AD.HG Reg Ins 4
[1346] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour en Comminges.*

B)Madeleine de MAULEON.
Elle épousa, par contrat en 1577, **Jean de MAIGNE,** seigneur de Sallenave[1347], d'où postérité

15.5 peut-être Jeanne de MAULEON.
Elle épousa en 1526, **Gaillard de GESTAS,** seigneur de Floran[1348], Saux, Montmaurin, fils de Jean de GESTAS, seigneur de Floran, et de Jeanne de VIZE, d'où postérité. Jeanne de Mauléon testa le 12 novembre 1532, nommant son mari, demandant son inhumation dans l'église d'Aulon, instituant héritier universel son fils Pierre de Gestas le Cadet[1349]. Gaillard de GESTAS épousa en secondes noces, en 1536, Jeanne de LA TOUR, fille de Jean de LA TOUR, seigneur de Liéoux, et de Jeanne de SAINT-LARY, d'où postérité. Gaillard de Gestas testa le 10 juillet 1558, nommant ses deux épouses, nommant parmi les tuteurs de ses enfants Pierre de Mauléon, écuyer, frère de feue Jeanne de Mauléon, sa première femme[1350], ce qui est peut-être l'origine de l'hypothèse d'ascendance mais il y avait plusieurs Pierre de Mauléon à l'époque.

15.6 peut-être Gaudiette de MAULEON (de Gensac ?).
Elle épousa, par contrat du 14 octobre 1530, **Nicolas d'ENCAUSSE,** baron d'Encausse et de Save, fils de Roger d'ENCAUSSE, baron d'Encausse, et de Bonnefemme de THEBES, il testa le 30 mai 1549[1351], d'où postérité. La preuve ou la présomption d'ascendance de Gaudiette de Mauléon n'est pas fournie par Maurice Vuillier. Il est possible que l'hypothèse d'ascendance soit liée à la vente de la seigneurie de Save par Catherine d'Artiguelouve à Nicolas II d'Encausse, grand-père de l'époux de Gaudiette de Mauléon, ce qui est très hasardeux.

15.7 peut-être Antonie de MAULEON, demoiselle de Sédillac.
Sœur de Pierre de Mauléon, elle épousa **Méron de VALLIERES,** seigneur de *Feyssin*, au diocèse d'Auch, et testa le 29 mars 1551, nommant ses enfants, Antoine, Pierre et Isabelle de Vallières, nommant exécuteurs testamentaires, son frère Pierre de Mauléon, Gaillardet de Gestas, seigneur de Floran, furent présents Arnaud de Mauléon, écuyer de *Saint-Bertrand* (Saint-Plancard), Augustin de Méritens, seigneur de Lodet[1352]. Elle appartenait soit à la branche des seigneurs de Gensac, Sédilhac, soit à celle des seigneurs de Saint-Plancard qui en est issue.

[1347] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.111
[1348] AD. Gers I sup 271, nomme les deux mariages de Gaillard de Gestas
[1349] BnF Chérin n°91
[1350] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Gestas,* produisant la preuve.
[1351] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1518 dit que Nicolas d'Encausse, baron d'Encausse et de Save, épousa en 1530 Gaudiette de Mauléon, il était fils de Roger d'Encausse, il testa le 30 mai 1549 ; P.Ousset, *Les vicissitudes de la baronnie d'Aspet,* p.48, écrit que Nicolas IV d'Encausse, fils de Roger et de Bonnefemme de Thèbes épousa par contrat Gaudiette de Mauléon., il testa le 30 mai 1549 ; le même écrit p.47 que Nicolas II d'Encaussse (père de Roger) acquit le 24 juillet 1483 de Catherine d'Artiguelouve, veuve de Géraud de Mauléon, la seigneurie de Save, terre et château.
[1352] AD.HG 3 E 21314

XV Jean de MAULEON, seigneur de Gensac
Il mourut avant le 22 décembre 1537, date à laquelle Jeanne de Péguilhan était en procès contre Isabeau de Sieuras, veuve de Jean de Mauléon, écuyer, mère et tutrice des héritiers[1353].
Il avait épousé **Isabeau de SIEURAS,** fille de Jean de SIEURAS et de Marguerite de SEYSSES[1354].
Ils eurent :

16.1 Antoine de MAULEON, seigneur de Gensac

16.2 Pierre de MAULEON.
Il assista le 16 novembre 1556, son neveu Antoine de Mauléon, lors de son contrat de mariage avec Madeleine de Saint-Paul.

XVI Antoine de MAULEON, seigneur de Gensac.
En 1585, il était en procès contre Pierre de Sérillac, seigneur de Saint-Léonard, et Marie de Grossolles veuve de François de Sabaillan, seigneur de Boissède et Françoise de Sabaillan, femme dudit sieur de Sérillac[1355].
Il mourut avant le 16 août 1608, date à laquelle est rappelée une donation de 4 600 livres qu'il avait faite à Anne de Mauléon, sa fille, à présent femme de Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, donation payée par Carbon de Mauléon, seigneur de Gensac et de Saint-Paul, fils et héritier dudit feu seigneur de Gensac, Carbon était frère de la donataire, la donation fut prise sur la succession de Madeleine de Seysses, aïeule d'Antoine de Mauléon[1356].
Il avait épousé, par contrat du 16(alias 12) novembre 1556, à Saint-Paul-d'Oueil, **Madeleine de SAINT-PAUL,** fille et héritière de feu Azémar de SAINT-PAUL, seigneur de Saint-Paul, et d'Anne de PREISSAC, le marié était assisté de son oncle Pierre de Mauléon, de Pierre de Gestas, recteur de Floran, son cousin, et de Raymond de Mauléon, seigneur de Francon, son cousin[1357].
En 1595, Alexandre de Preissac, seigneur d'Esclignac, et Madeleine de Saint-Paul, demoiselle de Saint-Paul, mariée à Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, Saint-Paul firent un échange de droits sur la seigneurie de *Largau* contre celle de Siradan et celle de Bagiry[1358].
Le 1er novembre (alias avril) 1608, Madeleine de Saint-Paul, dame de Saint-Paul, fit donation de tous ses biens à son fils Jean de Mauléon, seigneur d'Anères[1359]. Elle fit une nouvelle donation à son fils Jean, le 8 septembre 1611, et mourut avant le 3 mai 1612, date du partage de ses biens et de ceux de son mari (voir infra.)
Ils eurent[1360] :

17.1 Carbon de MAULEON, seigneur de Mauléon, de Saint-Paul.

[1353] AD.HG B 31, acte produit par A. Navelle
[1354] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.111
[1355] AD. Gers I 2278
[1356] AD. Gers Vergès I 2279
[1357] AD. Gers Vergès I 2278
[1358] AD.HG 3 E 21984 Blajan
[1359] AD.HG Reg Ins.13 bis
[1360] Les 7 premiers sont nommés dans l'acte de partage de 1612

Le 13 novembre 1613, Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, acheta de Carbon de Mauléon, fils d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, et de Madeleine de Saint-Paul, les seigneuries de Saint-Béat, Signac, Géry, Marignac et autres, pour payer la dot de Françoise de Mauléon, sœur dudit Carbon et femme de Jacques de Bazordan, seigneur de Saint-Loup[1361]. Il mourut le 2 avril 1635, selon son extrait mortuaire[1362].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 4 août 1588, au château de Ribaux lès Toulouse, **Isabeau de *GOARAS,*** fille de feu *Gombal de GOARAS* (gentilhomme navarrais, seigneur de Ribaute, alias négociant espagnol, la mariée fut assistée de Denis de *GOARAS* , son frère[1363], on cite un autre contrat de mariage (ou mariage ?) à La Daurade, le 21 août 1588[1364], cet acte dit par erreur Isabeau de Goyrans. Isabeau de *Goaras* mourut le 17 septembre 1627[1365].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 25 février 1629, **Isabeau de VIZE,** fille de Bertrand de VIZE, seigneur de Saint-Elix (et d'Oubriette de LA TOUR), dotée de 6 000 livres. Ce mariage est prouvé par deux actes, en 1637, par lesquels Jeanne Rose de Mauléon, héritière d'Antoine de Mauléon et de Madeleine de Saint-Paul, fille aînée de Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, fit un don de 600 livres à Isabeau de Vize, fille de Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix, qui avait été dotée de 6 000 livres, laquelle Isabeau de Vize destinait cette somme à sa cadette qui avait un grand nombre d'enfants procréés de son mariage, le 9 août 1637, Jeanne Rose de Mauléon Saint-Paul et Saman devait se rendre à Francon pour restituer à Isabeau de Vize, veuve de Carbon de Mauléon, seigneur de Gensac, 2 500 livres que ledit seigneur de Gensac avait reçues de la dot 6 000 livres , plus 2 000 livres, en tout 4 500 livres[1366].

17.2 Jean de MAULEON, seigneur d'Anères (Hautes-Pyrénées)
Le 3 mai 1612, Carbon et Jean de Mauléon, frères, firent un accord pour le partage des biens de feu Antoine de Mauléon, leur père, se montant à 56 000 livres et sur ceux de leur mère Madeleine de Saint-Paul de 43 012 livres, plus les droits de Jeanne et Isabeau leurs sœurs et les 100 livres à payer à Jeanne de Mauléon, religieuse au monastère de Fabas, plus ce qu'il fallait payer à Jacques de Bazordan, seigneur de Cuq et Saint-Loup, mari de Françoise de Mauléon, plus la somme de 15 000 livres due par arrêt de la Cour à Marguerite de Gavaras ou Gavaret ou Goaras, cet acte rappelait les donations de Madeleine de Saint-Paul à son fils Jean de Mauléon les 1er avril 1608 et 8

[1361] BnF Dossiers bleus
[1362] AD. Gers Vergès I 2279
[1363] AD.HG Reg. Ins 4 ; l'appellation de gentilhomme navarrais ou négociant espagnol n'est pas appropriée à la famille de Goyrans, d'autant plus que l'on voit apparaître, le 3 mai 1612, une Marguerite de Gavaras ou Gavaret ou Goaras, comme ayant des droits sur les successions d'Antoine de Mauléon et de Madeleine de Saint-Paul ; un acte du 9 juin 1612 (AD.HG E 45) produit par André Navelle dit Gombal de Goaras, négociant espagnol (généalogie Benque)
[1364] AM. Toulouse GG 102 La Daurade
[1365] AD. Gers Vergès I 2279, extrait mortuaire d'Isabeau de Goaras femme de Carbon de Mauléon, sieur de Gensac
[1366] AD.HG 3 E 24016 Samouillan

septembre 1611[1367]. Il mourut avant le 17 novembre 1633, date à laquelle Jeanne Françoise de Saman, seigneuresse de Samouillan est dite veuve de lui[1368].
Il avait épousé **Jeanne Françoise de SAMAN,** fille de Jean de SAMAN, seigneur de Samouillan et de Rose de COMMINGES. Ce mariage est prouvé par deux actes de 1637, l'un nommant Timoléon de Mauléon, seigneur de Castelnau-Durban et Jeanne Rose de Mauléon Saint-Paul et Saman, son épouse, et Rose de Comminges, veuve de Jean de Saman, aïeule maternelle de ladite dame de Gensac de Saman, l'autre nommant Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, et feu Jean de Saman, seigneur de Samouillan, qui avaient contracté une obligation, obligation payée des mains de Jeanne Rose de Comminges et défunte Jeanne Françoise de Saman, mère et fille, veuves desdits de Samouillan et d'Anères[1369].
Ils eurent :

Jeanne Rose de MAULEON de Saint-Paul et de Saman, dame de Gensac.
Elle épousa, par contrat du 22 février 1637, **Timoléon de MAULEON,** seigneur et baron de Castelnau-Durban, fils de Paul de MAULEON, seigneur de La Mothe, baron de Castelnau-Durban, et d'Anne de MONT, sa seconde épouse, d'où postérité[1370].
Le 16 juin 1639, elle et son mari pour subvenir à plusieurs dettes provenant de l'hérédité de Carbon de Mauléon, seigneur de Gensac, oncle de Jeanne Rose, vendirent à Bertrand de La Marque, seigneur de Sédillac, le château de Gensac, près de l'église, un moulin sur la rivière la Gesse, pour le prix de 15 000 livres[1371].

17.3 Anne de MAULEON.
Elle épousa en premières noces, par contrat du 5 septembre 1590, **Barthélemy de GAVARRET,** seigneur de Quint, Saint-Léon, fils de Jean de GAVARRET, seigneur de Quint, et d'Antoinette de *VERBIGUIER* (BERBIGUIER)[1372], d'où postérité. Barthélemy de Gavarret mourut dès 1597 date à laquelle Anne de Mauléon est dite veuve de Barthélemy de Gavarret, mère de Guyon de Gavarret, seigneur de Saint-Léon[1373].
Elle épousa en deuxièmes noces, par contrat 30 novembre 1600, au Pouy de Touges **Raymond de SAINT-FELIX,** seigneur de Saussan et d'Odars, alias d'Aussargues, conseiller au parlement de Toulouse, cet acte dit qu'Anne de Mauléon était fille d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, et veuve de Barthélemy de Gavarret, seigneur de Saint-Léon[1374]. Raymond de SAINT-FELIX était fils de François de SAINT-FELIX, baron de Clapiers et de Montpezat, et d'Antoinette de PUYBUSQUE,

[1367] AD.HG Reg. Ins 17
[1368] AD. Gers Vergès I 1536
[1369] AD.HG 3 E 24016 Samouillan
[1370] André Navelle, *op.cit., VII, p. 107.*
[1371] AD.HG 3 E 24018 Samouillan
[1372] BnF Fr 33113 dit mariage en 1590
[1373] AD.HG 3 E 16153 Palaminy
[1374] AD.HG Reg Ins 9

dame de Mauremont, et était veuf d'Eléonore ou Honorée du FAUR, et de Jeanne de LESCURE[1375]. Le 12 juin 1607, veuve de Raymond de Saint-Félix elle fit une donation à Guyon de Gavarret, son fils[1376].
Elle épousa en troisièmes noces, avant le 16 août 1608 (date à laquelle est rappelée une donation de son père), **Bertrand de ROQUELAURE,** seigneur de Saint-Aubin, fils d'Hérard de ROQUELAURE, seigneur de Saint-Aubin, et d'Anne de MONTLEZUN, veuf de Diane de LEAUMONT[1377]. En 1623, Anne de Mauléon, veuve de Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin céda 2 500 livres à son frère Carbon de Mauléon et de Saint-Paul, seigneur de Gensac[1378].

17.4 Françoise de MAULEON.

Elle épousa, en 1613, **Jacques de BAZORDAN,** seigneur de Cuq et de Saint-Loup. Celui-ci est dit par Maurice Vuillier fils de Pierre de BAZORDAN et de Paule de LA BARTHE de Termes, ce qui est certainement inexact, car ce Pierre de Bazordan appartenait à la branche des seigneurs de Bazordan, et parce que ce Pierre de Bazordan avait épousé avant 1510 Paule de La Barthe,
L'époux de Françoise de Mauléon pourrait être fils de Bernard de Bazordan, seigneur de Cuq, et d'Antonie de Béarn, sa seconde épouse, toutefois cela implique un mariage très tardif de ce Jacques de Bazordan[1379].
Le 9 avril 1627, Jacques de Bazordan, seigneur de Saint-Loup, mari de feue Françoise de Mauléon, fille de feu Antoine de Mauléon et de Madeleine de Saint-Paul, sa femme, confessa avoir reçu de Carbon de Mauléon et de Saint-Paul, seigneur de Gensac, fils et héritier dudit Antoine, la somme de 3 046 livres pour reste de fin de 6 000 livres constituées en dot à ladite feue Françoise de Mauléon, sa femme et de 600 livres reçues par le décès de feues Isabeau et Jeanne de Mauléon, ses sœurs, etc[1380].

17.5 Jeanne de MAULEON

17.6 Isabeau de MAULEON

17.7 autre Jeanne de MAULEON, religieuse au monastère de Fabas

---

[1375] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.93 qui dit qu'Anne de Mauléon, 3ème épouse de Raymond de Saint-Félix, était veuve de Jean de Saint-Jean de Thurin, seigneur d'Hounoux, ce qui est une confusion. H. de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.III, p.257 dit que Raymond de Saint-Félix épousa en 3èmes noces par contrat 12 février 1589, Jeanne de Mauléon, veuve de Jean de Saint-Jean d'Hounoux, se référant à Navelle, lequel donne en référence pour le mariage de Raymond de Puybusque avec Jeanne de Mauléon après le 28 novembre 1600, AD.HG GG 223 et dit le contrat de mariage de Jeanne de Mauléon avec Jean de Saint-Jean le 12 février 1589, on est en pleine confusion entre une Anne et une Jeanne de Mauléon.
[1376] AD.HG Reg. Ins 12
[1377] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p.408, ne connaît que le premier mariage de Bertrand de Roquelaure.
[1378] AD.HG 3 E 21983 Blajan
[1379] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bazordan.*
[1380] AD. Gers Vergès I 2279, Jean Cestac, notaire de Blajan

V
Seigneurs de Barbazan

L'auteur de cette branche Thibaud de Mauléon était le 2ème fils de Giraud de Mauléon ; seigneur de Belpech, Prat, Durban et de sa 1ère femme.

XIV Thibaud de MAULEON, chevalier, seigneur de Barbazan (à 12 km au sud-ouest de Saint-Gaudens, Haute-Garonne), Casties.
Le 29 novembre 1464, il rendit hommage à Jean d'Armagnac, comte de Comminges[1381].
Le 26 mars 1483, Thibaud de Mauléon et le procureur général au nom de Gaudiette de Mazières, femme de Thibaud de Mauléon, ainsi que Bertrande de Vize, épouse de Savary de Mauléon, étaient en procès contre Arnaud Guillaume de Mauléon, fils de Thibaud, au sujet de l'exécution de lettres obtenues par Arnaud Guillaume de Mauléon qui voilait expulser de Barbazan où ils résidaient, ses père et mère. Arnaud Guillaume se serait emparé aussi de coffrets appartenant à Gaudiette et à Bertrande, il réclamait les biens de Barbazan comme ayant été promis à son contrat de mariage, il demandait la moitié des biens possédés par Thibaud et sa femme le 26 août 1465[1382], le 19 janvier 1484, Thibaud de Mauléon, époux de Gaudiette de Mazières demanda l'exécution de l'arrêt concernant Barbazan contre son fils Arnaud Guillaume.[1383]
Il avait épousé, par contrat du 10 avril 1424 (alias *3 octobre 1448*[1384]*)* **Gaudiette de MAZIERES** fille d'Olivier de MAZIERES, seigneur de Mazières (Cher) et de Claude de MALESSET[1385].
Ils eurent :

15.1 Arnaud Guillaume de MAULEON, seigneur de Barbazan, Castelnau-Picampeau (par mariage).
Le 13 février 1463 (n.st), il habitait Barbazan[1386]. Un arrêt du Parlement du 25 juin 1477 dit que Bourguine de Martres, épouse d'Arnaud Guillaume de Mauléon, prisonnier serait réintégrée en possession du lieu et château de Castelnau de Picampeau, ainsi que des robes et bijoux, biens pris par Raymond de Martres et Raymond d'Orbessan dit de La Bastide, les autres biens d'Arnaud Guillaume de Mauléon furent mis sous la main du Roi ; le 28 mars 1478, Arnaud Guillaume de Mauléon en procès contre Raymond de Martres fut remis en possession de ses biens[1387]. Son fils Gaspard avait rendu hommage pour lui, le 5 janvier 1492, pour

---

[1381] B **nF** Dossiers bleus
[1382] AD.HG B 1994, acte produit par A. Navelle
[1383] AD.HG B 2008, acte produit par A. Navelle
[1384] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1385] André Navelle, *op.cit..,* VII, pp.96,97 écrit : contrat du 10 avril 1424 qui semble plus cohérent avec la date de mariage de son frère aîné Jean et avec celle de son frère Savary issu du second mariage de son père, que celle de 1448 qui correspond à celle des mariages des filles issues du second mariage de leur père, s'il fallait retenir la date de 1448 Thibaud serait alors plus vraisemblablement issu du second mariage de son père.
[1386] AD. Gers I 2275
[1387] AD.HG B 4, acte produit par André Navelle.

Castelnau de Picampeau, Fos[1388], puis le 1er septembre 1494 (voir infra.) Il mourut avant décembre 1501 (voir infra)
Il avait épousé, par contrat 28 août 1465, **Bourguine de MARTRES,** fille d'Arnaud Bernard de MARTRES et de Jeanne de FAISSAN[1389], elle lui apporta la seigneurie de Castelnau- Picampeau. Le 9 cécembre 1501 Bourguine de Martres, veuve d'Arnaud Guillaume de Mauléon, reçut (quittance ?) de Bernard de Vacques, seigneur de Ribaute, 200 livres pour les frais de funérailles de Gaspard de Mauléon et d'Arnaud Guillaume de Mauléon ainsi que pour l'entretien de sa maison, ceci en l'absence de son fils Thibaud de Mauléon, en guerre au service du Roi[1390].
Ils eurent[1391] :

A)Gaspard de MAULEON, il mourut avant décembre 1501.
Le 1er septembre 1494, Gaspard de Mauléon, fils aîné d'Arnaud Guillaume de Mauléon, seigneur de Barbazan, Burs (à 2 km au nord-ouest de Barbazan), rendit hommage[1392]. Un accord du 16 mars 1538 rappelle un accord de division entre Gaspard et Thibaud de Mauléon, frères qui en avait attribué le tiers à Thibaud et les deux tiers à Gaspard[1393].

B)Jeanne de MAULEON,
Elle fut tuée avant mai 1508, par Jean d'Aure, seigneur Larboust, Bertrand de Benque, Bernard d'Orbessan et Bertrand de Saint-Pastou, qui obtinrent le 13 mai 1508 des lettres de rémission pour deux meurtres contre des amendes pour des messes, l'arrêt cite aussi une quittance avec Bourguine de Martres mère de Jeanne de Mauléon, tuée elle aussi[1394].

C)Thibaud de MAULEON, seigneur de Castelnau-Picampeau.
Il mourut avant 1506. Il avait épousé avant 1501, **Jeanne de VACQUES,** fille de Bernard de VACQUES, seigneur de Ribaute, Fabas, juge de Rieux, et de Marguerite de GOT ou GOUT, sans postérité. Jeanne de Vacques, dame de Ribaute et de Castelnau-Picampeau épousa en deuxièmes noces Jacques de Montaut, seigneur de Montbrun, Puydaniel qui mourut vers 1514, d'où postérité, elle épousa en troisièmes noces, par contrat 2 février 1516 (v.st.), Gaston de Béarn, seigneur de Saumont, veuf avec enfant de Françoise de Lomagne[1395]. Elle vivait en 1562[1396].

15.2 Savary de MAULEON, qui suit.

[1388] BnF Dossiers bleus,
[1389] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 97.
[1390] AD.HG 288, Astorg, notaire, acte produit par André Navelle
[1391] Indiqués par André Navelle ainsi que les données les concernant sauf le 3ème mariage de Jeanne de Vacques.
[1392] AD.HG E 909 , acte produit par André Navelle.
[1393] AD.HG 2786, notaire Clavelli, acte produit par André Navelle.
[1394] AD.HG B 13, acte produit par André Navelle.
[1395] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vacques,* produisant la preuve du 3ème mariage de Jeanne de Vacques, et de son ascendance.
[1396] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve .

XV Savaric (Savary) de MAULEON, seigneur de Gourdan (-Polignan, Haute-Garonne, du chef de sa femme.)
Né vers 1453 (il était âgé de 55 ans le 14 mars 1508 selon la sentence relative à l'annulation du mariage entre Manaud de Mauléon et Marie d'Aure, bâtarde d'Aster (voir Rameaux non rarrachés, seigneurs de Rieucazé)
Le 17 avril 1478, eut lieu un accord entre Gaston de Jussan,, seigneur de Luc, marié à Blanchefleur de Vize et Savaric de Mauléon marié à Bertrande de Vize, les maris étant procureurs de Blanchefleur et de Bertrande de Vize, sœurs et filles de Géraud de Vize, seigneur de Gourdan, et de Condorine *Ruffi* (d'Arroux), l'acte cite Jean de Mauléon, seigneur de Lutilhous, cousin germain d'Espagnolet de Vize, seigneur de Gourdan, frère de Bertrande, dont la succession était l'objet de l'accord ; Marie d'Aure, veuve de Géraud de Vize avait testé faisant héritier universel Espagnolet de Vize, son neveu (petit-fils) fils de Géraud de Vize, son fils[1397].
Il mourut avant le 19 octobre 1510, date à laquelle Guiraud, Espagnolet, et *Guiraud* (Thibaud ?) de Mauléon, frères, héritiers de feu Savaric de Mauléon étaient en procès contre Manaud de Béon et Jeanne de La Tour[1398].
Il avait épousé, par contrat du 21 octobre 1477, **Bertrande de VIZE,** dame de Gourdan[1399], fille de Géraud de VIZE et de Condorine d'ARROUX[1400]. Géraud de Vize testa le 30 janvier 1453, à Gourdan, faisant des legs à sa femme Condorine d'Arroux, à sa mère Marie d'Aure, léguant à Jean de Mauléon, son neveu, tous ses biens de Cardeilhac, il nomma Thibaud de Mauléon tuteur de son fils Jean de Vize, il nomma héritier universel Espagnolet de Vize, son fils, lui substitua Jean de Vize, son fils, et à lui Jean de Mauléon, son neveu[1401] (complété par un acte du 17 avril 1478). Jean de Mauléon, écuyer, était en procès, le 5 janvier 1479, contre Blanchefleur et Bertrande de Vize qui avaient occupé un de ses biens[1402]. Le 17 mars 1479, au lieu de Mauléon en Nébouzan un jugement dit que Bertrande de Vize femme de Savaric de Mauléon aurait l'hostau de Gourdan, Jean de Mauléon, seigneur de Lutilhous, aurait le lieu de Vize, Blanchefleur de Vize femme de Gaston de Jussan aurait le moulin sur la Garonne[1403].
Jean de Mauléon, neveu de Géraud de Vize est celui cité comme seigneur de Lutilhous, coseigneur de Vize, capitaine de Mauvezin (voir Rameaux non rattachés, seigneurs de Rieucazé), celui-ci est dit cousin-germain d'Espagnolet de Vize, la parenté par la famille d'Aure n'explique pas ce qualificatif.
Ils eurent :

16.1 Géraud de MAULEON, qui suit.

16.2 Espagnolet de MAULEON, seigneur de Gourdan.
Il était capitaine de Bramevaque lors de son testament du 19 décembre 1556.

[1397] AD. Gers Vergès I 2276 n°4281
[1398] AD.HG B 14, acte produit par A. Navelle
[1399] BnF Cabinet d'Hozier n°431 et Dossiers bleus n°435
[1400] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.98
[1401] AD.Gers Vergès I 2276 n° 4281
[1402] AD.HG B 2005, acte produit par A. Navelle
[1403] AD. Gers Vergès I 2276 n°4281

Le 10 janvier 1515, Géraud et Espagnolet de Mauléon, seigneur de Barbazan étaient en procès contre Jeanne de Vacques[1404]. Le 14 septembre 1532, date d'un partage entre Espagnolet de Mauléon et Géraud de Mauléon, frères, il appert qu'Espagnolet était fils puîné de Savaric de Mauléon, qu'il était appelé seigneur de Gourdan[1405].
Espagnolet de Mauléon testa le 20 octobre 1548, étant capitaine de Bramevaque, instituant héritier universel son fils Géraud de Mauléon avec substitution à Espagnolet de Binos, fils de François de Binos et d'Annette de Mauléon, sa fille, puis Roger de Binos, puis Guiraudet de Binos, frères d'Espagnolet, et ensuite François de Saint-Paul, fils de Savary de Saint-Paul et de Gaudiette de Mauléon aussi sa fille, il nomma exécuteurs testamentaires le R.P Thibaud de Mauléon, religieux de Saint-François, Savary de Mauléon et Bertrand de Palats[1406], il testa ensuite le 19 décembre 1556 disant qu'à cette date Géraud de Mauléon était son fils unique[1407].
Il avait épousé, par contrat du 19 mars 1515, **Jeanne de SAMAN,** veuve de Savaric de LA TOUR[1408], fille de Bertrand de SAMAN et d'Agnette de MARTRES (alias de SAINT-LARY de Bellegarde) sœur de Jean de SAMAN, nièce de Jean de SAMAN, seigneur de Sallenave près d'Aurignac[1409].
Ils eurent :

A)Géraud de MAULEON,

Il fut gouverneur de Calais et pays reconquis, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat, capitaine de 50 hommes d'armes, des ordonnances du Roi ; fidèle du roi Henri IV, il demanda du secours à la reine Elisabeth d'Angleterre en 1589, et en janvier 1590, il fut honoré de l'ordre du Saint-Esprit[1410] .
Il testa le 7 février 1577, instituant héritière universelle sa sœur Gaudiette de Mauléon, dame de Vidaussan, léguant à François de Saint-Paul, seigneur de Saint-Paul, tous ses biens qu'il avait au pays de Calais, nommant exécuteurs testamentaires Géraud de Montsérié, seigneur de Montsérié, et Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, ses cousins germains[1411], et mourut le 14 septembre 1593, sans alliance. C'est probablement lui qui dit sieur de Gourdan, capitaine de Bramevaque avait, en 1560, nommé Thibaud de Mauléon pour procureur[1412], ce qui accrédite la possibilité que Thibaud de Mauléon, soit son oncle, il peut également être confondu avec son père dont on ne connaît pas la date de décès mais cela paraît moins probable.

B)Annette de MAULEON.

[1404] AD.HG B 2019, acte produit par A. Navelle
[1405] BnF Cabinet d'Hozier n°431 et Dossiers bleus n°435
[1406] AD. Gers I 2277 publié dans la *Revue de Comminges* 1961, p.166, acte produit par A. Navelle
[1407] BnF Cabinet d'Hozier n°431 et Dossiers bleus n°435
[1408] Epousé par contrat 28 février 1506, d'où un fils Vézian de La Tour
[1409] BnF Dossiers bleus , Cabinet d'Hozier n°431 indiquent la date de mariage, André Navelle indique les deux épouses possibles se référant à Larcher pour Anne de Martres, ce qui est adopté par Maurice Vuillier.
[1410] BnF Fr 33113 et Dossiers bleus
[1411] AD. Gers Vergès I 2278
[1412] AD.HG 3 E 25100 Valcabrère

Elle épousa, par contrat du 20 janvier 1540 (n.st), **François de BINOS,** seigneur d'Arros, fils de Roger de BINOS, seigneur d'Arros[1413], d'où postérité, dont Roger de Binos qui devint seigneur de Gourdan. Devenu veuf François de Binos épousa en secondes noces, Marie de Saint-Pastou, veuve de Jean d'Ustou dit de Cazaux, seigneur d'Encausse, fille de Sanche de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, et de Comtesse de Péguilhan[1414].

C)Gaudiette de MAULEON. Elle épousa **Savary de SAINT-PAUL de Vidaussan[1415],** dit fils de Guilhem Arnaud de SAINT-PAUL, seigneur de Vidaussan.
Le 17 avril 1576, en la maison seigneuriale de Gourdan elle nomma procureur Dominique Ruvet, apothicaire de Montréjeau, elle était sœur de Géraud de Mauléon, seigneur de Gourdan, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur pour le Roi de la ville de Calais, en pays *d'Itacques[1416]*
Elle mourut dès 1594 date à laquelle sont cités les héritiers (non nommés) de feue Gaudiette de Mauléon, demoiselle de Vidaussan[1417].

16.3 peut-être Thibaud de MAULEON, seigneur de Barbazan.
Il épousa **Magne de PARDAILLAN.**
Le 18 décembre 1508, ils assistèrent au contrat de mariage de leur nièce Marguerite de *Berbèze,* fille de Pierre Arnaud de *Berbèze,* habitant Saint-Gaudens, avec Auger de Bossost, fils de Jean de Bossost habitant dans la vallée d'Oueil[1418].
Il est peut-être le religieux de Saint-François qui fut nommé exécuteur testamentaire de son présumé frère Espagnolet de Mauléon le 20 octobre 1548[1419]. En 1563, frère Thibaut de Mauléon rendit une sentence de compromis entre Dominique Appas, prêtre, et François Appas, furent cités Bernard de Palats et Carbon de Saint-Paul, archiprêtre des Angles[1420], le 12 février 1562, Bertrand de Palats et François d'Appas étaient parmi les exécuteurs testamentaires de Bertrand Sac, seigneur de Créchet, qui donnèrent leur consentement Savaric de Mauléon[1421].

16.4 peut-être Blanchefleur de MAULEON.
Elle épousa **Guiraud de MONTSERIE,** seigneur de Montsérié.
Vers 1510, Blanchefleur de Mauléon était l'épouse de Guiraud de Montsérié, seigneur de Montsérié, leur fille Marguerite de Montsérié épousa par contrat 7 août 1540

[1413] AD. Gers Vergès I 491, Nicolas Coudert, notaire ; le 21 janvier 1540, il y eut confirmation du mariage avec dispense du 4ème degré(AD Gers Vergès I 491)
[1414] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant les preuves.
[1415] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.99 ; le père de Savary est indiqué, sans preuve par Maurice Vuillier.
[1416] AD.HG 3 E 21400 Montréjeau
[1417] AD. Gers Vergès I 3837
[1418] BnF Dossiers bleus
[1419] André Navelle qui émet cette hypothèse dit également qu'il pourrait être Thibaud de Mauléon qui épousa Magne de Pardaillan citée en 1508.
[1420] AD.HG 3 E 25102 Valcabrère,
[1421] AD.HG 3 E 25101 Valcabrère

Bernard de Coret, seigneur de Saint-Paul, Ardiège, fils de Raymond Paul de Coret, seigneur de Saint-Paul, Ardiège, et et de Bernarde de Gestas[1422].

Géraud de Mauléon fils d'Espagnolet et de Jeanne de Saman, avait pour cousin germain, en 1577, Géraud de Montsérié, seigneur de Montsérié qui pourrait-être fils de Blanchefleur de Mauléon en effet ce Géraud fut seigneur de Montsérié comme son présumé père Guiraud (Géraud). Maurice Vuillier avait situé cette Blanchefleur, dont il ne connaissait pas le prénom épouse d'un Montsérié dont il ne connaissait pas le prénom comme fille et non comme sœur d'Espagnolet ce qui est anachronique.

XVI Géraud dit Guirauton de MAULEON, seigneur de Barbazan.

Le 23 mai 1531, Géraud de Mauléon, soi-disant capitaine de Fronsac, était en procès contre Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide au sujet de l'office de capitaine de Fronsac[1423], le 20 août 1533, il reçut de François Ier la provision pour la châtellenie du château de Fronsac[1424].

Le 9 décembre 1540, il fit un dénombrement au Roi et déclara une métairie à la *Borse* de Rivière, qu'il dit avoir vendue pour le mariage de Thibaud de Mauléon, son cousin, à Pierre d'Espagne, bâtard de la Maison de Montespan[1425], puis le 26 juin 1542, il fit un nouveau dénombrement de ce qu'il tenait à Labarthe, la maison de Belbèze, la borde de Moulhon[1426].

Le 7 mai 1548, Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, capitaine de Fronsac était en procès contre les habitants de Barbazan[1427]. Le 11 octobre 1551, il y eut un arbitrage entre Giraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, pour diverses affaires dans lesquelles apparaissent Savaric de Mauléon, capitaine de Fronsac et Espagnolet de Mauléon, seigneur de Gourdan[1428].

Il avait épousé, par contrat du 1er janvier 1510, au château de Lescurry en Bigorre (Hautes-Pyrénées) **Marguerite d'ABILHAC,** fille d'Arnaud Raymond d'ABILHAC, seigneur de Villepinte[1429], et selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, de Marguerite de SAINT-LANNE.

Ils eurent (selon André Navelle) :

17.1 Savary de MAULEON, qui suit.

17.2 Catherine de MAULEON.

Elle épousa, par contrat du 15 août 1541, **Pierre de GEMIT,** seigneur de Luscan[1430], fils d'Arnaud Raymond de GEMIT, seigneur de Luscan, d'où postérité[1431].

17.3 Jeanne de MAULEON, elle épousa par contrat du25 juin 1542 **Jean de LA MOTHE,** seigneur d'Isaut[1432], fils de Jean de LA MOTHE, seigneur d'Isaut, et de

---

[1422] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Coret*
[1423] AD.HG B 2026, acte produit par André Navelle.
[1424] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1425] BnF Dossiers bleus
[1426] BnF Fr 26284 Dom Vieillevigne
[1427] AD.HG B 41, acte produit par A. Navelle
[1428] AD.HG 3 E 25097 Valcabrère
[1429] BnF Dossiers bleus
[1430] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.98
[1431] Jules Villain, *op.cit..,* p.340 qui indique la date de mariage

Jeanne de SAMAN, d'où postérité. Jean de La Mothe testa le 18 juin 1548[1433] (et vivait en 1565, date d'une quittance reçue par la femme de Paul d'Ustou, son gendre[1434].)

XVII Savary de MAULEON, seigneur de Barbazan. Il fut capitaine de Fronsac et de Frontignes et gouverneur de Saint-Béat.
En mars 1581, comme capitaine du château de Fronsac, il donna une *procuration* (provision ?) à son fils Géraud de l'état et office de capitaine royal du château de Fronsac et vallée de Frontignes[1435].
Il mourut vers 1598, au château de Saint-Béat, il est cité feu en 1598[1436].
Le 7 mars 1625, son fils (Géraud) fit une fondation pour son père mort il y a plus de 27 ans environ dans le château de Saint-Béat, son *cœur* (corps ?) avait été enterré en l'église de Saint-Béat[1437].
Il avait épousé par contrat du 30 septembre 1548, **Aubriette (alias Oubriette) de FAUDOAS,** née le 28 juin 1527, fille de Charles de FAUDOAS, seigneur de Séguenville, et de Marie de GERES, dame d'Ariès[1438]
Ils eurent (André Navelle nomme les 3 premiers):

18.1 Géraud de MAULEON, qui suit.

18.2 Arnaud Guilhem de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs des Pujolles

18.3 Aubriette dite Briette de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 10 mars 1579, **Jean de BINOS,** seigneur de Signan, enseigne de la compagnie de M. de La Valette[1439], fils de Jean de BINOS, seigneur de Signan, et de Claudine de DURFORT(infra.)
Jean de Binos testa le 23 avril 1585, nommant sa femme, sa mère, Claudine de Durfort (une erreur de transcripption dit Claire d'Ustou) disant qu'il avait pour sœurs Jeanne de Binos femme de Carbon de Binos et Marguerite de Binos, femme d'Hector de Lort, pour frère Jean Barthélemy de Binos, instituant héritier le posthume dont sa femme était enceinte et lui substitua les dits Barthélemy et Jeanne de Binos[1440]. Briette de Mauléon est citée en 1606 veuve de Jean de Binos, seigneur de Signan[1441].

18.4 Claire de MAULEON.

[1432] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.98
[1433] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.98
[1434] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1884.
[1435] AD. Tarn-et-Garonne
[1436] AD.HG 3 E 27969 Saint-Béat
[1437] AD.HG 3 E 28001 Saint-Béat
[1438] Ledru et Vallée, *Histoire de la Maison de Faudoas,* I, pp.102, 103, produisant la preuve *;* BnF cabinet d'Hozier n°431 qui dit que la mariée était assistée de son frère Corbeyran de Faudoas, seigneur de Séguenville
[1439] AD. Gers Vergès I 491
[1440] AD. Gers Vergès I 491
[1441] AD.HG 3 E 28023 Saint-Béat

Fille de feu Savary de Mauléon, elle épousa par contrat du 20 décembre 1600 (alias 1602) noble **Jean DUPUY** (peut-être **du POUY)** fils de noble Pierre DUPUY, de la ville de Valcabrère, et d'Isabeau de MAIRON, la mariée était assistée de Géraud de Mauléon, coseigneur de Barbazan, capitaine de Frontignes, son frère, elle était dotée de 1 000 livres plus 200 livres, étaient présents, Jean de Binos, seigneur de Signan, Jean Dupuy, seigneur de Montégut[1442]. Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan fut cité, en 1607, avec Jean du Pouy, coseigneur de Marignac[1443]. On trouve en 1624 Louise Dupuy de Garraux, fille de feu noble Jean Dupuy et de *Garisson de Bigosse,* sœur de feu Jean de Mauléon, prêtre, qui a reçu des biens de Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, par donation du 10 juin 1613[1444], cet acte incompréhensible dans sa transcription semble cependant se rapporter à des membres de la branche des seigneurs de Barbazan.

18.5 Bertrande de MAULEON de Barbazan.
Fille de Savaric de Mauléon, seigneur de Barbazan, elle épousa par contrat du 25 janvier (alias avril) 1578, étant dotée de 4 500 livres, **Simon de LA TOUR,** seigneur de Latour, parmi les présents Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac[1445], d'où postérité. Simon de La Tour, épousa en secondes noces, en 1593, Madeleine de Vize, fille de Jean de Vize, capitaine du Fousseret, elle était veuve de Gaspard de Marestaing, seigneur de Lagarde, avec une fille Anne de Marestaing[1446].

18.6 probablement Guillaume Arnaud de MAULEON, cité en 1618 dans un compromis avec Arnaud Guilhem de Mauléon, seigneur de Bezins (voir infra)

XVIII Géraud de MAULEON, seigneur de Barbazan.
Il fut gouverneur du château de Fronsac par provision du 20 janvier 1582 et du 18 mars 1582 donnée par Henri, roi de France et de Pologne, à Angers[1447]. Il acheta, le 19 novembre 1604 (alias 19 novembre 1606), la seigneurie de Fos, d'Hector de Narbonne, vicomte de Saint-Girons et de Couserans, cette seigneurie était assise sur des murailles et des ruines d'un château[1448]. Un acte de 1624 dit qu'il vendit à Arnaud Guilhem de Mauléon, seigneur des Pujolles ((son frère) les seigneuries de Bezins et de Garraux suivant le contrat de mariage de son frère du 16 mai 1615 (voir infra.) En 1630, on trouve une cédule de Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan qui a constitué à Paul d'Astorg, seigneur d'Aubarède, 400 livres pour la dot de Gabrielle de Mauléon, femme dudit seigneur d'Aubarède en plus de 600 livres constituées par leur contrat de mariage[1449].
Il testa le 26 juin 1648, déclarant être marié à Catherine de Tersac dont il eut un fils unique (seul fils) prénommé Jean Jacques, sa fille aînée Gabrielle de Mauléon alors veuve de Paul

[1442] AD.HG Reg Ins n°11 pour les 2 dates
[1443] AD.HG 3 E 27982 Saint-Béat
[1444] AD.HG 3 E 28038 Saint-Béat
[1445] AD. Gers Vergès I 1985 n°11383
[1446] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour en Comminges*
[1447] BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; AD. Tarn-et-Garonne
[1448] BnF Dossiers bleus pour 1604 ; AD.HG 3 E 28204 Estenos
[1449] AD.HG 3 E 21281 Sauveterre

d'Astorg, seigneur d'Aubarède et Gabrielle de Mauléon femme d'Alexandre de Mun, seigneur de Sarlabous[1450], cette transcription indique qu'il eut deux filles Gabrielle alors que la généalogie publiée indique 2 mariages pour Gabrielle, le contrat de mariage avec Alexandre de Mun n'indique pas que son épouse était veuve, confirmant que Géraud de Mauléon et Catherine de Tersac eurent deux filles Gabrielle de Mauléon[1451].

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 9 novembre 1594, **Françoise de MONTESQUIOU,** née le 27 décembre 1577, fille de Bernard de MONTESQUIOU, seigneur de Sainte-Colombe, La Mothe, Caumont, (et de Francianne de CHAMBOREL[1452]) dotée de 3 333 écus 1/3[1453], elle mourut sans postérité.

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 30 mars 1605, au château de Montberaud, **Catherine de TERSAC de Montberaud,** dotée de 12 000 livres, seconde fille de Jean Jacques de TERSAC et de FONTAINES, seigneur et baron de Montberaud, capitaine de 50 hommes d'armes, et de Jeanne de GOYRANS[1454]. Elle mourut avant le 1er avil 1658, date à laquelle il est dit qu'en ses derniers jours elle avait fait certain codicille ou testament retenu par le père d'Aure, religieux[1455].

Enfants du second lit :

19.1 Jean Jacques de MAULEON, seigneur baron de Barbazan, baron de Fos et de Lez.

Le 1er mars 1670, il était conseiller du Roi, maître des Eaux et Forêts dans la maîtrise royale de Comminges[1456].

Il fit donation le 20 mai 1679, étant gentilhomme de la chambre du Roi, se trouvant accidentellement à Paris, devant deux notaires du Châlelet de Paris, à Bernard d'Astorg, seigneur d'Aubarède, gouverneur de la ville et château de Salins en Franche-Comté, brigadier général d'infanterie, son neveu, fils de sa sœur Gabrielle de Mauléon, épouse de feu Paul d'Astorg, seigneur d'Aubarède, du château et de la seigneurie de Barbazan dont il se réservait la jouissance viagère, avec clause de substitution[1457]. Il fit un nouveau testament, le 8 août 1691, puis un autre le 16 décembre 1691, nommant sa femme, léguant la baronnie de Lez à Alexandre de Mun, seigneur de Sarlabous, instituant héritier universel Bernard d'Aubarède, maréchal de camp des armées du Roi, gouverneur de l'Île de Ré et lui substituant Jacques d'Astorg, lieutenant du Roi à Blaye[1458].

Il avait épousé, par contrat du 27 juin 1653, **Marguerite d'USTOU**[1459], fille de Roger d'USTOU, seigneur de La Molette, Juzet, et d'Anne de MONTLEZUN. Elle testa,

---

[1450] BnF Dossiers bleus

[1451] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1076, Généalogie Mun indique correctement que Gabrielle de Mauléon épouse d'Alexandre de Mun n'était pas veuve.

[1452] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montesquiou,* produisant la preuve du mariage de Bernard de Montesquiou et de Françoise de Chamborel.

[1453] BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; AD. Lot-et-Garonne E suppl. 2884

[1454] BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; AD.HG 3 E 16157 Palaminy

[1455] AD.HG 3 E 28204 Estenos

[1456] Abbé Samiac se référant aux Archives de la Reformation, Comminges S 11

[1457] AD. Ariège B 144 ; BnF Châtelet de Paris n° Y 236

[1458] AD.HG 3 E 28208 Sauveterre ; AD.HG 3 E 27689 Huos

[1459] BnF Dossiers bleus

veuve, 26 avril 1703, instituant héritier universel le séminaire de Saint-Gaudens puis fit deux cocilles les 3 et 13 juin 1703[1460].

19.2 Gabrielle de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 31 juillet 1629, **Paul d'ASTORG,** seigneur d'Aubarède, maréchal de camp, gouverneur de Sedan, fils de Joseph d'ASTORG, seigneur d'Aubarède, et de Miramonde de MUN de Sarlabous, d'où postérité[1461].

19.3 autre Gabrielle de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 10 octobre 1643, **Alexandre de MUN,** seigneur de Cardeilhac, Sarlabous, fils d'Alexandre de MUN, seigneur de Cardeilhac, Sarlabous, et de Jacquette de CARDEILHAC (devenu CARDAILLAC), d'où postérité[1462]. Gabrielle de Mauléon mourut avant le 2 mai 1687, date du contrat de mariage de son fils Alexandre de Mun avec Brandelise de La Marque, son mari vivait à cette date[1463].

19.4 Jeanne de MAULEON.
Nommée avec ses parents, elle fut reçue religieuse à Longages le 28 janvier 1617, dotée de 1 000 livres[1464].

VI
Seigneurs de Francon

L'auteur de cette branche Bertrand de Mauléon, seigneur de Francon était le 5ème fils de Bertrand de Mauléon, seigneur de Gensac, Lez, Sédilhac, et d'Honorette de La Tour.

XIII Bertrand de MAULEON, seigneur de Francon (Haute-Garonne)
Le 17 juin 1480, Aymeric de Comminges, seigneur de Péguilhan, vendit à Bertrand de Mauléon, son frère Gausserand étant présent, 25 écus de revenus sur la moitié de la baronnie d'Encausse[1465].
Bertrand de Mauléon mourut avant le 9 avril 1500 date du contrat de mariage de son fils Jean.
Il avait épousé (avant le 4 août 1492) **Agnette de LAMEZAN,** fille d'Arnaud Guillaume de LAMEZAN, seigneur de Coret, coseigneur de Ganties, et et de Marguerite du FOURC[1466].
Le 4 août 1492, Thibaud de Lamezan était en procès contre Anne de Lamezan, épouse de Bertrand de Lamezan, un arrêt attribua à Anne de Lamezan la moitié du château et de la seigneurie de Couret et des autres biens de feu Arnaud Guillaume de Lamezan, père des parties, et à Thibaud de Lamezan l'autre moitié ; le 1er juin 1498, l'arrêt du 4 août 1492 entre Anne de Lamezan, épouse de Bertrand de Mauléon, seigneur de Francon fut confirmé,

[1460] Archives du Pac ; AD.HG 3 E 1782
[1461] Jules Villain *op.cit..,* II, p.1089
[1462] Jules Villain, *op.cit..,* II, pp.1075,1076
[1463] AD.HG Reg. Ins 32
[1464] AD.HG 3 E 16688 Noé
[1465] AD.HG 5106, Leysac, notaire, acte produit par A. Navelle
[1466] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 112.

Thibaud de Lamezan fut condamné à payer 40 livres par an plus 250 livres d'amende à Anne et 200 livres au Roi[1467]. Le 28 août 1501, Marguerite de Lamezan s'était opposée à l'exécution de l'arrêt en faveur d'Anne de Lamezan contre Thibaud de Lamezan, la Cour attribua à Marguerite de Lamezan la moitié de sa légitime sur les biens de feu Arnaud Guillaume de Lamezan (Couret et la moitié de Ganties), Marguerite de Lamezan comme héritière de feue Marguerite du Fourc, sa mère, devait avoir 125 écus (elle avait été dotée de 500 écus le 7 février 1458, n.st), Anne de Lamezan devait avoir 250 livres plus 125 écus[1468].
Ils eurent :

14.1 Jean de MAULEON, qui suit.

XIV Jean de MAULEON, seigneur de Francon, Estancarbon (Haute-Garonne)
Le 15 juin 1507, il y eut un accord entre Gaston de Foix, seigneur de Coarraze, et Jean de Mauléon, fils et héritier de feu Bertrand de Mauléon[1469].
En 1540, Jean de Mauléon détenait la moitié de la place de Couret et exerçait la justice, haute, moyenne et basse[1470]. Le 25 octobre 1540, il dénombra la seigneurie de Francon, deux moulins à eau, la place d'Estancarbon avec justice haute, moyenne et basse, la seigneurie de Couret avec justice haute, moyenne et basse, la moitié de la seigneurie de Ganties[1471].
Il testa le 4 mai 1542, au château d'Estancarbon, léguant 100 livres à sa nièce Marguerite de Mauléon, 1 500 livres à son fils François de Mauléon, 1 500 livres à son fils Vézian de Mauléon, 1 500 livres à son fils Hugues de Mauléon, 30 livres à sa fille Isabelle de Mauléon, femme de Maurivat de Montpezat, seigneur de Mancieux, en plus de ce qui lui avait été payé à son contrat de mariage, une borde située au lieu de Francon, il avait légué à Isabelle de Goyrans sa femme, une métairie dite la borde de Boge, au lieu de Francon, et à Hugues de Mauléon, son fils, héritier universel, le moulin de Coras, il institua héritier universel son fils Raymond de Mauléon[1472]. Il fit un codicille le 11 février 1557[1473](n.st) et mourut avant le 1er juillet 1557, date d'un arrêt attribuant la moitié des biens de feu Jean de Mauléon, à Raymond de Mauléon, cet arrêt devait être exécuté le 20 mars 1560[1474].
Il avait épousé, par contrat du 9 (alias 29) avril 1500, **Isabeau de GOYRANS,** fille de Raymond de GOYRANS, seigneur de Montégut-Savès, coseigneur de Saint-Jean de L'Herm, elle était dotée de 1 000 florins[1475].
Ils eurent[1476] :

15.1 Raymond de MAULEON, coseigneur de Francon, seigneur d'Estancarbon.

[1467] AD.HG B 8 ; B10, actes produits par A. Navelle
[1468] AD.HG B 11, acte produit par A. Navelle
[1469] AD.HG B 105
[1470] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t.I, p.60
[1471] AM. Toulouse II 183
[1472] AD.Gers Vergès I 2277 (n°12874), Jean Picot, notaire de Saint-Gaudens
[1473] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.112
[1474] AD.HG B 53, acte produit par A. Navelle
[1475] Maurice Vuillier, produisant AD. Gers Vergès ? n° manquant n°9617 ; André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 112, dit qu'Isabeau de Goyrans était peut-être la fille de Raymond de Goyrans, seigneur de Montégut-Savès.
[1476] Cités par André Navelle, *op.cit..,* VII, 113, sauf Louis cité par Maurice Vuillier.

Le 14 février 1561 il était en procès contre son frère Hugues concernant l'exécution de l'arrêt du 20 mars 1560 (supra), selon cet arrêt les biens de feu Jean de Mauléon, leur père, sont à diviser à moitié[1477]. Le 21 décembre 1563, il fut nommé exécuteur testamentaire par sa nièce Françoise de Montpezat[1478] et mourut avant 1567[1479], sans postérité.
Il avait épousé par contrat du 21 février 1562 **Balthazare de COMMINGES,** dotée de 3 000 livres plus 500 livres d'accoutrements à prendre sur les biens de Bernard de COMMINGES, sieur du Puy, son frère, fils de feu Mathieu de COMMINGES, seigneur de Péguilhan, sans préjudice sauf 2 000 livres qu'elle avait déjà reçues[1480], la mère de Balthazare de COMMINGES était Françoise de ROQUEFORT, seconde épouse de son père[1481], et non Marie d'Aure, première épouse de son père comme le dit André Navelle..

15.2 François de MAULEON, cité dans le testament de son père du 4 mai 1542.

15.3 Vézian de MAULEON, cité dans le testament de son père du 4 mai 1542.

15.4 Hugues de MAULEON, qui suit

15.5 Arnaud de MAULEON, cité en 1452 selon André Navelle.

15.6 peut-être Louis de MAULEON, religieux, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.

15.7 Isabeau de MAULEON.
Elle testa, veuve, le 25 décembre 1575, disant qu'elle léguait à Jean de Mauléon, son neveu paternel, les donations qu'elle lui avait faites, d'autant que feue Françoise de Montpezat, sa fille, femme de Nicolas de Comminges lui avait fait plusieurs injures et ingratitudes et lui avait pris son château d'Estancarbon, elle serait morte de faim si son neveu Jean de Mauléon ne l'avait pas nourrie dans sa maison, l'ingratitude s'était continuée avec ses neveux (petits-enfants) Roger, Bertrand et Isabelle de Comminges âgés de 12 à 14 ans, fils et fille de sa fille, elle les déshérita, elle institua héritière universelle sa fille Hélène de Montpezat, elle nomma exécuteurs testamentaires Philippe de Saman et Jean de Mauléon[1482]. Le 16 mai 1590, Isabeau de Mauléon et son neveu Jean de Mauléon, seigneur de Francon, étaient demandeurs en réintégration des biens ayant jadis appartenu à Raymond de Mauléon, seigneur d'Estancarbon, l'énumération de la cause fait apparaître un procès qui datait de 1573, Nicolas de Comminges qui avait épousé Françoise de Montpezat, fille d'Isabeau de Mauléon

[1477] AD.HG B 54, acte produit par A. Navelle
[1478] AD. Gers Vergès I 2544
[1479] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 112.
[1480] AD. Gers Vergès I 2278 n°12860
[1481] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Roquefort,* fournissant l'explication.
[1482] AD. Gers Vergès I 2278

avait produit un faux testament de Raymond de Mauléon, les enfants Comminges avaient pillé Estancaqrbon, etc[1483].

Elle avait épousé, par contrat du 12 février 1537, **Maurivat de MONTPEZAT,** seigneur de Mancieux, fils de Jean de MONTPEZAT, seigneur de Mancieux et de Miramonde DANGEREUX[1484]. Maurivat de Montpezat testa le 15 avril 1561 demandant que sa femme Isabeau de Mauléon soit maîtresse et « gouvernesse » de ses biens, léguant 1 000 livres à sa fille Hélène de Montpezat pour son mariage, instituant héritière universelle sa fille Françoise de Montpezat, et lorsqu'elles voudraient se marier lesdits mariages seront traités par ladite de Mauléon, sa femme, Raymond de Mauléon, seigneur de Francon, etc[1485].

XV Hugues de MAULEON, coseigneur de Francon

Il testa le 13 décembre 1558, nommant son épouse Marguerite Cat, instituant héritiers son fils Jean, pour la seigneurie de Francon, son fils Antoine pour les seigneuries de Couret, Ganties et Rieucazé, nommant tuteur honoraire François d'Arjac, conseiller au Parlement et tuteurs Gabriel de Bruyères, seigneur d'Estampes et Jean Bertrand d La Tour, seigneur de Lieux[1486].

Le 4 novembre 1561, il y eut une transaction entre Raymond de Mauléon, fils aîné et Hugues de Mauléon, fils puîné de Jean de Mauléon, seigneur de Francon, Raymond prit Estancarbon, la moitié de la place de Francon avec justice haute, moyenne et basse, la borde de La Bastide, le moulin neuf, Hugues prit les seigneuries de Couret, Ganties, Rieucazé, la moitié dudit Francon, la métairie de Boque, celle des Croses, celle appelée Paulon plus le moulin vieux[1487].

Hugues de Mauléon épousa en février 1553 (n.st) par contrat (post-nuptial) du 25 (alias 26) juin 1557, chez François d'Arjac, conseiller au Parlement, chanoine de Saint-Etienne, **Marguerite CAT,** fille d'Antoine CAT, seigneur de Cocural, et de Gabrielle de BRUYERES, dotée de 2 000 livres, plus 300 livres d'habillement plus 2 000 livres de sa mère.[1488].

Marguerite Cat épousa en secondes noces par contrat du 27 novembre 1567 (et mariage le même jour en la chapelle N.D de Piété à Francon) Jean de La Tour, seigneur de Landorthe[1489], la dot de 3 000 livres et l'augment avaient été reconnus par feu Hugues de Mauléon, d'où postérité. Marguerite Cat de Cocural, serait morte le 25 janvier 1601(preuve non fournie)

Hugues de Mauléon et Marguerite Cat eurent[1490] :

16.1 Jean de MAULEON, qui suit.

16.2 Antoine de MAULEON, seigneur de Couret, Ganties, Rieucazé, Gensac en Comminges.

[1483] AD. Gers Vergès I 2277 n°12856

[1484] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montpezat,* nomme Marguerite d'Angiroux, pour Miramonde Dangereux, la mère de Maurivat ; la preuve de l'ascendance de Maurivat et la date de son contrat de mariage sont produits par Jacques de Roquemaurel, *Famille Dangereux.*

[1485] AD. Gers Vergès I 2545

[1486] AD.HG 4075, G. Fossé, notaire, acte produit par A. Navelle

[1487] AD.Gers Vergès I 2278, Géraud du Rieu, notaire.

[1488] AD.HG 4074, G.Fossé, notaire, acte produit par André Navelle

[1489] Andr é Navelle, *op.cit.,* VII, p. 113, produisant AD.HG Reg. Ins .2, pour tout le paragraphe

[1490] Les 4 premiers sont indiqués par André Navelle, *op.cit..,* VII, p.113

Il fut présent, le 1er janvier 1572, lors du contrat de mariage de son neveu Jean de Mauléon avec Geneviève de Martres.

16.3 Isabeau de MAULEON.
Elle épousa, en premières noces, **Jean de LA TOUR,** seigneur d'Espenan[1491], fils de Raymond de LA TOUR, seigneur de Lieux, et de Marguerite de VIZE, d'où un fils Odet de La Tour né en 1579.
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 22 novembre 1589, au château de Lartigue, **Louis de MAULEON,** seigneur de Sédilhac[1492], fils de Pierre de MAULEON, seigneur de Sédilhac, et de Catherine de LA BARTHE. Louis de Mauléon était en 1597 capitaine des gardes du duc d'Epernon et mourut avant 1608[1493].

16.4 Cécile de MAULEON, nommée dans le contrat de mariage de son frère Jean Louis, le 27 mai 1602.
C'est probablement elle qui épousa, par contrat du 1er mars 1574, **Jean de CORET,** seigneur de Labarthe-Inard, probablement fils d'Arnaud Guilhem II de CORET, seigneur de Labarthe, et de Gaudiette de MAULEON, d'où postérité[1494]. Cécile de Mauléon, veuve et tutrice des enfants reçut une quittance de la veuve de Denis de Polastron, seigneur de La Hillère[1495].
Elle fut nommée le 26 juillet 1593, veuve de Jean de Coret, seigneur de Labarthe, avec son fils Jacques de Coret[1496].
La présence de Jean de Coret, seigneur de Labarthe, comme tuteur des enfants d'Anne de Mauléon et de Jean Bugat, et de Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Landorthe, fils de Marguerite Cat, donc présumé demi-frère de Cécile de Mauléon, comme tuteur, indique que très probablement Cécile et Anne de Mauléon étaient sœurs, et que Cécile était fille de Marguerite Cat.

16.5 très probablement Anne de MAULEON.
Son ascendance probable est déduite des actes produits, infra.
Elle épousa en premières noces, dès 1570, **Jean de CABANNES,** coseigneur de Marignac lès Saint-Béat, le marié reconnut en 1570 avoir reçu 300 livres de Jean de Mauléon, seigneur de Francon, héritier de feu Hugues de Mauléon, pour fin de paye suivant leur contrat de mariage[1497].

[1491] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 115 ; l'ascendance de Jean de La Tour est indiquée par Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour, Comminges.*
[1492] AD.HG Reg Ins 4
[1493] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.115
[1494] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Coret*
[1495] AD.HG 3 E 6038.
[1496] AD.HG 3 E 24858 Saint-Gaudens
[1497] AD.HG 3 E 16104 Francon

Elle épousa en secondes noces noble **Jean BUGAT,** du lieu de Ganties, d'où postérité. Elle testa veuve, le 28 mars 1597, nommant tuteurs Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Landorthe, et Jean de Coret, seigneur de Labarthe[1498].

XVI Jean de MAULEON, seigneur de Francon, Estancarbon, Couret.
Le 22 décembre 1575, eut lieu une donation pour Jean de Mauléon, seigneur de Francon, et pour Isabeau de Mauléon, veuve de Maurivat de Montpezat, il était son neveu, comme plus proches héritiers de feu Raymond de Mauléon, seigneur d'Estancarbon, Jean de Mauléon est marié à Geneviève de Martres[1499].
Jean de Mauléon, seigneur de Francon, mourut avant le 15 novembre 1592, date du contrat de mariage de sa fille Marie (infra.)
Fils aîné, il avait épousé, par contrat du 1er janvier 1572, au lieu du Cuing, dans sa maison, **Geneviève de MARTRES,** fille de feu Jean de MARTRES, seigneur de Gensac de Rivière, du Cuing, et de Françoise d'ORBESSAN, il fut assisté de Marguerite Cat dite de Cocural, sa mère, d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac en Comminges, son oncle paternel, de Jean de La Tour, sieur de Landorthe, son parâtre, d'Isabeau de Mauléon, sa tante, la mariée fut dotée de 6 000 livres, parmi les présents Jean (de) Cabannes, François *Sabran* de Coret[1500]. Le 15 novembre 1592, Geneviève de Martres fut présente au contrat de mariage de sa fille Marie, puis le 10 février 1598, elle fit un accord avec son fils Jean[1501]. Elle fut citée en 1611 avec Corbeyran de Benque, seigneur de Picayne[1502].
Ils eurent :

17.1 Jean Louis de MAULEON, qui suit.

17.2 Anne de MAULEON.
Elle épousa, par contrats des 11 avril 1610 et 21 mars 1615 (alias 1616), **Sébastien Aybrand de MURVIEL,** seigneur de Murviel, de Saint-Jean de Buèges[1503], fils de François Charles de MURVIEL, seigneur et baron de Murviel et de Pégairolles, et de Françoise de GUERS de Castelnau, il mourut avant 1626, d'où postérité[1504].

17.3 Marie de MAULEON.
Elle mourut avant le 19 juillet 1643 date du testament de son mari.
Elle avait épousé, par contrat du 15 novembre 1592, dans la maison du seigneur d'Estancarbon, étant dotée de 20 000 livres, **Urbain de NOE,** seigneur et baron de L'Isle[1505], de Savère, Montbernard, fils de Géraud de NOE, seigneur de Noé, et de Catherine de NARBONNE[1506].

[1498] AD.HG 3 E 16123 Cazères
[1499] AD.HG 3 E 16108 Francon
[1500] AD.HG 31 E 1415
[1501] AD.HG 3 E 23988
[1502] AD.HG 3 E 24860
[1503] André Navelle, *op.cit.., VII,* p.114
[1504] H. de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, p.84
[1505] AD.HG 3 E 24857 Saint-Gaudens
[1506] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1570.

Urbain de Noé testa le 19 juillet 1643, au château de Savère, nommant feue Marie de Mauléon, sa femme, et ses 8 enfants, le testament fut ouvert le 29 octobre 1646[1507].

17.4 Marguerite d MAULEON de Francon**,** fut nommée dans le contrat de son mariage de son frère Jean Louis le 27 mai 1602.
C'est probablement elle qui fut citée en 1621 comme abbesse de Salenques[1508].

17.5 probablement Louise de MAULEON, dame abbesse de(?), citée en 1623 avec des sœurs de l'abbaye, et Anne de Mauléon de Francon, dame de Murviel[1509].

XVII Jean Louis de MAULEON, seigneur et baron de Francon, Estancarbon, Couret, Rieucazé.
Le 23 octobre 1609, il dénombra ses biens, un château vieux près de l'église de Francon, un autre château au consulat de Francon, la seigneurie d'Estancarbon dans la châtellenie d'Aurignac, la seigneurie de Couret, la seigneurie de Rieucazé en la sénéchaussée de Toulouse.[1510]
Il mourut dès 1622, date à laquelle Jeanne Marthe de Béarn, veuve, reçut 150 livres de l'héritage de Jean de Martres, seigneur de Montdavezan dont il était l'héritirer[1511]. Il fut également cité feu le 26 avril 1623, date du contrat de mariage de sa fille Claire, il fut dit dans cet acte qu'il avait été maître de camp aux armées royales, décédé au camp, devant Montauban.
Il avait épousé, par contrat du 27 mau 1602, au château de Saumont, **Jeanne Marthe de BEARN,** dame de Saumont, assistée de Blaise de Béarn, seigneur de Réaup, Jean Denis de Barrau, seigneur de Parron, Ferrus, Jean François de Barrau, seigneur de Ferrus, ses oncles paternel et maternels, elle était dotée de *300* (montant inexact) écus sol, le marié reçut de sa mère Geneviève de Martres, les 2/3 de tous ses biens, il avait une sœur, Anne de Mauléon, qui reçut 20 000 livres pour tout droit de légitime, il avait aussi une sœur, dame de Noé et une autre sœur Marguerite de Mauléon, il avait aussi deux tantes Cécile et Isabeau de Mauléon[1512].
Jeanne Marthe de Béarn testa le 15 avril 1636, au château d'Estancarbon, faisant des legs à son petit-fils Jean Pierre de Béon et à Jeanne Marthe de Béon, frères et sœurs, enfants de M. du Massès et de défunte Cécile de Mauléon, sa femme, instituant héritière universelle sa fille unique Claire de Mauléon, veuve du seigneur de Montberaud ; le 5 juillet 1647, Alexandre François de Béon, seigneur du Massès, père de Jean Pierre et Jeanne Marthe de Béon était en procès, demandeur de 50 000 livres léguées par Jean Louise de Mauléon, seigneur de Francon, léguées à la dite Cécile de Mauléon, contre Claire de Mauléon[1513].
Ils eurent :

[1507] AM. Toulouse II 163
[1508] AD.HG 3 E 15369 Montesquieu-Volvestre
[1509] AD.HG 3 E 15390 Montesquieu-Volvestre
[1510] AM. Toulouse II 183
[1511] AD.HG 3 E 28930 Cazères
[1512] AD.HG Reg. Ins 10 ; AD.HP E 349
[1513] AD. Gers Vergès I 383-5

18.1 Cécile de MAULEON.

Elle épousa, en 1628, **Alexandre François de BEON,** seigneur du Massés, fils de Jean Pierre de BEON, seigneur du Massès, et de Catherine de LAMEZAN.

Elle mourut le 3 mars 1633, ayant eu une fille Cécile Jeanne Marthe de Béon, dame du Massès, qui épousa Emmanuel de Timbrune, marquis de Valence[1514]. Alexandre François de Béon épousa en secondes noces, Huguette de MIOSSENS[1515], dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille d'Henri Bernard de Miossens, seigneur de Samson, et de Françoise de Montesquiou, vicomtesse de Sadirac.

18.2 Claire de MAULEON.

Seconde fille, elle épousa, par contrat filiatif du 26 avril 1623, **Jean de TERSAC,** seigneur et baron de Montberaud, fils de Jean Jacques de TERSAC et de FONTAINES, seigneur et baron de Montberaud, capitaine de 50 hommes d'armes, et de Jeanne de GOYRANS, le marié reçut la moitié de tous les biens de ses parents qui se réservaient la place et seigneurie d'Esperce et de Grézac, qui étaient les biens particuliers de Jeanne de Goyrans, les noms et armes des maisons de Montberaud et de Francon devaient être conjointement pris par le premier enfant mâle[1516]. En 1625, Guy d'Encausse, seigneur de la Bastide acquit des biens de dame Claire de Mauléon, dame de Francon[1517]. Le 22 juillet 1641, Claire de Mauléon, fille et héritière de défunt sieur de Francon vendit la terre de Francon avec pacte de rachat à Barthélemy de La Marque, seigneur de Gensac et de Sédillac, pour 28 000 livres, le 5 juin 1649 l'augmentation d'achat pour la faculté de rachat a été de 39 000 livres[1518].

Elle testa le 18 mai 1686, nommant ses enfants[1519] et serait morte avant le 9 septembre 1688 date à laquelle on rappelle une donation faite à son fils César de Tersac le 27 novembre 1685[1520] mais elle apparaît vivante, avec son fils César de Tersac dans des actes en 1690[1521] et 1691[1522].

VII
Seigneurs de Labastide-Savès

L'auteur de cette branche, Gausserand de Mauléon, était fils de Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, Lez, Sédilhac, et d'Honorette de La Tour

XIII Gausserand de MAULEON, seigneur de Labastide-Savès (Gers), coseigneur de Noailhan.

[1514] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Béon,* produisant les preuves, dont l'ascendance d'Alexandre François de Béon.
[1515] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 115.
[1516] AD.HG Reg. Ins 22 ; AD. Gers I 3413
[1517] AD.HG 3 E 27862 Aspet
[1518] AD. HG 3 E 24027 Samouillan, 1648
[1519] AD.HG 3 E 16047 Cazères
[1520] AD.HG 3 E 16168 Palaminy
[1521] AD.HG 3 E 16166 Palaminy.
[1522] AD.HG 3 E 16167 Palaminy.

En 1479, il fit un partage avec ses frères et ses neveux et rendit hommage en 1493 et 1503[1523].
Le 25 février 1484, Gausserand de Mauléon, seigneur de Labastide et Arnaud Guillaume de Lamezan, seigneur de Noailhan, passèrent un accord, à Noailhan, avec Bernard Arnaud de Touges, seigneur du Pouy-de-Touges, tant pour lui que pour Odet d'Aydie, comte de Comminges, sur le partage des biens qu'ils possédaient indivis audit lieu de Noailhan[1524].
Il testa le 5(alias 15) décembre 1504, à Labastide-Savès, voulant que sa femme Marguerite de Touges demeure maîtresse et administratrice de ses biens et lui léguant sa maison de Noailhan, il fit des legs à ses fils puînés et ses filles, 1° Jacques de Mauléon, reçut la borde et maison de Péguilhan, s'il n'est pas content il prendra à la place 200 écus, 2°Jean de Mauléon, destiné à la prêtrise aura 200 écus, 3°Jean de Mauléon aura 200 écus, 4° Jean de Mauléon aura 200 écus, 5° Claire de Mauléon épouse de Jean de Savignac, fils du seigneur de Grézian, 6° Bertrande de Mauléon aura un légat, 7° Agnette de Mauléon aura un légat, 8° Marie de Mauléon aura un légat. Il insitua héritier universel Bernard de Mauléon, son fils aîné et nomma exécuteurs testamentaires Savary de Mauléon, prêtre, son frère, Bernard, son neveu et Jacques de Touges, coseigneur de Noailhan[1525].
Il avait épousé **Marguerite de TOUGES,** fille de Bernard de TOUGES, seigneur du Pouy de Touges, coseigneur de Noailhan[1526], et de Marguerite de PARDAILLAN[1527].
Ils eurent :

14.1 Bernard de MAULEON, qui suit.

14.2 Jacques de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Savaillan.

14.3 Jean de MAULEON, prêtre

14.4 autre Jean de MAULEON.
C'est probablement lui ou son frère homonyme qui dit Jean de Mauléon, écuyer, du lieu de Labastide en Comminges reçut des lettres de grâce en juillet 1530[1528].

14.5 autre Jean de MAULEON.

14.6 Claire de MAULEON.
Elle épousa dès 1504, **Jean de SAVIGNAC,** seigneur de Grézian, ils furnt cités dans le testament de Gausserand de Mauléon.

14.7 Bertrande de MAULEON.
Selon André Navelle, elle épousa par contrat du 2 février 1519, **Raymond d'APPAS.**
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, elle aurait épousé en premières noces Arnaud de Binos**,** seigneur de Signan, fils de Sans de Binos, seigneur de Layrisse, et

[1523] Saint-Allais, II, p.105
[1524] BnF Chérin n°132
[1525] BnF Chérin n°132
[1526] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.115
[1527] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Touges,* produisant la preuve.
[1528] AD. Gers Vergès I 2277 n°12848

de Florette de Binos, d'où postérité, et en secondes noces, par contrat du 2 février 1519 (n.st), Arnaud Raymond d'APPAS, or Arnaud de Binos épousa en secondes noces (avant 1531, acte existant) Brune de Saint--Paul, d'où postérité citée dans un acte de partage du 30 avril 1539, entre les enfants Binos issus des deux unions de leur père[1529]. Il y a donc deux Bertrande de Mauléon, dont l'une, l'épouse d'Arnaud de Binos, n'est pas rattachée.

14.8 Agnette de MAULEON.

14.9 Marie de MAULEON.

Dite fille de Gausserand de Mauléon, elle épousa, par contrat du 9 mai 1526, **Bernard de MERITENS,** fils d'Augustin de MERITENS, seigneur de Lodet, absent, en présence de Blaise de Faudoas chanoine de l'église de Lombez tuteur de Denis de Mauléon seigneur de Labastide-Savès, lequel Blaise de Faudoas constitua à la mariée 500 livres, des robes, etc., plus un augment de 500 livres, le marié devait être héritier universel et général de tous les biens de son père[1530].

Le 26 mars 1557, Marie de Mauléon, dame de Lodet, veuve, au château de Lodet, héritière universelle d'Augustin de Méritens, après avoir narré les donations qui lui avaient été faites par Guillaume Marsolier, seigneur de Montaut, et d'autres donations faites par des parents dudit Guillaume, Gaspard de Casteras et Vézian de Castéras père de la femme dudit Guillaume et ledit Gaspard oncle paternel de la femme dudit Guillaume, fit donation en faveur dudit Guillaume Marsolier, puis le lendemain, elle testa au château de Lodet, elle fit des legs à Arnaud de Mauléon de Saint-Plancard, à Pierre de Mauléon, seigneur de Sédilhac, à Margalide de Marsolier femme de Bertrand Moder, à son neveu Jacques de Mauléon pour payer des dépenses, elle institua exécuteur testamentaire Pierre de Mauléon, seigneur de Sédilhac et héritier universel son frère Jacques de Mauléon, seigneur de Savaillan[1531].

Le 19 janvier 1559, Jeanne de Méritens fut maintenue dans la possession des biens de feu Augustin de Méritens, son père, distraction faite de la légitime et quarte trébellianique revenant à Marie de Mauléon, veuve de Bernard de Méritens, puis le 2 juin suivant il y eut un accord entre Jeanne de Méritens et Marie de Mauléon[1532].

Ils n'eurent pas Jeanne de Mauléon qui aurait épousé par contrat du 7 mars 1529 (n.st) Roger de Polastron, comme le dit André Navelle. Ceci provient d'une confusion dans la compréhension du contrat de mariage de ce Roger de Polastron passé avec Jeanne de Béon, sa future belle-mère, mère de Jeanne de Sabaillan, sa future épouse[1533], Jeanne de Béon ayant été transformée, pour une raison inconnue en Jeanne de Mauléon.

XIV Bernard de MAULEON, seigneur de Labastide-Savès.

[1529] AD. Gers Vergès I 493
[1530] AD.HG 3 E 21307 Montréjeau
[1531] AD.HG 3 E 21315 Montréjeau
[1532] AD. HG B 52
[1533] Maurice Vuillier se référant à Mgr Clergeac, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1954, Les seigneurs de Polastron, p.315.

Il mourut avant le 9 mai 1526, date du contrat de mariage de sa sœur Marie car à cette date son fils Denis de Mauléon avait pour tuteur Blaise de Faudoas, chanoine de l'église de Lombez.
Il avait épousé, par contrat du 18 avril 1507 (n.st), **Jeanne de FAUDOAS,** fille de Michel de FAUDOAS, seigneur de Sérempuy, coseigneur de Séguenville, et d'Annette de GROSSOLLES[1534].
Ils eurent :

15.1 Denis de MAULEON, qui suit.

15.2 Agnès de MAULEON,
Elle épousa, par contrat du 2 février 1529[1535] (v.st), **Bertrand de SAINT-PASTOU,** seigneur de Lunax, fils de Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax, et de Catherine de POLASTRON, la mariée, dotée de 1 500 livres fut assistée de son frère Denis de Mauléon, d'où postérité[1536]. Le 28 mars 1544 Anne (Agnès) de Mauléon, femme du seigneur de Lunax donna une quittance[1537].

15.3 très probablement Blaise de MAULEON, seigneur d'Aubin (du chef de sa première épouse.)
Avec Denis de Mauléon, seigneur de Labastde, il fut nommé tuteur des enfants mineurs de Jacques de Mauléon, seigneur de Savaillan, par son testament du 20 février 1558 (infra.), ce qui indique qu'il était probablement l'oncle des enfants mineurs.
Il épousa en premières noces, avant le 27 mars 1558, **Marguerite d'AUBIN,** fille de Bernard d'AUBIN, seigneur d'Aubin et de Montferrand (décédé avant le 27 mars 1558), et de Robine de SAINT-PASTOU (sœur de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Lunax[1538].)
Il épousa en secondes noces, **Jeanne de VICMONT,** fille de Jacques de VICMONT BASSABAT[1539]. Jeanne de Vicmont épousa en (deuxièmes(?), secondes noces), Arnaud Guillaume de Juillac, seigneur de Vignolles, qui mourut en 1590.
Blaise de Mauléon et Jeanne de Vicmont eurent 4 enfants, selon une reconnaissance de dette du 13 octobre 1574, de Jeanne de Vicmont, femme de Blaise de Mauléon, seigneur d'Aubin, et de Jean Pierre, Jean Jacques de Mauléon, frères, et Catherine et Marguerite de Mauléon, ses enfants, et de Robine de Saint-Pastou, veuve de Bernard d'Aubin, habitant Montferrand, tous les 6 ensemble ; lesdits Jean Pierre, Jean Jacques, Catherine ett Marguerite de Mauléon reconnurent devoir à Jeanne de Vicmont femme

[1534]BnF Cabinet d'Hozier n°431, preuves de noblesse de Louis de Roquelaure Saint-Aubin ; André Navelle, *op.cit..,* VII, p.116 ; Ledru et Vallée, *op.cit.,* I, p. 94, mentionnant leur fils Denis, son épouse Marguerite d'Esparbès de Lussan, et son petit-fils, Jean Jacques de Mauléon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, produisant les preuves.
[1535] A. Navelle, *op.cit..,* VII, p.116 ; AD. Gers Vergès I 2277
[1536] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.
[1537] AD. Gers I 2275
[1538] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.
[1539] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve des deux mariages de Blaise de Mauléon et des deux mariages de Jeanne de Vicmont.

dudit sieur de Mauléon, habitant Lodet, lès Saint-Gaudens, 10 cartons de blé froment sur la métairie de Cap de Bosc[1540].
Blaise de Mauléon et Jeanne de Vicmont eurent :

Jean Pierre de MAULEON.

Jean Jacques de MAULEON.
Il est probablement Jean Jacques de Mauléon, seigneur d'Aubin, qui eut d'une alliance inconnue :

Sylvie de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 9 janvier 1608, noble **Jacques d'ANDRIEU,** fils de feu noble Pierre d'ANDRIEU, seigneur de Beauville, et de Catherine de SOUBIRAN, la mariée fut assistée de Bertrand de Mauléon, seigneur de Labastide, son oncle paternel (ce qui renforce la présomption d'ascendance de Blaise), et de Philippe de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle, le père de l'épouse lui fit donation de la moitié de ses biens[1541].

Catherine de MAULEON.

Marguerite de MAULEON.

Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, Jeanne de Vicmont aurait épousé, en troisièmes noces par contrat 23 juillet 1598, Jean de Saint-Lary, seigneur de Frontignan.

XV Denis (alias Louis) de MAULEON, seigneur de Labastide-Savès, coseigneur de Noailhan.
Le 25 octobre 1540 il dénombra ses biens, il était alors homme d'armes de la compagnie du sénéchal de Toulouse[1542].
Il avait épousé, par contrat du 1er octobre 1540 (quittance de dot du 11 octobre[1543]) **Marguerite d'ESPARBES de Lussan,** fille de Bertrand d'ESPARBES, seigneur de Lussan, et de Louise de SAINT-FELIX[1544].
Ils eurent (André Navelle nomme les 6 premiers, avec les époux des filles) :

16.1 Bertrand de MAULEON, qui suit.

16.2 Jean Blaise de MAULEON, auteur de la branche établie en Lorraine

---

[1540] ADGers 3 E 6639 Montferrand.
[1541] AD.HG Reg. Ins 13 ; BnF Chérin n°132
[1542] BnF Dossiers bleus
[1543] AD. Gers Vergès I 2277 ; BnF Chérin n°132 ; même acte daté du 11 août 1540
[1544] André avelle, *op.cit..,* VII, p.116

16.3 Anne de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 18 février 1563 (n.st) **Arnaud Jean de MONT**[1545], fils de Bertrand de MONT et d'Isabelle de SAINT-LARY de Bellegarde, d'où postérité. Le 1er août 1568, Isabelle de Saint-Lary, mère d'Arnaud de Mont, est citée avec sa belle-fille Anne de Mauléon[1546].

16.4 Jean Jacques de MAULEON[1547], né en 1554, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1571.

16.5 Catherine de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 20 juillet 1571, **François d'ARCIZAS,** seigneur de La Broquère[1548], fils de Pierre d'ARCIZAS, seigneur de La Broquère, et de Marguerite de VIZE[1549], d'où postérité. François d'Arcizas épousa en secondes noces Bertrande alias Claude de Faudoas, veuve de Pierre de Vic, seigneur de Vic et de Bachos[1550].

16.6 Jeanne de MAULEON.
Elle est citée, veuve, le 1er avril 1603[1551].
Elle avait épousé le 3 août 1586 (par pactes du 9 juin 1586 et contrat du 25 janvier 1587), **Géraud de MASSAS,** seigneur de Neguebouc, conseiller au parlement de Toulouse, fils de Brandelis de MASSAS, seigneur de Castillon, et d'Anne de BEARN (alias de BIRAN), veuf en premières noces d'Albine du LAUR, avec postérité, et en deuxièmes noces de Peyronne GUERRIER, avec postérité ; Géraud de Massas mourut le 27 mai 1598 avec postérité de sa 3ème union[1552].
Le contrat de mariage du 25 janvier 1587 précise que Jeanne de Mauléon était belle-sœur d'Arnaud Jean de Mont, époux d'Anne de Mauléon, sœur de Bertrand de Mauléon, seigneur de Labastide-Savès, belle-sœur de François d'Arcizas, seigneur de La Broquère, la dot fut de 1 333 écus 1/3 plus des robes payées par son frère[1553].

16.7 Françoise de MAULEON,
Le 3 septembre 1583 désirant entrer au monastère de Saint-Laurent elle donna tous ses biens à son frère Bertrand de Mauléon, seigneur de Labastide[1554].

16.8 peut-êttre Madeleine de MAULEON[1555].

[1545] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.119, se référant à AD. Gers Vergès I 2275, Jean Destarac, notaire à Pessan.
[1546] AD.HG 3 E 9430 Cazères
[1547] Indiqué comme chevalier de Saint-Jean de Jérusalem par Ledru et Vallée, *Histoire de la Maison de Faudoas.*
[1548] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.119, se référant à AD. Gers I 2275, Jean Figuerol, notaire de Saint-Frajou, l'acte dit que Catherine de Mauléon épousa le seigneur de la Broquère, un autre acte (infra) précise François d'Arcizas, seigneur de la Broquère
[1549] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette, indique le mariage et les parents du marié.
[1550] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Arciza,* produisant la preuve.
[1551] AD.HG E 200
[1552] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.88
[1553] AD.HG Reg Ins 2, Castanet, notaire, acte produit par A. Navelle
[1554] AD.HG Reg Ins 1 A, Jean Figarol, notaire de Saint-Frajou

Elle épousa en premières noces, **François d'USTOU,** seigneur de Cazaux, fils de Jean d'USTOU dit d'ENCAUSSE, seigneur de Cazaux, et de Marie de SAINT-PASTOU[1556].

Elle épousa, en secondes noces, **Jacques du (ou de) COUSSOL,** seigneur d'Esparsac, fils de Jean du(ou de) COUSSOL et de Jeanne de MONTUS.

Marguerite de Mauléon testa le 5 octobre 1610, indiquant son premier mari et nommant sa fille Marie Marguerite d'Ustou qui avait épousé Jean Jacques du Coussol, seigneur de Lapeyrie, et nommant son second mari Jacques de Coussol, seigneur d'Esparsac et ses enfants issus de cette union[1557].

André Navelle ajoute par erreur Blaise de Mauléon qui épousa Jeanne de Vicmont, et Sylvie de Mauléon qui épousa Jacques d'Andrieu, ce qui est anachronique.

XVI Bertrand de MAULEON, seigneur de Labastide-Savès.

Il était en 1597 gentilhomme de la chambre du Roi (infra, contrat de mariage de son fils Pierre) et en 1607 chambellan de Son Altesse de Lorraine (infra, contrat de mariage de son fils Jean.).

Il testa en *1604* (date certainement erronée) voulant que Marguerite d'Urre, sa femme, demeure maîtresse, usufruitière et administratrice de tous ses biens, elle tiendra son fils Denis près d'elle, Jean, fils aîné de Bertrand, désigné son héritier, mourut jeune, sans postérité, Denis que son père avait cru d'abord avoir l'intention d'être d'Eglise continua la famille[1558].

Il épousa, par contrat du 21 août 1571 (preuve de la date non fournie par Maurice Vuillier,) **Marie d'URRE,** née vers 1545, selon André Navelle ; dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Jean d'URRE, seigneur de Teissères, Commercy, et d'Antoinette de LARBAN, dame de Commercy. Elle mourut en 1579[1559].

Ils eurent :

17.1 Pierre de MAULEON.

Il épousa, par contrat du filiatif du 17 octobre 1597, au château de Bonrepaux, **Marguerite de SAINT-PASTOU,** fille de Philippe de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepaux, et de Françoise d'AUXILHON (sa seconde épouse), la mariée était assistée de son frère Savaric de Saint-Pastou, parmi les présents Jean Jacques de Mauléon, seigneur d'Aubin, une addition à cet acte dit que Bertrand de Mauléon et Marie d'Urre avaient eu :1° Pierre qui épousa Marie de Saint-Pastou, 2° Paul, 3°Jean, 4° Denis, en cas de décès sans postérité les biens retourneront à Paul de Mauléon, 2ème

---

[1555] Le rattachement est indiqué par Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie, ce qui concerne les Coussol est indiqué par N. de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* T.II, p.401, et par BnF Fr 32297

[1556] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ustou.*

[1557] BnF Fr 32297

[1558] Chanoine Potier, *Mauléon et d'Urre ;* la date de 1604 est également indiquée par André Navelle, elle est certainement erronée car Bertrand de Mauléon mentionne dans son testament Jean, son fils aîné, mort sans postérité, or Jean épousa, par contrat 27 août 1607, Marguerite de Saint-Jean

[1559] André Navelle, *op.cit..,* p.118

fils[1560]. Pierre mourut sans postérité, avant le le 27 août 1607, car à cette date son frère Jean était devenu aîné.

17.2 Paul de MAULEON.
Il mourut avant le 27 août 1607.

17.3 Jean de MAULEON, seigneur de Labastide-Savès.
Fils aîné selon son contrat de mariage et le testament de son père (ce qui est inexact stricto sensu, il était en réalité devenu fils aîné après les décès de ses frères Pierre et Paul)), il épousa, par contrat du 27 août 1607, **Marguerite de SAINT-JEAN,** fille de Pierre Odet de SAINT-JEAN, seigneur Ségoufielle, Mons, deuxième président au parlement de Toulouse, et de feue Catherine de BONALD, la mariée fut dotée de 12 000 livres[1561]. Jean de Mauléon mourut avant le 20 juillet 1612, date à laquelle Marguerite de Saint-Jean, veuve (sans enfant), fit une donation de tous ses biens à Jean de Saint-Paul, seigneur de Tournefeuille, son frère germain[1562].

17.4 Denis de MAULEON, qui suit.

XVII Denis de MAULEON, seigneur de Labastide-Savès
Il épousa **Angélique de DURFORT[1563],** dame de La Mothe, Sérignac, dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Françoise de MAURENS, dame de Sérignac. Ils moururent avant le 23 octobre 1648, date d'une donation de leur fille Marguerite, nommant ses parents.
Ils eurent :

18.1 Jean Jacques de MAULEON, qui suit.

18.2 Marguerite de MAULEON.
Le 23 octobre 1648, elle fit une donation à son frère Jean Jacques de Mauléon, seigneur de Labastide, baron de Sérignac, en raison du décès de leur père et de leur mère[1564].

XVIII Jean Jacques de MAULEON, seigneur de Labastide-Savès, baron de Sérignac
Le 8 avril 1657, il fut témoin au contrat de mariage de François Michel de Montaut de Saint-Sivié, seigneur de *Cadilhan* et de Malartic, et de Jeanne Marthe de Tersac, sa cousine, fille de feu Jean Jacques de Tersac de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, et de Claire de Mauléon de Francon[1565]. Le 3 juillet 1676, il était héritier de Marthe de Lastours d'Endoufielle[1566].

[1560] AD.HG Reg. Ins 6, Guillaume Charles et Octave Navarre, notaires de Péguilhan ; AD.HG Reg. Ins 8
[1561] AD.HG Reg. Ins 13 bis, Jean Goudal, notaire de Toulouse
[1562] AD.HG Reg Ins 17
[1563] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 118.
[1564] AD.HG Reg Ins. N°28
[1565] AD.HG 3 E 16025 Cazères
[1566] AD.HG E 200

Il avait épousé le 5 janvier 1654[1567] (par contrat du 28 décembre 1653[1568]) **Catherine de TERSAC,** fille d'Hector de TERSAC, seigneur de Lisle, de Vernajoul, et de Jeanne de MONTAUT de SAINT-SIVIE[1569].
Ils eurent[1570] :

19.1 Jean Michel de MAULEON.
Le 29 juillet 1723, il reçut, au château de Labastide-Savès, une donation de son frère Jean François de Mauléon[1571].

19.2 Jean Jacques de MAULEON.

19.3 Jean François de MAULEON.
Le 29 juillet 1723, il fit une donation à son frère Jean Michel.
Il avait épousé **Catherine de GOUT,** qui testa le 15 novembre 1716 et mourut avant 1720[1572].

19.4 Claire de MAULEON.
Elle fut baptisée le 21 janvier 1661[1573]**,** son parrain fut Jean Jacques de Tersac de Vernajoul, chanoine et abbé de Saint-Sever, sa marraine Claire de Mauléon, veuve du baron de Tersac[1574].
Elle épousa **Jean Louis de LARY de Latour,** seigneur d'Augnax, dit par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fils de Jean de LARY, seigneur d'Augnax, et de Marie de BEZOLLES. La généalogie de cette famille mentionne un Jean Louis de Lary de Latour, seigneur d'Augnax, vivant en 1701, fils de Bernard de Lary de Latour, seigneur d'Augnax, et de Marie Anne de Murviel[1575].
Jean Louis de Lary de Latour testa le 28 août 1726, citant sa femme, il n'avait pas d'enfant[1576].

VIII
Seigneurs d'Albiac

L'auteur de cette branche, Arnaud Guillaume de Mauléon, seigneur d'Albiac était le 7ème fils de Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, Lez, Sédilhac, et d'Honorette de La Tour.

XIII Arnaud Guilhem de MAULEON, seigneur d'Albiac.
Le 10 décembre 1478, il y eut un arrentement à Arnaud Guillaume de Mauléon, habitant Lézat, puis, le 30 juin 1480, Arnaud Guillaume de Mauléon, seigneur d'Albiac, juridiction de

[1567] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.118 se référant à GG 1699 (Archives municipales de Toulouse)
[1568] AD.HG 3 E 16021 Cazères, le contrat dit qu'Hector de Tersac, père du marié, avait épousé Jeanne de (Montaut) de Saint-Sivié, par contrat 18 novembre 1626
[1569] AD.HG 3 E 16021 Cazères.
[1570] Indiqués par André Navelle, *op.cit..,* VII, p.118
[1571] AD.HG Reg. Ins 34, Jean Arnaud Lapeyre, notaire d'Endofielle.
[1572] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.118
[1573] AM. Toulouse GG 701, Le Taur à Toulouse
[1574] AM. Toulouse GG 701, Le Taur, à Toulouse
[1575] Lainé, *op.cit.,* 11, p. 7 de la généalogie.
[1576] AD. Ariège E 228

Saint-Ybars, prit possession de la seigneurie d'Albiac prise à fief de N…de Roquefort, viguier[1577].
Le 20 février 1511, Arnaud Guillaume de Mauléon fut cité avec son fils aîné Jean de Mauléon[1578], il fit des achats les 11 avril 1516 et en avril 1517[1579]. Il mourut avant le 23 décembre 1517, date à laquelle Jean et Jean de Mauléon, frères, écuyers, sont dits fils et héritiers de feu Arnaud Guillaume de Mauléon écuyer, seigneur d'Albiac[1580].
D'une alliance inconnue il eut :

14.1 Jean de MAULEON, qui suit.

14.2 autre Jean de MAULEON, jeune, seigneur de Montaudet (à 7 km à l'est de Carbonne, Haute-Garonne.).
Il fut capitaine du château de Montgaillard.**,** capitaine d'Asson, viguier de Lézat.
Le 10 mars 1518, étant capitaine du château de Montgaillard il donna une procuration dans le procès qu'il avait avec son frère Jean de Mauléon, seigneur d'Albiac, contre les frères du Vignau alias d'Espinas[1581].Le 10 février 1527, Nicolas de Roquefort, seigneur de Lacaugne, coseigneur de Montaudet, capitaine du château de Montgaillard, vendit à Jean de Mauléon, capitaine du château de Montgaillard, la juridiction haute, moyenne et basse sur 2 sixièmes de Montaudet, au prix de 100 livres puis le 20 août 1536, Jean de Mauléon créa un baile à Montaudet[1582]. Le 2 décembre 1539, Jean de Mauléon, capitaine d'Asson était exécuteur testamentaire de François de Rochefort, seigneur de Lacaugne, son beau-frère[1583]. Il mourut avant 1541[1584].
Il avait épousé **Philippe de ROCHEFORT (ROQUEFORT),** fille d'Antoine de ROCHEFORT (ROQUEFORT), viguier de Pamiers[1585], et de Constance de LA ROQUE, mariés par contrat du 23 juillet 1498[1586]. Le 28 octobre 1546 Philippe de Rochefort, veuve de Jean de Mauléon, bailla une métairie au Curnac à Lézat et au Vacqué à Esperce[1587] le 15 juin 1552 Philippe de Rochefort, veuve de Jean de Mauléon, capitaine d'Asson, viguier de Lézat reconnut une dette[1588].
Ils eurent :

Marguerite de MAULEON. Elle vivait le 22 septembre 1560 date à laquelle le contrat de vente de la juridiction des deux sixièmes de Montadet, du 10 février 1527, fut grossoyé pour elle (acte référencé supra)

[1577] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 119, produisant AD.HG 17481 Geule, notaire.
[1578] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 119, produisant AD.HG 16379, Chaumont, notaire.
[1579] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 119. Produisant AD.HG 1638 Chaumont, notaire.
[1580] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 119, produisant AD.HG B 17.
[1581] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 120, produisant AD.HG 16382 Chaumont, notaire.
[1582] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 120, produisant AD.HG 16390 Chaumont, notaire ; AD.HG 16399 Chaumont, notaire.
[1583] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 120, produisant AD.HG 9569 Lebret.
[1584] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 120.
[1585] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 120.
[1586] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Roquefort,* produisant la preuve.
[1587] AD.HG 16462, Duchamp, notaire, acte produit par A. Navelle
[1588] AD.HG 14468, Duchemp, notaire, acte produit par A. Navelle

C'est peut-être elle qui épousa, par contrat du 7 juin 1537, **Géraud de MAULEON,** seigneur et baron de Durban, fils aîné de Jean de MAULEON, seigneur de Durban[1589], Sentenac, et de Constance de NARBONNE, sans postérité

Il assista son neveu François de Mauléon, le 14 août 1558, lors de son mariage avec Françoise Isalguier, son père confirma à cette occasion la donation de la moitié de ses biens faite à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Mauléon[1590].

XIV Jean de MAULEON, le Vieux, seigneur d'Albiac. .

Il fut cité en 1510, avec son père à propos d'une dette[1591]. C'est lui qui dit Jean de Mauléon le Vieux donna en 1514 une quittance de dot à Jean Aymeric de Serres, seigneur de Mane, père de son épouse Catherine de Serres, qui était sœur de Jean de Serres[1592].

Le 30 juin 1517, il rendit hommage au cardinal d'Albret, abbé commendataire de Saint-Pierre de Lézat, d'un esturgeon, à chaque mutation pour le terroir d'Albiac, au diocèse de Rieux, confrontant Canens, Massabrac, la rivière Nogarède et des terres du seigneur de Serres[1593].

Le 11 décembre 1531, il acheta le quinzième d'un moulin à pastel et mourut avant le 29 avril 1532 date à laquelle sa fille et héritière Catherine de Mauléon avait pour tuteurs Jean de Serres, prévôt de la cathédrale de Rieux et Catherine de Serres, veuve de Jean de Mauléon[1594].

Il avait épousé vers 1510 **Catherine de SERRES,** fille de Jean Aymeric de SERRES, seigneur de Mauran[1595], et de Jordette de VOISINS, sa seconde épouse[1596]. Le 3 janvier 1544 Catherine de Serres et sa fille Catherine de Mauléon passèrent un contrat avec Raymond de Bégolle, seigneur de Maure, pour la place de Mascaron[1597].

Ils eurent (selon André Navelle) :

15.1 Arnaud Guillaume de MAULEON.

Dit fils de Jean de MAULEON de Lézat, y habitant, il fit en 1514 une donation à Jean Aymeric de Serres, seigneur de Mane[1598], ce dernier était son oncle, frère de sa mère.

15.2 Raymond de MAULEON, cité en 1515[1599].

15.3 Bernarde de MAULEON.

[1589] BnF Fr 32298, Jean Tucolle, notaire ; cette hypothèse est une affirmation formulée par Maurice Vuillier.
[1590] BnF Fr 32298
[1591] AD.HG 3 E 1379 Lézat
[1592] AD.HG 3 E 16380 Lézat
[1593] AD.HG 16382, Chaumont, notaire, acte produit par A. Navelle
[1594] AD.HG 16396, Chaumont, notaire ; AD.HG 13394, Chaumont, notaire, actes produits par A. Navelle
[1595] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.119, se référant aux Archives de Brettes Thurin, Jean de Mauléon, seigneur d'Albiac reçut 600 livres de la dot de sa femme parr la terre de Mascaras en Béarn
[1596] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 686.
[1597] AD . Gers Vergès I 3218, Antoine Vidalis, notaire de Seix
[1598] AD.HG 3 E 16380 Lézat
[1599] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 119.

Elle épousa **Dominique de VILLEMUR,** seigneur de Justiniac (Ariège), fils de Gaspard de VILLEMUR, seigneur de Justiniac[1600], et de Bourguine de ROCHEFORT (ROQUEFORT)[1601], il mourut entre 1575 et 1578[1602], d'où postérité.

15.4 Catherine de MAULEON.

Elle épousa **Savary de GOYRANS,** seigneur de Lux, Saint-Vincent, qui mourut entre décembre 1541 et avril 1545, d'où postérité[1603]. Catherine de Mauléon, veuve de Savary de Goyrans est citée le 5 octobre 1546, puis le 4 octobre 1553, dame de Lux et d'Albiac, elle fit un accord avec Manaud du Rieu pour une métairie et un arrentement[1604]. Catherine de Mauléon est dite feue le 7 avril 1559, date du contrat de mariage de sa fille Miramonde de Goyrans avec Bertrand (de Mazerolles, seigneur d'Aberède[1605]. Savary de GOYRANS était fils de Bernard de GOYRANS, seigneur de Lux, Saint-Vincent, et de Françoise de PLAGNOLE[1606].

IX
Seigneurs de Savaillan

L'auteur de cette branche, Jacques de Mauléon, seigneur de Savaillan, était le deuxième fils de Gausserand de Mauléon, seigneur de Labastide-Savès, et de Marguerite de Touges.

XIV Jacques de MAULEON, seigneur de Savaillan (à 2 km de Sarrant, Gers)

Le 15 septembre 1526, il était l'un des hommes d'armes de la compagnie du roi de Navarre lors de la montre faite à Larche en Limousin[1607], puis, capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1527, il rendit hommage pour Péguilhan et Savaillan en 1540[1608].

Il testa le 20 février 1558, dans la salle du château de Savaillan, faisant des legs à ses enfants puînés, 1°, 500 livres à Denis de Mauléon qui fut substitué à Arnaud, son frère aîné, 2°, 500 livres à Jacques de Mauléon, 3°, 500 livres à Jean Jacques de Mauléon, 4° un legs à Florette de Mauléon épouse de M.Me Pierre Carbonneau, licencié, du lieu de Lévignac, 5°, 500 livres à Louise de Mauléon, 6°, 500 livres à Anne de Mauléon, 7°, 500 livres à Catherine de Mauléon, 8°, 500 livres à Antonie de Mauléon, il reconnut avoir reçu de Perrette de Ferrières, sa femme, en or et en argent la somme de 1 000 écus sol pour son douaire et 400 livres pour ses joyaux, il lui laissa l'administration de ses biens, et fit un legs au posthume dont elle pouvait être enceinte, il institua héritier universel son fils aîné Arnaud de Mauléon et lui substitua ses fils cadets, il nomma tuteur de l'administration des biens ladite demoiselle de

---

[1600] A. Navelle, **op.cit..,** VII, p.120
[1601] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Villemur.*
[1602] André Navelle, *op.cit., VII, p. 119.*
[1603] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 120.
[1604] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 120, produisant AD.HG 16462, Duchamp, notaire ; AD.HG 14469, Duchamp, notaire.
[1605] AD. Gers Vergès I 2278
[1606] André Navelle, *op.cit..,* V, pp.101, 102
[1607] BnF Chérin n°132
[1608] Saint-Allais, II, p.105

Ferrières, sa femme, Denis de Mauléon, seigneur de Labastide, et Blaise de Mauléon, seigneur de Monferran, Arnaud de Guilhot, chanoine de Castres, frère de ladite de Ferrières[1609].
Il avait épousé, par contrat du 18 février 1533 (n.st), à Loubens, **Perrette de GUILHOT de Ferrières,** fille de feu Dominique de GUILHOT, seigneur de Ferrières (et de Catherine de MONTLAUR[1610]), la mariée fut assistée de Guillaume de Guilhot, seigneur de Ferrières, qui constitua en dot à sa sœur 1 550 livres plus 450 livres, furent témoins Philippe de Loubens, seigneur de Verdalle, Denis de Mauléon, seigneur de Labastide[1611].
Ils eurent (selon le testament de leur père):

15.1 Arnaud de MAULEON, écuyer, seigneur de Savaillan.
Le 20 mars 1573, il fit une acquisition étant capitaine de 300 hommes de pied sous le service du Roi[1612].

15.2 Denis de MAULEON, qui suit.

15.3 Jacques de MAULEON, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1560

15.4 Jean Jacques de MAULEON. Chevalier de Malte, grand-prieur.

15.5 Florette de MAULEON.
Elle épousa **M. Me Pierre CARBONNEAU**, du lieu de Lévignac.

15.6 Louise de MAULEON

15.7 Anne de MAULEON

15.8 Catherine de MAULEON.
Elle épousa le 19 février 1573 **Aimery de CHIC** dit le capitaine Roquaing et fit son testament le 27 avril 1611, nommant ses 5 enfants[1613], sa mère Perrette de Ferrières était dite veuve lors de son contrat de mariage.

15.9 Antonie de MAULEON.
Ce n'est pas elle qui épousa Méron de Vallères, comme le dit Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, mais une homonyme de la branche des seigneurs de Sédillac ou de celle des seigneurs de Saint-Plancard.

Jacques de MAULEON eut également un fils bâtard : **François de MAULEON.**

[1609] BnF Chérin n°132, Cabinet d'Hozier n°431, Pujol, notaire de Mauvezin
[1610] Maurice Vuillier se référant à Nauzières, *Le château de Ferrières.*
[1611] BnF Chérin n°132, acte passé sous seing privé, et reconnu le 8 mai 1534, à Sarrant, devant Jean de Juncarrio, notaire.
[1612] BnF Chérin n°132
[1613] d'Hozier

XV Denis de MAULEON, seigneur de Savaillan, de Saint-Sauvy (Gers), qu'il acheta du Roi en 1588[1614].

Selon un acte du 13 juillet 1579, il est dit avoir été gouverneur de la ville de Casteljaloux après la prise de cette ville par ceux de la R.P.R[1615]. Il acheta en 1588, la seigneurie de Saint-Sauvy qui avait été vendue au nom du Roi, avec pacte de rachat par Jean de Baret, trésorier général d'Armagnac, le 20 juin 1609 le Roi reprit la seigneurie et fit rembourser la somme de 1 200 écus à Jacques de Mauléon, seigneur de Savaillan, fils et héritier de Denis[1616].

Il testa les 28 mai 1560[1617], et 7 février 1589, étant commandant pour le Roi en la ville de Mas-Grenier sur Garonne, ayant reçu une arquebusade au travers de l'épaule droite, nommant sa femme Catherine de Montlezun, faisant des legs à ses enfants puînés, 1°Pierre de Mauléon, 2 000 livres, 2° Henry de Mauléon, 3° Denis de Mauléon, 4° Marie de Mauléon, 5° Marguerite de Mauléon, 6°Anne de Mauléon, 7°Jeanne de Mauléon et à celui dont sa femme était enceinte, il institua héritier universel son fils aîné Jacques de Mauléon[1618].

Il avait épousé, par contrat du 10 octobre 1576, en la ville de Mauvezin, **Catherine de MONTLEZUN,** fille de feu Bernard de MONTLEZUN, seigneur de Castéra, et de Jeanne d'ASTUGUE, sa veuve, Perrette de Ferrières fit donation à son fils de tous les droits qui pouvaient lui appartenir sur les biens et maison de Savaillan, sous réserve de l'usufruit de la métairie et de la moitié de Savaillan et d'une somme de 1 000 livres, la mère de la future épouse jouira de la partie de la maison qui fut à feu Jacques de Montlezun, frère de ladite future épouse[1619]. Catherine de Montlezun, veuve, donna le 15 février 1610, une procuration à Michel de Cheverry pour la représenter le lendemain au contrat de mariage de son fils Jacques. Catherine de Montlezun testa le 2 février 1610, nommant Jacques, Pierre, Marie pour le reste de constitution de dot, Henry et Jeanne de Mauléon, ses enfants[1620].

Ils eurent :

16.1 Jacques de MAULEON, qui suit.

16.2 Pierre de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Sauvy.

16.3 Henri de MAULEON, seigneur d'en Caussan (en Sainte-Anne, Gers).

Henri de Mauléon, seigneur d'en Caussan, et son frère de Pierre de Mauléon, seigneur de Saint-Sauvy, firent un accord, vers 1628, au sujet d'une donation faite à Henri, le 3 novembre 1615, par leur sœur Jeanne[1621]. En 1629, Bernard de Lary, seigneur de Latour, vendit à Henri de Mauléon, seigneur d'en Caussan, la Salle de Massot, en Marsac, moyennant 6 400 livres, cet acte rappela l'accord entre les deux frères[1622]. Le blé (à Fleurance), comme l'argent était devenu une monnaie d'emprunt, c'est ainsi

[1614] Saint-Allais, II, p.106
[1615] BnF Chérin n°132
[1616] Maurice Vuillier produisant Montesson, notaire de Lectoure
[1617] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.116
[1618] BnF Chérin n°132 et Cabinet d'Hozier n°431
[1619] BnF Chérin n°132 et Cabinet d'Hozier n°431
[1620] AD. HG Reg Ins 14Saint-Allais, II, p.106 ;
[1621] AD. Gers E 177
[1622] AD. Gers E 177, Lezian, notaire de Miramont

qu'en 1631, Henri de Mauléon, seigneur d'en Caussan et de Saint-Brès (Gers) consentit à la communauté un prêt de 80 sacs de blé[1623]. En 1655, il bailla à ferme la terre de Saint-Brès moyennant 500 livres par an[1624].

16.4 Denis de MAULEON.

16.5 Marie de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 4 octobre 1594, **Josué de RAYMOND**[1625].

16.6 Marguerite de MAULEON.
Elle épousa, par contrat filiatif du 27 janvier 1597, au château de Savaillan, **Pierre de BELCASTEL,** seigneur d'Escayrac, fils de Robert de BELCASTEL et de Philippe de BOUTIER, dame d'Escayrac, la mariée fut assistée de son frère Jacques de Mauléon, seigneur de Savaillan, sa mère et lui constituèrent une dot de 8 000 livres[1626]. Le 8 mai 1640, Jean de Belcastel, seigneur d'Escayrac et sa femme Marguerite de Mauléon délaissèrent des biens au profit de Denis de Belcastel, leur fils, à charge d'acquitter Jacques, Jean, Pierre, Henri et Suzanne, ses frères et sœur[1627].

16.7 Anne de MAULEON.

16.8 Jeanne de MAULEON.
Le 23 septembre 1619, elle vendit à son frère Pierre de Mauléon, seigneur de Saint-Sauvy, tous les droits qu'elle avait sur la succession de leurs parents et de Denis de Mauléon, leur frère, moyennant la somme de 5 000 livres[1628].

XVI Jacques de MAULEON, seigneur de Savaillan,
Il fut gouverneur de Lectoure[1629]. Il testa le 3 septembre 1647, au château de Lectoure, déclarant avoir eu de son mariage avec Diane de Galard 6 filles :1° Catherine, religieuse au couvent du Chapelet à Agen, 2° Jeanne qui était carmélite, décédée au couvent de Lectoure, 3° Catherine Françoise, religieuse à Prouillan, 4° Charlotte, religieuse clarisse à Toulouse, 5° Henrie, religieuse au couvent de Lévignac, 6° Françoise, religieuse au couvent de Lévignac ; il avait procréé 4 enfants mâles : 1°Henry, 2° François, 3° Pons, 4° Jean, qui est décédé depuis un an et demi, il légua à François et Pons 12 000 livres pour tous droits, il lègua la moitié de ses biens à Henry, son fils aîné, ainsi que la moitié de ceux appartenant à ladite Diane de Galard, suivant le pouvoir qu'elle lui avait donné par son dernier testament[1630].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 16 février 1610, **Diane de GALARD,** coseigneuresse de L'Isle, fille de feu Jean de GALARD, seigneur et baron de L'Isle (-Bouzon), et de Jeanne

[1623] Sté Hist. et Arch. du Gers, 1939, p.152
[1624] AD. Gers E 182 Espaignet, notaire de Miramont
[1625] Maurice Vuillier, citant M. Tulet, à Toulouse
[1626] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1627] AD. Tarn-et-Garonne C 82
[1628] BnF Chérin n°132 ; AD. Gers Vergès
[1629] Woelmont, *Notices généalogiques*
[1630] BnF Cabinet d'Hozier n°431

de GAULEJAC, la future apportait 6 000 livres en argent en plus de ses possessions seigneuriales, elle était veuve d'Hercule de MASSAS, coseigneur de L'Isle, qu'elle avait épousé en 1605 et qui avait testé en 1607 et était décédé peu après[1631].
Ils eurent :

17.1 Henry de MAULEON, qui suit.

17.2 François de MAULEON seigneur de Savaillan, Moussens, Breuil**.**
Né vers 1619[1632], il épousa par contrat du 28 juin 1665 **Marthe PARFAIT,** veuve de Jean de Vion, chevalier, seigneur d'Huanville, demeurant à Paris, rue et paroisse Saint-Paul, le marié demeurait à Paris, à l'hôtel de Roquelaure, rue des Orties, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois[1633], il mourut le 9 juin 1708, dans sa maison rue des Jardins, et fut inhumé le lendemain dans le caveau de la chapelle de la famille dans la paroisse de Saint-Paul, sa paroisse, âgé de 98 ans environ, en présence d'Henry de Mauléon de Savaillan, son neveu, et de Gaston Jean Baptiste de Mauléon de Savaillan, aussi son neveu, qui ont signé[1634], auparavant il avait donné à son neveu Henry de Mauléon, seigneur de Savaillan, lieutenant du Roi en la ville de Lectoure, tous ses droits sur la succession de Jacques de Mauléon, seigneur de Savaillan, et de Dianne (de Galard) de L'Isle, son épouse, ses père et mère[1635].
Marthe Parfait est dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Guillaume Parfait, seigneur des Tournelles, et de Marie le Gros.

17.3 Jean de MAULEON.

17.4 Pons de MAULEON.
Etant capitaine au régiment de Picardie, il fut tué à l'attaque de la porte Saint-Antoine, selon un jugement de 1666[1636].

17.5 à 17.10 Catherine, Jeanne (décédée dès 1647), **Catherine Françoise, Charlotte, Henrie, Françoise de MAULEON,** religieuses en 1647. (testament de leur père, supra.)

XVII Henry de MAULEON, seigneur de Savaillan
Né vers 1616, il fut maintenu noble le 17 septembre 1666 sur le vu de ses titres remontés au testament de Gausserand de Mauléon son trisaïeul, du 15 décembre 1504, il fut dit âgé de 50 ans[1637]. En 1649, Henri de Mauléon, seigneur de Savaillan, lieutenant du seigneur marquis de Roquelaure et gouverneur de la ville et château de Lectoure, reconnut une obligation de 300

[1631] AD.HG Reg. Ins 15 ; BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; Noulens, *Maison de Galard*
[1632] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 116.
[1633] A.N Reg. Des ins. Du Châtelet Y 207, f°363
[1634] AD. Gers Vergès I 2280
[1635] AD. Gers B 419, cet acte e'st daté du 12 juin 1708 date manifestement erronée.
[1636] BnF Chérin n°132
[1637] BnF Chérin n°132 (23 octobre 1650)

livres[1638]. Il était lieutenant au gouvernement de la ville et château de Lectoure lors de son contrat de mariage. Il mourut avant le 28 février 1696 date du contrat de mariage de son fils Henry.
Il avait épousé, par contrat du 3 septembre 1651, au château de Montgaillard, **Catherine Marie de PERCIN,** fille de feu Pierre Paul de PERCIN, seigneur et baron de Montgaillard, La Barthe, etc., et de Françoise de MURVIEL, la mariée, dotée de 18 000 livres fut assistée de son frère Charles de Percin, seigneur et baron de Montgaillard[1639].
Ils eurent[1640] :

18.1 Henry de MAULEON, seigneur de Savaillan.
Il fut lieutenant pour le Roi à Lectoure. Le 6 février 1712, il fit cession de 6 000 livres, à lui dues pour le capital de la rente constituée pour François de Mauléon, seigneur de Savaillan, son oncle, qui lui en avait fait donation, et d'autres legs, à son frère Louis de Mauléon de Savaillan, son frère, prêtre et chanoine du chapitre de Bordeaux[1641].
Il testa le 22 juillet 1719 et mourut avant le 15 décembre suivant[1642].
Il avait épousé, par contrat du 5 (alias 6) mars 1696, au château de Gensac en Lomagne, **Marie de LA ROCHE de Gensac,** fille de feu François de LA ROCHE, seigneur marquis de Gensac, et de Marguerite de FLEYRES, la mariée fut dotée de 20 000 livres, parmi les témoins Jean Baptiste de Mauléon de Savaillan[1643]. Marie de La Roche, née vers 1675 mourut le 14 décembre 1755, en la paroisse Saint-Etienne de Toulouse, âgée de 80 ans[1644], sans postérité.

18.2 Louis de MAULEON.
Il fut cité comme chanoine de Bordeaux dès 1712 ; en 1726, eut lieu un jugement entre Louis de Mauléon, prêtre, chanoine trésorier du chapitre de Saint-Seurin de Bordeaux, grand chapelain de la chapelle de Roquelaure, habitant Bordeaux, et le syndic des procureurs de Lectoure[1645].

18.3 François de MAULEON.
Né le 17 décembre 1657, il était chevalier de Malte en 1675[1646].

18.4 Gaston **Jean Baptiste de MAULEON,** seigneur de Savaillan, qui suit.

XVIII Gaston **Jean Baptiste de MAULEON,** seigneur de Savaillan.

[1638] AD. Gers, Agasson, notaire de Lectoure
[1639] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1640] Indiqués par A. Navelle, *op.cit..,* VII, p.116, avec les données les concernant sauf pour Henry.
[1641] BnF P.O 1894
[1642] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.116 ; BnF P.O 1894
[1643] AD. Gers B 418
[1644] BnF Fr 33113
[1645] AD. Gers B 201
[1646] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 116.

Le 18 février 1720, héritier de feu Henry de Mauléon, lieutenant pour le Roi au gouvernement de la ville et du château de Lectoure, il reconnut avoir reçu de la communauté de Lectoure 10 500 livres, le paiement avait été fait pour rembourser une dette de 8 300 livres datant de 1667 et une autre de 2 200 livres datant de 1701[1647].
Il avait épousé **Marie de MYDORGE (ou MIDORGE),** sœur d'un maître des requêtes, née vers 1683, décédée le 17 décembre 1759, âgée de 76 ans[1648].
Ils eurent[1649] :

19.1 Henry de MAULEON, seigneur de Savaillan en 1789

19.2 Pierre de MAULEON.
Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, le 19 juillet 1712, commandeur de Villedieu en 1765[1650].

19.3 N…de MAULEON, capitaine.

19.4 Françoise Catherine de MAULEON.
Née en 1707 elle mourut le 25 janvier 1790 au château de Vaumain en Coudray (Beauvaisis[1651])
Elle avait épousé, par contrat du 7 octobre 1743, **Louis Philippe de FONTETTE,** marquis de Vaumain, fils de Charles de FONTETTE, seigneur de Vaumain, et de Louise de BOULAINVILLERS[1652] d'où postérité.

19.5 N…de MAULEON, religieuse.

X
Seigneurs de Saint-Sauvy

L'auteur de cette branche, Pierre de Mauléon, seigneur de Saint-Sauvy était le 2ème fils de Denis de Mauléon, seigneur de Savaillan, et de Catherine de Montlezun.

XVI Pierre de MAULEON, seigneur de Saint-Sauvy (à 6 km d'Aubiet, Gers)
C'est probablement lui qui dit sieur de Saint-Sauvy reçut le 16 juin 1646 une commission du Roi pour commander une compagnie de chevau-légers, en récompense des preuves qu'il avait données de sa valeur en exerçant la charge de lieutenant de ladite compagnie[1653].

[1647] Société Arch. Du Gers 1958, p.22
[1648] Woelmont, *op.cit.*.
[1649] Indiqués par André Navelle avec les données les concernant sauf les parents de Louis Philippe de Fontette.
[1650] Woelmont, *op.cit.*.
[1651] Woempnt, *op.cit.*.
[1652] Woelmont, *op.cit.*.
[1653] BnF Chérin n°132

Il testa le 7 novembre 1653, faisant un legs à Paul de Mauléon, son fils et de feue demoiselle Armoise d'Astugue sa femme, et institua héritier universel son fils François et de la dite demoiselle[1654], il mourut avant le 17 novembre 1656.[1655]
Il avait épousé en premières noces, par contrat filiatif du 13 mars 1611, au château d'Engalin, **Armoise d'ASTUGUE,** fille de feu Martial d'ASTUGUE, seigneur de Corné, et de Françoise de NOE, Abraham d'Astugue, seigneur de Corné, frère de la mariée lui constitua en dot 9 000 livres et 4 500 livres d'augment[1656].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat filiatif du 7 janvier 1623, au château noble du Bruca, **Anne de MONTLEZUN,** fille de feu Bertrand de MONTLEZUN, seigneur du Bruca, et de Louise *du GOUT* (probablement de GOT)*,* la mariée se constituait en dot tous ses biens et le seigneur de Saint-Sauvy fit donation de la quatrième partie des siens à l'un des enfants mâles qui naîtrait du mariage[1657]. Anne de Montlezun testa le 26 août 1646 en faveur de son mari, nommant sa fille Catherine[1658].
Enfants du premier lit :

17.1 Abraham François de MAULEON, qui suit

17.2 Paul de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de La Come

Enfant du second lit :

17.3 Catherine de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 14 avril 1648, **Jean de FAUDOAS,** seigneur d'Ariès, Saint-Avent[1659], fils d'Henri Aymeri de FAUDOAS, seigneur de Séguenville, Ariès, Saint-Avent, et de Catherine de LA MOTHE[1660]. Abraham François de Mauléon passa un accord le 17 novembre 1656 avec son beau-frère Jean de Faudoas, seigneur d'Ariès, Catherine de Mauléon étant morte sans enfant[1661].
Jean de Faudoas épousa en secondes noces, par contrat 20 août 1656, Marie de Luppé de Garanné[1662].

XVII Abraham **François de MAULEON,** seigneur de Saint-Sauvy, Lissandre
Il fut maintenu noble le 18 juin 1667 et mourut entre 1686 et le 27 février1687, date à laquelle fut rappelée une procuration donnée à son fils pour suivre un procès au parlement dfe Toulouse[1663].
Il avait épousé, par contrat du 9 décembre 1646, à Fleurance, **Madeleine de LARY,** fille d'Antoine de LARY de La Mothe en Do, et d'Eléonore d'HELIE, dotée de 8 000 livres[1664].

[1654] BnF Chérin n°132 et Cabinet d'Hozier n°431
[1655] BnF Chérin n°132
[1656] BnF Chérin n°132 et Cabinet d'Hozier n°431, Fortis Pujol, notaire royal de Mauvezin
[1657] BnF Chérin n°132
[1658] AD. Gers Vergès
[1659] AD. Gers E 619 ; BnF Chérin n°132
[1660] Ledru et Vallée, *op.cit.,* I, p. 108 et p.127, mentionnant également la seconde allince de Jean de Faudoas.
[1661] BnF Chérin, n°132 ; Ledru et Vallée, *Histoire de la Maison de Faudoas.*
[1662] Woelmont, *op.cit.*.
[1663] BnF Chérin n°132

Madeleine de Lary, veuve, confirma le 4 mai 1687 la donation qu'elle avait faite à Jean de Mauléon, son fils aîné[1665].
Ils eurent[1666] :

18.1 Jean de MAULEON, qui suit.

18.2 Louis de MAULEON. Il habitait Saint-Sauvy
Il épousa, par contrat du 27 janvier 1695 **Louise de PONS,** fille de feu sieur Marc de PONS et d'Anne de SUBRA[1667].

18.3 Louise de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 18 janvier 1686, **Antoine de LA GRAVERE,** seigneur de Colome (voir infra)

XVIII Jean de MAULEON, seigneur de Saint-Sauvy, Lissandre.
Baptisé à Saint-Sauvy le 18 janvier 1651[1668], il fut émancipé par son père le 28 décembre 1686, pour intervenir dans le contrat de mariage de noble Antoine de La Gravère, seigneur de Colome, avec Louise de Mauléon, sa fille[1669]. Il fut maintenu noble le 4 juillet 1698, sur preuves remontant à 1558[1670], il mourut avant le 30 mai 1704 (infra.)
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 27 juillet 1692, **Marguerite de LEAUMONT,** fille de feu François de LEAUMONT, seigneur de Gariès[1671] et de Jeanne de LAS[1672], elle testa le 19 novembre 169. [1673](1694 ?), sans postérité.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 12 (alias 15) février 1695, au château noble de Fieux, **Marthe de BONNEFONT,** dotée de 6 000 livres, fille de César de BONNEFONT, seigneur de Fieux, et de Nicole de FUMEL[1674]. Marthe de Bonnefont testa le 30 mai 1704, veuve, faisant des legs à ses enfants Joseph, Henry et Louise, mariée à M. de Cazassus, elle institua son fils Joseph héritier universel[1675].
Ils eurent[1676] :

19.1 Joseph César de MAULEON, qui suit.

19.2 Henry de MAULEON, auteur de la branche des comtes de Mauléon

---

[1664] BnF Chérin n°132 et Cabinet d'Hozier n°431, Guillaume Caussade, notaire de Fleurance ; AD. Gers E 135
[1665] BnF Chérin n°132
[1666] Nommés par André Navelle, *op.cit..,* VII, p.118, qui indique les données les concernant dont les époux et épouses.
[1667] BnF Chérin n°132
[1668] BnF Chérin n°132, Cabinet d'Hozier n°431
[1669] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1670] BnF Chérin n°132
[1671] BnF Cabinet d'Hozier n°431, Braille, notaire
[1672] Maurice Vuillier se référant à *Revue de Gascogne* 1897
[1673] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 117.
[1674] BnF Chérin n°132, Cabinet d'Hozier n°431, François Baraille, notaire de Saint-Sauvy
[1675] Bn F Chérin n°132 ; AD. Gers Vergès
[1676] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.117, qui indique les données les concernant.

19.3 Jeanne **Louise de MAULEON.**
Elle épousa **Jean de CAZASSUS,** seigneur de Manaud[1677]. Elle testa le 6 mai 1744 en faveur de son neveu et filleul Jean Louis de Mauléon[1678] et nomma procureur, en 1750, Jean de Cazassus, seigneur de Bouillac (ou Rouillac), pour (faire quoi ?) la terre et seigneurie de Montgaillard[1679].

XIX Joseph César **de MAULEON,** seigneur de Saint-Sauvy, Lissandre.
Baptisé le 23 mars 1696, dans l'église de Saint-Sauvy[1680], il mourut en 1759[1681]. Le 15 décembre 1726, il fit un accord avec ses frère et sœur, Henri et Louise de Mauléon, sur le partage des biens paternels et maternels, il eut la moitié des biens de ses père et mère consistant en la maison et le fief de Saint-Sauvy, la maison et les biens de Lissandre, l'autre moitié composée de la métairie de Marpeu, juridiction de Blanquefort et Saint-Sauvy, les moulins à eau et à vent, resta à Henri et à Louise, indivis jusqu'à ce qu'il leur plaise de les partager par moitié[1682].
Il avait épousé, par contrat du 17 avril 1717 **Geneviève de BUISSON,** fille de Manaud de BUISSON, seigneur du Castéra, et de Marie de MONTAUT, habitant la ville de Bassoues, la mariée était dotée de 8 000 livres[1683]. Geneviève de Buisson testa le 15 décembre 1741, en la maison de Castéra, paroisse de Bassoues, déclarant avoir de son mariage actuellement trois garçons vivants et sept filles, qu'elle nommait, Jean Louis, Joseph, Paul, Claire, Louise, Madeleine, Marie, Catherine Louise, Marie, l'acte nomme une autre Marie, soit 8 filles[1684]. Elle testa une nouvelle fois le 15 décembre 1769.[1685]
Ils eurent :

20.1 Jean Louis de MAULEON, qui suit.

20.2 et **20.3 Joseph et Paul de MAULEON.**

20.4 à 20.7 Claire, Louise, Madeleine, Marie de MAULEON

20.8 Catherine Louise de MAULEON.
Elle épousa, par contrat en 1759, **Joseph du COS de LA HITTE,** seigneur d'Armoise, La Mothe, Brue, né en 1720, fils de Jean Baptiste du COS de LA HITTE, seigneur d'Armoise, Brue, et de Marie DELHONS, sa seconde épouse[1686].

20.9 à 20.11 Madeleine, Marie, autre Marie de MAULEON

[1677] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 117.
[1678] BnF Maurice Vuillier se référant à Chérin, sans précision.
[1679] AD.HG 3 E 23687 Aulon
[1680] BnF Chérin n°132
[1681] Saint-Allais, II, p.107
[1682] BnF Chérin n°132 ; Cabonet d'Hozier n°431
[1683] BnF Chérin n°132 ; AD. Gers Vergès
[1684] BnF Chérin n°132
[1685] AD.HG 3 E 32459 Saint-Béat
[1686] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.190 ; la date du mariage est indiquée par André Navelle.

XX Jean Louis de MAULEON, seigneur de Saint-Sauvy, Lissandre, Sérempuy.
Né et baptisé le 8 août 1719 à Saint-Sauvy[1687] il mourut avant le 14 mars 1780 date du contrat de mariage de son fils Joseph.
Il avait épousé le 19 novembre 1746 en l'église de Maravat, par contrat du 26 février 1750 **Catherine de PREISSAC Maravat,** fille de Paul de PREISSAC, seigneur de Cadeillan, Maravat, et d'Anne DUPRE de Saint-Lys, la mariée fut dotée de 7 000 livres par son père, son frère Phinée de Preissac lui avait donné 3 000 livres, par contrat 28 juillet 1746[1688].
Ils eurent 17 enfants dont[1689] :

21.1 Joseph de MAULEON, qui suit

21.2 Louis Paul de MAULEON, aumônier du Roi en 1778, grand-vicaire d'Evreux

21.3 Jean Louis de MAULEON, vicomte de Mauléon**.**
Il émigra en 1791 et testa en 1817, sans postérité.
Il avait peut-être épousé, **N…de VERDELIN d'Aventignan**[1690], dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille d'Antoine de VERDELIN, seigneur d'Aventignan, Bonrepaire, et de Françoise de SIREGAND d'Ercé.

21.4 Louis Henri de MAULEON.
Colonel d'infanterie il habita la Russie depuis 1816[1691].

21.5 Louis Salvi de MAULEON.

21.6 Joseph Lambert de MAULEON.
Né et baptisé le 19 février 1768 à Sérempuy[1692].

XXI Joseph de MAULEON, marquis de Mauléon, seigneur de Lissandre, Sérempuy.
Baptisé le 18 novembre 1746 (alias né et baptisé le 6 septembre 1747), il fut baptisé le même jour, le parrain fut Joseph César de Mauléon, seigneur de Saint-Sauvy, son aïeul, la marraine Anne Isalguier.[1693]. Il était capitaine de dragons en 1781 et maréchal de camp le 14 novembre 1814[1694].
Il avait épousé, par contrat du 14 mars 1780, étant alors capitaine de dragons, **Anne Françoise de BERULLE,** chanoinesse comtesse de Neufville, fille d'Aimable Pierre Thomas de BERULLE, chevalier, marquis de Bérulle, maître des requêtes ordinaire du Roi, premier président au parlement du Dauphiné, et de Catherine Marie ROLAND, l'époux se constitua en

[1687] BnF Fr 32089
[1688] BnF Chérin n°132
[1689] Indiqués par André Navelle et Saint-Allais
[1690] Woelmont, *op.cit..,* dit qu'il semble qu'il avait épousé une demoiselle d'Aventignan, la présomption de mariage vient probablement du fait qu'il avait des biens en Aventignan dont il fut dépouillé à la Révolution.
[1691] Woelmont, *op.cit.*.
[1692] BnF Fr 32089
[1693] BnF Chérin n°132 et Cabinet d'Hozier n°431 ; AD. Gers Vergès
[1694] Woelmont, *op.cit.*.

dot la terre de Sérempuy, celle de Lissandre et 2 moulins, le tout d'un revenu de 13 800 livres, les parents de l'épouse lui constituèrent en dot la somme de 150 000 livres[1695]. La mariée était née le 21 juillet 1750 et mourut le 2 février 1786, au château de Sérempuy, après les couches d'une fille, son 3ème enfant[1696].
Ils eurent[1697] :

22.1 Aimable Lambert Joseph de MAULEON, qui continua la descendance qui s'éteignit à la fin du 19ème siècle

22.2 Herminie de MAULEON.
Elle épousa en 1806, **Charles de BONNEFONT de Fieux** et mourut le 14 novembre 1823 au château de Fieux[1698].

XI
Seigneurs de La Come

L'auteur de cette branche, Paul de Mauléon, seigneur de La Come était le second fils de Pierre de Mauléon, seigneur de Saint-Sauvy, et d'Armoise d'Astugue.

XVII Paul de MAULEON, seigneur de La Come
Le 15 septembre 1664, père et administrateur d'Henri de Mauléon, il fit une transaction avec Charles du Bedat pour raison de l'hérédité de Paul de Scorbiac[1699].
Il avait épousé, par contrat du 15 décembre 1653, **Marie de SCORBIAC,** veuve de Jonathan de PREISSAC, seigneur de Cadillan[1700], fille de Jean de SCORBIAC, seigneur de Bajonette, et de Catherine de SALLUSTE, sa seconde épouse[1701].
Ils eurent[1702] :

18.1 Henry de MAULEON, qui suit.

18.2 François de MAULEON.

18.3 Catherine de MAULEON.
Elle fut séduite par **Benjamin d'ASTUGUE,** seigneur de Bazordan, lequel se battit en duel avec Henry de Mauléon, frère de Catherine. Le 12 septembre 1679, Benjamin

---

[1695] BnF Chérin n°132
[1696] AD. Gers I sup 380 ; la fille n'a probablement survécu car elle n'apparaît pas.
[1697] Indiqués par André Navelle
[1698] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.117.
[1699] Archives du Tarn-et-Garonne, Armagnac 320, Cantaloup, notaire de Fleurance
[1700] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.117 ; Archives du Tarn-et-Garonne Armagnac n°320, Garipuy, notaire
[1701] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.818 qui dit que Marie de Scorbiac était née en 1603 ce qui n'est pas cohérent avec un mariage en 1653 d'où trois enfants.
[1702] Les deux premiers indiqués par André Navelle.

d'Astugue fut condamné par la Cour à être pendu et étranglé et à 1 000 livres d'amende, un mariage vint mettre fin à la discorde entre les deux familles[1703].

Le contrat de mariage fut passé le 5 mai 1695, Benjamin d'ASTUGUE, était fils d'Alexandre d'ASTUGUE, seigneur d'Asquins, de Corné, comte de Bazordan, et d'Anne de BASSABAT, d'où postérité[1704].

Catherine de Mauléon, veuve, testa le 10 septembre 1737, nommant son fils Jean Louis d'Astugue, seigneur et comte de Corné, et sa fille Marguerite d'Astugue mariée avec feu messire de Baron, seigneur de Gachedat[1705]

XVIII Henry de MAULEON, seigneur de La Come, Saint-Sauvy.
Il fut maintenu noble le 10 janvier 1699[1706].
Il avait épousé, en premières noces, **Françoise de *GARIEPUY*[1707].**
Il avait épousé en secondes noces, avant 1680, **Jeanne de PERES** probablement fille (ou sœur) de Jean de PERES, sieur d'Histarry, lieutenant général au sénéchal, à cette date Henry de Mauléon et Jean de Pérès firent un accord, Jeanne de Pérès est dite décédée[1708].
Enfants d'un des deux lits[1709] :

19.1 Pierre de MAULEON

19.2 François de MAULEON

XII
Comtes de Mauléon

L'auteur de cette branche, Henri de Mauléon, comte de Mauléon, était le 2ème fils de Jean de Mauléon, seigneur de Saint-Sauvy, et de Marthe de Bonnefont

XIX Henri de MAULEON, comte de Mauléon[1710].
Né le 2 septembre 1699, il fut admis aux honneurs de la Cour le 17 décembre 1782[1711].
Il avait épousé par contrat du 21 janvier 1743 **Thérèse d'OLIVIER d'Estrate** (alias Estartes)**,** fille de feu Jean d'OLIVIER, seigneur d'Estrate (alias Estartes), et d'Anne d'ISALGUIER, la mariée s'était constituée 4 000 livres, sa mère lui fit donation de 5 000 livres[1712].
Ils eurent :

[1703] *Revue historique d Toulouse,* t.12, se référant aux Archives du parlement, fonds de Tournelle, vol.394
[1704] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Astugue.*
[1705] AD.HG 3 E 1184
[1706] BnF Fr 33113
[1707] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1708] Jean Labat, notaire de Lectoure
[1709] André Navelle indique la 1ère épouse et deux enfants.
[1710] Les données concernant cette branche, sauf exception sont indiquées par André Navelle, *op.cit..,* VII, p.117
[1711] Woelmont, *op.cit.*.
[1712] BnF Chérin, n°132 et Cabinet d'Hozier n°431

XX Joseph de MAULEON, comte de Mauléon.
Il émigra en 1791[1713] et mourut le 21 mars 1819 à Gimont[1714].
Il avait épousé, vers 1779, **Jeanne de LA TOUR de Noailhan,** fille unique du comte de La Tour de Noailhan[1715].
Ils eurent :

XXI Henri Nicolas François de MAULEON, vicomte de Mauléon.
Il naquit le 9 novembre 1780, il était sous-lieutenant des gardes du corps du Roi en 1814, il fut maire de Gimont et député du Gers[1716].
Il avait épousé en premières noces, en 1809[1717] **Marie Josèphe de BUROSSE,** fille de Jean Antoine de BUROSSE et d'Anne Françoise d'AUDEARD de Reyne[1718].
Il épousa en secondes noces, **Marie Gabrielle Germaine Emilie d'OMEZON,** née le 15 septembre 1786, morte le 8 septembre 1810, file de Guillaume Joseph d'OMEZON et de Joséphine Henriette Ferdinande du BOURG[1719].
Enfants du 1er lit :

22.1 Joseph Alphonse de MAULEON, qui suit.

22.2 Marie de MAULEON

XXII Joseph Alphonse de MAULEON, comte de Mauléon.
Il mourut le 3 novembre 1888, au château de La Salle, en Gimont[1720].
Le nom de sa première épouse n'est pas connu.
Il avait épousé, en secondes noces (en 1843), **Anne de MAULEON de Chalabre,** fille de Mathieu Antoine, comte de MAULEON Chalabre, et de Nathalie Henriette de BRUYERES de Chalabre[1721].
Enfants du second lit :

23.1 Berthe de MAULEON.
Née en 1848, elle mourut le 2 janvier 1916, à Saint-Sulpice de La Pointe (Tarn), elle avait épousé **Gabriel de COUSIN de La Vallière,** d'où un fils et deux filles[1722].

23.2 Henri de MAULEON, marquis de Mauléon.
Officier de cavalerie, reçu à Saint-Cyr en 1864, il mourut le 14 février 1923, au château de La Salle, en Gimont, sans postérité[1723].

[1713] Woelmont, *op.cit.*.
[1714] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 117.
[1715] Woelmont, *op.cit.*.
[1716] Woelmont, *op.cit.*.
[1717] Cette date paraît inexacte car deux enfants sont issus du 1er lit, sauf s'il s'agit de jumeaux ou sauf s'il s'agit d'un contrat post-nuptial) et la seconde épouse d'Henri de Mauléon mourut en septembre 1810
[1718] Woelmont, *op.cit.*.
[1719] Woelmont, *op.cit.*.
[1720] Woelmont, *op.cit.*.
[1721] Woelmont, *op.cit.*.
[1722] Woelmont, *op.cit.*.

Il avait épousé, le 8 août 1871, Louise Josèphe **Marie Thérèse d'ENCAUSSE Labatut,** née le 13 juillet 1849, fille de Jean Elie Pamphile, baron d'ENCAUSSE, et d'Olympe d'ESPALUNGUE[1724].

XIII
Branche établie en Lorraine, seigneurs d'Attigny

L'auteur de cette branche, Jean Blaise de Mauléon, seigneur de Labastide-Savès, d'Attigny était le deuxième fils de Denis de Mauléon, seigneur de Labastide-Savès et de Marguerite d'Esparbès.
Les données concernant cette branche proviennent d'André Navelle[1725], elles ne sont pas référencées, sauf exception. Maurice Vuillier indique, sans en fournir la preuve, l'ascendance de certains époux et épouses, nous ne le mentionnons pas dans le texte qui suit, autrement que par dit ou dite.

XVI Jean Blaise de MAULEON, seigneur de Labastide, d'Attigny, de Latour[1726].
Il fut capitaine des gardes de Charles II, bailli de Toul, et mourut avant 1618.
Il avait épousé en premières noces en 1558 **Antoinette du CHÂTELET,** dite fille de Renaudot du CHÂTELET et de Marie de FRESNEAU.
Il épousa en secondes noces, en 1591, **Madeleine de TASSIGNY.**
Enfants du 1er lit :

17.1 Louis Charles de MAULEON, qui suit.

17.2 Renaud de MAULEON.
Il était prieur de Châtenois, vicaire général et official de Toul le 8 avriel 1618[1727].
Il mourut avant le 13 juillet 1637, ayant légué ses biens à sa nièce Charlotte de Mauléon.

17.3 Louis de MAULEON.

17.4 Nicolas de MAULEON, jésuite.

17.5 Marie Anne de MAULEON, chanoinesse de Remiremont.
Elle épousa, par contrat du 17 septembre 1614, **Jacques de CHOISEUL,** baron d'Ambonville, dit fils de François de CHOISEUL, baron d'Ambonville, et de Marine de LUX.

XVII Louis Charles de MAULEON, seigneur de Labastide, Attigny, Latour.

[1723] Woelmont, *op.cit.*.
[1724] Maurice Vuillier se référant à Noulens, *Maison de Galard,* p.823
[1725] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 118.
[1726] Les données concernant cette branche sont indiquées, sauf exception, par A. Navelle, *op.cit..,* VII, p.118
[1727] BnF, Collection Dupuy, t.2, p.671

Il fut écuyer du duc de Lorraine, gouverneur de Gondrecourt.
Il épousa **Christine de LA MOTHE,** fille de Jean de LA MOTHE, seigneur de Froidos, et de Madeleine de GOUVERNEUR de Tassigny. Elle mourut avant le 13 juillet 1637 date du contrat de mariage de sa fille Charlotte.
Ils eurent :

18.1 François de MAULEON, qui suit.

18.2 Charlotte Marguerite de MAULEON, dame de Saint-Elophe**.**
Elle épousa, par contrat du 13 juillet 1637, **François de SAINT-REMY,** baron de Fontette**,** elle apportait les biens échus par feue dame de Mauléon, sa mère et par le testament de révérend et honoré seigneur, Renaud de Mauléon de Labastide, prieur de Châtenois et official de Toul[1728], dit fils d'Henry de SAINT-REMY de Fontette et de Chrétienne de LUZE.
Charlotte Marguerite de Mauléon testa, veuve, le 12 juillet 1648, nommant feus ses parents, faisant héritiers ses neveux de Mauléon, de la terre de Saint-Elophe à la charge de payer 2 000 livres au baron de Choiseul qui avait épousé leur sœur, léguant à son neveu François de Mauléon une tapisserie, à son neveu Louis de Mauléon, un lit[1729].

XVIII François de MAULEON, seigneur de Labastide, Attigny, Saint-Elophe.
Il fut maréchal de camp des armées du duc de Lorraine, tué à Pafferhanen.
Il avait épousé, par contrat du 5 septembre 1623, **Catherine des SALLES,** dite fille d'Henri des SALLES, baron de Rorte, et d'Elisabeth de MERODE. Elle se remaria à Denis de BETHUNE.
Ils eurent :

19.1 François Charles de MAULEON, qui suit.

19.2 Claire Henriette de MAULEON. Elle épousa, par contrat du 3 juillet 1645 **Louis de CHOISEUL,** baron de Beaupré, capitaine des chevau-légers de la garde du duc de Lorraine, dit fils de François de CHOISEUL, baron de Beaupré, et de Claude MERTZLUFFT de Braubach. Il épousa, en secondes le 24 mars 1679, Claude de LA BARRE.

19.3 Louis de MAULEON, qui suivra.

XIX François Charles de MAULEON de Labastide.
Il fut colonel de cavalerie au service du duc Charles IV de Lorraine et mourut en 1668.
Il avait épousé **Anne Catherine de CICON,** dite fille de Charles François de CICON, seigneur de Richecourt, et d'Anne de Roucy. Le 29 novembre 1663 un arrêt du conseil privé

[1728] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1729] BnF Cabinet d'Hozier n°431, testament reçu Nicolas Marquier, tabellion

du Roi demanda de surseoir à l'exécution du jugement rendu à Langres contre le sieur de Mauléon, seigneur d'Attigny, gouverneur et baile de Bassigny en Barrois, et Anne Catherine de Cicon, sa femme, à la requête des sieur et dame Ménard[1730].
Ils eurent :

20.1 François de MAULEON, mort sans alliance.

20.2 N…de MAULEON, religieuse chanoinesse de Remiremont.

20.3 Gabrielle d MAULEON. Elle épousa **Sébastien de KUNGL**

20.4 Jacquette Marie de MAULEON. Née vers 1661 elle mourut le 19 mars 1677.

****

XIX bis Louis de MAULEON, comte de Mauléon.
Il épousa, par contrat du 9 septembre 1659, **Charlotte de NOGENT,** dame de Mézeret.
Ils eurent :

20.1 Pierre de MAULEON, mort jeune

20.2 Marie Henriette de MAULEON
Elle épousa, en 1699, **Guillaume de CARBONNIERES de Cranjac.**

20.3 Nicolas François de MAULEON.
Capitaine au régiment de *Montperon,* il mourut sans alliance.

20.4 Louise de MAULEON. Chanoinesse de Poissy.
Elle épousa, par contrat du 24 septembre 1724, **Nicolas Joseph de BOUZEY,** chevalier, baron de Vitry, seigneur de Germay, maréchal de Lorraine et de Barrois, dit fils de Joseph de BOUZEY et de Françoise Thérèse de FRANQUEMONT, il mourut le 17 septembre 1746, il était veuf de Barbe Françoise LE BEGUE.

XIV
Seigneurs des Pujolles

L'auteur de cette branche, Arnaud Guilhem de Mauléon, seigneur des Pujolles (olim Las Pujolles) était le second fils de Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, et d'Aubriette de Faudoas.

XVIII Arnaud Guilham de MAULEON, coseigneur des Pujolles (probablement le lieu en Izaourt, Hautes-Pyrénées, à 2 km de Barbazan, Haute-Garonne), de Bezins(-Garraux, Haute-Garonne.)

[1730] BnF Cabinet d'Hozier n°431

En 1618, il y eut un compromis au château de Bezins entre Arnaud Guilhem de Mauléon, seigneur de Bezins, fils de feu Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, et Guillaume Arnaud de Mauvezin, son frère[1731].
En 1624, il acheta à Guillaume Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, les fiefs de Bezins et de Garraux pour 300 livres suivant le contrat de mariage dudit Arnaud avec Marie de Pujol du *15* mai 1615[1732].
Le 10 mars 1624, il reconnut avoir reçu 1 200 livres de Bertrand Pujol de la constitution de dot faite à sa fille Marie de Pujol, puis il testa le 12 mars 1624, demandant son inhumation en l'église Notre-Dame de *Vezins* (Bezins-Garraux, Haute-Garonne à 1 km de Saint-Béat), voulant que sa femme Marie de Pujol reste maîtresse, gouvernesse et usufruitière de tous ses biens, en nourrissant Isabeau de Dumayron, sa mère, léguant 700 livres à Claire de Mauléon, sa fille, instituant héritier universel Géraud de Mauléon, son fils, nommant exécuteurs testamentaires Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, et Bertrand Pujol, son beau-père[1733] ; il testa une seconde fois, le 27 octobre 1649, au château de *Vezins,* demandant son inhumation en l'église de Garraux, il était marié à Marie de Pujol dont il avait eu 4 enfants, Géraud de Mauléon, son fils aîné, qu'il nomma héritier universel, Pierre de Mauléon, prébendier en l'église cathédrale de Comminges, Claire de Mauléon qui avait épousé noble Jean de Lantrade, qui avait comme enfant Bertrand de Lantrade, Marie de Mauléon à qui il donna 900 livres pour son mariage, il avait de plus une fille bâtarde native en Béarn appelée Marie et communément la Béarnaise[1734].
Il avait épousé, par contrat du 16 mai 1615, honnête fille **Marie de PUJOL**[1735], fille de Bertrand PUJOL et d'Isabeau de DUMAYRON, tel que cela apparaît dans les actes..
Ils eurent :

19.1 Géraud de MAULEON, qui suit.

19.2 Pierre de MAULEON, prébendier de l'église cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges en 1649[1736].

19.3 Claire de MAULEON,
Elle épousa noble **Jean de LANTRADE,** seigneur de Rudet, d'où un fils Bertrand de Lantrade[1737].

19.4 Marie de MAULEON.

Arnaud Guilhem de MAULEON eut également une fille bâtarde Marie dite la Béarnaise.

XIX Géraud de MAULEON, seigneur de Bezins, des Pujolles.

[1731] AD.HG 3 E 27993 Saint-Béat
[1732] AD.HG 3 E 28057 Saint-Béat
[1733] AD.HG 3 E 28057 Saint-Béat
[1734] AD.HG 3 E 28078 Saint-Bét
[1735] BnF Dossiers bleus ; Archives du Lot-et-Garonne, Dominique Laborie, notaire
[1736] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1737] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

En 1678 il habitait au faubourg de Saint-Bertrand[1738]. Il fut cité feu le 8 novembre 1715, date du contrat de mariage de son fils Jean Jacques.
Il avait épousé, par contrat du 6 mars 1651, à Saint-Béat, **Jeannette (de) DUFAUR**[1739]**.**
Ils eurent :

XX Jean Jacques de MAULEON, seigneur des Pujolles.
Baptisé le 13 janvier 1659[1740], il mourut le 21 août 1741, marié à Thérèse de Traves, âgé de 85 ans, et fut inhumé en la chapelle des cordeliers de Valcabrère[1741]. Le 30 septembre 1715, il rendit hommage au Roi[1742].
Il habitait le Plan en la cité de Saint-Bertrand de Comminges lors de son mariage.
Il avait épousé, par contrat du 8 novembre 1715, **Hélène de TRAVES**[1743], dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de feu sieur Guillaume TRAVES. Elle est citée le 19 août 1733 avec son mari lors du décès de son fils Jean.
Ils eurent :

21.1 Hyacinthe de MAULEON de Las, docteur en théologie, il fut curé de Bérat.
Il testa le 1er février 1783, le testament fut ouvert le 28 février suivant, demandant son inhumation à la même place que M.Me Traves, son grand-oncle, nommant héritiers universels Jacques Guillaume de Mauléon de Bezins, prêtre et prébendier de l'église Saint-Etienne de Toulouse, son frère, et Jeanne Marie de Mauléon de Bezins, sa sœur, habitant Saint-Bertrand-de-Comminges[1744].

21.2 Jacques Guillaume de MAULEON de Bezins, prêtre et prébendier de Saint-Etienne de Toulouse en février 1783.

21.3 Jeanne Marie de MAULEON de Bezins, elle habitant Saint-Bertrand de Comminges en février 1783

21.4 Jean de MAULEON des Pujolles,
Il mourut le 19 août 1733 à Saint-Bertrand-de-Comminges, âgé de 19 ans[1745].

21.5 Thérèse de MAULEON des Pujolles.
Elle épousa, par contrat du 16 septembre 1741, **François Gaudens d'ENCAUSSE de Cabanac,** la bénédiction nuptiale fut donnée par Hyacinthe (de Mauléon) de Las, prêtre et curé de Bérat[1746]. François d'Encausse mourut le 5 février 1752, son

[1738] AD.HG 3 E 28422 Saint-Béat
[1739] AD. Tarn-et-Garonne, Trisse, notaire de Saint-Béat
[1740] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.98 ; Archives du Tarn-et-Garonne
[1741] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1
[1742] BnF Fr 33113
[1743] AD. Tarn-et-Garonne
[1744] AD.HG Reg Ins 39
[1745] AD.HG Saint-Bertrand-de-Comminges GG 1
[1746] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1

testament du 20 septembre 1749 fut ouvert le 17 février 1752, furent assignés sa femme et des parents d'Encausse et Binos[1747].

Maurice Vuillier ajoute Dominique de Mauléon, qui épousa Bertrand de Larrieu**,** de Saint-Berrtrand. Ni la preuve de son ascendance ni celle de son mariage ne sont fournies.

XV Seigneurs de Durban

L'auteur de cette branche, Mathieu de Mauléon, seigneur de Durban était fils de Savary de Mauléon, seigneur de Prat, Durban, et de Jeanne de Lévis.

XV Mathieu de MAULEON, seigneur de Durban, Castelnau, Esplas (les trois en Ariège).
Il testa en 1482[1748] et mourut avant le 3 juillet 1492, date de l'acquisition de la moitié de la seigneurie de Castelnau-Durban par Eléonore de Louvie, veuve de Mathieu de Mauléon autrefois, seigneur de Durban[1749].
Il avait épousé, vers 1475, **Eléonore de LOUVIE de Miglos,** très probablement fille de **Manaud de LOUVIE,** seigneur et baron de Miglos (par mariage) et de Catherine de BEON de Sère, dame de Miglos (Ariège.) Eléonore de Louvie, veuve, vendit en 1493 la terre d'Esplas, avec la procuration de son fils Jean de Mauléon, seigneur de Durban, et fit, le 8 avril 1505, donation de la moitié de la seigneurie de Castelnau à son fils[1750] (Jean de Mauléon)

Manaud de LOUVIE, seigneur et baron de Miglos, vivait en 1494, il avait épousé avant 1450 Catherine de BEON de SERE, dame de Miglos, il est dit sans postérité, très probablement par erreur[1751]. Catherine de Béon avait hérité de la baronnie de Miglos de son père Guillaume Arnaud de Béon de Sère. Contrairement à ce qui est écrit dans les généalogies de la famille de Béon (originaire du lieu éponyme dans la vallée d'Ossau, comme la famille de Louvie était originaire du lieu de Louvie devenu Louvie-Soubiron dans la même vallée) et de la famille de Comminges, publiées (sauf celle de la famille de Comminges par André Navelle, avec les preuves), il n'épousa pas en secondes noces Auberte ou Aubriette Roger de Comminges, ceci résulte d'une erreur du Père Anselme qui a confondu deux sœurs Auberte ou Aubriette (morte avant 1515) et Jeanne Roger de Comminges (morte entre 1520 et 1527), suivi par l'abbé Samiac, *Les derniers Comminges de Couserans,* qui en avait déduit que Manaud de Louvie avait épousé en secondes noces Auberte Roger de Comminges.

[1747] AD.HG 3 E 24944 Saint-Gaudens 51
[1748] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.105
[1749] BnF Fr 33113
[1750] BnF Fr 33113
[1751] Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* Lacour-Redivivia, juillet 1894, réédition 2001, pp.69-78, pour expliquer que la baronnie de Miglos était revenue en 1530 à Sébastien de Béon, en avait conclu que la transmission de cette terre s'était faite à l'intérieur de la famille de Béon, et en avait déduit que Manaud de Louvie et Catherine de Béon n'avaient pas eu de descendance, ignorant Jean de Louvie qui tint Miglos après Manaud, cette déduction, erronée, fut reprise par l'abbé Samiac et les généalogistes régionaux. Sébastien de Béon était le fils de Jean de Béon, vicomte de Sère et de Jeanne de Louvie, dame de Miglos, elle-même fille de Jean de Louvie, seigneur de Miglos, et de Jeanne Roger de Comminges, on constate donc que la terre de Miglos s'est transmise par l'intermédiaire de la famille de Louvie.

Jean de Louvie, seigneur et baron de Miglos, après Manaud, mourut avant le 5 juin 1524, date du mariage de sa fille Jeanne avec Jean de Villepinte. Il épousa Jeanne Roger de Comminges, sœur d'Auberte ou Aubriette, fille de Gaston Roger de Comminges, seigneur de Soulan, d'Alos, et de Marie Marguerite d'Espagne. Ils eurent entre autres Jeanne de Louvie qui épousa, avant 1516, Jean de Béon, vicomte de Sère (Gers, dans le comté d'Astarac) dont elle était la première épouse, et autre Jeanne de Louvie qui épousa, par contrat 5 juin 1524, Jean de Villepinte, fils d'Arnaud Raymond, seigneur de Villepinte et de Lescure, ils sont cités en 1571, apparemment vivants. Il est très probable que Jean de Louvie était le fils de Manaud de Louvie et de Catherine de Sère, contrairement à ce qui a été écrit, les écrits étant fondés sur des déductions erronées.
Ils eurent[1752] :

16.1 Jean de MAULEON, qui suit

16.2 Cécile de MAULEON de Durban,
Elle épousa, par contrat du 28 octobre 1491, **Antoine de MIGLOS,** seigneur de Junac (Capoulet-et-Junac, Ariège), fils d'Aymeric de MIGLOS, chevalier, seigneur de Junac, viguier de Pamiers, et de Sybille de GLEON de Durban, d'où postérité[1753]. Antoine de Miglos fut en procès depuis 1517 contre Jean de Mauléon, seigneur de Durban pour le paiement de 800 écus à cause de 450 écus de paiement de légitime (de sa femme), le 9 mars 1533, selon un arrêt de la Cour Jean de Mauléon, seigneur de Mauléon dut payer 150 écus petits en plus de la somme prévue à l'arrêt du 15 septembre 1530[1754].

XVI Jean de MAULEON, seigneur de Durban, Castelnau-Durban, Sentenac, Esplas, puis Nébias (par mariage).
Le 28 juillet 1518, Jean de Mauléon et Constance de Narbonne rendirent hommage pour la terre de Nébias[1755]. Le 21 juillet 1531, Jean de Mauléon, seigneur et baron de Durban, ratifia la donation faite par Constance de Narbonne, dame de Nébias, sa femme, faite le même jour à Arnaud de Mauléon, leur fils, des lieux, seigneuries et juridiction de Nébias, avec juridiction haute, moyenne et basse, avec leur dépendances et qu'au cas où Guillaume Arnaud de Mauléon, abbé du monastère de Combelongue vint à débattre ladite donation, Géraud de Mauléon, fils aîné prit fait et cause, à ses frais d'Arnaud, donataire, auquel autrement il fit don de la seigneurie de Rodes, dans la juridiction de La Bastide de Sérou[1756].
Le 20 juillet 1545, Jean de Mauléon, seigneur de Durban fis une donation à son fils Jean[1757].
Il avait épousé par contrat en 1498 **Constance de NARBONNE,** fille d'Antoine de NARBONNE, seigneur de Nébias, et de Marguerite de PLAIGNE[1758], Marguerite de Plaigne (alias Plagne) testa, veuve, le 1er septembre 1530, déclarant que Constance de Narbonne, sa

[1752] Indiqués par A. Navelle, *op.cit..,* VII, pp.130-105, qui toutefois ne connaît pas le prénom de Cécile de Mauléon
[1753] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Miglos,* produisant la preuve.
[1754] AD.HG B 26, acte produit par A. Navelle
[1755] AD. Gers I sup 380
[1756] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1757] BnF Dossiers bleus n°434
[1758] André Navelle, *op.cit..,* VII, pp.103-105, Saury, notaire de Labastide sous Foix

fille était mariée à Jean de Mauléon, seigneur de Durban et qu'Arnaud de Mauléon était fils dudit Jean de Mauléon et de ladite Constance de Narbonne[1759] ; on trouve, le 1er septembre 1540, un testament de la même en faveur de sa fille Constance de Narbonne[1760].
Ils eurent[1761] :

17.1 Géraud de MAULEON, qui suit.

17.2 Michel Pierre de MAULEON.
Il fut reçu, le 17 mai 1550, conseiller clerc au parlement[1762] (de Toulouse), il l'était en 1556[1763]. Il mourut avant le 2 décembre 1562, date à laquelle dit conseiller au parlement de Paris, la tutelle de sa fille Paule de Mauléon fut confiée à Marguerite de Mauléon, veuve de Georges d'Hautpoul et à Pierre de Mauléon, chanoine de l'église cathédrale de Pamiers.
D'une alliance inconnue il eut :

Paule de MAULEON, mineure le 2 décembre 1562

17.3 Pierre de MAULEON.
Camérier du Mas d'Azil le 22 décembre 1540, il était, le 2 décembre 1562, chanoine de l'église cathédrale de Pamiers.

17.4 Arnaud de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Nébias

17.5 Guillaume Arnaud de MAULEON, abbé de Combelongue en 1531

17.6 Jean de MAULEON, auteur de la branche des seigneurs de Roquebrune

17.7 Marguerite de MAULEON.
Elle épousa, vers 1545 **Georges d'HAUTPOUL,** baron de Rennes, fils de Georges d'HAUTPOUL, baron d'Hautpoul et de Rennes, et de Jeanne ISALGUIER, il testa le 8 juillet 1554[1764], d'où postérité.

17.8 Eléonore de MAULEON.
Elle épousa **Jean III de NOE,** qui mourut entre le 12 décembre 1532 et le 13 juin 1534, Eléonore de Mauléon testa, veuve, le 11 (alias 23) mai 1539[1765], d'où postérité.

[1759] AD. Gers I sup 380
[1760] BnF Fr 33113
[1761] Indiqués par Andr é Navelle, avec leurs qualifications, et dans diverses transactions ; Maurice Vuillier indique un fils Germain Aimé de Mauléon qui aurait épousé Catherine de Narbonne et aurait continué la lignée alors que tous les actes produits indiquent que Géraud de Mauléon épousa Catherine de Narbonne, fille d'Antoine et de Marguerite de Plaigne et continua la lignée par son fils François issu du second lit (Marguerite de Mauléon) selon le contrat de mariage de celui-ci.
[1762] AD.HG B 43
[1763] BnF Fr 33113
[1764] André Navelle, *op.cit..,* VII, pp.103-106, les parents de Georges d'Hautpoul sont indiqués par Jules Villaiin *op.cit..,* I, p.221.

Jean III de NOE était fils de Manaud de NOE, seigneur de Savères, Montesquieu, et de Jeanne de VOISINS[1766].

XVII Géraud de MAULEON, seigneur et baron de Durban
Le 17 juillet 1533, il y eut une transaction entre Géraud de Mauléon, fils de Jean de Mauléon, seigneur et baron de Durban, et Bertrand de Miglos, procureur de Géraud de Mauléon, Bertrand de Miglos était fils de d'Antoine de Miglos et de Cécile de Mauléon[1767], sœur de Jean.
Le 1er août 1547, Géraud de Mauléon, seigneur de Durban demanda à Bernard de Narbonne, seigneur de Fimarcon, 400 livres dues sur la première partie de 4 000 livres de la dot de feue Catherine de Narbonne, sœur de Bernard, celui-ci répondit qu'il n'avait pas d'argent[1768].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 14 août 1531, **Catherine de NARBONNE,** fille d'Aymeric de NARBONNE, comte de Lara, et d'Anne de LOMAGNE[1769].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 7 juin 1537, **Marguerite de MAULEON**[1770].
Enfant du second lit :

XVIII François de MAULEON, seigneur de Ganac, Prayols, Seignaux, Castelnau-Durban, baron de Durban (le tout en Ariège.)
Le 10 juin 1572, on trouve un arrêt concernant la succession de la famille de Saint-Etienne dans laquelle était partie Françoise Isalguier épouse de François de Mauléon[1771]. François de Mauléon mourut avant le 13 avril 1576, date d'une confirmation d'une sentence du sénéchal de Toulouse concernant Jacques de Rochechouart et Marie Isalguier, sa femme, et Françoise Isalguier, veuve de François de Mauléon[1772].
Il avait épousé, par contrat du 14 août 1558, **Françoise ISALGUIER**, dotée de 8 000 livres, fille de Bertrand ISALGUIER, chevalier, seigneur de Clermont (et de Jeanne de SAINT-ETIENNE), le père du marié Géraud de Mauléon, seigneur et baron de Durban, qui assistait son fils, confirma la donation de la moitié de ses biens faite en son contrat de mariage avec Marguerite de Mauléon[1773]. Françoise Isalguier de Clermont testa, veuve, le 3 mai 1606, nommant Paul de Mauléon, seigneur de Durban, et François de Mauléon, seigneur de La Bastide qui étaient deux de ses fils[1774].
Ils eurent :

[1765] André Navelle, *op.cit..,* VII, pp.103-106 ; le Père Anselme dit que Jean III de Noé mourut en 1539 et qu'Eléonore de Mauléon avait testé le 23 mai 1539
[1766] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.23
[1767] AD. Ariège 5 E 6218 (35)
[1768] AD.HG 1307, Bodon notaire
[1769] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°62
[1770] BnF Fr 32298 et Archives du Tarn-et-Garonne, Jean Tucolle, notaire
[1771] AD.HG B 67 f°129, acte produit par A. Navelle
[1772] AD.HG B 73, p.436
[1773] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.106 se référant à AD.HG 4502 Dujarric, notaire, du 28 juin 1570, mentionnant la dot de 8 000 livres, les mariés reçurent pour paiement de 2 000 livres la place et les revenus de Saint-Paul qu'ils vendirent à Raymond Gamel, marchand de Grenade, le 27 août 1565, pour acheter la place de Clermont, dépendant de l'abbaye du Mas d'Azil ; BnF Fr 32298 ; Archives du Tarn-et-Garonne, Jean Deschamps, notaire d'Aureville, Laurent Dorie, notaire de Rieumont
[1774] BnF Fr 32298, Jean Salvaniac, notaire de Lézat

19.1 Paul de MAULEON, qui suit.

19.2 François de MAULEON, auteur de la branche de Foix Mauléon

19.3 Jeanne de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 13 juin 1579, **Jean de SAINT-JEAN et de THURIN,** seigneur d'Hounoux, l'acte la dit fille de feu François de Mauléon, seigneur et baron de Durban, Castelnau, d'Esplas, et de Françoise Isalguier, et sœur de Paul de Mauléon, seigneur de Durban, son frère, qui l'assistait, elle était dotée de 4 000 livres[1775].

19.4 Marguerite de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 2 septembre 1580, **Charles du PAC,** seigneur de Marbré[1776], fils de Mathieu du PAC, seigneur de Marbré, capitaine châtelain de Castillon, et de Jeanne de SOLAN de Saboulies, d'où postérité[1777].
Marguerite de Mauléon testa le 4 avril 1625, dans la maison de son mari, faisant héritiers universels et donnant à chacun 2 250 livres, 1°Balthazar du Pac, sieur de Lasalle, 2°Jean Jacques du Pac, sieur de Mondon, et faisant des legs à chacune de ses filles, 3°Jeanne, 4°autre Jeanne, 5° Bertrande, 6°Gabrielle, 7°Marguerite, 8°Catherine[1778].

19.5 Marie de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 12 février 1589, alias 16 février 1591, **Raymond de SAINT-FELIX,** baron de Clapiers[1779], fils de Germain de SAINT-FELIX, baron de Clapiers et de Mauremont, et de Jeanne de CAJARC[1780].

XIX Paul de MAULEON, seigneur et baron de Durban, Castelnau, d'Esplas, *Cers*
Il testa le 1er septembre 1623, étant en son château de Castelnau, nommant sa femme Anne de Mont, usufruitière de la moitié de ses biens et François de Mauléon son fils aîné de son 1er mariage, de l'autre moitié, déclarant avoir marié sa fille Anne avec Barthélemy de Plaigne, seigneur de Saint-Ferriol, sa fille Jeanne avec Bernard de Bellissen, seigneur de Sallèles, sa fille Marie avec Melchior de Vendômois, seigneur de Taurignan, sa fille Marguerite avec Etienne de Cabalby, seigneur de Montfaucon, léguant à Jean Louis, Jean François et Louis de Mauléon, et Françoise, Catherine et Jeanne Catherine de Mauléon, ses fils et filles, et de ladite de Mont, 6 000 livres à chacun, instituant héritiers universels François de Mauléon, son premier fils de son premier mariage, et Timoléon de Mauléon, son premier fils de son présent mariage, en égales parts[1781].

[1775] AD. Aude B 20
[1776] André Navelle, *op.cit..,* VII, pp.106, 107 ; Archives du Pac
[1777] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1772
[1778] AD. Ariège 5 E 7446
[1779] AD.HG Reg Ins 4 pour les deux dates
[1780] Jules Villain, *op.cit..,* I, 93
[1781] AD. Gers Vergès I 2279 n°12880, Pierre Rouaix, notaire de Rimont, Etienne Domenc, notaire de Durban

Le partage de ses biens entre ses fils François, seigneur de Durban et de Castelnau, et Timoléon eut lieu en 1636[1782].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 26 juillet 1592 **Louise de LA JUGIE**[1783], dite sans preuve fille de François de LA JUGIE, baron de Rieux et d'Alzonne, et d'Anne d'ORNEZAN.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 1er février 1601, à Sère, en Astarac, **Anne de MONT,** dame de Sère, Luby, veuve de François de BEON, vicomte de Sère (mariés par contrat 7 septembre 1592), avec un fils, elle était fille de Catherine de FAUDOAS , dame de Sère, qui s'était remariée avec Jacques de BEON, seigneur de Sère, lors de son remariage elle avait donné à sa fille Anne de Mont, tous les droits advenus après le décès de Carbon de Mont, son fils, frère d'Anne de Mont, sur les places de Mont de Marrast, Luby, Cualas, Trie[1784]. Anne de Mont était fille de Carbon de Mont de Marrast, et de Catherine de Faudoas, comme le montre son contrat de mariage et d'autres actes. Anne de Mont testa, veuve, le 29 juillet 1649, disant ne rien donner à sa fille Catherine de Mauléon, sortie du monde, religieuse des dames Ursulines de Toulouse, qu'elle avait dotée, faisant des legs à Jean Louis de Mauléon de Clermont, à Catherine de Béon, dame d'Escouloubre, à Jeanne Françoise de Béon, femme de Louis de Genibrousse, seigneur de Montoussin, ses fils et filles de ses 2 lits, faisant des legs aux enfants de feue Françoise de Mauléon, demoiselle de Taurignan, aux enfants de Marguerite de Mauléon, demoiselle de Montfaucon, léguant 6 000 livres à Jeanne Catherine de Mauléon, sa fille à marier ; elle avait été mariée, en premières noces, à François de Béon, vicomte de Sère, le 7 septembre 1592, son fils aîné, Jean François de Béon, comte de Sère reçut la moitié de ses biens, ainsi que Timoléon de Mauléon, baron de Durban, son fils aîné du second lit[1785] ; elle testa ensuite, le 26 novembre 1649, instituant héritiers égaux Jean de Béon, comte de Sère, son fils aîné du 1er lit, et Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de Durban[1786].
Enfant du 1er lit (la mère d'Anne et de Jeanne de Mauléon n'est pas précisée, compte tenu de la date de leurs contrats de mariage il est très probable qu'elles étaient issues du 1er lit, même si un contrat pouvait être signé avec un enfant de 7 ans, André Navelle les dit issues du second lit, sans en fournir la preuve) :

20.1 François de MAULEON, gr de Durban et de Castelnau.
Il testa le 3 juillet 1638, instituant héritière universelle sa femme Isabeau de Lévis[1787].
Il avait épousé, par contrat du 15 juillet 1618, au château de Léran, **Isabeau de LEVIS,** dotée de 30 000 livres plus 4 500 livres de bagues et joyaux, fille de Gabriel de LEVIS, baron de Léran, vicomte de Pradettes, seigneur de La Bastide, etc., et de Catherine de LEVIS ; le marié fut assisté de Jean Antoine de Mauléon, seigneur de Castelnau, de Bérnard de Bellissen, seigneur de Sallèles, de Paul de Mauléon, vicomte de Couserans, etc[1788].

[1782] AD. Ariège f°49
[1783] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.107
[1784] AD.HG Reg Ins 9, Dominique Laserre, notaire de Villefranche d'Astarac
[1785] AD. Gers Vergès I 2280 (12851)
[1786] AD. Gers Vergès I 2492 (1592-1649)
[1787] AD.HG 3 E 11849 Pierre Fontes, notaire
[1788] AD. Aude B 28

Isabeau de Lévis, veuve sans enfant de son premier mariage, épousa en secondes noces, par contrat du 11 février 1646, Jean Roger de Foix, vicomte de Rabat, veuf avec enfants de Louise de Bertrand[1789], fils de Georges de Foix, vicomte de Rabat, et de Jeanne de Durfort[1790].

20.2 Anne de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 23 février 1610, au château de Durban, dotée de 18 000 livres, **Barthélemy de PLAIGNE,** seigneur de Saint-Ferriol, le marié était assisté de Pierre de Martin, seigneur de Canillac, et d'Alexandre Le Roy, seigneur de La Roquette en Lauragais, ses oncles maternels[1791]. Le 25 octobre 1616, Barthélemy de Plaigne donna à sa femme la moitié de tous ses biens[1792].

20.3 Jeanne de MAULEON.
Elle épousa par contrat du 14 février 1611[1793], **Bernard de BELLISSEN,** baron de Malves, fils de Pierre de BELLISSEN, baron de Malves, et d'Anne LHUILLIER, d'où postérité[1794].

Enfants du second lit :

20.4 Timoléon de MAULEON, qui suit.

20.5 Jean Louis de MAULEON, seigneur de Clermont, Boussens, Rodes.
Le 18 février 1640, son frère Timoléon de Mauléon, seigneur de Castelnau, lui vendit la seigneurie de Rodes en paiement de 6 000 livres à lui léguées par feu Paul de Mauléon, seigneur de Durban, leur père commun[1795]. Il mourut avant 1681, date à laquelle fut cité feu Jean Jeannet, seigneur du Vernet qui était débiteur de 660 livres envers feu Jean Louis de Mauléon de Durban seigneur de Rodes, Jean Paul de Mauléon, son fils était en procès contre Marie Danglade, veuve dudit sieur du Vernet[1796].
Il avait épousé, en juillet 1642, **Jeanne DORTET** (alias d'ORTET) fille de Paul DORTET (alias d'ORTET), conseiller du Roi, et de Jeanne de *SERAC*[1797]. Le 9 décembre 1643, Paul Dortet (alias d'Ortet) testa demandant son inhumation en l'église de La Bastide de Sérou à l'endroit où était enterré son petit-neveu et filleul Paul de Mauléon, instituant héritière universelle sa fille Jeanne Dortet, femme de M. de Clermont de Durban, sa fille avait reçu 16 000 livres de dot[1798].

[1789] AD. Ariège B 142
[1790] Adelin Moulis, *Si les comtes de Foix m'étaient contés…,* p.p. 113 et 116.
[1791] AD. Aude B 26
[1792] AD. Aude B 27
[1793] Le mariage et les parents du marié sont indiqués par plusieurs sources (Navelle, Villain), la source indiquant la date n'est pas précisée par Maurice Vuillier.
[1794] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1117
[1795] BnF Fr 32298
[1796] AD. Ariège 5 E 7234 (188)
[1797] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ortet,* produisant la preuve.
[1798] AD. Ariège 5 E 357

Ils eurent :

A)Jean Paul de MAULEON, mort en 1719, sans alliance

B)Anne de MAULEON.
Elle testa le 15 mars 1720[1799].
Elle avait épousé, par contrat du 23 décembre 1690, François **Jean de BELLISSEN,** seigneur de Menjot[1800], fils Jean Bertrand de BELLISSEN, seigneur de Menjot, et de Jeanne de MORTEAU, d'où postérité[1801].

C), D), E) Jeanne, Françoise et Augustine de MAULEON, citées en 1690.
Augustine de Mauléon fit le 31 octobre 1748 un don à Augustine de Hunaud, sa nièce et filleule, fille de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, et de Jeanne de Bellissen, à l'occasion de son contrat de mariage avec François Joseph de Vize, seigneur de Justiniac et de Couladère[1802].

20.6 Jean François de MAULEON, abbé de Combelongue.
Il fut cité le 24 septembre 1627, comme abbé de Combelongue, il fut dit avoir succédé à Jean Antoine de Mauléon[1803], ce dernier avait été dit, le 27 août 1611, avoir été abbé de Notre Dame et Saint-Laurent de Combelongue et avoir eu pour successeur Jean François de Mauléon de Durban[1804].
Le 10 août 1643, sa sœur Jeanne Françoise et lui furent marraine et parrain à Campagne[1805].

20.7 Louis de MAULEON, il mourut avant 1649[1806].

20.8 Marie de MAULEON.
Dite fille de Paul de Mauléon et d'Anne de Mont, elle épousa, par contrat du 16 décembre 1618, étant dotée de 12 000 livres plus 24 000 livres, **Melchior de VENDÔMOIS,** seigneur et baron de Taurignan, assisté de Jean de Méritens, seigneur de Pradals, procureur de Françoise de Sainte-Colombe, veuve de Philippe de Vendômois, mère dudit seigneur de Taurignan[1807], fils de Philippe de VENDÔMOIS, seigneur de Taurignan, et de Françoise de SAINTE-COLOMBE[1808].
Marie de Vendômois testa au château de Taurignan le 8 décembre 1642, nommant son mari, et ses enfants[1809].

[1799] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 107.
[1800] BnF Fr 32298
[1801] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1118
[1802] AD.HG 3 E 16057 p.518
[1803] Maurice Vuillier se référant à Clergeac, p.72.
[1804] Maurice Vuillier, se référant à Clergeac, p.71.
[1805] R.P Campagne
[1806] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 107.
[1807] AD.HG Reg Ins 21 ; AD. Gers Vergès I 2279
[1808] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Vendômois,* produisant la preuve.
[1809] AD. Gers Vergès I 2289

20.9 Marguerite de MAULEON.
Dite fille de Paul de Mauléon et d'Anne de Mont, elle épousa par contrat du 13 décembre 1618, dotée de 7 000 livres, **Etienne de CABALBY,** seigneur de Montfaucon, fils de Bernard de CABALBY, seigneur d'Aulus, et de Gabrielle de SERS[1810].

20.10 Jeanne Françoise de MAULEON,
Elle épousa en premières noces, par contrat du 7 décembre 1632, **Charles de MERITENS,** seigneur de Montégut, fils de Maximilien de MERITENS, seigneur de Montégut, et de Jeanne du PAC de Marbré[1811].
Elle épousa en secondes noces **Louis de GENIBROUSSE,** seigneur de Montoussin qui testa le 10 avril 1651, lui léguant outre sa dot et son augment ; le 5 juin 1651 Timoléon de Mauléon, faisant pour sa sœur Jeanne Françoise, veuve, et François de Génibrousse, seigneur du Travet, héritier dudit feu seigneur de Montoussin qui avait laissé 60 050 livres, savoir 15 000 livres laissées par Jean Sébastien de Génibrousse, père, lors de son mariage avec Jeanne d'Hautpoul, 31 000 livres pour les dots de Germaine et Marie de Génibrousse, ses filles, 21 000 livres de son chef et 10 000 livres du chef de Jeanne d'Hautpoul, plus 14 500 livres pour l'acquisition faite par Jean Sébastien de métairies, etc., ladite Jeanne Françoise de Mauléon sera payée 24 000 livres[1812].
Jeanne Françoise de Mauléon testa le 18 novembre 1675, disant qu'elle était fille de Paul de Mauléon et d'Anne de Mont, veuve de Louis de Génibrousse, seigneur de Montoussin, instituant héritière sa nièce Françoise de Mauléon de Durban, fille de feu Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de Durban, et de Rose de Mauléon, le testament fut ouvert le 20 octobre 1677 en présence de Claire de Mauléon de Francon de Montberaud, d'Anne de Mauléon de Durban, épouse de M. de Qué, de Marie de Mauléon de Saint-Paul de Durban, de Jeanne de Mauléon de Durban, nièce de la défunte dame de Montoussin, etc.[1813].

20.11 Catherine de MAULEON, religieuse ursuline elle mourut avant 1649

20.12 Jeanne Catherine de MAULEON, demoiselle de Castelnau.
Elle mourut après le 12 juin 1667, date à laquelle furent liquidés, en compensation, les droits de Jeanne Catherine de Mauléon sur les biens de la Maison de Durban et la police particulière passée entre elle et le défunt seigneur de Durban, son frère, le 2 février 1662, qui lui avait baillé la jouissance de la terre de Mont, la portion lui appartenant en celle du défunt sieur de La Mothe, son frère germain, décédé ab intestat, ladite demoiselle de Castelnau a déclaré, par la force de cet acte à Jean François de Mauléon, à présent seigneur de Durban et aux demoiselles ses sœurs et héritières présomptifs de son dit frère et encore à Louis de Mauléon, seigneur de

[1810] AD.HG Reg Ins 20
[1811] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Méritens,* inédit, la preuve du mariage et sa date ne sont pas fournies
[1812] AD.HG 3 E 4786
[1813] AD.HG 3 E 16041

Clermont, et à Jeanne Françoise de Mauléon, dame de Montoissin, ses frères et sœur de Mauléon, etc[1814].

XX Timoléon de MAULEON, baron de Durban, seigneur de La Mothe, Castelnau.
Il mourut en 1664, selon un arrêt du 9 juin 1666, deux ans après sa mort, cet arrêt fut obtenu par Jean François de Mauléon, seigneur et baron de Durban ; ses sœurs, Jeanne Françoise, Anne, Jeanne, Catherine, et Marie qui avait donné sa procuration, furent nommées[1815].
Il avait épousé, par contrat du 23 février 1637, Jeanne **Rose de MAULEON de SAINT-PAUL de SAMAN**[1816], fille de Jean de MAULEON, seigneur d'Anères, et de Jeanne Françoise de SAMAN ; Jeanne Rose de Mauléon de Saint-Paul de Saman, héritière d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac et de Madeleine de Saint-Paul, sa femme, est dite en 1637, fille aînée de feu Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, fils de défunt Antoine de Mauléon, et de demoiselle de Saint-Paul[1817].
Ils eurent :

21.1 Jean François de MAULEON, seigneur de Durban. Il testa le 18 mai 1687 et mourut le 31 mai suivant, sans alliance[1818].

21.2 Anne de MAULEON.
Elle épousa en premières noces, le 1er juillet *1663,* **François de QUE,** seigneur de Moncaup[1819], fils de Géraud de Qué seigneur de Moncaup, et de Marguerite de Vendômois[1820]. François de Qué, seigneur de Moncaup, et Anne de Mauléon, sa femme, sont cités en 1668[1821].
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 19 janvier 1683, au château de Samouillan, dotée de 6 000 livres, **Jean de LA MOTHE,** seigneur d'Izaut, Campels[1822], veuf de Madeleine d'ASTORG, d'où postérité, fils d'Ogier de LA MOTHE, seigneur d'Izaut, et de Marguerite de ROCHECHOUART[1823]. Jean de La Mothe, seigneur d'Izaut mourut dès 1686, date à laquelle Anne de Mauléon de Durban est dite veuve[1824]. Anne de Mauléon était, le 12 février 1711, en procès contre Michel Corraze, fermier de la forge de *Quérannes*[1825].

21.3 Catherine de MAULEON.

[1814] AD. Gers Vergès I 2280 ; l'acte n'est pas clair il parle de liquidation de droits alors que Jeanne Catherine fait une déclaration.
[1815] AD.HG 3 E 1025, Bessier, notaire
[1816] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.107
[1817] AD.HG 3 E 24016 Samouillan
[1818] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.107
[1819] Mariage indiqué par André Navelle, la date de 1663 indiquée par Maurice Vuillier est douteuse car Anne de Mauléon ne paraît pas mariée lors du mariage de sa sœur Catherine, le27 août 1675.
[1820] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Qué,* produisant la preuve.
[1821] AD. Ariège 4 E 4216 (182)
[1822] AD.HG 3 E 23444 Aurignac
[1823] Jules Villain, *op.cit..,* II, pp.1884, 1885.
[1824] AD.HG 3 E 23445 Aurignac
[1825] AD. Ariège B 151

Elle épousa, par contrat filiatif du 27 août 1675, **Jean André de BINOS,** seigneur du Jardin, fils de feu César de BINOS, seigneur du Jardin, et de Marie du GOURNET, la mariée dotée de 10 000 livres plus 6 000 livres, suivant la transaction passée le 13 septembre 1669 entre frères et sœurs, elle fut assistée de Jean François de Mauléon Saint-Paul, seigneur et baron de Durban, son frère, de Françoise de Mauléon de Durban, veuve du seigneur de Montoussin sa tante, d'Anne de Mauléon, de Durban, de Jeanne Françoise et Jeanne de Mauléon, ses sœurs[1826].
Catherine de Mauléon, habitant Cazères, testa le 1er novembre 1688, nommant son mari qu'elle instituait héritier universel, et ses 6 enfants[1827].

21.4 Jeanne de MAULEON.
Elle épousa, par contrat filiatif du 1er mars 1679, **Pierre Antoine de BEON,** seigneur de La Palu, fils de feu Jean Antoine de BEON, seigneur d'Armentieu, La Palu, et de Marguerite (de LASSERAN) de MANSENCOME ; la mariée fut assistée de Jean François de Mauléon, seigneur et baron de Durban, son frère, d'Anne de Mauléon, femme du seigneur de Moncaup, de Marie de Mauléon de Saint-Paul de Durban, de Jeanne de Mauléon de Durban, de Catherine de Mauléon de Durban, épouse du seigneur de Binos, ses frère et sœurs, elle était dotée de 5 000 livres plus 1 500 livres plus le château de *Balnet*[1828](Baluet.)

21.5 Jeanne de MAULEON.
Elle épousa, par contrat filiatif du 24 mai 1679, **Bernard de CASTELBAJAC,** seigneur du Bernet, Tajan, fils de Jean de CASTELBAJAC, seigneur du Bernet, et de défunte Jeanne d'OUROUT, dotée de 10 000 livres plus 2 000 livres suivant la transaction du 13 septembre 1669, elle fut assistée d'Anne de Mauléon de Durban épouse du seigneur de Moncaup, de Jeanne Françoise de Mauléon de Durban, épouse du seigneur de La Palu, de Catherine de Mauléon de Durban, épouse du seigneur de Binos, ses sœurs[1829].
Bernard de Castelbajac mourut en 1682, ayant eu 3 filles ; le 16 juillet 1698 Jeanne de Mauléon traita avec son beau-frère, autre Bernard de Castelbajac[1830]. Le 19 septembre 1718, fut insinuée la donation de 20 000 livres faite le 21 janvier 1715 par Jeanne de Mauléon Saint-Paul Durban à sa fille Jeanne Françoise épouse de François Paul de Timbrune, comte de Valence[1831].

21.6 Marie de MAULEON de Saint-Paul.
Elle épousa, par contrat du 12 mars 1681, à Toulouse, **François de LA ROCHE,** seigneur et comte de Fontenilles, elle fut assistée de Jean François de Mauléon de Durban, son frère, d'Anne de Mauléon de Durban, veuve de François de Qué, seigneur de Moncaup, sa sœur aînée, de Pierre de Béon, seigneur de La Palu, son beau-frère,

[1826] AD.HG 3 E 16041 Cazères
[1827] AD.HG 3 E 16048 Cazères
[1828] AD.HG 3 E 16044 Cazères
[1829] AD.HG 3 E 16044 Cazères
[1830] Abbé Samiac, 24 mai 1679, se référant à Saint-Allais
[1831] AD. Ariège B 153

époux de Jeanne Françoise de Mauléon sa sœur, de Bernard de Castelbajac, seigneur de Tajan[1832]. François de La Roche, seigneur de Fontenilles était veuf de Charlotte de RAMBURES, épousée le 14 mars 1645[1833], et fils de Jacques de La Roche, baron de Fontenilles, et de Claude de Cazillac[1834]. François de La Roche, seigneur de Fontenilles mourut avant le 17 juin 1689 date à laquelle Marie de Mauléon, veuve, fut citée dans un acte avec Jean Claude de Bellissen, baron de Malves[1835].

XVI
Branche de Foix Mauléon, vicomtes de Couserans

L'auteur de cette branche, François de Mauléon, vicomte de Couserans, était le second fils de François de Mauléon, seigneur de Durban, et de Françoise Isalguier.

XIX François de MAULEON, vicomte de Couserans, seigneur de Lacourt (les deux du chef de sa femme, Lacourt à 4 km au sud de Saint-Girons, Ariège)
Le 19 avril 1588, au château de Durban, il fit un accord avec Paul de Mauléon, son frère germain, pour la succession paternelle au droit de sa légitime laissé par Marguerite de Mauléon, et sur la succession de Françoise Isalguier de Clermont, leur mère[1836]. Il mourut avant 1606[1837].
Il avait épousé, par contrat du 16 juin 1588, **Françoise de FOIX,** dame vicomtesse de Couserans, fille de feu Paul de Foix, vicomte de Couserans, « consistant en place des vallées de Lacourt »(sic), et de Philiberte d'ORNEZAN, vicomtesse de Saint-Girons, dotée de 6 000 écus sols et du château et de la place de Lacourt en ladite vicomté[1838]. Le 27 mars 1647, Françoise de Foix, fille unique de Paul de Foix et veuve de François de Mauléon, vicomtesse de Couserans, nomma…pour se transporter au pays d'Auvergne et se mettre en possession des biens de défunte Gabrielle de Foix, comme sa plus proche et habile à lui succéder[1839]. Le 3 avril 1648, elle fit assigner à Paris Michel d'Anjony, baron dudit lieu, en maintenue de la terre de Mardoigne (devenu Merdogne), en Auvergne, pour la succession de feue Gabrielle de Foix, douairière de la dite terre, qui appartenait à Paul de Foix de Mauléon, vicomte de Couserans, son fils, pour la substitution apposée au contrat de mariage de Germain de Foix et de Jeanne de Tinières, aïeux du seigneur de Merdogne, et par la donation faite par ladite dame vicomtesse de Couserans audit sieur vicomte son fils lors de son contrat de mariage avec Marie de Clary[1840].
Ils eurent :

[1832] AD.HG Reg Ins 31
[1833] La date de ce premier mariage est indiquée par AD.HG Reg. Ins 38 (vers 1710)
[1834] Jules Villain, *op.cit..,* II, pp.1633,1634
[1835] AM. Toulouse II 162
[1836] AD.HG Reg Ins 3, François Alciat, notaire de La Bastide de Sérou
[1837] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.108
[1838] AD.HG Reg Ins.3, Antoine Marestaing, notaire de Saint-Girons
[1839] AD.HG 3 E 24562 Cauzac
[1840] AD. HG 3 E 24562 Cauzac

20.1 Paul Gabriel **de MAULEON,** qui suit.

20.2 Antoine de MAULEON, chevalier de Malte[1841], en 1619.

XX Paul de MAULEON et de FOIX, vicomte de Couserans, seigneur de Puydaniel.
Il mourut le 2 septembre 1661 (11 jours après son testament), ayant testé le 22 août 1661, nommant son épouse et 6 enfants vivants, Paul Gabriel dit le Baron, Alexandre dit de Saint-Paul, François Denis dit le Chevalier, Françoise, dame de Sariac qui avait eu 20 000 livres de dot, Marie Gabrielle dite de Couserans, Annette dite demoiselle de Lacourt ; François Denis de Mauléon de Couserans, capitaine au régiment Dauphin, fit une requête, Paul Gabriel, Alexandre, Françoise, Marie Gabrielle et Anne de Mauléon de Couserans furent assignés[1842].
Il avait épousé, par contrat du 8 octobre 1626, **Marie de CLARY,** fille de **François de CLARY,** premier président au parlement de Toulouse[1843], baron de Montagut, Saint-Paul et de Gabrielle de GUERRIER. Gabrielle de Guerrier, fille unique et héritière de noble Nicolas de Guerrier, bourgeois de Toulouse, et veuve de François de Clary, chevalier, président en la cour de parlement de Toulouse, baronne de Montégut, Saint-Paul, Beauregard, avait vendu (avant ou le ?) le 3 décembre 1643, la terre de Ribaute à Bruno de *Ruade,* pour 56 000 livres[1844].
Ils eurent :

21.1 Paul Gabriel de FOIX MAULEON.
Il épousa, par contrat du 9 avril 1666, à Agen, en l'hôtel de Claude Pellot, **Elisabeth de PELLOT,** fille de Claude PELLOT, premier président au parlement de Normandie, seigneur de Port David, Trévières et de Claude LE CAMUS, la mariée fut dotée de 60 000 livres[1845].
Ils eurent[1846]:

Claude Françoise de MAULEON dite comtesse de Couserans.
Elle naquit en 1668..
Elle épousa le 9 septembre 1687 (par contrats des 23 août 1687 et 15 décembre 1687), **Jean Baptiste de JEAN,** seigneur et baron de Launac, conseiller au parlement de Toulouse[1847], fils de feu Richard de JEAN, seigneur et baron de Launac et de Perrette de BONNEMAISON (selon le contrat filiatif du 15 décembre 1687), d'où postérité.
Le contrat filiatif du 15 décembre 1687 dit que la mariée fut assistée de Françoise de Mauléon et de Foix épouse de Jacques César de Brettes de Thurin, seigneur de Puydaniel, sa tante et marraine, d'Anne de Mauléon et

[1841] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 107.
[1842] AD.HG 3 E 11835
[1843] BnF Fr 32298 et Archives du Tarn-et-Garonne, François Poisson, notaire de Toulouse
[1844] Abbé Samiac, se référant aux Archives de la préfecture de Toulouse, fonds de Chartreux, liasse 76
[1845] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.108 ; Pellot, intendant de Montauban
[1846] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.108, nomme les enfants sauf Henri Gaston ; il nomme par erreur Anne Colbert la mère d'Elisabeth, Claude de Pellot avait épousé, en secondes noces, Madeleine Colbert.
[1847] An,dré Navelle, *op.cit..,* VII, p.108

Saint-Paul, femme de Jean de La Mothe, seigneur et baron d'Izaut, de Françoise de Mauléon et de Saint-Paul, femme de Pierre de Béon, seigneur et baron de La Palu, de François Denis de Foix et de Mauléon de Couserans, chevalier, commandant le régiment Dauphin, de Marie de Saragousse veuve d'Alexandre de Foix et de Mauléon, la mariée fut dotée de 30 000 livres, les futurs époux devaient payer 19 000 livres à Anne de Foix Mauléon épouse du baron d'Aurival, 22 000 livres à François Denis de Foix Mauléon commandant le régiment Dauphin, 13 000 livres à Marie de Saragousse veuve d'Alexandre de Foix Mauléon, et à leurs enfants, 2 000 livres au marquis de Fourquevaux[1848]. Le 8 juin 1691, Elisabeth Pellot, demeurant au couvent des dames religieuses de Montrichard, autorisée par le procureur de son mari fit une donation de tous ses biens à sa fille Claude Françoise de Mauléon, épouse de Jean Baptiste de Jean, baron de Launac, elle se réservait des revenus[1849].

21.2 François Denis de FOIX MAULEON, chevalier, commandant au régiment Dauphin en 1687.(supra.)
Il testa le 21 janvier 1710[1850].

21.3 Henri Gaston de FOIX MAULEON.
Il fut baptisé 10 août 1635, le parrain fut Henri Gaston de Foix, la marraine, Anne de Mauléon veuve de Barthélemy de Plaigne, seigneur et baron de Saint-Ferriol, et mourut le 31 mai 1650[1851].

21.4 Marie Gabrielle de FOIX MAULEON.
Elle épousa, par contrat filiatif du 9 août 1664, **Jean Baptiste de BECCARIE de PAVIE,** baron de Fourquevaux, fils de François de BECCARIE de PAVIE, seigneur de Fourquevaux, et de Foy de BAULAT, la mariée était dotée de 24 000 livres[1852]. Il testa le 21 septembre 1709 et mourut en 1718[1853].

21.5 Anne de FOIX de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 10 septembre 1671, **Etienne César de BRETTES de THURIN,** baron d'Aurival (ou Auribail), seigneur de Puydaniel, fils de Jacques César de BRETTES de THURIN et de Catherine de MANAS, sa première épouse, d'où postérité[1854].

21.6 Alexandre de FOIX MAULEON, qui suit

21.7 Françoise de FOIX MAULEON, dame de Puydaniel.

[1848] AD.HG Reg. Ins 32 et AD. Ariège B 145
[1849] AD. Ariège B 145
[1850] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.108
[1851] AM. Toulouse La Dalbade
[1852] AD. Aude B 2002
[1853] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1386.
[1854] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, pp.103, 104

Née le 24 octobre 1627 elle mourut le 14 août 1694[1855].
Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 15 juillet 1648 au château de Montagut **Jean Denis de SARIAC,** seigneur et baron de Sariac[1856], lieutenant-colonel au régiment de Champagne, fils d'Aymeric de SARIAC et de Mathive de BARRAU de Parron[1857].
Le 12 juillet 1648, Françoise de Foix, vicomtesse de Couserans, seigneuresse d'Aston, Seix, Puydaniel à cause de ses incommodités de santé pour se porter au château de Montagut pour assister au contrat de mariage de Jean Denis de Sariac, seigneur et baron dudit lieu, et de Françoise de Mauléon et de Foix sa petite-fille et filleule qu'elle avait nourrie et élevée depuis sa naissance, nomma procureur Paul de Foix et de Mauléon, vicomte d Couserans, son fils, père de ladite Françoise à qui elle donna 10 000 livres[1858]. Jean Denis de Sariac mourut en décembre 1667.
Françoise de Foix Mauléon avait épousé en secondes noces, par contrat du 23 avril 1671, **Jacques César de BRETTES de THURIN,** seigneur d'Assignan, fils d'Etienne de BRETTES et de THURIN, seigneur d'Assignan, et de Françoise de POGGIO[1859], il était donc le beau-père d'Anne de Foix de Mauléon par son premier mariage.

XXI Alexandre de MAULEON de COUSERANS
Il testa le 9 juin 1674, nommant son épouse Marie de Saragousse et Gabriel de Mauléon, un de ses fils[1860] et mourut avant le 22 avril 1690 date du contrat de mariage de sa fille Isabeau.
Il avait épousé **Marie de SARAGOUSSE**
Ils eurent[1861] :

22.1 Gabriel de MAULEON de COUSERANS.
Il mourut le 2 août 1724, sans alliance.

22.2 Jean Paul de MAULEON.

22.3 Isabeau de MAULEON.
Elle testa le 29 décembre 1693.
Elle avait épousé, par pactes du 22 avril 1690, **Charles de BRETTES de THURIN,** fils de (Jacques) César de BRETTES de THURIN (et de Catherine de MANAS, sa première épouse[1862]), frère d'Etienne de Brettes qui avait épousé Anne de Mauléon, la mariée était assistée de Françoise de Mauléon, sa tante qui avait épousé (Jacques) César de Brettes, de Paul Gabriel de Foix et de Couserans et de François Denis de Mauléon, capitaine au régiment Dauphin, elle était dotée de 3 000 livres plus 14 000

[1855] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 108.
[1856] A. Navelle, *op.cit..,* VII, p.108
[1857] La Chesnaye-Desbois, t.XVIII.
[1858] AD.HG 3 E 15841 Auterive
[1859] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, pp.103, 104
[1860] BnF Fr 32298 et Archives du Tarn-et-Garonne, Charles Dupouil, notaire de Saint-Paul
[1861] Indiqués par André Navelle, avec ce qui les concerne.
[1862] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, p.103.

livres[1863], ils eurent une fille unique qui épousa en 1716 son cousin Paul Gabrielle de Brettes[1864].

22.4 Marie Gabrielle de MAULEON.
Elle épousa (par contrat en *1723*) **Guillaume François de FOUCAUD,** seigneur de Cailhavel[1865], capitaine d'infanterie, fils Gabriel de FOUCAUD, seigneur de La Barthe, de Mouzens et de sa première épouse, Germaine Rose d'HELIE de VILLARZEL, sa première épouse[1866], sans postérité.

XVII
Seigneurs de Roquebrune

L'auteur de cette branche, Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune, était fils de Jean de Mauléon, seigneur de Durban, et de Constance de Narbonne.

XVII Jean de MAULEON, seigneur de Roquebrune (Le Pleich, à 1 km de Durban-sur-Arize, Ariège.)
Le 30 mai 1563, étant capitaine de Camarade, il donna une procuration concernant des biens et rentes pour payer Jean de Borassier, seigneur de Gauré[1867]. Il mourut avant le 4 janvier 1573, comme sa femme.
Il avait épousé, avant septembre 1551, **Delphine de BORASSIER,** fille de Jean de BORASSIER, seigneur de Gauré, et de Catherine de LAUTREC, elle mourut avant le 4 janvier 1573, date à laquelle Jean de Borassier, seigneur et baron de Gauré, légua 50 livres à chacun des enfants de feue sa fille Delphine de Borassier et de feu le seigneur de Roquebrune[1868].
Ils eurent[1869] :

18.1 Corbeyran de MAULEON, seigneur de Durban, Roquebrune.
Le 27 février 1580, il transigea avec son frère Michel pour raison des biens ayant appartenu à feu Jean leur père[1870]. Il mourut avant le 15 février 1600, date du contrat de mariage de sa fille Françoise.
Il avait épousé, avant le 18 juin 1581, **Catherine d'ORBESSAN,** fille de Corbeyran d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière, et de Rose de GENSAC[1871].
Ils eurent :

[1863] AD.HG Reg Ins 32, Jean Claret, notaire de Saint-Sulpice de Lézadois
[1864] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, pp.103-104
[1865] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.108, la date de mariage paraît douteuse car Marie Gabrielle se serait mariée 33 ans après sa sœur Isabeau
[1866] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.119
[1867] AD.HG 3 E 13661 Gauré
[1868] AD.HG 3 E 2623, Celeri, notaire de Toulouse
[1869] Indiqués par André Navelle
[1870] BnF Dossiers bleus n°435, la transcription dit biens appartenu à Jean leur père et Lucrèce de Faure sa femme(?)
[1871] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant la preuve.

Françoise de MAULEON.

Elle épousa, par contrat du 15 février 1600, dans la maison de Roquebrune, juridiction de Durban, **Pierre de NOE,** seigneur de Savère, la mariée fut assistée de noble d'Orbessan, seigneur de La Busquière, et de Pierre Michel de Mauléon, ses oncles paternel et maternel, le dernier quitta sa nièce de tous les droits qui pourrait lui appartenir par le décès de feu Jean de Mauléon, père dudit Pierre Michel et dudit Corbeyran, frère dudit Pierre Michel, étaient présents, Hector de Narbonne, seigneur et vicomte de Couserans, Jean Paul de Roquemaurel, etc[1872]. Pierre de Noé est dit par Maurice Vuillier, sans preuve ni présomption d'ascendance, fils de Géraud de Noé, seigneur de Noé, et de Catherine de Narbonne[1873], d'où postérité.

Le 9 janvier 1625, M. Jean Bertrand Terrain fils de feu Jean Terrain fit une donation à Pierre de Noé, sieur de Roquebrune et à Françoise de Mauléon, sa femme[1874], Pierre de Noé mourut avant le 12 juin 1626 date à laquelle Françoise de Mauléon, veuve, reconnut une dette à Catherine d'Orbessan[1875].

Un acte de 1636 dit que Françoise de Mauléon, seigneuresse de Roquebrune, veuve de feu noble Jean Bertrand Terrain, du Plan, avait fait une donation, le 9 janvier 1625, à sa fille Catherine de Terrain puis, en 1637, en qualité de donataire dudit feu Terrain et faisant pour Catherine de Terrain, sa fille…[1876]

Les actes concernant Jean Bertrand Terrain sont contradictoires, la transcription du premier est certainement inexacte, en effet un autre acte, du 14 avril 1642, nommait Françoise de Mauléon, veuve de Pierre de Noé, seigneur de Roquebrune son premier mari, noble Jean Pierre Dassier et Marguerite de Noé, sa femme, noble Bertrand Dassier et Catherine de *Terrier*(Terrain), sa femme, les contrats de mariage entre lesdits Assier père et fils, et Noé/*Terrier*[1877] (Terrain)

Françoise de MAULEON épousa (donc en secondes noces) **Jean Bertrand TERRAIN,** d'où une fille Catherine de Terrain qui épousa Bertrand Dassier.

Françoise de Mauléon fut citée en 1646, avec Catherine de Mauléon et de Terrain, sa fille et de feu noble Jean Bertrand Terrain, son défunt mari[1878].

18.2 Pierre Michel de MAULEON, qui suit.

18.3 Marguerite de MAULEON.

[1872] AD.HG Reg Ins 10, Jean Gros, notaire de Lescure

[1873] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1570 ne nomme pas Pierre de Noé, seigneur de L'Isle, fils de Géraud de Noé et de Catherine de Narbonne; Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Noé,* mars 2008, le nomme comme fils de Géraud et de Catherine de Narbonne, dans *Histoire de la famille de Mauléon,* janvier 1600, il dit Pierre de Noé fils de Géraud et de Catherine de Narbonne, ce qui n'apparaît pas dans le contrat de mariage, cette présomption d'ascendance n'apparaît pas dans d'autres actes.

[1874] AD.HG Reg. Ins 23, Paul Dortet, notaire de La Bastide

[1875] AD. HG 3 E 16691 Noé

[1876] AD.HG 3 E 16187 Le Plan

[1877] AD.Ariège 5 E 7255 (91)

[1878] AD.HG 3 E 16189 Le Plan

18.4 Anne de MAULEON.

XVIII Pierre Michel ou Michel Pierre de MAULEON, seigneur de Roquebrune, baron de Gauré.
Il fit un codicille le 6 mars 1607, après avoir fait le voyage de Notre Dame de Montserrat, nommant sa femme Imberte Delguy et faisant des legs à ses neveux[1879]. Il serait mort avant 1621 à *Saint-Lège*[1880].
Il avait épousé, en premières noces, **Imberte DELGUY,** tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de la nièce et filleule de celle-ci, Imberte Delguy, le 4 septembre 1600, avec Jean de Peytes, seigneur de Montcabrier, la mariée fut assistée de son oncle Michel Pierre de Mauléon, seigneur et baron de Gauré, seigneur de Roquebrune, et de sa femme Imbertre Delguy, tante et marraine de la mariée[1881]. Imberte Delguy, épouse de Michel Pierre de Mauléon serait, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Jacques Delguy, seigneur de Roques, et sœur de Jean Jacques Delguy, seigneur d'Auzits, ce qui est contredit par ce que l'on sait de cette famille[1882].
Il avait épousé, en secondes noces (par contrat du 8 juin 1617, la preuve de la date n'est pas fournie par Maurice Vuillier), **Lucrèce de FAURE.**
Cette dernière testa le 9 mai 1652, résidant à Toulouse, demandant son inhumation chez les frères cordeliers de Toulouse au tombeau où était enseveli Pierre François de Mauléon, son 3ème fils, et si elle décèdait à Gauré voulait être ensevelie dans l'église paroissiale de Saint-Lège au tombeau de M. de Roquebrune, son mari. Elle légua 3 000 livres à Philibert Antoine de Mauléon, son 2ème fils qui n'était pas marié et fit héritier universel Pierre Gabriel de Mauléon, seigneur de Roquebrune, baron de Gauré, son fils aîné[1883].
Enfants du second lit :

19.1 Pierre Gabriel de MAULEON, seigneur de Roquebrune, baron de Gauré.
Institué héritier universel par sa mère le 9 mai 1652, il n'apparut plus ensuite.

19.2 Philibert Antoine de MAULEON, qui suit

19.3 Pierre François de MAULEON.
Il mourut avant le 9 mai 1652, date du testament de sa mère.

XIX Philibert Antoine de MAULEON et de Roquebrune, baron de Gauré**.**
Il fut maintenu noble le 6 février 1669, comme capitoul de Toulouse[1884], il testa le 24 février 1676, à Saint-Girons, il habitait Lédar à 1 km de Saint-Girons, il institua héritier universel sa femme Françoise de Cardonne[1885].

1879 AD.HG 3 E 3170, Deortis, notaire de Toulouse.
1880 Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
1881 AD. HR Reg. Ins 10
1882 Jacques de Roquemaurel, *Famille Delguy.*
1883 AD.HG 3 E 11833, Bouzeran, notaire de Toulouse
1884 BnF Fr 33113
1885 AD. Ariège 5 E 7263 (199)

Il avait épousé en premières noces par contrat du 4 octobre 1661 (mariage le 11 juin 1662) **Marie de BUET,** fille de feu Jean de BUET, trésorier général de France et de Catherine de GLOTON, dotée de 3 000 livres plus 8 000 livres, elle était la petite-fille de feue Marie de Bessan[1886].
Il avait épousé en secondes noces, le 28 juin 1673, **Françoise de CARDONNE,** fille de Vincent de CARDONNE et de Marthe de LA MOTHE, devenue veuve elle épousa en secondes noces Jean Pierre de Bazon, seigneur de Roquebrune, fils de Pierre de Bazon, seigneur de Lisle, et de Jeanne de Noé. Françoise de Cardonne, femme de Philibert Antoine de Mauléon, fit, en 1678, le délaissement de la terre de Cabrières, qu'elle possédait du fait de demoiselle de La Mothe, sa mère, elle était fille de feu Vincent de Cardonne et de de la demoiselle de La Mothe, et était sœur de Jacqueline de La Mothe[1887].
Françoise de Cardonne testa le 24 janvier 1681, faisant des legs à Guillaume, Jacques et Jeanne de Bazon, enfants naturels de feu Jean Pierre de Bazon, elle a été mariée en premières noces avec feu Philbert Antoine de Mauléon, elle institua héritiers universels des religieux[1888].
Le 22 janvier 1686, elle déclara vouloir laisser ses biens à des œuvres pies, elle mourut avant 1702[1889].

XVIII
Seigneurs de Nébias

L'auteur de cette branche, Arnaud de Mauléon, seigneur de Nébias était fils de Jean de Mauléon, seigneur de Durban, et de Constance de Narbonne.
Les données concernant cette branche, entre 1644 et 1790, ont été corrigées grâce à des copies des registres paroissiaux (par un curé de Nébias), conservées par Monsieur H. de Villette., époux d'Anne de Mauléon Narbonne de Nébias[1890], corrigeant certaines données provenant de Maurice Vuillier.

XVII Arnaud de MAULEON, seigneur de Nébias (Aude)
Le 22 septembre 1539, Arnaud de Mauléon et ses frères firent une transaction avec Jean de Mauléon,, leur père touchant, la terre de Nébias qui avait appartenue à Constance de Narbonne[1891] ,puis, le 22 décembre 1540, Jean de Mauléon, au nom de son père Jean de Mauléon, seigneur et baron de Durban, et Géraud de Mauléon, son frère, d'une part, firent une transaction avec Arnaud de Mauléon, aussi fils de Jean de Mauléon, au sujet de la place et seigneurie de Nébias, au pays de Sault, dont ledit Arnaud prétendait être le seigneur direct en vertu de la disposition de feu Antoine de Narbonne , son aïeul maternel, et aussi de l'usufruit de laquelle ledit seigneur de Durban et ladite feue Constance de Narbonne avaient fait don audit Géraud de Mauléon, leur premier fils, il fut convenu que ledit Jean de Mauléon, fils, cède audit Arnaud de Mauléon l'usufruit et la propriété de la place et seigneurie de Nébias, et

[1886] AD.HG 3 E 1737, Bouzeran, notaire de Toulouse
[1887] AD. Ariège 5 E 7431 (159)
[1888] AD. Ariège 5 E 7264 (330)
[1889] Abbé Samiac
[1890] Référencées dans ce document *Archives Villette*.
[1891] AD. Gers I sup.380

qu'ils feront renoncer Michel Pierre de Mauléon, protonotaire du Saint-Siège apostolique, frère Pierre de Mauléon, camérier du Mas d'Azil, Jean de Mauléon et Marguerite de Mauléon, non mariée, autres enfants dudit seigneur de Durban, aux droits auxquels ils pourraient prétendre sur la ladite seigneurie de Nébias, moyennant 2 000 livres payées par Arnaud de Mauléon[1892].

Il testa le 21 janvier 1553, à Nébias, léguant 2 000 livres à chacune de ses filles Marguerite et Antonie de Mauléon, quand eles se marieraient, plus 500 livres, il lègua 1 200 livres à chacun de ses fils Pierre et François de Mauléon quand ils auraient 20 ans ; il avait reçu 3 000 livres de sa femme Miramonde d'Hautpoul, par le contrat de mariage du 7 octobre 1539, il institua héritier universel son fils aîné Antoine d Mauléon, il nomma pour tuteur Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune[1893]. Il testa une nouvelle fois le 21 janvier 1557[1894], et mourut avant le 12 janvier 1559, date d'une sentence rendue à Carcassonne dans un procès entre Antoine de Mauléon, seigneur de Nébias, et sa mère Miramonde d'Hautpoul, Antoine de Mauléon demandait d'être déclaré majeur de plus de 14 ans pour avoir le gouvernement de ses biens, un témoin prouva qu'Antoine était né la veille de la Saint-Barhélemy 1543, il fut donc déclaré majeur de 14 ans[1895].

Il avait épousé, par contrat du 25 novembre 1539 (alias 7 octobre 1539[1896]) à Alet **Miramonde d'HAUTPOUL,** fille de feu Georges d'HAUTPOUL, seigneur de Rennes et d'Aussillon, et de Jeanne ISALGUIER, dotée de 2 500 livres par son père et de 500 livres par sa mère[1897]. Le 24 décembre 1569, Miramonde d'Hautpoul fit un accord avec son fils Antoine de Mauléon, majeur de 25 ans par lequel ils se quittèrent mutuellement des demandes qu'ils pourraient se faire à l'occasion de l'administration des biens dudit Antoine dont elle avait été tutrice avec Arnaud de Plaigne, seigneur de Saint-Ferriol, et Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune[1898].

Ils eurent (selon André Navelle) :

18.1 Antoine de MAULEON, qui suit.

18.2 Pierre de MAULEON, cité en 1557

18.3 François de MAULEON.
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il aurait épousé Françoise HALGINER.

18.4 Marguerite de MAULEON, demoiselle de Moutard**.**
Ce qui la concerne doit être corrigé car les actes concernant son prétendu mariage avec Jean François d'Hautpoul, seigneur de Montazels ont été mal transcrits[1899].

[1892] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1893] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1894] A. Navelle, op.cit.., VII, p.105, Turil, notaire à Quillan
[1895] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1896] AD. Aude 3 E 1938 et BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1897] AD. Aude 3 E 1938, Julien Papillon, notaire
[1898] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1899] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Hautpoul,* produisant les preuves.

Elle épousa **Guillaume d'HAUTPOUL,** seigneur de Montazels, qui n'est pas rattaché.

Ils eurent Guiraude (Géraude) d'Hautpoul, dite fille unique et héritière de Guillaume d'Hautpoul et de Marguerite de Mauléon, elle épousa, par contrat du 27 février 1584, François d'Arsse, seigneur de Castelmaure, la future fut assistée de sa marâtre Florette de *Bias* (Vias), mère de feu Arnaud d'Hautpoul., le futur fut assisté de Marguerite Pagès, veuve de Pierre Ferrand d'Alles, fille de feu Jamy Pagès de Montazels et de Florette de Vias (veuve en premières noces de Guillaume d'Hautpoul[1900].

Florette de Vias, veuve de Guillaume d'Hautpoul, seigneur de Montazels, en première noces, avait fait une donation à feu Jean François d'Hautpoul, seigneur de Montazels, son fils, elle fit une donation en 1583, à Géraude d'Hautpoul, sa nièce (dans le sens fillâtre, comme cela apparaît parfois et non petite-fille), suite au décès de son second mari dont elle avait eu une fille, Marguerite Pagès, qui était religieuse au consulat de Lézignan[1901].

18.5 Antonie de MAULEON.

Elle vivait le 1er juillet 1607, veuve[1902].

Elle épousa (en 1556) **Jean** alias **Raymond de CHÂTEAUVERDUN,** seigneur du Fossat, fils de Raymond Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle, coseigneur de Saint-Amans, et de Bertrande de CALMELS, d'où postérité[1903].

XVIII Antoine de MAULEON dit de NARBONNE, seigneur de Nébias, du Villar, de Poumenc

Né la veille de la Saint-Barthélemy 1543 (comme dit supra), il testa le 24 juin 1574 à Quillan, léguant 1 350 livres à sa fille qui n'était pas encore baptisée et 1 200 livres au posthume dont sa femme Jeanne de Roger de Cahuzac pourrait être enceinte, il institua son héritier universel son fils Hugues de Mauléon dit de Narbonne, qui était en pupillarité auquel il recommanda d'être bon catholique, il lui donna pour tuteur et à ses autres enfants au cas où sa femme se ramarierait, les plus proches parents de la Maison de Mauléon ; il lègua à Marguerite et Antoinette de Mauléon, demoiselles de Montauzel et du Foussat, à chacune 5 sous[1904] et mourut avant le 14 novembre 1583, date à laquelle Jeanne de Cahuzac fut citée veuve[1905].

Il avait épousé, par contrat du 21 février 1571, **Jeanne de ROGER de CAUX de Cahuzac**[1906], **t**rès probablement fille d'Hugues de Roger de Caux, seigneur de Cahuzac, et de Miramonde de Goyrans[1907].

Jeanne de Roger de Caux épousa, en secondes noces, François de Fornier (ou Fournier), sieur des Sauzils, d'où une fille Philippe de Fornier (ou Fournier). Le 11 octobre 1609, au château

---

[1900] AD. Aude B 21, Etienne Roillet, notaire de Quillan.
[1901] AD. Aude B 21.
[1902] AD.HG 3 E1632, Bouzeran, notaire
[1903] André Navelle, *op.cit..,* III, p.153
[1904] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1905] BnF Fr 33113
[1906] BnF Fr 33113
[1907] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Roger de Cahuzac, produisant un acte établissant la présemption.*

de Nébias, Philippe de Fournier, fille de Jeanne de Cahuzac, veuve de François de Fournier, reçut 1 800 livres de son frère utérin Hugues de Mauléon, seigneur de Nébias[1908].
Ils eurent[1909] :

19.1 Hugues de MAULEON dit de NARBONNE, qui suit.

19.2 Jacqueline de MAULEON.
Elle épousa, par contrat filiatif du 10 avril 1600, **Raymond de MASCARON,** fils aîné de Jean de MASCARON, seigneur de Nescus, et de Jeanne de CHÂTEAUVERDUN, la mariée fut assistée d'Hugues de Mauléon son frère germain ayant procuration de leur mère Jeanne de Cahuzac ; selon l'acte Jean de Mascaron avait dû épouser en secondes noces Marguerite de Mauléon[1910].

19.3 Miramonde de MAULEON.
Elle épousa **Pierre de FORNIER (ou FOURNIER),** seigneur de La Causse, ils eurent au moins un fils Alexandre de Fournier, légataire de son oncle Hugues de Mauléon par son testament du 7 novembre 1619.

XIX Hugues de MAULEON dit de NARBONNE, seigneur de Nébias.
Le 8 décembre 1599, il fit un accord avec ses sœurs Miramonde et Jacqueline, par lequel il leur fit don à chacune de 1 000 livres, les dots prévues par le testament de leur père, le 24 juin 1574, étant trop modestes[1911]. Il testa à Nébias, le 7 septembre 1619, disant avoir reçu 6 000 livres de sa femme Claire de Mayreville, il était redevable de 4 000 livres à Miramonde de Mauléon, sa sœur, femme de noble Pierre de Fournier, seigneur de *La Vaune,* il lègua 300 livres à son neveu Alexandre de Fournier fils dudit Fournier et de ladite de Mauléon, fit des legs à ses neveux Mascaron, il fit des legs de 300 livres à Scipion et François de Mauléon ses fils bâtards, sans compter ce qu'ils ont eu par le testament d'Alexandre de Mauléon, son fils, il institua héritier universel son fils Marc Antoine de Mauléon, et de ladite de Mayreville[1912], et mourut avant 1624[1913].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 24 juillet 1597, nommant sa mère, **Anne d'HEBRAIL,** veuve d'Antoine de SAINT-GASSIEN, seigneur de Cormettes[1914], fille d'Antoine d'HEBRAIL, seigneur d'Alon, la Cortade, et de Louise de RABASTENS, la mariée fut dotée de 1 666 écus 2/3 donnés par Jeanne de Fontaines, son aïeule paternelle, le marié reçut la somme de 666 écus qui était la moitié de la dot apportée par Jeanne de Cahuzac à feu Antoine de Mauléon, seigneur de Nébias[1915].

[1908] AD. Aude B 25
[1909] Indiqués par André Navelle
[1910] AD.HG Reg. Ins 10
[1911] BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; BnF Fr 33113 ; Bernard Courtade, notaire à Quillan
[1912] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1913] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 103.
[1914] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.103, dit contrat du 24 juillet 1592 et indique le 1er mariage d'Anne d'Hébrail.
[1915] AD. Aude B 22

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 16 avril 1602, **Claude de MAYREVILLE de Montgranier**[1916], fille de Nicolas de MAYREVILLE et de Louise de MONTREDON (celle-ci non rattachée[1917])
Enfant du 1er lit :

20.1 Alexandre de MAULEON, mort jeune.

Enfant du second lit :

20.2 Mac Antoine de MAULEON, qui suit

Hugues de Mauléon eut également deux fils bâtards : **Scipion** et **François de MAULEON,** cités dans son testament du 7 septembre 1619.

XX Marc Antoine de MAULEON et de NARBONNE, seigneur de Nébias, seigneur de Lafage, Brenac.
Il testa à Quillan le 17 juillet 1680, déclarant avoir été marié à Jeanne de Bellissen, puis en deuxièmes noces avec Louise d'Auriol et en troisièmes noces avec Léonore de Laurens, de la maison du Castelet, il avait marié Claire de Mauléon, sa fille et de ladite de Bellissen avec Hélie Henri de Nos, seigneur de Montauriol, il légua à Paul de Mauléon, seigneur de Nébias, son fils et de ladite de Bellissen, à Louis Antoine de Mauléon, à Jacques de Mauléon, servant dans le régiment de la Marine en qualité de lieutenant, à Séverin, François et Marie Lucrèce de Mauléon, ses enfants et de ladite d'Auriol, à autre Paul, Marc Antoine et Louis de Mauléon ses enfants et de ladite de Laurens, à chacun la somme de 4 000 livres, il fit son héritier universel Marc Antoine de Mauléon, son fils et de ladite de Bellissen.[1918]. C'est probablement lui qui mourut à Brenac, le 18 juillet 1688 et fut inhumé le lendemain dans l'église de Nébias
Il avait épousé en premières noces, par contrat filiatif du 29 août 1637, **Jeanne de BELLISSEN** fille de Raymond de BELLISSEN, seigneur de Campguitard, et de Claire de BOYER[1919]
Il avait épousé en deuxièmes noces, par pactes du 17 octobre 1654, au château de Mireval, diocèse de Saint-Papoul, **Louise d'AURIOL,** fille de feu Antoine d'AURIOL, seigneur de Mireval, et de Louise de SIRAN, la mariée fut assistée de son frère Jacques d'AURIOL, elle était dotée de 6 000 livres plus 3 000 livres de sa mère[1920].
Il avait épousé en troisièmes noces **Eléonore de LAURENS,** fille d'Olivier de LAURENS, seigneur des Andivats, coseigneur de Puginier, et d'Isabeau de BRASSAC[1921].
Enfants du premier lit (Maurice Vuillier indique sans preuve des enfants du 2ème et du 3ème lit, dont certains sont issus du premier lit):

21.1 Marc Antoine de MAULEON, qui suit

[1916] BnF Fr 33113
[1917] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montredon,* produisant la preuve.
[1918] BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; AD. Aude 3 E 7739, Jean Bertrand Siau, notaire de Quillan
[1919] BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; AD. Aude B 36
[1920] AD. Aude B 1995 et B 1997
[1921] Jules Villain, *op.cit..,* II, pp.1049, 1050 ; Maurice Vuillier date le mariage de 1666, sans en fournir la preuve.

21.2 Paul de MAULEON, dit le chevalier de Nébias.
Il était lieutenant au régiment de la Marine, en 1680.

21.3 Claire de MAULEON de NARBONNE.
Elle fut baptisée à Nébias, le 3 décembre 1639, la marraine fut Claire de Mayreville[1922].
Elle épousa **Hélie Henri de NOS,** seigneur de Montauriol

21.4 Séverin de MAULEON de NARBONNE.
Il fut baptisé à Nébias le 8 août 1644, le parrain fut Barthélemy de Mayreville, la marraine Claire de Mayreville[1923].

21.5 Paul de MAULEO N de NARBONNE.
Né le 26 juillet 1647, il fut baptisé à Nébias, le 2 août suivant, le parrain fut Paul de Bellissen[1924]

21.6 François de MAULEO N de NARBONNE.
Né le 4 août 1650, il fut baptisé à Nébias, le parrain fut François d'Arsse, seigneur de Belcastel, la marraine Claire de Mauléon et de Narbonne[1925].

21.7 Jean François de MAULEON de NEBIAS.
Né le 10 février 1652, il fut baptisé à Nébias[1926].

21.8 Louis Antoine et **Jacques de MAULEON** (lieutenant dans le régiment de la Marine.)
Louis Antoine est peut-être Louis, chevalier de MAULEON, qui mourut le 3 août 1723, et fut inhumé à Nébias, en présence de Blaise de Mauléon, son neveu[1927].

21.9 Marie Lucrèce de MAULEON, citée avec Louis Antoine et Jacques dans le testament de leur père le 17 juillet 1680.

21.10, 21.11 et 21.12 autre Paul, autre Marc Antoine de MAULEON, et autre **Marc Antoine.** cités dans le testament de leur père le 17 juillet 1680.

XXI Marc Antoine de MAULEON et de NARBONNE, seigneur de Nébias, Brenac.

[1922] *Archives Villette.*
[1923] *Archives Villette.*
[1924] *Archives Villette.*
[1925] *Archives Villette.*
[1926] *Archives Villette.*
[1927] Maurice Vuillier.

Né et baptisé le 25 mars 1642, le parrain fut Bertrand de Mayreville, prêtre et chanoine de Montréal, recteur de Villarzel, la marraine Claire de Mayreville[1928], il fut cité feu ainsi que Louise de Garaud, le 26 juillet 1723, lors du contrat de mariage de leur fils Blaise
Il avait épousé, par contrat filiatif du 18 mai 1670, **Louise de GARAUD,** fille de Blaise de GARAUD, seigneur de Varagne, et de feue Anne de VARAGNE de Belesta, la mariée fut dotée de 15 000 livres, le père du futur lui fit donation de la terre de Nébias et de la métairie noble de La Grange[1929].
Louise de Garaud testa le 24 février 1692, au château de Nébias, nommant son mari, léguant 1750 livres à chacune de ses filles, Eléonore et Anne de Mauléon de Nébias, léguant leur légitime, à son fils Blaise de Mauléon et de Narbonne et à ses filles Marie Anne et Francon de Mauléon, elle donna 3 000 livres à son fils Hugues de Mauléon et de Narbonne,et institua héritier universel Marc Antoine de Mauléon et de Narbonne, son fils aîné[1930].
Ils eurent[1931] :

22.1 Marc Antoine de MAULEON et de NARBONNE, seigneur et baron de Nébias, Blaud, Brenac.
Il testa le 9 février 1729[1932] et mourut sans postérité.
Il avait épousé, par contrat en 1712 (alias 11 mars 1713), **Thérèse de LORDAT**[1933], fille de Jean III de LORDAT, marquis de Lordat, et de Charlotte d'ORBESSAN[1934].
Thérèse de Lordat, veuve de Marc Anroine de Mauléon, seigneur et baron de Nébias, mourut le 25 janvier 1734 et fut enterrée dans l'église de Nébias[1935].

22.2 Blaise de MAULEON et de NARBONNE, qui suit.

22.3 Hugues de MAULEON et de NARBONNE.
Il était capitaine au régiment de Brissac en 1721[1936].

22.4 Eléonore de MAULEON.
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, elle aurait épousé en 1704 **N…d'ALENS.**

22.5 Anne de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 19 mai 1711, **François de BERTRAND,** seigneur de Molleville, veuf, sans enfant, d'Hélène de GAULEJAC, fils de François de

---

[1928] BnF Cabinet d'Hozier n°431 ; *Archives Villette.*
[1929] BnF Cabinet d'Hozier n°431,Guillaume La Combe, notaire royal
[1930] BnF Cabinet d'Hozier n°431, Pierre Maleville, notaire de Quillan
[1931] Indiqués par André Navelle
[1932] BnF Fr 33113
[1933] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.104
[1934] André Navelle dit contrat de 1712, Maurice Vuillier dit contrat 11 mars 1713 se référant à La Tour ; l'ascendance de Thérèse de Lordat est indiquée par Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1482.
[1935] *Archives Villette*
[1936] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

BERTRAND, seigneur de Molleville, et de Marie de POLASTRE[1937]. Il mourut le 17 juin 1755, d'où postérité de sa seconde union[1938].

22.6 Marie Anne de MAULEON.
Elle fut religieuse à Prouille

22.7 Françoise dite **Francon de MAULEON.**
Françoise de Mauléon, fille du sieur de Nébias fit profession (religieuse à Prouille) le 15 juin 1700, elle fut dotée de 2 000 livres[1939].

XXII Blaise de MAULEON et de NARBONNE, coseigneur de Nébias, Lafage, Blaud, La Grange
Né le 22 février 1680, il fut baptisé deux jours après en l'église de Nébias[1940].
Capitaine au régiment de Bigorre en 1711, il testa le 11 janvier 1730[1941] et mourut dès le 29 avril 1753, date à laquelle son fils Marc Antoine donna une procuration à laquelle il joignit l'extrait mortuaire de son père qui n'avait fait qu'un testament olographe[1942].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 26 juillet 1723 **Françoise Gabrielle du VIVIER,** fille d'Alexandre du VIVIER, marquis du Vivier, comte de Lansac, et de Marie Marguerite de BEON Cazaux, la mariée fut dotée de 13 000 livres, Marc Antoine de Mauléon, frère du marié lui donna la terre de Brénac[1943]. Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, Françoise Gabrielle du Vivier née en 1699, mourut en 1781, ces dates sontt corroborées par son décès le 5 janvier 1781, étant âgée de 82 ans, et son inhumation le surlendemain à Nébias[1944].
Ils eurent[1945] :

23.1 Marc Antoine de MAULEON, qui suit.

23.2 Thérèse de MAULEON.
Née à Brénac le 27 octobre 1725, elle fut ondoyée le 8 novembre suivant et baptisée à Nébias, 2 jours après, le parrain fut Henri Joseph de Béon, marquis de Cazaux, la marraine Thérèse de Lordat[1946].
Elle épousa, par contrat du 27 mai 1748, à Nébias, **Guillaume de BELLISSEN,**
seigneur de Caillavel, fils de Pierre Alexandre de BELLISSEN, seigneur de Caillavel,

---

[1937] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.807
[1938] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.807
[1939] AD. Aude H 330 Prouile
[1940] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1941] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.104
[1942] BnF Fr 33313
[1943] BnF Cabinet d'Hozier n° 431 Michel Roillet, notaire de Quillan
[1944] *Archives Villette.*
[1945] Indiqués par André Navelle, *op.cit..,* VII, p.104
[1946] *Archives Villette.*

et de Marie d'HUTEAU[1947], d'où postérité. Le mariage fut célébré à Nébias le 27 mai 1748[1948].

23.3 *Louis Antoine* de MAULEON.
Peut-être doit-il être confondu avec Paul François Louis de MAULEON, qui naquit le 22 avril 1732, fut ondoyé 3 jours après et fut baptisé à Nébias, le 28 janvier 1733, le parrain fut Louis de Mauléon, chevalier, capitaine au régiment de Cossé cavalerie, la marraine, Gazbrielle Loreau, veuve de François du Vivier de Bonnefont, maréchal des camps et armées du Roi[1949].
Louis Antoine était chanoine comte de Lyon en *1745*[1950](?)

23.4 Anne de MAULEON.
Ondoyée à Brenac le 3 mai 1727, elle fut baptisée le 10 août 1739, à Nébias, le parrain fut Hippolyte, marquis du Vivier, la marraine Marguerite de Béon de Cazaux[1951].
Elle épousa, par contrat, en 1750, à Quillan, **Marc Antoine de MAGUELONNE,** seigneur de Saint-Benoît, fils de Barthélemy de MAGUELONNE, seigneur de Saint-Benoît, et de (feue) Jeanne Françoise de BELLISSEN d'Herminis., il était veuf de Merie Barbe de Peyre[1952]. Le mariage fut célébré à Nébias le 11 juillet 1752[1953].

23.5 Marie Anne Henriette de MAULEON.
Née le 22 février 1722, elle fut baptisée à Nébias, 2 jours après, le parrain fut Henry du Vivier, capitaine au régiment de laz Couronne, la marraine Thérèse de Mauléon faisant pour Marie Anne de Mauléon de Nébias, religieuse au couvent de Prouille[1954].

23.5 peut-être Madeleine Elisabeth de MAULEON[1955].
Elle épousa **N…de LA PUJADE.**

23.6 peut-être Madeleine alias **Françoise Gabrielle de MAULEON.**
Elle épousa **N…de SAINTE-CROIX.**

XXIII Marc Antoine de MAULEON NARBONNE, seigneur et baron de Nébias, Blaud, Brénac, Mireval, Laurac, etc.
Né le 6 septembre 1724 à Nébias, il y fut baptisé deux jours après, le parrain fut Marc Antoine de Mauléon, baon de Nébias, la marraine Marguerite de Béon de Cazaux[1956], il testa le 25 mars 1774, nommant pour héritier son fils aîné François Savary Suzanne de Mauléon

[1947] Maurice Vuillier, se référant à Me Dehoey.
[1948] *Archives Villette.*
[1949] *Archives Villette.*
[1950] André Navelle le dit chanoine de Lyon, Maurice Vuillier indique la date, sans preuve.
[1951] *Archives Villette.*
[1952] N. de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* II, p.192 ; *Archives Villette.*
[1953] *Archives Villette.*
[1954] *Archives Villette.*
[1955] Indiquée sans preuve par Maurice Vuillier, comme sa sœur Françoise Gabrielle.
[1956] *Arcjives Villette.*

Narbonne[1957] et mourut le 29 mai de la même année, âgé d'environ 50 ans, et fut inhumé à Nébias le lendemain[1958]. Il était capitaine au régiment de cavalerie d'Aquitaine lors de son mariage.

Il avait épousé, par contrat filiatif du 25 février 1754, à Limoux, S**uzanne Jeanne Françoise de ROGER de CARMAING,** fille de feu Jean de ROGER, seigneur et baron de Carmaing et de feue Françoise Gabrielle de PLANQUE, le marié fut assisté de Guillaume de Bellissen, seigneur et baron de Cailhavel et de Thérèse de Mauléon, son épouse, de Marc Antoine de Maguelonne, seigneur et baron de Saint-Benoît, et d'Anne de Mauléon, son épouse, de Madeleine de Mauléon de Brénac, sa sœur[1959]. Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, elle était née en 1735 ; et fut inhumée à Nébias, le 1er (alias 5) octobre 1790, âgée d'environ 55 ans[1960].

Ils eurent[1961] :

24.1 Elisabeth Gabrielle Françoise de MAULEON.

Née le 20 octobre 1759 ; elle fut baptisée à Nébias 2 jours après, le parrain fut Hippolyte du Vivier, marquis de Lansac, la marraine Gabrielle Françoise Hippolyte Isidore de Roger Carmaing, absents[1962]. Elle épousa par contrat du 21 août 1777, à Quillan, **Louis Charles Alexandre de RICHARD,** baron de Gaix[1963]. Le mariage fut célébré à Nébias, le lendemain, le marié y fut dit fils de Louis François Alexandre de Richard, seigneur et baron de Gaix, en présence de Pierre, chevalier de Mauléon, chevalier de Saint-Louis, d'Adrien de L'Huiillier, seigneur de Rouvenac et de Guillaume de Bellissen[1964].Le testament de Louis Charles Alexandre de Richard, seigneur et baron de Gaix fut insinué le 17 octobre 1787, il nommait feue Gabrielle Françoise de Mauléon, son épouse, et 3 enfants[1965].

24.2 François Savary de MAULEON NARBONNE, qui suit

24.3 Catherine Henriette Josèphe de MAULEON.

Née le 18 mars 1762, elle fut baptisée 2 jours après, le parrain fut Henri du Vivier, marquis de Lansac, la marraine Catherine de Roger de Caraman[1966]. Elle épousa le 17 septembre 1782, à Nébias, Gabriel Léon **Jean du VIVIER,** comte de Sarraute, fils de Louis Alexandre, marquis du Vivier, seigneur de Sarraute, de Caissac, etc., et Jeanne Antoinette Dorothée du Pac de Bellegarde, marquise du Vivier[1967].

[1957] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1958] *Archives Villette.*
[1959] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1960] *Archives Villette* pour cette date.
[1961] Indiqués par André Navelle, sauf Pierre Hippolyte Philipe ; leurs qualifications sont indiquées par Maurice Vuillier, sans en fournir les preuves.
[1962] *Archives Villette.*
[1963] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 104.
[1964], *Archives Villette.*
[1965] AD.HG Reg. Ins 39
[1966] *Archives Villette*
[1967]*Artchives Villette ;* Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III., indique leur postérité.

24.4 Pierre Hippolyte Philippe de MAULEON.
Né le 24 mars 1763, il fut ondoyé 2 jours après, et baptisé le 25 novembre 1763, le parrain fut Pierre Hippollyte du Vivier de Lansac, la marraine Thérèse de Mauléon, épouse de M. de Bellissen[1968]. Il testa le 15 décembre 1783, étant enseigne de vaisseau du Roi, en faveur de sa mère née Roger de Caraman et institua héritier universel son frère, Savary de Mauléon[1969]. Il mourut le 10 juin 1784, à bord du vaisseau « La Belette », selon un extrait mortuaire du 18 septembre 1784, il fut enterré le lendemain dans la paroisse de Saint-Pierre, à Saint-Pierre et Miquelon[1970].

24.5 Antoine Jean de MAULEON.
Né le 19 janvier 1764, il fut baptisé deux jours après, en danger de mort[1971].

24.5 Anne Victor de MAULEON.
Né le 4 octobre 1765 à Nébias, il fut ondoyé le lendemain et baptisé le 12 septembre 1768, le parrain fut Victor de Nos, seigneur de Montauriol, la marraine Anne Pauline de Seigneuret, son épouse[1972], il fut ecclésiastique, il fut cité comme tel le 28 février 1786, à Nébias, comme parrain d'un enfant, et signa abbé de Mauléon, et fut le parrain de son neveu Mathieu Antoine de Mauléon, le 22 février 1789[1973].

24.6 Elisabeth (Isabeau) Pétronille de MAULEON.
Née le 3 avril 1768 et baptisée le jour suivant, le parrain fut Paul de Mauléon, chevalier de Saint-Louis, la marraine Isabeau de Barry[1974], elle fut élève de Saint-Cyr. Elle épousa, à Quillan, le 20 octobre 1800, **Marie Paul Louis LEROY du MESNIL**, fils de Pierre Louis Leroy du Mesnil et de Marie Anne Michelle de Montmirau, d'où postérité[1975]. M. Le Roy du Mesnil vendit son domaine Château-Thierry, selon deux lettres à l'abbé de Lhuillier, après cette vente, en 1844 et 1845[1976].

24.7 un enfant, non prénommé, baptisé à Nébias, le 4 décembre 1769, le parrain fut Pierre Hippolyte de Mauléon, son frère, la marraine Madeleine de Bellissen de Caillavel, sa cousine[1977].

Maurice Vuillier ajoute sans preuve :

24.8 Michel Savary de MAULEON.

[1968] *Archives Villette,* liasse 212, acte 0.
[1969] *Archives Villette,* liasse 212, acte 4, Jean Baptiste Pierre Lavau de Pechauriol, notaire à Quillan.
[1970] *Archives Villette,* liasse 212, actes 5 et 7.
[1971] *Archives Villette.*
[1972] *Archives Villette*
[1973] *Archives Villette.*
[1974] Maurice Vuillier se référant à BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1975] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, date le mariage du 20 octobre 1800 ; *Archives Villette,* liasse 211, acte 1, date le contrat de mariage du 10 octobre 1800., Pinert, notaire
[1976] *Archives Villette,* liasse 211, acte 8.
[1977] *Archives Villette.*

Il fut officier et mourut avant le 11 mai 1788, date à laquelle le comte de Nébias donna une procuration pour vendre ses meubles[1978].

XXIV François Savary (Séverin) Suzanne Emmanuel Emmanuel de MAULEON NARBONNE, seigneur et baron de Nébias.
Né le 2 janvier 1761, il fut ondoyé le même jour et baptisé le 23 janvier 1762 à Nébias, le parrain fut François Séverin du Vivier Lansac, comte de Tournefort, la marraine Suzanne de Roger[1979], il mourut le 18 janvier 1794 à Collioure, étant dans la légion qui combattait les républicains[1980].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 8 septembre 1785, et mariage à Nébias, 10 jours après, **Marie Marguerite de BEON Cazaux,** fille de Gabriel Guillaume de BEON, marquis de Béon, du Massès, de Cazaux, brigadier des armées du roi, et de Marie Madeleine Charlotte de LOMBARD de Montauroux[1981]. Le partage des biens de feue Marie Marguerite de Béon, comtesse de Mauléon, eut lieu le 22 janvier 1825, entre ses enfants Mathieu Antoine, comte de Mauléon, domicilié à Nébias, et Françoise Perrette Emilie de Mauléon, comtesse de Bellissen, veuve d'Henri Gaston de Bellissen Durban, demeurant au château de Rodes[1982] (Ariège.), la comtesse de Mauléon était morte à Limoux le 5 novembre 1824[1983].
Ils eurent :

25.1 Françoise Perrette Emilie de MAULEO N.
Née et ondoyée le 21 juin 1787, elle fut baptisée à Nébias le 17 octobre 1787, le parrain fut Frère Pierre de Lombard, chevalier profès de Saint-Jean de Jérusalem, grand-oncle paternel, la marraine Suzanne Jeanne Françoise de Roger de Caramaan, grand-mère[1984]. Elle épouusa le 24 juin 1806, à Toulouse, **Henri Gaston de BELLISSEN** Durban, maréchal de camp[1985].

25.2 Mathieu Antoine de MAULEON NARBONNE, seigneur de Nébias.
Né et le 4 décembre 1788, ondoyé 2 jours après, il fut baptisé à Nébias, le 22 février 1789, le parrain fut Anne Victor, abbé de Mauléon, oncle paternel, suppléé par Adrien de Lhuillier, seigneur baron de Rouvenac, la marraine Marie Madeleine Christine de Lombard Montauroux, veuve du marquis de Béon, grand-mère[1986].
Il était capitaine au régiment des chasseurs à cheval de l'Ariège, lors de son mariage, et mourut avant le 22 décembre 1854, date du partage de ses biens[1987].

[1978] Maurice Vuillier se référant Archives des Lévis
[1979] *Archives Villette ;* Maurice Vuillier se référant à BnF Cabinet d'Hozier n°431, indique d'autres dates.
[1980] *Archives Villette,* liasse 207, acte 136.
[1981] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Béon,* produisant la preuve ; *Archives Villette.*
[1982] *Archives Villette,* liasse 207, acte 2.et acte 3 , Jean Baptiste Louis Xavier Clavel, notaire à Chalabre.
[1983] *Archives Villette,* liasse 207, acte 3.
[1984] *Archives Villette,* liasse 207, acte 124.
[1985] Selon Maurice Vuillier.
[1986] *Archives Villette,* liasse 207, acte 1 ; d'où postérité subsistante.
[1987] *Archives Villette,* liasse 207, acte 4.

Il avait épousé par contrat filiatif du 19 mai 1817, son père étant mort, **Nathalie Marie Henriertte de BRUYERES CHALABRE,** mineure, fille de Jean Louis Félicité, comte de BRUYERES CHALABRE, et de Julie Catherine LAVAL, le mariage fut célébré le lendemain, disant que la mariée était née à Londres le 7 mars 1797 et avait été baptisée le surlendemain[1988], d'où postérité.

XIX
Branches et rameaux non rattachés

Seigneurs de Saint-Plancard

L'auteur de ce rameau, Pierre de Mauléon, nous est connu par une quittance relative à la dot de son fils Arnaud de Mauléon, écuyer de la ville de Saint-Plancard en Nébouzan qui avait épousé Jeanne de Castéras.

I Pierre de MAULEON.
Il mourut avant le 9 décembre 1548
Il avait épousé **Blanchefleur d'ARROUX,** citée le 9 décembre 1548
Ils eurent :

2.1 Arnaud de MAULEON, qui suit.

2.2 Marguerite de MAULEON.
Elle épousa, avant le 14 juillet 1551 Auger de LA ROQUE, coseigneur de Barthe, seigneur de Lézan en Magnoac, à cette date il y eut une procuration citant Auger de La Roque et Arnaud de Mauléon, frère de Marguerite de Mauléon, enfants de feu Pierre de Mauléon et de Blanchefleur d'Arroux de Saint-Plancard en Nébouzan, ledit père avait donné 2 000 livres par le contrat de mariage, il était seigneur de Francon (?), fut présent Gaspard de Castéras, écuyer de Franquevielle[1989].

II Arnaud de MAULEON, écuyer de Saint-Plancard (Haute-Garonne)
Nommant ses parents, il épousa, avant le 9 décembre 1548, **Jeanne de CASTERAS,** fille de Vézian de CASTERAS de Franquevielle, lequel mourut avant le 9 décembre 1548, à cette date Arnaud de Mauléon donna une quittance à Vézian de Castéras, capitaine de Cuq, frère de Jeanne de Castéras[1990].
Ils eurent :

III Bernard de MAULEON, seigneur de Saint-Plancard

[1988] *Archives Villette,* liasse actes 1 et 1 bis, l'acte de mariage mentionne une liste de présents sur les ¾ d'une page.
[1989] AD.HG 3 E 21314 Montréjeau
[1990] AD.HG 3 E 21313 Montréjeau

En 1606, Bernard de Mauléon, capitaine de Saint-Plancard, faisant au nom de Bernard de Rieux, son beau-frère, confessa une dette à Philippe de Benque, seigneur de Marun[1991].
En 1614, Pierre Gallois, héritier de Me Jean de Gallois, docteur et juge de la baronnie de Montespan, …envers le sieur de Montespan héritier de Bernard de Mauléon de Saint-Plancard, de feue Souveraine de Rieux, 1ère femme dudit feu Gallois, Jeanne de Caubère, sa tante veuve dudit feu de Gallois[1992].
D'une alliance inconnue il aurait eu :

4.1 Gaspard de MAULEON, qui suit

4.4 Marguerite de MAULEON.
Elle aurait épousé **Pierre DISPAN,** seigneur de La Garrigue, fils de Dominique DISPAN, seigneur de Savaric, et d'Anne d'ANTIN, d'où Gaspard DISPAN, neveu et légataire de Gaspard de Mauléon le 4 mars 1650[1993]

IV Gaspard de MAULEON, seigneur de Saint-Plancard
Le 24 mai 1638, Gaspard de Mauléon, seigneur de Saint-Plancard et Marguerite de Benque, sa femme, demandaient 1 500 livres sur le reste de 2 000 livres pour dot, sur les biens de feu Philippe de Benque, seigneur de Marun, sur laquelle Louis de La Barthe, seigneur de Giscaro était opposant, pour la dot d'Anne de Benque, sa femme, faite par le seigneur de Marun lors de leur contrat de mariage, Louis de La Barthe fut remplacé par son père Antoine de La Barthe, seigneur de Giscaro[1994].
Il testa le 4 mars 1650, à Montlezun, nommant héritiers universels Marguerite de Benque et Gaspard Dispan, son neveu, à partager également entre eux[1995].
Il avait épousé par contrat du 19 septembre 1631, **Marguerite de BENQUE,** fille de Philippe de BENQUE, seigneur de Marun, et de Françoise de BAZORDAN, sans postérité
Marguerite de Benque, veuve de Gaspard de Mauléon, épousa en secondes noces, par contrat du 4 octobre 1657, Paul de Bonfontan seigneur de La Bourgade, assisté de Marc de Bonfontan, seigneur de Bonfontan, son frère[1996].

****

Seigneurs de Rieucazé

La généalogie de ce rameau a été établie par André Navelle à partir d'une sentence de l'official de Tarbes du 14 mai 1509 sur la parenté entre Manaud de Mauléon et Marie d'Aure d'Aster qu'il prétendait épouser (infra.)
Son auteur Géraud ou Guillaume Raymond de Mauléon, seigneur de Rieucazé n'est pas rattaché.

[1991] AD.HG 3 E 25093
[1992] AD.HG 3 E 24863 Saint-Gaudens
[1993] L'ascendance de Pierre Dispan est indiquée par Jules Villain, *op.cit..,* i., p.626
[1994] AD.HG 3 E 24886 (82)
[1995] AD. Gers Vergès I 2280, Bertrand Ducos, notaire de Tilhac
[1996] AD.HG Reg. Ins n°29 bis

I Géraud ou Guillaume Raymond de MAULEON, seigneur de Rieucazé (Haute-Garonne)
Il épousa **Audiette (de VIZE) de GOURDAN,** fille de Jean de VIZE, seigneur de Gourdan et de Marie d'AURE. Selon la sentence du 15 mars 1508 relative à l'annulation du mariage prévu entre Manaud de Mauléon et Marie d'Aure, bâtarde d'Aster, Audiette de Gourdan avait épousé en premières noces Géraud alias Guillaume de Mauléon, on ne connaît pas le nom de son second époux, parmi les témoins cités dans cette sentence Savary de Mauléon, seigneur de Gourdan, originaire de Sauveterre, habitant Barbazan, âgé de 55 ans, était le 3ème témoin, sa présence étant probablement expliquée par une parenté par les Vize/Aure[1997].
Ils eurent :

2.1 Jean de MAULEON, qui suit.

2.2 Bertrande de MAULEON.
Elle épousa, par contrat du 28 février 1445 (n.st), **Guillaume de BOSSOST,** fils de Guillaume de BOSSOST, du lieu de Bilhères en la vallée de Larboust, dans cet acte elle est dite nièce de Manaud d'Aure, seigneur de Larboust et de Géraud de Vize, du lieu de Gourdan[1998], une autre acte dit Guillaume de Bossost mari de Bertrande de Mauléon était fils d'Honor d'Aliès[1999].

II Jean de MAULEON, seigneur de Rieucazé, Lutilhous*,* coseigneur de Vize.
Il fut capitaine du château de Mauvezin en Nébouzan pour la reine de Navarre. Le 16 mars 1474, Madeleine, reine de Navarre, lui bailla le terroir de Castillon en Nébouzan, il lui exposa qu'il était un pauvre gentilhomme qui n'avait ni terre ni maison où il pourrait demeurer, il avait été blessé plusieurs fois au service de son fils tant en France qu'en Navarre[2000]. Un accord du 17 avril 1478 concernant la succession d'Espagnolet de Vize, seigneur de Gourdan montre que Jean de Mauléon, seigneur de Lutilhous était le cousin-germain de cet Espagnolet et que Bertrande de Vize, sœur d'Espagnolet était la femme de Savary de Mauléon, seigneur de Gourdan, ce qui apparaît dans la généalogie de la famille de Vize.
En 1499, il donna quittance de la dot de Catherine d'Ozon, sa femme, à Bernard, seigneur d'Ozon en Bigorre, frère de ladite Catherine[2001]. Il fut cité le 17 décembre 1502[2002]. Le 20 janvier 1528, Jean de Mauléon, seigneur de Lutilhous était en procès contre discret homme Vital de Montoussin[2003].Il est possible qu'il s'agisse d'un homonyme (fils ? neveu ?)
Il avait épousé **Catherine d'OZON**
Ils eurent :

Manaud de MAULEON, capitaine de Mauvezin.

[1997] AD.HG E 406
[1998] Jaurgain et Ritter, *Histoire de la maison de Gramont*
[1999] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond (24 novembre 1444)
[2000] BnF Dossiers bleus
[2001] BnF Dossiers bleus
[2002] AD. Gers Vergès I 2277.
[2003] AD. Gers Vergès I 2277 2190

Il devait épouser Marie d'AURE, bâtarde d'Aster (devenu Asté), fille de Jean d'Aure d'Aster et de Léonore Ferran, du château de Tafalha en Navarre, Jean d'Aure étant le fils de Sanche Garcie d'Aure, frère de Marie d'Aure qui avait épousé Jean de Viella de Gourdan, Sanche Garcie d'Aure avait épousé Agnès d'Aster. Le mariage prévu (le contrat avait été signé) n'eut pas lieu pour parenté au 4ème degré, et Marie d'Aure épousa par contrat 21 novembre 1501 Charles d'Espagne, coseigneur de Ramefort, d'où postérité.

Dans leur descendance on pourrait trouver **Arnaud de MAULEON,** capitaine de Mauvezin, y habitant, il épousa **Catherine TAILHADE.** Il mourut avant le 7 novembre 1606 date du contrat de mariage de sa fille Arnaude.
Ils eurent :

Claude de MAULEON. Elle épousa bien avant 1606 **Pierre de CARDAILLAC,** d'où au moins deux filles Jeanne et Jacquette de Cardaillac, tous présents le 7 novembre 1606 au contrat de mariage d'Arnaude de Mauléon.

Arnaude de MAULEON épousa par contrat du 7 novembre 1606 **Pierre DESIRAT,** fils de Jean DESIRAT et petit-fils de Jean Derit[2004](?)

****

Mauléon/Hunaud de Lanta

Gaston de MAULEON.
Rien ne permet de le rattacher à la branche des seigneurs de Gensac, le fait qu'il soit le frère d'un Bertrand, sans précision ne permet pas non plus d'établir une présomption d'ascendance
Il fit un testament olographe le 11 novembre 1479 ,en faveur de son frère Bertrand[2005], ce qui paraît remettre en cause l'hypothèse selon laquelle il pourrait être l'époux d'Anne HUNAUD de LANTA, dame de Mauzac, fille d'Hugues HUNAUD de LANTA, seigneur de Mauzac, Saint-Elix, et de Jammette ISALGUIER, ayant eu de cette union un fils François de MAULEON dit HUNAUD de LANTA qui épousa vers 1490 Madeleine de LA ROQUE, d'où postérité portant le nom Hunaud de Lanta, en effet si Gaston de Mauléon avait eu un fils il n'aurait pas institué héritier, en 1479 ,son frère Bertrand (ou bien il y aurait une erreur de transcription Bertrand étant exécuteur testamentaire et non héritier.)

Anne HUNAUD de LANTA épousa en secondes noces, par contrat du 26 novembre 1480 et 2 juin 1482 N…de FERRIERES, d'où postérité, ces dates sont cohérentes avec

[2004] AD.HG Reg Ins 13
[2005] BnF Chérin n°132

le testament de son mari Gaston de MAULEON, en 1479, ce qui ne signifie pas qu'il soit le fils de Bernard de Mauléon et d'Honorette de La Tour.

****

Seigneurs de Roquevidal

Une partie de cette branche est indiquée par André Navelle

I Jean de MAULEON, coseigneur de Roquevidal (Tarn)
Le 26 janvier 1471, fut passé un contrat de lausime de noble Jean Duboys, époux de Jeanne de Lordat, et noble Jean de Mauléon, époux de Jeanne de Lordat jeune, pour des biens à Roquevidal[2006]. Jean de Mauléon mourut avant le 9 janvier 1477, date d'un achat de Guillaume Raymond de Mauléon et Jean de Mauléon, frères, coseigneurs de Roquevidal, à noble Mathurin Vincent époux de noble Jeanne Duboys, coseigneurs de Roquevidal, d'une borie à Roquevidal. Le même jour eut lieu un échange de Jeanne de Lordat, veuve de Jean de Mauléon, et ses fils Guillaume Raymond et Jean[2007].
Il avait épousé **Jeanne de LORDAT,** fille d'Hugues III de LORDAT, seigneur de Cazenave (à 5 km de Tarascon-sur-Ariège) et de Prunet, coseigneur de la Bastide de Garanou et de Marguerite de SERRES[2008].
Jeanne de Lordat testa, veuve, le 21 mars 1593, demandant son inhumation dans le cimetière de Saint-Martin de *Tribus,* dans la tombe de ses parents, nommant héritiers ses fils Gaillard, Jean I, Jean II, Jean III et Jean IV de Mauléon[2009], le 12 novembre suivant elle fit un achat avec ses fils Gaillard et Jean de Mauléon[2010].
Ils eurent :

2.1 Guillaume Raymond de MAULEON, coseigneur de Roquevidal en 1477.

2.2 Gaillard de MAULEON

2.3 Jean (I) de MAULEON, coseigneur de Roquevidal en 1477, il vivait en 1493.

2.4 à 2.6 Jean II, Jean III et Jean IV de MAULEON.

On trouve ensuite :
Le 26 juillet 1584, donation pour le contrat de mariage d'Antoine Latger et d'Anne Gouget fille de feu Gilardy Gouget et de Bertrande de MAULEON, présent noble Antoine de MAULEON de Roquevidal[2011], qui appartenait peut-être à cette branche.

[2006] André Navelle produisant un acte de Sabatier à Lavaur Dept 268
[2007] AD.HG 10441 notaire Carle, acte produit par A. Navelle
[2008] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.121 ; *op.cit..,* t.VI, pp.282,283, citant les actes
[2009] André Navelle produisant un acte de Sabatier Dept 231
[2010] AD.HG 10442 notaire de Ulmo
[2011] AD.HG Reg Ins n°1

En 1606, Jacqueline de Mauléon, veuve de noble Galardin Sans de Brail, seigneur de Roquevidal, à présent femme de noble François, baron et vicomte *Delpech* (Dupuy) d'après le contrat de mariage du 19 novembre 1594, sur les biens à elle advenus par le décès de feu Guillaume de Brail, son fils et le testament de Gilardin Sans de Brail du 22 août 1583[2012]

Le 17 juillet 1613, furnt cités Antoine de Mauléon, Françoise de Berenguier, veuve de Jacques de Mauléon, Pierre d'Hébrail héritier de Catherine de Mauléon, héritiers de Marie de Moulis femme de Bernard Sabatier, héritière de Jeanne de Mauléon, quand vivait femme d'Arnaud Pratviel, Jeanne et Simone de Planevernhes, filles et héritières de feue Perrette de Mauléon, pour la juridiction de Roquevidal qui jadis appartenait à noble Pierre Claude et Laurens de Mauléon[2013]

****

Branche établie à Montesquieu-Volvestre

Une partie de cette branche est indiquée par André Navelle, tome VII, p. 121.

I N…de MAULEON.
Il épousa N…CASTANIER
Ils eurent :

2.1 Jean de MAULEON, qui suit

2.2 Antoine de MAULEON

II Jean de MAULEON, habitant Montesquieu-Volvestre
Il épousa, peut-être en premières noces, Anne de *DINOS* (probablement BINOS), qui mourut avant le 28 septembre 1589, à cette date il y eut un accord, suite à un procès, entre Vézian de Marsolier, seigneur de Montaut, demandeur en retournement de dot de feue Anne de *Dinos*, sa sœur utérine épouse de Jean de Mauléon[2014], la présomption d'ascendance, par André Navelle, semble venir du fait que l'acte avait été passé à Montesquieu-Volvestre, que du mariage n'était pas produit de descendance et que Jean de Mauléon se maria ensuite en 1583. Vézian de Marsolier était fils de Françoise de Castéras qui avait épousé en premières noces Guillaume de Dinos (Binos), d'où Anne, et en secondes noces Guillaume de Marsolier, seigneur de Montaut
Jean de Mauléon testa en 1596, voulant être enterré dans la tombe de Françoise de Griet, nommant sa femme, et Georgette, Jeanne et Jacqueline de Mauléon, ses filles, instituant héritier universel Jean Georges de Mauléon, son fils[2015]. En 1599, Paule de Lanes, veuve de

[2012] AD.HG Reg Ins 12
[2013] AM. Toulouse I 173
[2014] AD.HG 3 E 15304 Montesquieu Volvestre
[2015] AD.HG 3 E 15341 Montesquieu-Volvestre

Pierre de Griet, seigneur de Laseube bailla…à Jean de Mauléon de Montesquieu en paiement de fin de dot de feue Françoise Griet, femme dudit Mauléon[2016].
En 1613, Jean de Mauléon fut nommé avec Jean Georges de Mauléon son fils[2017]. Il mourut avant le 14 février 1616, date du contrat de mariage de sa fille Georgette.
Il avait épousé (en deuxièmes noces ?) par contrat du 30 novembre 1583, noble **Françoise de GRIET,** fille de noble Antoine de GRIET, seigneur de Villepinte, habitant de Montesquieu-Volvestre[2018]. On cite en 1610 feue Françoise de Griet fille de feu Antoine de Griet, seigneur de Villepinte, jadis femme de Jean de Mauléon, pour sa dot…[2019]

Il avait épousé (en troisièmes noces ?) dès 1600 **Louise de RIMAILHOL.**
On trouve en 1600 une procuration de Louise de Rimailhol, femme de Jean de Mauléon[2020], la même année Bernarde de Griet veuve de Roger de Sers, fit des dons, à Françoise de Vize femme de Raymond de Rimailhol, fut présent Jean de Mauléon de Montesquieu[2021], puis en 1604, on trouve une dette de Ferréol de Griet, seigneur de Villepinte à …de Mauléon[2022].
Louise de Rimailhol veuve de Jean de Mauléon, testa le 5 août 1617, nommant héritière universelle Georgette de Mauléon, sa fillâtre, fille dudit de Mauléon[2023].

Enfants Jean de Mauléon et de Françoise de Griet :

3.1 Jean Georges de MAULEON

En 1614, noble Jean Georges de Mauléon, était maître ès arts[2024], en 1621 noble Jean de Mauléon, prieur de Saint-Germain, était procureur de Barthélemy de Griet de Donadieu, sieur de Pécheric[2025]. En 1622, dans la maison des héritiers de feu Jean de Mauléon, Jean de Mauléon, prieur de Saint-Germain, et Georgette de Mauléon, sa sœur, reçurent 25 écus de Jean de Villemur, seigneur de Justignac[2026].
En 1632, Jean Georges de Mauléon, prieur de Saint-Germain, nomma procureur François Dassier son beau-frère[2027]

3.2 Georgette de MAULEON.

Le 24 mai 1606, Georgette de Villemur, veuve de Jean de Sers, légua 150 livres à Georgette de Mauléon, sa filleule, fille de Jean de Mauléon et de feue Françoise de Griet[2028]

[2016] AD.HG 3 E 15348 Montequieu-Volvestre
[2017] AD.HG 3 E 15361 Montesquieu-Volvestre
[2018] AD.HG 3 E 15305 Montesquieu-Volvestre
[2019] AD.HG 3 E 15358 Montesquieu-Volvestre
[2020] AD.HG 3 E 15349 Montesquieu-Volvestre
[2021] AD.HG 3 E 16156 Palaminy
[2022] AD.HG 3 E 15371 Montesquieu-Volvestre
[2023] AD.HG 3 E 15365 Montesquieu-Volvestre
[2024] AD.HG 3 E 15381 Montesquieu-Volvestre
[2025] AD.HG 3 E 15369 Montesquieu-Volvestre
[2026] AD.HG 3 E 15417 Montesquieu-Volvestre
[2027] AD.HG 3 E 15424 Montesquieu-Volvestre
[2028] AD.HG 3 E 15354 Montesquieu-Volvestre

Elle avait épousé, par contrat du 14 février 1616, noble **François DASSIER,** fils de feu noble Bertrand DASSIER et feue honnête femme Jeanne TUSSALLE, de Saint-Girons, et Georgette de Mauléon, était dite fille de feu noble Jean de Mauléon et de Françoise de Griet de Montesquieu, était présent noble Bérenguier Dassier, écuyer de Saint-Girons[2029].
En 1621, furent cités noble François Dassier et Georgette de Mauléon, sa femme, de Montesquieu[2030], en 1625, Georgette de Mauléon, fut assistée de noble François Dassier, écuyer, son mari…Jean de Mauléon, prieur de Saint-Germain, son frère[2031].
En 1643, François Dassier, écuyer, et sa fille Gabrielle Dassier, de Montesquieu, …par le décès de Georgette de Mauléon, sa mère[2032].

3.3 Jeanne de MAULEON

3.4 Jacqueline de MAULEON

****

Rameau établi dans le Gers

Le 4 décembre 1536, une Formule *compulsoire* fut employée dans les actes publics pour Geoffre de Durban, seigneur de Magnas, et Suzanne de Mauléon, concernant les reconnaissances de fiefs, cens et rentes aux dits seigneurs appartenant en la ville et cité de Lectoure[2033]
1556-1557, Procès entre Antoine de Saint-Géry, seigneur de Manhas, et Suzanne de Mauléon, mariés, et Jean Ducasse[2034], l'ascendance d'Antoine de Saint-Géry, mari de Suzanne de Mauléon est donnée par Monluc p.1267, procès des mêmes en 1559 contre Jean de Pérès et d'autres[2035]
1558, Suzanne de Mauléon épouse d'Antoine de Saint-Géry, seigneur de Magnas, veuve de Paul Lopez, marchand[2036]
1580-1581, Procès concernant Marie de Roux (d'Arroux ?), Isabeau, Delphine et Berthe de Mauléon, mère et filles, héritières de feu Bernard Claude de Mauléon, d'une part, et Joseph de *Castanet* (Chastenet), seigneur de Puységur, comme tuteur d'Antoine de Saint-Géry, seigneur de Manhas[2037]
9 mai 1588, Transaction entre Barbe de Mauléon épouse de Jean de Larue, greffier au sénéchal et sa sœur Isabeau, veuve de …Goulard et tutrice de son fils Isaac Paul de Goulard,

[2029] AD.HG 3 E 15364 Montesquieu-Volvestre
[2030] AD.HG 3 E 15417 Montesquieu-Volvestre
[2031] AD.HG 3 E 15420 Montesquieu-Volvestre
[2032] AD.HG 3 E 15432 Montesquieu-Volvestre
[2033] Noulens, *Maison de Galard*
[2034] AD. Gers B6
[2035] AD. Gers B 9
[2036] Duluc, notaire de Lectoure.
[2037] AD. Gers B 18

Barbe et Isabeau, fille de …Mauléon et de Marie de Roux, elles avaient une sœur décédée Dauphine[2038].
4 avril 1591, Isabeau de Mauléon et Jean Larue et Barbe de Mauléon, demoiselle, sa femme, vendirent une vigne[2039], le 13 janvier 1593, Jean Larue et Barbe de Mauléon reçurent 50 livres dues à feue Marie de Roux mère de Barbe[2040]

On peut en tirer :

Bernard Claude de MAULEON, mourut dès 1580
Il épousa **Marie de ROUX (d'ARROUX ?),** qui vivait en 1588, elle mourut avant le 4 avril 1591.
Ils eurent :

Isabeau de MAULEON. Elle épousa **N…de GOULARD,** dont elle était veuve le 9 mai 1588 ayant un fils mineur Isaac Paul de Goulard.

Delphine de MAULEON, citée en 1581, morte dès 1588

Barbe de MAULEON. Elle épousa **Jean (de) LARUE,** greffier au sénéchal en 1588

Très proche d'eux on trouve **Suzanne de MAULEON.**
Elle avait épousé, en premières noces, dès le 17 juin 1530, **Geoffroy de DURBAN,** seigneur de Magnas, dont elle était veuve dès le 30 décembre 1539[2041], d'où une fille Isabeau de Durban ; elle épousa en secondes noces, **Paul LOPEZ,** marchand. Elle épousa, en troisièmes noces dès 1556 (avant 1546 selon une autre source) **Antoine de SAINT-GERY de Salvagnac,** seigneur de Magnas, lequel devenu veuf épousa, en secondes noces, par contrat du 5 juin 1563, Marguerite de SAINT-LARY. Antoine de Saint-Géry était fils de Pierre de Saint-Géry et de Françoise de Balaguier, selon Monluc, il testa le 5 octobre 1570 et mourut avant le 19 novembre 1571.
D'une de ses unions (probablement de la seconde si l'on considère la chronologie) il eut un fils Antoine de Saint-Géry, mineur en 1581, dont le tuteur, Joseph de Chastenet, seigneur de Puységur, était en procès en 1580-1581 avec la famille de Bernard Claude de Mauléon dont si l'on suit la chronologie Suzanne de Mauléon pourrait être la sœur.

****

Rameau établi à Campagne-sur-Arize

Ce rameau semble proche de la branche des seigneurs de Durban et de Castelnau-Durban car le contrat de mariage d'Anne de Mauléon eut lieu au château de Castelnau-Durban

[2038] Laforcade, notaire de Lectoure
[2039] Pierre Bègue, notaire de Lectoure
[2040] Jean Martin, notaire de Lectoure
[2041] AD.HG B 1034pour 1530, B 33 pour 1539, actes produits par A. Navelle, *op.cit..,* t.IV, p.160

Roger de MAULEON.
Il mourut avant le 13 décembre 1646, date du contrat de mariage de sa fille Anne.
Il avait épousé, par contrat du 31 mai 1617, **Marquèse de FORGUES alias de FORGES,** fille de Jérôme de FORGUES
Ils eurent :

Jérôme de MAULEON, chanoine de l'abbaye de Combelongue.
Il fut baptisé à Campagne (sur Arize, Ariège), le 29 décembre 1619[2042]

Anne de MAULEON.
Baptisée le 11 juillet *1643* (probablement 1623) à Campagne, le fut parrain noble Jacques de Mauléon, marraine Anne Demouse[2043].
Elle épousa, par contrat du 13 décembre 1646, au château de Castelnau de Durban, **Bernard TOUJA**, fils de Vital TOUJA, marchand, habitant la juridiction de Saverdun, et de Jeanne BARBAIRA. Anne de Mauléon, fille de feu noble Roger de Mauléon et de Marquèse de Forgues, fut assistée de Jérôme de Mauléon, chanoine régulier de l'abbaye de Combelongue, son frère, dotée de 450 livres, à prendre sur la constitution faite à sa mère par feu Jérôme de Forgues, son père, par son contrat de mariage du 31 mai 1617, de 550 livres par son frère Jérôme de Mauléon, de 100 livres par Isabeau de Lévis, vicomtesse de Rabat[2044].

****

Seigneurs de Cassagne

En 1624, Reconnaissance d'Isabeau de Mauléon, femme de Jean de Bazordan, seigneur de Baubignan, elle a reçu 1 100 livres de Géraud de Mauléon, seigneur de Cassaigne, pour son douaire, dans cet acte apparaissent Corbeyran d'Astorg, seigneur de Montbartier, Michel de Saint-Pastour, seigneur de Bonrepaux, etc[2045].
En 1624, Marguerite de Gélas femme de Corbeyran d'Astorg, seigneur de Montbartier, fut donataire de son frère Bernard, fut présent Jacques de Mauléon, seigneur de Cassaigne[2046], la même année Corbeyran d'Astorg, seigneur de Montbartier, fut donataire de son frère Bernard, fut présent Carbon de Mauléon et de Saint-Paul, seigneur de Gensac[2047]
Le 8 avril 1624, Donation d'Isabeau de Nogaret, du lieu de Larroque, à Jacques de Mauléon, son fils[2048]
En 1625, achat de Jacques de Mauléon, seigneur de Cassaigne, habitant de Larroque[2049]

[2042] AD. Ariège R.P Campagne
[2043] AD. Arière R.P Campagne
[2044] AD. Aude B 1993
[2045] AD.HG 3 E 22183 Larroque, Jean Cestac, notaire de Larroque
[2046] AD.HG 3 E 22184 Larroque
[2047] AD.HG 3 E 22183 Larroque
[2048] AD.HG Reg. Ins 23, Sébastien Roger, notaire de Castres en 1612
[2049] AD.HG 3 E 22185 Larroque

Le 24 août 1627, Jean de Bazordan, seigneur de Baubignan fit saisir les héritiers de Jacques de Mauléon, sieur et capitaine de Cassaigne[2050].
Le 5 mai 1635, est cité Jacques de Mauléon, seigneur de Cassaigne

****

Rameau allié à la famille Larey

Ce rameau est probablement allié à la famille d'Orbessan, seigneurs de Bizous

Seconde moitié du 16ème siècle, Catherine de Mauléon épousa Manaud d'Orbessan, d'où Jean d'Orbessan, seigneur de Bizous qui vivait en 1628, il épousa Catherine de Gajan.
1655, Delle Paule de Mauléon et Guillaume Fornets, Jeanne Meule femme dudit Fornets et fils de ladite de Mauléon[2051]
1662, Paule de Mauléon et Bertrand Larey, son beau-fils, et Marie Madeleine d'Antist de Mansan, femme de M. le vicomte de Rabat[2052].
17 novembre 1668, Bernard François Larey et Brandelise de Mauléon, sa femme, fille et héritière de feu noble Jacques de Mauléon, seigneur de Mauléon (?), et Jeanne de *Guienueau,* habitant de La Forgue en Nébouzan, ledit Larey tant de son chef que comme ayant pouvoir de Bertrande d'Orbessan fille de feu Jean d'Orbessan, seigneur de Bizous, et de Catherine de Gajan[2053]
30 octobre 1670, Bertrand François de Larey, du lieu de *Nénigan*, au nom de Brandelise de Mauléon, sa femme…[2054]
De ceci on peut déduire :

Jacques de MAULEON, seigneur de Mauléon(?), habitant La Forgue en Nébouzan, mourut avant le 17 novembre 1668
Il avait épousé **Jeanne de *GUIENUEAU.***
Ils eurent :

> **Brandelise de MAULEON,** elle épousa **Bertrand François LAREY,** avocat, habitant Saint-Gaudens en 1668, vivaient en 1670.

Leur est proche (sœur de Jacques de Mauléon ?) :

> **Paule de MAULEON.**
> Elle épousa en premières noces **N…FORNETS**
> Ils eurent un fils **Guillaume FORNETS** qui épousa, avant 1655, **Jeanne MEULE**
> Paule de MAULEON épousa en secondes noces N…LAREY qui d'une première union eut Bernard (Bernard François ?) LAREY. Elle vivait en 1662.

[2050] AD.HG 3 E 22043 Boulogne
[2051] AD.HG 3 E 19258 Sarremezan
[2052] AD.HG 3 E 22332 Sarremezan
[2053] AD.HG 3 E 22334 Sarremezan
[2054] AD.HG 3 E 22335 Sarremezan

XX
Personnes isolées

(Figurant parfois dans des généalogies)

1250, Marthe de Mauléon épouse Pierre de Gemit, d'où postérité

Brune de Mauléon qui vivait en 1279, épousa Raymond At d'Aspet, seigneur de Prat

Vers 1350 Jeanne de Mauléon épousa Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Lamezan, d'iù postérité

7 août 1386, Contrat de mariage de Bernard de Mauléon, bâtard de Mauléon et Alauda de Binos, fille de Bernard de Binos d'Antichan, habitant Layrisse[2055]

Le 7 août 1414, Navarrine d'Antin, femme de Thibaud de *Barge* (Barèges ?) fit un legs à Condorine de Mauléon, fille de Géraude d'Antin, sa sœur[2056].

Au début du 15ème siècle, Jeanne de Mauléon épousa Jean de Devèze, seigneur de Devèze, d'où Bertrande de Devèze qui épousa Jean de Montesquiou, seigneur de Marsac, qui vivait en 1504.

Jeanne de Mauléon épousa avant le 19 avril 1447, Jean de Durfort, seigneur de Bonac et de Deyme, elle testa, veuve, le 14 août 1489[2057]

Le 13 mai 1452, Raymond Bernard de Tersac, seigneur de Montberaud testa, nommant sa 1ère épouse Honorette ou Amorette de Mauléon et sa seconde épouse Gaude de Barèges[2058], il n'y a pas de preuve ni présomption de rattachement d'Honorette à Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, époux d'Honorette de La Tour.
Il serait abusif de la supposer fille de Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, et d'Honorette de La Tour sur le fait de porter le prénom d'une présumée mère

Gode alias Marie de Mauléon**,** fille de Géraud de Mauléon et de Marie de Montpezat, épousa (vers 1505 ?) Aimery de Comminges, seigneur de Moulis, Espaon, fils d'Aimery de Comminges, et de Clarianne d'Espagne[2059], d'où postérité.

Le 15 juillet 1512, le testament de Bertrand de Benque, seigneur de Benque et de Viozan, cite Gaspard et Marguerite de Mauléon enfants d'Isabelle de Benque sa sœur (Navelle p.100)

Le 27 juillet 1519, Corbeyran de Mauléon épousa par contrat, Lobette de Lacaze, fille de Dominique de Lacaze et d'Agnète de Marquefave.

[2055] AD. Gers Vergès I 490
[2056] BnF Dossiers bleus
[2057] AD.HG 10177 notaire Vabres, acte produit par A. Navelle
[2058] AD. Gers Vergès I 3407
[2059] AD.HG 35 J

Vers 1540 ?, Arnaud Guilhem de Coret, seigneur de La Barthe-Inard épousa Gaudiette de Mauléon, leur fils Jean de Coret, seigneur de La Barthe, épousa le 1er mars 1574, Cécile de Mauléon (preuve non fournie)

Vers 1547, Bertrande de Mauléon épousa Simon de La Tour, capitaine de Saux, lequel devenu veuf épousa deuxièmes noces, vers 1560 Françoise de Saint-Pastou, puis en troisièmes noces Jeanne de Pégot. I n'y a aucune preuve ni de présomption de rattachement à Espagnolet de Mauléon, seigneur de Gourdan ni à Savry de Mauléon, seigneur de Barbazan

Vers 1550 , Catherine de Mauléon épousa Raymond Jean d'Ustou, seigneur d'Estampes, fils de Jen d'Ustou alias d'Encausse, et d'Esclarmonde de Saman, d'où postérité (M. Vuiilier, *Histoire de la famille d'Ustou)*

Le 24 novembre 1556, Arnaud de Coret, seigneur de Martres, coseigneur de Bize, époux de Marie de Mauléon testea, il nomma feu Jean de Mauléon, son oncle, il est présumé frère d'Arnaud Guillaume de Coret, seigneur de Labarthe qui fut son exécuteur testamentaire. Le 22 mars 1543, ce Jean de Coret était défendeur comme héritier de Jean de Mauléon, mari de Bertrande de *Jardares,* dans un procès contre Catherine de Lamezan, demanderesse[2060]. Arnaud de Coret est probablement fils de Bernard de Coret, seigneur de Labarthe, et de Bertrande de Vize, sa parenté avec Jean de Mauléon n'apparaît pas.

Le 14 décembre 1546, Bernard et *Jossot* (Geoffre) de Mauléon, père et fils, de Saint-Clar vendirent une terre[2061] ; en 1549, reconnaissance de fief pour Bernard de Mauléon…Geoffre de Mauléon, habitant Saint-Clar en Lomagne, Bernard dudit Geoffre[2062]

Le 24 avril 1549, Jean de Mauléon, seigneur de La Salle de Castaing, sieur de *Mondambes,* juridiction de Lectoure fit un achat[2063]

Vers 1550(?), Jacqueline de Mauléon épousa Girardin d'Hébrail dit de Saux, seigneur de Roquevidal fils de Guillaume d'Hébrail, seigneur d'Esquilles, et d'Agnette du Fauga. Elle appartenait peut-être à la branche des seigneurs de Roquevidal

Vers 1580, Marguerite de Mauléon épousa Jean de Mascaron, seigneur de Nescus, veuf de Jeanne de Châteauverdun.

Le 22 décembre 1582, fut citée Anne de Mauléon veuve de Robert de Pinemont, seigneur dudit lieu, Pierre du Brau, notaire de la Gardonne[2064]

[2060] AD. Gers Vergès I 1857 n°10916
[2061] AD. Gers E 780
[2062] AD. Gers Hugues Boach, notaire de Lectoure
[2063] AD. Gers Hugies Boach, notaire de Lectoure
[2064] AD.HG Reg Ins 1 A

7 mai 1589, Contrat de mariage d'Arnaud Guilhem de Mauléon de Milhas et honnête fille Jeanne de Manauton, fille de Jean Manauton[2065]

Vers 1600, Anne de Mauléon (Poitou ?) épouse Jean du Faur, leur fils Gabriel du Faur, seigneur de *Lornac* épousa en 1633 Catherine ou Louise de Pins, fille d'Antoine et de Catherine de Saint-Jean (Villain, généalogie Pins)

Le 15 janvier 1600, Jean de Mascaron, seigneur de Nescus a reçu 500 écus sol de Marguerite de Mauléon, sa femme, sur des biens des héritiers de feu *Lomaigne*[2066]

En 1605, est citée Marie de Mauléon veuve de Gaspard de *Vores,* de Castagnède, par le décès de feue Jeanne Vale, sa mère[2067].

Le 5 août 1608, fut baptisdé Vital, fils de Jean Michel de Mauléon, praticien au Palais, et de Marguerite de Nicolas[2068].

Le 12 novembre 1656, Antoine de Mauléon, seigneur de La Mothe, épousa par contrat Madeleine de Saint-Paul de La Mothe (Vuillier)

En 1685, M. Jean Charles de Charlas, docteur, avocat en la Cour, était le mari de Marie de Mauléon[2069].

Le 22 février 1744, mourut Marie de Mauléon, fille de Bertrand et de Guillemette Fadeuille[2070].

Douillac, révision le 16 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2065] AD.HG 3 E 25117 Valcabrère
[2066] AD.HG Reg Ins 10
[2067] AD.HG 3 E 26191 Saleich
[2068] AD.HG 4 G 199
[2069] AD.HG 3 E 27720 Huos
[2070] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1

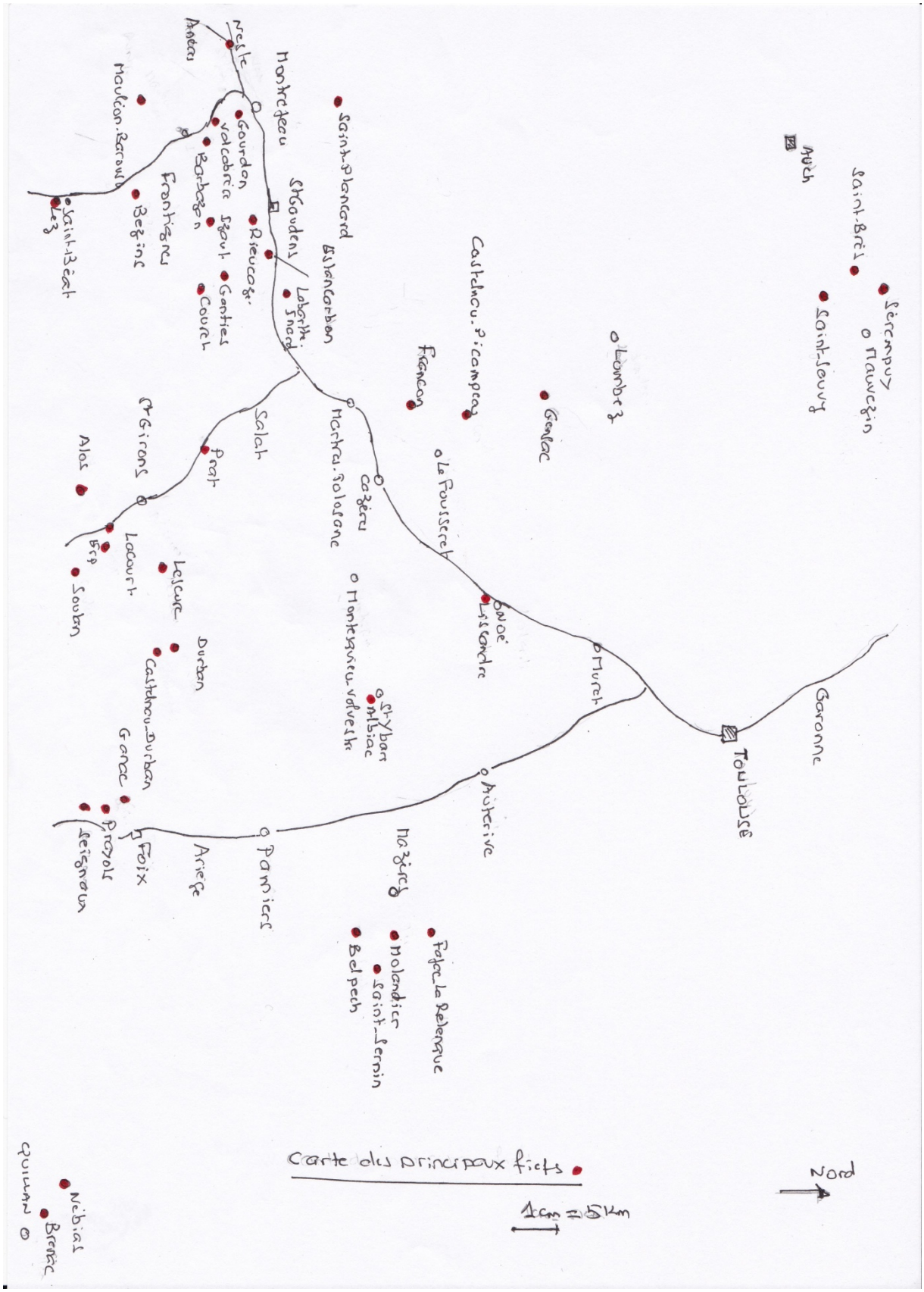
Carte des principaux fiefs
Nord
Saint-Bertrand
Saint-Lizier
Auch
Lombez
Gimont
Castelnau-d'Arbieu
Fleurance
Lectoure
Saint-Sever
Toulouse
Garonne
Muret
Lavaur
Castelnaudary
Mirepoix
Pamiers
Ariège
Foix
Prayols
Seignour
Durban
Castelnou-Durban
Leucate
Narbonne
Fabrezan
Saint-Jean-de-Barrou
Montolieu
Saint-Hilaire
Alet
Couiza
Rennes-les-Bains
Rennes-le-Château
Bugarach
Montferrand
Saint-Papoul
Montréal
Fanjeaux
Montgaillard
Saint-Ybars
Mirepoix
Belpech
Nolendier
Saint-Fermin
Fajac-la-Relenque
Nibial
Brame
Quillan

Famille d'ORBESSAN

I Seigneurs d'Orbessan et d'Aussos **p.310**

II Seigneurs de Labastide-Paumès **p.313**

III Seigneurs du Pouy de Touges **p.321**

IV Seigneurs de Lissac et de Labatut **p.327**

V Seigneurs de Castelgaillard **p.331**

VI Seigneurs de Lherm **p.341**

VII Seigneurs de La Busquière **p.350**

VIII Seigneurs de Saint-Arroman et de Bizous **p.355**

IX Rameaux non rattachés **p.357**

X Personnes isolées **p.361**

Carte **p.365**

La généalogie de cette famille a été établie par André Navelle[2071] puis par Maurice Vuillier, le but de ce document est de compléter et de corriger cette généalogie à partir d'actes trouvés par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille était originaire du lieu d'Orbessan, au sud d'Auch, elle tenait également à l'origine le lieu d'Ornezan à 3 km d'Orbessan. Connue dès le 12ème siècle, elle se divisa ensuite entre la famille d'Orbessan et la famille d'Ornezan, les membres de ces familles étant parfois nommés indifféremment d'Orbessan ou d'Ornezan.
La généalogie de la branche des seigneurs d'Orbessan commence à Guillaume d'Orbessan qui vivait à la fin du 14ème siècle-début du 15ème siècle, celle des seigneurs de Labastide-Paumès commence dans la seconde moitié du 14ème siècle, celle des coseigneurs de Lherm à la fin du 15ème siècle.
Cette famille portait à l'origine « d'azur au vase ou aiguière d'or[2072] » puis « écartelé aux premier et quatrième d'azur à un vase d'or, aux deuxième et troisième de gueules au lion rampant d'or » alias « écartelé aux 1 et 4 de gueules à une rose d'or, à la bordure de sable, aux 2 et 3, de gueules au lion d'or[2073]. »

I
Seigneurs d'Orbessan et d'Aussos

I Guillaume Garcie d'ORBESSAN dit de DEVEZE, chevalier, seigneur d'Orbessan (Gers).
Il était le frère d'Ondine ou Audine d'Orbessan qui avait épousé Bernard II de Castelbajac, seigneur de Rouède, Bernet, Sarragachies, elle mourut en 1392, sans postérité, Bernard de Castelbajac épousa en secondes noces, dès le 27 mars 1392, Mondine de Ferrabouc dite de Saint-Ost, fille et héritière de Bernard de Ferrabouc, chevalier, seigneur de Ferrabouc, qui lui avait apporté en dot la terre de Ferrabouc[2074], le 24 septembre 1393 Guillaume Gacie d'Orbessan traita avec son beau-frère au sujet de la dot de sa sœur morte sans enfant[2075].
Il fut cité le 30 mai 1408 dans une reconnaissance de 300 écus d'or de Guillaume de Beynaguet époux de Navarre d'Orbessan fille de Guillaume Garcie d'Orbessan, fut présent Raymond d'Ornezan, chanoine de Lombez[2076] et la même année dans la vente faite au Chapitre (de ?) de la dîme d'Orbessan par Guillaime Garcie d'Orbessan, alias de Devèze, chevalier, seigneur d'Orbessan[2077] puis dans le contrat de mariage de son fils aîné Bertrand en 1428.
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Bertrand d'ORBESSAN, qui suit.

2.2 Navarre d'ORBESSAN.

[2071] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. VIII, pp. 115-127.
[2072] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* Société Archéologique du Gers, 2002, p.307
[2073] Jougla de Morenas, *Grand Armorial de France*
[2074] Maurice Vuillier se référant à *S.A Gers,* sans précision.
[2075] AD.Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°62
[2076] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°62 ; AD.Gers I sup 67 n°3173
[2077] AD.Gers G 20

Elle épousa, avant le 30 mai 1408, **Guillaume de BEYNAGUET**, chevalier, date à laquelle celui-ci reconnut avoir reçu 3 000 écus pour la dot de sa femme[2078].

II Bertrand d'ORBESSAN, seigneur d'Orbessan
C'est très probablement lui qui, après avoir vendu à un marchand de Grenade, le quart de la juridiction basse et des oublies à Grisolles, les racheta le 6 février 1436 (n.st) et les revendit le jour même[2079].
Il avait épousé, par contrat 5 août 1428, au château d'Orbessan, **Honor de RIVIERE,** fille d'Odet de RIVIERE, seigneur de Puntous, furent présents entre autres Bernard d'Orbessan, et Bernard de Bazillac[2080]
Ils eurent au moins un fils :

III Bernard d'ORBESSAN, seigneur d'Orbessan et d'Aussos (Gers)
Il mourut avant le 8 juin 1497, date du contrat de mariage de son fils Bertrand, héritier universel, avec Isabelle d'Antin, fille d'Arnaud d'Antin, seigneur de Poussan, la transcription de cet acte fait apparaître Pierre d'Orbessan, premier fils, qui avait épousé Catherine de Got, dont la fille Perrine d'Orbessan serait héritière universelle s'il décédait sans héritier mâle[2081].
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Pierre d'ORBESSAN, seigneur d'Orbessan et d'Aussos (voir infra)
Il épousa **Catherine de GOT ou de GOUT,** lors de son mariage il reçut tous les biens de son père. Catherine de Gout était encore partie au procès le 21 mai 1539 (voir infra), le 30 mai 1539 Bertrand d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès fut condamné à lui payer 2 000 livres en raison du testament de feu Bertrand d'Orbessan[2082].
Ils eurent une fille unique **Perrine d'ORBESSAN d'AUSSOS,** dame d'Orbessan qui épousa Jacques LONG (alias LE LONG), écuyer, cité le 21 mai 1539 avec son épouse, dans le procès Ornezan/Orbessan[2083] .

4.2 Bertrand d'ORBESSAN, qui suit.

IV Bertrand d'ORBESSAN, écuyer, seigneur d'Aussos, il s'empara d'Orbessan.
Le 27 novembre 1527, cité avec son épouse Seguine de Montesquiou, il fit une donation de 1 400 livres à son consanguin (cousin) Pierre de Marrast, seigneur d'Esclassan, pour services rendus[2084].

[2078] AD. Gers Vergès I sup 67 n°3173
[2079] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.115, 116, se référant à AD.HG SS 99 B. Larrue, notaire
[2080] AD.Gers Vergès I 2685, Arnaud de Tarissan, notaire de Toulouse. Honor de Rivière était probablement fille d'Odet de Rivière, seigneur de Puntous, et d'Odette de Bazillac mariés par contrat 27 avril 1410, ce qui expliquerait la présence de Bernard de Bazillac.
[2081] AD.Gers Vergès I 69 n°436
[2082] AD.HG B 32
[2083] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 116, produisant AD.HG B 32,
[2084] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 116, produisant AD.Gers Vergés I 14963.

Il mourut avant le 7 février 1534 (sans postérité), date d'une requête de Perrine d'Orbessan d'Aussos, dame d'Orbessan et d'Aussos, faisant apparaître que feu Bernard d'Orbessan avait eu deux fils, Bertrand, décédé, et Pierre, qui lors de son mariage avec Catherine de Gout reçut tous les biens de son père, ces derniers eurent une fille unique Perrine d'Orbessan, Avant son décès Bertrand d'Orbessan avait fait héritier Bernard (de Labastide), écuyer, seigneur de Labastide-Paumès qui se fait nommer d'Orbessan[2085]. Le 12 septembre 1534, il y eut la reprise du procès de feu Bertrand d'Orbessan, écuyer, contre Perrine d'Orbessan et Martin d'Orbessan ; par provision du 15 juin 1531, suivant une sentence du Sénéchal Perrine d'Orbessan devait recevoir la jouissance de la place d'Aussos, sous la main du Roi et 500 livres[2086].

Le 28 mars 1536, des témoins furent assignés dans le procès entre Bernard d'Ornezan, évêque de Lombez, Bernand d'Ornezan, chevalier, seigneur de Saint-Plancard, Jeanne de Comminges, sa femme et Bernard leur fils, au lieu et droit de Perrine d'Orbessan et de Martin d'Orbessan, seigneur de Nénigan, contre Bertrand d'Orbessan, chevalier, seigneur de Labastide-Paumès et entre Seguine de Montesquiou, veuve de Bertrand d'Orbessan et Catherine de Gout, contre ledit Bernard d'Orbessan, d'autre part ; le 28 mars 1537, la Cour adjugea aux époux Ornezan, au lieu de Perrine d'Orbessan, 2 onces sur 12 des biens de feu Bernard d'Orbessan, seigneur d'Orbessan, aïeul paternel de Perrine pour le droit de légitime ou supplément de Perrine avec restitution de fruits. Pour Martin d'Orbessan, Seguine de Montesquiou et Catherine de Gout l'enquête était à poursuivre, Martin avait eu une donation le 1er janvier 1514 (n.st) ; par provision Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide tiendra la place d'Aussos baillée par provision à Perrine[2087].

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 8 juin 1497, à Trie, **Isabelle d'ANTIN,** dotée de 1 200 écus, fille d'Arnaud d'ANTIN, seigneur et baron d'Antin, des Affites[2088] (et de Catherine de FOIX-CARMAING qui appartenait à la famille de Carmaing devenue Caraman, épousée par contrat du 17 février 1455[2089]), elle mourut, sans postérité, avant 1511 date à laquelle Bertrand d'Orbessan et Seguine de Montesquiou sont dit mariés.

Il avait épousé, en secondes noces, dès 1511, **Seguine de MONTESQUIOU,** date à laquelle les mariés vendirent des fiefs dans Loubersan (Gers) à Galaubie d'Espagne, seigneur de Panassac et de Loubersan[2090]. Le 22 mars 1546, Seguine de Montesquiou était encore partie au procès avec les Ornezan[2091].

[2085] André Navelle, *op.cit.,*VIII, p. 116, AD.HG E 244.
[2086]André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 116, produisant AD.HG B 27.
[2087] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 116, produisant AD.Gers I 14965, pour l'acte de 1536 ; AD.HG B 30, pour l'acte de 1537.
[2088] AD. Gers Vergès I 69 n°436, Arnaud de Rouède, notaire
[2089] Gustave Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* I, p. 256.
[2090] Larcher, *Glanages*
[2091] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.116-117, AD.HG B 2052.

II
Seigneurs de Labastide-Paumès

Cette branche a pour auteur Guillaume d'Orbessan qui épousa Hélénor d'Esparros[2092]. Elle tenait le lieu de la Bastide de Paumès devenu Labastide-Paumès.

I Guillaume d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès (à 9 km au sud-est de L'Isle-en-Dodon, Haute-Garonne)
Il épousa **Héliénor d'ESPARROS,** qui lui donna procuration pour prendre possession de la moitié de la place de *Malvesc.* Le 3 octobre 1393 Sanche Garcie d'Aure, chevalier avait entre les mains un compromis pour dame Héliénor d'Esparros, épouse de Guillaume d'Orbessan[2093]
Ils sont probablement les parents de Bernard d'Orbessan, qui suit.
.
II Bernard d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès, du Puy-de-Touges (Haute-Garonne)
Les 16 et 17 décembre 1434, il acheta à Jammet de Touges, coseigneur du Pouy de Touges, fils de Pierre de Touges, la sixième partie de la seigneurie de Pouy de Touges avec justice haute, moyenne et basse, pour 39 écus d'or[2094].
Il testa le 1er octobre 1450 (alias janvier), laissant l'usufruit de ses biens à sa femme Jeanne de Lamezan, fit des legs à ses fils Alexandre d'Orbessan et Raymond Pierre d'Orbessan, et institua son hoir Bernard d'Orbessan, son fils aîné[2095]. La descendance agnatique à partir de ce degré jusqu'en 1668 qui a été utilisée par Jean François d'Orbessan, seigneur de Lissac figure dans les preuves de noblesse déposées à la BnF et au Archives départementales du Gers, elle permet d'établir le rattachement de la beanche des seigneurs de Pouy-de-Touges et celle des seigneurs de Lissac[2096].
Il épousa **Jeanne de LAMEZAN,** fille de Roger de LAMEZAN, seigneur de Lamezan[2097], et peut-être de demoiselle de POLASTRON (voir note). Elle testa, veuve, le 3 octobre 1482, léguant 50 écus à Aliénor d'Orbessan,, sa fille, femme d'Arnaud de La Tour, 40 écus à Jeanne d'Orbessan, fille de Pierre Raymond d'Orbessan, décédé, 50 florins à Arnaud Guillaume de Lamezan, seigneur de Coret, son frère germain, faisant des legs à ses neveux et nièces, fils et filles de Bernard d'Orbessan, son fils aîné, et à Alexandre d'Orbessan et Aliénor

---

[2092] André Navelle, *op.cit..,*VIII, p. 117,se référant à un arrêt du Parlement du 7 juillet 1572, relatif à la seigneurie de Saint-Ost (AD.HG B67), ce qui se rapporte à Héliénor d'Esparros et à Géraud d'Esparros qui pourrait être son père provient de cette source, Géraud d'Esparros étant cité en 1354 et de 1377 à 1380
[2093] AD.Gers Vergès I 205, Vital Baron, notaire de Toulouse
[2094] AD.Gers Vergès I 3443 ; AD.Gers I 2685, Bernard de Nadonne, notaire
[2095] BnF Fr 32298, Pierre Canholis, notaire et Jean de Fabre son collationneur et détenteur
[2096] BnF Fr 32298 ; AD. Gers Vergès I sup 45 ; ce document fait apparaître Jeanne *Pauedan* comme épouse de Bernard d'Ornessan, que Maurice Vuillier a interprété comme Jeanne de Baudéan faisant un doublon avec Jeanne de Lamezan qui figure dans la généalogie d'André Navelle et dans des actes.
[2097] Déduit du testament de Jeanne de Lamezan qui a pour frère germain Arnaud Guillaume de Lamezan, seigneur de Coret, comme on ne connaît qu'une épouse à Roger de Lamezan, on ne sait si sa mère était la demoiselle de Polastron ; le testament de Roger de Lamezan mentionne comme héritiers ses fils Mathieu de Lamezan, Arnaud Guillaume de Lamezan, Amanieu, Fortaner et Bertrand de Lamezan ; Jeanne de Lamezan, femme d'*Antoine* d'Orbessan, selon un accord du 25 janvier 1451 (AD.Gers Vergès I 1856 n°10859 et n°10894)

d'Orbessan, sa fille, institue héritier universel Bernard d'Orbessan fils de Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide, et Bertrand d'Orbessan, fils dudit Alexandre[2098]
Ils eurent :

3.1 Bernard d'ORBESSAN, qui suit.

3.2 Bertrand d'ORBESSAN.
Il épousa par contrat du 5 septembre 1467, **Marguerite de FOIX,** fille de Corbeyran de FOIX, seigneur de Rabat, Fornets, la Tour du Loup, etc., et de Cécile de COMMINGES**,** sans postérité[2099].

3.3 Alexandre d'ORBESSAN, auteur de la branche des seigneurs de Pouy-de-Touges

3.4 Raymond Pierre d'ORBESSAN.
Il est probablement Monet d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès qui fut assassiné par Arnaud Bernard de Martres, seigneur de Polastron, pour des querelles survenues à l'occasion du logement de gens de guerre, Arnaud Bernard de Martres reçut des lettres de rémission en avril 1450[2100] (il y a doute sur la personne car le testament de Bertrand d'Orbessan est daté soit de janvier 1450 soit d'octobre 1450) ; Mathieu de Lamezan obtint des lettres de rémission le 11 juillet 1450 pour le même meurtre[2101]. En tout état de cause il était mort avant le 3 octobre 1482, date du testament de sa mère Jeanne de Lamezan
D'une alliance inconnue il eut :

Jeanne d'ORBESSAN, citée le 3 octobre 1482, dans le testament de sa grand-mère Jeanne de Lamezan.

3.5 Aliénor d'ORBESSAN.
Elle épousa par contrat du 16 juin 1460 **Arnaud de LA TOUR,** seigneur de Lieux, coseigneur de Latour[2102], fils de Bertrand de LA TOUR seigneur de Lieux, coseigneur de Latou, et de Louise de JAUNHAC[2103]. Elle fut citée, ainsi que son mari dans le testament de sa mère.

III Bernard d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès
Il acheta, avant 1456, à Jean d'Aure la moitié de la seigneurie de Malvézie dont celui-ci avait rendu hommage en 1450, Bernard d'Orbessan rendit hommage en 1456[2104]. Il testa le 5 janvier 1479, se disant fils de Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide et de Jeanne de Lamezan, il nomma sa femme Marguerite de La Tour, Bernard, son fils aîné, héritier

[2098] AD. Gers Vergès I 1856 n°10917
[2099] Père Anselme, *op.cit.,* III, p.361
[2100] Gascogne au Trésor des Chartes n°1182
[2101] Gascogne au Trésor des Chartes n°1184
[2102] AD.Gers I sup 334
[2103] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour en Comminges,* produisant la preuve.
[2104] Larcher, *Glanages*

universel, Guillaume, 2ème fils, Arnaud Guillaume, 3ème fils, Jeanne, sa fille, Agnette, sa fille, il substitua Guillaume à Bernard, et Arnaud Guillaume à Guillaume, nomma exécuteurs testamentaires : Arnaud d La Tour et Bertrand de La Tour, prêtre et prieur[2105].
Il épousa par contrat du 16 juin 1460 (le même jour que sa sœur Aliénor) **Marguerite de LA TOUR**[2106]**,** sœur d'Arnaud de La Tour qui épousa le même jour Aliénor d'Orbessan
Ils eurent (selon André Navelle, sauf Gaillard):

4.1 Bernard d'ORBESSAN, qui suit

4.2 Guillaume d'ORBESSAN, dit sans preuve par Maurice Vuillier auteur de la branche des seigneurs de L'Herm, ce que nous ne retenons pas.

4.3 Arnaud Guillaume d'ORBESSAN.

4.4 Gaillard d'ORBESSAN, seigneur de L'Isle d'Orbessan, de Couladère.
Il fut seigneur de L'Isle en Armagnac alias L'Isle d'Orbessan (qui est probablement devenue L'Isle d'Arbéchan) dont se qualifièrent les Astugue qui héritèrent de Gabrielle de Châteauverdun (l'Isle d'Arbéchan, en Saint-Jean-le-Comtal, à 8 km d'Orbessan) ; la seigneurie de Couladère est sise en Cazères (Haute-Garonne)
Son appartenance est déduite du fait que son fils Jean d'Orbessan, seigneur de L'Isle, en Armagnac, était, en 1561, l'oncle et le tuteur de François d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, fils de Gaillard d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, et de Raymonde d'Aure[2107]. Il ne fut pas nommé dans le testament de son père du 5 janvier 1479, peut-être car né après ce testament.
Le 27 mars 1538, il fut avec Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, arbitre d'un procès interne à la famille de Martres[2108]. Il mourut avant le 15 février 1552(infra.)
Il avait épousé **Dauphine de CHÂTEAUVERDUN.**
Le 21 octobre 1543, on cite une gazaille de Dauphine de Châteauverdun, femme de Gaillard d'Orbessan, seigneur de L'Isle, de Couladère[2109] puis, le 15 février 1552, une fondation de Dauphine de Châteauverdun, veuve, relicte de Gaillard d'Orbessan, seigneur et baron de L'Isle d'Orbessan[2110]. Dauphine de Châteauverdun n'est pas rattachée[2111].
Ils eurent un fils et une fille :

A) Jean alias **Carbon d'ORBESSAN,** qui semble une même et unique personne**,** seigneur de L'Isle en Armagnac, baron de Couladère.

[2105] AD.Gers Vergès I 2686
[2106] AD.Gers Vergès I sup 334
[2107] AD. Gers Vergès I 2688
[2108] AD.HG 3 E 15973
[2109] AD.HG 3 E 15977
[2110] AD. Gers I 2648
[2111] Maurice Vuillier la dit, sans preuve ni présomption, fille de Guillaume Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et de Jeanne de Homs, ce qui est très douteux car elle se marierait bien après ses présumées sœurs.

Il nomma cohéritier son neveu Jean d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès ; en 1567 Arnaud de Noé, seigneur de Montoussin et de Couladère céda à Jean d'Orbessan, baron de Labastide, neveu et cohéritier de Jean d'Orbessan, seigneur de L'Isle en Armagnac tous les droits pour la place de Couladère, *Saint-Syr,* Montbernard, L'Isle d'Orbessan en Armagnac[2112].

En 1554, il tenait la moitié de la seigneurie de Couladère plus la moitié de *Saint-Siry* (très probablement Saint-Cizy) avec le seigneur de Fendeille[2113](famille de Fontaines). Le 18 mars 1555, il y eut confirmation d'ine sentence concernant Jean d'Orbessan, de L'Isle, seigneur de Couladère[2114].

Il mourut dès 1567, date d'une procuration donnée par Jean d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès à sa mère Raymonde d'Aure, et à son frère François d'Orbessan, dans cet acte apparaissent noble de Noé et Gabrielle de Châteauverdun, veuve de Jean d'Orbessan, seigneur de Lisle en Armagnac[2115].

Il avait épousé, par contrat du 26 janvier 1547, **Gabrielle de CHÂTEAUVERDUN**[2116], fille de François de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Calmont, baron de Saint-Jean du Tor, et de Bertrande de FOIX[2117].

Devenue veuve Gabrielle de Châteauverdun épousa en secondes noces Roger de Noé.

Le 7 juillet 1572, Gabrielle de Châteauverdun et Jean d'Orbessan, seigneur de Lastide-Paumès furent condamnés à laisser la place de Saint-Ost à Henri de Foix[2118] puis, le 15 février 1577, Henri de Foix comme tuteur de Jeanne et Marie de Foix, fut condamné à délaisser le(s) moulin(s) de Saint-Ost et le quart de la seigneurie de Saint-Ost à Jean d'Orbessan, et à lui restituer les revenus perçus pendant 5 ans, il fut en outre déclaré que Gabrielle de Châteauverdun et son mari Roger de Noé auraient la jouissance desdits moulins et du quart de la seigneurie de Saint-Ost[2119]. Le 19 octobre 1586, Gabrielle de Châteauverdun, veuve en secondes noces de Roger de Noé, fit une donation de 2 000 livres, venant de son premier mari Carbon d'Orbessan et de ce qui lui était dû par Jean d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, à Martial d'Astugue, fils de Bertrand d'Astugue, seigneur de Corné et de Jeanne d'Hélie, sa nièce, sa plus proche parente, à condition qu'il épouse sa fille Françoise de Noé[2120] (Jeanne d'Hélie était fille de Madeleine de

---

[2112] AD.HG 3 E 25157
[2113] AM. Toulouse Mss 635
[2114] AD.HG B 48
[2115] AD.HG 3 E 25157
[2116] Maurice Villier se référant (au *Bulletin de la) Société ariégoise…*1923, vol.4, toutefois cette source la dit veuve de Roger de Noé et fille de François de Châteauverdun et de Gabrielle d'Espagne, ce qui est inexact.
[2117] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Châteuverdun,* produisant la preuve, ainsi que celle du second mariage de Gabrielle avec Roger de Noé.
[2118] AD.HG B 67
[2119] AD.HG B 75
[2120] AD.HG Reg Ins 2 ; André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.24, à partir du même acte, dit que Françoise de Noé était une fillâtre de Gabrielle de Châteauverdun.

Châteauverdun, sœur de Gabrielle) ; le mariage eut lieu par contrat en juillet 1587, d'où postérité[2121].

C) Françoise d'ORBESSAN.

Elle épousa, avant 1533, **Jean de MARTRES,** seigneur de Gensac, coseigneur de Martres, fils de François de MARTRES, seigneur de Gensac, et peut-être de Jeanne de SAINT-ETIENNE[2122], d'où postérité.

Jean de Martres, seigneur de Gensac et Françoise d'Orbessan, sa femme, donnèrent, en 1563, une quittance aux religieuses de Saint-Lary. Ils avaient une fille Jeanne de Martres qui était religieuse[2123]. Leur fille Raymonde de Martres épousa, par contrat 15 juillet 1563, Alexandre de Lasseran dit de Mansencôme, seigneur de Mansencôme, elle fut assistée de son oncle maternel Jean d'Orbessan, seigneur et baron de L'Isle, qui donna 1 000 livres[2124]. Le 27 février 1572, le sénéchal de Toulouse confirma une sentence concernant la communauté de Mondavezan et Françoise d'Orbessan, mère et tutrice de Jacques de Martres[2125].

4.5 Jeanne d'ORBESSAN

4.6 Agnès d'ORBESSAN

IV Bernard d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès

Le 24 mai 1520, il acheta le lieu de *Ruilanis* (Riolas ?) avec juridiction haute, moyenne et basse à Arnaud Guillaume de Comminges, baron de Péguilhan[2126], le 23 mai 1531, il était en procès contre Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, soi-disant capitaine de Fronsac, pour l'office de capitaine de Fronsac[2127].

Il fut, avant 1534, l'héritier de Bertrand d'Orbessan, seigneur d'Orbessan et d'Aussos, comme dit supra. En 1540, Bernard et Gaillard d'Orbessan rendirent hommage pour la baronnie de Malvézie en Comminges[2128].

Il avait épousé, par contrat du 20 avril 1506, **Anne de SEYSSES**[2129]

Ils eurent :

5.1 Pierre d'ORBESSAN.

Fils aîné de Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, il mourut avant le 15 janvier 1543, il avait épousé **Gaillarde *CASSANHERE*[2130](probablement de CASSAGNERE)**

[2121] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Astugue,* produisant la preuve.
[2122] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.77
[2123] AD.HG 3 E 9453
[2124] AD.HG 3 E I 2253 ; 3 E 15989, 3 E 9453 ; AD. Gers E 897
[2125] AD.HG 3 E 15996
[2126]André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 119, produisant AD.Gers I 14972.
[2127] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 119, produisant AD.HG B 2026.
[2128] Larcher, *Glanages*
[2129] AndréNavelle, *op.cit..,* VIII, pp.118,119

5.2 Gaillard d'ORBESSAN, qui suit.

5.3 François d'ORBESSAN, écuyer, seigneur de Labastide-Paumès.
Le 30 juillet 1548, il donna une procuration pour transiger avec Gaillard d'Orbessan, écuyer, seigneur de Labastide pour ses droits de légitime sur la maison de Labastide tant par le décès de feu Bernard d'Orbessan qu'autrement[2131]

5.4 Bernard d'ORBESSAN.
Il fut protonotaire du Saint-Siège à Labastide-Paumès, recteur de Méras, au diocèse de Rieux, il testa le 7 juillet 1548, disant être fils de Bernard d'Orbessan, et frère de Gaillard d'Orbessan, qui avait épousé Raymonde d'Aure, ils ont un fils François d'Orbessan[2132] ; il fit arrentement le 11 juin 1549[2133].

5.5 Agnès d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 24 juin 1520, **Jean de SAMAN,** seigneur de Saman, gouverneur châtelain d'Aurignac, fils de Fabian de SAMAN, seigneur de Saman, et de Jeanne de LAGORSAN, il testa le 31 août 1571, d'où postérité[2134].
Au contrat de mariage de leur fille Anne de Saman avec Firminet de Sieuras, le 15 septembre 1541, celle-ci fut assistée de Jean de Saman, son père et de Gaillard d'Orbessan, baron de Labastide[2135].

V Gaillard d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès.
Il dénombra ses terres et biens nobles en Comminges dans la période 1552-1557, il avait des biens à Polastron ; à Labastide-Paumès il avait des champs, prés, vignes, bois, bordes, étables, moulin à blé, estimés 10 *bolugues*[2136].
Il testa le 11 juillet 1559 et mourut avant 1560[2137].
Il avait épousé, par contrat des 18 décembre 1532 et 11 septembre 1536, **Raymonde d'AURE** fille de Jean d'AURE, seigneur de Larboust[2138] et de Marie Jeanne de SAUNHAC.
Elle testa le dernier dimanche d'août (29 août) 1568, faisant des legs à sa fille Jeanne d'Orbessan, comtesse de Carmaing, à Marguerite de Benque fille de Jean de Benque et de feue (blanc) d'Orbessan, à Jean d'Orbessan, son fils puîné, elle institue héritier universel son fils François d'Orbessan[2139]
Ils eurent :

6.1 François d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès**.**

[2130] BnF P.O 2147, Jean de Fouilleuse, notaire
[2131] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.119, produisant AD.HG 3 E 5228 notaire Lobeyrie,
[2132] BnF P.O 2147
[2133] André Navelle, VIII, p. 119, produisant AD.HG 3 E 11657 Fulherie, notaire.
[2134] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.2, p.1164
[2135] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 119, produisant AD.HG 3 E 5193 Lobeyrie, notaire.
[2136] AD.HG C 3747-3762, cet acte mentionne les dénombrements d'autres Orbessan.
[2137] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.119
[2138] Inventaire des titres de 1701
[2139] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.119 *;* BnF P.O 2147

Il était écuyer de l'écurie du Roi le 17 janvier 1556 et lieutenant de la compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi en 1569[2140]. Le 20 août 1565, il était en procès contre Jean de Benque père d'Anne de Benque au sujet de l'hérédité de Bernard et de Gaillard d'Orbessan leur aïeul et père, cet acte mentionne le contrat de mariage de Bernard d'Orbessan avec Anne de Seysses, le 20 avril 1506, portant donation de la moitié de ses biens à son fils aîné (qui sera Gaillard), les contrats de mariage de Gaillard d'Orbessan avec Raymonde d'Aure des 18 décembre 1532 et 11 septembre 1536, avec donation par Bernard au premier enfant mâle de Gaillard de la baronnie d'Orbessan, Labastide, *Heulx* (Eoux), *Malère,* ratifiée par Gaillard le 21 septembre 1547, le testament de Bernard d'Orbessan du 14 décembre 1543 et codicille du 20 septembre 1545, le testament de Gaillard du 11 juillet 1559, faisant héritier François[2141]

Un acte du 1er juillet 1569, rappelle un autre acte du 14 juin 1569 entre François d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, Jean d'Orbessan, baron de Labastide, son frère, âgé de moins de 25 ans, et Odet de Foix, comte de Caraman, époux de Jeanne d'Orbessan, leur sœur, les seigneurs de Péguilhan et de Salerm, leurs proches parents sur les droits de légitime du baron, puîné, tant en raison du testament de feu Gaillard d'Orbessan, leur père, que des testaments et codicille de Raymonde d'Aure, leur mère. François avait promis de payer à Jean 11 000 livres avec intérêts[2142].

Il mourut dès 1572[2143].

6.2 Jean dit Carbon d'ORBESSAN, qui suit.

6.3 Anne d'ORBESSAN.

Elle mourut avant 1561[2144]. Le 3 juillet 1561, il fut arrêté que la seigneurie d'Eoux serait adjugée à François (?) d'Orbessan après qu'il eut payé à Jean de Benque la légitime de feue Anne d'Orbessan, sa femme ou sa constitution dotale de 12 000 livres[2145].

Elle avait épousé, par contrat du 28 octobre 1556, dotée de 12 000 livres, **Jean de BENQUE,** seigneur de Benque, Viozan, fils d'Odet de BENQUE, seigneur de Benque, Montégut, et de Marguerite de MONTAUT, d'où postérité[2146]. Le 2 juillet 15*54* (1564 ?) Jean de Benque qui avait épousé Anne d'Orbessan donna quittance à Gaillard d'Orbessan, père d'Anne, de 2 896 livres sur la dot, selon le contrat de mariage du 20 octobre 1556, la dot était de 12 000 livres[2147], d'où postérité.

Devenu veuf Jean de BENQUE épousa en secondes noces par contrat 18 février 1562 Mathive de Saint-Lary de Bellegarde[2148], dite par Maurivce Vuillier, sans fournir la

[2140] Vindry (15 août 1569) ; André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 119, produisant AD.HG 3 E 4501 Dujarric, notaire (27 juin 1569)
[2141] AD.HG B 58
[2142] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.119, produisant AD.HG 3 E 4501 Dujarric, notaire.
[2143] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.118
[2144] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.118-120 se référant à AD.HG B 68 du 20 août 1565
[2145] AD.HG B 54 f°568
[2146] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* produisant la preuve.
[2147] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.119
[2148] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* , la preuve du mariage provient de Fleury-Vindry.

preuve, sans fille de Pierre de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, et de Paule de La Barthe, d'où postérité.

6.4 Jeanne d'ORBESSAN.

Elle testa le 14 décembre 1611, instituant héritière Jeanne de Monluc fille de sa fille Jeanne de Foix et fit un codicille le 2 mars 1612[2149]. Le 1er juin 1612, elle fit un accord avec Eléonore de Luppé, veuve du seigneur de La Bastide concernant les successions familiales, elle nomma, entre autres, Jean dit Carbon d'Orbessan, seigneur de Labastide, son frère, décédé[2150].

Elle avait épousé, par contrat du 16 septembre 1561, **Odet de FOIX et de CARMAING,** comte de Carmaing (devenu Caraman, Haute-Garonne) , la mariée fut dite fille de Raymonde d'Aure, veuve de Gaillard d'Orbessan, mère et administratrice de François d'Orbessan, seigneur de Labastide, son fils aîné, elle fut assistée de Jean d'Orbessan, seigneur et baron de L'Isle, oncle et tuteur dudit François, au nom de Jeanne d'Orbessan, fille de Gaillard et de la dite Raymonde d'Aure, elle fut dotée de 10 000 livres, le marié fut assisté de Paul de Foix et de Carmaing, son frère, son père Jean de Foix étant décédé[2151]. Odet de Foix était fils de Jean IV de Foix et de Carmaing, comte de Carmaing (Caraman), baron de Saint-Félix, et de Madeleine de Caupenne, d'où 2 filles de son mariage avec Jeanne d'Orbessan[2152].

VI Jean dit Carbon d'ORBESSAN, seigneur et baron de Labastide-Paumès, seigneur et baron de Malvézie (à 3 km de Sauveterre-de-Comminges, Haute-Garonne).

Il fut pourvu de l'office de sénéchal de Toulouse dès le 2 juin 1572, il devait alors 7 000 livres à Guy de Castelnau de Clermont, pour fin de paiement de 20 000 livres pour la composition de l'office résigné par Guy de Castelnau suivant pactes du 20 octobre 1571, pour s'acquitter il vendit deux métairies, il était chevalier de l'Ordre du Roi[2153]. Le 25 novembre 1574, il donna une procuration pour résigner au Roi son état de sénéchal en faveur de Jean de La Valette, seigneur de Cornusson[2154]. Il testa en juillet 1609, instituant héritière sa sœur Jeanne d'Orbessan, comtesse de Carmaing[2155].

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 22 (alias 10) octobre 1573, **Jeanne d'AYDIE,** sœur du vicomte de Castillon[2156], elle eut en dot, du roi d'Espagne, 25 000 maravédis faisant 1838 livres 6 s.[2157]. Elle testa le 19 mars 1604[2158].

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 18 septembre 1605, **Léonore de LUPPE,** fille de Jean de LUPPE, seigneur d'Arblade, et de Claire de MONTLEZUN[2159].

[2149] AD.HG 3 E 11830
[2150] AD.HG 3 E 957
[2151] André Navelle indique la date précise, l'acte provient de AD.Gers Vergès I 2688 en 1571
[2152] André Navelle, *op.cit.,* III, pp.20, 21.
[2153] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.120, produisant AD.HG 3 E 4504 Dujarric, notaire.
[2154] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 120, produisant AD.HG 3 E 4506 Dujarric, notaire.
[2155] Larcher, *Glanages*
[2156] Celui-ci doit donc être Geoffroy d'Aydie qui avait épousé Cécile de Rodarel, il était fils d'Odet d'Aydie, vicomte de Ribérac (par mariage) et d'Anne de Pons, dame de Ribérac.
[2157] Larcher, *Glanages*
[2158] M. Vuillier se référant à un inventaire de 1701
[2159] AD.HG Reg Ins 12

Enfants du 1er lit :

6.1 Arnaud d'ORBESSAN.
Il mourut avant le 26 août 1599, date d'une donation de Jean d'Orbessan, seigneur et baron de Labastide, chevalier de l'Ordre du Roi à Raymond Duclos en raison des services rendus à feu Arnaud d'Orbessan, son fils[2160].

6.2 Paule d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 30 juin 1599, **Jean Antoine de BRUYERES,** baron de Chalabre**,** la mariée fut dotée de 10 000 écus, l'acte rappela le contrat de mariage de ses parents du *20* octobre 1573, la mariée fut assistée de François d'Orbessan, seigneur de Lissac[2161], le marié était fils de François II de BRUYERES, baron de Chalabre, et de sa seconde épouse Isabeau de BARTHELEMY de GRAMMONT[2162].
Sans postérité de sa première union Jean Antoine de Bruyères épousa en secondes noces, en 1606, Béatrix Potier de La Terrasse, il testa le 4 mai 1632, d'où postérité[2163].

III
Seigneurs de Pouy-de-Touges

L'auteur de cette branche, Alexandre d'Orbessan, était le second fils de Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, ert de Jeanne de Lamezan[2164]

III Alexandre d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumès
Frère de Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide, il épousa, par contrat du 18 (alias 12) février 1466 (n.st), **Agnès de LA TOUR**[2165]**,** dotée de 300 florins d'or, fille de feu Bertrand de LA TOUR, seigneur de Lieux, coseigneur de Latoue[2166], et de Louise de JAUNHAC[2167].
Ils eurent :

4.1 Bertrand d'ORBESSAN, qui suit

4.2 Jeanne d'ORBESSAN.
Le 6 mars 1534, sœur de feu Bertrand d'Orbessan, elle fu partie dans un procès au sujet de la dot de Marie du Garrané (voir infra)

IV Bertrand d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard (Haute-Garonne), coseigneur du Pouy de Touges (Haute-Garonne).

[2160] AD.HG Reg Ins 8
[2161] AD.Gers I 2688
[2162] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.522
[2163] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.522
[2164] BnF Fr 32298
[2165] BnF Fr 32298
[2166] AD.Gers Vergès I 1979 (1369)
[2167] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour (Comminges),* produisant la preuve du mariage de Bertrand de La Tour et de Louise de Jaunhac.

Il rendit hommage, le 31 juillet 1495, en tant que coseigneur du Pouy de Touges[2168], le 2 mai 1497, Bernard de Touges et lui, au Pouy de Touges, firent une donation de 48 arpents de terre[2169].
Il mourut avant le 6 mars 1534, date d'un compromis entre Jean d'Orbessan, coseigneur du Pouy de Touges, Pierre d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, Charles de *Garot* (Garaud ?), Marie du Garrané, mère et tutrice de Bernard et François d'Orbessan, Marguerite, Annette, Jeanne et Charlotte d'Orbessan, fils et filles de feu Bertrand d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, suite à un procès où était partie Jeanne d'Orbessan, sœur de feu Bertrand d'Orbessan, au sujet de la légitime et de la dot de Marie du Garrané, ils nommèrent des arbitres[2170].
Il avait épousé **Marie du GARRANE,** fille d'Arnaud du GARRANE, seigneur du Garrané, Lasseran, et de Rose de BERGOUGNAN[2171].
Ils eurent :

5.1 Jean d'ORBESSAN, qui suit

5.2 Pierre d'ORBESSAN, auteur de la branche des seigneurs de Castelgaillard.

5.3 Gabrielle d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat 20 février 1518, dotée de 800 livres, **Jean de ROQUEVILLE,** seigneur de Montcabrier, fils de Jacques de ROQUEVILLE, seigneur de Montcabrier[2172] (et de Marguerite de LOUBENS[2173].)

5.4 à 5.9 Bernard, François, Marguerite, Annette, Jeanne et Charlotte d'ORBESSAN, mineurs en 1534.

V Jean d'ORBESSAN, coseigneur du Pouy-de-Touges.
Le 23 avril 1541, il dénombra la moitié de la seigneurie du Pouy de Touges, moulin, etc., avec justice, haute, moyenne et basse valant 100 livres par an, il y avait un procès pour l'autre moitié avec les héritiers de feu Bernard de Touges, coseigneur du Pouy de Touges[2174].
Il testa le 19 janvier 1559, l'inventaire de ses biens fut réalisé le 26 janvier suivant à la requête d'Anne de Fargues, sa veuve, et de Pierre d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, oncle paternel et tuteur des héritiers[2175].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 20 avril 1525, **Isabeau de MARTRES,** dotée de 3 000 livres (selon une quittance du 17 juin 1531[2176]), fille de Jean de MARTRES,

---

[2168] AM. Toulouse II 167
[2169] AD. Gers Vergès I 3443
[2170] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 121, produisant AD.HG 3 E 5728 Mercadier, notaire.
[2171] AD. Gers Vergès I sup 39
[2172] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.121, produisant AD.HG 3 E 5426 Mandinelli, notaire.
[2173] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 156, disant que Marguerite de Loubens était fille d'Antoine de Loubens et de Jeanne Robert.
[2174] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 123, produisant AD.Gers I 14975.
[2175] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.122 et 123, pour le testament ; AD.Gers Vergès, I 14973 pour l'inventaire.
[2176] AD. Gers Vergès I 1586

seigneur de Polastron, et d'Antonie de SIEURAS[2177]. Le 9 juin 1530, Isabeau de Martres acheta 3 arpents de terre inculte au lieu du Pouy de Touges[2178].
Le 24 décembre 1537, Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, était en procès contre Jean de Goyrans, chanoine, faisant pour Pierre de Goyrans, fils et héritier de feu Bernard de Goyrans, seigneur de Montégut, au sujet d'une cédule du 200 livres du 4 novembre 1511 ; il fut arrêté que Jean de Goyrans paierait 300 livres restant dues des 2 000 livres promises pour la dot d'Isabelle de Martres et 100 livres pour les intérêts des fruits non reçus du lieu de Riolas[2179]. Le 23 avril 1541, Jean d'Orbessan reçut un mandement pour dénombrer la moitié de la seigneurie du Pouy de Touges avec justice haute, moyenne et basse[2180].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 16 avril 1544, **Anne de FARGUES,** dame de Beaulieu[2181].
Enfants du premier lit :

6.1 Bernard d'ORBESSAN, seigneur du Pouy de Touges.
Le 24 septembre 1562, étant lieutenant du gouverneur de Toulouse, capitaine de gens de pied, il rappela qu'au contrat de mariage de feus Jean d'Orbessan et Isabeau de Martres, ses parents, il lui avait été donné la moitié des biens comme premier fils, il reconnut qu'Anne de Fargues, seconde femme de Jean d'Orbessan avait bien géré les biens, il ne lui sera pas demandé de comptes, il ratifia les sommes données par le testament de son père aux enfants d'Anne de Fargues[2182]. Le 26 mars 1567, suite à une sentence arbitrale, il y eut un accord entre Anne de Fargues, veuve de Jean d'Orbessan et Bernard d'Orbessan, fils dudit Jean, vu le contrat de mariage de Jean d'Orbessan avec Isabeau de Martres, dotée de 4 500 livres, et le contrat du second mariage de Jean d'Orbessan avec Anne de Fargues, dotée de 1 000 livres dont 400, avaient été payées[2183].
Le 31 décembre 1567, partant au service du Roi, il donna procuration à Jean Coignard, conseiller, à Mathieu d'Orbessan, seigneur de Goutevernisse, son frère, à Isabeau de Fargues, sa femme pour accorder la mariage de Louise d'Orbessan, sa sœur, il lui assigna 1 200 livres de dot (legs de son père) non comprise la libéralité qu'Anne de Fargues, veuve du seigneur du Pouy de Touges, mère de Louise, voudrait lui faire[2184].
Il mourut sans postérité. Il avait beaucoup amoindri la fortune familiale selon le contrat de mariage de sa sœur Louise.
Il avait épousé, par contrat du 17 juillet 1564, **Isabeau de FARGUES,** fille de Martin de FARGUES, seigneur de Fargues, et d'Anne de FESCHES, la mariée était dotée de 2 000 livres, les témoins étaient Jean Coignard, oncle de Bernard d'Orbessan, François d'Orbessan, seigneur de Labastide, François de Châteauverdun, seigneur de Calmont, Gaillard de Fontaines, seigneur de Meilhas, Pierre de Martres, seigneur de Montégut,

[2177] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.123
[2178] AD. Gers Vergès I 2252
[2179] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 123, produisant AD.HG B 31.
[2180] AD. Gers Vergès I 2687
[2181] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.122.
[2182] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 123, produisant AD.HG 3 E 4494, Dujarric, notaire.
[2183] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 123, produisant AD.HG 3 E 4499, Dujarric, notaire.
[2184] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 123, produisant AD.HG 3 E 4499, Dujarric, notaire.

Gabrielle de Châteauverdun, veuve de Jean d'Orbessan, ses cousins et proches parents[2185].

6.2 Mathieu d'ORBESSAN, qui suit.

6.3 Gabrielle d'ORBESSAN.
Elle épousa en premières noces, par contrat du 28 septembre 1550, dotée de 1 500 livres, **Audinet de BARRAU,** seigneur de Goutevernisse, dont elle était la 3ème épouse, il avait épousé en premières noces Anne de Massot, en deuxièmes noces Marguerite d'Aulin, il était fils de Bernard de Barrau et de Jeanne de Marquefave[2186], il mourut avant 1564 sans postérité de cette union.
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 5 (alias 13) février 1564 (n.st), **Gaillard HUNAUD,** seigneur de Saint-Michel, fils de Gaspard HUNAUD, seigneur de Saint-Michel[2187], d'où postérité. En 1571, Gabrielle d'Orbessan, veuve de Gaillard Hunaud, capitaine et seigneur de Saint-Michel, fit un arrentement[2188].

6.4 Miramonde d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 17 mars 1551, dotée de 1 200 livres, **Pierre de FONTAINES,** seigneur de Belflou, fils de Jean de FONTAINES, seigneur de Belflou, il mourut avant 1597, d'où postérité[2189].

6.5 Raymonde d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 26 décembre 1559, **Melchior de VENDOMOIS,** baron de Taurignan, fils de Jean II de VENDOMOIS, seigneur de Vau, La Bournaie, et de Jeanne de CHARLES[2190], il testa le 25 septembre 1589 et mourut avant le 15 mai 1590, date du contrat de mariage de son fils Paul de Vendômois avec Jeanne du Vernet[2191], elle mourut entre 1600 et le 19 décembre 1605, date d'un accord entre Philippe et Jean Antoine de Vendômois, frères, fils de feu Melchior et de feue Raymonde d'Orbessan[2192], d'où postérité. Melchior de Vendômois appartenait à une famille originaire du Vendômois, il était venu en Couserans recueillir l'héritage de sa tante Catherine de Vendômois qui avait épousé André de Sus, seigneur de Taurignan, dont le fils Jacques de Sus était mort sans postérité[2193].

Enfants du second lit :

[2185] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 123, produisant AD.HG 4500 Dujarric, notaire transcription du 1er janvier, 1568.
[2186] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Barrau,* produisant la preuve.
[2187] AD.Gers Vergès I 2686
[2188] AD.HG 3 E 15294 Montesquieu Volvestre
[2189] André Navelle, *op.cit..,* IV, p.287, contrat de mariage reçu G.Fossé (AD.HG 3 E 4069.)
[2190] BnF Fr 32298, Claverie, notaire de Labastide de Feuillans
[2191] BnF Fr 32298
[2192] AD.HG 3 E 3169, cet acte rappelle le contrat de mariage de Melchior de Vendômois et de Raymonde d'Orbessan, la mariée était dotée de 3 000 livres
[2193] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Vendômois,* juin 1998

6.6 François d'ORBESSAN, auteur de la branche des seigneurs de Lissac et de Labatut (il est cité comme fils de Jean d'Orbessan et d'Anne de Fargues dans le testament de Jean d'Orbessan du 19 janvier 1559[2194])

6.6 Jeanne d'ORBESSAN.

Elle épousa, par contrat du 26 mars 1559, **Jean de MONTESQUIOU,** seigneur de Saint-Jean d'Angles, fils de feu Pierre de MONTRESQUIOU, seigneur de Saint-Jean d'Angles, et de Marie de PATAU, sa seconde épouse, il fut assisté de son frère Frix de MONTESQUIOU[2195]. Leur fille unique Antoinette de Montesquiou épousa, par contrat 10 décembre 1598, François de Busca qui devint seigneur de Saint-Jean d'Angles[2196].

6.7 Louise d'ORBESSAN.

Elle épousa, par contrat du 29 octobre 1570, au Pouy de Touges, **Paul de BENQUE,** seigneur de Beaulieu, qui devint seigneur et baron de Benque, fils de feu Odet de BENQUE, chevalier, seigneur et baron de Benque (et de Marguerite de MONTAUT[2197]), elle fut assistée de Mathieu d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, son frère, ils avaient d'autres frères et sœurs, dont Bernard d'Orbessan, l'aîné, qui avait beaucoup amoindri la fortune familiale, elle reçut 1 300 livres de dot, plus 1 700 livres de sa mère[2198], d'où postérité.

6.8 autre Gabrielle d'ORBESSAN.

Elle épousa, par contrat du 13 septembre 1582, au Pouy de Touges, **Jean Jacques de FOIX,** seigneur de La Mothe, elle était assistée de François d'Orbessan, seigneur de Goutevernisse, la dot de 616 écus 2/3 était à prendre de Nicolas d'Encausse, seigneur de Pouy de Touges[2199], Jean Jacques de FOIX était selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fils de Roger de FOIX, seigneur de La Mothe, d'où postérité.

Les preuves de noblesse de Jean François d'Orbessan, seigneur de Lissac (degré VIII) déposées aux Archives départementales du Gers font apparaître deux autres fils Jean et Odet d'Orbessan, dont le nom de la mère n'est pas précisé.

VI Mathieu d'ORBESSAN, coseigneur du Pouy-de-Touges, seigneur de Goutevernisse (du cef de sa femme.)

Le 2 avril 1544, il vendit à Jean de Sers la métairie de Goueytes pour payer les dettes de feu Audinet de Barrau, à savoir à Gabrielle d'Orbessan, sa veuve, 3 000 livres de sa donation, à Jean de Gourgues, seigneur dudit lieu, fils de feue Marguerite de Barrau, 500 livres de dot[2200].

[2194] BnF Fr 32298
[2195] *Revue de Gascogne,* 1902, p.402, Bernard Claverie, notaire de La Bastide des Feuillants
[2196] *Revue de Gascogne,* 1902, p.402
[2197] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* produisant la preuve.
[2198] AD.HG Reg Ins 1 A, Jean de Naves, notaire du Fousseret.
[2199] AD.Ariège E 227
[2200] AD.HG 3 E 15299

En 1568, la seigneurie de Goutevernisse (Haute-Garonne) dont Mathieu d'Orbessan possédait la moitié avec Jean de Tersac fut arrentée[2201].
Il avait épousé, par contrat du 24 décembre 1561, **Antoinette de BARRAU**[2202]**,** fille d'Audinet de BARRAU, seigneur de Goutevernisse et très probablement de sa deuxième épouse Marguerite d'Aulin[2203].
Ils eurent :

7.1 Gabrielle d'ORBESSAN, fille aînée.
Elle épousa en premières noces, par contrat du 17 juin 1581, étant dotée de 500 écus **Nicolas d'ENCAUSSE,** baron d'Encausse[2204], fils de Nicolas d'ENCAUSSE, baron d'Encausse, et de Gaudiette de MAULEON[2205].
Devenu veuf Nicolas d'Encausse épousa en secondes noces, par contrat du 22 avril 1592, Aubriette d'Ustou, fille de Frix d'Ustou, seigneur de La Mothe, Montgaillard, et de Catherine de Faudoas, d'où postérité[2206], leur fils Frix d'Ustou, devint seigneur du Pouy-de-Touges après son père (qui en avait hérité de sa première épouse).

7.2 Jeanne d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat filiatif du 8 novembre 1592, **Jean de SOLAN,** seigneur de Saboulies, Goutevernisse, fils d'André de SOLAN, seigneur de Saboulies, et de feue Jeanne de PONTAUT, la mariée fut dotée de 6 512 livres dont 500 écus dus par Nicolas d'Encausse, seigneur du Pouy de Touges, en raison de transactions passées le 1er avril 1591 et des droits de succession de feue Gabrielle d'Orbessan, fille de Mathieu et femme dudit d'Encausse, décédée sans enfant, en vertu du contrat de mariage de feu Mathieu d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges et de Goutevernisse, et d'Antoinette de Barrau, père et mère de la mariée, cette dernière fut assistée d'Antoinette, Paule, Isabeau et Marie d'Orbessan, ses sœurs, de Jean d'Orbessan, seigneur de Labastide[2207], d'où postérité..
Jean de Solan avait épousé en premières noces, par contrat du 5 octobre 1586, Marguerite de Narbonne, fille de Michel de Narbonne, vicomte de Saint-Girons, et de Marguerite de Pardaillan[2208], sans postérité de cette union.

7.3 Isabeau d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 29 juin 1597, dotée de 2 629 livres, **Guillaume ADOUE,** seigneur de *Guignolas*, elle fut assistée de Jean de Solan, seigneur de Saboulies et de Goutevernisse, et de Jeanne d'Orbessan, sa femme, sœur de la mariée, et de Jean

---

[2201] AD.HG 3 E 9263 Rieux
[2202] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.123 ; Barrière-Flavy, *Lissac et Labatut,* pièce du 2 janvier 1519
[2203] André Navelle dit que la mère d'Antoinette de Barrau est Anne de Massot, la généalogie que j'ai établie ne le précise pas, Audinet de Barrau épousa, en deuxièmes noces, avant 1544, Marguerite d'Aulin, il avait testé en 1542, ne nommant pas Marguerite ce qui indique qu'elle était probablement issue du 2ème lit.
[2204] AD.Gers I 2688
[2205] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Encausse,* produisant la preuve.
[2206] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ustou,* produisant la preuve
[2207] AD.HG Reg Ins 5, Dominique Lafont, notaire de Castelnau de Picampeau
[2208] Abbé Samiac.

d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès[2209], d'où postérité. Guillaume Adoue mourut avant le 18 janvier 1601, date à laquelle il fut dit que sa dot avait été constituée par Jeanne d'Orbessan, sœur d'Isabeau[2210].

7.4 Marie d'ORBESSAN.

Religieuse à l'Oratoire de Sainte-Scholatisque elle testa le 29 décembre 1595, elle donna tout droit d'institution héréditaire à Jeanne et Isabeau d'Orbessan, ses sœurs germaines, filles de feue Antoinette de Barrau, sa mère ; Nicolas d'Encausse, seigneur du Pouy, lui devait 2 250 livres sur son patrimoine, elle institua héritier universel son couvent et nomma exécuteurs testamentaires Jean de Solan, seigneur de Saboulies, et M. de Salin, ses beaux-frères, elle fit un codicille en 1596, donnant quittance à Jeanne d'Orbessan, sa sœur, femme de Jean de Solan, seigneur de Saboulies, et à Nicolas d'Encaussse, seigneur du Pouy de Touges ainsi qu'à Géraud d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse et de Save[2211]. Le 1er août 1596, Jeanne d'Orbessan, femme de Jean de Solan, seigneur de Saboulies, faisant pour Marguerite de Polastron, prieure du couvent dans lequel était Marie d'Orbessan, sœur de Jeanne, donna quittance de 750 écus par les mains de Nicolas d'Encausse, seigneur du Pouy de Touges[2212].

7.5 Paule d'ORBESSAN.

Elle épousa, par contrat du 7 avril 1595 , noble **Paul de SALIN,** fils de noble Lizier de SALIN et de Gabrielle du PAC, d'où postérité[2213]. Son ascendance est déduite du testament de Marie d'Orbessan, religieuse.

7.6 et 7.7 Anne et Antoinette d'ORBESSAN.

IV
Seigneurs de Lissac, Labatut.

La source principale utilisée par André .Navelle et par Maurice Vuillier, pour cette branche, est un article de Barrière-Flavy, *Lissac et Labatut,* paru dans un Bulletin de la Société Ariégeoise.

L'auteur de cette branche est François d'Orbessan, qui serait fils de Mathieu d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, et d'Antoinette de Barrau, *troisième enfant* et seul fils de ceux-ci. Les preuves de noblesse de Jean François et de François d'Orbessan (degré VIII) déposées à la BnF, le 10 novembre 1668, disent que François d'Orbessan, auteur de la branche des seigneurs de Lissac était fils de Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy-de-Touges et d'Anne de Fargues, selon le testament de Jean d'Orbessan du 19 janvier 1559. Nous préférons cette source car elle permet d'expliquer pour quelle raison le Pouy de Touges fut dévolu à la

[2209] AD.HG 3 E 15342 ; Maurice Vuillier mentionne un autre contrat de mariage du 18 novembre 1582 sans le produire
[2210] Acte produit Maurice Vuillier , sans le référencer.
[2211] AD.HG 3 E 15317 (testament) ; AD.HG 3 E 15318 (codicille)
[2212] AD.HG 3 E 15318
[2213] F. Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie,* Ed. Patrice du Puy

famille d'Encausse ce qui serait difficilement compréhensible si François d'Orbessan, seigneur de Lissac était fils de Mathieu d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, de plus François d'Orbessan, seigneur de Goutevernisse passa une transaction, le 7 juillet 1591, avec Paul de Benque, seigneur de Beaulieu, mari de Louise d'Orbessan, sa sœur[2214].

Cette branche de la famille d'Orbessan tenait les lieux de Lissac, et de Labatut (à 1 km de Lissac, à 9 km au nord-ouest de Saverdun, Ariège), le *castrum* de Labatut dont il reste la motte, est en cours d'exploration ; la famille éponyme apparaît notamment dans le cartulaire de l'abbaye de Lézat, et dans celui de l'abbaye de Boulbonne. Au 14ème siècle le lieu était tenu par la famille Saquet, en 1415, associé à Lissac, le lieu fut intégré dans la châtellenie de Saverdun[2215]. Il fut apporté à la famille d'Orbessan par Françoise d'Arros, seconde épouse de François d'Orbessan, Françoise d'Orbessan la tenait de sa mère Françoise d'Espagne. La terre de Lissac avait été probablement apportée à Arnaud d'Espagne, grand-père de Françoise par sa première épouse Marie de Lissac, d'une famille établie dans le diocèse de Mirepoix.

VI François d'ORBESSAN, seigneur de Goutevernisse (Haute-Garonne).
Il mourut bien avant le 8 novembre 1616, date d'une protestation de son fils Pierre d'Orbessan, faite aux seigneurs de Taurignan et de Pontaud, ses tuteurs, sur l'administration de ses biens comme fils et héritier bénéficiaire de François d'Orbessan et de Françoise d'Arros[2216].
Il avait épousé, par contrat du 18 octobre 1585, **Gabrielle de TERSAC,** dame de Goutevernisse, veuve de Simon de Pins, fille de Jeanne de Gavarret et de feu Jean de Tersac, seigneur de Goutevernisse et de Clarac[2217], elle fut assistée de François de Tersac et de Fontaines, seigneur de Montberaud, Palaminy, le marié fut assisté de Jean d'Orbessan, seigneur de Labastide[2218].
Gabrielle de Tersac avait épousé en premières noces, par contrat 9 mai 1574, Jean d'Ustou, seigneur de Cazaux[2219] et en secondes noces, par contrat 26 juin 1575, Simon de Pins, capitaine de Montbrun[2220], qui testa le 7 août 1584, nommant son fils pupille Raynier de Pins[2221]. Il est possible que le premier mariage de Gabrielle de Tersac avec Jean d'Ustou n'ait pas eu lieu.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 14 septembre 1594, **Françoise d'ARROS**[2222]**,** dame de Lissac et de Labatut, fille de feu Bernard d'ARROS, seigneur et baron d'Arros en Béarn, et de feue Françoise d'ESPAGNE, dame de Lissac[2223].
Enfants du second lit :

[2214] BnF Fr 32298
[2215] *Châteaux pyréneens au Moyen Âge,* ouvrage collectif sous la direction de Florence Guillot, La Louve, 2009, pp.273-292
[2216] AD.Gers Vergès I sup. 45 (1450-1632)
[2217] AD.HG Reg Ins 2
[2218] AD.HG 3 E 15307 ; AD.HG Reg Ins 2
[2219] AD.HG 3 E 15296
[2220] AD.HG 3 E 15297
[2221] AD.HG 3 E 15306
[2222] BnF Fr 32298
[2223] AD.HG Reg Ins 6 f°374

7.1 Pierre d'ORBESSAN, qui suit.

7.2 Philippe d'ORBESSAN, seigneur de Lissac et de La Hitère**.**
Il fut présent, le 17 août 1616, au contrat de mariage de son frère Pierre, il devait alors partir à Malte et payer le droit de réception dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem[2224].
Il testa le 2 mai 1639, à Marseille, nommant feu François d'Orbessan, seigneur de Lissac, au pays de Foix, son père, Françoise d'Arros, sa mère, il fit des legs à Marguerite d'Orbessan, sa sœur, femme d'Albert de Nobles, seigneur de Saint-Amadou, à Jean d'Orbessan, seigneur de Lanta, son frère, il institua héritier universel Pierre d'Orbessan, seigneur de Lissac, son frère[2225]. Le 30 juillet 1640, il fut reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem[2226].

7.3 Jean d'ORBESSAN, seigneur de Lanta.
Il épousa, par contrat du 20 mai 1631, **Jeanne de VERDAIS** fille de Bernard de VERDAIS et de Jeanne de LA BORIASSE[2227]. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, étant sans postérité, il aurait il fait, le 2 mai 1670, donation de ses biens à son neveu François d'Orbessan.

7.4 Marguerite d'ORBESSAN.
Elle épousa **Albert de NOBLES,** seigneur d'Esplas, de Saint-Amadou
Elle testa le 21 mai 1640, instituant héritier François de Nobles, son fils aîné, ne laissant aux autres enfants que leur légitime, elle voulait que l'on reprenne une affaire en cours, elle nomma son beau-père Julien (ou Julis) de Nobles, elle habitait le château de Saint-Amadou, au diocèse de Pamiers[2228].

VII Pierre d'ORBESSAN, seigneur de Lissac et de Labatut.
Il testa le 25 mars 1662, nommant sa femme Delphine de Nobles, il avait 2 fils et 3 filles, il nomma héritière universelle sa fille aînée Marie d'Orbessan, veuve de Hiérosme de Castet, baron de Saint-Martin, il fit des legs à ses filles Marguerite d'Orbessan, veuve de Philippe de Soubiran, seigneur de Lissac et Françoise d'Orbessan, femme de Nicolas d'Encausse, seigneur du Pouy de Touges, les 2 fils étant condamnés à mort par contumace pour un crime, ils les nomma héritiers universels s'ils étaient réhabilités[2229], selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il serait mort en février 1663.
Il avait épousé, par contrat du 17 août 1616, **Delphine de NOBLES**[2230]**,** fille de Jean (alias Julien ou Julis) de NOBLES, damoiseau, sieur de Mareuil et de Saint-Amadou, et de Marie de CASTET, du lieu d'Esplas, elle était dotée de 12 000 livres.[2231]. Elle mourut avant le 19

[2224] AD.Gers Vergès I 2690
[2225] AD.Gers Vergès I 2690 ; BnF Fr 32298
[2226] BnF Fr 32298
[2227] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.122
[2228] Abbé Samiac, Dominique Fauré, notaire de Saint-Amadou
[2229] AD.Gers I 2690 n°14974. Les 2 fils obtinrent des lettres de rémission en 1667
[2230] BnF Fr 32298
[2231] AD.HG Reg Ins 21 ; AD.Ariège E 227, François Jourda, notaire de Saint-Martin

décembre 1658, date du contrat de mariage de son fils Jean François avec Anne de Vendômois..
Ils eurent :

8.1 Jean François d'ORBESSAN, qui suit.

8.2 François d'ORBESSAN, seigneur de Lanta (Haute-Garonne), de Labatut.
Il obtint, en 1667, des lettres de grâce et de rémission, avec son frère Jean François et d'autres (voir infra). Avec son frère Jean François, il produisit ses preuves de noblesse le 10 novembre 1668[2232].
Il avait épousé **Charlotte de TRAVERSIER de Roudeille,** baptisée le 2 janvier 1634, fille de Jean Paul de TRAVERSIER, seigneur de Roudeille, et de Jeanne de BALUZE[2233].
Ils eurent :

Jeanne Marie d'ORBESSAN.
Fille de François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, et de Charlotte de Traverseier, elle épousa, par contrat du 7 décembre 1693, **Jean Paul du RIEU de Madron**, seigneur et baron de Brie, fils de Jean du Rieu, seigneur de Madron et de Brie, et de Jeanne de L'Eglise, il testa le 7 août 1743, d'où postérité[2234].

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Anne d'Orbessan qui épousa **Jean d'ORBESSAN,** seigneur de Castelgaillard, fils de Gabriel d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, et de Marie de Lalanne, alors qu'André Navelle dit que cette Anne d'Orbessan descendait des seigneurs du Pouy de Touges.

8.3 Marie d'ORBESSAN
Elle épousa, par contrat du 31 juillet 1639, **Hiérosme (Jérôme) de CASTET,** seigneur et baron de Saint-Martin, Lescousse, Saint-Michel, fils de feu Gaspard de CASTET, seigneur de Saint-Martin, et de Raymonde DELGUY, elle fut assistée de Julis de Nobles, seigneur de Saint-Amadou, aïeul maternel, et d'Albert de Nobles, seigneur d'Esplas, son on oncle maternel, elle fut dotée de 12 000 livres[2235], d'où postérité
Elle épousa, en secondes noces, noble **Isaac de VACHER,** d'où une fille Marguerite de Vacher, selon le testament de Marie d'Orbessan.
Marie d'Orbessan testa le 8 janvier 1679, faisant un legs de 500 livres à son fils aîné Etienne de Castet, seigneur de Saint-Martin, en plus des 4 000 livres qu'il avait eues lors de son mariage ; un legs de 2 500 livres à sa fille Marguerite de Castet, femme du seigneur de Villeneuve (Jean Roger d'Araignon) ; des legs à Jean François

[2232] BnF Fr 32298
[2233] RP. Saverdun
[2234] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1303
[2235] AD.HG Reg. Ins 25

d'Orbessan, seigneur de Lissac, Marguerite et Françoise d'Orbessan, ses frère et sœurs ; elle fit son héritière universelle Marie de Vacher, sa fille et de noble Isaac de Vacher, son second mari[2236].

8.4 Marguerite d'ORBESSAN.

Elle épousa, par contrat du 28 janvier 1648, **Philippe de SOUBIRAN,** seigneur de Lissac[2237], fils de Jean de SOUBIRAN, seigneur de Garceval, Lissac, et de Louise de CHÂTEAUVERDUN, d'où postérité[2238]. Marguerite d'Orbessan, veuve, reçut un legs de son père Pierre d'Orbessan, seigneur de Lissac, par son testament du 22 mars 1662

8.5 Françoise d'ORBESSAN.

Elle épousa (par contrat du 4 avril 1657, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve) **Nicolas** Gabriel **d'ENCAUSSE,** seigneur de Pouy de Touges, fils de Frix d'ENCAUSSE, seigneur de Pouy de Touges, et de Marguerite de GOYRANS[2239]. Frix d'Encausse était fils de Nicolas d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse, et de sa seconde épouse Aubriette d'Ustou, il avait épousé en premières noces Gabrielle d'Orbessan, dame de Pouy de Touges.

Nicolas Gabriel d'Encausse mourut avant le 9 septembre 1678, date à laquelle Françoise d'Orbessan, veuve, donna 600 livres à Marie Anne d'Encausse d'Embreuil, sa cousine, qui allait entrer en religion.[2240]. Elle testa les 26 juin 1686 et 24 avril 1690 (selon Maurice Vuillier, sans fournir les preuves), d'où 4 filles, mariées.

VIII Jean François d'ORBESSAN, seigneur de Latour, Lissac, Labatut.

Il fut baptisé 24 juin 1632[2241]. En 1667, des lettres de grâce et de rémission de Louis XIV furent accordées à François d'Orbessan et à Jean François d'Orbessan, seigneur de Latour, frères, Jean de Nobles, seigneur de Saint-Amadou et Jean de Nobles, mousquetaire du Roi, son frère, Jean de Pontaud, seigneur de La Terrasse et François de Traversier, condamnés pour les meurtres des nommés Garaud et Lacoste qui les avaient assaillis[2242].

Il testa le 17 octobre 1697 (testament ouvert le 26 décembre 1698), nommant sa femme Anne de Vendômois, son fils aîné Pierre d'Orbessan ; son 2ème fils Jean Paul d'Orbessan, capitaine de cavalerie au régiment du Prince, qui reçut 5 000 livres ; Léon d'Orbessan, son 3ème fils, lieutenant de sa compagnie (?), il reçut 5 000 livres ; sa fille Marie d'Orbessan était décédée, elle avait été mariée au sieur de Lamezan, seigneur de Juncet, d'où 3 fils et une fille ; son fils aîné Pierre d'Orbessan, capitaine d'une compagnie de dragons du comte de Poitiers avait été marié en premières noces à Marie de Saint-Félix et en secondes noces à Urbaine Andrée de

---

[2236] AD. Ariège E 228, Jean Laborie, notaire de Lézat
[2237] BnF Fr 32298
[2238] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Soubiran,* produisant la preuve.
[2239] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Encausse,* produisant la preuve du mariage et de l'ascendance d'Encausse.
[2240] AD.HG 3 E 24898 Saint-Gaudens
[2241] AD. Gers Vergès I sup 45 (1450-1632)
[2242] AD. Ariège B 45

Siregand, il institua héritiers universels en égales portions ses fils cadets Jean Paul et Léon d'Orbessan[2243].
Il avait épousé, par contrat du 19 décembre 1658, **Anne de VENDOMOIS,** dotée de 12 000 livres, fille de feu Antoine de VENDOMOIS, seigneur de Roquelaure, et de feue Françoise de FRANCAZAL[2244].
Ils eurent :

9.1 Pierre Gaston d'ORBESSAN, qui suit.

9.2 Jean Paul d'ORBESSAN, seigneur de Saint-Martin, qui suivra.

9.3 Léon d'ORBESSAN, seigneur de Saint-Aulaire.
Il fut capitaine de cavalerie au régiment d'Aumont, selon le contrat de mariage de son fils Jean François.
Il avait épousé, par contrat du 8 avril 1699, **Marie d'AUBERJON,** fille unique de feu Pierre d'AUBERJON, seigneur de la Chevalinière, et de Delphine de NOBLES qui le 26 septembre 1699 donna à sa fille 1 500 livres comme prévu au contrat de mariage[2245].
Ils eurent :

A) Jean François d'ORBESSAN, seigneur de Saint-Aulaire
Il épousa, par contrat du 14 novembre 1732, **Françoise de LANEPLA,** fille de Jean de LANEPLA et d'Anne de MARTIN, les parents du marié lui donnèrent la métairie de la Chevalinière, la maison qu'ils habitaient actuellement, plus les métairies de Grave et de Catery, juridiction de Mirepoix, la mariée reçut 10 000 livres[2246].

B) Louise d'ORBESSAN, religieuse.

9.4 Marie d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 2 février 1689, **Bernard de LAMEZAN,** seigneur de Juncet, fils de Pierre Jean de LAMEZAN, seigneur de Juncet, et de Catherine d'AIGNAN[2247], d'où postérité.

IX Pierre Gaston d'ORBESSAN, seigneur de Labatut.
Il fut mestre de camp de cavalerie.
Il avait épousé, en premières noces, (vers 1690), **Marie de SAINT-FELIX,** fille de Mathurin de SAINT-FELIX, seigneur du Pouy de Touges, et de Marguerite de FLEURIAN, cette

[2243] AD. Ariège E 228
[2244] AD.Gers Vergès I 2690 ; AD.Ariège E 227
[2245] AD.Aude B 2006
[2246] AD.Aude 6 J 40
[2247] AD.Gers I sup 315

dernière, veuve, était le 23 février 1688 « seigneuresse » indivis du Pouy de Touges avec Françoise d'Orbessan, veuve de Nicolas Gabriel d'Encausse, qui dénombra cette terre[2248].
Marguerite de Fleurian testa le 8 mars 1695 instituant héritière universelle sa fille Marie de Saint-Félix, épouse de Pierre Gaston d'Orbessan[2249].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 9 mai 1697, **Urbaine Andrée de SIREGAND,** née le 1er novembre 1666, fille de Jean Pierre de SIREGAND, vicomte d'Ercé (Ariège) et de Marie Anne de ROCHECHOUART[2250],
Enfant du premier lit :

10.1 Alexandre d'ORBESSAN, il mourut jeune.

Enfants du second lit :

10.2 Anne d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 11 mai 1724, **François de BONFONTAN de Lastours,** baron d'Endoufielle, elle était l'aînée, avait une sœur Françoise d'Orbessan et aussi une sœur Guyonne Chrisanthe, 3ème fille, et un feu frère Alexandre d'Orbessan, elle fut dotée de 20 000 livres à prendre sur les biens de son feu frère[2251].

10.3 Françoise d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat filiatif du 4 juillet 1728, **Joseph André d'ESPAGNE,** seigneur de Ramefort, fils de Charles d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort, Cassagnabère, Peyrouset, et de Marguerite de SAPTE, la mariée fut dotée de 20 000 livres, l'acte fait apparaître sa sœur Anne d'Orbessan, mariée à François de Bonfontan, le marié reçut la moitié des biens de ses parents[2252], d'où postérité.
Joseph André d'Espagne fut sénéchal et gouverneur général du Nébouzan, premier baron des Etats, il mourut subitement en août 1759. Françoise d'Orbessan, veuve, nomma en 1767, procureur Henri Bernard, marquis d'Espagne, capitaine de cavalerie au régiment Royal Picardie, son fils, elle indiuqua une somme due à Germaine(Guyonne) Chrisante d'Orbessan, sa sœur, l'autre moitié appartenait à feue Anne d'Orbessan, dame d'Endoufielle[2253].

10.4 Guyonne alias **Germaine Chrisanthe d'ORBESSAN.**

***

IX bis Jean Paul d'ORBESSAN.
Il était en 1697 capitaine de cavalerie au régiment du Prince, selon le testament de son père.

[2248] AM. Toulouse II 167
[2249] AD.HG 3 E 9427 Cazères
[2250] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1350 indique le mariage et les parents de la mariée, il écrit par erreur que les parents se marièrent le 14 janvier 1700 alors qu'ils se marièrent par contrat 4 janvier 1665
[2251] AD.HG 3 E 11803
[2252] AD.HG 3 E 23686
[2253] AD.HG 3 E 23839

Il épousa **Marie de CASTET,** née en 1683, fille d'Etienne de CASTET, seigneur et baron de Saint-Martin d'Oydes, et Françoise de CAILHAU[2254].
Marie de Castet, veuve, testa une première fois, le 12 janvier 1740, instituant héritière universelle sa fille aînée Jeanne d'Orbessan puis une seconde fois, le 14 avril 1749, instituant héritier universel Etienne de Foix, seigneur de Fabas, elle était en querelle avec sa fille et son gendre[2255]. Etienne de Foix, seigneur de Fabas était son neveu, fils de Marie de Castet, sœur homonyme de l'épouse de Paul d'Orbessan, elle avait épousé en premières noces Nicolas Melchior de Foix, seigneur de Fabas, qui devenu veuf épousa en secondes noces Madeleine de Roquemaurel, veuve de Jourdain de Lort[2256].
Ils eurent :

10.1 Jeanne d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat filiatif du 26 juin 1731, **Louis Alexandre de TERSAC de Montberaud**, seigneur de Vernajoul, fils de Gaston Jean Baptiste de TERSAC, seigneur de Vernajoul, et de Claire de FRANC, la mariée fut nommée héritière de ses parents sous réserve de 20 000 livres, dont fut dotée sa sœur Françoise Andrée d'Orbessan lors de son mariage avec Roger de Vergès de Lasalle du Plan[2257].

10.2 Françoise Andrée d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat filia.tif du 27 avril 1735, au château de Saint-Martin d'Oydes (Ariège), **Roger de VERGES de Lasalle du Plan,** fils d'Henry de VERGES, seigneur de Lasalle du Plan, et de Marie de LA TOUR de Landorthe, dotée de 20.000 livres[2258], d'où postérité.

V
Seigneurs de Castelgaillard.

L'auteur de cette branche, Pierre d'Orbessan était le 2ème fils de Bernard d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges et de Castelgaillard, et de Marie du Garrané.

V Pierre d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard (Haute-Garonne)
Il épousa **Jeanne de MAIGNAUT,** fille du seigneur de Montaigu.
Ils sont cités ensemble en 1568[2259]. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, Jeanne de Maignaut aurait testé le 17 février 1568.
Ils eurent[2260] :

[2254] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Castet,* Janvier 2003, la preuve n'est pas fournie.
[2255] AD.HG 3 E 17011
[2256] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Castet*, Janvier 2003, et *Les Comtes de Foix,* mars 2004, pour ce qui concerne les deux Marie de Castet, leurs mariages, les enfants et petits-enfants de l' épouse Foix
[2257] AD. Gers Vergès I 3414
[2258] AD. Ariège E 227
[2259] AD.HG 3 E 25158
[2260] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 122, nomme Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, fils de Pierre d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard (sans nommer la femme de celui-ci), les autres enfants sont déduits du testament de Gabrielle d'Orbessan.

6.1 Jean d'ORBESSAN qui suit.

6.2 Anne d'ORBESSAN.
Elle épousa **Jean d'ALBIGEOIS,** qui mourut avant le 3 mars 1610, d'où postérité nommée dans le testament de Gabrielle d'Orbessan du 3 mars 1610 et son codicille du 22 novembre 1617.

6.3 Gabrielle d'ORBESSAN.
Elle testa le 3 mars 1610, demandant son inhumation dans l'église de Saint-André auprès de son mari et de son fils, faisant des legs entre autres à Marie d'Orbessan, sa sœur ; Gabrielle d'Orbessan, sa nièce et filleule, fille de Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard ; à Marguerite de *Plansan* (Planchis) fille de Jean de *Plansan* et de Catherine d'Orbessan, sa nièce ; à Jeanne d'Albigeois, sa nièce ; à Arnaud d'Albigeois, seigneur de Cabregan, son neveu ; elle fit héritiers universels chacun pour la moitié son frère Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard et Catherine d'Albigeois, sa nièce, fille de feu noble Jean d'Albigeois et d'Anne d'Orbessan, sa nièce[2261]. Elle fit un codicille le 22 novembre 1617, nommant en plus Hélène d'Albigeois fille de feu Jean d'Albigeois et d'Anne d'Orbessan, sœur de la codicillante, épouse de César de Gaulejac, mère de Jean de Gaulejac[2262].
Elle avait épousé **Louis d'ARCIZAS,** veuf de Balthazare de COMMINGES épousée par contrat 7 septembre 1555, fils de François d'ARCIZAS, seigneur de Montcorneil, Estansan, et de Catherine de SAVAILLAN (SABAILLAN)[2263]. Il testa le 13 janvier 1610, nommant sa femme Catherine d'Orbessan et sa fille bâtarde Françoise d'Arcizas[2264] et mourut avant le 3 mars 1610, sans postérité légitime.
Ils avaient eu un fils mort sans postérité avant le 3 mars 1610 (date du testament de Gabrielle d'Orbessan.)

6.4 Marie d'ORBESSAN.
C'est peut-être elle qui testa le 28 août 1598 et fit un codicille, veuve, le 7 novembre 1615, dans la maison de feu Jean de Martres, seigneur de Bouillac, nommant ses enfants[2265]. Elle avait été citée veuve en 1611[2266], mais rien ne prouve qu'elle était la sœur de Gabrielle (qui avait une sœur Marie, qui n'apparaît pas mariée dans son testament), cette ascendance indiquée par Maurice Vuillier, ne repose sur aucune preuve ni présomption.

[2261] AD.HG 3 E 25179
[2262] AD.HG 3 E 16132
[2263] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Arcizas.*
[2264] AD. Gers Vergès I 101
[2265] AD.HG 3 E 25182 L'Isle en Dodon
[2266] AD.HG 3 E 25180 L'Isle en Dodon

En fonction de son testament, une Marie d'Orbessan, avait épousé, par contrat du 21 mai 1533, **Jean de MARTRES,** seigneur de Bouillac, fils de Jean de MARTRES, seigneur de Bouillac, d'où postérité[2267].

6.5peut-être Jeanne d'ORBESSAN.
Son rattachement ne nous paraît pas prouvé par les témoins à son contrat de mariage.
Elle épousa, le 17 mars 1540, **Domenge de BOUSSES de La Grange** fils de Jean de Boussès de La Grange, furent présents Carbon d'Orbessan, habitant Labastide-Paumès, Philippe d'Orbessan, seigneur de La Hague, Charles du Garrané, seigneur de Pépieux et Bernard d'Orbessan, curé de Pessan[2268].

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Arnaud Guillaume d'Orbessan.qui épousa Catherine de Martres qui serait la fille de Bertrand de Martres, et d'Hélène Isalguier, épousée par contrat du 2 mars 1526.

VI Jean d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard.
Il vivait le 15 août 1619, date du procès dans lequel était impliqué sa seconde épouse Sara de Caussade (voir infra)
Il avait épousé, en premières noces, **Marguerite de GRAMONT,** fille de Jean de GRAMONT, seigneur de Saubens, et de Marguerite ISALGUIER[2269].
Il avait épousé, en secondes noces, **Sara de CAUSSADE,** vers le 23 novembre 1612, date de la ratification d'une donation faite en faveur de Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard par Gabrielle d'Orbessan veuve de Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan, donation faite en faveur du futur mariage dudit seigneur de Castelgaillard et de Sara de Caussade et des enfants qui pourraient provenir du mariage[2270] **.**
Le 15 août 1619, Raymond de Caussade et sa sœur Sara de Caussade, mariée avec Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, étaient en procès avec Marc Antoine (de Bossost) de Campels, seigneur et baron de Luc en raison des légats faits par Raymond de Cardeilhac (devenu Cardaillac), seigneur de Sarlabous, 1 000 livres à Raymond de Caussade et 1 000 livres à sa sœur Sara de Caussade comme ayant droit de défunte Marguerite de Jussan, femme en premières noces du seigneur de Sarlabous, par son testament du 10 janvier 1591[2271].
Marguerite de Jussan de Luc était fille de Bernard de Jussan, seigneur de Luc, et d'Isabeau de Biran, elle avait épousé en premières noces Raymond de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, et en secondes noces Marc Antoine de Bossost dit de Campels, seigneur et baron de Luc[2272] ; les données dont nous disposons ne permettent pas de préciser l'ascendance de Sara de Caussade.
Enfants du premier lit :

[2267] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Martres,* la preuve n'est pas fournie *;* A. Navelle, *op.cit..,* VII, p.72 mentionne Jean Achille de Martres, seigneur de Bouillac qui épousa Marie d'Orbessan.
[2268] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, les Boussès ne sont pas qualifiés nobles dans cet acte
[2269] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p. 121 *(Orbessan)* ; t.V, p.106 *(Gramont)*
[2270] AD.HG 3 E 23181
[2271] AD Gers I 2689
[2272] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Cardaillac, Comminges, Bigorre,* produisant la preuve.

7.1 François d'ORBESSAN, qui suit.

7.2 Gabrielle d'ORBESSAN.
Elle aurait épousé, en premières noces Louis de Saint-Lary, seigneur de Frontignes, fils de Jean de Saint-Lary[2273].
Elle épousa (en secondes noces ?), par contrat du 19 août 1608, **Raymond (de) POSSIN,** seigneur de Marsas[2274]. Le 30 janvier 1610, Alexandre de Mun, comme procureur de César de Saint-Lary, seigneur de Montastruc protesta contre Raymond Possin, seigneur de Marsas, Escots, pour 2 000 écus que le seigneur de Marsas devait prendre de Gabrielle d'Orbessan, sa femme par son contrat de mariage du 19 août 1608[2275].
Gabrielle d'Orbessan mourut avant le 3 décembre 1611, date d'un accord entre François d'Orbessan, fils de feu Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, et René Possin, mentionnant une dette d'Annibal de Saint-Lary, seigneur de Montastruc, fils de Louis de Saint-Lary[2276].

7.3 Catherine d'ORBESSAN.
Elle épousa **Jean (de) PLANCHIS.** La famille de son mari était alliée à la famille Hunaud. Le nom de son mari apparaît dans les actes, avec différentes orthographes (Plansan, Blansan, etc), ainsi, en 1605, Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard cède 500 livres à noble Jean de *Blaignan*, son beau-fils[2277].

7.4 Hector d'ORBESSAN.
Il eut une **fille bâtarde Jacquette d'ORBESSAN,** ils furent cités le 17 mai 1611, dans le testament d'Anne de Lautrec, femme de François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard (voir infra)

VII François d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard.
Le 19 juin 1641, avec son fils François, ils vendirent une métairie à Pierre d'Arcizas, seigneur de Lussan (voir infra)
Il avait épousé **Anne de LAUTREC,** fille de Bernard de LAUTREC, seigneur d'Augnax, de Lauret et de Marie de PERCIN[2278], comme le confirme son testament nommant son frère Jean de Lautrec, seigneur d'Augnax, de Lauret.
Elle testa au château de Castelgaillard, le 17 mai 1611, nommant exécuteurs testamentaires Alexandre d'Orbessan, prêtre de la Busquière, son cousin, et Jean de Lautrec, seigneur de Lauret, son frère ; son mari François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard fut institué usufruitier, elle lui lègua 2 000 livres, elle fit un legs de 500 livres à chacune de ses 5 filles,

[2273] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, ces personnes ne figurent pas dans la généalogie établie par le Père Anselme.
[2274] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.121 se référant à AD. Gers Vergès I 15742.
[2275] AD.Gers I 2584 n°14368
[2276] AD.HG 3 E 956
[2277] AD.HG 3 E 25175
[2278] M. Vuillier, *Les comtes de Toulouse, Les Lautrec, Les Toulouse-Lautrec,* septembre 2005, p.95

Françoise, Agnès Claire, Gabrielle, Madeleine, Aliénor, elle était enceinte, elle lègua 500 livres au futur enfant, elle fit un legs à Jacquette d'Orbessan, fille bâtarde de son beau-frère Hector d'Orbessan, elle institua héritier universel son fils François d'Orbessan, lui substitua son mari et à celui-ci son beau-père Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard[2279].
Ils eurent :

8.1 François d'ORBESSAN, qui suit.

8.2 Françoise d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 25 novembre 1628, **Jean Bertrand de FAUDOAS,** seigneur de Fontalède, 2ème fils d'Arnaud de FAUDOAS, seigneur de Cabanac, et de Marguerite de PINS[2280], qui mourut avant le 3 octobre 1670, date du testament de sa femme, rappelant qu'ils avaient avaient donné la moitié de leurs biens au premier mâle à naître[2281], en conséquence Françoise d'Orbessan, étant veuve, consentit, en 1670, au partage des biens tant paternels que maternels entre ses enfants.

8.3 Agnès Claire d'ORBESSAN

8.4 Gabrielle d'ORBESSAN

8.5 Madeleine d'ORBESSAN.
Elle fut reçue religieuse le 12 août 1623[2282]

8.6 Aliénor d'ORBESSAN.
Elle épousa, avant 1640, **Jean de CASTET,** écuyer, cité dans la vente d'une métairie appelée du Moulin par les deux François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, père et fils, à Pierre d'Arcizas, seigneur de Lussan, pour 1 000 livres, faisant état de la dot constituée à Héliénor d'Orbessan, épouse de son beau-fils Jean de Castet[2283].
Jean de CASTET, écuyer, serait fils de Jean de CASTET, lieutenant de capitaine de Castillon, et de Cécile de MAYLIN[2284].
Aliénor d'Orbessan testa le 17 janvier 1662, nommant son mari et ses enfants, François de Castet, écolier, Jean François de Castet, écolier, Françoise de Castet[2285].
Elle mourut peu après, car son mari, veuf se marie le 11 août 1663.

[2279] AD.HG 3 E 25180
[2280] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.148 et p.153, produisant également l'acte de 1670.
[2281] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p. 153.
[2282] Larcher, *Glanages*
[2283] AD.HG 3 E 25372 (447)
[2284] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Castet,* Janvier 2003, sans fournir la preuve précise. Ce que l'ion sait par la preuve Faudoas n1026 (tome 3, pp.27, 28), c'est qu'à une vente de Jean Bertrand de Faudoas, le 3 octobre 1670, Jean de Castet, époux de Marguerite d'Orbessan, reçut des métairies, et qu'à cet acte fut présent François de Castet, chanoine de Saint-Gaudens (qui devait être le frère de Jean, époux de Marguerite de Faudoas), et que ceux-ci étaient fils de Jean alias Pierre de Castet et de Cécile de Maylin, et petits-fils de Bertrand, du lieu de Castillon, donc que l'ascendance est probable, à la différence près du prénom du père de Jean.
[2285] AD.HG 3 E 25064 Miramont de Comminges

Jean de Castet, devenu veuf, épousa en secondes noces par contrat du 11 août 1663, Marguerite de Faudoas, fille de Jean Bertrand de Faudoas, seigneur de Fontalède, et de Françoise d'Orbessan de Castelgaillard, de Jean de Castet de Biaugue, seigneur de Peyrouzet[2286].

Jean de Castet, habitant Saint-Gaudens, testa le 16 février 1680, disant être marié à Marguerite de Faudoas fille de Jean Bertrand de Faudoas, dotée de 1 500 livres, il avait épousé, en premières noces, Eléonore d'Orbessan, de sa première épouse dont il a eu Jean François de Castet, seigneur de Bizous, qui a épousé Jeanne Françoise d'Orbessan ; François de Castet, prêtre et chanoine de Saint-Gaudens ; de sa seconde épouse Marguerite de Faudoas, il a eu Gabriel de Castet, Marie et Jeanne de Castet[2287].

VIII François d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard.

Il mourut avant le 28 mars 1656, selon un acte de 1667, mentionnant que Jean François de Faudoas et Marie de Lamezan, sa femme avaient vendu la métairie de Las Plaignes à François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard pour 2 500 livres ; après le décès de François d'Orbessan, sa veuve Hilaire d'Orbessan subrogea à ladite vente, feu Gabriel d'Orbessan, seigneur de Riolas[2288]

Il avait épousé **Hilaire d'ORBESSAN,** très probablement fille de Corbeyran d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière, et de Louise de LUPPE[2289]. En 1667, Hilaire d'Orbessan, veuve de François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, reconnut avoir reçu 60 livres de Marthe de Gayrard, veuve de Gaillard d'Orbessan, seigneur de Riolas, léguées par sa mère Louise de Luppé[2290].

Ils eurent :

9.1 Gabriel d'ORBESSAN, qui suit.

9.2 Alexandre Odet d'ORBESSAN, chevalier.

Il fut présent, le 16 février 1669, au contrat de mariage de son frère Gabriel d'Orbessan, en 1675 il était lieutenant au régiment du roi de Navarre, compagnie de M. d'*Arrenchat.*[2291].

9.3 Louise d'ORBESSAN.

Elle est citée en 1671 avec son frère Gabriel et ses sœurs Isabeau et Françoise[2292].

9.4 Isabeau d'ORBESSAN.

Elle épousa **Jean Baptiste de TALAZAC**, seigneur de La Bastide.

[2286] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p. 154, qui nomme Jean de Castet de Biaugue, seigneur de Peyrouzet, l'époux de Marguerite de Faudoas, ce qui serait une erreur selon Maurice Vuillier.
[2287] AD.HG 3 E 24898 Saint-Gaudens 237
[2288] AD.HG 18999
[2289] La présomption d'ascendance provient de la subration en 1667, Gaillard d'Orbessan, seigneur de Riolas, étant le fils de Corbeyran d'Orbessan et de Louise de Luppé ; ainsi que de l'acte de 1681.
[2290] AD.HG 18999
[2291] AD.HG 3 E 25442
[2292] AD.HG 3 E 25441

En 1681 Marthe de Gayrard, veuve de Gaillard d'Orbessan, seigneur de Riolas, parlant à Jean Baptiste de Talazac, seigneur de La Bastide et à Isabeau d'Orbessan, sa femme, fit cession de 100 livres au sieur de La Mothe, beau-frère de ladite de La Bastide, comme héritière de feue Hilaire d'Orbessan, sa mère, laquelle somme ladite feue d'Orbessan s'étant obligée envers ladite de Gayrard le 6 mai 1668[2293].

9.5 Françoise d'ORBESSAN, citée en 1671, avec ses sœurs Isabeau et Françoise, et leur frère Gabriel[2294].

IX Gabriel d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard.
En 1698, avec son fils Jean d'Orbessan il bailla une métairie[2295].
Il avait épousé, par contrat du 16 février 1669, au château de Labastide-Paumès, **Madeleine de LALANNE,** fille de feu Lancelot de LALANNE, conseiller au parlement de Bordeaux, et de feue Jeanne de DURFORT, lui, était assisté de sa mère Hilaire d'Orbessan, veuve de François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, la mariée avait l'approbation de Jean de Durfort, seigneur de La Forest, son aïeul, maternel, était présent Alexandre Odet d'Orbessan, frère du marié[2296]. Elle fut citée en 1683 avec son mari[2297].
Ils eurent un fils :

X Jean d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard.
Il était lieutenant de dragons au moment de son mariage.
Il épousa **Anne d'ORBESSAN,** dite fille de François d'ORBESSAN, seigneur de Lissac, Labatut, et de Charlotte de TRAVERSIER (voir supra seigneurs de Lissac.)
Ils eurent :

11.1 Jean Paul d'ORBESSAN.
Il mourut le 19 décembre 1782, âgé de 80 ans[2298].
C'est probablement lui qui dit sieur de Castelgaillard, était, en 1742, prieur de la vénérable frèrie du bienheureux Saint-Martin[2299].

11.2 Marie d'ORBESSAN.
Elle épousa, le 16 octobre 1730, **Jean de RESTE,** né le 23 mai 1705, fils de Bertrand de RESTE, seigneur de Villatte et de Marie Anne de RAVAING, il mourut le 16 octobre 1780[2300]. Leur fils Jean Thomas de Reste, demeurant à Castelgaillard, épousa, par contrat 15 décembre 1773, Marie Anne Elisabeth Dispan, dotée de 12 500 livres,

[2293] AD.HG 3 E 19004
[2294] AD.HG 3 E 25441.
[2295] AD.HG 3 E 25691 Saint-Frajou
[2296] AD.HG 18999
[2297] AD.HG 3 E 19006
[2298] AD.HG RP. Saint-André
[2299] AD.HG 3 E 25598 Saint-Frajou
[2300] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.54

fille de Bertrand Dispan, seigneur de Floran, et de feue Anne de Guérard, le marié était assisté de son oncle Jean Paul d'Orbessan, seigneur direct de Castelgaillard[2301].

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Léon d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, qui aurait épousé Jeanne Thérèse de Reste.

VI
Seigneurs de Lherm

L'auteur de cette branche, Guillaume d'Orbessan, serait fils de Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès et de Marguerite de La Tour. Cette présomption ne paraît pas étayée. On ne sait comment cette branche acquit le quart de la seigneurie de Lherm qui était tenue par la famille de Montaut et la famille Hunaud, cela pourrait être par l'épouse de Guillaume d'Orbessan mais on ne trouve pas d'indication dans les généalogies des familles de Montaut et Hunaud.
Guillaume d'Orbessan demanda en 1561 son inhumation dans l'église de Saint-André au tombeau de ses ancêtres, ce lieu pourrait être celui dans la châtellenie d'Aurignac à 10 km au sud-ouest de Labastide-Paumès Nous considérons que le rattachement n'est pas prouvé.
André Navelle qui a publié une généalogie de cette branche, ne la rattache pas.

I Guillaume d'ORBESSAN, écuyer, coseigneur du quart de Lherm (à 9 km de Muret, Haute-Garonne)
Le 15 février 1488 (n.st), Odet Isalguier, seigneur de Clermont, fit un achat à Guillaume d'Orbessan seigneur de Lherm, près de Muret, et à Bernard d'Orbessan, son fils[2302].
Guillaume d'Orbessan fut cité le 20 novembre 1503, date d'un bail à nouveau fief par Bernard d'Orbessan fils de Guillaume d'Orbessan, coseigneur du quart de Lherm, les autres coseigneurs sont Isabelle Henrique (épouse Hunaud de Lanta), pour la moitié et Raymond de Montaut pour le quart[2303].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Bernard d'ORBESSAN, qui suit.

2.2 Gaillardine d'ORBESSAN.
Elle épousa **Adhémar ISALGUIER**, chevalier, seigneur de Saint-Simon, Mérenvielle (à 6 km au nord-est de L'Isle-Jourdain, Haute-Garonne), veuf de L.HUNAUD, fils de Jean II ISALGUIER, seigneur de Saint-Simon, Mérenvielle, et de sa seconde épouse Bartholine de SABANAC (sa première épouse, non nommée était originaire d'Armagnac), il mourut entre 1509 et 1513, d'où postérité, dont Jean Isalguier, fils aîné, coseigneur de Mérenvielle, qui épousa Jeanne d'Orbessan, fille de Bernard d'Orbessan, coseigneur de Lherm[2304].

[2301] AD.HG 3 E 24962 Saint-Gaudens 15 ; A. Navelle, *op.cit..,* IX, p.54
[2302] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.125, 126, se référant à AD.HG 3 E 5722, Mercier, notaire
[2303] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.126, produisant AD.HG 3 E 10079, Vignaud, notaire.
[2304] André Navelle, *op.cit..,* V, pp ; 229-234

II Bernard d'ORBESSAN, coseigneur de Lherm, de *Joptes* (devenu Jottes, en Lherm).
Il fut cité le 19 novembre 1535, comme seigneur de Jottes[2305]. Le 22 avril 1526, il reconnut avoir reçu 200 livres de Jean Isalguier qui avait épousé Jeanne d'Orbessan, fille dudit Bernard, seigneur du quart de la seigneurie de Lherm, pour restitution de Gaillarde d'Orbessan qui avait épousé Adhémar Isalguier père dudit Jean Isalguier[2306]. Le 11 octobre 1536, les trois coseigneurs de Lherm, pour la juridiction haute, moyenne et basse, étaient François Hunaud, Roger de Montaut et Bernard d'Orbessan[2307]
Il avait épousé **Marguerite de MASCARON,** fille de Jean Antoine de MASCARON et d'Esclarmonde de LISSAC, sa seconde épouse[2308].
Ils eurent (selon André Navelle):

3.1 Guillaume d'ORBESSAN, qui suit.

3.2 Barthélemy d'ORBESSAN, seigneur de Pont de *Joptes* (Jottes).
Le 1er février 1548, Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Pont de Jottes, époux d'Hélène Isalguier était en procès contre Anne de Preissac veuve de Jean Isalguier, coseigneur de Mérenvielle[2309]. Le 16 novembre 1556, il fut procureur de son frère Guillaume d'Orbessan, coseigneur de Lherm[2310]. Il fut légataire de son neveu François d'Orbessan par le testament de celui-ci le 8 février 1573 (voir infra)
Il avait épousé, en premières noces, **Hélène ISALGUIER,** dite par André Navelle fille de Jean ISALGUIER dit le Cadet Moureau et d'Anne de PREISSAC, se fondant sur un accord du 18 avril 1551, concernant la dot d'Arnaude d'Auzits qui avait épousé en premières noces Jean Isalguier jeune (père entre autres du Cadet Moureau) et en troisièmes noces Germier David, mentionnant que Jeanne David fille du 3ème lit d'Arnaude d'Auzits succédait aux 1 000 livres laissées par ledit Moureau à feue Hélène Isalguier, sa fille (rédaction ambigüe, Hélène est-elle fille d'Arnaude d'Auzits ou fille de Jean Isalguier époux d'Anne de Preissac, par ailleurs le Cadet Moureau avait laissé 1 000 livres et des habillements à sa fille Françoise)[2311].Or ce Jean Isalguier, coseigneur de Mérenvielle, testa le 13 juin 1544, à Pont de Jottes, voulant aller au service du Roi, nommant sa femme Anne de Preissac, faisant un legs à sa sœur Hélène Isalguier, femme de Barthélemy d'Orbessan, un legs à son oncle Pierre Isalguier, il institua héritier universel son neveu Guillaume d'Orbessan, fils de ladite

[2305] AM. Toulouse ; le terroir de Jottes est connu depuis le 11ème siècle, date à laquelle les seigneurs du lieu firent don de leur église à l'abbaye de Lézat ; en 1327 un acte notarié fait apparaître un Bernard de Jottes, au 15ème siècle, la seigneurie était aux mains des Orbessan et des Hunaud (*Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* II, p.1091)
[2306] AD.HG 3 E 37549 Lherm
[2307] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 126, produisant AD.HG B 29; un acte du 7 janvier 15*28 ,* dit quà cette date Isabeau Henrique de La Roque tenait la moitié de Lherm et que Bernard d'Orbessan, comme héritier de Raymond de Montaut tenait l'autre moitié (AM. Toulouse II 129)
[2308] AM. Toulouse II 136, complété avec André Navelle, *op.cit..,* VII, p.82, et Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mascaron.*
[2309] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 126, produisant AD .HG B 41.
[2310] AD.HG 3 E 37573 Lherm
[2311] AD.HG 6861 G. Rouzier, notaire

sœur (le terme neveu peut s'appliquer à un neveu ou à un petit-fils)**,** et lui substitua François d'Orbessan et ainsi de l'un à l'autre les enfants de ladite sœur, nommant exécuteurs testamentaires Guillaume et Barthélemy d'Orbessan, coseigneurs de Lherm et de Pont de Jottes, il avait légué 1 000 livres à sa fille Françoise Isalguier, si sa femme était grosse (d'un fils ?) le fait héritier universel[2312]. Hélène Isalguier mourut avant 1551. **Hélène ISALGUIER** serait donc fille de Jean ISALGUIER, jeune, coseigneur de Mérenvielle, et d'Arnaude d'AUZITS, et petite-fille d'Adhémar ISALGUIER et de Gaillarde d'ORBESSAN, ce qui convient bien à la chronologie ce qui est plus difficile avec ce qu'avait écrit André Navelle (elle était la nièce de son mari et non sa petite-nièce), toutefois il faut noter que Jean Isalguier dit le Cadet Moureau institua héritier universel son neveu Guillaume d'Orbessan et non sa fille Jeanne Isalguier qui reçut 1 000 livres et ne pouvait rien prétendre d'autre et que si sa femme était enceinte d'un enfant (souvent synonyme de fils) ce serait lui qui sera héritier universel.
Ils eurent deux fils Guillaume et François d'Obessan, cités le 13 juin 1544, qui moururent probablement jeunes, et 3 filles : Marthe, Cébélie et Jeanne d'Orbessan[2313], dont on ignore la destinée.
Barthélemy d'ORBESSAN**,** seigneur de Pont de Jottes épousa, en secondes noces, par contrat du 21 janvier 1554, au château de La Serre, **Françoise DORMYERE,** demoiselle de Marthe de Saint-Félix, veuve de Jacmet de Saint-Julien, sénéchal de Toulouse, maîtresse de ladite Françoise Dormyère, lui donna 700 livres plus une métairie en la juridiction de La Serre[2314].

3.3 Bernard d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière. Le 10 octobre 1539, au lieu de Lherm, il donna procuration à Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Pont de Jottes, son frère[2315].Il fut cité le 19 janvier 1561, dans le testament de son frère Guillaume. **Il est l'auteur de la branche des seigneurs de La Busquière**

3.4 Jeanne d'ORBESSAN.
Elle épousa, avant le 22 avril 1526 (voir supra restitution de dot de Gaillarde d'Orbessan), **Jean ISALGUIER,** aîné, seigneur de Mérenvielle, fils d'Adhémar ISALGUIER, seigneur de Saint-Simon, Mérenvielle, et de Gaillarde d'ORBESSAN (les mariés étaient donc cousins-germains), leur fils Bernard Isalguier, seigneur de Mérenvielle épousa avant 1551 Anne de Preissac veuve de Jean Isalguier le Cadet Moureau. Le 7 décembre 15*35* Barthélemy d'Orbessan, écuyer du lieu de Lherm, y habitant, reconnut une dette à sa sœur Jeanne d'Orbessan, veuve de Jean Isalguier, seigneur de Mérenvielle[2316]

3.5 Catherine d'ORBESSAN.

[2312] AD.HG 3 E 3737563 Lherm
[2313] A. Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.125, 126, se fondant sur le testament de François d'Orbessan dit le capitaine de Lherm, frère de Barthélemy époux d'Hélène Isalguier.
[2314] AD.HG 3 E 37571
[2315] AD.HG 3 E 37757
[2316] AD.HG 3 E 37555 Lherm

Elle épousa **Pierre ISALGUIER,** seigneur de Beausoleil, fils d'Adhémar Isalguier et de Gaillarde d'Orbessan. Pierre Isalguier testa le 17 septembre 1531 instituant héritier l'enfant dont sa femme était enceinte, si c'était un garçon[2317]. Ils eurent un fils Claude Isalguier qui continua la lignée et une fille Anne Isalguier qui épousa Léonard de Succa, écuyer, seigneur de Moulins, d'où postérité (selon André Navelle.)

III Guillaume d'ORBESSAN, coseigneur de Lherm dès le 8 août 1543[2318]
Il testa le 19 janvier 1561, dans la maison noble de Jottes, malade, demandant son inhumation dans l'église de Saint-André, au tombeau de ses ancêtres, il légua 100 livres à ses frères Bernard et Barthélemy d'Orbessan ; 25 livres à sa sœur Catherine d'Orbessan ; il légua à sa fille naturelle Hélène d'Orbessan une maison à Lherm, plus 25 livres, un lit et les robes nuptiales ; 50 livres à son fils naturel Bernard d'Orbessan ; il lègua à sa fille légitime, Jeanne d'Orbessan, femme de Bernard de Coubirac, seigneur de Saint-Brès, ce qui restait à payer de son douaire plus 25 livres ; à Cébélie de Faudoas, sa femme ce qui était prévu à leur contrat de mariage plus 300 livres ; à Jean, Paul et François d'Orbessan, ses fils légitimes, chacun 1 000 livres, il institua héritier universel son fils aîné Jean d'Orbessan ; nomma exécuteurs testamentaires Jean de Faudoas, seigneur de Sérempuy, et Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Pont de Jottes, son frère[2319].
Guillaume d'Orbessan, fils de Bernard d'Orbessan, coseigneur de Lherm, avait épousé, en premières noces, avant le 7 septembre 1531 (alias 1529 ; quittance de dot), **Madeleine DANGEREUX,** fille de Jean DANGEREUX, coseigneur de Puylausic et de Bertrande de BEON, sœur d'Arnaud Guillaume Dangereux, coseigneur de Puylausic[2320].
Il avait épousé, en secondes noces, **Cébélie (Sibylle) de FAUDOAS,** fille de Bertrand de FAUDOAS seigneur de Sérempuy, et d'Anne de GOYRANS[2321]. Cébélie de Faudoas, veuve, fit le 18 mars 1567, une donation en faveur de son fils François d'Orbessan[2322]. Elle aurait épousé en secondes noces Jérôme de PENNE, seigneur de Bordes[2323].
Cébélie de Faudoas mourut le 12 octobre 1585, selon une sentence arbitrale du 29 mars 1587, entre François et Barthélemy d'Orbessan mentionnant que feus Guillaume d'Orbessan, coseigneur de Lherm et Cébélie de Faudoas, mariés avaient procréé Jean d'Orbessan, héritier universel, François d'Ornessan, dit le capitaine de Lherm, et que peu de temps après le décès de Guillaume d'Orbessan leur fils Jean avait épousé Marguerite de Manas, et que Cébélie de Faudoas était décédée le 29 mars 1585, sans disposer de ses biens, et qu'en conséquence l'hérédité avait été partagée entre Barthélemy pour une part et François pour deux parts, celui-ci ayant acquis les droits de sa sœur Jeanne par la donation qu'elle lui avait faite[2324].

[2317] BnF Fr 32295, Jean Glandière, notaire de L'Isle-Jourdain
[2318] AD.HG 3 E 37563 Lherm, il est cité avec ses moulins à vent à cette date
[2319] AD.HG 3 E 37575
[2320] AD.HG 3 E 37551 Lherm, Raymond Vixente, notaire de Puylausic
[2321] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1411 qui dit mariée en 1556 qu'il faut comprendre comme citée avec son mari à cette date
[2322] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1411, Mercadier, notaire de Toulouse
[2323] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p. 96, disant n'avoir pas la preuve de cette alliance, selon les Archives de Mgr de Carsalade du Pont.
[2324] AD.HG Reg Ins 3

Enfants du second lit[2325] :

4.1 Jean d'ORBESSAN, qui suit.

4.2 François d'ORBESSAN, coseigneur de Lherm, dit le capitaine de Lherm.
Il mourut bien avant le 13 septembre 1605, date à laquelle Rose de Saint-Pastou, veuve, et son fils Bernard d'Orbessan, donataire, baillèrent des terres[2326].
Partant à la guerre, il testa le 8 février 1573, faisant un legs à sa mère Cébélie de Faudoas, léguant l'usufruit de ses biens à son oncle Barthelemy d'Orbessan, seigneur de Pont de Jottes, faisant un legs à sa sœur Jeanne d'Orbessan épouse du sieur d'*Auniau*, à sa sœur naturelle Hélène d'Orbessan épouse de Jean Dosset, à ses cousines germaines Marthe, Cébélie et Jeanne d'Orbessan, il institua héritier universel son neveu Barthélemy d'Orbessan qui n'avait pas 18 ans[2327]. Le 12 août 1607, Rose de Saint-Pastou et son fils aîné Bernard d'Orbessan firent un accord concernant ses autres enfants[2328] (voir infra)
Il avait épousé, par contrat du 29 avril 1578, **Rose de SAINT-PASTOU,** fille de Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, (et de Jeanne de LARROQUAN), dotée de 666 écus 2/3 soit 2 000 livres à prendre sue la métairie de Saint-Amans en la juridiction de Montbrun, étaient présents Guillaume d'Orbessan, seigneur de La Busquière, Claude Isalguier, seigneur de Mérenvielle et de Beausoleil[2329]. Rose de Saint-Pastou mourut ab intestat dès 1609, ses enfants Bernard, Jacquette, François pour lui et représentant son frère Reynier Michel, et Bertrand de Saint-Pastou faisant pour Georgette d'Orbessan firent alors un accord[2330].
Ils eurent :

A) Bernard d'ORBESSAN
Il épousa par contrat du 11 septembre 1617 au château de Pépieux **Anne du GARANNE,** fille de Pierre du GARANNE, seigneur de Pépieux, et de Françoise d'ESPARBES[2331].
Ils eurent deux fils **Philippe** et **Cassan d'ORBESSAN,** qui seraient morts avant 1605, mais furent cités le 19 novembre 1618[2332].
Entretemps Anne du Garrané, veuve, épousa Pierre Durand de Gestes, seigneur de Marun,, ils eurent un fils Jean Pierre de Restes, ces personnes apparaissent plusieurs fois dans des actes notamment en 1618 (voir infra Barthélemy d'Orbessan, degré VIII.)

[2325] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p. 96, indique Jean et son mariage, et Jeanne et ses mariages, avec les preuves.
[2326] AD.HG 3 E 37618 Lherm
[2327] AD.HG 4505 Dujarric, notaire
[2328] AD.HG 3 E 37619 Lhem
[2329] AD.Gers 3 E 5946 L'Isle-Jourdain
[2330] AD.HG 3 E 27621
[2331] AD. Gers 3 E 805 Pessan
[2332] AM. Toulouse II 164.

On voit apparaître **Marie d'ORBESSAN** veuve de M.Me Pierre BUET, conseiller en la cour de parlement de Toulouse, qui pour être remboursée d'une dette de 500 livres, fit saisir une métairie qui avait été acquise de Jean de Bonnefoy, sieur de Bilhères, elle fut citée en 1605 avec Anne du Garrané , femme de Pierre Durand de Gestes, héritière de feus Philippe et Cassan d'Orbessan, ses enfants et de feu Bernard d'Orbessan, son mari.[2333], on ne sait pas à quelle branche appartient cette Marie d'Orbessan.

Le 25 octobre 1613, Anne du Garrané, veuve de Bernard d'Orbessan, seigneur de Lherm avait vendu une métairie à Joseph de Bonnefoy, seigneur de Montauriol, pour 1 500 livres, depuis la métairie est passée en différentes mains, ledit feu d'Orbessan étant le dernier possesseur jusquà son décès, puis jusqu'en 1633 à Marie d'Orbessan veuve de Pierre Buet, conseiller à la Cour[2334].

B) Jacquette d'ORBESSAN.

Son frère Bernard devait lui donner une maison à Lherm et une rente par un accord du 12 août 1607[2335].

C) Reynier Michel ou **Michel René d'ORBESSAN.**

Il fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Son frère Bernard devait donner 600 livres pour payer son passage à Malte, par l'accord du 12 août 1607.

Il épousa, par contrat du 8 mai 1610, en la maison de Jean de Cornac appelée de Manas, juridiction de Bellegarde, **Marie d'ARDENNE,** de l'église catholique, assistée de Jean de Cornac, son oncle qui lui donna plusieurs pièces de terre dont une confrontée avec celles de Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, Gabrielle de Saint-Pastou femme dudit sieur de Cornac donna à Michel René d'Orbessan, son neveu la moitié de tous ses biens, sous réserve d'usufruit à son mari ; Michel René d'Orbessan reçut la somme partie de sa légitime de son frère Bernard d'Orbessan, qui fut témoin de son mariage[2336]. Gabrielle de Saint-Pastou, épouse de Jean de Cornac était la cousine germaine de Rose de Saint-Pastou, mère de Michel René d'Orbessan[2337].

Le 20 mars 1623, Reynier Michel d'Orbessan vendit à Catherine de *Clavet* (probablement Calvet), un jardin dans la juridiction de Bellegarde[2338]. Sa femme Marie d'Ardenne fit en bail en 1625[2339]. Le 1er février 1625, dans la maison de René d'Orbessan, coseigneur de Lherm, dans la vicomté de

[2333] AM. Toulouse II 136
[2334] AM. Toulouse II 29
[2335] AD.HG 3 E 37619 Lherm.
[2336] AD.HG 3 E 13008 Castéra
[2337] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Saint-Pastou,* janvier 2004, qui nomme par erreur Jean de Cournac au lieu de Cornac.
[2338] AD.HG 3 E 33454 Bellegarde
[2339] AD. Gers 3 E 2547

Fézensaguet, Gabrielle de Saint-Pastou, femme de feu Jean de Cornac, seigneur de Manas, René d'Orbessan et Marie d'Ardenne, sa femme, donnèrent à Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, une métairie à 2 paires de labourage assise à Bellegarde dite d'en Manas, et une tuilerie, qui appartenait en égales portions à Gabrielle de Saint-Pastou et à ladite d'Ardenne par le décès de feus Jean et Bertrand de Cornac, ladite d'Ardenne étant fille de feue Jeanne de Cornac, sœur des dits Jean et Bertrand de Cornac[2340].

Ils eurent :

Bernard d'ORBESSAN.

Il était le 11 novembre 1630, procureur de sa mère Marie d'Ardenne, veuve de René d'Orbessan, sieur de Lherm[2341].

D) François d'ORBESSAN,

Son frère Bernard devait payer son entrée dans un ordre religieux, par l'accord du 12 août 1607 (supra.)

E) Georgette d'ORBESSAN,

Son frère Bernard devait la nourrir si elle venait à Lherm, par l'accord du 12 août 1607 (supra.)

C'est très probablement elle qui, le 6 janvier 1641, coseigneuresse de Lherm, veuve de noble **François de GASTON,** seigneur de Brosse fit une donation à Louise d'Ustou, femme de Pierre Paul de Martres, sa cousine, donation à condition qu'elle soit transférée à Alexandre de Martres fils aîné de Paul de Martres, seigneur de Hautmont, fils de la donataire, qui portera son nom et ses armes[2342].

4.3 Paul d'ORBESSAN.

Il mourut jeune.

4.4 Jeanne d'ORBESSAN.

Elle épousa en premières noces, par contrat du 17 avril 1561, étant dotée de 2 000 livres, **Bernard de COUBIRAC,** seigneur de Saint-Brès[2343], fils de Mérigon de COUBIRAC, seigneur de Saint-Brès, Cadeillan, et de Charlotte de BIRAN[2344], d'où une fille Cébélie de Coubirac qui épousa Jacques de Saint-Julien, seigneur de Boubées.

[2340] AD. Gers 3 E 2547 Lombez

[2341] AD. Gers 3 E 2550 Lombez

[2342] AD.HG Reg Ins 25, Antoine Bessier, notaire de Toulouse ; Louise d'Ustou avait épousé en premières noces Vézian de Marcel ce qui amena des confusions entre Marcel et Martres

[2343] AD.HG 3 E 37575

[2344] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1688 qui dit qu'Aymeric de *Combirac* (Coubirac) épousa Jeanne d'Orbessan et qu'il était fils de Bernard de *Combirac* et de Charlotte de Biran, intervertissant les prénoms du père et du fils ; le testament de Guillaume d'Orbessan dit que sa fille Jeanne épousa Bernard de *Cobirac,* le contrat de mariage de Jeanne dit que son mari était *Pierre* de Cobirac ; Jacques de Roquemaurel, *Famille de Biran,* montre, avec les preuves, que Mérigon de Coubirac, seigneur de Saint-Brès épousa Charlotte de Biran, d'où Bernard de Coubirac.

Le 8 février 1571, Jeanne d'Orbessan, fille de feu Guillaume d'Orbessan, seigneur de Lherm, et de Sibylle de Faudoas, veuve de Bernard de Coubirac, seigneur de Saint-Brès, donna une procuration à Raymond de Faudoas, seigneur de Sérempuy, son oncle maternel, pour traiter de son mariage avec Jean de Barbotan, seigneur d'Auniau, fils d'Antoine de Barbotan, seigneur de Barbotan[2345].
Elle épousa en secondes noces (en 1571) **Jean de BARBOTAN,** seigneur d'Auniau[2346], fils d'Antoine de BARBOTAN, seigneur de Barbotan, et de Diane de MARSAN[2347].

Guillaume d'Orbessan eut également un fils et une fille naturels :

4.5 Bernard d'ORBESSAN

4.6 Hélène d'ORBESSAN, elle épousa **Jean DOSSET.**

IV Jean d'ORBESSAN, seigneur de Lherm.
Il mourut peu après son mariage sa femme étant enceinte de Barthélemy d'Orbessan, dont les tuteurs furent Bernard d'Orbessan, seigneur de la Busquière, et Raymond de Faudoas, seigneur de Sérempuy ; le 10 avril 1605 Marguerite de Manas qui n'avait pas rendu de comptes de la gestion des biens de son fils à sa majorité, rendit des comptes à son fils Barthélemy d'Orbessan[2348].
Il avait épousé (après le 19 janvier 1561 selon le testament de Guillaume d'Orbessan) **Marguerite de MANAS,** fille Jean de MANAS, seigneur de Homps, et d'Hélène de VOISINS[2349]. Marguerite de Manas fit, en 1605, une transaction avec son fils Barthélemy d'Orbessan et les deux vendirent une terre le 28 septembre 1608[2350]. Marguerite de Manas fit, le 22 août 1618, donation de tous ses biens à sa belle-sœur Anne d'Escola, femme de Bernard de Manas, seigneur de Homps, à Gabrielle de Patras, fille d'Octavien de Patras et de Gabrielle de Manas, à sa nièce fille dudit Bernard de Manas, seigneur de Homps, son frère[2351].
Ils eurent un fils :

V Barthélemy d'ORBESSAN, coseigneur de Lherm
Le 4 mars 1582, partant pour un voyage au service du Roi, il fit à Tournecoupe, une donation à sa mère Marguerite de Manas, veuve de Jean d'Orbessan, seigneur de Lherm, son père, François d'Orbessan, son oncle paternel l'avait poursuivi en Parlement à l'instigation de François de Saint-Pastou, seigneur de Maure, qui avait voulu s'emparer de sa personne et de sa maison, pour le faire mourir, le procès avait duré pendant 4 ans ; il fit donation de ses biens à sa mère, Marguerite de Manas, nomma François et Jeanne d'Orbessan, ses oncle et

[2345] Ledru et Vallée, *Histoire de la Maison de Faudoas ,* II, preuve 717,Campunaud, notaire de Montfort
[2346] Ledru et Vallée, *op.cit.,* I, p. 96 ; André Navelle situe ce lieu à 2 km au sso de Magnan lui-même à 7, 7 km ouest de Nogaro (Gers)
[2347] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Barbotan,* inédit, se référant à *Revue générale de Gascogne.*
[2348] AD.HG 3 E 37618 Lherm
[2349] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 127.
[2350] AM. Toulouse II 165
[2351] AD.HG Reg Ins 22

tante ; son aïeul, Guillaume d'Orbessan, avait épousé Cébélie de Faudoas, ils eurent pour enfants : Jean qui épousa Marguerite de Manas, François et Jeanne[2352].
Vers 1584, il reçut une donation de Claude Isalguier, seigneur de Mérenvielle et de Beausoleil., qui en expliqua la raison(et expliqua ainsi les relations familiales) : Gaillardine d'Orbessan, fille de feu Guillaume d'Orbessan avait épousé Adhémar Isalguier, seigneur de Mérenvielle, feues Jeanne et Catherine d'Orbessan, filles de feu Bernard d'Orbessan, coseigneur de Lherm, et frère de ladite Gaillardine avaient été mariées à feus Jean et Pierre Isalguier, fils dudit Adhémar, l'un seigneur de Mérenvielle, l'autre seigneur de Beausoleil. Claude Isalguier, seigneur de Mérenvielle et de Beausoleil, fils de ladite Catherine et héritier universel des trois d'Orbessan veut faire don et quittance générale à Barthélemy d'Orbessan, héritier universel de feu Guillaume[2353].
Barthélemy d'Orbessan testa une première fois, à Lherm, le 26 décembre 1609, nommant sa mère Marguerite de Manas, maîtresse et administratrice de tous ses biens et de son fils légitime François d'Orbessan ; il fit un legs de 300 livres à Jeanne d'Orbessan sa fille naturelle, et d'Hélène de Vermicot ; il légua 3 100 livres à sa mère Marguerite de Manas, institua héritier universel son fils François d'Orbessan et lui substitua son cousin germain Bernard d'Orbessan, aussi coseigneur de Lherm et lui substitua le plus vieux des frères dudit Bernard, nomma exécuteur testamentaire Philippe de Maigne, sieur de Pont de Joptes, son cousin[2354]. Il testa une seconde fois, avant 1618 (et mourut avant 1618), en maintenant dans ses biens Marguerite de Manas, par le décès de son fils François d'Orbessan mort nain et imbécile, il était le cousin germain de Bernard d'Orbessan, premier mari d'Anne du Garrané, dont il avait eu Philippe et Cassan d'Orbessan, ce dernier alors en bas âge[2355], le 19 novembre 1618, Jacques de Cassand, seigneur de Jottes, était demandeur contre Anne de Garanné, femme de Pierre Durand de Gestes, seigneur de Marun, héritier de Bernard d'Orbessan par le moyen de Philippe et Cassan d'Orbessan, ses enfants et dudit Bernard d'Orbessan. Anne du Garanné avait eu, de son second mariage, un fils Jean Pierre de Gestes, seigneur de Marun[2356].
Cet acte explique qu'un frère de Jean d'Orbessan (donc François car son autre frère Paul était mort jeune, cette parenté étant confirmée par d'autres actes) était le père de Bernard d'Orbessan qui épousa Anne du Garrané.
Il avait épousé, par contrat du 22 juillet 1588, **Georgette de LESCOUT,** dotée de 9 000 livres, fille de Bernard de LESCOUT, seigneur de *Romegas* en Armagnac, coseigneur de Mansonville[2357]. Il vendit, en 1612, la seigneurie de Jottes à Jacques de Cassand.[2358]
Barthélemy d'Orbessan et Georgette de Lescout eurent un fils **François d'ORBESSAN,** qui, les 14 juillet 1615 et 15 décembre 1615, avait pour curateur Antoine de Lescout, seigneur de Romegas[2359], selon Maurice Vuillier l mourut avant 1618 nain et imbécile.

[2352] AD.HG Reg Ins 1 A, Pierre Carrière, notaire de Tournecoupe
[2353] AD.HG Reg Ins 2
[2354] AD.HG 3 E 37621 Lherm
[2355] AM.Toulouse II 129
[2356] AM. Toulouse II 164
[2357] AD.HG Reg Ins 3 f°614 ; AM. Toulouse II 169
[2358] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* II, p.1091
[2359] AD.HG 3 E 37626 Lherm

Barthélemy d'ORBESSAN aurait eu également d'Hélène de VERMICOT une fille naturelle Jeanne d'ORBESSAN.

VII
Seigneurs de La Busquière

Cette branche a pour auteur Bernard d'Orbessan, seigneur de La Busquière, qui était, le 10 octobre 1539, procureur de son frère Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Pont de Jottes[2360]. On trouve la même année Corbeyran d'Orbessan, seigneur de La Busquière, qui ne peut être son fils, dont on ne connaît pas la parenté.

III Bernard d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière (en Montadet, Gers).
Le 7 août 1538, lui et son frère Barthélemy, seigneur de Pont de Jottes, vendirent 8 quartons de blé froment à un marchand de Toulouse[2361]. Il fut tuteur de Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Lherm, fils de Jean d'Orbessan, seigneur de Lherm, et de Marguerite de Manas, qui se maria par contrat 22 juillet 1588. Le choix d'un tuteur implique une proche parenté confirmant qu'il était le frère de Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Pont de Jottes.
Le 19 mai 1554, il nomma procureur Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Pont de Jottes, pour recevoir 100 écus[2362]. Le 14 septembre 1560, il était tuteur de Jean Magdelon Isalguier, seigneur de Mérenvielle[2363].
Bernard d'Orbessan, seigneur de La Busquière, catholique, testa le 1er août 1567, au château de Lherm, demandant son inhumation dans l'église de Montadet ou le lieu le plus proche de celui où il décéderait ; il légua 10 livres à son frère Barthélemy d'Orbessan et à Barthélemy d'Orbessan, son neveu ; 10 livres à sa sœur Catherine d'Orbessan, ; il légua la métairie de Berteillas (juridiction de Montadet et de Puylausic, lieu que l'on retrouvera) à son fils Barthélemy d'Orbessan, plus une pièce de terre et 400 livres ; il légua 1 800 livres à sa fille Catherine d'Orbessan, pour son douaire, quand elle serait mariée ; il nomma sa femme, Rose de Gensac, maîtresse et administratrice de tous ses biens , lui fit un legs à prendre sur les fruits de La Busquière plus 400 livres, il nomma héritier universel son fils Guillaume d'Orbessan[2364]
Il épousa **Rose de GENSAC.** On trouve, en 1571, une dette pour Guillaume d'Orbessan, seigneur de La Busquière, et la même année une dette pour Rose de Gensac, demoiselle de La Busquière[2365], qui sont donc la mère et le fils.
Ils eurent :

4.1 Guillaume d'ORBESSAN, qui suit.

4.2 Barthélemy d'ORBESSAN.

[2360] AD.HG 3 E 37557 Lherm
[2361] AD.HG 3 E 37557 Lherm
[2362] AD. HG 3 E 37563 Lherm
[2363] AD. Gers 3 E 5933 L'Isle-Jourdain
[2364] AD.HG 3 E 37583 Lherm
[2365] AD.HG 3 E 25209 (439) ; AD.HG 3 E 25209 (358)

Il fut légataire de la métairie de Berteillas par le testament de son père du 1er août 1567. Son neveu Gabriel d'Orbessan fut qualifié seigneur de Berteillas C'est probablement lui qui qualifié oncle d'Orbessan, sieur de La Busquière, assista, le 15 février 1600, au contrat de mariage de Françoise d'Orbessan avec Pierre de Noé (infra.)

4.3 Catherine d'ORBESSAN.

Elle épousa, avant le 18 juin 1581, **Corbeyran de MAULEON,** seigneur de Durban, Roquebrune. Leur fille, Françoise de Mauléon, épousa par contrat du 15 février 1600 Pierre de Noé, seigneur de Savère, du consentement de noble d'Orbessan, sieur de La Busquière, et de Pierre Michel de Mauléon, oncles paternels et maternels[2366].

Le 18 juin 1581, Corbeyran de Mauléon, seigneur de Roquebrune, juridiction de Montadet, au château de La Busquière, mari de Catherine d'Orbessan, donna quittance de 1 666 livres sur 5 000 livres à Guillaume d'Orbessan frère de Catherine[2367].

IV Guillaume d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière dès 1571[2368].

Il mourut avant le 15 avril 1612.

Il avait épousé **Jeanne de LA BARRE,** qui veuve, fit donation le 15 avril 1612, au château de La Busquière en Comminges, à son fils aîné Corbeyran d'Orbessan, seigneur de La Busquière, des seigneuries de Busquière et de Lasalle et d'une métairie qui lui appartenait comme héritière de Jacquette de La Barre, sa sœur[2369].

Elle mourut avant 1617, date d'une donation de la seigneurie de Lasalle à N…Raymond, marchand d'Albi par son fils Corbeyran d'Orbessan, comme héritier de sa mère et de Jacquette de La Barre, sœur de sa mère, conformément à la « relaxation » faite à sa mère, par Bertrand de La Salle, seigneur de La Salle[2370].

Ils eurent :

5.1 Corbeyran d'ORBESSAN, qui suit

5.2 Alexandre d'ORBESSAN.

Il est probablement Alexandre d'Orbessan, prêtre, seigneur de La Busquière qui était, en 1629, procureur des enfants de feu François d'Orbessan, seigneur de Montadet et de Cazaux, et la même année faisait pour lui et pour Eléonore de Luppé, dame de La Bastide[2371].

5.3 Jacques d'ORBESSAN.

5.4 François d'ORBESSAN.

[2366] AD.HG Reg Ins 10
[2367] AD.Lot-et-Garonne Fonds Raymond
[2368] AD.HG 3 E 25209 (358), date d'une reconnaissance de dette.
[2369] AD.HG Reg Ins 17
[2370] AD.HG Reg Ins 20
[2371] AD.HG 3 E25430

C'est probablement lui qui fut cité, en 1629, feu seigneur de Montadet et de Cazaux, pour les dettes de ses enfants, remplacés par Alexandre d'Orbessan, prêtre, seigneur de La Busquière[2372]. François d'Orbessan, seigneur de Cazaux avait été cité, le 1er juillet 1626, pour dettes[2373].
Il avait épousé **Jacquette de GOT** ou **de GOUT**, dame de Cazaux
Ils eurent :

Catherine d'ORBESSAN de CAZAUX.
Elle épousa, par contrat du 6 juillet 1642, dans la maison de Cazaux lès Lussan (Gers) **Jean de LA BARTHE de Giscaro,** seigneur de Cazaux, coseigneur d'Arné, second fils d'Antoine de LA BARTHE dit de GISCARO, et de Marguerite d'USTOU, elle fut assistée de sa mère et du sieur d'Orbessan de La Busquière, son oncle paternel et de Philippe de La Barthe, seigneur de l'Artigolle et de Jacques de Saint-Orens, seigneur de Vize, ses oncles[2374], d'où postérité. Jean de La Barthe, seigneur de Cazaux et de Giscaro, testa le 26 décembre 1656, nommant sa femme Catherine d'Orbessan, ses enfants Marguerite et Philippe de La Barthe et instituant héritier universel son fils aîné Antoine de La Barthe[2375].

5.5 Charles d'ORBESSAN, seigneur de Berteillas (en Montadet, Gers)**.**
Il épousa, avant 1620, **Madeleine de COUPEROSE,** fille de noble Jean André de COUPEROSE et de Servine de LEZAT. Le 19 février 1620, procureur de sa belle-mère Servine de Lézat, veuve de Jean André de Couperose, il bailla (un bien) à son frère Corbeyran d'Orbessan, comme procureur d'Héliénor de Luppé, dame de La Bastide[2376]. Le 15 février 1630, Jacques de Couperose, seigneur de Lascomes, reconnut devoir 1 056 livres à Madeleine de Couperose et de Gratepout, veuve de Charles d'Orbessan, seigneur de Berteillas, pour sa légitime[2377].

5.6 Louise d'ORBESSAN.
Elle épousa ***Bertrand*** **Gabriel de SAINT-ORENS de Dèze**[2378].

V Corbeyran d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière, de Montadet.
Le 27 octobre 1652, dans la maison de La Busquière, comme père et héritier de feu Alexandre d'Orbessan, chevalier, seigneur de La Busquière, capitaine au régiment de Normandie, il nomma procureur Alexandre de Saint-Orens, seigneur de Vize, premier capitaine au régiment de Champagne, pour recevoir les sommes qui lui étaient dues[2379].

[2372] AD.HG 3 E 25431
[2373] AD. Gers 3 E 7535 Lombez
[2374] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne,* I, p.250 ; BnF Fr 32297
[2375] BnF Fr 32297
[2376] AD. Gers I 2689
[2377] AD. Gers 3 E 6683 Maumus L'Isle-Jourdain
[2378] Bernard Gabriel de Saint-Orens de Dèze assista, le 18 février 1613, son beau-frère Corbeyran d'Orbessan, seigneur de la Busquière, lors de son contrat de mariage avec Louise de Luppé, montrant qu'il avait épousé une sœur de ce Corbeyran, que Maurice Vuillier prénomme Louise (on ne le voit pas ayant épousé une sœur de Louise de Luppé, d'autres actes montrent la parenté Saint-Orens/Orbessan), AD.HG Reg. Ins 17
[2379] AD.HG 3 E 22076

Il avait épousé, par contrat du 18 février 1613, au château de La Busquière, **Louise de LUPPE**, fille de fau Jean de LUPPE, seigneur et baron d'Arblade, et d'Hilaire de MONTLEZUN, le marié fut assisté d'Alexandre d'Orbessan, prêtre et protonotaire, son frère, de Charles et François d'Orbessan, aussi ses frères, de Bertrand Gabriel de Saint-Orens de Vize, son beau-frère (ou ses beaux-frères ?)[2380].
Ils eurent :

6.1 Pierre d'ORBESSAN, qui suit

6.2 Gabriel d'ORBESSAN, qui suivra

6.3 Alexandre d'ORBESSAN.
Né le 2 avril 1617, il demanda son admission, en 1633, dans l'ordre de Malte[2381], il mourut avant le 27 octobre 1652, étant alors capitaine au régiment de Normandie ayant institué héritier son père Corbeyran d'Orbessan qui avait nommé procureur Alexandre de Saint-Orens, seigneur de *Dize*[2382] (Vize).

6.4 Françoise d'ORBESSAN.
Elle épousa, par contrat du 23 mai 1652, dans la maison seigneuriale de La Busquière **Melchior d'ESPAGNE,** seigneur et baron de Cassagne, Ramefort, Cassagnabère, fils de feue Marguerite de SAINT-PASTOU, elle fut assistée de ses frères Pierre et Gabriel d'Orbessan, elle fut dotée de 14 000 livres plus 13 000 livres[2383], d'où postérité.

6.5 très probablement Hilaire d'ORBESSAN.
Elle épousa **François d'ORBESSAN,** seigneur de Castelgaillard (voir supra)

VI Pierre d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière.
Il épousa, par contrat du 3 février 1648, dans la maison seigneuriale de Ramefort, **Marguerite d'ESPAGNE,** fille de feu Charles d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort, Cassagnabère (et de Marguerite de SAINT-PASTOU[2384]) assistée de Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, son frère, François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard fut procureur de Louise de Luppé (mère du marié), Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard fut procureur d'Eléonore de Luppé, dame de La Bastide qui donna 4 000 livres à son neveu et filleul , parmi les témoins figurèrent Charles d'Orbessan, seigneur d'Antichan, François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, Jacques de Saint-Orens, seigneur de *Detze* [2385](Vize.)
Ils eurent :

[2380] AD.HG Reg Ins.17
[2381] AD.HG H 205
[2382] AD.HG 3 E 22076.
[2383] AD.HG 3 E 22076
[2384] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* produisant la preuve.
[2385] AD.HG Reg Ins 28, Bertrand Nestier, notaire de Cassagnabère

7.1 Charlotte d'ORBESSAN.

Elle épousa, par contrat du 24 (alias 26) août 1665, au château seigneurial de La Busquière **Jean de LORDAT**, qui devint marquis de Lordat, Lordalais, baron de Labastide, fils de Jean de LORDAT, marquis de Lordat, baron de Cazenave, seigneur de Labastide de Gadernoux, Urs, etc., et de Marie de GRUEL, elle fut assistée de sa sœur Marguerite de Lordat et reçut tous les biens de son père, sauf la jouissance usufruitière de la moitié et la légitime de sa sœur Marguerite d'Orbessan et 6 000 livres dont son père pourrait disposer, elle reçut aussi la moitié des biens de sa mère Marguerite d'Espagne, le sieur de La Busquière avait 20 000 livres de dettes, parmi les présents figura Jean d'Orbessan, seigneur de Gratepout[2386]. Le 27 février 1678, Jean de Lordat, marquis de Lordat dénombra Montadet, comme époux de Charlotte d'Orbessan, il possèdait le château de La Busquière, au terroir de Montadet, composé de 4 corps de logis et de 4 tours et aussi la seigneurie de Mourlens[2387].

7.2 Marguerite d'ORBESSAN

***

VI bis Gabriel d'ORBESSAN, seigneur de Berteillas, Riolas (à 1 km de Castegaillard, Haute-Garonne).

Il mourut dès 1667, date à laquelle Marthe de Gayrard fut citée veuve, avec sa fille Marguerite d'Orbessan[2388].

Il avait épousé, par contrat du 3 avril 1657, **Marthe de GAYRARD,** sœur de Guillaume de GAYRARD, fille de demoiselle de COUSIN, selon une quittance de dot de 500 livres sur 6 200 livres, y compris une somme de 2 000 livres dont Gabriel d'Orbessan s'était obligé, le 21 novembre 1655, envers Guillaume de Gayrard et sa mère[2389]. En 1669, elle fut héritière de sa mère Françoise de Cousin, de feu Guillaume de Gayrard, son frère, et de feu François de Gayrard, aussi son frère[2390].

Ils eurent une fille :

Marguerite d'ORBESSAN.

En 1680 elle fut citée avec sa mère et son mari, Michel Alexis de La Mothe de Saubens, comme héritière de feue Eléonore de Luppé et de feu le seigneur de La Busquière[2391].

Elle avait épousé (par contrat du 26 janvier 1677), **Michel Alexis de LA MOTHE de Saubens[2392].**

[2386] AD.HG Reg Ins 30 ; AM. Toulouse II 162, Arnaud Premat, notaire de Boulogne
[2387] AM. Toulouse II 161
[2388] AD.HG 3 E 18999 Labastide-Paumès
[2389] AD.HG 3 E 18998
[2390] AD.HG 3 E 18999
[2391] AD.HG 3 E 19003
[2392] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Orbessan,* la preuve n'est pas fournie.

Le 23 mars 1677, Louise d'Orbessan, épouse de Roger de La Mothe, seigneur des Allemands reçut de François de Bertier, seigneur de Puységur, 200 livres par les mains d'Alexis de La Mothe Saubens du lieu de Riolas[2393].

VIII
Seigneurs de Saint-Arroman et de Bizous

Cette branche qui a pour auteur Raymnod Arnaud d'Orbessan, seigneur de Saint-Arroman et de Bizous, n'est pas rattachée.

I Raymond Arnaud d'ORBESSAN, seigneur de Saint-Arroman (à 7 km de Saint-Laurent de Neste, Hautes-Pyrénées) et de Bizous (à 3 km de Saint-Laurent de Neste)
Nommé, le 15 février 1496, dans le contrat de mariage de son fils Odet, ses enfants sont nommés dans ce contrat.
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Odet d'ORBESSAN, qui suit.

2.2 Peyroton d'ORBESSAN

2.3 Guilhem d'ORBESSAN

2.4 Jeanne d'ORBESSAN

2.5 Catherine d'ORBESSAN

II Odet d'ORBESSAN
Il épousa, par contrat du 15 février 1496, **Blanchefleur de NESTIER,** fille de Géraud de NESTIER, seigneur de Nestier, Odet d'Orbessan avait pour frère Peyroton, qui reçut 100 florins, Guillaume reçut aussi 100 florins, Jeanne reçut aussi 100 florins et Catherine aussi 100 florins, Blanchefleur de Nestier reçut 300 écus de son père[2394].
Ils eurent une fille :

Antoinette d'ORBESSAN, dame de Bizous.
Fille unique d'Odet d'Orbessan et de Blanchefleur de Nestier, épouse d'Antoine de Benque, seigneur de La Seube en Astarac, elle vendit le 28 octobre 1528, la seigneurie de Saint-Arroman[2395].
Elle avait épousé **Antoine de BENQUE,** seigneur de La Seube en Astarac, non rattaché.

****

[2393] AD.HG 3 E 19000
[2394] AD. Gers I 2686, Bernard de Pessan, notaire.
[2395]Maurice Vuillier se référant à Battle Grand.

III probablement Manaud d'ORBESSAN, seigneur de Bizous.
Les données le concernant figurent dans un acte du 17 novembre 1668 (voir infra), ni lui ni sa femme ne sont rattachés aux généalogies Orbessan et Mauléon.
Manaud d'Orbessan, seigneur de Bizous, pourrait être un petit-fils ou un arrière-petit-fils de Raymond Arnaud d'Orbessan; Peyroton ou Guilhem d'Orbessan, fils de Raymond Arnaud ou un de leurs fils, pourrait être le père de Manaud d'Orbessan, pour expliquer la transmission de la terre de Bizous.
Il épousa **Catherine de MAULEON.**
Ils eurent 6 enfants dont :

4.1 Jean d'ORBESSAN, qui suit

4.2 probablement Jean d'ORBESSAN, seigneur de Laborie.

IV Jean d'ORBESSAN, seigneur de Bizous.
Le 17 novembre 1668, à Saint-Gaudens, Me Bernard François Larey et son épouse Brandelise de Mauléon, fille et héritière de feu Jacques de Mauléon, seigneur de Mauléon, et de Jeanne de *Guienneau,* habitant de La Forgue en Nébouzan, tant de son chef que comme fondé de pouvoir de Bertrande d'Orbessan, fille de feu Jean d'Orbessan, seigneur de Bizous, et de Catherine de Gajan, firent l'échange avec Jean François de Castet, seigneur de Bizous, mari de Jeanne Françoise d'Orbessan, fille et héritière de feu Jacques d'Orbessan, seigneur de Bizous, et de Catherine de Gérus, *mais son beau-père et mère (?, phrase incompréhensible),* du droit qu'ils ont dans la terre et seigneurie de Bizous, consistant en justice haute, moyenne et basse, fiefs, rentes, que feu Jean d'Orbessan, seigneur de Laborie, avait sur ladite seigneurie de Bizous comme fils et cohéritier de feu Manaud d'Orbessan et Catherine de Mauléon, au nombre de 6 enfants avec le château, jardin, patus et prés, terres labourables et terres cultes et incultes, bois et autres appartenant à la dite seigneurie et à la dite Bertrande d'Orbessan, au moyen de la donation faite par ledit feu Jean d'Orbessan, seigneur de Laborie, par acte du 14 juin 1628, lesdits ont baillé ladite seigneurie et terre de Bizous par acte du 23 novembre 1643[2396].
Il avait épousé **Catherine de GAJAN,** qui selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, était fille d'Arnaud de GAJAN, seigneur de Gajan, et de Bertrande de LA MOTHE.
Ils eurent :

4.1 Jacques d'ORBESSAN qui suit

4.2 Bertrand d'ORBESSAN.
Il épousa **Catherine de PEGUILHAN dite de BELBEZE,** fille d'Antoine de PEGUILHAN, seigneur et baron de Belbèze, et de Marguerite d'ESPAGNE de Ramefort, Antoine de Péguilhan testa le 19 novembre 1656 nommant entre autres sa fille Catherine de Belbèze épouse du sieur de Bizous[2397].

[2396] AD.HG 3 E 22334 Sarremezan
[2397] AD.Gers I 2777

4.3 Bertrande d'ORBESSAN

IV Jacques d'ORBESSAN, seigneur de Bizous[2398]
Il épousa **Catherine de GERUS** sœur de Jean de GERUS, conseiller du Roi en pays de Comminges.
Le 21 janvier 1643, Me Jean de Gérus, conseiller du Roi en pays de Comminges, en qualité de plus proche parent de Françoise et Jeanne Marie d'Orbessan, filles de feu Jacques d'Orbessan, seigneur de Bizous, et de Catherine de Gérus, bailla à ferme à Nicolas de Gajan et à Me Gabriel Abbadie, notaire de Lortet, la terre et seigneurie de Bizous, comprenant château, granges, terres, le moulin sur la Neste[2399].
Ils eurent :

5.1 Jeanne Françoise d'ORBESSAN.

Elle épousa, avant 1669, **Jean François de CASTET,** de Saint-Gaudens, fils de Jean de CASTET, écuyer, et d'Aliénor d'ORBESSAN[2400], qui devint coseigneur de Bizous.
Elle testa le 13 décembre 1677, nommant son mari, léguant à son fils aîné Paul de Castet, la justice haute, moyenne et basse de Bizous et instituant héritier universel son autre fils Pierre de Castet[2401].

5.2 Jeanne Marie d'ORBESSAN.

Née vers 1652, selon la date de sa mort, elle épousa, en premières noces, le 9 juillet 1669, **Pierre de CASEBONNE,** de la paroisse de Lescar[2402], qui devint coseigneur de Bizous, elle fut assistée de sa sœur aînée Jeanne Françoise d'Orbessan qui avait épousé Jean François de Castet.
Elle testa le 11 octobre 1686, instituant héritier universel son mari[2403] et mourut le 22 octobre 1686, âgée de 34 ans, sans postérité[2404].
Pierre de Casebonne, coseigneur de Bizous, épousa en secondes noces, par contrat 28 novembre 1687, Jacqueline de Verdelin, fille d'Antoine de Verdelin, seigneur de Montégut[2405].

IX
Rameaux non rattachées

IX-1 Seigneurs de Sainte-Foy

[2398] Les données le concernant ainsi que ses fille, sauf les actes référencés, proviennent de Battle Brand
[2399] Maurice Vuillier se référant à AD.HP, acte communiqué par Mme Battle
[2400] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Castet,* janvier 2003
[2401] AD.HG 3 E 24897 Saint-Gaudens 551
[2402] RP. Bizous
[2403] Laferrière, notaire d La Barthe
[2404] RP. Bizous
[2405] AD. Gers, Fontan, notaire.

Roger d'ORBESSAN, seigneur de Sainte-Foy (en Montbernard, Haute-Garonne)
Il épousa **Hélène de MONTPEZAT** fille de Maurivat de MONTPEZAT, seigneur de *Mansieux* (probablement Mancioux) et d'Isabeau de MAULEON, en 1606 ils sont dits mariés[2406].
Le 6 novembre 1596, eut lieu le contrat de mariage de François de Sers, fils de Jean de Sers, seigneur de Vignolles, assisté de François de Sers, seigneur d'Aulix, son cousin, avec Marguerite de Gajan fille de Corbeyran de Gajan et de Jeanne de La Barthe, assistée de son oncle Roger d'Orbessan, seigneur de Sainte-Foy[2407].
Ils eurent :

Carbon d'ORBESSAN, seigneur de Sainte-Foy.
Il épousa, avant le 16 novembre 1608, date d'une quittance de dot, **Catherine de NOE**[2408]**,** fille de Bernard de NOE, seigneur de Montesquieu, Samazan, et de Jeanne du FAUR de Ribonnet Le 9 avril 1611[2409], Carbon d'Orbessan, seigneur de Sainte-Foy, mari de Catherine de Noé donna une quittance de 1 000 livres à son beau-frère Georges de Noé, seigneur de Samazan[2410].
En 1621, Carbon d'Orbessan, du lieu de Montbernard était sieur d'*Hautefage* (lieu inconnu dans la région, peut-être Hautaget, Hautes-Pyrénées)[2411].

Roger d'ORBESSAN.
Le 23 novembre 1611, Roger d'Orbessan, fils d'autre Roger d'Orbessan, seigneur de Sainte-Foy, vendit à Roger de Comminges, premier baron du pays, une métairie, suivant le partage entre ledit vendeur, son père Roger d'Orbessan et son frère Carbon d'Orbessan, il reçut 1 400 livres des mains de Jean d'Aure, capitaine, furent présents Jean d'Orbessan, seigneur de La Busquière et François d'Orbessan, seigneur de Montadet[2412].

IX-2 Seigneurs de Nénigan

Martin d'ORBESSAN, seigneur de Nénigan, (à 8 km de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne) était partie dans le procès concernant les droits de Perrine d'Orbessan, dame d'Orbessan et d'Aussos (1534-1539, voir la branche des seigneurs d'Orbessan), ce procès fait apparaître une donation qu'il avait reçue le 1er janvier 1514 (n.st), il est donc proche parent des personnes figurant au procès.
Il est peut-être l'auteur d'un rameau dont on trouve des fragments au 17ème siècle.

[2406] AD.Gers Vergès I 2689
[2407] AD.HG Reg Ins 8
[2408] AD.HG 3 E 25176
[2409] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Noé,* produisant la preuve (Catherine de Noé étant la sœur de Georges dont l'ascendance est indiquée, notamment par Jules Villain.)
[2410] AD.HG 3 E 34694 Savy Aurignac
[2411] AD.HG 3 E 25596
[2412] AD.HG 3 E 34694 Savy Aurignac

Arnaud d'ORBESSAN fut cité en 1602 seigneur de Nénigan[2413].

****

Arnaud d'ORBESSAN, seigneur de Nénigan, fut le père de :

Jean d'ORBESSAN, seigneur de Nénigan.
Fils de feu Arnaud d'Orbessan, il fit un achat en 1609 à Arnaud d'Orbessan, seigneur de Nénigan[2414].

Hélène d'OBESSAN.
Feu Arnaud d'Orbessan, seigneur de Nénigan avait légué par testament à sa fille, Hélène d'Orbessan, la métairie dite de La Roque, ladite Hélène s'était emparée des biens de feu Arnaud d'Orbessan, son père, le 17 mai 1628, elle s'est adressée à Alexandre d'Aure, l'acte fait apparaître des Bazordan[2415].

En 1646 **Arnaud d'ORBESSAN,** seigneur de Nénigan est cité dans une gazaille du 5 juillet 1609 avec demoiselle Catherine de BRUMON(S.[2416])

Le 12 octobre 1658, **Jean Pierre d'ORBESSAN,** seigneur de Nénigan, testa demandant son inhumation à Poucharramet (à 4 km de Lherm), il légua 1 000 livres à sa sœur Marie d'ORBESSAN, 1 000 livres à sa cousine Françoise de MASCARON, femme de Jean de VENDÔMOIS, seigneur de Gajan et institua héritier universel Nicolas de MASCARON, seigneur de Poucharramet[2417].
Il avait épousé, dès 1631, **Germaine de SAINT-PASTOU,** fille de Béraud (alias Bernard) de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax, et de Catherine de MASCARON.
La seigneurie de Lunax était possédée, le 8 juin 1276, en égales portions par Bernard de Comminges, Bertrand d'Orbessan et Arnaud de Coarraze, seigneur de Péguilhan. Plus tard les Comminges et les Orbessan cédèrent leurs droits sur Lunax aux Saint-Pastou, seigneurs de Bonrepos et de Saint-Ferréol. Cette partie de la seigneurie de Lunax fut possédée par Jean de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, qui épousa le 27 novembre 1499, Catherine de Polastron. Elle passa, en 1631, au seigneur de Nénigan, par son mariage avec Germaine de Saint-Pastou mais la portion la plus rapprochée du château de Bonrepos resta au seigneur de Saint-Pastou jusqu'en 1746[2418].
Catherine de Mascaron présumée mère de Germaine de Saint-Pastou, était fille d'Arnaud Guillaume de Mascaron, seigneur de Poucharramet et d'Anne de Devèze, son frère Jean Pierre de Mascaron, seigneur de Poucharramet, eut pour enfants, Nicolas de Mascaron, seigneur de Poucharramet, et Françoise de Mascaron qui épousa Jean de Vendômois, seigneur

[2413] AD.HG 3 E 25172
[2414] AD.HG 3 E 25176
[2415] AD.HG 3 E 22043
[2416] AD.HG 3 E 22045.
[2417] AD.HG 3 E 26214
[2418] Dutil, *La Haute-Garonne ; Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t.I, p.385

de Lafitte et de Gajan[2419], qui étaient les deux cousins germains de Jean Pierre d'Orbessan, seigneur de Nénigan, mentionnés dans le testament de celui-ci, ce qui permet d'établir l'ascendance de Germaine de Saint-Pastou et son mariage.
Donc Germaine de SAINT-PASTOU épousa, dès 1631, Jean Pierre d'ORBESSAN, seigneur de Nénigan, lequel sans postérité fit, par son testament du 12 octobre 1658, des legs à sa sœur Marie d'Orbessan et à sa cousine Françoise de Mascaron et institua héritier universel son cousin germain, Nicolas de Mascaron[2420], lequel mourut sans postérité, ayant épousé Marie *de Boujot,* veuve avec enfants de Jean de Saint-Martin, seigneur de Pont de Jottes (en Lherm), ce testament indique que très probablement Germaine de Saint-Pastou était morte avant son mari, on ne sait à qui elle légua ses biens, dont la seigneurie de Lunax.

IX -3
Branche établie à Hautaget

On trouve au 18ème siècle des personnes établies à Hautaget[2421]. Le village d'Hautaget étant situé à 1 km de Bizous ces personnes pourraient être issues de la branche des seigneurs de Bizous, il est également possible que si Carbon d'Orbessan, seigneur de Sainte-Foy, dit seigneur de *Hautefage* (peut-être pour Hautaget), soit effectivement seigneur d'Haufaget, les personnes établies à Haufaget soient issues de la branche des seigneurs de Sainte-Foy

Laurent d'ORBESSAN, d'Hautaget.
Il épousa **Françoise MORERE,** il mourut le 1er juillet 1740.
Ils eurent :

Jean d'ORBESSAN.
Il épousa le 30 juin 1733 **Brigitte de MASCARON,** fille de Jean MASCARON, maître chirurgien de Saint-Laurent, et de Marie AMBIALE, née en 1708, morte le 1er décembre 1788, d'où :

Jeanne Françoise d'ORBESSAN, née le 4 octobre 1746, elle épousa **Pierre GRAZIDE,** d'Hautaget.

Jeanne Marie d'ORBESSAN, née en novembre 1719

On cite également **Jacques d'ORBESSAN,** natif d'Hautaget, fils de Pierre Louis, il testa le 28 février 1744, faisant héritière universelle sa sœur **Jeanne d'ORBESSAN** femme de **Jean Baptiste LORT**[2422].

Le 22 octobre 1769, Bernard CASTERAN, habitant Aventignan, épousa, par contrat du 22 octobre 1769, **Jeanne d'ORBESSAN** fille de Joseph et de Claire TONNEINS[2423].

[2419] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mascaron*
[2420] AD.HG 3 E 26214.
[2421] Données de Mme Battle
[2422] AD.HG 3 E 19102 Montréjeau
[2423] AD.HG 3 E 19033 Montréjeau

Pierre d'ORBESSAN, né en 1700, mort le 7 juin 1789, avait épousé le 12 mai 1739 **Françoise BIRABENT.**

X
Personnes isolées

2 décembre 1398, contrat de mariage à Toulouse de Brayde d'Orbessan avec Jean II de Noé, seigneur de Noé, fils de Jean, seigneur de Noé, et d'Andriote de *Palles*[2424] (Palays)

N…d'Orbessan, mort avant 1451, avait épousé Navarre de Benque, d'où une fille Anglésie d'Orbessan ; le 13 mai 1451, Bernard d'Orbessan était en procès contre Navarre de Benque et Anglésie d'Orbessan[2425], Navarre de Benque épousa en secondes noces Roger de Saint-Jean, seigneur de Soueich, Saint-Ignan, capitaine et gouverneur de Saint-Lizier, veuf de Margueriite d'Isaut.

1454, Arnaud Guillaume d'Orbessan, chevalier, jura fidélité pour le château de Montégut et autres lieux[2426]

1457, Guillaume d'Orbessan était serviteur du seigneur de Fontenilles et fut présent dans ce titre au contrat de mariage d'Aimery de Comminges avec Claire d'Espagne[2427].

24 janvier 1463, Quittance par Jeanne d'Orbessan, veuve d'Hugues de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et son fils Guillaume Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, Cumiès[2428]. Maurice Vuillier la dit sans preuve fille de Bertrand d'Orbessan, seigneur de Labastide et de Jeanne de Baudéan qui sont des personnages inventés.

5 septembre 1467, Contrat de mariage de Bertrand d'Orbessan et de Marguerite de Foix[2429]

7 février 1474, Philippe d'Orbessan était femme d'Arnaud Raymond de Castelbajac qui testa le 7 février 1474 et mère de Jean Raymond de Castelbajac[2430]

Vers 1490, Pierre d'Orbessan, chevalier, épousa Jeanne Madeleine alias Mathilde de La Barthe fille de Jean de La Barthe, seigneur de Termes et de Jeanne de Péguilhan[2431]. Leur fille

---

[2424] P. Anselme, VII, 474
[2425] AD.HG B 1982, acte produit par A. Navelle
[2426] *Histoire générale de Languedoc,* VIII
[2427] Larcher
[2428] Barrière-Flavy, notes Carton 53, acte produit par A. Navelle
[2429] P.Anselme, III, p.361
[2430] Larcher
[2431] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°62

Marguerite d'Orbessan était mariée, en 1522, à Pierre de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, d'où postérité[2432]

1492 Raymond Arnaud d'Orbessan fait un achat à Endofielle[2433]

31 juillet 1495 hommage rendu par Bertrand d'Orbessan, écuyer, coseigneur du Pouy de Touges[2434]

1503, Testament de Jean de Mascaron qui avait pour 2ème (seconde) épouse, Marie d'Orbessan[2435]. Leur fils Raymond Antoine de Mascaron épousa, par contrat du 4 avril 1527 Françoise d'Aulin, fille d'Odet[2436]

Vers 1510, noble Alexandre de Bon épousa Françoise d'Orbessan, d'où noble Pierre de Bon, trésorier général au pays de Comminres qui épousa en premières noces, par contrat du 3 mars 1540, Catherine de Benque[2437].

Le 5 mai 1539, un hommage fut rendu par Michel de La Mothe de Saubens, seigneur de Riolas, à la requête de Corbeyran d'Orbessan, seigneur de La Busquière[2438]**.** Il était seigneur de La Busquière en même temps que Bernard d'Orbessan, fils de Bernard, coseigneur de Lherm, et de Marguerite de Mascaron, auteur de cette branche de La Busquière, il est peut-être un frère ou un oncle de celui-ci.

Vers 1550, Jean d'Orbessan épousa Isabeau de Lamezan, fille de Mathieu de Lamezan, seigneur de Lamezan, et de Marguerite de Vize[2439].

Vers 1550, Marguerite d'Orbessan de Castelgaillard épousa Mathieu de Gongalez, seigneur de Montagnac, leur fils Paul de Gonzalez, seigneur de Montagnac, épousa vers 1580 Mathive de Luppé[2440].
1589, Acord entre Jean de Villemur, seigneur de Justiniac , et Cyrille d'Orbessan, femme de noble Pierre de Bordeneuve[2441].

1602 , noble Odet de *Geigan,* seigneur de *Saintort,* et Marquèse d'Orbessan, sa femme[2442].

[2432] *Revue de Gascogne,* 1934, p.63 *;* Maurice Vuillier dit sans preuve que Pierre d'Orbessan était fils de Bertrand d'Orbessan et de Marguerite de Foix alors que ceux-ci sont dits par le Père Anselme sans postérité
[2433] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°62
[2434] AM. Toulouse II 167
[2435] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°62
[2436] Maurice Vuillier se référant à AD. Gers Vergès, sans précision.
[2437] Jiules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.889
[2438] AD. Gers Vergès I 207 (2)
[2439] André Navelle, *op.cit..,* VI, p.75
[2440] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Luppé,* septembre 1999
[2441] AD.HG Reg Ins 2
[2442] AD.HG 3 E 25171

1614, Les RP de (?) ont reçu par Odet de Gaignan et de Béon, seigneur de Saint-Ost, mari de feue Marquèse d'Orbessan et ses fils héritiers, de la fondation faite par Jean d'Orbessan, seigneur de *Lulle et Baïou*[2443] (L'Isle d'Orbessan ?)

Après 1615, Paul Dispan, seigneur de Savaric, fils de Dominique Dispan, seigneur de Savaric, et d'Anne d'Antin, épousa en premières noces, par contrat 1er décembre 1615, Marie de Saint-Orens, d'où 3 enfants, il épousa en secondes noces Marguerite d'Orbessan, d'où 4 enfants[2444].

26 avril 1639 (?), monstre (montre) de Giraud d'Orbessan, chevalier, seigneur de L'Isle d'Orbessan[2445]

1640 ?, Jean Auguste de Lapasse, gouverneur du château de Foix promit de ratifier la donation de dot au contrat de mariage de Jean Auguste d'Espinas, seigneur de Cardonne, Gouzens (ou Goussens) avec Anne d'Orbessan comme le devait feu François d'Espinas, son père, Bertrand, notaire de L'Isle-en-Dodon, 22 août 1650[2446]
Anne d'Orbessan, veuve, fit le 26 novembre 1698, des donations à ses enfants, elle a hérité de son frère Jean d'Orbessan, seigneur de Gratepout et de François d'Orbessan, seigneur de Coulomiers, également son frère (il est l'oncle d'Anne d'Espinas, sa fille[2447])

28 juin 1664, Testament de Marguerite de Mandinelly, femme d'André d'Orbessan, seigneur de Gratepout, habitant Gandouville, elle est fille de Marguerite de Rochette et fait héritière universelle sa bonne amie Charlotte de Gestas, femme de Blaise de *Genebrat,* écuyer[2448].

23 mars 1677, Louise d'Orbessan épouse de Roger de La Mothe, seigneur des Allemands, a reçu de François de Bertier, seigneur de Puységur, 200 livres par les mains d'Alexis de La Mothe Saubens, du lieu de Riolas[2449].

2 février 1683, Mariage de Jean d'Ustou, seigneur de Montgaillard , avec Marie de Marrast, fille d'Arnaud de Marrast, seigneur de Clarens, et de Gabrielle d'Orbessan[2450].

1707, Marguerite Gajan veuve de noble Guillaume de Beaux (Vaux ?), et Pierre Louis d'Orbessan son beau-fils[2451]

22 septembre 1711, Testament de noble Raymond de Laffont, seigneur de Roques marié avec Jeanne d'Orbessan[2452]

[2443] AD.HG 3 E 25182
[2444] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.626
[2445] BnF p.O 2147
[2446] AD.HG 3 E 15407
[2447] AD.HG 3 E 15480 Montesquieu Volvestre
[2448] AD.HG 3 E 118747
[2449] AD.HG 3 E 19000
[2450] AD.HG 13 J 127
[2451] AD.HG 3 E 23825 Boussan
[2452] AD.HG 3 E 11842

1er juillet 1728, Jean Georges d'Orbessan, seigneur de Samouillan, maître des cas dotaux de Marie Elisabeth de Castelbajac, sa femme, en procès contre les habitants d'Esplas[2453], il apparaît plusieurs fois ensuite, peut-être confondu avec Jean Georges d'Aignan

1737, Henry d'Orbessan, seigneur de *Baurignan*, habitant Trie en Astarac[2454], le même seigneur de *Béréguigan,* Saint-André, fit une vente en 1752. Il mourut le 28 juin 1780 âgé de 80, ans, étaient présents Jean de Faudoas et Joseph Marie d'Encausse, seigneur de Labatut[2455]

1742, Gabriel Dirat, mari de Madeleine de Faudoas qui mourut veuve à Brignemont le 20 mai 1741, avait 4 fils : Pierre Dirat, mort avant 1742, avait épousé demoiselle d'Orbessan[2456].

12 janvier 1744, Georges d'Orbessan, bourgeois, habitant Trie, épousa par contrat Raymonde Bacque[2457], leur fille Marguerite épousa, par contrat du 24 juin 1771, Joseph Larroque praticien, habitant Trie, leur autre fille Marie Josèphe d'Orbessan épousa, en 1781, Marc Menguillon[2458], le fils de ces derniers Jean Bertrand Menguillon fut baptisé le 6 janvier 1785, parrain : noible Bertrand d'Orbessan

19 mai 1748, Testament d'Anne Henry d'Orbessan, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, il fit des legs au président Pardaillan, son beau-frère, à Madame d'Orbessan sa sœur, à M. le président d'Orbessan, son frère, institua héritière universelle la dame de Costebelle épouse du marquis de Giscaro[2459]. La terre de Giscaro était tenue par la famille de La Barthe dont le dernier seigneur Jean Louis de La Barthe, marquis de Giscaro, eut une fille unique Marguerite de La Barthe qui épousa, en 1679 François de Barbotan, qui se qualifia marquis de Giscaro, sa descendance ne paraît pas avoir eu d'alliance avec la famille d'Orbessan.

13 octobre 1775, Baptême de Jeanne Josèphe de Martre,s fille d Chrisogone de Martres et de Thérèse Rose Josèphe de Montesquiou, parrain noble Jean Bertrand d'Orbessan[2460].
1781, Philippe du Haget, seigneur de Péguilhan, cèda à noble Jean Bertrand d'Orbessan une pièce de terre[2461]. Ceci associé avec d'autres actes (voir supra) mentionnant Trie montre qu'il y avait en ce lieu une famille d'Orbessan, dont une partie était noble et une partie bourgeoise.

Douillac, révision le 16 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2453] AD. Ariège B 155
[2454] AD.HG 3 E 25697 Saint-Frajou
[2455] RP. Saint-André
[2456] *La Maison de Faudoas*
[2457] AD.HG 3 E 21281
[2458] AD.HG RP. Saint-André 4 E 1792
[2459] AD.HG 3 E 11830
[2460] AD.HG Rp. Saint-André 4 E 1792
[2461] AD.HG 3 E 22068

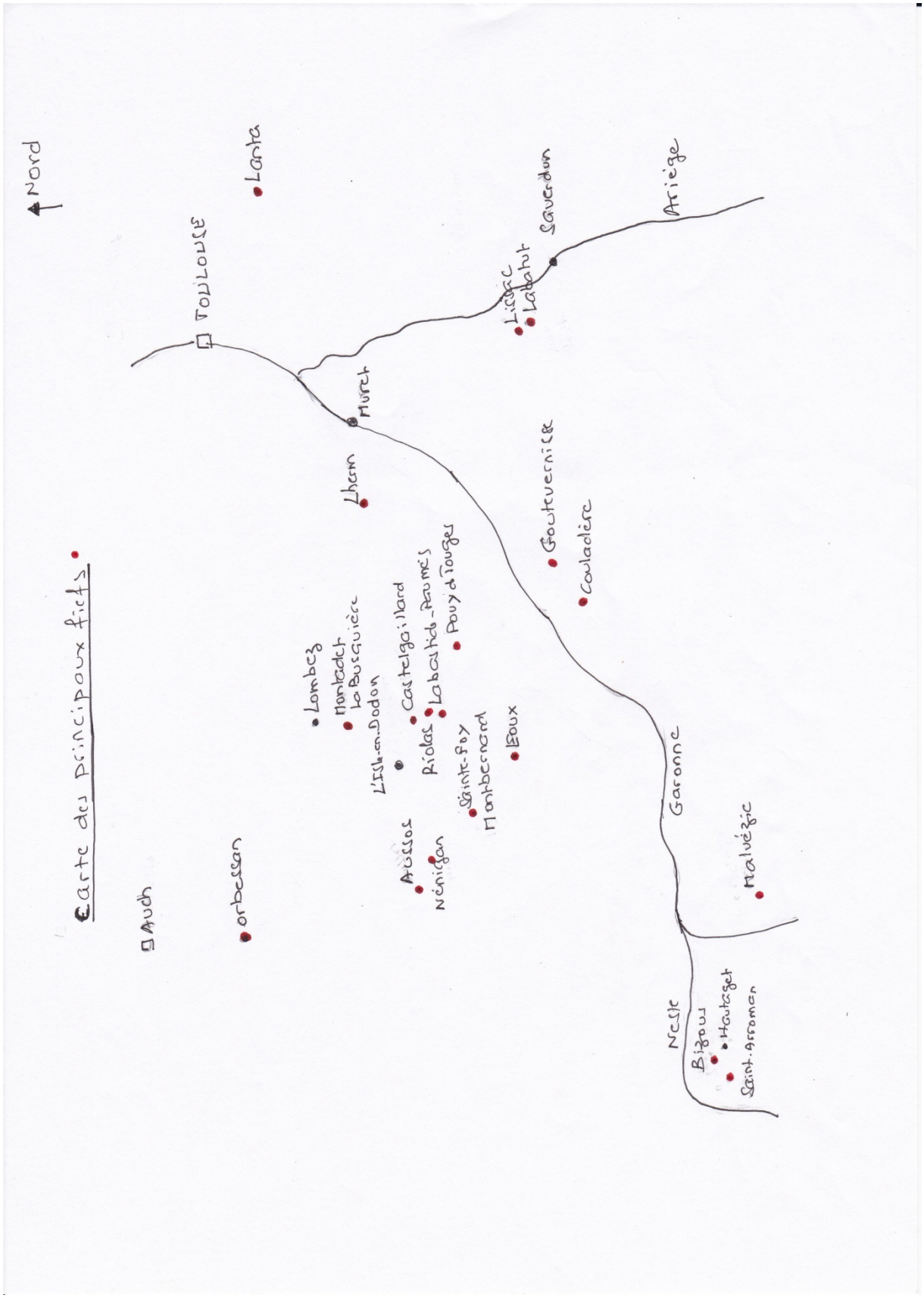

Echelle : 1 cm=5 Km

Famille d'ORNEZAN

I Seigneurs de Saint-Blancard **p.367**

II Seigneurs d'Auradé **p.389**

III Seigneurs d'Encausse **p.397**

IV Seigneurs de Tournecoupe **p.399**

V Seigneurs de Peyrac **p.406**

VI Seigneurs de Vignaux **p.407**

VII Seigneurs de Vaumeilh **p.409**

VIII Personnes isolées **p.411**

Châteaux d'Ornezan et de Saint-Blancard **p.414**

Carte **p.415**

La généalogie de cette famille a été publiée par le Père Anselme[2462], puis par André Navelle, et ensuite complétée par Maurice Vuillier. Ce document complète et corrige cette généalogie avec des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille tenait les terres d'Orbessan et d'Ornezan (en Astarac, à 3 km l'une de l'autre, Ornezan à 2 km de Seissan, Gers, on écrit actuellement Ornézan), les membres des premiers degrés sont dits d'Orbessan ou d'Ornezan selon les auteurs. Elle se divisa ensuite entre les familles d'Orbessan et d'Ornezan.
André Navelle commence la généalogie à Canhard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, précisant que Canhard d'Ornezan était l'arrière-petit-fils de Pierre d'Orbessan, seigneur de Saint-Blancard. Maurice Vuillier commence la généalogie à Bernard d'Orbessan, seigneur d'Orbessan et d'Ornezan, père d'un autre Bernard d'Orbessan qui acheta, le 8 juin 1276, à Bernard, comte de Comminges, tous les droits que celui-ci avait sur Saint-Blancard, en toute justice et, le 6 août 1277, fit un accord avec lui au sujet du lieu et de la place, ce second Bernard était père de Pierre d'Orbessan cité supra. Comme il n'a pas été trouvé d'acte concernant le premier Bernard nous commençons la généalogie à Bernard père de Pierre. La source principale pour les premiers degrés étant La Plagne, *Sceaux gascons,* fondés sur les archives du château de Saint-Blancard.
Cette famille porte « D'or à trois fasces de gueules » on trouve également des Ornezan de Saint-Blancard qui portaient « d'azur au lion d'or [2463]» Jougla de Morenas dit que cette famille portait « d'azur au lévrier rampant d'argent », ceci est également indiqué par l'*Armorial de la Gascogne gersoise »* pour les Ornezan de Saint-Blancard

I
Seigneurs de Saint-Blancard

I Bernard d'ORBESSAN, chevalier, seigneur d'Ornezan.
Le 8 juin 1276, comme dit supra, il acheta à Bernard de Comminges, tous les droits qu'il avait sur Saint-Blancard (Gers, à la limite avec la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées, à 7 km de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne) en toute justice, et le 6 août 1277, ils firent un accord au sujet de Lunax (à 3 km de Saint-Blancard), puis, le 7 septembre 1293, il transigea au même sujet avec Bernard, comte de Comminges, et Raymond Arnaud de Coarraze.[2464] Il mourut avant 1303, son fils Pierre étant alors seigneur de Saint-Blancard
D'une allliance inconnue il eut[2465] :

II Pierre d'ORBESSAN, damoiseau, seigneur d'Ornezan, de Saint-Blancard.
Le 8 décembre 1303, il transigea avec les habitants de Saint-Blancard sur l'obligation qu'ils étaient de réédifier les maisons et le fossé de ce lieu. La même année il fit bâtir le château de

[2462] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* tome VII, pp. 924 et sq.
[2463] R.Bourse et Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[2464] Archives du château de Saint-Blancard et AD. Gers Vergès I 2685 pour l'accord du 6 août 1277, Odon de Barca, notaire
[2465] Maurice Vuillier se référant à *Sceaux gascons,* sans précision, comme pour l'acte suivant.

Saint-Blancard[2466]. Le 27 août 1327, il fut mis en possession de la place et du château de Saint-Blancard par sentence du juge d'Astarac[2467].
D'une alliance inconnue il eut deux fils :

3.1 Bernard d'ORBESSAN, qui serait l'auteur de la famille des seigneurs d'Orbessan, la preuve n'est pas fournie.

3.2 Arnaud d'ORNEZAN. Il pourrait être Arnaud d'Orbessan ou d'Ornezan dit le Monge ou le fils de Pierre d'Ornezan qui participa également aux meurtres en 1337.

III Arnaud d'ORBESSAN ou d'ORNEZAN.
Le jour de la Saint-Jean 1337, Huguet et Pons de Bazordan ayant été pris par Arnaud d'Orbessan dit le Monge, Pierre d'Ornezan et Arnaud, son fils, Bernard de Lanes, et Géraud d'Aguin, ils leur firent couper les testicules et enlever la peau du crâne qu'ils firent porter dans le bois de Devèze[2468]. Le 23 janvier 1339, Arnaud d'Orbessan, dit le Monge, damoiseau, qui avait été condamné à payer 1 500 livres par le sénéchal de Toulouse et d'Albi pour le meurtre d'Hugues et Pierre (Pons) de Bazordan, damoiseaux, qui avaient été capturés et emmenés au château de Saint-Blancard où ils moururent dans des supplices atroces, percés de fers chauds et enduits d'huile bouillante, les bras et les mains rompus, les testicules enlevées, demanda la rémission[2469]. S'il était le père de Mascarose il mourut avant le 23 mai 1350, date du contrat de mariage de sa fille Mascarose avec Jean I, vicomte d'Aster.
C'est peut-être lui qui eut pour fils Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, Pierre d'Ornezan, chevalier banneret en 1352, frères, et Mascarose d'Ornezan qui épousa Jean d'Aster, en effet celle-ci était sœur de Jean d'Orbessan, seigneur de Saint-Blancard qui lui constitua sa dot et fille de feu Arnaud d'Orbessan, seigneur de Saint-Blancard[2470].
En tout état de cause Jean, Pierre et Mascarose étaient fils et fille d'un Arnaud, seigneur de Saint-Blancard qui, d'après la chronologie, correspond au fils de Pierre d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, lequel Pierre vivait en 1327 et peut-être en 1337.
D'une alliance inconnue il aurait eu :

4.1 Jean d'ORNEZAN.

4.2 Pierre d'ORNEZAN, seigneur d'Ornezan, Sarcos (à 4 km de Saint-Blancard et à 1 km de Monties), coseigneur de Monties, (et parfois Saint-Blancard selon des actes.) Il fut dit chevalier banneret, frère cadet[2471] de Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard.
Il figura dans l'armée de Gaston Phoebus, comte de Foix en 1376-1378[2472]. C'est peut-être lui qui, le 8 septembre 1339, étant écuyer banneret fut présent à la montre du

[2466] *Sceaux gascons*
[2467] P. Anselme
[2468] Larcher, *Glanages*
[2469] Dom de Vic et dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc,* t.X
[2470] *Sceaux gascons*
[2471] Selon *Sceaux gascons*
[2472] *Sceaux gascons,* pour tout le paragraphe.

comte de Foix à Mont-de-Marsan, ainsi que Jean et Bernard d'Ornezan[2473]. C'est lui qui, les 14 et 27 octobre 1352, étant chevalier banneret, fut présent à la montre du Roi à Montauban avec 6 hommes et 7 sergents, Arnaud d'Ornezan y était également[2474].
Le 19 décembre 1359, Pierre d'Ornezan rendit hommage pour Ornezan et d'autres lieux à Jean, comte d'Astarac, le même mois il transigea avec le comte de Comminges[2475] puis le 19 décembre 1361, il rendit hommage pour Ornezan, Sarcos et la moitié de Monties[2476].
Vers 1374 (alias 1380), Gaston Phoebus prêta 3 000 florins à Pierre, seigneur d'Ornezan, qui donna en gage les châteaux d'Ornezan et de Sainte-Livrade[2477]. Le 5 mars 1383, Pierre d'Ornezan reconnut être débiteur de Gaston de Foix, seigneur de Béarn[2478]. On ne peut préciser sa date de décès car on trouve des actes qui pourraient se rapporter au père ou au fils (voir infra)
Il avait épousé (vers 1350[2479] ?) **Jeanne de CASTELNAU de Tursan,** fille de Raymond Bernard, seigneur de Castelnau de Tursan, et de Béarnaise de Foix[2480]. Entre 1371 et 1376, Raymond Bernard, seigneur de Castelnau de Tursan emprunta 201 écus d'or pour payer à Pierre d'Ornezan la dot de Jeanne de Castelnau, sa bru[2481].
Ils eurent[2482]:

Pierre alias Peyroton d'ORNEZAN, chevalier, seigneur de Montferrand d'Ornezan.

C'est probablement lui, mieux que son père, qui dit Peyroton d'Ornezan, écuyer, seigneur de Castelnau[2483], de *Monies* (une autre fois *Maines,* peut-être pour Monties) fut présent, le 20 mai 1369, à une montre avec 5 autres écuyers[2484]. C'est probablement lui qui dit Peyroton d'Ornezan, seigneur de Castelnau, de *Maines*, emprunta, en 1388, 1 000 francs or à Gaston Phoebus[2485], mais on trouve également le 5 mars 1388, un Pierre d'Ornezan qui reconnut être débiteur d'une certaine somme d'argent envers Gaston de

---

[2473] Dom de Vic et Dom Vaissette, *op.cit..,* t.X
[2474] *Sceaux gascons*
[2475] Archives du château de Saint-Blancard
[2476] AD.Gers Vergès I 2702 (hommage d'Ornezan) ; A.M. Toulouse (hommages de Sarcos et de Monties)
[2477] AD.P.A E 304 ; Larcher, *Glanages* indique 1380
[2478] Maurice Vuillier se référant à Doat
[2479] Raymond Bernard, seigneur de Castelnau est dit par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, avoir épousé le 4 novembre 1348, Béarnaise de Foix, bâtarde, il peut s'agir d'un contrat post nuptial ou bien d'une date à laquelle les époux sont cités mariés ou d'une erreur de transcription; M. Smaniotto, *Féodales, Barons de Castelnau-Tursan,* inédit, se référant à l'Abbé Légé, *Les Castelnau-Tursan,* Aire/Adour, 1887 et à AD.HG E 476 à 484, *Fonds de Mgr de Carsalade du Pont,* pour écrire cette généalogie dit mariage en 1329/1330, Raymond-Bernard de Castelnau avait épousé en premières noces, en 1320, Rose de Marsan, dont deux enfants, on peut supposer qu'elle était morte jeune ce qui rend vraisemblable le second mariage de Raymond Bernard de Castelnau en 1329/1330
[2480] *Sceaux gascons,* se référant à l'abbé Légé
[2481] AD.P.A E 302
[2482] Maurice Vuillier se référant à *Sceaux gascons*
[2483]La transcription écrit Castelnau de *Maines* alias *Monties*, peut-être pour Castelnau, Monties. La qualification de seigneur de Castelnau, pourrait venir du fait que la dot n'étant pas payée la terre de Castelnau (ou au moins ses fruits) avait été gagée et que Peyroton d'Ornezan s'en qualifiait.
[2484] BnF P.O n°2170
[2485] AD.P.A E 304

Foix, seigneur de Béarn[2486] et on cite, le 9 mars 1389, un prêt de Gaston de Foix à Bertrand d'Ornezan, évêque de Pamiers et à Pierre d'Ornezan, seigneur de La Roque en Magnoac[2487], ce Pierre d'Ornezan, seigneur de La Roque en Magnoac étant dit par ailleurs frère de l'évêque de Pamiers.
Le 18 avril 1423, Pierre d'Ornezan, seigneur d'Ornezan, rendit hommage au comte d'Armagnac pour Sainte-Livrade[2488]. Le 29 avril 1454, Bertrand de Manas dit qu'il y a 20 ans environ son père Bernard de Manas avait pris possession de la baronnie d'Ornezan[2489], ce qui indique que très probablement Pierre d'Ornezan, était mort dès 1434 car il semble douteux que, même si son fils Peyroton était qualifié de seigneur d'Ornezan, le père se soit dessaisi de cette terre, un acte du 6 avril 1443 renforce cette présomption (en note infra.)
Le 19 juin 1437, on trouve une donation de Pierre d'Ornezan, chevalier, seigneur d'Ornezan, à noble et puissant Bernard d'Ornezan, son neveu, de tous les biens qu'il possèdait aux Etats de Comminges, Astarac et L'Isle-Jourdain sous réserve des legs faits par Talaise de Lagorsan, dame de Montferrand, première épouse du légataire, le donateur donne à sa deuxième (?) femme Jeanne de La Garde, l'usufruit de Blanquefort, Ségoufielle, Saiguède, en présence de Géraud de Lagorsan, baron de Montferrand[2490].

Maurice Vuillier fait apparaître, sans fournir la preuve, comme frère de Pierre d'Ornezan, époux de Jeanne de Castelnau un Pierre d'Ornezan, seigneur de Montferrand, qui épousa, par contrat 27 janvier 1379, Hélène Isalguier, ce qui paraît anachronique. Le fait que l'époux d'Hélène Isalguier soit qualifié seigneur de Montferrand suggère que Pierre dit Peyroton était l'époux de Talaise de Lagorsan, d'autant plus que leur fils Peyroton fut qualifié seigneur d'Ornezan
On aurait donc **Pierre (Peyroton) d'ORNEZAN,** chevalier, seigneur de Montferrand (actuellement Monferran, à 4 km d'Ornezan) dès 1379, qui épousa en premières noces **Talaise de LAGORSAN,** dame de Montferrand et de Vidaillan, laquelle mourut avant 1379. Ceci est confirmé par le fait qu'André Navelle écrit que l'époux d'Hélène Isalguier avait eu d'une première épouse (non nommée) 4 filles, Rose d'Ornezan qui épousa Bernard de Manas, seigneur de Durfort, Jeanne d'Ornezan qui épousa Jacques de Montaut,

---

[2486] Larcher
[2487] ADP.A E 392
[2488] Archives du château de Saint-Blancard.
[2489] AD.HG B 1984, acte produit par André Navelle
[2490] Archives du château de Saint-Blancard ; *Sceaux gascons* à partir des mêmes archives écrit Peyroton d'Ornezan fils de Pierre d'Ornezan, seigneur d'Ornezan, Sarcos et coseigneur de Monties, Vidaillan, et de Jeanne de Castelnau fit donation de tous ses biens à Bernard d'Ornezan, son parent, seigneur de Saint-Blancard, Saboulies et Encausse, *ceci paraît être une interprétation du texte*, *;* la transcription ne permet pas de préciser si cette date est celle de la rédaction de l'acte ou celle de la mise en application de la donation. Cette dernière interprétation est renforcée par le fait que da date de la prise de possession de la terre de Saiguède par les Manas est le 30 septembre 1434 , F. Bonet, notaire, selon un acte du 6 avril 1443 (AD.HG 174, J. André, notaire), produit par André Navelle, or la terre de Saiguède avait été donnée en usufruit à Jeanne de La Garde par la donation du 19 juin 1437.

seigneur de Puydaniel, et Sibylle et Marie d'Ornezan, non mariées ou dont ne connaît pas les époux.

Pierre d'ORNEZAN, chevalier, seigneur de Montferrand épousa (donc en en secondes noces), par contrat 27 janvier 1379, **Hélène ISALGUIER,** dotée de 4 000 florins d'or, fille de Bernard Raymond ISALGUIER et de Mercende de FALGAR. Pierre d'Ornezan testa le 22 août 1396, léguant à sa femme 300 florins de France, d'où un fils Peyroton d'ORNEZAN seigneur d'Ornezan, mort sans enfant vers 1432. Leur succession donna lieu à un long procès qui dura jusqu'en 1489[2491].

Pierre (Peyroton) d'ORNEZAN épousa (donc en troisièmes noces) **Jeanne de LA GARDE.**

Selon Maurice Vuillier Peyroton d'Ornezan et Talaise de Lagorsan auraient eu un fils Peyroton d'Ornezan, mort sans postérité (on retrouve ce Peyroton qu'André Navelle dit fils de Peyroton et d'Hélène Isalguier) et une fille Rose d'Ornezan qui épousa Berrnard de Manas, seigneur de Montbardon.

En réalité, Pierre (Peyroton) d'Ornezan, père, avait testé (bien avant 1430) instituant héritier son fils Peyroton, avec substitution au premier fils de Bernard de Manas ; le 11 février 1445, Bernard de Manas (fils du cadet du donataire) était en procès contre Jean d'Astarac qui avait saisi l'héritage, ce procès se continuait le 27 avril 1445, feu Peyroton d'Ornezan, n'ayant pas fait hommage au comte d'Astarac, celui-ci avait fait saisir le fief, Peyrorton avait été mandé par le roi à Béziers, il y eut une nouvelle saisie par le Roi, Peyroton se soumit au comte d'Armagnac, le comte d'Astarac rançonna Peyroton il y a 15 ans (donc vers 1430), deux ans après, Peyroton mourut et le comte d'Astarac conserva Ornezan[2492]. Cette date de 1432 pour la mort de Peyroton, fils, est cohérente avec ce que montre André Navelle pour la date de décès de son père (très probablement dès 1434.)

On cite Pierre d'Ornezan, chevalier, qui était, le 15 juin 1368, tuteur des enfants de feu Bernard d'Ornezan, chevalier, qui avait épousé Régine de Manas, fille de Juliane de La Roque, cette dernière morte avant le 19 avril 1368[2493]. André Navelle (qui ne connaissait pas la donation de 1437) pensait que ce Pierre d'Ornezan était l'époux d'Hélène Isalguier ce qui ne paraît pas possible car celui-ci mourut probablement vers 1434, comme on l'a vu, comme un tuteur était en principe majeur, le tuteur devait donc être né avant 1343, il aurait donc eu une longévité exceptionnelle, la présomption de parenté étant également renforcée par le lien avec les Manas ; par ailleurs la généalogie Manas montre qu'il y a une erreur de génération (voir infra)

[2491] André Navelle, *op.cit..,* t.V, p.198, qui dit que selon le Ms 1300 à la B.M de Toulouse, Hélène était fille de Jacques Isalguier, seigneur de Fourquevaux mais que les éléments du procès mentionné l'ont conduit à la faire fille de Bernard Raymond

[2492] André Navelle, *op. cit.,* VIII, produisant. AD.HG B 1977.

[2493] AD.HG 7412 et 7413, Tournier, notaire

Avec les données dont nous disposons (dont la transmission des terres de Montferrand et de Vidaillan) nous pouvons proposer la généalogie suivante (résumée)

5. Pierre (Peyroton) d'ORNEZAN (fils de Pierre et de Jeanne de Castelnau), seigneur de Montferrand (comme le début de l'article le concernant), il vécut jusqu'en 1434 environ et apparaît dans la donation de 1437 (ce qui implique déjà une grande longévité, en effet il pourrait être né vers 1355.)
Il avait épousé, en premières noces (vers 1370 ?), **Talaise de LAGORSAN,** dame de Montferrand et de Vidaillan.
Ils eurent 4 filles (dont Sibylle et Marie, non mariées ou dont on ne connaît pas les époux) :

6.1 Rose d'ORNEZAN.

Elle épousa **Bernard de MANAS,** seigneur de Durfort, qui mourut avant le 6 avril 1443, date à laquelle Bernard de Manas alias de Montbardon, fils et cohéritier de feu Bernard, chevalier, seigneur de Durfort, Montbardon, reçut de feu Pierre d'Ornezan, chevalier, seigneur de Montferrand pour dette entre ledit feu Pierre et ledit feu Bernard, les lieux de *Schellano, Vallecave,* Vidaillan, Saiguède qui avaient été attribués aux Manas (pour dette de 800 florins or avec mise en possession du 30 septembre 1434[2494]). Comme dit supra, Bernard de Manas, fils de feu Bernard, était en procès, en 1445, avec Jean, comte d'Astaracac qui avait saisi l'héritage de Peyroton d'Ornezan fils de Peyroton pour défaut d'hommage.
Rose d'Ornezan mourut avant Peyroton d'Ornezan (son frère) à qui succéda Bertrand de Manas (frère aîné de Bernard qui était en procès, en 1445, avec Jean, comte d'Astarac) qui avait eu un procès avec Jacques de Montaut et aussi avec Hélène Isalguier, rappelé dans un acte du 29 avril 1454 qui indique la descendance de Peyroton d'Ornezan, époux d'Hélène Isalguier, dont les deux fils de Rose d'Ornezan, Bertrand de Manas, qui devint seigneur d'Ornezan (conformément aux dispositions testamentaires), et Bernard, qui devint seigneur de Montbardon.[2495]. Le 15 février 1479, Catherine de Pardaillan, 3ème épouse, veuve de Jean Isalguier, seigneur de Fourquevaux, lequel avait épousé en deuxièmes noces Jeanne d'Ornezan, acheta à Arnaud Raymond de Montaut, seigneur de Montaut, la copie des testaments de feu Pierre d'Ornezan, seigneur d'Ornezan et de feu Perrin (Peyroton) d'Ornezan, son fils[2496], le 14 avril 1489, Bertrand de Manas et Jean Isalguier étaient en procès, on citait la

[2494] André Navelle, *op.cit..,* VII (généalogie Manas), pp.25, 26, se référant à AD.HG 3 E 174 notaire J. André, et notaire F. Bonet pour l'acte de 1434
[2495] André Navelle produisant AD.HG B1984
[2496] AD.HG 6375 notaire Ricaud),

dot d'Hélène Isalguier de 4 000 florins or du 27 janvier 1479 (n.st) et le legs de 300 florins de France par testament de Pierre d'Ornezan du 22 août 1396[2497].

6.2 Jeanne d'ORNEZAN.
Elle épousa **Jacques de MONTAUT,** chevalier, seigneur de Puydaniel, fils de Raymond Athon de Montaut, seigneur de Puydaniel et de Rique Isalguier[2498], cette dernière, sœur d'Héléne Isalguier, deuxième épouse de Peyroton d'Ornezan, d'où postérité.

Pierre (Peyroton) d'ORNEZAN, chevalier, seigneur de Montferrand, avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat 27 janvier 1379, **Hélène ISALGUIER,** fille de Bernard Raymond ISALGUIER, chevalier, seigneur de Fourquevaux, d'Auterive, capitoul, et de Mercende de FALGAR[2499].
Ils eurent un fils :

6.5 Peyroton d'ORNEZAN, seigneur d'Ornezan.
Il fut dépossédé de ses biens par Jean, comte d'Astarac, pour défaut d'hommage. Il mourut vers 1432, sans postérité. Il avait été institué héritier par son père avec substitution au premier fils de Rose d'Ornezan.

Pierre (Peyroton) d'ORNEZAN, seigneur de Montferrand avait épousé en troisièmes noces **Jeanne de LA GARDE,** citée dans la donation de 1437.

Ce qui concerne Pierre (Peyroton) d'Ornezan père de Peyroton d'Ornezan qui mourut sans postérité peut être différent de ce que nous avons écrit, en effet les données venant des *Sceaux gascons,* fondées sur les archives du château de Saint-Blancard paraissent parfois des interprétations (notamment mais pas seulement la donation de 1437), on peut imaginer que le donataire de 1437 qui épousa Talaise de Lagorsan puis Jeanne de La Garde soit le fils de Pierre d'Ornezan, seigneur de Montferrand (lieu qui peut être différent du lieu tenu par Talaise de Lagorsan, ou bien chacun était coseigneur du même lieu) et d'une épouse inconnue (qui le reste), sachant que sa deuxième épouse fut Hélène Isalguier, mais dans ce cas Bernard d'Ornezan, le donataire ne peut être le neveu du donateur (ce que *Sceaux gascons* a probablement vu car il écrit parent et non neveu.)
Il faut donc considérer qu'avec ce que nous connaissons aujourd'hui on ne peut établir une généalogie autre qu'hypothétique en ce qui concerne ces personnes.

4.3 peut-être Bernard d'ORNEZAN, chevalier.

[2497] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.143, produisant AD.HG B 8
[2498] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montaut,* Janvier 2008 ; André Navelle, *op.cit..,* V, p.196 (Isalguier)
[2499] André Navelle, *op.cit..,* V, p.196 (Isalguier)

Il mourut avant le 19 avril 1368. La présomption d'ascendance vient du fait que ses enfants avaient pour tuteur Pierre d'Ornezan, chevalier, et qu'un tuteur était généralement l'oncle direct ou à la mode de Bretagne des enfants dont il avait la tutelle, ce tuteur était donc peut-être frère de Bernard d'Ornezan, mort avant le 19 avril 1368[2500].

Il avait épousé **Régine de MANAS,** fille de Juliane de LA ROQUE, cette dernière mourut avant le 19 avril 1368. Ils eurent des enfants qui étaient, le 15 juin 1368, sous la tutelle de Pierre d'Ornezan[2501], que l'on peut supposer frère de Bernard.

Si ceci était vérifié cela impliquerait que l'épouse d'Arnaud d'Ornezan et donc mère de Pierre, Bernard et Mascarose soit Julianne de La Roque.

4.4 Mascarose d'ORNEZAN.

Fille de feu Arnaud d'Orbessan, chevalier, seigneur de Saint-Blancard, et sœur de Jean d'Orbessan, seigneur de Saint-Blancard, qui lui constitua en dot 1 000 écus d'or, elle épousa, par contrat 23 mai 1350 **Jean Ier, vicomte d'ASTER,** fils d'Arnaud IV, vicomte d'Aster, son père lui avait constitué en dot 1 000 écus d'or avec habits, joyaux et lit de noces, d'où postérité[2502].

IV Jean d'ORNEZAN, seigneur de Saint-Blancard.

C'est probablement lui, qui le 7 juin 1356, étant écuyer, reçut de Jean Chauvel, trésorier des guerres, ses gages et ceux de deux autres écuyers d sa compagnie[2503]

D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Canhard d'ORNEZAN, qui suit.

5.2 Blanche d'ORNEZAN.

Elle épousa **Guillaume de BENQUE,** seigneur de Vignolles, fils d'Arnaud Bernard de BENQUE, la dot fut payée, le 26 mai 1408, par son frère, Canhard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard[2504]. Le 22 février 1436, Blanche d'Ornezan, dame de Vignolles, reconnut avoir reçu de son frère, Canhard d'Ornezan, seigneur d'Encausse, 181 francs or pour sa dot donnée par Jean d'Ornezan, leur père commun, le paiement se composa d'un roussin poil bai estimé 150 francs et d'une cotte de mailles estimée 20 francs[2505].

V Canhard (nommé parfois Gaillard par erreur) **d'ORNEZAN** alias de *SABOULIES* (pour SAUBOLE)**,** seigneur de Saint-Blancard, de *Saboulies* (Saubole), d'Encausse.

[2500] Date de lauzime au nom des héritiers de feu Bernard d'Ornezan, chevalier et de feue Juliane de La Roque. AD.HG 3 E 7412 et 7413, Tournier, notaire, acte produit par André Navelle.

[2501] AD.HG 7413, notaire Tournier, acte produit par André Navelle

[2502] J. de Jaurgain, *La Vasconie,* PyréMonde, 2007, 2 –B, p.71, se référant à Abbé de Vergès, *Notes historiques,* pp.151-153 pour le mariage

[2503] *Sceaux gascons*

[2504] Archives du château de Saint-Blancard

[2505] Archives du château de Saint-Blancard

Le 18 octobre 1418, il rendit hommage pour la terre d'Encausse, avec toute justice, moyenne et basse, à Jean, comte d'Armagnac[2506]. Il mourut avant le 1er juin 1431, date à laquelle son fils Bernard reçut le serment de fidélité des habitants de Saint-Blancard qu'il avait acquise par le décès de son père[2507].
Il avait épousé, par contrat du 26 mai 1393, à Bonnefont, **Marguerite d'ANTIN,** sœur d'Arnaud d'ANTIN, fille de Comte Bon d'ANTIN[2508], baron des Affites, Bonnefont, Sarraguzan (Gers), et de Mascarose de JUSSAN, sa première épouse[2509]. Le 6 mars 1413, Canhard d'Ornezan alias de Saboulies donna une quittance de la dot de Marguerite d'Antin, fille de Comte Bon d'Antin[2510].
Ils eurent :

6.1 Bernard d'ORNEZAN, qui suit.

6.2 peut-être Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, auteur de la branche des seigneurs de Tournecoupe.

VI Bernard d'ORNEZAN, damoiseau, seigneur de Saint-Blancard, *Saboulies* (Saubole), Encausse.
Il fut cité, le 1er juin 1431, comme seigneur de *Saboulies,* dans le serment de fidélité des habitants des habitants de Saint-Blancard[2511] Le 9 juin 1439, on cite une dette de lui[2512]. Le 26 octobre 1450, il reconnut avoir reçu 25 écus d'or de Bertrand de Lavedan, seigneur dudit lieu, en déduction de la dot de Miramonde de Beaucens, femme dudit seigneur de Saint-Blancard[2513].
Il avait épousé, en premières noces, **Cébélie de *CEDONS* (CIADOUX),** fille de Bernard de *CEDONS* (CIADOUX), elle testa à L'Isle-Jourdain le 17 septembre 1415[2514].
Il avait épousé, en secondes noces (le 14 novembre 1420[2515] ?) **Miramonde de *LABEDA-BEOUCEN* (LAVEDAN de BEAUCENS)** fille de Fortanier de *LABEDA-BEOUCEN* (LAVEDAN de BEAUCENS), seigneur d'Encausse, et de Brunissende de GERDEREST[2516].
Le 1er février 1457, Miramonde de Lavedan, veuve, était en procès avec Jean d'Ornezan, chevalier, le 31 mai 1457 elle reçut en provision les fruits de la seigneurie d'Encausse.[2517]
Le 21 mai 1478, son fils *Gaillard* (probablement erreur de transcription pour Canhard) d'Ornezan , seigneur d'Encausse, promit de tenir compte à Ramond Garcie de Lavedan et à sa

---

[2506] AD.Gers Vergès I 1252 ; AD.Gers Vergès I I 2584 n°14407 ; Montauban, *Livre rouge*
[2507] Père Anselme ; Archives du château de Saint-Blancard
[2508] Père Anselme ; AD.Gers Vergès I 2702 dit 6 mai 1393
[2509] André Navelle, *op.cit..,* I, p.45 ; le contrat est probablement postnuptial ce qui permettrait un mariage de leur fils Bernard avant 1408 et les naissances d'au moins 6 enfants et peut-être 7 à 9
[2510] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*
[2511] Noulens, *Maisons de Gascogne*
[2512] AD.HG 2959 *Cugnomo,* notaire
[2513] AD.Gers Vergès I 2017 n°11648, Jean Bonet, notaire ; Bertrand de Lavedan était probablement issu du second mariage de Brunissende de Gerderest avec Arnaud IV de Lavedan
[2514] Père Anselme ; André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 128, nomme le père de Cébélie.
[2515] Maurice Vuillier, sans citer la source ; André Navelle dit entre 1415 et 1420, ces dates sont étonnantes car leurs enfants se seraient mariés environ 50 ans après le mariage de leurs parents.
[2516] Jaurgain, *La Vasconie,* II B, p.93
[2517] AD.HG B 1968

fille Jeanne de ce qu'ils avaient payé sur 3 500 florins que devaient la maison de Lavedan, le 30 décembre 1480 *Gaillard* (Canhard) d'Ornezan donna la quittance de 200 écus reçus de Ramond Garcie de Lavedan pour la dite de Miramonde sa mère[2518].
Les enfants du 1er lit, sont indiqués par André Navelle se référant à un acte du 20 février 1438, disant que feue Cébélie de *Cedons* avait laissé deux fils Jean et Arnaud Guillaume, et quatre filles, Seguine, Marguerite, Anglésie et Mascarose, et que Bernard d'Ornezan se remaria et institua héritier universel Jean d'Ornezan, son fils premier né, Seguine avait épousé Guillaume Rigaud, seigneur de Vaudreuil, une dot lui fut promise. Sa mère, fille de feu Bernard de *Cedons*, damoiseau, a eu l'hérédité de feu Roger de Francazal, seigneur de Marignac. Pour payer sa dot Jean d'Ornezan vendit à Mathieu de Foix la terre de Balaguères et de *Castarese* qui fut de Seguine de *Saubolesio* (Saubole), au prix de 850 livres tournois[2519].
Enfants du 1er lit :

7.1 Jean d'ORNEZAN, qui suit.

7.2 Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, auteur de la branche des seigneurs d'Auradé

7.3 Seguine d'ORNEZAN.
Elle épousa, par contrat avant le 20 février 1438 (très probablement v.st, car on trouve par ailleurs un contrat de 1439) **Guillaume RIGAUD,** chevalier, seigneur de Vaudreuil, la mariée était assistée de Jean d'Ornezan, son frère[2520], Guillaume Rigaud était fils d'Elzéar RIGAUD, seigneur de Vaudreuil, seigneur et baron d'Auriac (par mariage) et de Marguerite de BELLAFAR, dame et baronne d'Auriac et d'Auriaguais[2521]. Le 8 décembre 1452, Guillaume Rigaud reconnut avoir reçu 600 moutons d'or de la dot de 1 500 moutons d'or suivant le contrat passé chez Bernard Albert, notaire d'Auriac, par la vente qui lui avait été faite de la juridiction d'Ardizas[2522] (Gers)
La quittance de dot de 2 500 moutons d'or du 30 août 1474 qui aurait été donnée à Bernard d'Ornezan, père de la mariée, et à Jean d'Ornezan, son fils[2523] est manifestement erronée quant à Bernard d'Ornezan qui était certainement mort avant 1457 et probablement dès 1439.

7.4 Marguerite d'ORNEZAN (elle ne peut-être confondue avec ses homonymes issues du second mariage de son père)

7.5 Anglésie d'ORNEZAN.

[2518] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.129, se référant à Bourdette, *Noblesse des vicomtes de Labeda,* Jean Graxat, notaire de Toulouse.
[2519] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.129, produisant AD.HG 3 E 175 P. Andrée, notaire.
[2520] AD.Gers Vergès I 2703
[2521] André Navelle, *op.cit..,*IX, p.71 (Rigaud)
[2522] André Navelle, *op.cit..,* VIII, 129, produisant AD.HG 3 E 5010 Larue, notaire.
[2523] P. Anselme

7.6 Mascarose d'ORNEZAN.
Elle épousa **Jean** alias **Roger de COMMINGES,** seigneur de Roquefort, Cologne, Guitaut, qui testa le 25 mai 1465[2524], il était fils de Pierre Raymond de COMMINGES, baron de Roquefort, et de Marguerite de PEYREPERTUSE[2525], d'où postérité

7.7 et 7.8 peut-être Blanquine et Bourguine d'ORNEZAN, citées par le Père Anselme, si elles sont biens situées elles durent mourir avant 1438.

Enfant du premier ou du second lit :

7.9 Jeanne d'ORNEZAN[2526].
Elle épousa en 1436, dotée de 3 000 francs or, **Jean II ISALGUIER,** seigneur de Fourquevaux, Pinsaguel[2527], fils de Jacques II ISALGUIER, seigneur de Fourquevaux, Grazac, Auterive, et d'Hélène de VERNHES (devenu VERGNES)[2528], d'où postérité, il avait épousé en premières noces, par contrat du 5 novembre 1428, Eléonore d'Espagne, sans postérité, il épousa en troisièmes noces Catherine de Pardaillan, d'où postérité. Jean II Isalguier mourut en 1468. Le 26 mai 1475, Jean III Isalguier et Catherine sa sœur, héritiers de feue Jeanne d'Ornezan, leur mère, étaient en procès contre Jean d'Ornezan, chevalier, seigneur de Saint-Blancard, ils reçurent une provision de 200 livres sur le douaire[2529].

Enfants du second lit[2530] :

7.10 Canhard d'ORNEZAN, auteur de la branche des seigneurs d'Encausse.

7.11 Brunissende d'ORNEZAN.
Elle épousa, par contrat du 14 janvier 1467 (n.st), dotée de 600 écus d'or, **Jean de DOUCET,** seigneur de Massaguel ; le 26 avril 1485, il fut décidé que Canhard d'Ornezan, écuyer, seigneur d'Encausse, devrait payer 600 écus (au cours du 14 janvier 1467) à Hugues de Doucet, seigneur de Jouars, tuteur de Jean, Pierre, Manaud, Antoine et Marguerite de Doucet, enfants de feu Jean de Doucet, seigneur de

---

[2524] Archives du château de Saint-Blancard ; l'acte dit Jean de Comminges, la généalogie le prénomme Roger, (qui fut utilisé comme patronyme), l'ascendance est indiquée par André Navelle, *op.cit..,* t.III, Généalogie Comminges , p.210
[2525] André Navelle, *op.cit..,* III (Comminges.)
[2526] André Navelle la dit fille de Miramonde de Lavedan dans la généalogie Ornezan, le tableau généalogique dans la généalogie Isalguier la fait apparaître comme fille de Cébélie de Ciadoux, comme Jeanne n'est pas nommée dans l'acte du 20 février 1438 il est possible que Jeanne d'Ornezan soit issue du second lit, toutefois la différence de date de mariage avec sa sœur Brunissende est étonnante.
[2527] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.129, produisant B.M Toulouse Ms 1300 ; le même indique l'ascendance Isalguier
[2528] Aldine de Venrhes de Castelmary, sœur d'Hélène, avait épousé Béthon de Roquemaurel, chevalier, seigneur de Roquemaurel, Thémines (Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,* produisant la preuve.)
[2529] AD.HG B4, acte cité par A. Navelle
[2530] Canhard, Brunissende, Marguerite et Catherine sont indiqués dans un acte du 3 février 1466 infra

Massaguel, pour la dot constituée à Brunissende d'Ornezan, épouse de feu Jean de Doucet, seigneur de Massaguel[2531].

Le 12 août 1461, Canhard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, avait requis son frère Jean d'Ornezan, seigneur d'Encausse, pour marier leur sœur Brunissende avec le seigneur de Tournecoupe[2532], il est très probable qu'il s'agissait de cette Brunissende d'Ornezan qui épousa en 1467 Jean de Doucet. Un acte du 3 février 1466 indique un procès entre Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard contre Canhard d'Ornezan, Brunissende, Marguerite et Catherine d'Ornezan, ses sœurs[2533]. On ne sait si le mariage prévu eut lieu ni qui était le seigneur de Tournecoupe en cause, à l'époque cette terre était tenue par Jean d'Ornezan dit de Vicmont qui avait épousé avant 1459 Marguerite de Got, ceci impliquerait que Marguerite de Got soit décédée, ce qui est vraisemblable car on ne lui connaît que deux enfants (voir infra).

7.12 Marguerite d'ORNEZAN.

Fille de feu Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, sœur de Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et de Cagnard d'Ornezan, seigneur d'Encausse, dotée de 1 200 francs bordelais et de vêtements nuptiaux pour 400 francs bordelais, elle épousa, par contrat du 1er décembre 1471 **Pons de PARDAILLAN,** seigneur de la Mothe-Gondrin, fils de Bertrand de PARDAILLAN, seigneur de Gondrin, la Mothe[2534] et de Bourguine de CASTILLON, il était veuf de Navarre de LUPPE, épousée par contrat 1er janvier 1467[2535] ; le mariage fut solennisé à Encausse, le 21 novembre 1473, sans la participation de Jean d'Ornezan, frère de la mariée, qui avait révoqué son autorisation[2536], d'où postérité des deux mariages.

Marguerite d'Ornezan testa le 27 janvier 1495, instituant héritier universel son fils Pierre de Pardaillan, faisant des legs à Bernard de Pardaillan, fils bâtard, procréé de veuve Bertrande de Pérès, à Blanche de Ponsan, fille de Bertrand de Ponsan, à sa fille Catherine de Pardaillan[2537].

7.13 Marguerite d'ORNEZAN.

C'est peut-être elle qui épousa noble **Antoine YNARD,** coseigneur de Seysses, seigneur de Frouzins ; le 29 mars 1504 Marguerite d'Ornezan épouse de noble Antoine Ynard, écuyer, seigneur de Frouzins, ratifia une vente faite par son mari et son fils Pierre (âgé de 14 à 25 ans)[2538], Antoine Ynard qui était fils de noble Jean Ynard, juge de Toulouse et de Lauragais, mourut avant 1516. La présomption d'ascendance par

---

[2531] André Navelle, *op.cit..,* t.VIII, pp.129,130 se référant à AD.HG B6 ; l'ascendance de Brunissende est déduite de cet acte et d'un autre, du 3 février 1466, citant Jean d'Ornezan, chevalier, seigneur de Saint-Blancard, contre Canhard d'Ornezan, Brunissende, Marguerite et Catherine, ses sœurs (AD. HG B 1993

[2532] Archives du château de Saint-Blancard

[2533] AD.HG B 1993

[2534] AD. Gers Vergès I 2746 n°15191

[2535] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.183 se référant au Père Anselme, qui indique la mère de Pons (Bourguine de Castillon (tome V, p. 177 e p. 186.)

[2536] AD.Gers Vergès I 2746 n°15191

[2537] AD.Lot et Garonne 2 J 224

[2538] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.130, produisant AD.HG 3 E 5419 Mandinelli, notaire.

André Navelle vient du fait que Canhard d'Ornezan avait une sœur Marguerite qui était contemporaine de l'épouse d'Antoine Ynard.

7.14 Catherine d'ORNEZAN.

C'est peut-être elle qui épousa, vers 1470, **Jean de BAR, co**seigneur de Saint-Michel de Lanès (Aude, à 3 km de Beauteville, Haute-Garonne), fils de Guillaume de BAR, coseigneur de Saint-Michel-de-Lanès. Le 25 mai 1527, le château de Saint-Michel-de-Lanès fut attribué à Seguine de Bar, épouse d'Antoine de Toulouse-Lautrec, chevalier, vicomte de Montfa car son frère Jean de Bar, seigneur de Saint-Michel, qui avait succédé à son père Jean de Bar, seigneur de Saint-Michel, qui avait épousé Catherine d'Ornezan, fut banni du royaume et était mort sans descendance mâle[2539].

VII Jean d'ORNEZAN, chevalier, seigneur de Saint-Blancard, Ciadoux.

En 1456, Jean d'Ornezan rendit hommage au Roi pour Ciadoux et Montgaillard[2540].

Comme dit supra, le 3 février 1466, il était en procès contre Canhard d'Ornezan et Brunissende, Marguerite et Catherine d'Ornezan, ses sœurs. Le 2 juin 1484, il était en procès contre Aimery de Comminges, seigneur de Péguilhan, comme successeur et « bientenant » de feu Bernard de *Cedons,* il fut décidé qu'il devrait payer 2 000 florins or (au cours de novembre 1380), partie de la somme de 3 000 florins baillée à feu Bernard de *Cedons* par feu Guillaume de Coarraze, évêque de Tarbes, oncle paternel de feu Bernard de Coarraze, en faveur du mariage de Belle (probablement Cébélie), fille du 1er mariage de Bernard de *Cedons,* ceci déduit, la Cour adjugea à Aimery de Comminges le sixième soit 2 onces, de l'hérédité de Bernard de *Cedons,* puis le 29 août 1488, pour la même cause, la Cour ordonna l'exécution de l'arrêt rendu, les seigneuries suivantes : la moitié de *Cedons* (=Ciadoux, dans la châtellenie d'Aurignac, Haute-Garonne), un quart d'Escanecrabe (à 1 km de Ciadoux), le moulin de *Cedons,* 3 parts de la juridiction haute, moyenne et basse d'*Yssarlats,* les rentes et revenus de *Modilhac,* et autres biens de la succession de Bernard de *Cedons* seront mis sous la main du Roi[2541].

Jean d'Ornezan mourut dès 1491, date à laquelle Sibylle d'Ornezan, femme de Jean de Saint-Lary, seigneur de Montblanc, et Jean d'Ornezan, chevalier, sont nommés à propos de la succession de leur père commun Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard[2542].

Il avait épousé, par contrat du 11 août 1448, **Béatrix de MAULEON,** sœur de Savaric de MAULEON, seigneur de Mauléon et de la baronnie de Prat[2543], fille de Géraud de MAULEON, seigneur de Mauléon, Belpech, Prat, Durban, chambellan du roi d'Aragon, et de Béatrix de LA PUIGERA[2544].

Ils eurent :

8.1 Jean d'ORNEZAN, qui suit.

[2539] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p. 130 , et II., p.10, produisant AD.HG 3 E 6109 Pegurier, notaire

[2540] Maurice Vuillier se référant à Higounet, sans précision.

[2541] AD.HG B 6 et B 7, selon A. Navelle

[2542] Archives du château de Saint-Blancard

[2543] P. Anselme, qui toutefois n'a pas vu que ce Jean d'Ornezan était celui qui continua lignée des seigneurs de Saint-Blancard.

[2544] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.

8.2 Bernard d'ORNEZAN, chevalier, seigneur de Saint-Blancard.
Il acheta, peu après 1491, à Jean Isalguier, seigneur de Fourquevaux, une partie de la seigneurie d'Ornezan, pour 3 000 livres, avec pacte de rachat de 7 ans, le 18 avril 1494 il y eut une protestation de Jean Isalguier qui n'avait reçu que 1 415 livres qui voulait faire le rachat à la Pentecôte, le 25 mai 1496, Jean d'Ornezan, fils de Jean paya 800 livres[2545].

8.3 Savaric d'ORNEZAN, seigneur de Saint-Plancard (à 14 km au sud de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne)**.**
Il était prévôt de la cathédrale de Lombez, le 19 octobre 1500, quand il reconnut une dette à Jean d'Ornezan, seigneur d'Auradé[2546]. Le 8 juillet 1510, étant toujours prévôt de Lombez, il fit donation à son frère Jean du lieu de Saint-Plancard avec ses droits à l'hérédité à charge de ne pas aliéner ces biens au profit des filles de Jean, il garda l'usufruit de Ciadoux. Le 2 décembre 1528, étant évêque de Lombez, après la mort de son frère Jean, il fit donation à son neveu Bernard d'Ornezan des biens donnés le 8 mai 1510 à Jean, à charge de donner à Magdelon d'Ornezan, son autre neveu 300 livres de rente pour ses droits, les substituant l'un à l'autre[2547].
Le tombeau de Savaric d'Ornezan, évêque de Lombez, consacré en 1512 et mort en 1531, qui s'était retiré en 1528 à Ciadoux , en raison de sa santé, auprès de son frère Jean (donc avant le 2 décembre) se trouve à Ciadoux, il avait démissionné en faveur de son neveu Bernard d'Ornezan, alors abbé de Nizors . Bernard d'Ornezan (évêque de Lombez, également inhumé dans le mausolée) et sa belle sœur Jeanne (de Comminges) usufruitière de l'évêque Savaric firent réaliser ce mausolée dans un style proche de la *maniera* du Primatice[2548].

8.4 Cébèlie (Sibylle) d'ORNEZAN.
Elle épousa **Jean III de SAINT-LARY,** seigneur de Montblanc, fils de Jean II de SAINT-LARY, seigneur de Gensac, Montgros, et de Jeanne de BENQUE, sa première épouse[2549]. Ils sont cités ensemble le 20 juin 1491[2550]. Il mourut probablement avant le 28 mars 1536, date d'une procuration à Cébélie d'Ornezan de son fils François de Saint-Lary, seigneur de Montblanc, pour gérer ses biens pendant son absence car il partait à la guerre, cette procuration citait également Bernard d'Ornezan, évêque de Lombez, Savary de Goyrans, beau-frère de François de Saint-Lary et Jean de Vize, seigneur de Sajas[2551]. Cébélie d'Ornezan testa le 27 mars 1542 (n.st)[2552].

[2545] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 131, produisant AD.HG 3 E 229927, de Ponte notaire, acte de 1494 ; AD.HG 3 E 1576 Boschayron, notaire pour l'acte de 1496.
[2546] André Navelle, *op.cit.,* p. 131, produisant AD.HG 3 E 5121 Leysac, notaire.
[2547] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 131, produisant AD.HG B 60.
[2548] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, t.1, p.378
[2549] Maurice Vuillier se référant au Père Anselme, sans précision.
[2550] AD.Gers Vergès I 2703 ; Père Anselme
[2551] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 131, produisant AD.HG 3 E 5163 Lobeyrie, notaire.
[2552] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.131 ; Archives du château de Saint-Blancard

8.5 Jacquette (alias Jeannette) d'ORNEZAN. Elle épousa par contrat du 20 août 1487 **Bernard I de BEON,** vicomte de Sère, fils de Pierre III de BEON et de Guiste de DEVEZE[2553], d'où postérité. Le 10 janvier 1503 Jeannette d'Ornezan, dame de Sère, dénombra des terres comme mère de Jean de Béon, fils pupille et héritier universel de Bernard de Béon, seigneur de Sère[2554].

Jean d'ORNEZAN eut également un fils naturel :

8.6 Jean, cadet d'ORNEZAN dit le bâtard de Saint-Blancard.

VIII Jean II d'ORNEZAN, écuyer, seigneur de Saint-Blancard, d'Ardizas.
Le 21 juillet 1485, suite à un arrêt du Parlement (de Toulouse), il vendit la juridiction de Ségoufielle à Guillaume de Lamarche, greffier au Parlement, au prix de 1 100 livres, le 21 mars 1486 la revente eut lieu[2555]. En 1497, Jean d'Ornezan et sa femme Agnès d'Astarac, héritière de Bertrand d'Astarac, coseigneur de Gaujac et de Savaillan, confirmèrent les coutumes et privilèges de Gaujac[2556]. Le 14 décembre 1502, un arrêt de la Cour condamna Jean de Mauléon, seigneur de Mauléon, à payer à Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, fils et héritier de feu Jean d'Ornezan, à payer d'ici le 1er mars 1503, 1 040 écus d'or, valeur au 11 août 1448, jugement à venir pour le résidu de la somme[2557]., ce qui selon André Navelle, à juste titre, confirme le mariage de Jean d'Ornezan avec Béatrix de Mauléon par contrat 11 août 1448. Le 2 janvier 1510, Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et Savaric d'Ornezan, prévôt de Lombez vendirent 7 portions sur 12 de la seigneurie de Monties à Jean de *Balières*[2558] (Bilhères ?) Le 18 octobre 1516, Jean d'Ornezan, comme mari de feue Anne d'Astarac, père de leurs enfants, vendit la place de La Barthe à Antoine (de Montesquiou) dit de Devèze, écuyer, seigneur de Marsac, au prix de 2 000 livres, puis le 4 mars 1517, il y eut l'autorisation d'accord entre Antoine de Devèze, écuyer, seigneur de Marsac, fils de feu Jean de Montesquiou, seigneur de Marsac, et Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, père de ses enfants et de feue Anne d'Astarac[2559]. Le 7 décembre 1517, Catherine de Foix, dame de Montbardon, était en procès contre Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, au sujet de la revente de la moitié de la seigneurie d'Ornezan, demandée par ce dernier ; les 27 février et 13 juin 1526, un arrêt condamna Catherine de Foix à restituer les 7/12 de la seigneurie d'Ornezan[2560], cet acte ne dit pas de restituer à Jean d'Ornezan. Le **1er** août 1525, Bertrand d'Ornezan, chevalier et Jean d'Ornezan, son père, étaient en procès contre Jacques d'Amboise, écuyer, seigneur d'Aubijoux, fils et héritier de feue Madeleine d'Armagnac[2561].

[2553] O'Gilvy, *op.cit.. ;* un acte (AD.Gers Vergès I sup 69 date le contrat du 27 janvier 1501
[2554] AD.Gers Vergès I sup 69 n°3263
[2555] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 131, produisant AD.HG 3 E 10139 Leysac, notaire, pour la vente ; AD.HG 3 E 50402 et 5404 Launay, notaire pour la revente.
[2556] AD.Gers E 250
[2557] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 131, produisant AD.HG B 12.
[2558] AM. Toulouse II 158
[2559] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 132, produisant AD.HG B 60, B 16.
[2560] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 132, produisant AD.HG B 2020 et B 26.
[2561] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 133, produisant AD.HG B 20.

Jean II d'Ornezan avait épousé en premières noces, par contrat du 3 mai 1479, **Anne** ou **Agnès d'ASTARAC,** qui lui apporta les terres de Gaujac et de Savaillan, fille de Bertrand d'ASTARAC, seigneur de Sauveterre et de Gaujac, et Jeanne de MONTESQUIOU, dame de La Barthe en Astarac[2562], elle mourut avant le 27 janvier1503, date à laquelle Jeanne d'Ornezan, fille de Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et de feue Agnès d'Astarac, fit accord avec Bertrand de Béon, son mari, fils d'Odet de Béon, sur la dot à elle, prévue par son père et Savary , son oncle, prévôt de l'église de Lombez[2563].
Il avait épousé, en secondes noces, **Marie de CAPDEVILLE,** dame de Saint-Guiraud, dotée de 2 000 livres[2564].
Enfants du 1er lit :

9.1 Bertrand d'ORNEZAN, qui suit.

9.2 Magdelon d'ORNEZAN, qui suivra

9.3 Bernard d'ORNEZAN.
Il fut abbé de Nizors puis évêque de Lombez (1528-1552[2565]), à la suite de son oncle Savaric d'Ornezan

9.4 Jeanne d'ORNEZAN.
Elle épousa, par contrat du 27 janvier 1501 (et 17 juin 1501), **Bernard de BEON,** seigneur d'Armentieu, de La Palu[2566], fils d'Odet de BEON, seigneur de La Palu, et de Catherine du LAU dite de LIN[2567].
Il testa le 10 février 1537, instituant héritier universel son fils aîné Gabriel de Béon, faisant un legs à sa femme Jeanne d'Ornezan[2568].

9.5 Madeleine d'ORNEZAN.
Elle épousa, par contrat du 2 septembre 1515, **Lancelot de VIGNOLLES La Hire,** seigneur de Vignolles, Bordes, Cazaubon, selon le Père Anselme, seigneur de Préchac dans les Landes selon un autre acte[2569].

9.6 Marguerite d'ORNEZAN.
Elle épousa, par contrat du 18 septembre 1515, **Gaston de LEAUMONT,** seigneur de La Briffe[2570], dit par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fils de François de Léaumont, seigneur de La Briffe, de Catherine de Larroquan.

[2562] Archives du château de Saint-Blancard ; Père Anselme
[2563] AD.Gers Vergès I sup 69 n°3263
[2564] Ce mariage est prouvé par la donation du 16 juillet 1523 de Jean II d'Ornezan à son fils Magdelon, rapportée infra, acte produit par André Navelle
[2565] La date de fin d'épiscopat varie selon les sources, elle pourrait être 1557
[2566] AD. Gers Vergès I sup 69 ; Père Anselme
[2567] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Béon* ,produisant la preuve.
[2568] AD.Gers Vergès I sup 69
[2569] Archives du château de Saint-Blancard
[2570] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.130

9.7 Mathive ou Marthe d'ORNEZAN.

Elle épousa **Pierre de FAYSSAN,** écuyer, seigneur d'Artiguedieu (probablement le lieu en Seissan, Gers), fils de Jean de FAYSSAN, d'où au moins un fils François de FAYSSAN. Ils furent cités mariés le 9 janvier 1533, date d'un accord entre eux d'une part, et Jean Claude d'Espagne, d'autre part[2571]. Le 9 février 1542, ils étaient en procès contre Catherine de Fayssan, flle de feu Jean de Fayssan, seigneur d'Artiguedieu, l'acte cita également Arnaud et Mathieu de Fayssan, frères de Pierre et de Catherine, la Cour adjugea à Catherine de Fayssan, 2 000 livres, non comprise la provision de 200 livres, jadis attribuée, pour son droit de légitime et sa part des biens de feu Jean de Fayssan, son père, le 23 juin 1542, Catherine de Fayssan était en procès contre Marthe d'Ornezan, veuve de Pierre de Fayssan, et François de Fayssan, son fils, Catherine de Fayssan fut condamnée aux dépens[2572].

9.8 autre Madeleine d'ORNEZAN, si elle n'est pas celle qui épousa Lancelot de VERGNOLLES.

Elle épousa **Lancelot de CAUNA,** seigneur de Vignaux, elle avait été dotée de 3 000 francs bordelais par son père Jean d'Ornezan, seigneur d'Ardizas, Laréole (Haute-Garonne), Saint-Blancard, dont 1 600 francs avaient été payés le jour de ses noces, le 14 janvier 1536, Madeleine d'Ornezan étant décédée, Bertrand d'Ornezan, chevalier, seigneur d'Ardizas, Laréole, Saint-Blancard, représenté par sa femme Jeanne de Comminges prit quittance des 1 400 francs bordelais qui restaient à payer[2573].

IX Bertrand d'ORNEZAN, chevalier, baron de Saint-Blancard, seigneur d'Astarac, créé marquis des Îles d'Or en 1531 par François Ier.

Il fut viguier, capitaine, juge de la tour et port d'Aigues-Mortes, conseiller et maître d'hôtel du Roi, amiral des mers du Levant, général des galères de France en 1521, étant envoyé au secours de l'île de Rhodes il défit, au retour, en 1523, devant Toulon, l'armée navale de l'empereur Charles Quint. Il fut reçu citoyen de Marseille en 1525[2574].

Le 1er avril 1538, Bernard d'Ornezan, évêque de Lombez, Bertrand d'Ornezan, chevalier, seigneur de Saint-Plancard, époux de Jeanne de Comminges, et Bernard d'Ornezan, leur fils, étaient en procès sontre Bernard d'Ornezan, écuyer, seigneur de Labastide-Paumès, et Martin d'Orbessan, seigneur de Nénigan[2575].

Bertrand d'Ornezan testa le 19 mars 1539 (très probablement v.st), se référant pour les prières et oblations à Madeleine de Médicis (sa maîtresse), qui en supportera les frais par les donations qu'il lui a faites, il lègua l'usufruit de ses biens à sa femme Jeanne de Comminges, fit des legs à son frère Bernard d'Ornezan, évêque de Lombez et à Magdelon d'Ornezan, son frère, et à ses sœurs Jeanne, Bertrande et Marthe d'Ornezan, 100 livres à chacune, il institua héritier universel Bernard d'Ornezan, son fils[2576].

[2571] AD.HG B 26
[2572] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 132, produisant AD.HG B 34 et B 35.
[2573] Archives du château de Saint-Blancard
[2574] Père Anselme
[2575] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 133, produisant AD.HG B 31.
[2576] AD. Gers Vergès I 3095

Le 26 février 1540 (n.st), il était en procès contre Guyon de Got, seigneur de Saint-Germier, gouverneur de Vic-Fézensac, au sujet de la seigneurie de *Garbison*[2577], le 5 juin 1540 il y eut une transaction entre Bernard d'Ornezan, évêque de Lombez tant pour lui que comme procureur de *Bertrand*(Bernard) d'Ornezan, seigneur et baron de Saint-Blancard et dame Jeanne de Comminges, veuve de Bertrand d'Ornezan, d'une part, et n. Jacques Long et Perrine d'Orbessan, sa femme, d'autre part, sa soeur[2578], puis le 10 juillet 1542, Bernard d'Ornezan, fils et héritier de feu Bertrand d'Ornezan, fit une requête au Roi pour prouver une donation malgré le délai dépassé[2579], ce qui permet de situer la mort de son père Bertrand d'Ornezan entre le 26 février 1540 et le 5 juin1540.
Il avait épousé, par contrat du 14 septembre 1505, **Jeanne de COMMINGES,** fille d'Arnaud Guillaume de COMMINGES, seigneur de Péguilhan, et d'Isabeau de LA BARTHE, Savary d'Ornezan, son oncle, et Jean d'Ornezan, son père lui donnèrent la baronnie de Saint-Plancard, Pouylebon, Tors et les appartenances de Gaujagues, Savaillan, La Barthe, *Borgonhes,* Auribat, Ségoufielle, Ardizas[2580]. Le 23 mars 1509 (n.st), Bernard d'Ornezan donna une quittance de dot de 3 400 écus petits[2581]. Jeanne de Comminges vivait le 5 juin 1540, date de la transaction citée supra..
Ils eurent :

10.1 Bernard d'ORNEZAN, qui suit.

10.2 Bertrand d'ORNEZAN, auteur de la branche des seigneurs de Vaumeilh, en Provence.

10.3 probablement Nicolas d'ORNEZAN.
Il mourut avant le 31 octobre 1586.
Il avait épousé **Marguerite d'AIGUEBELLE,** sans postérité. La présomption de filiation vient du fait que Marguerite d'Aiguebelle, veuve de Nicolas d'Ornezan, fit une donation, le 31 octobre 1586, à Melchior d'Ornezan, fils de Bertrand, seigneur de Vaumeilh, lors de son mariage, puis, le 12 novembre 1589, elle institua donataire universel Jean d'Ornezan, frère de Melchior, alors décédé, lors de son mariage[2582].

X Bernard d'ORNEZAN, seigneur de Saint-Blancard.
Il fut capitaine des galères du Roi.
Le 19 novembre 1540, il dénombra sa terre de Saint-Blancard, il possèdait la place de Saint-Blancard en la comté d'Astarac avec justice haute, moyenne et basse, une métairie, deux moulins, l'un à vent, l'autre à eau ; la place de Puymaurin et seigneurie moyenne et basse ; un petit village nommé Lalane ; la place d'Orbessan en seigneurie moyenne et basse ; la place de

[2577]André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 133, produisant AD.HG B 2039.
[2578] AD.Gers I 2705 ; le 18 mars 1530 il y avait une assignation personnelle de Perrine d'Orbessan contre Bernard d'Orbessan, nommant Bertrand d'Ornezan et Jeanne de Comminges, sa femme (AD.Gers Vergès I 2687)
[2579] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 133, produisant AD.HG B 60.
[2580] AD.HG 35 J ; André Navelle, *op.cit.,* VIII, **p. 133, produisant** B 60.
[2581] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.133 se référant à Barrière-Flavy, carton 54, Sudria, notaire.
[2582] Borricand, *Nobiliaire de Provence*

Ciadoux ; la moitié de la place d'Escanecrabe ; la place de Montgaillard avec justice haute, moyenne et basse ; la place de Charlas avec justice haute, moyenne et basse ; la jugerie de La Rivière et titre de baronnie des places de Gaujac, Savaillan, Auribat, Labarthe ; la baronnie de *Saboules* (Saubole) avec justice haute, moyenne et basse, ensemble la somme de 1 552 livres[2583]. Le 18 mars 1555, il y eut confirmation d'une sentence du sénéchal de Toulouse concernant Jean d'Orbessan de L'Isle, seigneur de Couladère , et la communauté des prêtres de Cazères ; et d'une sentence du juge ordinaire de Toulouse, concernant Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard et le syndic des prêtres d'une chapelle en l'église paroissiale de Boulogne[2584].

Bernard d'Ornezan testa le 10 juin 1555, donnant 4 000 livres à sa femme Philiberte d'*AUTUN* (HOSTUN), la place de *Chateaulieu ,* juridiction de Savaillan (archevêché d'Auch) et celle de *Ganjar* en Gascogne, à sa fille Jeanne la place et le château de La Reule, archevêché de Toulouse, plus la place d'Ardizas, en la baronnie de Samouillan, il nomma le R.P *Henry* (Bernard) d'Ornezan, évêque de Lombez, et Jean d'Ornezan, son frère. Ses filles ne pourraient se marier qu'avec l'accord de leur mère et Bernard d'Ornezan, écuyer seigneur de Montégut en Gascogne, et de Roger de Comminges, écuyer, seigneur de Péguillan, et le seigneur de La Palu, cousins germains du testateur, il institua héritière universelle sa fille Jeanne et lui substitua demoiselle Anne[2585] et fit un codicille, le 2 novembre 1556, par lequel il substituait sa femme à ses deux filles si celles décédaient sans enfant de légitime mariage[2586], et mourut avant le 19 juin 1559, date à laquelle Jean Dangereux, coseigneur de Beaupuy et Jean Codem, recteur de Montgaillard, ayant charge de Philiberte d'Hostun, parlèrent à Roger de Comminges, écuyer, seigneur de Péguilhan au sujet du mariage de Jeanne d'Ornezan, sa fille aînée avec Mgr de (Gontaut) de Biron[2587].

Il épousa **Philiberte *d'AUTUN* (probablement d'HOSTUN,)** fille de Jean *d'AUTUN* (d'HOSTUN), seigneur de la Baume et de Guyonne de CHAUVIGNY (selon Maurice Vuillier sans fournir la preuve[2588].)

Ils eurent :

11.1 Jeanne d'ORNEZAN.

Elle épousa, par contrat du 6 août 1559, **Armand de GONTAUT,** seigneur et baron de Biron, dit le Boîteux, né vers 1524, mort le 26 juillet 1592, à Epernay, qui devint maréchal de France, fils de Jean I de GONTAUT, baron de Biron, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, et de Renée Anne de BONNEVAL, dame de Chef-Boutonne[2589]. Le 20 août 1580, suite à un procès entre divers membres de la famille d'Ornezan au sujet de la succession de Magdelon d'Ornezan il fut décidé que

[2583] AD.Gers Vergès I 2705
[2584] AD.HG B 48
[2585] AD.Gers Vergès I 2706
[2586] Père Anselme
[2587] AD. Gers Vergès I 2706
[2588] Les actes disent Philiberte d'Autun ce qui paraît une erreur pour d'Hostun, famille qui tenait La Baume(-d'Hostun) ; toutefois une famille d'Autun existait en Languedoc.
[2589] Père Anselme, *op.cit,* IV, p. 126.

Jeanne d'Ornezan jouirait des métairies de La Roque et de La Gadache et qu'elle aurait son habitation au château de Lartigue avec Anne d'Ornezan[2590].

Jeanne d'Ornezan fut citée vivante, en 1596, puis, le 19 avril 1604, dame des baronnies de Biron, Saint-Blancard, Orbessan[2591] et en 1608, comme maréchale de France[2592]. Elle mourut avant le 25 juillet 1614, date d'une quittance pour Jean de Gontaut, seigneur et baron de Biron, Saint-Blancard, de 400 livres de dot, pour Marguerite Chereau, constituée par feue puissante dame Jeanne d'Ornezan, sa mère[2593].

11.2 Anne d'ORNEZAN.

Elle épousa (avant le 13 mars 1565 et peut-être dès 1561) **François de LA JUGIE,** baron de Rieux (Aude), Alzonne (Aude), qui devint maréchal de camp, fils de Jacques Germain de LA JUGIE, baron de Rieux, et d'Antoinette d'ORAISON[2594], il serait mort le 10 décembre 1592, alias 1596[2595], d'où postérité.

Un acte du 13 mars 1565, rappelle une transaction de 1561 entre Armand de Gontaut, seigneur baron de Biron, époux de Jeanne d'Ornezan et Philiberte d'Hostun, veuve du seigneur de Saint-Blancard, pour la succession de ce dernier. La transaction était contestée mais Philiberte mourut pendant le procès. Armand de Gontaut avait abandonné à Philiberte la majeure partie de la terre du Bartas dont elle était héritière par son père. D'autre part Anne d'Ornezan, dame de Rieux, épouse de François de La Jugie, disait que Jeanne n'avait pas été lésée. Il y eut accord et division des biens de Philiberte, la terre du Bartas sera partagée par moitié entre les deux sœurs, Armand de Gontaut paiera à la dame de Rieux 2 000 livres[2596] . Anne d'Ornezan vivait au château de Lartigue le 20 août 1580 (voir supra.)

***

IX bis Magdelon d'ORNEZAN, chevalier, seigneur de Montégut (en Pardiac), Pléhaut, Saint-André, Lartigue. Il fut capitaine de quatre galères du Roi.

Le 16 juillet 1523, Jean II d'Ornezan (son père), à l'occasion du mariage de Magdelon, donna au premier fils à naître la baronnie de Ciadoux, Charlas, Montgaillard, sa part d'Escanecrabe et d'Auzas, à charge de payer à Marie de Capdeville, dame de Saint-Guiraud, femme en secondes noces de Jean II, 2 000 livres apportées en dot et d'acquitter les dots dues aux filles de Jean (naturelles ou légitimes.[2597].) Le 7 novembre 1533, il reçut une donation de son frère Bernard de 12 000 livres, pour ses droits paternels, maternels, fraternels et de ses oncles, dont 7 500 livres par la place de Pléhaut, le 12 juin 1536 donna une quittance des 4 500 livres restant à payer[2598]. Le 22 janvier 1540, Pierre de Saint-Etienne, seigneur de Saint-André,

---

[2590] AD HG B 82
[2591] AD .HG Reg Ins 11 ; le Père Anselme dit qu'elle mourut en 1593
[2592] AD.HG 3 E 22040 Boulogne
[2593] AD.HG 3 E 22041 Boulogne
[2594] Maurice Vuillier se référant au Père Anselme, sans précision.
[2595] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2596] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.133, 134
[2597]André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 134, produisant AD.HG B 60.
[2598] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 134, produisant AD.HG B 60.

promit de vendre à Magdelon d'Ornezan, seigneur de Pléhaut la seigneurie de Saint-André en Gascogne, diocèse de Lombez, avec château, maison, etc., juridiction, pour 9 000 livres dont 4 000 livres payées le jour même et le reste payable à la Saint-Jean[2599].
Magdelon d'Ornezan mourut avant le 5 juin 1560, date à laquelle Jacquette de Méritens, dame de Montégut, Saint-Béat et Lartigue, veuve, usufruitière de tous ses biens prit en compte la donation prévue au contrat de mariage avec Magdelon d'Ornezan en faveur de son fils Bernard d'Ornezan, panetier ordinaire du Roi et capitaine de galères, absent mais représenté par noble François de Chabrignac, maître d'hôtel dudit seigneur d'Ornezan, présent et acceptant, elle donna les lieux de Montégut, Constansac, Saint-Béat, etc[2600].
Il avait épousé, par contrat du 11 avril 1523 **Jeanne** alias **Jacmette** ou **Jacquette de MERITENS**[2601], fille unique d'Arnaud de MERITENS, seigneur de Montégut, et de Clarianne de SAINT-PASTOU, elle lui apporta la terre de Montégut (-en-Couserans, Ariège).
Le 20 février 1583, Jacmette de Méritens dame de Montégut, Saint-Béat qui avait fait donation, le 16 janvier 1577, de 333 écus 1/3, à Hélène d'Ornezan, sa fille, femme d'Arnaud de Méritens, capitaine de Rozès, et des donations à ses petites-filles Philiberte et Hélène de Méritens ; depuis 6 mois sa fille Hélène était décédée, sans avoir testé, elle donna 1 000 écus au total à ses petites-filles Philiberte, Hélène, Perside et Anne, son fils Bernard. était décédé[2602]. Le 20 février 1583, au château de Montégut en Couserans, elle donna, de ses biens, 1 000 écus à ses petites-filles et nièces[2603]. Le 23 avril 1587, elle donna à Hector de Narbonne fils d'Aymeric de Narbonne, seigneur et vicomte de Saint-Girons, et de Philberte d'Ornezan tous les biens et droits seigneuriaux en quelque lieu que seraient assis comme et entre autres le château de Montégut, tous les droits qu'elle a à Saint-Béat, Fos et autres lieux et se réserve l'usufruit[2604].
Ils eurent :

10.1 Bernard d'ORNEZAN, qui suit.

10.2 Anne d'ORNEZAN.

Elle épousa par contrat du 9 novembre 1540, étant dotée de 6 000 livres, **Guinot de LAUZIERES,** écuyer, seigneur de La Chapelle[2605], fils de Robert de LAUZIERES, chevalier, seigneur de La Chapelle, Montesquieu, Pézènes, et d'Hélène de ROQUEFEUIL, il mourut avant 1545, d'où postérité[2606].
Le 5 septembre 1560 Jean de Lauzières (probablement le frère de Guino), fut condamné à payer 2 000 livres à Anne d'Ornezan, veuve de Guinot de Lauzières pour

---

[2599] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 134, produisant AD.HG 3 E 11783.
[2600] AD.Gers Vergès I sup 385 ; la donation fut insinuée le 16 juin 1560(BnF, Carré d'Hozier n°430, p.90)
[2601] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 134, produisant AD.HG B 60 ; l'ascendance de Jacquette de Méritens est indiquée par Maurice Vuillier qui dispose des archives de cette famille.
[2602] AD.HG Reg Ins 1 A ; AD. Gers Vergès I sup 385
[2603] AD.Gers I sup 385, du Soulier, notaire de Saint-Lizier
[2604] AD.Ariège 5 E 7226 ; Amalric de Narbonne fils d'Hector de Narbonne et de Marguerite de Narbonne, vendit en 1633 et 1637 la seigneurie et le château de Montégut et la baronnie de Constansac à Octavien de Roquemaurel, coseigneur de Soueix, seigneur de Sabarat, le château de Montégut appartient à sa descendance.
[2605] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.134
[2606] André Navelle, *op.cit..,* VI, p.196 (Lauzières)

complément de sa dot plus l'augment et les arrérages de la pension due pour son veuvage[2607].

10.3 Hélène d'ORNEZAN.

Elle épousa **Arnaud de MERITENS,** seigneur de Rozès, fils de Roger de MERITENS, seigneur de Rozès, et de Jeanne de COMMINGES-GUITAUT, d'où postérité citée supra. Arnaud de Méritens épousa, en deuxièmes noces, par contrat du 8 mars 1585, noces, Marguerite de Durfort, d'où postérité, et en troisièmes noces Anne de Solan[2608].

X Bernard d'ORNEZAN, chevalier seigneur de Montégut.

Il fut capitaine de 2 galères, panetier ordinaire du Roi. En 1560 il avait embrassé le calvinisme[2609]. Le 28 février 1567, il vendit à Simon de Buet, conseiller au Parlement (de Toulouse) les seigneuries de Mauvezin et de Daujas (venant des Montaut), , avec juridiction haute, moyenne et basse, droits, château, 2 moulins à pastel, plus la faculté de rachat de Bazus, à Cintegabelle, le tout pour 6 000 livres (à employer pour le paiement des 7 500 livres, citées supra), l'acte rappela que Jeanne de Montaut était décédée[2610]. Le 5 mars 1567, Bernard d'Ornezan, seigneur et baron de Montégut, de Ciadoux, plaida au parlement de Toulouse contre Armand de Gontaut-Biron au sujet de la propriété de la terre de Ciadoux, il s'empara par force du château de Ciadoux et y mit garnison malgré l'arrêt du Parlement qui avait ordonné le séquestre[2611]. Le contrat de mariage de sa fille Philiberte d'Ornezan avec Jean Paul de Foix, ne fut pas signé le 17 mai 1573 comme prévu à cause de troubles survenus avec lui, sa femme Marguerite de Villeneuve donna 7 000 livres pour la dot (voir infra.)

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 14 décembre 1547, **Jeanne de MONTAUT,** née en 1533, fille de feu Roger de MONTAUT, seigneur d'Auterive, de Puydaniel, et de Jeanne de JAUBERT dite de COMMARQUE, dame de Laussel (en Marquay, Dordogne), alors épouse de Saux de Roquefort, Bernard d'Ornezan devait prêter 12 000 livres pour dégager l'héritage de Jeanne de Montaut, les époux devaient nourrir Françoise et Philippe de Montaut, sœurs de Jeanne, jusqu'à leur mariage[2612].

Jeanne de Montaut mourut avant le 8 juillet 1565, date d'un accord entre les héritiers de feu Roger de Montaut, seigneur d'Auterive, nommant Bernard d'Ormezan, chevalier, seigneur et baron de Montégut comme père et légitime administrateur de Philiberte d'Ornezan et de feue Jeanne de Montaut, fille en son vivant de feu Roger de Montaut[2613].

Il avait épousé en secondes noces **Marguerite de VILLENEUVE,** fille de Gaspard de VILLENEUVE, seigneur de Crozillat, gouverneur de Montpellier, et de Catherine de

---

[2607] AD.HG B 53
[2608] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1900.
[2609] Archives du château de Saint-Blancard
[2610] AD.HG 2570, Céleri, notaire
[2611] Archives du château de Saint-Blancard
[2612] AD.HG 3 E 887, Bessier, notaire
[2613] AD.HG 3 E 15956 Auterive

CORNEILLAN[2614], le contrat de mariage de Philiberte d'Ornezan avec Jean Paul de Foix dit que Marguerite de Villeneuve avait épousé en troisièmes noces Bernard d'Ornezan.
Enfants du 1er lit :

11.1 Philiberte d'ORNEZAN, vicomtesse de Saint-Girons et de Couserans par mariage.
Le 7 juin 1597, elle donna à son fils Hector de Narbonne, vicomte de Couserans, tous ses droits à Saint-Béat, Alos, Gariès, Melles[2615].
Elle avait épousé en premières noces, par contrat (prévu le 10 mai 1573, à Puydaniel mais pas signé à cette date, probablement signé le 1er mars 1574) qui signale des troubles qui n'avaient pas permis la signature le 17 mai 1573), étant dotée de 12 000 livres, **Jean Paul de FOIX**[2616], vicomte de Couserans, fils de Jean de FOIX, seigneur de Mardoigne, vicomte de Couserans, et de Constance de MAULEON[2617], d'où une fille Françoise de Foix., Jean Paul de Foix testa le 8 février 1575 et mourut avant 1577.
Elle avait épousé en secondes noces, par contrat du 20 janvier 1577, **Aimery de NARBONNE,** vicomte de Saint-Girons, fils de feu Michel de NARBONNE, vicomte de Saint-Girons, et de Marguerite de PARDAILLAN[2618]. Il mourut avant 1582, d'où postérité.

II
Seigneurs d'Auradé

L'auteur de cette branche, Arnaud Guillaume d'Ornezan, était le 2ème fils de Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et de Cébélie de Ciadoux, sa première épouse.

VII Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, seigneur d'Auradé à 5 km de L'Isle-Jourdain, Gers ; du chef de sa femme.
Le 7 octobre 1467, il vendit à Bertrand de Preissac, fils de Vital de Preissac, tous les cens apportés à sa ferme à Montfort et à Esclignac[2619]. Le 24 novembre 1469, il rendit hommage entre les mains du sénéchal de Lomagne à cause du lieu d'Auradé, de la quatrième partie d'Endoufielle et d'autres lieux avec toute justice[2620].
Le 4 août 1477, il était en procès contre Arnaud de Lambès, seigneur de Savignac[2621]. Il mourut avant le 6 décembre 1500 (voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 14 février 1440, **Marguerite de BARTHE,** dame d'Auradé, *Turetel, Agimont,* fille de Jean de BARTHE, seigneur d'Auradé, et d'Isabeau de ROS d'Endoufielle*,* elle testa le 5 avril 1462, chargeant son fils de porter son nom et ses armes[2622].

[2614] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.134
[2615] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 135, produisant AD.HG Reg Ins 7 f°596, Quintin d'Abbadia, notaire de Saint-Girons.
[2616] AD.Gers Vergès I 2706 ; le contrat fut finalement passé le 2 mars 1574, même source
[2617] M. Vuillier, *Les Comtes de Foix,* mars 2004
[2618] AD.Gers Vergès I 2164
[2619] Archives du château d Saint-Blancard, archives d'Esclignac
[2620] *(Bulletin de la) Société archéologique du Gers*, 1917.
[2621] André Navelle, *op.cit.,* VIII, ^p. 135, produisant AD.HG B 2003.

Ils eurent :

8.1 Jean d'ORNEZAN, qui suit.

8.2 Bernard d'ORNEZAN.
Il fut chanoine de Lombez et mourut avant 1504[2623].

8.3 Miramonde d'ORNEZAN.
Elle épousa, en 1478, étant dotée de 2 000 moutons d'or, **Aimery Roger de COMMINGES,** seigneur de Montastruc, Maure, fils de Raymond Roger de COMMINGES, seigneur de Soulan, Alos, Erp (les 3 en Ariège), et de Jeanne d'ESPAGNE, dame de Lescure (Ariège), sa première épouse, d'où postérité[2624]. Le 6 décembre 1500, il y eut une transaction entre Aimery Roger de Comminges, époux de Miramonde d'Ornezan, et Jean d'Ornezan, seigneur d'Auradé, fils de feu Arnaud Guillaume d'Ornezan, au sujet des 2 000 moutons d'or de la dot de sa sœur. Aymeric Roger de Comminges revendit à Jean d'Ornezan la seigneurie d'Endoufielle (à 3 km d'Auradé), à lui vendue 400 moutons d'or par Arnaud Guillaume d'Ornezan, Jean d'Ornezan devait donner 200 écus puis 35 écus par an, fut témoin Savary d'Ornezan, prêtre de l'église de Lombez.[2625].

8.4 Catherine d'ORNEZAN.
Elle épousa en premières noces, par contrat du 12 mai 1488, **Jean de LESCURE,** seigneur de Fontanes et de Fabas, qui testa le 2 février 1496[2626] (n.st) et mourut avant novembre 1497, fils d'Antoine (alias Bernard) de LESCURE, seigneur de Fontanes, Saint-Rustice, coseigneur de Fabas (les trois près de Grisolles, Tarn-et-Garonne), d'où postérité[2627].
Elle épousa en secondes noces **Jean de GOT,** seigneur de Lieux[2628].

VIII Jean d'ORNEZAN, seigneur d'Auradé, d'Endoufielle.
Le 1er août 1499, il fut nommé exécuteur testamentaire de Jean de Marestaing, baron de Marestaing, seigneur de Montferrand, et tuteur de ses neveux, ses héritiers universels[2629]. Il testa le 10 octobre 1502 et dénombra en 1503 ses biens nobles ; le lieu d'Auradé avec château fort, oublies, agriers, moulins, avec juridiction haute moyenne et basse, un petit bien noble appelé *Turutet, le lieu d'Agimont ou Azimont* ; le lieu de Montoussé (en Auradé) possédé en toute juridiction, le lieu de Blanquefort[2630]. Il mourut avant le 23 octobre 1504, date à laquelle les consuls et habitants d'Auradé baillèrent à Arnaud Guillaume d'Ornezan, leur

---

[2622] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 926 ; André Navelle nommr Jeanne de Rous (Ros) la mère de Marguerite de Barthe ; Maurice Vuillier dit, sans fournir lza preuve qu'Isabeau de Ros était Isabeau de Got..
[2623] André Navelle, *op.cit,* VIII, p. 135.
[2624] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance,* produisant la preuve.
[2625] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 135, produisant AD.HG 3 E 5417, Mandinelli, notaire.
[2626]André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 135, se référant au Père Anselme.
[2627] André Navelle, *op.cit..,* VI, p.233 ; cette famille de Lescure était issue de la famille de Salgues.
[2628] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 926.
[2629] Archives du château de Saint-Blancard, archives d'Esclignac
[2630] AD. Gers Vergès I 1606

seigneur (fils d Jean) la moitié de la taverne et boucherie en paiement de certains arrérages[2631].
Il avait épousé par contrat du 24 octobre 1482, au château d'Avensac, **Florette de FAUDOAS,** fille de Bertrand II de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, né vers 1430 et décédé en 1488, et d'Huguette de BILHERES[2632]. Florette de Faudoas testa le 31 octobre 1502.
Ils eurent [2633] :

9.1 Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, qui suit.

9.2 François d'ORNEZAN.
Il mourut à la guerre, vers 1502

9.3 Antoine d'ORNEZAN.
Protonotaire apostolique, il était recteur de Montjoie (diocèse de Lavaur) en 1519 et le 25 janvier 1520, quand il ratifia la donation faite le 7 août 1514, à Beau de Lomagne, à son frère Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur d'Auradé, de sa part des biens de feu Jean d'Ornezan, son père[2634], il était prieur de Sainte-Marie de Pinel (diocèse de Toulouse) le 17 février 1520 et le 10 novembre 1522[2635].

9.4 Françoise d'ORNEZAN.
Elle fut religieuse à Favars puis abbesse de Lieu-Dieu.

9.5 Miramonde d'ORNEZAN.
Elle épousa, par contrat du 22 avril 1507, **Jean de MONTESQUIOU,** seigneur de Salles, fils de Manaud de MONTESQUIOU, seigneur de Salles, et de Jeanne de FONTAINES[2636], d'où postérité.
Le 22 janvier 1535, leur fils François de Montesquiou, seigneur de Salles (dit dans l'acte fils de Miramonde d'Ornezan, sans nommer son père) fit un compromis avec Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur d'Auradé, frère de Miramonde[2637].

9.6 Marguerite d'ORNEZAN.
Elle épousa, en premières noces, **Barthélemy de MARRENS,** seigneur de Bivès (à 3 km de Tournecoupe, Gers), mort avant 1523, fils de Jean de MARRENS, seigneur de Bivès[2638].
Elle épousa en secondes noces par contrat du 6 décembre 1529 **Bernard de ROQUELAURE,** seigneur de Roquelaure, Gaudoux, fils de Jean III de

[2631] Bulletin de la Sté Archéologique du Gers, 1916
[2632] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas,* I, pp. 67 et 69,qui indique également les enfants, le testament de Florette, la date de la mort de François, ce qui concerne Françoise
[2633] Archives du château de Saint-Blancard ; Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927.
[2634] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 136, produisant AD.HG 3 E 2816 Corbelli, notaire.
[2635] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 136, produisant AD.HG 12001 Clavelli, notaire ; AD.HG 6340, de Porta, notaire.
[2636] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927 ; archives du château de Saint-Blancard
[2637] AD.HG 5160 et 5164, Lobeyrie, notaire, actes produits par A. Navelle
[2638] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.137

ROQUELAURE, seigneur de Roquelaure, Gaudoux, et d'Antoinette de MONTLEZUN, il avait épousé en premières noces par contrat 26 octobre 1495 Catherine du BOUZET, fille de Bertrand du Bouzet, seigneur de Castéra, et de Catherine de Sérillac, d'où postérité[2639].

IX Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, chevalier, seigneur baron d'Auradé, de Blanquefort.
Il fut capitaine d'Aigues-Mortes, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.
Le 10 février 1521, il acheta la terre d'Endoufielle[2640](à 3 km d'Auradé.)
Le 5 mai 1523, il y eut un compromis entre Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur d'Auradé et de Blanquefort et Jean de Noé, seigneur de Bonrepos, Razengues, sur les limites entre Blanquefort(en Auradé) et Bonrepos[2641]. Le 17 avril 1537, il acheta à noble Jean Boysson, seigneur de Beauteville, la seigneurie de Noailhan (que celui-ci avait achetée à Jacques de Touges), Jean Boysson devait 11 000 livres à Arnaud Guillaume d'Ornezan[2642].
Il testa le 15 janvier 1555, la même année, comme sa femme Jeanne de Durfort était, disait-on, courtisée par le connétable de Montmorency, il résolut de se venger. Il engagea donc des négociations avec les Espagnols pour leur livrer la place qui lui était confiée. Cependant pour connaître le résultat de sa trahison il voulut consulter Nostradamus, à Salon-de-Provence, celui-ci ne voulut pas répondre, mais lui conseilla de ne pas retourner chez lui. Il méprisa ce conseil et retourna à Aigues-Mortes où il fut arrêté. A la suite d'un procès pour trahison il eut la tête tranchée, le 25 septembre 1557, et fut enterré devant l'autel de l'église Notre-Dame d'Auradé, où le rejoignit sa femme, qui mourut le 1er décembre 1557, après avoir testé le 15 novembre précédent[2643].
Il avait épousé, par contrat du 17 juin 1519, **Jeanne de DURFORT dite de BAJAUMONT,** fille d'Etienne de DURFORT, seigneur de Bajaumont, Castelnoubel, et de Marie de *LOBERAC*[2644] (peut-être LOUBEJAC, famille de la région ou Couberac), sa 2ème épouse.
Ils eurent[2645] :

10.1 Jacques Claude d'ORNEZAN, qui suit.

10.2 AlainFrédéric d'ORNEZAN, seigneur d'Auradé, d'Endoufielle, qui suivra.

10.3 Marc Antoine d'ORNEZAN.
Il testa le 14 octobre 1562 (voir infra) et mourut d'une blessure reçue à la guerre en Dauphiné.

[2639] La Chesnaye-Desbois
[2640] Archives du château de Saint-Blancard
[2641] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 137, citant des notes de Barrière-Flavy, carton 54
[2642] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 137, produisant AD.HG 2756 ert 2786 Clavelli, notaire.
[2643] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927, et *Revue de Gascogne,* 1898
[2644] AD. Gers Vergès I 2522 n°13942 ; le Père Anselme dit par erreur que sa mère était N…de Montpezat, celle-ci était sa première épouse ; André Navelle dit que sa mère était Rose de Montesquiou, sa 3ème épouse, ce qui n'est pas possible, celle-ci avait épousé en premières noces en 1511 Bernard de L'Isle-Jourdain, il l'avait épousée vers 1520.
[2645] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927, qui indique ce qui concerne ces enfants (ce qui n'est pas référencé dans ce qui suit.)

10.4 Françoise d'ORNEZAN.

Elle épousa en 1540 **Arnaud d'ESPAGNE,** seigneur de Durfort, Rieux, fils d'Hugues d'ESPAGNE, baron de Durfort, et de Brunette de COARRAZE, il testa le 13 août 1542[2646] et mourut sans postérité, très probablement avant le 4 janvier 1546 (n.st) date du testament de sa femme, nommant héritières ses deux sœurs déjà mariées, et nommant son frère utérin Etienne Jaubert, l'acte la dit mariée à Arnaud d'Espagne, le fait qu'elle ne le nomme pas héritier indique qu'il était très probablement décédé, ce que disent les autres sources[2647]. Cet acte indique que sa mère, Brunette de Coarraze, avait épousé, en secondes noces, ce que l'on sait par ailleurs, Pantaléon Jaubert alias Joubert, président au parlement de Toulouse, d'où un fils Etienne Jaubert (et une fille Nicole Jaubert)

Elle testa le 14 octobre 1573, instituant héritier Bertrand de Pontaut[2648] et mourut avant le 4 novembre 1587 date du procès de sa sœur Anne (voir infra)

10.5 Anne d'ORNEZAN.

Le 4 novembre 1587, elle était en procès contre Marguerite de Lambès, veuve d'Alain Frédéric d'Ornezan, son frère, elle demandait 666 écus 2/3 de dot, selon le contrat de mariage de décembre 1556, promise par feue Jeanne de Bajaumont, sa mère, outre 8 000 livres données par son père, elle demandait aussi sa quote part des biens de ses frères et sœurs, feu Marc Antoine qui avait testé le 14 octobre 1562, feue Catherine qui avait testé le 6 mai 1562, feue Françoise qui avait testé le 14 octobre 1573 faisant héritier Bertrand de Pontaut. Un accord fut réalisé par François d'Antin, fils d'Anne d'Ornezan[2649].

Elle avait épousé, par contrat du 19 novembre 1556 (alias décembre 1556), dotée de 8 000 livres, **Arnaud d'ANTIN,** chevalier seigneur et baron d'Antin, de Bonnefont, des Affites, fils de feu Jean d'ANTIN, chevalier, seigneur et baron d'Antin, de Bonnefont, et de feue Anne de ROQUEFEUIL, il était veuf d'Anne d'Andoins(Andouins), épousée par contrat 14 avril 1535, fille de de Gaston d'Andoins, vicomte de Louvigny, et de Jeanne de Lévis[2650], d'où 2 filles du premier mariage et postérité du second. Arnaud d'Antin testa, à Bonnefont, le 9 mars 1570, instituant sa femme Anne d'Ornezan, dame maîtresse et « administresse » générale des biens jusqu'à ce que son fils soit majeur de 14 ans et lui lègua 12 000 livres pour acheter une métairie au lieu d'Ours[2651]. Le 24 octobre 1582, elle fut instituée héritière universelle par son fils François d'Antin, seigneur et baron d'Antin et de Bonnefont,

---

[2646] AD.HG 3 E 36350 Gaillac

[2647] Archives du château de Saint-Blancard

[2648] André Navelle, *op.cit..,* t.VIII, p.138, qui la différencie de la veuve d'Arnaud d'Espagne, à tort, car l'acte du 4 novembre 1587 ne nomme qu'une Françoise ayant testé le 14 octobre 1573 ; par ailleurs ce testament apparaît dans un accord du 4 novembre 1587, entre Anne d'Ornezan, veuve d'Arnaud d'Antin, citant son frère Marc Antoine, ses sœurs Françoise et Catherine, disant que Françoise avait testé le 14 octobre 1573 en faveur de Bernard de Pontaut (AD.HG Reg Ins 3)

[2649] AD.HG Reg Ins 3 f°184

[2650] AD.Gers Vergès I sup 13

[2651] AD.Gers Vergès I 70, Guillaume Monlezun, notaire de Trie

âgé de 18 ans[2652]. Le 22 mars 1603, elle fit un accord avec des membres des familles de Durfort et d'Antin[2653].

10.6 Catherine d'ORNEZAN.

Elle testa le 6 mai 1562 à Pamiers[2654] et mourut avant mars 1564 (infra.)

Elle fut fiancée, par contrat du 1er juin 1551, à Marc Antoine de SAINT-JULIEN, écuyer, seigneur des Boubées et de Saint-Julien, lequel épousa par contrat 14 juin 1556 Catherine du BOUZET, fille de Jean du Bouzet, seigneur de Castéra[2655].

Elle avait épousé, par contrat du 13 février 1555, **Jacques de LORDAT,** seigneur d'Unzent (Ariège), de Castagnac[2656], fils de Gaillard de LORDAT, seigneur d'Unzent, de Castagnac, et de Françoise d'ESPAGNE, sans postérité de cette union. Jacques de Lordat épousa en secondes noces par contrat du 28 mars 1564 Misende Dangereux, fille de Jean Dangereux, seigneur de Beaupuy, et de Catherine de Comminges, d'où postérité[2657].

X Jacques Claude d'ORNEZAN, seigneur d'Auradé.

Il testa le 12 octobre 1552 à Metz et y mourut blessé d'une arquebusade au genou droit au cours d'une sortie[2658].

Il avait épousé, par contrat du 15 septembre 1546, **Brunette de CORNIL,** fille de Guy de CORNIL, seigneur de Cornil (Corrèze) et du moulin d'Arnac (Corrèze), et de Rose d'ESPAGNE[2659]. Elle était la première fille et reçut tous les biens ; sa mère, Rose d'Espagne lui donna la moitié de ses biens reçus de la succession de Brunette de Coarraze, sa mère, et de feu Hugues d'Espagne, son père et de feu Arnaud d'Espagne, son père, lui, reçut la moitié des biens de son père plus 12 000 livres, Françoise d'Ornezan, fille d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur d'Auradé et veuve dudit Arnaud d'Espagne avait son douaire assigné sur la place de Rieux de Pelleporc (ou Pelleport)[2660].

Devenue veuve, Brunette de Cornil épousa, en secondes noces, Gilbert d'Hautefort, seigneur d'Hautefort (Dordogne), baron de Thenon (Dordogne), fils de Jean II d'Hautefort, chevalier, seigneur d'Hautefort, Thenon, et de Catherine (alias Françoise) de Chabannes, il avait épousé en premières noces, le 31 janvier 1547, Louise de Bonneval, d'où postérité de ses deux unions[2661].

Jacques Claude d'Ornezan et Brunette de Cornil eurent une fille :

[2652] AD.Gers Vergès I 71 n°480

[2653] AD.HG Reg. Ins 11

[2654] André Navelle, *op.cit..,* t.VIII, p.138, qui crée une homonyme, ,à tort à notre avis car l'acte du 4 novembre 1587 ne nomme qu'une Catherine qui testa le 6 mai 1562

[2655] BnF Fr 32297 ; Jules Villain, *op.cit..,* t.2, p.1688 ; Noulens explique que Catherine d'Ornezan était dotée de 500 écus et que Marc Antoine de Saint-Julien donna la préférence à Catherine du Bouzet

[2656] Père Anselme

[2657] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant les preuves.

[2658] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927.

[2659] Père Anselme, *op. cit.,* VII, p. 927 ; Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* mai 2003, qui produit le testament de Rose d'Espagne du 12 juillet 1583 qui fit une donation à Alain Frédéric d'Hautefort, son neveu (petit-fils), fils aîné de feue Brunette de Cornil, sa fille et de feu Guy de Cornil, seigneur du Moulin, son mari (AD.HG Reg. Ins I1 A)

[2660] AD.HG 3 E 11785

[2661] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t. 1, p. 92.

XI Catherine d'ORNEZAN, dame d'Auradé.
Le 23 novembre 1571, elle fit un accord avec Marguerite de Lambès, mère et tutrice de Pierre Antoine d'Ornezan[2662]. Elle testa à Auch le 27 octobre 1601[2663].
Elle avait épousé en premières noces à Toulouse par contrat du 24 février 1571, avec 30 000 livres de dot, **Gilles de MONTAL,** baron de Laroquebrou (Cantal) et de Carbonnières(en Goulles, Corrèze)[2664], bailli des montagnes et gouverneur de Haute-Auvergne, chevalier de l'Ordre du Roi, fils de Dorde de MONTAL, seigneur de Laroquebrou et de Carbonnières, et de Catherine de CASTELNAU de Clermont(-Lodève), il mourut d'une blessure le jour de la Sainte-Madeleine 1576[2665], d'où une fille Rose de Montal (qui épousa François (de Pérusse) des Cars, baron de Merville[2666].
Elle avait épousé en secondes noces, par contrat du 8 août 1579, **Antoine de ROQUELAURE**[2667], baron de Lavardens, de Biran, maréchal de France, fils de Géraud de ROQUELAURE, seigneur de Roquelaure et de Gaudoux, et de Catherine de BEZOLLES[2668], d'où postérité. Devenu veuf, Antoine de Roquelaure épousa, en secondes noces, le 15 août 1611, Suzanne de Bassabat, fille de Béraud de Bassabat, baron de Pordéac, gouverneur de Verdun en Guyenne, et d'Antoinette de Montlezun[2669], d'où postérité de cette seconde union, il mourut le 29 juin 1625 à Lectoure, âgé de 81 ans et 3 mois et fut enterré dans l'église de Roquelaure[2670].

***

Xbis Alain Frédéric d'ORNEZAN, baron d'Auradé, d'Endoufielle.
Enseigne de gens de pied en Italie en 1557, puis lieutenant et commandant de cent hommes d'armes, chevalier de l'Ordre du Roi, il mourut de maladie à Limoges le 3 juillet 1569[2671].
Il avait épousé, par contrat du 25 (alias 26) juin 1560, **Marguerite de LAMBES**[2672], née en 1527, fille d'Arnaud Guillaume de LAMBES, seigneur de Savignac, et de Paule de ROQUEFORT de Garrevaques[2673] (olim *Engarrevaques*), elle aurait épousé en premières noces Bernard de Seysses, seigneur de Peyrigué, Seysses, Savès, le mariage aurait été rompu

---

[2662] AD.HG B 66
[2663] Archives du château de Saint-Blancard
[2664] AD.HG 3 E 2626 Céleri, notaire de Toulouse
[2665] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 136, date le décès du 22 février 1576.
[2666] Abbé Nadaud, *Nobiliaire de du diocèse et de la généralité de Limoges,* t. I, p.304.
[2667] AD Gers Vergès I 2706 ; la date est bien 8 août 1579, celle du 9 juin 1581, indiquée par Maurice Vuillier se référant à La Chesnaye-Desbois est la date du pouvoir de tuteur de sa fille Rose de Montal donné au château de Saint-Céré (probablement à Antoine de Roquelaure), il n'est pas impossible mais douteux qu'il y ait eu 2 contrats à 2 ans de distance, par ailleurs la procuration a été donnée en principe après la « solennisation » du mariage.
[2668] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927.
[2669] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vicmont,* cette famille de Bassabat était issue de Jeanne de Vicmont, dame de Pordéac qui avait épousé Bernard de Bassabat, seigneur de Castets, leur descendance fut connue au début avec le patronyme de Vicmont alias Bassabat puis reprit le nom de Bassabat, seul, les preuves sont fournies dans cette généalogie, contredisant ce qui est dit par ailleurs.
[2670] La Chesnaye-Desbois qui dit par erreur que la mère de Suzanne de Bassabat était Catherine d'Hébrail, cette dernière épousa Bernard de Bassabat fils de Béraud de Bassabat et d'Antoinette de Montlezun.
[2671] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927.
[2672] Archives du château de Saint-Blancard
[2673] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927.

pour cause de parenté, d'où une fille Jeanne Françoise de *Seysses* qui épousa le seigneur de Sainte-Colombe. Bernard de Seysses avait épousé, vers 1540, Marie de Noé, d'où postérité (leur fils François de Seysses se maria en 1562.) Pour que le mariage entre Bernard de Seysses et Marguerite de Lambès ait eu lieu il faudrait que Bernard de Seysses devenu veuf de Marie de Noé dont on ne connaît pas la date de décès, ait épousé en secondes noces Marguerite de Lambès, et qu'il soit mort avant 1560, comme on ne connaît pas la date de mariage de leur fille Jeanne Françoise de *Seysses* avec le seigneur de Sainte-Colombe on ne peut établir de chronologie. André Navelle nomme Jeanne Françoise *Deseroches* (qui pourrait être une erreur pour *Deseiches* en effet à l'époque on trouve des actes concernant la famille de Seysses sous la forme *de Seiches* ou *de Seyches*) la fille issue du premier mariage de Marguerite de Lambès, cette Jeanne Françoise des Roches (écrit ainsi dans un acte, peut-être une interprétation du transcripteur) épouse du seigneur de Sainte-Colombe est encore citée le 29 octobre 1592 comme fille de Marguerite de Lambès dans le contrat de mariage d'Amalric de Narbonne, marquis de Fimarcon, avec Marguerite d'Ornezan fille de Marguerite de Lambès.

Marguerite de Lambès testa les 16 janvier 1611, sa fille aînée Jeanne Françoise d'Ornezan, étant atteinte d'aliénation mentale, elle dit ne pouvoir lui donner la succession, elle institua héritière universelle Marguerite d'Ornezan mariée à Amalric de Narbonne, citée les 8 juin 1611[2674] et mourut à Auradé le 28 novembre 1614[2675].

Alain Frédéric d'Ornezan et Marguerite de Lambès eurent (selon André Navelle):

11.1 Jeanne Françoise d'ORNEZAN.

11.2 Marguerite d'ORNEZAN.

Elle épousa, par contrat du 29 octobre 1592, étant dotée de 18 333 écus 1/3, **Amalric de NARBONNE,** marquis de Fimarcon[2676], capitaine de 50 hommes d'armes , fils de Jean de NARBONNE, marquis de Fimarcon, et de Paule de NARBONNE, sa première épouse, il testa le 27 juin 1621 et mourut le 8 août 1622 des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Montauban, peu après sa nomination de chevalier du Saint-Esprit[2677], d'où postérité. Marguerite d'Ornezan testa les 1er janvier, 3 février, 28 avril et 1er juin 1627[2678], la dernière date étant peut-être celle d'une insinuation, et mourut avant le 18 octobre 1630, date de preuve de dames maltaises, de Marie de Narbonne de Lomaigne, et probablement avant le 11 septembre 1630, date du testament de son fils Charles de Narbonne, marquis de Fimarcon, faisant état des volontés de sa mère[2679].

11.3 Pierre Antoine d'ORNEZAN, né en juin 1569 il mourut en février 1573[2680].

[2674] AD. Gers Vergès I 1605 le 16 janvier 1611, Archives du château de Saint-Blancard le 6 juin 1611
[2675] AD. Gers Vergès I 1605
[2676] AD.HG E 438
[2677] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p.773.
[2678] AD.HG 3 E 25543 ; AD.HG 3 E 11852 ; AD.HG Reg Ins 35
[2679] AD.HG 216 H 63 ; AD.Gers I 606
[2680] Père Anselme, *op.cit.,* VII, p. 927.

III
Seigneurs d'Encausse

L'auteur de cette branche, Canhard d'Ornezan, était fils de Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, Saboulies, Encausse, et de Miramonde de Lavedan de Beaucens, sa seconde épouse.

VII Canhard d'ORNEZAN, écuyer, seigneur d'Encausse (à 5 km de Cologne, Gers.)
Le 3 mars 1474, Jean d'Ornezan, chevalier, seigneur de Saint-Blancard, était en procès contre Canhard d'Ornezan, écuyer, son frère du second lit de feu Bernard d'Ornezan qui revendiquait la seigneurie de Saint-Bonnet, le procès existait depuis 15 ou 16 ans, devant le Sénéchal, un arrêt du Parlement (de Toulouse) avait baillé la seigneurie d'Encausse à Miramonde, marâtre de Jean, mère de Canhard, depuis elle est décédée et Canhard s'est installé à Encausse[2681].
Le 30 décembre 1480, *Gaillard* (Canhard) d'Ornezan donna une quittance de 200 écus reçus de Raymond Garsie de *Labeda* (Lavedan) pour la dot de Miramonde, sa mère[2682].
Il mourut ab intestat, avant 1514 selon ce qui suit.
Il avait épousé, par contrat du 2 juillet 1470, **Catherine de VILLEMUR,** fille de Pons de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul (-de Jarrat, Ariège), Pailhès (Ariège) et de Catherine d'ESPAGNE, elle était veuve de Raymond Arnaud d'Espagne, seigneur de Ramefort, épousé par contrat 27 juin 1460, mort vers 1468, d'où postérité de cette 1ère union[2683].
Ils eurent :

8.1 Seguine d'ORNEZAN. Seigneuresse d'Encausse, *Sahuguède* (Saiguède.)
Le 14 août 1509, un arrêt du Parlement (de Toulouse) maintint Seguine d'Ornezan en possession de la 3ème partie de la légitime qui était échue à feu Bertrand d'Espagne, seigneur de Ramefort (issu du 1er mariage de Catherine de Villemur, mère de Seguine) et des biens de feu Roger d'Espagne, sénéchal de Toulouse[2684].
Les 22 et 29 janvier 1514 (n.st), il y eut une transaction entre Seguine d'Ornezan, seigneuresse d'Encausse, *Sahuguède,* fille et héritière universelle de feu Canhard d'Ornezan, seigneur d'Encausse et de *Sahuguède,* veuve de noble seigneur Bernard d'Arzac, chevalier, Hugues de Noé, écuyer, seigneur de Montoussin et de Lias, et Françoise d'Ornezan, aussi fille dudit Canhard d'Ornezan et femme dudit de Noé, elles sont filles de feue Catherine de Villemur mariée à Canhard d'Ornezan. L'acte nomme ensuite (après Seguine et Françoise d'Ornezan, mariée avec une dot de 1 000 écus d'or promise par sa sœur Seguine, elle demandait un supplément) Gabrielle d'Ornezan mariée, et Marguerite d'Ornezan, leur mère était décédée laissant en douaire 1 000 écus d'or[2685].

[2681] AD.HG B 2001, acte produit par A. Navelle
[2682] Bourdette, *Noblesse des vicomtes de Labeda,* Jean Gazot, notaire de Toulouse, pièce produite par A . Navelle
[2683] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Villemur,* corrigeant les dates des mariages
[2684] AD.Gers Vergès I 2704
[2685] AD.HG 3 E 10323

Le 13 juillet 1532, Seguine d'Ornezan fut condamnée à revendre à Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, les places de Peyrouse, Aulon, Seglan et Galiscan[2686]. Le 17 avril 1557, elle modifia ses dispositions testamentaires, l'inventaire de ses biens fut fait le 21 avril 1557, à la requête de ses trois fils, Etienne d'Arzac, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Arnaud Guilhem et Charles d'Arzac[2687].
Elle avait épousé, par contrat du 12 juin 1490, **Bernard d'ARZAC**[2688], fils de Fortanier d'ARZAC et de Catherine du LION[2689], d'où postérité qui tint la seigneurie d'Encausse[2690]. Bernard d'Arzac vivait le 11 janvier 1510 (v.st), date d'un accord le citant mari de Seguine d'Ornezan et mourut avant janvier 1514[2691].

8.2 Françoise d'ORNEZAN.
Seguine d'Ornezan, dame d'Encausse vendit sa part de juridiction de haute, moyenne et basse de *Sahuguède,* à sa sœur Françoise d'Ornezan, celle-ci, avec son fils Bernard de Noé, seigneur de Montoussin en fit vente le 10 avril 1529 à Jacques de La Gorrée, pour 800 livres, le 7 août 1532 Jacques de La Gorrée en fit revente à Françoise d'Ornezan et celle-ci à Séguine et au fils de celle-ci Charles d'Arzac[2692].
Elle épousa (vers 1492[2693] ?) **Hugues de NOE,** seigneur de Montoussin et de Lias, fils de feu Bernard de NOE, seigneur de Noé, Savères, Saint-Ferréol, Montoussin, etc., et de Misende ISALGUIER, d'où postérité[2694].

8.3 Gabrielle d'ORNEZAN.
Le 12 mai 1533, Hugues de Fontaines, seigneur de Fendeille, était en procès contre Gabrielle d'Ornezan et Jeanne de Fontaines, mère et fille. Hugues de Fontaines reçut la jouissance de tous les biens de la maison de Fendeille et autres lieux ayant appartenus à feu Guillaume de Fontaines époux de Jeanne Saquet, ses père et mère, Gabrielle d'Ornezan reçut son habitation au château de Fendeille et l'usufruit du tiers de l'hérédité en Lauragais[2695]. Le 21 janvier 1534, il y eut une requête des tuteurs de Jean Jacques de Fontaines, écuyer, fils pupille de feu Hugues de Fontaine, chevalier, seigneur de Fendeille, assassiné, contre Gabrielle d'Ornezan et ses complices pour rébellion, violences, meurtre et excès, en haine de l'arrêt donné au profit de feu Hugues de Fontaines, ils demandèrent l'exécution dudit arrêt[2696]. En 1537, fut émis un procès verbal de mise à exécution par François Bertrandi, conseiller au parlement de Toulouse d'un arrêt rendu par cette cour à la requête de Gabrielle de Tersac, mère et

[2686] AD.HG B 25, Aulon, Seglan et Galiscan sont en Haute-Garonne (Nébouzan et Comminges)
[2687] Archives du château de Saint-Blancard
[2688] AD. Lot et Garonne(?) E sup 331
[2689] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* II, p.165.
[2690] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.139
[2691] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.139
[2692] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 140, produisant AD.HG 3 E 2785, notaire Clavelli.
[2693] M. Vuillier et André Navelle citent des contrats en 1521, 27 août 1522 et 23 novembre 1523, date certainement erronée car étaient présents Bernard d'Arzac mari de Seguine d'Encausse, alors que celui-ci était décédé dès janvier 1514.
[2694] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.18
[2695] AD.HG B 36
[2696] AD.HG B 27

tutrice de Jean Jacques de Fontaines, au sujet du meurtre d'Hugues de Fontaines, chevalier, seigneur de Fendeille, leur mari et père, contre Gabrielle d'Ornezan, belle-sœur de ce dernier[2697].

Elle avait épousé, par contrat du 17 mars 1491, à Encausse, **Paul de FONTAINES,** seigneur et baron de Fendeille[2698] (Aude), seigneur de Palaminy (Haute-Garonne), fils de Guillaume de FONTAINES, seigneur de Fendeille, et de Jeanne SAQUET ,indiqués dans l'acte du 12 mai 1533 , d'où postérité.

8.4 Marguerite d'ORNEZAN,

Elle vivait le 29 janvier 1513 (v.st.), date d'une transaction entre elle et ses sœurs[2699].

IV
Seigneurs de Tournecoupe et de Vignaux, devenus de Vicmont d'Ornezan

Cette branche a pour auteur Arnaud Guillaume d'Ornezan, peut-être fils de Canhard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et de Marguerite d'Antin. La présomption, indiquée par André Navelle, vient du fait qu'il était dit frère de Bernard d'Ornezan qui pourrait être Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, donc cette présomption est faiblement étayée.

V Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, seigneur de Tournecoupe (en Lomagne, à 12 km à l'ouest de Fleurance, Gers), Vignaux (à 3 km au sud-ouest d'Encausse), coseigneur de Maravat.

Arnaud Guillaume d'Ornezan épousa, en premières noces (probablement vers 1430), Bertrande de Vicmont, et en secondes noces, après 1450, Catherine de Massas, cela apparaît clairement dans les actes (à titre d'exemple Jean d'Ornezan, fils aîné selon un acte de 1480[2700], évidemment fils de Bertrande de Vicmont, puisqu'il prit le nom de Vicmont et hérita de Tournecoupe) épousa dès 1459, Marguerite de Got, ses parents ne peuvent s'être mariés en 1450 ; le demi-frère de Jean, Charles d'Ornezan est dit fils de Catherine de Massas, laquelle vivait le 16 mai 1480, elle était donc la seconde épouse d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, le mariage ayant eu lieu après 1450). Bertrande de Vicmont hérita des biens de sa maison et les transmit à son fils aîné qui prit le nom de Vicmont. Ceci indique que Bertrande de Vicmont fut la dernière de la branche des seigneurs de Tournecoupe.

Le 4 mars 1450, Arnaud Guillaume d'Ornezan, fut convoqué avec les autres nobles de Lomagne pour prêter foi et hommage au nouveau comte d'Armagnac[2701].

Le 24 janvier 1460, Arnaud Guillaume d'Ornezan, chevalier, seigneur de Tournecoupe, frère de Bernard d'Ornezan, était en procès contre Jean Isalguier, écuyer, au sujet du paiement de dots[2702].

[2697] AD.P.A E 975

[2698] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.139

[2699] AD.HG 3
E 10323 L'Isle-Jourdain

[2700] AM. Toulouse II 161

[2701] Archives du château de Saint-Blancard

[2702] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.140, produisant AD.HG B 1988.

Il mourut avant le 16 mai 1480, date d'une procuration de Catherine de Massas, veuve d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, chevalier, seigneur de Tournecoupe et de Vignaux, à son fils Charles d'Ornezan, seigneur de Vignaux, pour demander, en son nom, à Jacques de Massas, seigneur de Castillon, son neveu, héritier de feu Odon de Massas, frère de ladite Catherine, les sommes qui lui étaient dues à cause de sa constitution dotale, cassant et révoquant tout ce que Jean de Got, seigneur de Rouillac et de Peyrecave avait fait en son nom[2703].
Il avait épousé en premières noces (vers 1430) **Bertrande de VICMONT,** dame de Tournecoupe et de Lauret, fille de Jean de VICMONT, seigneur de Tournecoupe, qui vivait le 8 février 1434[2704].
Bertrande de Vicmont vivait le 11 avril 1450, date d'une procuration[2705].
Il épousa en secondes noces, après 1450, **Catherine de MASSAS,** qui vivait le 4 août 1493 date du contrat de mariage de sa fille Isabelle.
Enfants du premier lit :

6.1 Jean d'ORNEZAN, qui suit.

6.2 Marguerite d'ORNEZAN.
Elle épousa, avant le 6 juin 1458, date d'une quittance de dot[2706] **Barthélemy ISALGUIER,** seigneur d'Auterive (Haute-µGaronne), Grazac, fils de Jacques II ISALGUIER, seigneur de Fourquevaux, Grazac, Auterive, et de Jeanne de L'ISLE, sa seconde épouse, d'où postérité. Barthélemy Isalguier testa le 28 août 1504, à Grazac, au diocèse de Rieux, nommant sa femme et ses enfants[2707].

6.3 autre Jean d'ORNEZAN.
Il fut cité en 1480, avec ses frères Jean d''Ornezan dit de Vicmont, seigneur de Tournecoupe, et Charles d'Ornezan[2708]. Il est peut-être le seigneur de Tournecoupe que l'on cherchait à marier avec Brunissende d'Ornezan en 1461, mais alors pourquoi le qualifier de seigneur de Tournecoupe.

Enfants du second lit :

6.4 Charles d'ORNEZAN, auteur de la branche des seigneurs de Vignaux.

6.5 Isabelle d'ORNEZAN.

[2703] Archives du château de Saint-Blancard
[2704] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vicmont,* expliquant les deux mariages d'Arnaud Guillaume.
[2705] AD.Gers Vergès I 2703
[2706] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 141, produisant AD .HG 6787, notaire Bonneroy, suite au mariage de Barthélemy Isalguier, fils de Jacques, et de Marguerite d'Ornezan, fille d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe (contrat reçu J. Bonet, notaire de Toulouse), sœur de Jean d'Ornezan, fut donnée une quittance pour la dot de 1 000 francs or plus vêtements.
[2707] AD.Gers Vergès I 3651
[2708] AM. Toulouse II 161.

Elle épousa, par contrat du 26 octobre 1480, dotée de 200 moutons d'or, **Guillaume de LA MAISON,** seigneur de Ludiès et de La Fajole[2709]. Le 31 mars 1493, il y eut une quittance de dot d'Isabelle d'Ornezan sœur de Charles d'Ornezan, seigneur de Vignaux[2710].

6.6 Agnès d'ORNEZAN.

Fille de feu Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe et de Vignaux, et de Catherine de Massas, elle épousa, par contrat du 4 ou 5 août 1493, à Vignaux, avec une dot de *200* livres pour laquelle fut vendue au marié une borde à Encausse avec 80 arpents de terre, Charles d'Ornezan s'associant à sa mère pour la vente, noble **Louis BLASIN**[2711].

Louis BLASIN, capitoul, seigneur de Villeneuve était né vers 1447 et mourut avant janvier 1500, d'une première épouse, non nommée, il eut une fille Françoise Blasin qui épousa Bernard Coste, capitoul. Il était fils de Pierre Vital Blasin, damoiseau, capitoul, seigneur de Villeneuve-lès-Bouloc, et de Jeanne de Got, sa seconde épouse.

On ne lui connaît pas de postérité du second lit[2712].

VI Jean d'ORNEZAN, seigneur de Tournecoupe, connu comme **Jean de VICMONT alias d'ORNEZAN.**

Le 8 octobre 1459, Arnaud Guillaume d'Ornezan, chevalier, seigneur de Tournecoupe, et Jean d'Ornezan, son fils (donc probablement lui), étant en litige avec Jean de Manas, chevalier, seigneur d'Avezan, et Antoine son fils, touchant un certain hommage au lieu appelé de Bellegarde, choisirent des arbitres, dont Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, Eudes (Odet) de Got, seigneur de Rouillac[2713].

Le 24 décembre 1461, Jean d'Ornezan ratifia un compromis passé par son père avec Jean de Luppé, seigneur de Maravat, en présence de Bertrand de Manas[2714].

Il fut cité avec ses frères Jean et Charles, dans une transaction du 23 décembre 1480, où il appert que la seigneurie de *Montagut* (Montégut) demeurera à Jean d'Ornezan, aîné[2715], puis, le 10 décembre 1487, passa un contrat d'inféodation avec les habitants de *Montagut*[2716]. Le 13 novembre 1492, Jean d'Ornezan alias de Vicmont donna quittance de la dot de sa bru Antoinette d'Abzac[2717], le 21 septembre 1495, avec son fils aîné Jean de Vicmont, il fit un accord avec les habitants de Tournecoupe[2718].

Il avait épousé, dès 1459, selon une quittance de dot du 12 décembre 1459, **Marguerite de GOT** (alias de Goth) fille d'Odet de GOT, seigneur de Rouillac[2719] et de Rose de MANAS

[2709] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.140, 141, Hugues de Monts, notaire d'Auriac
[2710] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 141, produisant AD.HG 3 E 5412 Mandinelli, notaire.
[2711] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 141, produisant AD.HG 2710 et 2714 Chavaillon, notaire, cet acte indique les parents du marié.
[2712] André Navelle, *op.cit..,* t.II, pp.181-184 pour ce qui concerne les Blasin, seigneur de Villeneuve
[2713] Archives du château de Saint-Blancard
[2714] Archives du château de Saint-Blancard
[2715] AM.Toulouse II 161
[2716] AM.Toulouse II 161
[2717] Archives du château de Saint-Blancard
[2718] Archives du château de Saint-Blancard
[2719] Maurice Vuillier se référant au P. Anselme, sans précision.

dite de Montbardon (Eudes ou Odon de Got, seigneur de Rouillac apparaît dans un acte du 8 octobre 1459[2720]).
Marguerite de Got mourut probablement avant le 12 août 1461 car à cette date Canhard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard et d'Encausse, requit son frère Jean d'Ornezan, seigneur d'Encausse, de lui venir en aide pour marier leur sœur Brunissende d'Ornezan avec le seigneur de Tournecoupe[2721], lequel est très probablement Jean d'Ornezan dit de Vicmont, ce dernier était le cousin germain de Brunissende d'Ornezan. Comme Brunissende d'Ornezan épousa, par contrat 14 janvier 1467, Jean de Doucet, et Jean d'Ornezan dit de Vicmont, seigneur de Tournecoupe vivait en 1480 ce mariage n'eut pas lieu.
Marguerite de Got étant probablement morte avant le 12 août 1461 et ayant eu deux enfants de son union son mariage avec Jean de Vicmont dit d'Ornezan il faut situer ce mariage vers 1455.
Ils eurent :

7.1 Jean de VICMONT et d'ORNEZAN, qui suit

7.2Annette de VICMONT d'ORNEZAN.
Elle épousa, par contrat du 7 mars 1494, **Jean de LUPPE,** seigneur de Maravat, fils de Jean de LUPPE, seigneur de Maravat, et de Florette de VERDUZAN, sa seconde épouse[2722]. Ils ne sont pas dits feus le 25 novembre 1518 au contrat de mariage de leur fils Pierre de Luppé avec Anne d'Arzac, cette dernière était fille de Bernard d'Arzac et de Seguine d'Ornezan[2723].

VII Jean de VICMONT et d'ORNEZAN, seigneur et baron de Tournecoupe, seigneur de Montégut, Belvèze, Cérizols.
Né vers 1460 (sa mère était probablement morte avant le 12 août 1461), le 8 juin 1508, il vendit à Jacques de Montaut, seigneur de Dolhac, coseigneur de Puydaniel, les lieux de Montégut, Belvèze, Cérizols[2724], puis, le 11 mai 1517, fit un compromis avec Jean de Manas, seigneur d'Avezan, auquel fut témoin Carbonnel d'Ornezan de Lauret[2725].
Il avait épousé, avant le 13 novembre 1492 (quittance de dot), **Antoinette d'ABZAC**, fille de Jean d'ABZAC, seigneur de la Douze (Dordogne) et de Jeanne de NARBONNE[2726].
Ils eurent :

8.1 Jacques de VICMONT et d'ORNEZAN, qui suit

8.2 probablement Antoine de VICMONT, seigneur de Peyrac.
Il fut témoin le 21 juin 1531, avec son présumé frère Jacques de Vicmont, baron de Tournecoupe, au contrat de mariage de Guillaume de Rochefort avec Gabrielle de

[2720] Archives du château de Saint-Blancard
[2721] Archives du château de Saint-Blancard
[2722] Maurice Vuillier se référant à d'Hozier, sans précision.
[2723] AD. Gers Vergès I 22275
[2724] AD.HG 3 E 396 Toulouse
[2725] Archives du château de Saint-Blancard
[2726] Archives du château de Saint-Blancard

Saint-Orens, il était en 1559, en procès avec Antoine de *Lort* (Lart ?) de Montgaillard[2727]. **Il est l'auteur de la branche des seigneurs de Peyrac**

8.3 probablement Jean d'ORNEZAN de Tournecoupe.
Il fut prieur lai d'Artalens (1531-1533[2728])

8.4 probablement Pierre d'ORNEZAN de Tournecoupe.
Il était protonotaire, prieur lai d'Artalens en 1534[2729] ; il était en 1547, tuteur des enfants de Jacques de Vicmont et d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe (infra.)

VIII Jacques de VICMONT et d'ORNEZAN, seigneur et baron de Tournecoupe, seigneur de Montégut.
Le 12 mai 1540, dit fils de feu Jean de Vicmont, il était en procès contre Anne d'Arzac, mère administrant les biens de Carbon et d'Antoine de Luppé, fils et héritiers de feu Pierre de Luppé[2730]. Le 2 septembre 1542, il fut remis en possession de la seigneurie de Montégut et appartenances par provision contre Louis de Sabran, commandeur de Montsaunès[2731]. Il mourut en juin 1547, suite à cette mort, le 23 août 1547, Pierre d'Ornezan, protonotaire apostolique, était tuteur des héritiers de Jacques de Vicmont dit d'Ornezan, chevalier, seigneur et baron de Tournecoupe[2732].
Le 14 décembre 1547, le syndic des religieux de Saint-Jean de Jérusalem fut condamné à lui payer 2.500 livres de dommages pour les dégradations faites par eux aux bois et seigneuries de Montégut[2733], cette condamnation arriva après son décès.
Il avait épousé **Louise de SAINT-ORENS**, fille d'Antoine de SAINT-ORENS, seigneur de Lucpeyrous, et de Jeanne de CAUNA[2734].
Elle vivait le 13 décembre 1570, date à laquelle son fils Jean reçut la permission de vendre la place de Lauret pour payer des créanciers et des arrérages d'une pension pour sa mère[2735].
En 1558, avait eu lieu la conclusion d'un procès entre Arnaud Cournon, bourgeois de Toulouse, d'une part, et Louise de Saint-Orens, dame de Tournecoupe, Guillaume, Marguerite et Madeleine d'Ornezan, Jean de Vicmont dit d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe, comme fils de feu Jacques de Vicmont, d'autre[2736]. Le 7 septembre 1560 suite à un règlement provisoire des contestations entre Jean de Vicmont, baron de Tournecoupe et Louise de Saint-Orens, sa mère, il dut décidé que celle-ci pourrait prendre chaque année 800 livres sur les fruits et revenus de la place de Tournecoupe à la charge de nourrir et entretenir ses trois filles jusqu'à leur mariage, et qu'elle aurait, en outre, son habitation dans le château et l'usage du jardin, du verger et du bois[2737]. Le 1er mars 1566, furent émis des ordres d'exécution d'un

[2727] AD. Gers Vergès I 3013
[2728] Maurice Vuillier se référant à Bourdette , sans précision, comme pour la note suivante.
[2729] Bourdette
[2730] André Navelle, *op.cit..,* X, p.219, produisant AD.HG B 33
[2731] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 142, produisant AD.HG B 35.
[2732] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 142, produisant AD.HG 3 E 5220 Lobeyrie, notaire.
[2733] AD.HG B 41
[2734] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.265
[2735] AD.HG B 65
[2736] AD.Gers B 7
[2737] AD.HG B 53

arrêt concernant Louise de Saint-Orens, dame de Tournecoupe, et Jean de Vicmont, son fils[2738].
Ils eurent[2739] :

9.1 Jean de VICMONT et d'ORNEZAN qui suit

9.2 Gabriel d'ORNEZAN et de VICMONT, seigneur de Lauret, puis de Tournecoupe.
Il fut archidiacre de Lomagne ; le 4 janvier 1581, il signa Tournecoupe dans un accord au sujet des fruits de l'archidiaconé au territoire de Miradoux[2740], le 4 août 1589, il fit une donation à Charlotte de Minut, abbesse du couvent de Madame Sainte-Claire[2741].

9.3 Guillaume d'ORNEZAN, seigneur de Lauret.
Il fut nommé, le 5 septembre 1586, tuteur de sa nièce Gabrielle de Marsolier et de son neveu Bertrand de Marsolier (enfants de sa sœur Isabeau[2742]), Bertrand mourut avant le 8 janvier 1593[2743].

9.4 Bernard (alias *Béraud)* d'ORNEZAN, seigneur de Tournecoupe.
Il était en procès, en 1565, contre Corbeyran de Rigaud, seigneur de Merville, il avait épousé, avant 1557, **Isabeau de RIGAUD**[2744]**,** fille de Guillaume de RIGAUD (Villemagne) et de Bernarde de SAINT-JEAN[2745].

9.5 Isabeau d'ORNEZAN[2746].
Elle testa, veuve de son 1er mari, le 5 septembre 1586, nommant ses enfants pupilles dont un des tuteurs était Guillaume d'Ornezan, seigneur de Lauret, leur oncle maternel[2747], elle fut citée, en 1609, avec son frère Jean de Vicmont et d'Ornezan[2748].
Elle mourut à Saint-Lizier le 23 mai 1631[2749].
Elle avait épousé, :en premières noces, par contrat du 17 janvier 1579, **Vézian de MARSOLIER,** seigneur de Montaut, fils de Guillaume de MARSOLIER, seigneur de Montaut, et de Françoise de CASTERAS, elle était dotée de 2.000 écus, il mourut dès 1585[2750]. Ils eurent un fils, Bertrand, mort jeune, et une fille Gabrielle qui épousa par

---

[2738] AD.HG B 59
[2739] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 140, indique Jean, Guillaume, Bernard, Isabeau, et deux filles, non prénommées.
[2740]Archives du château de Saint-Blancard,
[2741] AD.HG Reg. Ins 4
[2742] AD.HG 3 E 15308
[2743] *Famille de Marsolier*
[2744] AD.HG 3 E 19403 Revel
[2745] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.84
[2746] Les données les concernant ainsi que ses époux figurent dans *Famille de Marsolier,* par Jacques de Roquemaurel, produisant les preuves.
[2747] AD.HG 3 E 15308
[2748] AD.HG 3 E 15357 Montesquieu-Volvestre
[2749] AD. Ariège RP. Saint-Lizier
[2750] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Marsolier.*

contrat 20 septembre 1601 n. Henri le Conte ou le Comte[2751] et lui apporta la terre de Montaut, devenu veuf Henri le Comte épousa, en secondes noces, Françoise du Bourg, fille de feu Marc Antoine du Bourg et de Perronne de Barrau[2752] (Montesquieu-Volvestre)
Elle avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 8 février 1593, **Pierre de JEANNET,** seigneur de Tucot, veuf de Marguerite de HUNAUD, fille de Gaillard de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Gabrielle d'Ornezan[2753], il mourut avant 1607.
Elle avait épousé, en troisièmes noces, avant 1607, **François de SOULANCE**[2754], qui mourut avant le 7 décembre 1628, date de la vente d'une maison à Palaminy pour payer le prix du mariage de sa fille Louise de Soulancé[2755], François de Soulancé avait épousé en premières noces, le 16 février 1576, Madeleine d'Azéma, en deuxièmes noces, par contrat du 23 avril 1589, Françoise de Roquemaurel (Cazavet) et en troisièmes noces, vers 1600, Catherine de Lort[2756].

9.6 Marguerite d'ORNEZAN, citée avec ses sœurs en 1569.

9.7 Madeleine d'ORNEZAN, vivait le 9 janvier 1571, date de la confirmation d'une sentence la concernant ainsi que Guillaume Barton, évêque de Lectoure et Jean de Vicmont et d'Ornezan, baron de Tournecoupe[2757].

IX Jean de VICMONT et d'ORNEZAN, seigneur et baron de Tournecoupe.
Il fut cité le 14 décembre 1549, avec Pierre de Martres[2758], le 25 février 1556, il était sous la tutelle de Bernard de Narbonne, marquis de Fimarcon[2759], il fut cité en 1561, dans un acte par lequel on déchargea Bernard de Narbonne, marquis de Fimarcon, chargé de 14 ou 15 enfants, de la tutelle de Jean de Vicmont dit d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe[2760], puis , le 27 mars 1564, dans une quittance à Lizier de Francazal, seigneur et baron de Montégut, *Beauvoir*[2761] (Belbèze), Farriols. En 1595, il était en procès avec Jean de Montret, seigneur de *Louverville*[2762]. Il fit une donation, le 27 septembre 1604, à François de L'Hôpital, seigneur de Laudelle, gentilhomme de la Reine[2763].
Le 17 mars 1606, Jean de Vicmont et d'Ornezan fit un échange avec Gaston de Foix et de Candale, seigneur de Villefranche, baron de Saint-Sulpice, il échangea la terre de Tournecoupe, Cavaroque et la coseigneurie de Goudourville contre des biens à Algans,

[2751] AD.HG 3 E 15350 Montesquieu-Volvestre
[2752] Jacques de Roquemaqurel, *Familles de Barrau,* produisant la preuve.
[2753] AD.HG 3 E 15337 Montesquieu-Volvestre, citant le premier contrat de mariage
[2754] AD.HG 3 E 25593 Cassagnabère
[2755] AD.HG 3 E 9363 Cazères
[2756] AD.HG 3 E 16163 Palaminy , 1635
[2757] AD.HG B 65
[2758] AD.HG 3 E 15981
[2759] Maurice Vuillier se référant à Noulens, sans précision, comme pour la note suivante.
[2760] *La Maison de Galard*
[2761] B.N Fr 32297
[2762] AD. Gers B 24
[2763] AD.HG Reg Ins 11

Montagut, Revel, le quart de la seigneurie d'Algans plus 50.000 livres[2764]. Il fut cité le 19 mai 1609, comme jadis seigneur de Tournecoupe[2765], et mourut, avant le 24 mars 1613, sans postérité, date d'une demande d'annulation de l'échange, les 50.000 livres n'avaient pas suffi à payer les dettes, il avait fallu en plus 5.057 livres versées par Gaston de Foix, il y avait eu d'autres difficultés, cet acte rappela la dot de Louise de Roquelaure, épousée par contrat du 3 août 1572 et le testament de feu Jean de Vicmont qui fit héritière Blanche de Charry, épousée avant 1597[2766].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 3 août 1572, **Louise de ROQUELAURE**, fille de Géraud de ROQUELAURE, seigneur de Roquelaure, Gaudoux, et de Catherine de BEZOLLES[2767].
Il avait épousé, en secondes noces, avant 1597, **Blanche de CHARRY**[2768].

V
Seigneurs de Peyrac

L'auteur de cette branche, Antoine de Vicmont, était probablement fils de Jacques de Vicmont et de Tournecoupe, et d'Antoinette d'Abzac, comme expliqué supra.

VIII bis Antoine de VICMONT, seigneur de Peyrac (5 km à l'est de Tournecoupe)
Comme dit supra, il fut témoin, le 21 juin 1531, avec son présumé frère Jacques de Vicmont, baron de Tournecoupe, au contrat de mariage de Guillaume de Rochefort avec Gabrielle de Saint-Orens[2769], il était en 1559 en procès avec Antoine de *Lort* (Lart ?) de Montgaillard[2770].
D'une alliance inconnue, il eut :

9.1 probablement Béraud de VICMONT, qui suit

9.2 probablement Catherine de VICMONT (elle est fille de N…de Vicmont, seigneur de Peyrac, mort avant le 8 octobre 1567).
Elle épousa **Jean d'AYMIER**, seigneur de Garret (en la Salle de Gauzac, juridiction de l'Isle-Jourdain), qui avait épousé en premières noces Isabeau de *GOUT*, fille de N…de *Gout*, seigneur de Teyssonat, il testa le 8 octobre 1567 nommant sa fille du 1er lit et ses deux fils du second lit (ayant moins de 25 ans[2771]) et mourut avant le 15 avril 1572, date du testament de son fils Jean d'Aymier, nommant héritière universelle sa mère Catherine de Vicmont[2772].

IX Béraud de VICMONT dit d'ORNEZAN, seigneur de *Perrac* (Peyrac).
Il fut maître d'hôtel des filles de feus Charles de Rochechouart et de Françoise de Maricourt, seigneur et dame de Saint-Amans, morts avant le 5 juillet, 1565, il était en procès en 1549

[2764] André Navelle, *op.cit..,* X, p.220 se référant à Toron, notaire.
[2765] AD. Gers 3 E 6088 L'Isle-Jourdain
[2766] André Navelle, *op.cit..,* X, p.220
[2767] La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*
[2768] André Navelle, *op.cuit.,* VIII, p. 140.
[2769] AD. Gers I 3013
[2770] AD. Gers B 8
[2771] AD. Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain
[2772] AD.HG 3 E 2371 Toulouse

avec les héritiers de Me Ambroise du *Chastanier*[2773], puis, le 5 juillet 1565, fut nommé procureur de Marie Claude et Charlotte de Rochechouart, filles majeures de feus Charles de Rochechouart et de Françoise de Maricourt[2774].
C'est probablement lui qui avait épousé **Jeanne de DRUILHET,** laquelle mère et tutrice de feu Jean de Vicmont, seigneur de Peyrac, était en 1575, en procès avec Marguerite de Montlezun de Gaudonville[2775].

X Jean de VICMONT, seigneur de Peyrac.
Il reçut, le 28 juillet 1564, avec Guillaume de Long, seigneur de Pessoulens, une sentence du sénéchal d'Armagnac[2776]. Le 5 avril 1565, Anne de Pardaillan, veuve et tutrice des héritiers du seigneur d'Avensac (Jean de Faudoas) fut condamnée à restituer certains biens à Jean de Vicmont, seigneur de Peyrac[2777]. Il mourut dès 1575, étant mineur.

VI
Seigneurs de Vignaux

L'auteur de cette branche, Charles d'Ornezan, était le 2ème fils (?, ou second) d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe, et de Bertrande de Vicmont, dame de Tournecoupe, sa première épouse.

VI Charles d'ORNEZAN, seigneur de Vignaux (à 3 km au sud-est d'Encausse).
Le 3 mars 1518 (n.st), il fit un achat, et mourut avant le 11 octobre 1519, date de la fondation d'un obit et d'une chapellenie perpétuelle en l'église de Vignaux pour le repos de l'âme de son mari par Marguerite de Tersac, veuve, à laquelle se joignit son fils Jean d'Ornezan[2778].
Il avait épousé (selon une quittance de dot du 11 août 1492) **Marguerite de TERSAC,** fille d'Hugues de TERSAC[2779], seigneur baron de Montberaud (Haute-Garonne) et de Marguerite HUNAUD de LANTA. Elle fit une vente qui fut ratifiée le 25 février 1518 puis un achat le 1er février 1519[2780] (n.st dans les deux cas), le 3 mai 1524, elle acheta une terre puis passa un contrat de gazaille le 3 novembre 1525[2781].
Ils eurent (par déduction deux fils prénommés Jean car l'un fut surnommé Petit Jean et s'il n'y en avait qu'un on aurait des contradictions car Petit Jean mourut avant le 21 mai 1567 et l'autre Jean testa le 2 août 1568.)

[2773] AD. Gers B 2
[2774] AD.HG 3 E 32699 Levignac
[2775] AD. Gers B 16
[2776] AD.HG B 57
[2777] AD.HG B 58
[2778] Archives du château de Saint-Blancard, Arnaud de *Mariage*, notaire de Cologne
[2779]Hugues de Tersac testa le 24 février 1491 faisant des legs entre autres à sa fille Marguerite qui avait épousé Charles d'Ornezan, seigneur de Vignaux (AD.Gers Vergès I 3409), la quittance de dot du 11 août 1492 est indiquée par André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 141, produisant AD.HG 3 E 2736, Clavelli, notaire ; l'ascendance de Marguerite de Tersac est indiquée par Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant la preuve.
[2780] Archives du château de Saint-Blancard
[2781] Archives du château de Saint-Blancard

7.1 Jean d'ORNEZAN, qui suit

7.2 autre Jean d'ORNEZAN dit Petit Jean qui suivra.

7.3 probablement Raymond d'ORNEZAN.
Il était bachelier ès décrets le 27 décembre 1520[2782].

7.4 Jean Gaspard d'ORNEZAN et de FORGUES, seigneur de Vignaux,, de Plavès (Monferran-Plavès, Gers), puis de Tournecoupe.
Il fut protonotaire. Il fit un échange en 1530[2783], il fit une donation à sa nièce Jeanne d'Ornezan lors de son contrat de mariage du 21 mai 1567 avec Arnaud Guillaume Donzeil et fut condamné à une restitution à sa belle-sœur Jeanne de Saint-Lary, le 27 octobre 1570 (voir infra). En 1574 et en 1575, il était en procès avec Jean du Puy, écuyer[2784]. Le 20 octobre 1579 Gaspard d'Ornezan, archidiacre de Lomagne et les autres décimateurs du lieu de Miradoux (Gers) furent obligés de contribuer aux frais de cette paroisse[2785], le 4 janvier 1581, il passa un accord à ce sujet, il signa Tournecoupe[2786]. Le 4 août 1589, il fit une donation à Charlotte de Minut, abbesse du couvent de Madame Sainte-Claire[2787] (clarisse).

VII Jean d'ORNEZAN, seigneur de Vignaux
Il fit une vente en 1527[2788], en 1541 il fut procureur de Magdelon d'Ornezan, chevalier, baron de Lartigue et de Saint-André.[2789], en 1552, il était en procès contre Jean de Grossolles, seigneur de Flamarens[2790]. En 1567, il fut déclaré par les syndics et consuls d'Encausse exempt du paiement des tailles et deniers royaux pour sa métairie appelée Coquat sise au lieu d'Encausse[2791]. Il testa le 2 août 1568 et mourut, sans postérité, avant le 27 octobre 1570, date à laquelle Jean Gaspard de Forgues, héritier de feu Jean d'Ornezan, seigneur de Vignaux eut à payer à Jeanne de Saint-Lary veuve dudit d'Ornezan, 2 000 livres de sa dot, 666 livres pour l'augment et en outre à lui restituer les bagues et joyaux mentionnés dans son contrat de mariage et son testament du 2 août 1568[2792].
Il avait épousé le 29 mai 1522 (preuve non fournie) **Jeanne de SAINT-LARY,** fille de Raymond de SAINT-LARY, seigneur de Montastruc, et de Miramonde de LAGORSAN[2793].

***

VII bis Jean d'ORNEZAN dit Petit Jean, seigneur de Vignaux.

[2782] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 141, produisant AD.HG 16385, notaire Chaumont.
[2783] AD.Gers 3 E 5959 L'Isle-Jourdain
[2784] AD.Gers B 15 ; B 14
[2785] AD.HG B 80
[2786] Archives du château de Saint-Blancard
[2787] AD.HG Reg Ins 4 p.59
[2788] AD.Gers 3 E 6461 L'Isle-Jourdain
[2789] AD.Gers 3 E 6462 L'Isle-Jourdain
[2790] AD.Gers B 3
[2791] AD.Gers B 13
[2792] AD.HG B 64
[2793] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.248

Dit Petit Jean d'Ornezan il épousa noble **Claire de CASTAIN** (très probablement CASTAING**,** famille de la région) de La Plume en Brulhois, selon le contrat de mariage de sa fille Jeanne.
Ils eurent une fille, **Jeanne d'ORNEZAN,** qui épousa, par contrat du 21 mai 1567, noble **Arnaud Guillaume DONZEIL,** coseigneur d'*Aiguesmortes* (Aygues-Mortes, en Taybosc, Gers), fils de noble Jean DONZEIL, seigneur d'*Aiguesmortes.,* la mariée fut dotée de 1 200 livres plus les accoutrements et joyaux dont 500 livres remis à Jean Donzeil par Gaspard d'Ornezan, protonotaire apostolique, archiprêtre, frère dudit Jean d'Ornezan et oncle de la mariée[2794].

VII
Seigneurs de Vaumeilh

Cette branche a pour auteur Bertrand d'Ornezan, fils de Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, marquis des Îles d'Or, et de Jeannr de Comminges[2795].
La généalogie de cette branche a été établie par Maurice Vuillier, à partir de données du baron du Roure, *Les maintenues de noblesse en Provence par Belleguise,* à partir de Borricand, *Nobiliaire de Provence ;* un mémoire déposé à la BnF, Cabinet d'Hozier fournit également des données.

X Bertrand d'ORNEZAN, seigneur de Vaumeilh (Alpes de Haute-Provence, au nord de Sisteron, à la limite entre les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes), *Meyraux*, *Montagu*t
Le 31 août 1562, il était gouverneur de Sisteron.[2796]. Il testa le 26 septembre 1588[2797].
Il avait épousé,en premières noces, par contrat du 13 octobre 1563, **Louise de BARATIER[2798],** fille de Nicolas BARATIER, écuyer, seigneur de Vaumeilh[2799].
Il avait épousé en secondes noces, le 8 mai 1574, **Catherine ESCUYER**[2800].
Enfants du premier lit :

11.1 Melchior d'ORNEZAN.
Il mourut le 13 octobre 1589 (voir infra) sans postérité
Il avait épousé, le 31 octobre 1586, **Catherine ROUX,** il était donataire de Marguerite d'AIGUEBELLE, veuve de Nicolas d'ORNEZAN, « qui paraît être le frère de Bertrand d'ORNEZAN[2801]. »

11.2 Jean d'ORNEZAN.
Il épousa, par contrat du 12 novembre 1589, **Jeanne BOUGEREL,** il était donataire universel de Marguerite d'AIGUEBELLE, veuve de Nicolas d'ORNEZAN, après le

[2794] AD.Gers Vergès I 70
[2795] Jougla de Morenas, *Grand Armorial de France*
[2796] Baron du Roure, *op.cit.*
[2797] Baron du Roure, *op.cit..*
[2798] Baron du Roure, *op.cit.., Girardi, notaire de Valernes*
[2799] BnF, Cabinet d'Hozier
[2800] Borricand, *op.cit..*
[2801] Borricand, *op.cit..*

décès de son frère Melchior, le 13 octobre 1589[2802]. Le 21 novembre 1637, Jeanne Bougerel et noble Pierre d'Ornezan vendirent le domaine de Valauris (en Vaumeilh) à M. David Duguerre[2803].
Ils eurent :

Pierre d'ORNEZAN, célibataire, il attînt l'âge de 80 ans[2804].
Il fut nommé dans l'acte de vente après Jeanne Bougerel or les terres en Vaumeilh venaient de Jean d'Ornezan ;

François d'ORNEZAN, il se fit cordelier[2805].

Suzanne d'ORNEZAN.
Elle épousa, le 26 janvier 1625, **Gaspard ROUX**[2806], praticien de Sigoyer (Alpes-de Haute--Provence, à 3 km de Vaumeilh)

11.3 François d'ORNEZAN, qui suit.

11.4 Marguerite d'ORNEZAN.
Elle épousa, le 14 janvier 1582, **Pierre GERVAIS,** de Vaumeilh[2807].

XI François d'ORNEZAN, coseigneur de Vaumeilh. Il testa le 7 février 1625[2808].
Il épousa, par contrat du 14 février 1599, **Anne de PERISSOL**[2809].
Ils eurent :

12.1 Claude d'ORNEZAN, qui suit.

12.2 Balthazar d'ORNEZAN.
Le 23 décembre 1628, il reçut une donation de sa mère Anne de Périssol[2810], il mourut au service du Roi[2811]

12.3 Claire d'ORNEZAN.
Elle épousa le 15 janvier 1623 **Scipion VANEL,** praticien de Vaumeilh[2812].

XII Claude d'ORNEZAN
Il fut maintenu noble en 1667

[2802] Borricand, *op.cit.. ;* Baron du Roure, *op.cit..,* Martine, notaire à Vaumeilh
[2803] Baron du Roure, *op.cit..,* Thomas, notaire
[2804]Maurice Vuillier se référant à BnF, Cabinet d'Hozier, sans précision.
[2805] Maurice Vuillier se référant à BnF, Cabinet d'Hozier, sans précision.
[2806] Borricand, *op.cit. ;* Baron du Roure, *op.cit.,* se référant à AD. Apes de Haute-Provence (olim Basses Alpoes) B 2218.
[2807] Borricand, *op.cit..*
[2808] Baron du Roure, *op.cit..,* Gervais, notaire à Vaumeilh
[2809] Baron du Roure, *op.cit..,* Crozet, notaire.
[2810] Borricand, *op.cit..*
[2811] BnF, Cabinet d'Hozier
[2812] Borricand, *op.cit..*

Il avait épousé, par contrat du 31 décembre 1628, **Anne alias Catherine CHIEUSSE,** fille de Barthélemy CHIEUSSE, apothicaire de Sisteron[2813].
Ils eurent[2814] :

13.1 Jean d'ORNEZAN, qui suit.

13.2 Louis d'ORNEZAN

13.3 Claire d'ORNEZAN.
Le 4 novembre 1660, elle fut reçue religieuse ursuline à Sisteron[2815]..

XIII Jean d'ORNEZAN
Sa descendance est indiquée par Jougla de Morenas
D'une alliance inconnue il eut :

XIV Claude d'ORNEZAN
D'une alliance inconnue il eut :

XV André d'ORNEZAN, écuyer, coseigneur de Vaumeilh, comparut à Sisteron en 1789.
Il épousa demoiselle **de VIAL,** d'où des filles

VIII
Personnes isolées

Le 12 octobre 1387, Garsie d'Ornezan était vicaire de Frontignan, *Antixan* (Antichan), Saint-Etienne de Pomarède[2816]
Le 9 mars 1389, Gaston de Foix prêta 400 livres à Bertrand d'Ornezan, évêque de Pamiers et à Pey d'Ornezan, seigneur de la Roque[2817] *de Mauriac* (probablement pour : en Magnoac.)
Bertrand d'Ornezan, évêque de Pamiers fut présent, en 1391, avec Pierre d'Ornezan, chevalier, à la confirmation des droits prélevés par Mathieu, comte de Foix et de Béarn[2818].
Le 12 mars 1400, Pierre d'Ornezan, seigneur de La Roque, en Magnoac, avoua tenir de Jean de La Barthe, seigneur d'Aure et de Magnoac, le lieu de La Roque avec la forteresse et le lieu de Lizos avec les hommages qui en dépendaient[2819]…
20 avril 1403, reconnaissance à Pierre Goux ayant cause de Pierre d'Ornezan, seigneur de La Roque[2820]

[2813] Borricand, *op.cit.. ;* Baron du Roure, *op.cit..*
[2814] BnF, Cabinet d'Hozier indique Jean et Louis
[2815] Baron du Roure, *op.cit..*
[2816] Coarraza, *Un pouillé commingeois*
[2817] AD.P.A E 392
[2818]Maurice Vuillier se référant à Doat, sans précision.
[2819] Archives du château de Saint-Blancard, ; Larcher, *Glanages,* dit 1440 ?
[2820] AM. Toulouse

En 1393, Seguine de Saubole, veuve d'Arnaud Guillaume de Saint-Blancard rendit hommage de la terre d'Encausse à Géraud, comte de Pardiac[2821]. Elle est très probablement la fille de Canhard de Saubole, seigneur d'Encausse en 1356, et de Marquèse de Faudoas, qui vivait en 1387 et mourut avant le 25 février 1388, en effet ceux-ci eurent une fille Seguine. On ne peut pas dire formellement que son époux Arnaud Guillaume de Saint-Blancard appartenait à la famille d'Ornezan, mais c'est probable, si c'est le cas il devrait être .un fils de Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard et donc un frère de Canhard d'Ornezan qui continua la lignée.
31 mai 1518, contrat de mariage de Gillet d'Ornezan, seigneur de *Campie,* et de noble Jeanne d'Aymier, de L'Isle-Jourdain[2822]
1529, dette de Gilles d'Ornezan[2823]

13 octobre 1533, Bertrand d'Ornezan, seigneur de Lesche = Lescuns, selon André Navelle[2824]
Le 24 décembre 1553, Bertrande d'Ornezan, dame usufruitière d'Eschens (Lescuns) et de Mondavezan (à 3 km de Lescuns) donna une procuration à son neveu Jean de Martres, seigneur de Gensac (même référence)

Le 3 juin 1552, Sage homme Dominique du Tour dit Maubec, habitant de Cologne, reconnut le douaire de sa femme n.oble Madeleine d'Ornezan[2825]
Le 29 juillet 1555, à Cologne, noble Madeleine d'Ornezan femme de sire (donc marchand) Dominique du Tour dit Maubec donna une procuration[2826]

En 1562, fut citée Anne d'Ornezan, femme de feu Barthélemy de Bourrouillan et Jean de Bourouillan fils dudit Barthélemy[2827] ; rapport et conclusion en 1564[2828]
En 1572, Jean Jacques de Bourrouillan, fils de Barthélemy de Bourrouillan et de sa 1ère épouse Marguerite de Lusignan passa un accord avec Anne d'Ornezan, veuve de son père, et avec Adrienne de Bourrouillan, sa sœur et fille d'Anne d'Ornezan[2829].

En 1565, Achat d'une pièce de terre de Jeanne d'Ornezan femme de noble (blanc) de Villeneuve[2830]

Le 29 juillet 1565, Achat de Bernard d'Ornezan, coseigneur d'Auterive, seigneur de Mauvesin et d'Ajas, et noble François de *Chabouille*[2831].

[2821] AD.Gers Vergès I 1252
[2822] AD.Gers 3 E 5958 L'Isle-Jourdain
[2823] AD.Gers 3 E 6911 L'Isle-Jourdain
[2824] AD.HG 3 E 15968 Cazères, notaire Bonet
[2825] Archives du château de Saint-Blancard, de Marie, notaire à Cologne
[2826] Archives du château de Saint-Blancard
[2827] AD.Gers B 12
[2828] AD.HG B 13
[2829] Maurice Vuillier se référant à Bourrouillan, sans précision.
[2830] AD.HG 3 E 15956 Auterive
[2831] AD.HG 3 E 15956 Auterive

En 1567, Bernard d'Ornezan, seigneur de Ciadoux qui doit être Bernard d'Ornezan, baron de Montégut, seigneur de Ciadoux, est cité avec messire *Baine* d'Ornezan, recteur d'Auzan (probablement le lieu dans le Gers) entremetteur dudit Bernard d'Ornezan[2832].

En 1572, Jean Jacques de Bourrouillan, fils de Barthélemy de Bourrouillan et de sa 1ère épouse Marguerite de Lusignan passa un accord avec Anne d'Ornezan, veuve de son père, et avec Adrienne de Bourrouillan, sa sœur et fille d'Anne d'Ornezan[2833].

En 1576, noble Jacques de L'Herm et noble Jeanne d'Ornezan, son épouse, habitaient Cintegabelle[2834].

1575 Procès entre Jeanne *Orheille* et Catherine d'Ornezan comme mère et tutrice de Claire de La Ville[2835]
1576 Procès entre noble Jean de Maillac, seigneur dudit lieu et Catherine d'Ornezan mère et tutrice de Claire de La Ville, fille et héritière de feu Bernardin de La Ville (famille de La Ville-sur-Illon)
Le 19 juin 1576, Contrat de mariage à *Appon,* juridiction de La Plume en Brulhois, de Blaise de Béarn, écuyer, seigneur de Reaup, et demoiselle Claire de La Ville fille et héritière de feu n. Bernardin de La Ville et de demoiselle Catherine d'Ornezan[2836].

1576 oble. Jacques de L'Herm et noble Jeanne d'Ornezan, son épouse, habitaient Cintegabelle[2837]

[2832] AD.HG 3 E 22121 Ciadoux
[2833]Maurice Vuillier, se référant à Bourrouillan, sans précision.
[2834] AD.HG 3 E 22974
[2835] AD.Gers B 16
[2836] AD.Gers Vergès I 382-3
[2837] AD.HG 3 E 22974

Château d'Ornezan

Château de Saint-Blancard

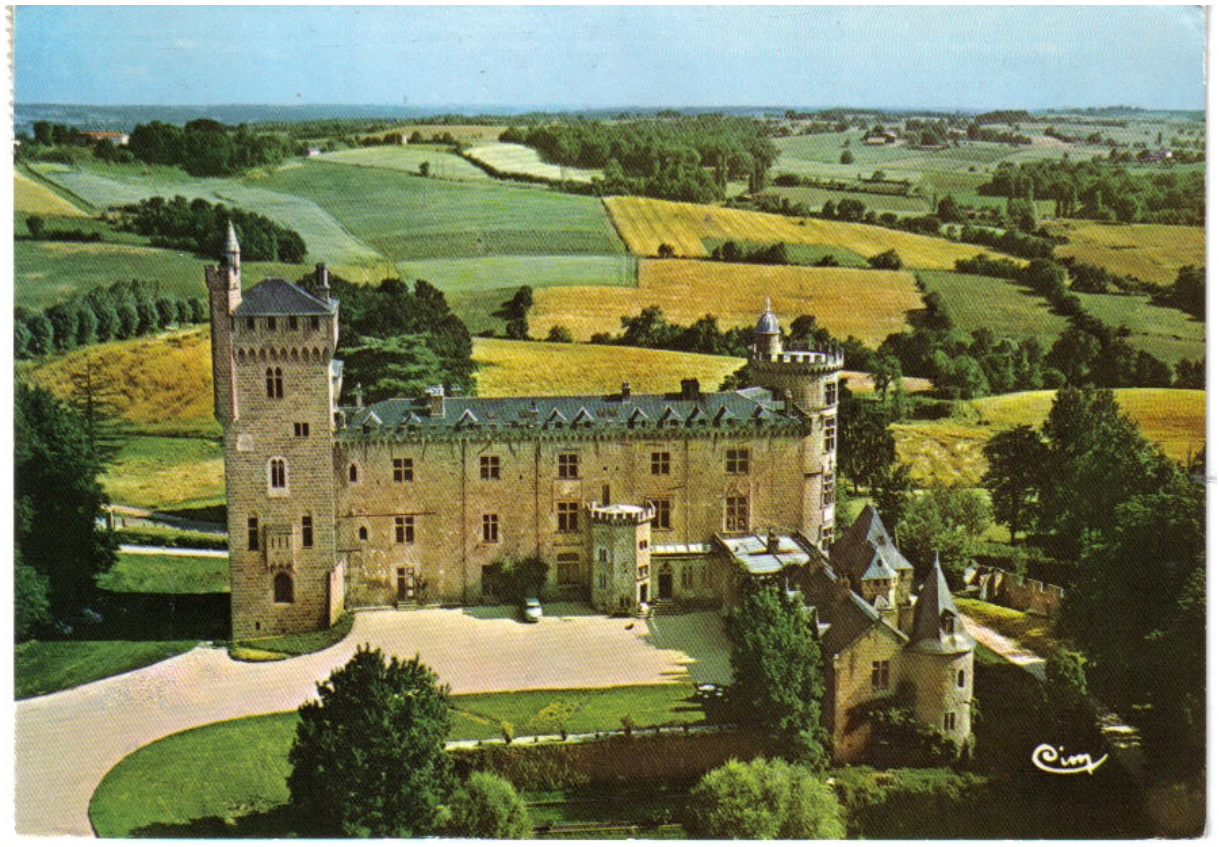

Douillac, révision le 16 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

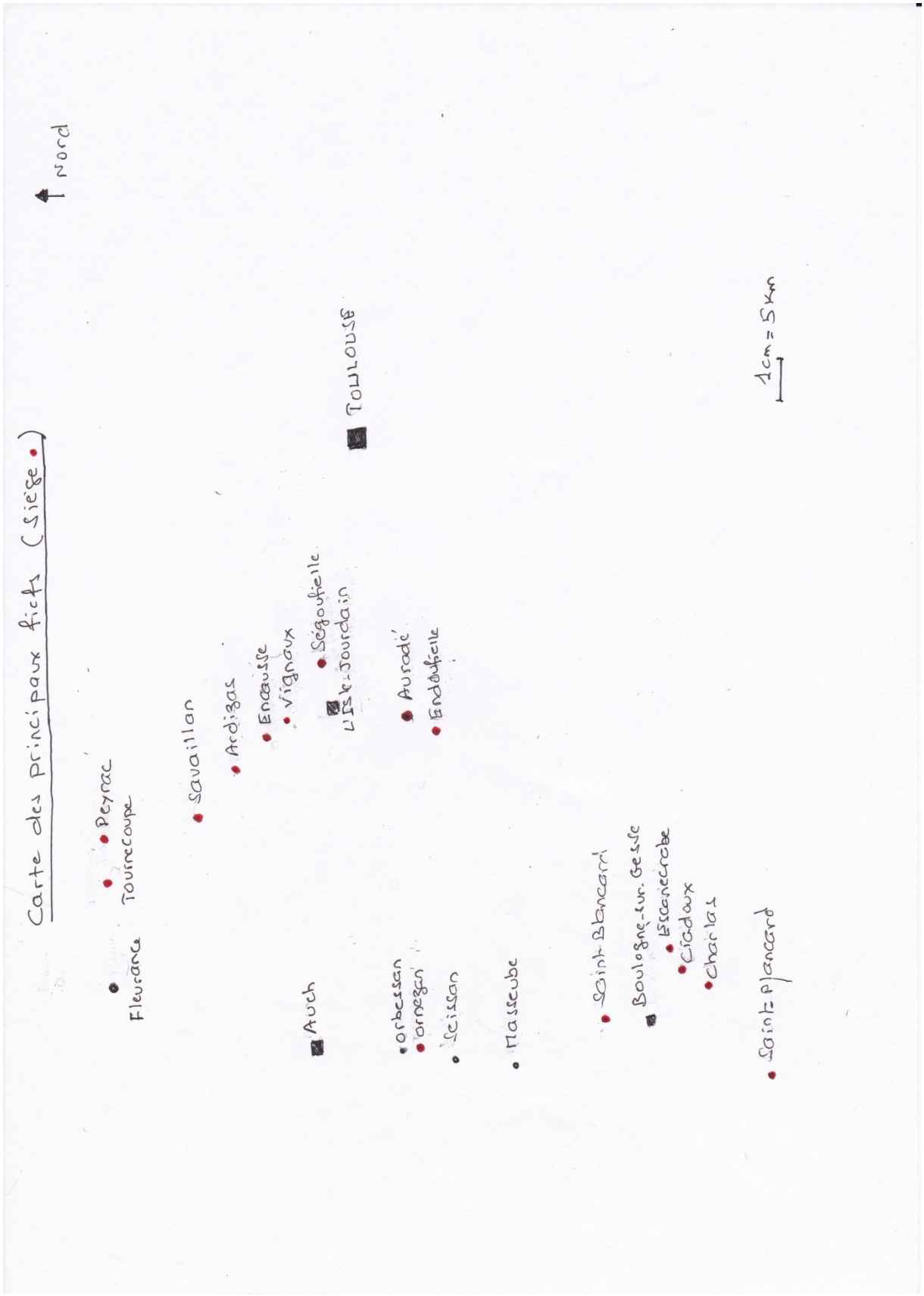

Echelle : 1 cm= 5 km.

Famille de SAINT-PASTOU

I Seigneurs de Bonrepos et de Saint-Ferréol **p.417**

II Seigneurs d'Escannetz **p.429**

III Seigneurs d'Hygos et de Montbardon **p.430**

IV Seigneurs de Salles et de Salerm **p.431**

V Seigneurs de Lunax **p.443**

VI Seigneurs de Montbrun et de La Serrette **p.447**

VII Seigneurs de Lapeyrère **p.467**

VIII Seigneurs de Boussas **p.469**

IX Personnes isolées **p.473**

Annexe : Famille Moisset **p.479**

Carte des principaux fiefs et résidences **p.482**

Une généalogie de cette famille a été établie par le Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* volume 7, elle comporte beaucoup d'erreurs ; André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IX, y a apporté quelques compléments, sans supprimer les erreurs, cette généalogie a été complétée par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de SAINT-PASTOU,* Janvier 2001. Ce document a pour but de compléter et corriger cette généalogie avec des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources. Les premiers degrés de la branche des seigneurs de Bonrepos de la généalogie établie par le baron de Woelmont de Brumagne et repris par André Navelle puis Maurice Vuillier sont manifestement erronés (anachronismes, confusions de personnes, etc.)
Cette famille originaire du pays de Lavedan, en Bigorre, s'établit ultérieurement en Comminges. La filiation suivie de la branche des seigneurs de Bonrepos commence à la fin du 15ème siècle, celle des seigneurs de Salles et de Salerm, et celle des seigneurs de Lunax également à fin du 15ème siècle, celle des seigneurs de Montbrun et de La Serrette dans la première moitié du 15ème siècle.
Elle porte « d'azur à l'aigle d'argent, tenant dans son bec une cloche de même, bataillée de sable, surmontée d'une fleur de lys d'or. »
Le nom était écrit Saint-Pastou ou Saint-Pastour, la famille l'écrit actuellement Saint-Pastou.

I
Seigneurs de Bonrepos et de Saint-Ferréol

Le château de Bonrepos est situé en Péguilhan, la famille de Saint-Pastou s'y installa dès le 13ème siècle et le conserva jusqu'au 18ème siècle[2838]. Le lieu s'écrit aujourd'hui Bonrepos autrefois on trouvait parfois l'orthographe Bonrepaux, les descendants de cette branche écrivent actuellement leur nom Saint-Pastou de Bonrepaux.
La filiation présumée suivie de cette branche commence à Bertrand de Saint-Pastou qui vivait à la fin du 15ème siècle-début du 16ème siècle qui pourrait être un descendant d'Arnaud Guillaume de Saint-Pastou qui vivait au 14ème siècle. Il manque des degrés entre Jean de Saint-Pastou, fils d'Arnaud Guillaume et son présumé descendant Bertrand de Saint-Pastou, il faut donc considérer que cette ascendance est hypothétique.
L'incendie qui consuma le château de Sarriac en 1747, détruisit la plus grande partie des titres de la maison de Saint-Pastou-Bonrepaux. Une généalogie a été faite sur les doubles trouvés au château de Bonrepaux où se trouvent les titres les plus anciens, ils ne sont pas suivis[2839], cette reflexion explique les nombreuses lacunes.

I Arnaud Guillaume de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, Saint-Ferréol (à 3 km de Péguilhan, Haute-Garonne).
Il habitait Saint-Frajou (à 7 km au sud de L'Isle-en-Dodon, à 8 km à l'est de Saint-Ferréol), il testa le 4 octobre 1397, habitant alors Bonrepos, faisant des legs pieux, un legs de 20 livres aux fils de Malvin de Saint-Pastou, il avait donné une certaine somme à sa fille Catherine, mariée à Jean de Sabailhan, il ratifia cette somme, il institua héritier universel son fils Jean de

[2838] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t.I, pp.391,392
[2839] AD. Gers Vergès I sup. 519 bis

Saint-Pastou et lui substitua ladite Catherine, sa fille, et à elle les fils et filles de Malvin de Saint-Pastou, il voulait que Bertrande de Poussin demeura maîtresse et usufruitière de ses biens[2840]

Il avait épousé **Bertrande de *POUSSIN* (**probablement **POSSIN).**

Ils eurent :

2.1 Jean de SAINT-PASTOU, qui suit.

2.2 Catherine de SAINT-PASTOU.

Elle épousa **Jean de SABAILLAN**, seigneur de Boissède, lequel donna une quittance de 27 écus à Jean de Saint-Pastou le 26 septembre 1410[2841].

II Jean de SAINT-PASTOU. On ignore sa destinée.

On trouve ensuite, le 12 juin 1447, Bernard Philippe de Saint-Pastou, damoiseau, seigneur de Bonrepos, qui fit une vente à Marot (Aymar) de Saint-Pastou, seigneur de Salerm et à *Adéma* (Adhémar) de Saint-Pastou[2842], et le 30 décembre 1450, Guillaume de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, qui vendit la terre et seigneurie de La Broquère (en Saint-André, Haute-Garonne), à Raymond Arnaud d'Arcizas, seigneur de Nestier, marié à Blanchefleur de Nestier[2843].

Bernard Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos et de Mane, et Arnaud Guillaume de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, furent témoins (de ?), le 17 février 1477, avec Roger de Martres, seigneur de La Fitte[2844]

Le 5 mai 1492, Bertrand de Saint-Pastou, damoiseau, baron de Bonrepos, passa un contrat d'échange avec Aimery de Comminges, baron de Péguilhan, auparavant lui ou un homonyme avait servi d'arbitre, en 1470 et en 1473, avec le même Aimery de Comminges[2845].

On ne peut relier ces personnes entre elles. Les généalogies établies par le baron de Woelmont et André Navelle font apparaître comme fils de Jean (degré II) Arnaud Guillaume de Saint-Pastou qui épousa Anne de Castelnau de La Loubère, fille de Lancelot de Castelnau de La Loubère et de Marguerite de Coarraze, puis Ne…de Cadours, leur donnant des enfants se mariant en 1491 et 1496 ce qui est anachronique, et de toute façon cela indique qu'il manque des degrés entre Jean et cet Arnaud Guillaume.

Maurice Vuillier ajoute un degré hypothétique puis Bertrand petit-fils de Jean (degré II) père d'Arnaud Guillaume époux d'Anne de Castelnau ce qui ne rend pas les choses plus correctes.

III peut-être N…de SAINT-PASTOU

IV peut-être N…de SAINT-PASTOU

V peut-être Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Mane, Bonrepos, Saint-Ferréol.

[2840] *Revue de Gascogne* 1889 ; AD. Gers Vergès I sup 519 bis

[2841] AD. Gers Vergès I sup 519 bis

[2842] AD. Gers Vergès I 3167 n°4514

[2843]Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.

[2844] AD. Gers Vergès I 3167

[2845] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque de Saint-Girons.*

La très grande présomption de filiation à partir de lui vient du fait que sa fille Clarianne épousa, en 1503, Arnaud de Méritens et que cette Clarianne était très probablement la sœur de Jean de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, Saint-Ferréol, Mane, qui testa le 4 mai 1513 partant pour la guerre (voir infra) et que Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, Saint-Ferréol avait un fils, Philippe de Saint-Pastou, cité le 10 mai 1536, pour une quittance des consuls de Péguilhan[2846], alors que Jean de Saint-Pastou qui continua la lignée avait une sœur Clarianne et un frère Philippe (voir infra)
D'une alliance inconnue il eut au moins deux fils et si nous suivons ce que dit le testament du 4 mai 1513 de Jean de Saint-Pastou (frère d'Arnaud Guillaume) partant pour la guerre, un 3ème fils Philippe et 3 filles, Clarianne, Isabelle et Marie, cette dernière recevant 50 livres pour son futur mariage.

6.1 Arnaud Guillaume de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos.
Il épousa (vers 1510 ?) **Agnès (Anne) de CASTELNAU de La Loubère,** fille de Lancelot de CASTELNAU, seigneur de Castelnau, La Loubère, et de Marguerite de COARRAZE, épousée en 1479, l'acte précise qu'Agnès de Castelnau était sœur d'Antoine de Castelnau, seigneur de La Loubère, ce qui confirme que ses parents étaient bien Lancelot de Castelnau et Marguerite de Coarraze. Antoine de Castelnau se maria le 1er septembre 1513 (alias 21 septembre 1511), sa sœur Françoise de Castelnau épousa, le 12 février 1507, Pierre de Lavedan, tout ceci est cohérent avec la date de mariage de Lancelot de Castelnau et de Marguerite de Coarraze[2847].
Le 29 juin 1515, il y eut restitution de la dot d'Agnès de Castelnau, veuve, à Antoine de Castelnau par Jean de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, son frère germain (d'Arnaud Guillaume) et beau-frère (d'Antoine de Castelnau) fut témoin Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm[2848], ce qui montre outre l'anachronisme qu'Arnaud Guillaume de Saint-Pastou n'assura par la descendance.
Selon André Navelle, Jacquette de Saint-Pastou, fille d'Arnaud Guillaume de Saint-Pastou et sœur de Jean de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, épousa par contrat 28 mai 1496 Jean d'Ayguesvives[2849]. Il ne peut s'agir du même Arnaud Guillaume de Saint-Pastou que l'époux d'Agnès de Castelnau[2850]. Il se situe à un degré antérieur.
Le frère de Jacquette de Saint-Pastou était très probablement (André Navelle écrit qu'il est son frère) Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax qui épousa le 27 novembre 1491, Catherine de POLASTRON, d'où Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax qui épousa par contrat 2 février 1529 Agnès de MAULEON[2851].

Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, cité dans l'acte du 29 juin 1515, est très probablement celui qui épousa par contrat du 18 novembre 1493, Séverine de

[2846] AD. Gers Vergès I 3169 n°16913
[2847] Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn,* PyréMonde, 2009/2010, t.II, pp.264,265
[2848] AD. Gers Vergès I 3168 n°16912
[2849] AD.HG 2805 Cornyardi, notaire.
[2850] A. Navelle, *op.cit..,* IX, p.268
[2851] BnF Chérin n°132 qui ne mentionne pas les parents de Bertrand de Saint-Pastou, ceux-ci sont indiqués par AndréNavelle.

Lamezan, fille de Bernard de Lamezan, et de Jeanne d'Aulin[2852], que Maurice Vuillier assimile à un homonyme imaginaire qui aurait épousé Catherine de SAINT-LARY, suivant une élucubration de Woelmont !

6.2 Jean de SAIN-PASTOU, seigneur de Bonrepos, qui suit

6.3 Philippe de SAINT-PASTOU.
Il ne peut être celui qui épousa en 1540 Germaine de La Devèze, comme l'écrit par erreur André Navelle, en réalité il fut protonotaire apostolique du Saint-Siège. On cite le 26 février 1551, deux Philippe de Saint-Pastour, lesquels avec Françoise de Saint-Pastour, signèrent un pacte avec Sans Gach comme tuteurs des enfants de feu Jean de Bazus, seigneur d'Espenan[2853]. Françoise de Saint-Pastour avait épousé en premières noces Jean de Bazus, seigneur d'Espenan, en deuxièmes noces François d'Espagne (et épousa en troisièmes noces Simon de La Tour). Le 28 juillet 1560, Philippe de Saint-Pastou, protonotaire du Saint-Siège apostolique, et Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, assistèrent Germaine de Bazus d'Espenan lors de son contrat de mariage avec Bernard de Béon du Massès[2854], puis le 29 septembre de la même année, ils reçurent, ainsi que Sans Garcie de Polastron, une quittance de tutelle de Germaine de Bazus d'Espenan mariée avec Bertrand de Béon du Massès[2855].
Le 27 novembre 1562, Philippe de Saint-Pastou était recteur de l'église paroissiale d'Escanecrabe et de ses annexes[2856].

6.4 Clarianne de SAINT-PASTOU.
C'est très probablement elle qui épousa, par contrat du 11 mars 1503, au château de Montégut, Arnaud de MERITENS, seigneur de Montégut en Couserans, elle était fille de Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Mane, Bonrepos, Saint-Férréol, ce qui permet de dire que Jean de Saint-Pastou qui continua la lignée était très probablement fils de Bertrand de Saint-Pastou[2857].

6.5 Isabelle de SAINT-PASTOU.
C'est probablement elle qui épousa **Jean de LAMEZAN,** seigneur de Lamezan, veuf avec enfant de Catherine de LAMBES, épousée par contrat 27 novembre 1497, fils de Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lamezan, et de Jeanne d'AULIN, d'où postérité de cette seconde union. Jean de Lamezan testa le 28 février 1516, disant qu'Isabelle de Saint-Pastou, son épouse, serait légitime administratrice de ses biens, il légua 200 livres à Etienne de Lamezan, son fils, fit des legs à Jean de Lamezan, son 2ème fils, et à *Bernard* (Bertrand) de Lamezan, son 3ème fils, il institua héritier universel Bernard de

[2852] AD. Gers Vergès I 1857 n°10891
[2853] AD. Gers Vergès I 3169 n°16937
[2854] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond
[2855] AD. Gers Vergès I 437 n°3241
[2856] AD.HG B 26
[2857] AD. Gers Fonds Vergès

Lamezan, son fils aîné, lui substitua Jean, son 2ème fils et à lui Bertrand de Lamezan, et nomma tuteur Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm[2858].
Jean de Lamezan mourut avant le 2 décembre 1526, date du testament de Bernard de Lamezan (son fils du 1er lit) qui fit des legs à Isabelle de Saint-Pastou, veuve de son père, et à ses frères issus du second lit[2859]. Le fils Bernard de Lamezan, issu du 1er lit épousa Sibylle de Saint-Pastou (voir infra).

6.6 Marie de SAINT-PASTOU.
Elle reçut 50 livres, le 4 mai 1513, pour son futur mariage.
C'est très probablement elle qui épousa, par contrat du 28 avril 1515, **Arnaud de VIC,** seigneur de Vic[2860].
Le 24 septembre 1517, Arnaud de Vic, seigneur de Vic, fut un des témoins au mariage de Jean de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, avec Catherine de Saint-Lary, fut également témoin Jean de Saint-Pastou, seigneur de Salerm[2861].
Le 15 avril 1564, Philippe de Saint-Pastou quitta Arnaud de Vic de toutes les demandes, actions et droits dont il pourrait lui être redevable, pour raison d'administration et tutelle faite par ledit Arnaud de Vic des biens dudit sieur de Saint-Pastou[2862]. Le fait qu'Arnaud de Vic ait été tuteur de son présumé neveu Philippe de Saint-Pastou après avoir été témoin au mariage de son présumé beau-frère Jean de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos constitue une très fort probabilité de la parenté indiquée.

VI Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, Saint-Ferréol, Mane.
Partant pour la guerre, il testa le 4 mai 1513, faisant un legs de 50 livres à sa sœur Marie de Saint-Pastou pour son futur mariage, il institua héritier universel son frère Philippe de Saint-Pastou et lui substitua ses sœurs Clarianne, Isabelle et Marie de Saint-Pastou, cette dernière devait recevoir 50 livres pour son futur mariage[2863]. Il mourut dès 1534 (voir sentence de 1609, infra.)
Il avait épousé, par contrat du 24 février 1516 (n.st) alias 24 septembtre 1517, **Catherine de SAINT-LARY,** fille de Jean de SAINT-LARY, seigneur de Montblanc et de Bellegarde, et de Sibylle d'ORNEZAN, dotée de 2 000 livres, parmi les témoins Jean de Saint-Pastou, seigneur de Salerm[2864].
Ils eurent :

7.1 Philippe de SAINT-PASTOU, qui suit.

7.2 Françoise de SAINT-PASTOU.

[2858] AD. Gers Vergès I 1857 n°10902 et 10 903
[2859] AD. Gers Vergès I 1857
[2860] BnF Fr 32298
[2861] AQD. Gers Vergès I 3168 n°160907
[2862] BnF Fr 32298, Pierre de Labonne, notaire de Toulouse
[2863] AD.HG 6015 notaire Pégurier, acte produit par A. Navelle
[2864] AD. Gers Vergès I 3168 n°16907

Elle épousa, en premières noces, **Jean de BAZUS,** seigneur d'Espenan, d'où postérité, Jean de Bazus mourut avant le 23 juin 1541, date d'une quittance de Françoise de Saint-Pastou, veuve[2865].
Elle épousa en deuxièmes noces, dès 1551, **François d'ESPAGNE,** seigneur de La Bastide, veuf de d'Honorette de *SALONAVE* (probablement SALLENAVE), peut-être fils de Pierre d'ESPAGNE, seigneur de La Bastide, et de Jeanne de MONTESQUIOU[2866], lequel François d'Espagne testa le 25 mars 1557 (n.st), citant son beau-frère Philippe de Saint-Pastou[2867].
Elle épousa, en troisièmes noces, **Simon de LA TOUR** de Lieux[2868], ce mariage eut lieu avant le 10 février 1565, date d'un accord entre Antoine d'Astorg, seigneur de Montbartier, et Simon de La Tour et Françoise de Saint-Pastou, mariés[2869].
La preuve d'ascendance de Françoise de Saint-Pastou est apportée par le testament de son deuxième mari, François d'Espagne, qui nomma son beau-frère Philippe de Saint-Pastou, elle est confirmée par le fait que Philippe et autre Philippe de Saint-Pastou (donc son frère et son oncle) furent les tuteurs de ses enfants, issus de son mariage avec Jean de Bazus, et qu'il est d'usage que ce soit un oncle ou grand-oncle des enfants pupilles qui soit tuteur.
Françoise de Saint-Pastou vivait le 18 juillet 1578, date d'une cession que lui fit Jeanne d'Espagne, dame de Sainte-Camelle, de tous biens pour droit de légitime[2870] et mourut avant le 23 janvier 1585, date d'une quittance la citant feue[2871]

7.3 probablement Sibylle de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, en 1534, **Bernard de LAMEZAN**, fils de Jean de LAMEZAN, seigneur de Lamezan, et de Catherine de LAMBES[2872], sa première épouse.
Leur fils, Jean Baptiste de Lamezan, seigneur de Lamezan, épousa, par contrat du 27 février 1577, Françoise de Bazillac, il fut assisté de Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, et de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salleneuve[2873], ce qui indique une proche parenté.

7.4 probablement Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de *Benques*, capitaine.
On cite en 1584, un « rentement » en faveur de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de *Benques*[2874], le même, capitaine, fut cité en 1585, selon la même source ; en 1586 on trouve une quittance de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de *Benques* en faveur de Philippe de Saint-Pastou, son frère[2875].

[2865] AD. Gers Vergès I 3169 n°16931
[2866] Selon André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 197.
[2867] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 268, produisant AD.HG 3 E 11829, Mercadiès, notaire.
[2868] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.268.
[2869] AD. Gers Vergès I 1984 n°11339
[2870] AD. Gers Vergès I 1290 n°7913
[2871] AD.HG 3 E 24855 Saint-Gaudens p.141
[2872] AD. Gers Vergès I sup 400, l'acte dit que Sibylle de Saint-Pastou était fille de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos ce qui est inexact.
[2873] AD.HG Rerg. Ins. 1.
[2874] AD.HG 3 E 25163 L'Isle-en-Dodon
[2875] AD.HG 3 E 25164 L'Isle-en-Dodon

Le 25 novembre 1586, eut lieu le transport d'Antonie de Bajon veuve de Domenge d'Abbadie de Saint-André pour Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de *Besbencas* (les Bencas), capitaine de Sierp[2876], à rapprocher de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Benques.

VII Philippe de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, Saint-Ferréol, Mane.
Le 9 avril 1546, fut établi un règlement provisoire des contestations entre Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Saint-Ferréol, et les consuls et habitants dudit lieu à propos de la juridiction des corvées et la jouissance des terroirs de Lafaille et *Labodale*[2877]. Le 12 février 1565, après enquête sur des contestations qui s'étaient élevées entre Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Mane et les habitants dudit lieu, il fut défendu audit Saint-Pastou de troubler les habitants dudit lieu dans la jouissance des vacants et dans les droits de taverne et de boucherie[2878].
Philippe de Saint-Pastou assista le 5 janvier 1574, aux Etats de Muret[2879]. Le 14 janvier 1579, il assista Jean Jacques de Comminges, seigneur de Péguilhan, lors de son contrat de mariage avec Françoise de Montclar[2880]. Le 22 février 1587, il fut fait défense à François de Comminges, seigneur de Guittaut de se dire et intituler coseigneur de Saint-Ferréol qui était dû à Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos et de Saint-Ferréol[2881].
Philippe de Saint-Pastou mourut avant le 12 mars 1595, date à laquelle Jacques de Brun, seigneur de Fontanges, procureur de Vital de Sainte-Colombe paya 666 écus à Françoise d'Auxilhon, veuve de Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, pour reste de vente de bien ; Gabrielle de La Palu, d'Auribail, fille de ladite d'Auxilhon fut citée[2882].
Il avait épousé en premières noces, le 22 février 1540, **Germaine de LA DEVEZE**[2883]**.**
Il avait épousé en secondes noces, en 1575, **Françoise d'AUXILHON** fille de Jean d'AUXILHON, capitaine d'Anglas, et de Sibylle de BRETTES, elle était veuve de Gaspard de LA PALU, seigneur d'Auribail[2884].
Enfants du 1er lit :

8.1 Savaric (Savary) de SAINT-PASTOU, qui suit

8.2 Gaspard de SAINT-PASTOU.
Il épousa le 20 décembre 1575, **Anne de LA PALU,** fille de Gaspard de LA PALU, écuyer, seigneur d'Auribail, et de Françoise d'AUXILHON (épousée par contrat 29 janvier 1533, n.st), laquelle Françoise d'AUXILHON épousa en secondes noces, en

[2876] AD.HG 3 E…280 Aurignac
[2877] AD.HG B 39
[2878] AD.HG B 58
[2879]Maurice Vuillier se référant à Lestrade, sans précision.
[2880] AD.HG 35 J 4
[2881] AD.HG B 238
[2882] AD.HG 3 E 4532 Dujarric, notaire de Toulouse
[2883] Woelmont, *op.cit.*.
[2884] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1247, qui n'indique pas le prénom de l'épouse, celui-ci est indiqué par André Navelle comme la date du mariage.

1575, Philippe de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos. Anne de LA PALU épousa en secondes noces Bertrand de MANAS, seigneur de Homps[2885].

Enfant du second lit :

8.3 Marguerite de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par contrat du 17 octobre 1597, au château de Bonrepos, **Pierre de MAULEON,** fils de Bertrand de MAULEON, seigneur de La Bastide, et de Marie d'URRE, la mariée était assistée de Savaric de Saint-Pastou, son frère[2886].

VIII Savaric (Savary) de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos et de Saint-Ferréol.
Il fut chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre et capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances. Il fut l'un des 45 gentilshommes gascons d'Henri III mais ne prit pas part à l'assassinat du duc de Guise[2887].
En 1604, dans la maison noble de Salleneuve, en Comminges, Savaric de Saint-Pastou, fils et héritier de feu Philippe de Saint-Pastou, nomma un procureur en la Cour de parlement de Paris pour se présenter, à la requête de Jean de Touges, seigneur de Noailhan, pour requérir contre Catherine Hunaud, veuve de François de Saint-Pastou, seigneur de Maure, fut présent Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve[2888].
Le 30 avril 1609, une sentence arbitrale entre Catherine de Lamezan, épouse de Jean de Béon, seigneur du Massès, et Savaric de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, Mane, Saint-Ferréol, époux de Marguerite de Lauzières, dit que Savaric de Saint-Pastou déclarera les biens ayant appartenu à feu Jean de Saint-Pastou, son aïeul, lors de son décès, selon l'estimation faite avec la valeur de 1534[2889]. Cet acte confirme l'ascendance de Savary de Saint-Pastou que nous indiquons alors que les 3 auteurs de la généalogie de cette famille disent Savary petit-fils de Bertrand et de Catherine de Saint-Lary, André Navelle et Maurice Vuillier reproduisant l'erreur de Woelmont.
Le nom de sa première épouse n'est pas connu.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 17 octobre 1597, **Marguerite de LAUZIERES,** fille cadette de Jean de LAUZIERES, seigneur de La Chapelle, et de Jeanne de CAUNA[2890].

Enfants du premier ou du second lit :
Un acte du 3 février 1648 (infra) et le contrat de mariage de leur neveu Melchior d'Espagne du 23 novembre 1652, nomment Jean Louis de Saint-Pastou, seigneur d'*Hugues* (Hygos), et Jean de Saint-Pastou, seigneur de Maure comme frères de Melchior,

9.1 Melchior de SAINT-PASTOU[2891]**,** qui suit.

[2885] André Navelle, *op.cit..,* VI, p.96
[2886] AD.HG Reg. Ins 8, et Reg Ins 6,
[2887] Maurice Vuillier se référant à, sans précision. Woelmont
[2888] AD.HG 3 E 34670 Aurignac
[2889] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.268, produisant AD.HG 3172 de Ortis, notaire.
[2890] Woelmont, *op.cit..,* se référant à la Généalogie de Lauzières-Thémines, par le général comte de Mitry, Moulins, 1923, p.94

9.2 Jean Louis de SAINT-PASTOU, seigneur *d'Hugues* (Hygos), **auteur de la branche des seigneurs d'Hygos et de Montbardon.**

9.3 Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de Maure

Enfant très probablement du second lit :

9.4 Marguerite de SAINT-PASTOU.
Elle mourut avant le 23 mai 1652 date du contrat de mariage de son fils Melchior avec Françoise d'Orbessan[2892].
Elle avait épousé par contrat du 16 janvier 1622, **Charles d'ESPAGNE,** seigneur de Ramefort, fils d'autre Charles d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort, et de Marguerite de SARRAUTE, sa seconde épouse, d'où postérité[2893]. Lors de son contrat de mariage du 23 mai 1652, leur fils Melchior d'Espagne nomma feue sa mère Marguerite de Saint-Pastou, il fut assisté de Melchior, Jean Louis et Jean de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepaux, de *Hugues* et de Maure, frères, ses oncles paternels.

IX Melchior de SAINT-PASTOU, seigneur et baron de Bonrepos. Né en 1593[2894] (1598 ?)
Il fut blessé d'un coup de pistolet à la tête à la bataille de Leucate où le marquis d'Ambres, son beau-frère (Hector de Gélas et de Voisins, seigneur et baron d'Ambres) lui avait donné le commandement des troupes, il fut également blessé, en 1644, au siège de Gravelines[2895]
Lui et ses frères Louis (Guy ?) et Jean de Saint-Pastou, seigneur de *Hugues* (Hygos) et de Maure[2896] étaient, le 3 février 1648, présents au contrat de mariage de Pierre d'Orbessan, seigneur de La Busquière, et de Marguerite d'Espagne[2897].
Il avait épousé, par contrat du 12 janvier 1622, **Charlotte de GELAS,** fille de Lysandre de GELAS, seigneur et marquis de Leberon, capitaine de 50 hommes d'armes, et de feue Ambroise de VOISINS[2898].
Ils eurent (Woelmont):

10.1 Savaric (Savary) de SAINT-PASTOU, qui suit.

10.2 Arnaud de SAINT-PASTOU.

[2891] Woelmont le dit né en 1593, donc du 1er lit ; André Navelle et Maurice Vuillier le disent issu du second lit ; le contrat de son mariage avec Charlotte d Gélas le dit fils de Marguerite de Lauzières.
[2892] AD.HG 3 E 22076
[2893] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* produisant la preuve (contrat de mariage de leur fils Melchior.)
[2894] Woelmont
[2895] Woelmont, se référant à d'Hozier, L'impôt du sang, t.III, 2ème partie, p.187
[2896] On trouve plusieurs Saint-Pastou seigneurs de Maure qui pourraient constituer un rameau.
[2897] AD.HG 3 E 25601
[2898] AD.HG Reg Ins 22 ; le contrat de mariage de Savary de Saint-Pastou avec Anne de Junca dit que Melchior de Saint-Pastou et Charlotte de Gélas se sont mariés le 12 janvier 1633

Il est probablement *Anne* de SAINT-PASTOU, chevalier de Bonrepos qui fut témoin, le 22 novembre 1665, d'une transaction entre Claire de Comminges, fille de feu Paul de Comminges et de Jeanne de Méritens, et son frère Roger de Comminges[2899].
Le 7 septembre 1671, Arnaud de Saint-Pastou de Bonrepos, chevalier fut témoin d'un accord entre des Lasseran de Mansencome et des Montaut de Saint-Sivie[2900].

X Savary II de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos.
Né en 1623. Il testa le 11 avril 1663 nommant héritier universel son fils Bernard de Saint-Pastou[2901].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 21 mars 1654, **Anne de JUNCA,** dotée de *40 000* (inexact) livres fille de feu Jean de JUNCA, qui avait testé le 31 juillet 1649, et de Marguerite d'AIGNAN[2902].
Ils eurent (Woelmont):

11.1 Bernard de SAINT-PASTOU, qui suit.

11.2 Anne de SAINT-PASTOU.

11.3 Marguerite de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par acte filiatif du 8 juillet 1686, **Jean François d'ASSON,** seigneur d'Argelès en Bigorre, de Castillon, d'Arros, Chelles[2903], fils de Jean d'ASSON, seigneur d'Argelès, Arros, et de Catherine DAUCON (alias d'AUCON), sa seconde épouse[2904]. Jean François d'Asson dénombra, le 28 novembre 1673, la maison noble d'Asson dans la ville de Bagnères et laissa postérité[2905].

XI Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, Mane, Hygos.
Né en 1655 il mourut en 1706[2906].
Le 23 février 1677, comme baron et seigneur de Bonrepos, il dénombra ledit lieu[2907], puis les 29 janvier et 5 février 1578, il fit une production pour Sant-Ferréol, Bonrepos, Mane, Castagnède et Montbernard[2908]
Le 21 mars 1696, lui et sa mère Anne de Junca, veuve de Savaric de Saint-Pastou, vendirent à Hugues de La Tour, gouverneur de Prats de Mollo, et à Jean Bertrand de La Tour, son frère et François de Sarrieu, seigneur de Martres, ses procureurs, la terre et seigneurie de Mane, avec justice, haute, moyenne et basse, plus les moulins et château, pour 24 000 livres[2909].

[2899] AD.HG 35 J 8
[2900] AD. Gers Vergès I 1966
[2901] Maurice Vuillier se référant à BnF, sans précision.
[2902] AD.HG Reg. Ins 29
[2903] Woelmont
[2904] Woelmont, *op.cit..,* 6ème série, pp.47,48
[2905] Woelmont
[2906] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2907] AM. Toulouse II 158
[2908] AM. Toulouse II 177
[2909] AD.HG 3 E 23682 Aulon

Bernard de Saint-Pastou testa le 5 mai 1698, nommant son épouse Louise de Montaut de Bassillon, instituant héritier universel son fils Phulippe[2910].
Il avait épousé, par contrat en 1686, **Louise de MONTAUT,** des seigneurs de Bassillon et de Sarriac[2911].
Ils eurent (Woelmont):

12.1Philippe de SAINT-PASTOU, qui suit.

12.2 Anne de SAINT-PASTOU.
Elle épousa **Jean Jacques du HAGET,** brigadier des armées du Roi, lieutenant des maréchaux de France. En 1746, veuve de Jean Jacques du Haget, elle donna à Annet Nicolas de Saint-Pastou, son neveu et filleul, lieutenant au régiment d'Eu, habitant à Sarriac en Bigorre, 2 700 livres, à prendre sur Bernard Louis du Haget, seigneur de Caubos, lieutenant du Roi à Navarrenx, débiteur de cette somme ; Annet François de Saint-Pastou était fils de Philippe de Saint-Pastou, seigneur et baron de Bonrepaux, y résidant[2912].

12.3Rose de SAINT-PASTOU de Bonrepos.
Née vers 1698, selon la date de sa mort, elle épousa, par contrat du 25 janvier 1722, **Pierre de BINOS de Sarp,** seigneur et baron de Bertren (Hautes-Pyrénées), fils de feu Charles de BINOS de Sarp, seigneur et baron de Bertrenet de Marguerite d'ANCIANDO de Sanguis ; Marguerite d'Anciando et Jean Pierre et Jean Bertrand de Binos de Sarp, ses fils s'étaient fait représenter au contrat de mariage[2913].
Pierre de Binos mourut le 6 avril 1761, âgé de 65 ans et fut inhumé à la chapelle de Sarp au tombeau de ses ancêtres[2914].

Le 23 juin 1763 Jean Baptiste de Souville, juge en chef de la ville de Simorre, ancien capitoul de Toulouse rendit hommage pour la sixième partie de la terre de Lunax achetée le 20 juin 1763 à Jean Bertrand de Binos, baron de Sarp, et dame de Saint-Pastou, sa mère.[2915]. Rose de Saint-Pastou de Bonrepos mourut le 5 avril 1768 âgée de 70 ans et fut inhumée en l'église de Sarp[2916].

A partir du degré suivant les données viennent en grande partie du baron de Woelmont qui indique peu de références. Ceci est complété par quelques actes.

XII Philippe de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, Saint-Ferréol et Sarriac (par sa mère).
Né en 1687, il mourut en 1768 au château de Bonrepaux.

[2910] BnF Fr 32298
[2911] Woelmont
[2912] AD.HG 3 E 22083 Boulogne
[2913] AD.HG 3 E 19180 Saint-Béat
[2914] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG1
[2915] AD. Gers C 505
[2916] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG1

Le 20 juillet 1720, François de Lasserre, sieur de *Le Pont*, reçut 400 livres pour une dette de Savary de Saint-Pastou, aïeul dudit baron de Bonrepaux[2917]. En 1728, furent enregistés les hommages qu'il avait rendus pour les terres des seigneuries de Bonrepos, Saint-Ferréol et pour le tiers de la terre de Lunax avec justice haute, moyenne et basse[2918].
Il avait épousé, le 16 juin 1723[2919] , étant âgé de *30* ans, par contrat du 15 mai 1723[2920], **Jeanne de RIVIERE de Monségur**, âgée de 26 ans, dame d'Escannetz (près d'Argelès en Bigorre), dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Nicolas de RIVIERE, lieutenant-colonel de cavalerie et de Madeleine d'ARRICAU.
Ils eurent (Woelmont):

13.1 Jean Madeleine de SAINT-PASTOU, qui suit.

13.2 Annet Nicolas de SAINT-PASTOU, auteur de la branche des seigneurs d'Escannetz

13.3 Gabriel de SAINT-PASTOU.
Né le 17 mars 1732 à Sarriac, il fut vicaire général au diocèse de Saint-Papoul ; il vivait reclus à Tarbes le 22 août 1793 en la maison de Luscan[2921].

XIII Jean Madeleine de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepaux, baron et seigneur de Sarriac.
Né en 1724, il mourut en 1789, ayant voté avec la noblesse de Comminges. Il avait été émancipé par son père, le 8 août 1765, pour le procès qu'il avait contre son frère Nicolas de Saint-Pastou[2922].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 18 avril 1758 **Madeleine de LA CASSAGNE,** fille d'Henri de LA CASSAGNE du Pesqué, seigneur de Poncy, et de feue Catherine de SOREAC, il était assisté de sa mère et reçut la terre de Sarriac, la mariée reçut 8 000 livres de sa mère[2923].
Ils eurent :

14.1 Philippe de SAINT-PASTOU[2924].

14.2 Jean Marie de SAINT-PASTOU, qui suit

XIV Jean Marie de SAINT-PASTOU de Bonrepaux.
Né le 16 juin 1766 à Sarriac, diocèse de Tarbes (Sarriac-Bigore, à 1 km de Rabastens-de-Bigorre), il mourut en 1834.

[2917] AD.HG 3 E 25323 L'Isle-en-Dodon
[2918] AD. Gers C 508
[2919] AD.P.A RP. Monségur
[2920] BnF Fr 32298, qui indique les enfants
[2921] Woelmont.
[2922] AD.HG 3 E 22296 Boulogne
[2923] AD.HG 3 E 22291 Boulogne
[2924] Indiqué par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il serait né le 18 mai 1760 et serait mort jeune.

Reçu à l'Ecole royale militaire le 23 juin 1781, il était en 1789 sous-lieutenant au régiment de Chartres-infanterie.
Il avait épousé à Vic-de-Bigorre **Marie de JUNCA,** sa parente.
Ils eurent 3 enfants dont Jean Anne Aimé de SAINT-PASTOU dont la descendance subsiste de nos jours[2925].

II
Seigneurs d'Escannetz

L'auteur de cette branche, Annet Nicolas de Saint-Pastou était le deuxième fils de Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, ert de Jeanne de Rivière.

XIII Annet Nicolas de SAINT-PASTOU, baron de Bonrepos, seigneur d'Escannetz (village près d'Argelès, en Bigorre).
Il fut capitaine au régiment d'Eu[2926].
Né en 1726, il vota le 1er avril 1789 avec la noblesse de Bigorre et mourut en 1801[2927].
Il avait épousé, le 3 juin 1773, **Madeleine de CARRERE,** qui serait fille de Pierre de CARRERE, seigneur de Betmont, et de Jeanne Louise de SOREAC[2928].
Ils eurent (Woelmont pour tout ce qui les concerne et leur descendance) :

14.1 Hyacinthe de SAINT-PASTOU, qui suit.

14.2 Marc de SAINT-PASTOU.
Il épousa **Rose de PEGUILHAN de Larboust.**

14.3 Louise de SAINT-PASTOU.
Elle épousa en 1802, **Hippolyte de LA SALLE,** vice-amiral, d'où postérité.

XIV Hyacinthe de SAINT-PASTOU, baron de Bonrepaux.
Né en 1776 il mourut en 1875, âgé de 99 ans.
Il avait épousé, le 21 novembre 1805, Pétronille Marguerite **Justine FREMIN de Beaumont,** née le 16 avril 1769, fille unique de Nicolas FREMIN de Beaumont, préfet des Bouches-du-Rhône, baron d'Empire, et de Marie Pétronille de LASSUS.
Ils eurent :

15.1 Philippe de SAINT-PASTOU, mort sans alliance.

15.2 Marie de SAINT-PASTOU, dame de Tarabel, Villambitz, Ozon, Ourout, Sauveterre. Elle mourut le 20 avril 1885.

[2925] Woelmont pour tout ce qui le concerne et sa descendance.
[2926] BnF Fr 32298
[2927] Woelmont, pour ce qui le concerne et ses enfants.
[2928] Woelmont se référant à Bourdette dit que les parents de Madeleine de Carrère étaient noble de Carrère et Rose d'Antin, héritière des seigneurs d'Ourout, Maurice Vuillier, se référant au même Bourdette dit qu'elle était fille de Pierre de Carrère et Jeanne Louise de Soréac.

Elle avait épousé, le 23 février 1835, **Maxime de ROQUETTE-BUISSON,** né le 2 mai 1799, chef de cabinet du comte de Villèle, procureur du Roi à Saint-Gaudens, fils d'Antoine de ROQUETTE-BUISSON et de Georgette *Macrine* de SOUILLAC, d'où postérité[2929].

III
Seigneurs d'Hygos et de Montbardon

L'auteur de cette branche, Jean Louis de Saint-Pastou, seigneur d'Hygos, était fils de Savary de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, et de sa première épouse (non nommée) ou de sa seconde épouse Marguerite de Lauzières. Les généalogies établies par Woelmont (qui dit que son auteur était Jean ou Guy de Saint-Pastou fils de Savary, ce Jean ou Guy père de Jean Louis époux de Marie de Secousse et par Maurice Vuillier sont fondées sur des erreurs et/ou des hypothèses.
Nous indiquons ici ce qui paraît probable en fonction des données dont nous disposons.

IX Jean Louis de SAINT-PASTOU, seigneur d'Hygos**.**
Il épousa **Françoise de CARBONNEAU.**
En 1697, Marthe de Siregand d'Ercé, veuve d'Henri de Barrau, seigneur de Montégut, celui-ci héritier de Bernard de Sariac*,* évêque d'Aire, signifia à dame de Panassac de Saint-Pastou veuve du sieur de Saint-Ost, que la dame de Secousse, veuve du sieur de Saint-Pastou de Panassac, ne pouvait ignorer que feu Jean Louis de Saint-Pastou et Françoise de Carbonneau, sa femme devaient 1 700 livres au sieur évêque[2930].
On ne sait qui était l'époux de Marie de Secousse, peut-être Jean Louis de Saint-Pastou, qui aurait été égament seigneur de Panassac, Marie de Secousse serait alors sa seconde épouse (ou peut-être il y aurait eu deux Jean Louis cde Saint-Pastou successifs.)
De Françoise de Carbonneau ou de Marie de Secousse, si celle-ci fut sa seconde épouse, il eut probablement:

X François de SAINT-PASTOU, seigneur d'Hygos
Il épousa **Marie** ou **Anne Marguerite (de POYANNE) de LASSERAN de MANSENCOME,** dame de Montbardon, Monties, Aussos, fille de François de LASSERAN de MANSENCOME, comte de Montluc, et de sa seconde épouse Marie de BALIROS, dame de Montbardon, Monties, Aussos, mariés par contrat 2 mai 1649[2931].
Ils eurent (il manque certainement un degré dans la généalogie par Woelmont entre François et Alexandre:

XII N…(Jean ?) de SAINT-PASTOU
D'une alliance inconnue il aurait eu[2932] :

[2929] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.469
[2930] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret ; Bernard de Sariac fut évêque d'Aire de 1657 à sa mort le 12 octobre 1672
[2931] Maurice Vuillier se référant à Woelmont, sans précision, comme pour une autre donnée attribuée au même.
[2932] Indiqués par Woelmont comme enfants de François et de Marie alias Jeanne de Lasseran de Monsencôme.

13.1 Alexandre de SAINT-PASTOU, qui suit

13.2 Marie Anne de SAINT-PASTOU, dame de Panassac, Monties.
Elle épousa par contrat du 24 novembre 1741 **Claude Louis de PINS,** seigneur de La Calmilhe, baron de Caucalières, cornette au régiment d'Anjou Cavalerie, fils aîné de Jean Jacques de PINS, baron de Caucalières et de Roquefort, et de Catherine de JUGES, sans postérité, elle avait testé en faveur de son cousin le baron de Ségla[2933].

XIII Alexandre de SAINT-PASTOU, baron de Montbardon (devenu Monbardon, à 4 km de Lunax, Haute-Garonne), seigneur de Maniban
Héritier de son oncle maternel Alexandre, marquis de Mansencome de Montluc[2934], pour les terres de Montbardon, Aussos, Sarcos, etc., mort avant 1727, il institua héritier le baron de Ségla, son cousin. En 1745 il était créancier de 10 000 livres sur Louis d'Alboy, baron et seigneur de Montrozier[2935]. Il mourut dès 1769, date d'une requête de son héririer Pierre Louis de Ségla[2936].
Il avait épousé, par contrat du 6 juillet 1732, **Marie Anne Henriette de CASTELLANE,** fille de Boniface de CASTELLANE et de Thérèse de RECHIGNEVOISIN[2937].

IV
Seigneurs de Salles, Salerm, Escanecrabe

L'auteur de cette branche, Pierre Arnaud de Saint-Pastou, fut nommé dans la quittance de dot de son fils Sanche de Saint-Pastou, ce qui remet en cause le rattachement de cette branche indiqué par Woelmont et Maurice Vuillier.

I Pierre Arnaud de SAINT-PASTOU, seigneur de Salles en Comminges
D'une alliance inconnue il eut :

II Sanche de SAINT-PASTOU, seigneur de Salles.
Il épousa, dès le 8 janvier 1499, **Comtesse de PEGUILHAN** fille d'Arnaud Guillaume de PEGUILHAN, seigneur de Belbèze[2938].
Le 8 janvier 1499, Sanche de Saint-Pastou, mari de Comtesse de Péguilhan, fille d'Arnaud Guillaume de Péguilhan, seigneur de Belbèze, donna quittance de la dot de sa femme tant en son nom qu'au nom de son père Pierre Arnaud de Saint-Pastou, seigneur de Salles en Comminges, Bernard de Péguilhan, frère de Comtesse de Péguilhan, était le procureur fondé

[2933] Woelmont ; J. Villain, *op.cit..,* I, pp.384,385
[2934] Celui-ci doit être Alexandre François de Lasseran de Mansencome qui épousa le 26 décembre 1692 Marie Dorothée de Rchignevoisin
[2935] AD.HG 3 E 22082 Boulogne
[2936] AD. Gers C 566
[2937] Woelmont.
[2938] La Chesnaye-Desbois dit que la mère de Comtesse de Péguilhan était demoiselle de Saint-Pastou de Salerm

de son père Arnaud Guillaume de Péguilhan, seigneur de Belbèze[2939]. Le 11 avril 1524 Bernard de *Ulmo,* notaire de Castelnau-Magnoac attesta que Raymond de Péguilhan, habitant Casteras au pays de Foix avait payé des mains de Sanche de Saint-Pastou de Salerm 10 livres à compte de la dot de Marguerite d'Aux à la décharge d'Aimery d'Aux et d'Amorette de Péguilhan, seigneur et dame de Saint-Arailles au pays de Magnoac, père et mère de ladite Marguerite[2940].
Ils eurent :

3.1 Bertrand de SAINT-PASTOU, qui suit.

3.2 Marie de SAINT-PASTOU.
Elle épousa[2941], en premières noces, **Jean d'USTOU alias d'ENCAUSSE,** seigneur de Cazaux**,** fils de Jean d'USTOU alias d'ENCAUSSE, seigneur de Cazaux, et d'Esclarmonde de SAMAN, d'où postérité[2942].
Elle épousa, en secondes noces, **François de BINOS,** seigneur d'Arros, Cierp, fils de Roger de BINOS, seigneur d'Arros, et de Béatrix de SAMAN, sa seconde épouse. Il était veuf d'Annette de MAULEON. François de Binos testa le 5 juin 1579, de ce testament il paraît que Marie de Saint-Pastou avait été sa seconde femme et que Roger de Binos était son fils[2943].
Le 27 juin 1575, Marie de Saint-Pastou fit un accord avec Jeanne de Gavarret et Gabrielle de Tersac de Goutevernisse sa fille, veuve de Jean d'Ustou, fils de Marie de Saint-Pastou, Marie de Saint-Pastou avait nommé procureur son frère Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, pour recevoir 2 500 livres du seigneur de La Terrasse en déduction des 4 000 livres que ledit sieur de La Terrasse devait à Jean d'Ustou, capitaine Cazaux, fils de ladite constituante au nom de Gabrielle de Tersac, veuve dudit d'Ustou, son fils[2944].

III Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm (à 8 km de L'Isle-en-Dodon, Haute-Garonne).
Le 12 janvier 1556, il assista Marguerite d'Ustou de Cazaux (sa nièce) lors de son contrat de mariage avec Jean de Binos, écuyer du lieu de l'Hôpital[2945]. Il mourut avant le 18 septembre 1580, date du contrat de mariage de son fils François de Saint-Pastou avec Anne de Tersac.
Il avait épousé, vers 1546, **Jeanne de NOE,** fille de Gaspard de NOE, seigneur de Montesquieu, Samazan, et de Marguerite de SEYSSES[2946]
Ils eurent :

4.1 François de SAINT-PASTOU, qui suit

[2939] AD. Gers Vergès I 2776, Fabri, notaire de Toulouse, habitant Saint-Frajou
[2940] AD. Gers Vergès I 2776.
[2941] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.267 indique les deux mariages
[2942] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ustou,* produisant la preuve.
[2943] BnF Fr 32297, Bernard Picotto, notaire de Saint-Gaudens
[2944] AD.HG 3 E 15297
[2945] AM. Toulouse II 134
[2946] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.267

4.2 Jean de SAINT-PASTOU, dit fils du susdit Bertrand de Saint-Pastou, sieur de *Beltran,* lui-même père de François de Saint-Pastou, (Salerm), il fut présent au contrat de mariage de son frère François, le 2 mai 1580, avec Anne de Tersac.

IV François de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm, de Salles, d'Escanecrabe (à 6 km de Salerm) et de Castéra (-Vignoles, à 4 km de Salerm).
Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances. Le 3 mai 1598, il donna une procuration à Me Pierre de Saint-Blancard, son avocat, pour s'accorder avec Denis de Barrau, seigneur de Parron et de Benque, et sa femme Jeanne de Benque, pour régler le procès avec la famille de Benque ; son testament fut ouvert le 28 mai 1598, disant qu'il s'était marié une première fois, par contrat du 18 septembre 1580, avec Anne de Tersac, fille de François de Tersac et de Fontaines, seigneur de Montberaud, et de Palaminy, d'où avait été créé François de Saint-Pastou qui est inhabile à contracter mariage et ne peut avoir d'enfant, il s'est marié une seconde fois, par contrat du 31 janvier 1589, avec Paule de Benque, il a pour enfant de cette seconde union : Gaillard, à qui il lègua 7 000 livres, Mathive qu reçut 7 000 livres plus 1 000 livres de joyaux, Marguerite qui reçut 6 000 livres, Françoise qui reçut 6 000 livres, Anne qui reçut 5 000 livres, il institua héritier universel Antoine de Saint-Pastou et lui substitua Gaillard. Il lègua à sa seconde épouse la moitié du château de Salerm et, si elle était enceinte, il donnait 6 000 livres à l'enfant, il nomma tuteurs le seigneur de Salerm, son frère, le seigneur de Gensac, de Comminges et le seigneur de Villeneuve[2947].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 18 septembre 1580, **Anne de TERSAC,** fille de François de TERSAC et de FONTAINES, seigneur de Montberaud et de Palaminy, capitaine de 50 hommes d'armes, et de Catherine de LAMBES[2948].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 31 janvier 1589, **Paule de BENQUE,** fille de Jean de BENQUE, seigneur de Benque, Viozan, et de Mathive de SAINT-LARY, sa seconde épouse[2949].
Le 4 mai 1603, Paule de Benque, veuve de feu François de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, gentilhomme de la chambre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, et mère de ses enfants, et autre François de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, baillèrent à ferme à noble François de Nérac, seigneur d'Anan, leur moulin à farine sur la rivière de la Save[2950]. Elle fut citée, veuve, le 1er décembre 1615, comme dame d'Escanecrabe et de Castéra, avec son fils Antoine de Saint-Pastou, à propos des biens de son mari feu François de Saint-Pastou, seigneur de Salles[2951]. Le 4 août 1621, elle fit une donation de la moitié de ses biens à son premier fils Antoine, elle avait pour enfants : Antoine de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, Gaillard de Saint-Pastou, seigneur de Castéra, *Martine* (Mathive), Germaine, Agne de Saint-Pastou[2952],

---

[2947] AD.HG 3 E 21980 (203), procuration ; AD.HG 3 E 21980, testament
[2948] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant la preuve.
[2949] Testament de Jean de Benque, seigneur et baron de Benque, du 22 janvier 1577 (AD. Gers Vergès I 430 5); Paule de Benque n'épousa pas en secondes noces Géraud de Saint-Germier, c'est sa sœur Anne qui épousa celui-ci par contrat 15 octobre 1596 (AD.HG Reg. Ins 7)
[2950] AD.HG 3 E 34690 Aurignac
[2951] AD.Gers Vergès I 3170 n°7800
[2952] AD.HG 3 E 22042

Enfant du 1er lit :

5.1 François de SAINT-PASTOU, seigneur de *La Salle* (Salles), de Salerm.
Il est dit par son père « inhabile pour contracter mariage ni avoir enfants »
On cite, en 1656, François de Saint-Pastou, sieur de Salles et Angélique de Saint-Pastou, sa fille, qui furent parrain et marraine à Salerm, puis Charles de Saint-Pastou, sieur de Salerm, et Angélique de Saint-Pastou, sa sœur qui furent, en 1661 parrain et marraine à Salerm[2953]
Il avait épousé, par contrat du 6 septembre 1610, Paule **Marguerite de PECHPEYROU**, dotée de 10 000 livres plus 2 000 livres, fille de Bernard de PECHPEYROU, seigneur de Beaucaire (Gers) et d'Eléonore de CHEVERRY[2954].
Ils eurent (bien que François de Saint-Pastou ait été dit par son père ne pouvoir avoir d'enfants):

A) Charles de SAINT-PASTOU seigneur de Salles et de Salerm.
Le 29 juillet 1679, Charles de Saint-Pastou avait comme procureur François de Castaigner, seigneur de Pomarède[2955] (fils de Pierre Corbeyran de Castaigner et d'Eléonore de Saint-Pastou), puis le 7 mai 1682, lui, et Jean de Saint-Pastou, Gabriel de Faudoas er François de Castaigner, seigneur de Pomarède qui s'étaient obligés de 1 075 livres envers Alexandre de Bon, seigneur de Savignac, s'obligèrent de payer cette somme à la décharge dudit sieur de Bon et de Françoise d'Abadie veuve du sieur *Pellefigue*[2956].
En 1685, Françoise d'Abadie, veuve du sieur Pierre Pelleport, bourgeois, reçut 50 livres de Charles de Saint-Pastou de Salerm et Jean de Saint-Pastou[2957], Gabriel de Faudoas, beau-frère des sieurs de Salerm et François de Castaigner, seigneur de Pomarède[2958].
Il avait épousa (dès 1651) **Isabeau de FRANCAZAL**[2959] **de Belbèze,** fille de Bernard de FRANCAZAL, seigneur et baron de Belbèze, et de Jeanne de VENDOMÔIS, sa seconde épouse. En 1653 Isabeau de Francazal, épouse de Charles de Saint-Pastou, fut citée avec sa mère Jeanne de Vendômois, veuve de Bernard de Francazal, seigneur et baron de Belbèze[2960].
Ils eurent une fille :

Anne de SAINT-PASTOU de Salles.
Elle épousa, par contrat du 23 juillet 1702, **François de FAUDOAS,** qui devint coseigneur de Salerm, second fils de Jean de FAUDOAS, seigneur de La Grange puis de Fontalède, et d'Anne du COS de La

[2953] AD.HG 4 E 2021 RP. Salerm
[2954] AD.HG Reg Ins 15
[2955] AD.HG 3 E 22339 Saremazan
[2956] AD.HG 3 E 25307 L'Isle-en-Dodon
[2957] Celui-ci est probablement un frère de Charles mais il n'apparaît pas dans d'autres actes.
[2958] AD.HG 3 E 22255 Péguilhan
[2959] AD.HG 3 E 16019 Cazères
[2960] AD.HG 3 E 26214 Saleich

Haille. Anne de Saint-Pastou testa le 2 mai 1719, François de Faudoas dénombra ses biens le 24 juillet 1727, et testa le 14 septembre 1732 en faveur de son neveu François de Faudoas, fils de Gabriel de Faudoas, son frère[2961].

B)Eléonore de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par contrat du 25 janvier 1639 (selon Woelmont), **Pierre Corbeyran de CASTAIGNER**, seigneur de La Pomarède et de Saint-Urcisse, qui testa le 23 mai 1652, le contrat de mariage du 2 mai 1639 (sic) et le testament du 23 mai 1652 sont prouvés, entre autres, par un compromis en 1678 entre François de Castaigner, seigneur de La Pomarède, fils aîné de Pierre Corbeyran et d'Eléonore de Saint-Pastou, et Angélique de Castaigner, fille puînée. Cette dernière épousa par contrat 12 mai 1678 Charles Adoue, seigneur de Saillas[2962].
Eléonore de Saint-Pastou, veuve de Pierre Corbeyran de Castaigner, fut citée le 24 mars 1667, avec Jean de *Gibes*, seigneur d'Aux[2963]
Pierre Corbeyran de Castaigner, seigneur de La Pomarède avait testé, le 23 mai 1652, il était fils d'Anne d'Astorg de Montbartier, sa femme était Eléonore de Saint-Pastou, il avait un fils François de Castaigner (produisant ses preuves de noblesse[2964]). Il mourut avant le 6 juin 1657, date à laquelle Eléonore de Saint-Pastou fut citée veuve de Pierre de Castaigner, seigneur de Pomarède[2965].

C)Angélique de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par contrat du 7 septembre 1667 (bans des 11 avril, 18 septembre et 4 octobre 1667[2966]) **Gabriel de FAUDOAS,** seigneur d'Estausan, fils de Jean Bertrand de FAUDOAS, seigneur de Fontalède, et de Françoise d'ORBESSAN, né en 1628, mort le 18 décembre 1722, sans postérité[2967].

D)peut-être Jean de SAINT-PASTOU, qui fut nommé dans l'accord de 1685 avec Charles de Saint-Pastou, Georges de Faudoas et François de Castaigner.

Enfants du second lit (les 5 premiers selon le testament de François de Saint-Pastou, d'autres apparaissent dans la donation de Paule de Benque):

5.2 Antoine de SAINT-PASTOU, qui suit

5.3 Gaillard de SAINT-PASTOU.
Il est probablement l'auteur du rameau des sieurs de Lamothe.
D'une alliance inconnue il serait donc le père de :

[2961] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.154, produisant la preuve, qui indique les parents de la mariée.
[2962] AD.HG 3 E 22338
[2963] AD.HG 3 E E 1410
[2964] BnF Fr 32297
[2965] AD.HG 3 E 22331 Sarremazan
[2966] AD.HG 4 E 2021 RP. Salerm
[2967] Ledru et Vallée, , *La Maison de Faudoas.,* I, p. 153, produisant la preuve.

Guy de SAINT-PASTOU, sieur de Lamothe.
Ceclui-ci est cité le 15 juin 1672, comme cousin de Paule de Lavaur, fille de César de Lavaur et d'Anne de Saint-Pastou, fille de François de Saint-Pastou et de Paule de Benque[2968].
Il épousa en premières noces **Thérèse *Pagose* (**probablement **Pagèse),** nommée dans le contrat de mariage de son fils Antoine.
Il épousa (donc en secondes noces) **Jeanne de *Garrary* (Garravet ?, Garrané ?).**
En 1713, Jeanne de *Garrary,* veuve de Guy de Saint-Pastou de Salles, sieur de Lamothe, donna tous ses biens à Cécile de Fortisson, épouse de Jean du Pouy, baron de Sacère[2969].

Enfant du 1er lit (par déduction car Jeanne de *Garrary* donna tous ses biens à Cécile de Fortisson :)

Antoine de SAINT-PASTOU et de Lamothe
En 1723, Marc Antoine de Lassus était procureur d'Antoine de Saint-Pastou et de Lamothe, lieutenant de grenadiers au 1er bataillon du régiment de Condé, fils de feu Guy de Saint-Pastou de Salles, suivant procuration du 27 septembre dernier[2970].
Il épousa, par contrat du 30 mars 1724, **Isabeau (Elisabeth) IMBERT de Pontchevron,** fille N…IMBERT de Pontchevron, et de feue Marie de GUICHEN, selon l'acte qui suit.
Le 30 mars 1724, fut passé le contrat de mariage filiatif du sieur *Guillaume* de Saint-Pastou, fils de défunt Guy de Saint-Pastou et de Thérèse *Pagose* (Pagèse ?) du lieu d'*Escarevason* (Escanecrabe ?), lieutenant de grenadiers au régiment de Condé et Isabeau de Pontchevron fille de noble Imbert de Pontchevron et de feue Marie de Guichen[2971].
En 1749, Elisabeth Imbert de Pontchevron, épouse d'Antoine de Saint-Pastou de Lamothe, chevalier de Saint-Louis, habitant Figas, dut rendre hommage au Roi[2972] ; en 1750, on cite une requête pour les hommages rendus par Elisabeth Imbert de Pontchevron, épouse d'Antoine de Saint-Pastou de Lamothe pour la terre et seigneurie de Figas[2973].
En 1765, Elisabeth de Ponchevron, veuve d'Antoine de Lamothe-Saint-Pastou, fut citée avec Arnaud de Miégeville et Elisabeth de Laborie, son épouse, habitant Figas[2974]

[2968] AD.HG 3 E 27720 Huos.
[2969] AD. HG 3 EE 22079 Cassagnabère.
[2970] AD.HG 3 E 19058 Montréjeau
[2971] AD.HG 3 E 22080 Cassagnabère
[2972] AD.HG 3 E 22085 Boulogne
[2973] AD. Gers C 512
[2974] AD.HG 3 E 22296 Boulogne

5.4 Mathive de SAINT-PASTOU.

Elle épousa **Jacques de MANAS**, de Lamezan, seigneur de Saint-Germier, qui donna en 1626, une quittance de 700 livres sur les 1 000 livres de Paule de Benque, « seigneuresse » d'Escanecrabe, suivant le contrat de mariage[2975].

Elle testa le 19 février 1649, nommant son mari Jacques de Manas, seigneur de Saint-Germier, fils de *Jacques* (Jean) de Manas, et François de Manas, l'un de ses fils[2976].

Jacques de MANAS était fils de Jean de MANAS, seigneur de Lahas, et de Madeleine de RABASTENS[2977].

5.5 Marguerite de SAINT-PASTOU

5.6 Françoise de SAINT-PASTOU

5.7 Germaine de SAINT-PASTOU.

5.8 Anne de SAINT-PASTOU.

Elle épousa, par contrat du 25 avril 1623[2978] (alias ou il y eut deux contrats) par contrat du 27 avril 1629), **César de LAVAUR,** seigneur de Roudère, le contrat du 25 avril 1623, dit qu'il était assisté de son père *Bernard* (Bertrand) de LAVAUR, capitaine. Il était fils de Bertrand de LAVAUR et de Marie Clémentine de BINOS.

Le 15 avril 1625 on trouve un extrait du baptistère de Jacques de Lavaur, fils de César de Lavaur et d'Anne de Saint-Pastou, délivré le 31 décembre 1715[2979], puis le 27 avril 1629, le contrat de mariage de César de Lavaur, assisté de Bertrand de Lavaur, capitaine, son père et Marie de Binos, sa mère, avec Anne de Saint-Pastou de Salerm[2980] ; ils furent encore cités le 26 novembre 1641, cet acte rappela le contrat de mariage du 27 avril *1629*[2981].

Le 25 août 1645, Antoine de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, était en procès avec César de Lavaur, seigneur dudit lieu, et Anne de Saint-Pastou, sa femme, pour les droits sur les biens de feue leur mère Paule de Benque[2982].

César de Lavaur testa le 20 novembre 1653, nommant sa femme Anne de Salerm, et ses fils, Jean Paul de Lavaur, *sieur de Monmeydan,* Jacques de Lavaur, sieur de *Sigortes,* sa fille Paule de Lavaur et instituant héritier universel François de Lavaur, sieur de *Montenac*, son fils aîné[2983].

César de Lavaur fut dit feu dans le contrat de mariage de sa fille Paule de Lavaur, habitant La Barthe, le 15 juin 1672, avec Marc Antoine de Lavaur, seigneur des

---

[2975] AD.HG 3 E 25621 (53), Raymond Soulie, notaire de Péguilhan
[2976] BnF Fr 32298
[2977] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Manas,* produisant la preuve.
[2978] AD. Tarn-et-Garonne
[2979] BnF Fr 32298
[2980] BnF Fr 32298
[2981] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens
[2982] AD.HG 3 E 24879 Saint-Gaudens
[2983] AD. Lot-et-Garonne C 91 ; BnF Fr 32298

Broues et de Belloc, elle fut assistée de Guy de Saint-Pastou, seigneur de La Mothe Salerm, son cousin maternel[2984], ce dernier est donc soit un fils d'Antoine soit un fils de Gaillard de Saint-Pastou, comme il n'apparaît pas dans la descendance d'Antoine et que celui-ci n'apparaît pas qualifié d'une terre de La Mothe, il est plus probablement un fils de Gaillard.

V Antoine de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm, d'Escanecrabe
En 1620 il acheta à Jean Denis de Barrau, seigneur de Rieux, la portion de la seigneurie et autres biens que celui-ci possédait à Escanecrabe et à Castéra, moyennant 3 000 livres[2985].
Le 17 décembre 1625 il reçut un legs par le testament de sa tante Marie de Montsérié, veuve de Jean de Saman, seigneur dudit lieu[2986]. En 1626, il donna une quittance de 1 700 livres à Guy et Charles de La Tour, seigneur de Lieux et de Sajas, père et fils, comme appert par un reçu de 1 000 livres du 18 avril 1625 à Françoise de La Tour, sa femme[2987]. En 1628, Antoine de Saint-Pastou, qui était du chef de sa mère Paule de Benque, l'héritier de la moitié de la seigneurie d'Escanecrabe acheta l'autre moitié aux Gontaut[2988], puis le 21 août 1631, les deux acquisitions qu'il avaient faites en 1620 et en 1628, l'ayant mis dans la gêne, il revendit à son créancier Pierre de Behety, abbé de Sainte-Gresse, grand archidiacre et official de Comminges le fief qu'il avait acheté à Armand de Gontaut-Biron seigneur de Saint-Blancard, vente faite pour 4 000 livres avec la faculté de rachat, le fief fut rapidement racheté par Antoine de Saint-Pastou[2989]. Le 18 octobre 1653, Antoine de Saint-Pastou reçut de Charles de La Tour, seigneur de Lieux, 3 000 livres, pour la métairie de Mouron, des mains de Guy de La Tour, seigneur de Lieux, pour dot de Françoise de La Tour, sa femme[2990].
Il avait épousé **Françoise de LA TOUR,** peut-être fille de Guy de La Tour, seigneur de Lieux (Liéoux) et de Jeanne d'Espagne[2991].
Ils eurent :

6.1 Jean Louis de SAINT-PASTOU, qui suit

6.2 Louis de SAINT-PASTOU.
Nommé dans un acte de 1714, il avait été créancier pour 4 légitimes et pour ¼ de celle de son frère François, il avait fait procéder à une saisie générale des biens d'Antoine et de Jean Louis de Saint-Pastou, et avait institué héritier universel son neveu Louis de Saint-Pastou (voir infra), ce doit être lui qui avait été chanoine de Saint-Bertrand[2992].
Il était apparu dans le procès de 1714, impliquant les successeurs d'Antoine de Saint-

---

[2984] AD.HG 3 E 27720 Huos
[2985] Maurice Vuillier se référant à Ambroby, Auguères, notaire du Fousseret
[2986] AD.HG 3 E 25620 Escane rabe
[2987] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère
[2988] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* t . II, p. 101.
[2989] Maurice Vuillier se référant à Ambroby
[2990] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[2991] Elle est dite par Maurice Vuillier, sas fournir la preuve, fille de Guy de La Tour et et de Jeanne (alias Anne) d'Espagne.
[2992] Louis de Saint-Pastou, sieur de Cazaux, prêtre et chanoine de Saint-Bertrand était exécuteur testamentaire de Jean d'Encausse, chanoine, qui testa le 15 septembre 1692, AD.HG 3 E 19273 Sauveterre

Pastou. Il fut dit, en 1719, Louis de Saint-Pastou, seigneur de Salles, résidant à Saint-Bertrand de Comminges[2993].

6.3 François de SAINT-PASTOU.
Il fut nommé dans l'acte de 1714 (infra), comme frère de Louis et de Jean Louis de Saint-Pastou. Il fut peut-être confondu dans des actes avec son oncle homonyme. C'est probablement lui qui fut dit François de Saint-Pastou de Salerm, sieur de Labarthe, habitant de Salleneuve[2994] et, en 1675, François de Saint-Pastou, sieur de Labarthe de Salerm[2995]. Il doit peut-être confondu avec Jean François de Saint-Pastou, écuyer, seigneur de Salles, chevalier de Saint-Louis, commandant pour le Roi en la ville de *Mariambourg*, mari de Gasparde *Wation,* qui, par son testament du 22 mai 1722, nomma héritier Louis de Saint-Pastou, seigneur de *Labat,* son neveu, fils de Jean Louis de Saint-Pastou, seigneur d'Escanecrabe[2996], si ce n'est lui c'est en tout cas un frère de Jean Louis de Saint-Pastou.

6.4 Marthe de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par contrat du 18 juillet 1667, **Jean Pierre de GESTES,** seigneur de Marun, fils de Pierre Durand de GESTES et d'Anne de/du GARANNE[2997]. Son père Antoine de Saint-Pastou lui avait constitué, le 8 juillet 1667, 4 000 livres, somme que son frère Jean Louis de Saint-Pastou avait payée le 26 août 1668, au sieur de Cassand de Bilhères ; le sieur de Salerm père de ladite Marthe émancipa sa fille et envoya à Louis de Mont du Massès, son proche parent, une procuration pour émancipation le 29 août 1671, l'émancipation eut lieu le 9 septembre 1671[2998].
Jean Pierre de Gestes, seigneur de Marun, testa 26 janvier 1694, nommant sa femme Marthe de Saint-Pastou, de son mariage avait été procréé un fils unique, Antoine de Gestes[2999].

6.5 Catherine de SAINT-PASTOU.
Elle mourut sans alliance, selon la déclaration, en 1714, de Jean du Pouy de Sacère et de Louis de Saint-Pastou de Salles (voir infra) et ne peut donc être l'épouse de Joseph d'Ustou (comme le dit Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.)

6.6 Marie de SAINT-PASTOU, décédée sans alliance.

6.7 Paule de SAINT-PASTOU, décédée sans alliance.

VI Jean Louis de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm, d'Escanecrabe

[2993] AD.HG 3 E 24918 Saint-Gaudens 385
[2994] AD.HG 3 E 22254 Péguilhan
[2995] AD.HG 3 E 23678 Aulon
[2996] AD.HG Reg. Ins 6, le testament est barré
[2997] BnF Fr 32298
[2998] AD.HG 3 E 387
[2999] BnF Fr 32298

Le 27 septembre 1668, une ordonnance maintînt le Roi en la possession du quart de la seigneurie d'Escanecrabe par indivis avec Louis de Saint-Pastou, seigneur de Salerm[3000].
Le 27 novembre 1675, Jean Louis de Saint-Pastou, seigneur d'Escanecrabe, acquit par échange avec le curé d'Escanecrabe, les terrains sur lequel était bâti le château moderne, il s'était chargé de payer une rente obituaire ; les curés d'Escanecrabe n'ayant rien touché, en 1711, le curé Douradou intenta une action devant le parlement de Toulouse aux héritiers dudit seigneur qui étaient Jean du Pouy de Sacère, Jean Louis de Saint-Pastou de Salerm et Louis de Saint-Pastou, chanoine de Saint-Bertrand, ce dernier devait encore au curé 750 livres de legs faits par ses défuntes sœurs Paule et Marie Andrée de Saint-Pastou, somme dont le paiement avait été demandé le 30 juin 1711[3001]. Le 13 juin 1676, il avait rendu hommage au Roi pour ses possessions territoriales, il se déclara seigneur justicier haute, moyenne et basse justice, foncier et direct avec pouvoir de créer juge, greffier, procureur juridictionnel, bayle et autres officiers pour exercer la justice[3002].
Jean Louis de Saint-Pastou avait épousé, en premières noces, par contrat du 23 juillet 1663, **Catherine de POLASTRON de La Hillère,** fille de Jean de POLASTRON, seigneur de La Hillère, et de Marguerite du BOUZET de Roquépine, épousée par contrat du 18 septembre 1618 ; elle était veuve de Jean Louis de LA BARTHE, seigneur de Giscaro épousé par contrat 6 août 1655[3003]
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 28 avril 1685, **Marie Anne de GRAMONT de Montastruc,** fille de Bernard de GRAMONT, seigneur de Montastruc, et d'Anne de CLARAC.
Anne de Clarac, veuve de Bernard de Gramont, seigneur de Montastruc, testa le 26 avril 1692, faisant un legs à Marie Anne de Gramont mariée à Jean Louis de Saint-Pastou, seigneur de Salerm et instituant héritier universel son fils Bernard de Gramont[3004].
Enfants du premier lit :

7.1 Anne de SAINT-PASTOU.

7.2 Françoise de SAINT-PASTOU.
Elle mourut en 1698.
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 1er juin 1696, **Jean du POUY,** seigneur de Sacère et d'Avezac, coseigneur de Marignac, baron d'Ore, gouverneur pour le Roi du château et ville de Saint-Béat, fils de feu Jean Jacques du POUY, seigneur de Gouaix, et de Paule d'ASTORG de Sacère, la mariée était dotée de 10 000 livres, plus les biens qui pouvaient venir de sa mère Catherine de Polastron qui a eu 30 000 livres[3005]
Jean du Pouy de Sacère épousa en secondes noces, par contrat 18 décembre 1699, Cécile de Fortisson, fille de Pierre de Fortisson, seigneur et baron de Saint-Maurice et de Cazalis, et de feue Antoinette de Reynier.[3006]

[3000] AD. Gers C 433
[3001] Maurice Vuillier, se référant à Ambroby.
[3002] Maurice Vuillier, se référant à Ambroby.
[3003] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°20 à 26
[3004] AD.HG 3 E 11822
[3005] AD.HG 3 E 28018 Marignac Saint-Béat
[3006] AD.HG Reg Ins 33

En 1700, Anne Claire de Garaud, veuve de Charles Augier de Polastron, marquis de La Hillère, et Gilberte de Polastron, marquise de Fimarcon, sa fille, vendirent pour 4 433 livres, la terre de Belloc, à Jean du Pouy, seigneur de Sacère, coseigneur de Marignac, baron d'Ore, gouverneur de Saint-Béat, en qualité de tuteur de Jean François (du Pouy) de Sacère, son fils, et de défunte dame Françoise de Saint-Pastou, fille et héritière de Catherine de Polastron de La Hillère[3007].

Enfants du second lit :

7.3 Louis de SAINT-PASTOU, qui suit

7.4 Cosme Marie Elisabeth de SAINT-PASTOU

VII Louis de SAINT-PASTOU, coseigneur de Salles, d'Escanecrabe, Castéra
En 1703, résidant dans la maison seigneuriale d'Escanecrabe, lieutenant au régiment de Condé, il nomma procureur son oncle, seigneur de Labarthe, prêtre, pour gérer les biens venant de ses parents, défunts Jean Louis de Saint-Pastou, seigneur de Salles, et Marie Anne (de Gramont) de Montastruc[3008]. Le 30 juin 1706, la terre d'Escanecrabe et de Castéra, fut saisie d'autorité du sénéchal de Toulouse, à la requête de Louis de Saint-Pastou de Salerm sur la tête des héritiers de Jean Louis de Saint-Pastou de Salerm, après cette saisie elle fut mise au bail judiciaire[3009].
Louis de Saint-Pastou testa le 7 avril 1713, instituant héritière universelle sa sœur germaine Cosme Marie Elisabeth de Saint-Pastou[3010].
En 1714, Jean du Pouy, baron d'Ore, seigneur de Sacère et d'Avezac, coseigneur de Marignac et Louis de Saint-Pastou de Salles, officier au régiment de Condé, dirent que par le contrat de mariage de Jean Louis de Saint-Pastou et de Jeanne Catherine de Polastron, veuve de M. de Giscaro du 23 juillet 1655, elle avait reçu 30 000 livres de dot, et qu'Antoine de Saint-Pastou père de Jean Louis de Saint-Pastou, lui avait donné la moitié des biens. Du mariage il y a eu un grand nombre d'enfants, Anne, religieuse ; Hippolyte ; à la mort d'Antoine de Saint-Pastou il resta Louis ; Marthe qui a été mariée à M. de Marun ; Marie, décédée sans alliance ; Paule décédée sans alliance ; Catherine, décédée sans alliance et Jean Louis de Saint-Pastou, leur frère aîné. Du mariage de Jean Louis de Saint-Pastou et de la dame de Polastron, il n'y a que Françoise de Saint-Pastou qui fut mariée avec le baron de Sacère qui est décédé, laissant un enfant mâle, Jean François, du second mariage de Jean Louis de Saint-Pastou avec la dame de Gramont, il y a deux enfants, Louis de Saint-Pastou et Cosme Marie de Saint-Pastou. Il est assuré que Louis de Saint-Pastou, fils d'Antoine, créancier pour 4 légitimes et un quatrième pour celle de François, son frère, ledit Louis après le décès de Jean Louis, son frère aîné, fit procéder à une saisie générale des biens d'Antoine et de Jean Louis, ledit Louis est décédé instituant héritier universel son neveu Louis[3011].

[3007] AD.HG 3 E 28019 Marignac Saint-Béat
[3008] AD.HG 3 E 22079 Cassagnabère
[3009] Maurice Vuillier se référant à Ambroby
[3010] AD.HG 3 E 22079 Cassagnabère
[3011] AD.HG 3 E 28020 Marignac Saint-Béat

En 1720, Jean Jacques de Lavaur, prêtre et chanoine de Saint-Bertrand, s'étant fait montrer le contrat de mariage de Louis de Saint-Pastou de Salerm, son neveu, et de Gabrielle de Gemit, retenu par Nestier, notaire le 15 septembre 1718, il lui donna tous ses biens[3012].
Le 20 octobre 1735, Louis de Saint-Pastou, coseigneur de Salles, vendit à son neveu, Jean François du Pouy, baron de Sacère, coseigneur des terres de Salles, Escanecrabe et Castéra, par les droits successifs de Françoise de Saint-Pastou, sa mère, la moitié de la terre d'Escanecrabe et la moitié de la juridiction haute, moyenne et basse, le château, la moitié de la seigneurie de Castéra, le quart de la seigneurie de Salles, pour 12 800 livres[3013]. Le 7 décembre 1738, le même vendit à Marie Françoise de Hunaud, épouse de Jean de Lartigue, seigneur de Soulancerre, le quart de la terre et seigneurie de Salerm avec fiefs, justice haute, moyenne et basse pour 1 200 livres[3014], puis, le 21 avril 1738 il vendit au sieur Larrieu, aîné, la moitié de la seigneurie de Castéra[3015]. Le 26 septembre 1739, pour subvenir aux paiements des tailles de 1736,1737 et 1738, il vendit à son neveu François du Pouy, baron de Sacère, résidant à Escanecrabe, une pièce de terre de 58 mesures pour 760 livres[3016]. En 1744, il vendit pour 210 livres, à Jean de Faudoas, sieur de *Fontarie,* résidant à Saint-Gaudens, tous les droits de justice haute, moyenne et basse possédés à Salerm[3017].
Il mourut le 7 décembre 1754, l'inventaire de son mobilier fut réalisé le 12 décembre 1754, par François de Marrens, habitant de Montgaillard et Marianne du Pouy de Sacère, son épouse, une des héritières dudit noble de Saint-Pastou de Salles ; un acte du 30 mai 1755 produit l'inventaire des papiers : ratification de vente de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm pour ses frères, du 13 janvier 1577 ; testament d'Adhémar de Saint-Pastou de 1426 ; testament de Guilhem de Saint-Pastou de 1482, contrat de mariage de Jean Louis de Saint-Pastou et de Marianne de Gramont de Montastruc du 28 avril 1685[3018].
Il avait épousé, en décembre *1709,* selon Maurice Vuillier (inexact, par contrat du 15 septembre 1718, voir supra) **Gabrielle de GEMIT de Luscan,** fille de Jean Arnaud de GEMIT, seigneur de Luscan, syndic de la noblesse des Etats de Bigorre, et de Marie de MONTMEJAN[3019], sans postérité.
Le 23 juin 1736, Gabrielle de Gemit, épouse de Louis de Saint-Pastou, seigneur de Salles, et Jean de Gemit, dirent que par le contrat de mariage du 15 septembre 1718 du seigneur de Saint-Pastou et de dame de Gemit, il avait été constitué à ladite dame, une métairie[3020].

[3012] AD.HG 3 E 19180 Saint-Bertrand
[3013] AD.HG 3 E 22349 Sarremazan
[3014] AD.HG 3 E 25329 L'Isle-en-Dodon
[3015]Maurice Vuillier se référant à Ambroby
[3016] AD.HG 3 E 22350 Sarremezan
[3017] AD.HG 3 E 25699 Saint-Frajou
[3018] AD.HG 3 E 22088 Boulogne
[3019] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.341
[3020] AD.HG 3 E 22349 Sarremazan

V
Seigneurs de Lunax

La seigneurie de Lunax était tenue, le 8 juin 1276, en égales portions, par Bernard de Comminges, Bertrand d'Orbessan et Arnaud de Coarraze, seigneur de Péguilhan. Plus tard les Comminges et les Orbessan cédèrent leurs droits sur Lunax aux Saint-Pastou, seigneurs de Bonrepos et de Saint-Ferréol. Cette partie de la seigneurie de Lunax était tenue par Jean de Saint-Pastou, seigneur de Lunax qui épousa, le 27 novembre 1499, Catherine de Polastron. Elle passa, en 1631, au seigneur de Nénigan, par son mariage avec Germaine de Saint-Pastou mais la portion la plus rapprochée du château de Bonrepos resta au seigneur de Saint-Pastou jusqu'en 1746[3021].
Ci-après une généalogie de cette branche qui n'apparaît pas dans les généalogies publiées.

I Arnaud Guillaume de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax.
Le 17 février 1477, Arnaud Guillaume de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, fut témoin avec Bernard Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos et de Mane, et Roger de Martres, seigneur de La Fite[3022].
Noble Jean d'Ayguesvives, de Pibrac, épousa, par contrat du 28 mai 1496, Jacquette de Saint-Pastou, dotée de 100 francs, fille d'Arnaud Guillaume de Saint-Pastou et sœur de Jean de Saint-Pastou, seigneur de Lunax[3023], ce qui permet d'établir que cet Arnaud Guillaume de Saint-Pastou fut très probablement le père (ce qui dans le cas de Jean de Saint-Pastou est affirmé par H&G en 1988, voir note infra) de :

2.1 Jean de SAINT-PASTOU, qui suit.

2.2 Jacquette de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par contrat du 28 mai 1496 noble **Jean d'AYGUESVIVES,** de Pibrac[3024], lequel mourut avant 1523[3025].

II Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax.
Il épousa le 27 novembre 1491 ou 1499, **Catherine de POLASTRON,** qui serait fille de Pierre Raymond de POLASTRON, seigneur de La Hillère, et de Bérengère de LAGORSAN de Bellegarde en Astarac[3026].
Ils sont les parents (il est prouvé que Bertrand et Robine de Saint-Pastou, étaient frère et sœur ; André Navelle dit que Bertrand de Saint-Pastou, époux d'Agnès de Mauléon, était fils de Jean de Saint-Pastou et de Catherine de Polastron.)

[3021] Léon Dutil, *La Haute-Garonne,* II, p. 107 *; Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t.I, p.385
[3022] AD. Gers Vergès I 3167
[3023] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 268, produisant AD.HG 2805, notaire Cornyardi.
[3024] André Navelle, op.cit., IX, p. 268, produisant AD.HG 3 E 2805, Cornyardi, notaire.
[3025] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 267.
[3026] Héraldique et Généalogie, 1988, p.154, G. de Villeneuve et G. de Bronac, généalogie Polastron produisant de nombreuses références. ; cette généalogie indique que Jean de Saint-Pastou, seigneur de Lunax était fils d'Arnaud Guillaume de Saint-Pastou, seigneur de Lunax

Ils eurent :

3.1 Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Luna, qui suit.

3.2 Robine de SAINT-PASTOU, dame de Montferrand

Par un décret de la Cour du 26 mai 1548, Gabriel de Marestaing, seigneur de Fontrailles, eut la faculté de recouvrer la place de Montferrand dans le délai d'une année, en remboursant à Robine de Saint-Pastou, 1 907 livres 13 sous 9 deniers, prix auquel cette place lui avait été adjugée[3027]. Le 12 janvier 1552, au lieu de Montferrand dans la maison d'Aubin, Robine de Saint-Pastou reconnut devoir 132 livres à Pierre Duran, marchand de Gimont, ainsi que 62 livres de son fils noble Pierre d'Aubin[3028]. Le 14 octobre 1554, Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebére, acheta une borde assise à Montferrand, avec une procuration de Robine de Saint-Pastou, « seigneuresse » de Montferrand, mère de Pierre d'Aubin[3029]. Le 9 juillet 1556, Robine de Saint-Pastou et *Louis* (Denis) de Mauléon, coseigneur de La Bastide, en la Salle d'Aubin, juridiction de Montferrand, diocèse de Lombez, furent nommés avec Pierre d'Aubin, fils de ladite de Montferrand et du seigneur d'Aubin et de Montferrand[3030]. Le 27 mars 1558, Robine de Saint-Pastou, dame de Montferrand de *Cogotois* (Cougots ?), mère de Pierre d'Aubin, et Blaise de Mauléon et Marguerite d'Aubin, mariés, arrentèrent des biens seigneuriaux du lieu de Montferrand[3031]. Le 27 mars 1558, au lieu de Montferrand et dans la maison seigneuriale dudit lieu, il fut dit que Robine de Saint-Pastou était redevable envers feu Bertrand de Saint-Pastou, son frère, quand vivait seigneur de Lunax, de 1 600 livres, en paiement d'icelle elle avait baillé audit Bertrand de Saint-Pastou, son dit frère, la place et seigneurie de Montferrand pour 8 ans, qui en cueillit les fruits revenant à 200 livres par an. Elle le tint quitte ainsi que son beau-fils Géraud de Nérac, coseigneur du lieu d'Anan, mari d'Hélène de Saint-Pastou, fille dudit Bertrand de Saint-Pastou et femme dudit de Nérac, qui avait été subrogé à son beau-père. Robine de Saint-Pastour et sa fille Marguerite d'Aubin femme de Blaise de Mauléon qui avait des droits sur ladite seigneurie transigèrent[3032]. Le 13 octobre 1574, Robine de Saint-Pastou, veuve de feu noble Bernard d'Aubin, habitant de Montferrand et Blaise de Mauléon, seigneur d'Aubin et ses enfants, Jean Pierre, Jean Jacques, Catherine et Marguerite de Mauléon, tous les 6 ensemble et chacun d'eux reconnurent devoir à Jeanne de Vicmont femme dudit Blaise de Mauléon, habitant de Lodet lès Saint-Gaudens, 10 cartons de blé froment sur les métairies de Cap de Bosc[3033]. Blaise de Mauléon était fils de Bernard de Mauléon, seigneur de La Bastide, et de Jeanne de Faudoas et frère de Denis de Mauléon[3034].

[3027] AD.HG B 41
[3028] AD. Gers 3 E 1569 Gimont
[3029] AD. Gers 3 E 6534 L'Isle-Jourdain
[3030] AD. Gers 3 E 6471 L'Isle-Jourdain
[3031] AD. Gers 3 E 1571 Gimont
[3032] AD. Gers 3 E 1571 Gimont
[3033] AD. Gers 3 E 6639 Monferran
[3034] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Mauléon,* janvier 2000 cite ce Blaise de Mauléon, seigneur de Monferran et en crée un autre au degré suivant comme époux de Jeanne de Vicmont n'ayant pas vu qu'il

Elle épousa noble **Bernard d'AUBIN,** seigneur d'Aubin et de Montferrand, qui mourut avant le 27 mars 1558. (supra.)
Ils eurent un fils, Pierre d'Aubin, qui mourut probablement avant le 13 octobre 1574, car son beau-frère Blaise de Mauléon était alors seigneur d'Aubin, et une fille Marguerite d'Aubin, qui avait épousé avant le 27 mars 1558, Blaise de Mauléon, elle mourut avant le 13 octobre 1574, car à cette date Blaise de Mauléon était l'époux de Jeanne de Vicmont.

III Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax.
Il mourut avant le 7 mars 1558, date d'un accord entre sa sœur Robine de Saint-Pastou, la fille de celle-ci, Marguerite d'Aubin, épouse de Blaise de Mauléon, et sa fille à lui Hélène de Saint-Pastou, épouse de Géraud de Nérac (voir supra)
Il avait épousé, par contrat du 2 février 1529, **Agnès de MAULEON,** dotée de 1 500 livres, fille de feu Bernard de MAULEON et de Jeanne de FAUDOAS, elle était assistée de Denis de Mauléon, seigneur de La Bastide, son frère[3035]
Ils eurent :

4.1 peut-être Bertrand de SAINT-PASTOU, qui suit.

4.2 Hélène de SAINT-PASTOU. Elle épousa noble **Géraud de NERAC,** coseigneur d'Anan[3036], lequel mourut avant 1607, ayant pour enfants François de Nérac, seigneur d'Anan, Jean de Nérac et Paule de Nérac (voir infra).
Le 28 décembre 1624, dans la maison seigneuriale d'Anan, de François de Nérac, seigneur dudit lieu, fut cité Louis d'Aignan, docteur et avocat en la Cour, son neveu, comme donataire de Paule de Nérac, sa mère, pour les droits acquis tant du chef d'Hélène de Saint-Pastou, mère de ladite Paule constituée à la dite de Saint-Pastou[3037].

IV Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax.
Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, reconnut en 1574 une dette à Jean Bertrand du Pac[3038].
Il pourrait être le père de (en tout état de cause Béraud de Saint-Pastou est par les liens avec les Nérac et la chronologie petit-fils de Bertrand de Saint-Pastou et d'Agnès de Mauléon):

V Béraud alias Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de Lunax
Béraud de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, est très certainement un descendant de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, mari d'Agnès de Mauléon, car celui-ci eut une fille

---

s'agissait du même. ; Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produit la preuve de l'ascendance de Blaise de Mauléon.
[3035] BnF Chérin n°132 ; AD. Gers Vergès I 2277 qui dit Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Gensac
[3036] M. Vuillier nomme ces personnes Nezac, lieu inexistant ; *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* I, p.771, nomme Géraud de Nérac comme seigneur d'Anan en 1550,, par ailleurs François de Nérac, seigneur d'Anan épousa par contrat 2 août 1592 Jeanne d'Encausse (AD.HG Reg. Ins 5), nous adoptons donc cette orthographe, à noter qu'un lieu Nérac existe dans le Gers et un autre en Lot-et-Garonne.
[3037] AD.HG 3 E 25543 L'Isle en Dodon
[3038] AD.HG 3 E 25209 L'Isle-en-Dodon

Hélène de Saint-Pastou qui épousa Géraud de Nérac, coseigneur d'Anan, vu les liens qui apparaissent avec la famille de Nérac. On le trouve cité dès 1602, pour une dette à André de Villemur, capitaine Caubéras[3039] ; en 1606 eut lieu le paiement de 400 livres dues à François de Nérac, coseigneur d'Anan, par Béraud de Saint-Pastou, seigneur de Lunax[3040], puis en 1607, on trouve une reconnaissance de dette (de, ou à) Jean de Nérac, fils de feu Géraud de Nérac, seigneur d'Anan, (à, ou de) Béraud de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, fut présent François de Nérac, seigneur d'Anan, frère dudit Jean[3041] et, le 4 août 1614, Béraud de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, donna 124 sacs de blé à Jean de Nérac, écuyer, remplacé par François de Nérac, son frère[3042].
Le 22 juillet 1611, Mathurin de Mascaron, seigneur de Poucharramet, reçut de son frère Jean Pierre de Mascaron, un bœuf, un veau et une génisse, ledit bétail ayant été saisi à la requête de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de Lunax[3043].
En 1619, Béraud de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, fut témoin d'une quittance de Jean Pierre de Béon, seigneur du Massès, et de Catherine de Lamezan, sa femme, à Savaric de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepaux, pour droit de légitime[3044] puis, en 1621, il reconnut une dette à Raymond de *Poussan* (Possin), sieur de Marsas[3045] et en 1623, il reconnut une dette à Raymond de Possin, seigneur de Marsas[3046].
Il avait épousé **Catherine de MASCARON,** fille d'Arnaud Guillaume de MASCARON, seigneur de Poucharramet, et d'Anne de DEVEZE. En 1614, Béraud de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, et sa femme Catherine de Mascaron firent un achat[3047].
Catherine de Mascaron est citée, en 1642, comme veuve dans un acte avec Pierre d'Arcizas, seigneur de Lasserre[3048].
Ils eurent :

6.1 Marie de SAINT-PASTOU.

Elle épousa, le 16 juillet 1624, au village d'Aran, en Comminges, **François de GALARD,** baron de L'Isle-Bozon, fils de Charles de GALARD, baron de L'Isle-Bozon, et de Catherine du BOUZET de Roquepine, parmi les témoins figurèrent Savary de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, Melchior de Saint-Pastou, baron du même lieu, Jean Pierre de Mascaron, seigneur de Poucharramet[3049]. Elle mourut *vers 1636*, François de Galard épousa, en secondes noces, le *9 janvier 1639,* Charlotte de SAINT-GERY, fille de Joseph de Saint-Géry et de Jeanne de Montaut[3050]. Les dates paraissent erronées car un acte de 1641 mentionne François de Goulard (=Galard),

[3039] AD.HG 3 E 25209 L'Isle-en-Dodon
[3040] AD.HG 3 E 25175 L'Isle-en-Dodon ; la transcription certainement erronée dit Vincent de Saint-Pastou
[3041] AD.HG 3 E 25176 L'Isle-en-Dodon
[3042] AD.HG 3 E 25266 L'Isle-en-Dodon
[3043] AD.HG 3 E 25181 L'Isle-en-Dodon
[3044] AD.HG 3 E 25188 L'Isle-en-Dodon
[3045] AD.HG 3 E 25190 L'Isle-en-Dodon
[3046] AD.HG 3 E 21983 Blajan
[3047] AD.HG 3 E 25210 L'Isle-en-Dodon
[3048] AD.HG 3 E 25373 L'Isle-en-Dodon
[3049] Maurice Vuillier, se référant à Noulens, sans précision.
[3050] Maurice Vuillier, se référant à Noulens, sans précision.

sieur de Montieu, de la seigneurie de Lunax et que, par un acte du 13 mai 1639, ledit sieur de Goulard et Marie de Saint-Pastou[3051] (la suite manque.)

6.2 par déduction Germaine de SAINT-PASTOU.

Elle épousa le seigneur de Nénigan. A cette époque la seigneurie de Nénigan était tenue par la famille d'Orbessan.

Le 12 octobre 1658, **Jean Pierre d'ORBESSAN,** seigneur de Nénigan, testa demandant son inhumation à Poucharramet (à 4 km de Lherm), il légua 1 000 livres à sa sœur Marie d'ORBESSAN, 1 000 livres à sa cousine Françoise de MASCARON, femme de Jean de VENDÔMOIS, seigneur de Gajan et institua héritier universel Nicolas de MASCARON, seigneur de Poucharramet[3052].

Catherine de Mascaron, présumée mère de Germaine de Saint-Pastou, était fille d'Arnaud Guillaume de Mascaron, seigneur de Poucharramet et d'Anne de Devèze, son frère Jean Pierre de Mascaron, seigneur de Poucharramet eut pour enfants Nicolas de Mascaron, seigneur de Poucharramet, et Françoise de Mascaron, qui épousa Jean de Vendômois, seigneur de Lafitte et de Gajan[3053], qui sont les deux cousins germains de Jean Pierre d'Orbessan, seigneur de Nénigan, mentionnés dans le testament de celui-ci, ce qui permet d'établir l'ascendance de Germaine de Saint-Pastou et son mariage.

Donc **Germaine de SAINT-PASTOU,** épousa dès 1631, **Jean Pierre d'ORBESSAN,** seigneur de Nénigan, lequel sans postérité fit, par son testament du 12 octobre 1658, des legs à sa sœur Marie d'Orbessan et à sa cousine Françoise de Mascaron et institua héritier universel son cousin germain Nicolas de Mascaron, lequel mourut sans postérité, ayant épousé Marie *de Boujot,* veuve avec enfants de Jean de Saint-Martin, seigneur de Pont de Jottes (en Lherm), ce testament indique que très probablement Germaine de Saint-Pastou était morte avant son mari, on ne sait à qui elle légua ses biens, dont la seigneurie de Lunax.

VI
Seigneurs de Montbrun, de La Serrette

Une branche de la famille Moysset, originaire d'Aurillac, prit le nom de Saint-Pastou après le mariage de Géraud Moysset avec Madeleine de Saint-Pastou, petite fille d'Aymar de Saint-Pastou, seigneur de Montbrun..

Nous indiquons en premier lieu des données sur la famille Moysset, venant en grande partie d'André Navelle, car plusieurs membres de cette famille apparaissent dans le texte concernant la famille de Saint-Pastou et que les données correspondantes (et d'autres) permettent d'établir une généalogie différente de celle établie par Maurice Vuillier.

Les actes permettent en particulier d'établir que deux frères Moysset, Etienne et Géraud Moysset épousèrent deux sœurs Saint-Pastou de Montbrun, Etienne Moysset institua héritier

[3051] AD.HG 3 E 25372 L'Isle-en-Dodon
[3052] AD.HG 3 E 26214
[3053] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mascaron*

universel son frère Géraud, dont le fils et héritier, Jean de Saint-Pastou alias Moysset, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, régla le différend ave Mathieu de Montesquieu, seigneur du Vernet, et continua la lignée. Par ailleurs une lettre de légitimation de Jeanne Marguerite de Saint-Pastou fille de Jacquette de Puymirol et de Jean Odet de Saint-Pastou, lui-même fils de Jean (fils de Géraud Moysset), dit que Jean Odet de Saint-Pastou était cousin germain d'Arnaud de Puymirol, fils de Guillemette Moyssette de Saint-Pastou fille de Géraud Moysset (par déduction car elle était nièce de Claude de Saint-Pastou, femme d'Etienne Moysset) permet de confirmer cette généalogie.

Famille Moysset.

Cette famille originaire de la région d'Aurillac portait : « d'argent à trois fasces de gueules.[3054] », ses auteurs étaient au 13ème siècle, viguiers de l'abbé de Saint-Géraud d'Aurillac. Des données la concernant sont reportées en Annexe.

I N…MOYSSET

D'une alliance inconnue il eut au moins deux fils :

2.1 noble **Astorg MOYSSET,** coseigneur du Vernet (sur l'Ariège, à 10 km au nord d'Auterive, Haute-Garonne).

Né vers 1420, il était le 14 juin 1439, étudiant au collège Saint-Martial, puis le 2 décembre 1446, licencié en droit, il vendit à Bernard Olive, étudiant au collège Saint-Martial, des bories à Auzielle, Odars et Pujol[3055]. Le 7 février 1481, il reconnut devoir 100 écus sur la dot d'Agnète Moysset, fille de Jean Moysset, d'Aurillac, mariée à Azémar (Adhémar) de Noailles, licencié ès lois, habitant Boulbonne, il lui vendit 6 cartons de blé de rente sur le Vernet[3056].

Le 15 avril 1483, noble Astorg Moysset, licencié ès décret, coseigneur du Vernet, fit un bail à nouveau fief, et d'autres les 23 décembre 1489 et 9 mars 1492[3057].

Astorg Moysset testa le 19 janvier 1496, demandant son inhumation en l'église Saint-Hippolyte du Vernet, il était marié à Guillerme d'Arnave qu'il institua héritière universelle, il cita les enfants de feu Géraud Moysset, son neveu, il avait une dette envers feu Etienne Moysset, son neveu ; le 2 janvier 1497, il fit par un codicille un legs à Jeannette de Villarzel, nièce de sa femme, et à Religieuse Marguerite d'Arnave, sœur de sa femme[3058].

Il avait épousé, en premières noces, avant le 23 mars 1451, noble **Marthe de CASTELNAU**[3059], elle était veuve de Jacques du FALGAR, seigneur du Vernet, sans

---

[3054] Colonel Arnaud, *Répertoire de généalogies françaises imprimées,* t.2, p.549

[3055] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 283, produisant AD.HG SS 99, Bernard Larue, notaire (14 juin 1439) ; AD.HG 3 E 7034 Sapientis, notaire (2 décembre 1446).

[3056] André Navelle, *op.cit.,* p. 283, produisant AD.HG 3 E 3856 Filhol, notaire.

[3057] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.283, produisant AD.HG 3 E 23194, Garravet, notaire ; AD.HG 23195, Garravet, notaire ; AD.HG 23196, Garravet, notaire..

[3058] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 283, produisant AD.HG 3 E 2805 Cornyard, notaire.

[3059] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 283, produisant AD.HG 3 E 6767 Roges, notaire, à cette date, Astorg Moysset, mari de Marthe de Castelnau devait 200 écus à Ramond Desplats, bourgeois.

postérité, fille d'Aymeric de CASTELNAU, coseigneur de Pouvourville, et de sa 1ère épouse, non nommée, et sœur d'Aymeline de Castelnau, épouse de noble Guillaume Bastier[3060], qui sont les ascendants de Jean Bastier cité infra.
Il avait épousé, en secondes noces, **Guillerme d'ARNAVE,** qui testa le 8 novembre 1498, étant alors mariée à noble Mathieu de MONTESQUIEU (fils de Jean de Montesquieu et d'Anglésie de Fontaines), elle mourut entre 1501 et 1505[3061].

2.2 noble **Jean MOYSSET,** d'Aurillac, qui suit.

II noble **Jean MOYSSET,** d'Aurillac
Il épousa, avant 1453, noble **Méline BASTIER,** fille de noble Jean BASTIER, coseigneur d'Issus (Haute-Garonne) et de Raymonde de DOAT[3062]. Un acte du 11 novembre 1490, dit que feu noble Jean Bastier (décédé en juillet ou août 1453, ayant testé le 12 juillet 1453) avait constitué à sa fille Méline, épouse de noble Jean Moysset, d'Aurillac, une dot dont Jean Moysset n'avait touché qu'une partie. Il donna une quittance à nobles Jean et Pierre Bastier, fils et héritiers dudit Jean, de 300 moutons et 300 écus, sous forme d'une borie à Auzielle et d'argent, en déduction de la dot[3063]
Ils eurent :

3.1 noble **Etienne MOYSSET,** marchand et bourgeois de Toulouse.
Il épousa **Claude de SAINT-PASTOU**
Il testa le 23 juillet 1492, disant qu'il était le fils de noble Jean MOYSSET et de Méline BASTIER, et le neveu de noble Astorg Moysset, coseigneur du Vernet, licencié en droit. Il était marié à Claude de Saint-Pastou dont il avait eu un fils, Jean Moysset dit de Saint-Pastou, il nomma exécuteur testamentaire son frère noble Géraud Moysset, de L'Isle-Jourdain, selon la transcription par Maurice Vuillier ; André Navelle transcrit le même acte en disant qu'Etienne Moysset qui avait un fils Jean (ce dernier devait être incapable d'assurer la descendance car il n'est pas nommé héritier universel), nomma héritier universel son frère Géraud Moysset[3064], ceci est corroboré par une transaction, en 1515, entre Mathieu de Montesquieu, seigneur du Vernet, héritier de Guillemette d'Arnave, héritière d'Astorg Moysset, seigneur direct du Vernet (son mari), avec Jean de Saint-Pastou alias Moysset, coseigneur de Montbrun, fils et héritier universel de Géraud Moysset, frère et héritier universel d'Etienne Moysset[3065], et un accord du 14 mars 1516 (v.st), avec Mathieu de Montesquieu, dans laquelle le fils de Géraud Moysset fut dit Jean de Saint-Pastou alias

---

[3060] André Navelle, *op.cit..,* III, pp.78-80
[3061] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.284.
[3062] A. Navelle, *op.cit..,* II, pp.31-38 établit la généalogie de cette famille, anoblie par capitoulat à la fin du 14ème siècle. Jean Bastier, capitoul en 1430, coseigneur d'Issus, époux de Raymonde de Doat, elle-même fille de Guillaume Doat, de Cahors, était fils de Guillaume Bastier, capitoul en 1414 et 1422, coseigneur d'Issus, et d'Aymeline de Castelnau, cette dernière appartenant à la famille des seigneurs de Pouvourville (Généalogie par André Navelle)
[3063] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 284, produisant AD.HG 3 E 6088, Pasquier, notaire.
[3064] AD.HG 3 E 5114 ; il est possible qu'il y ait une erreur de transcription et que le Jean fils d'Etienne soit confondu avec Jean fils de Géraud.
[3065] AD. Gers 3 E 5958 L'Isle-Jourdain

de Moysset, coseigneur de Montbrun, subrogé au lieu de Géraud Moysset, son père, héritier universel d'Etienne Moysset[3066] ; sachant par ailleurs que Géraud Moysset avait épousé Madeleine de Saint-Pastou qui était (par déduction), la sœur de Claude de Saint-Pastou, car ses fils furent nommés héritiers de leur tante Comtesse de Saint-Pastou (fille de Bernard lui-même frère de Jean père de Claude et de Madeleine de Saint-Pastou), ceci explique également pour quelle raison Jean de Saint-Pastou fils de Géraud devint coseigneur de Montbrun.

3.2 Agnète MOYSSET.
Elle épousa, avant le 7 février 1481, **Azémar(Adhémar) de *NOAILHES*(NOAILLES),** licencié ès lois. Ils eurent au moins une fille, noble Madeleine de *Noalhes* (Noailles) citée dans le testament du 22 novembre 1517 de Comtesse de Saint-Pastou, fille de Bernard de Saint-Pastou, coseigneur de Montbrun

3.3 noble **Géraud MOYSSET,** de L'Isle-Jourdain.
Il vivait le 3 décembre 1492, date d'une procuration qu'il fit comme frère de feu noble. Etienne Moysset, marchand de Toulouse[3067] et mourut avant 1496.
Il avait épousé **Madeleine de SAINT-PASTOU,** tel que cela apparaît dans les clauses de son testament, selon un acte du 9 juillet 1518, qui dit que de sa femme Madeleine de Saint-Pastou, il avait eu Guillaume Moysset, Catherine Moysset et Jean Moysset, nommé héritier universel, il lui substitua Guillaume, et à lui Catherine[3068].
Madeleine de Saint-Pastou était sœur de Claude de Saint-Pastou, femme d'Etienne Moysset, comme expliqué supra.
Ils eurent (les 3 premiers sont nommés dans le testament de leur tante Comtesse de Saint-Pastou):

A)Jean MOYSSET.
Il apparaît dans une transaction, en 1515, et un accord, en 1516, comme Jean de Saint-Pastou alias de Moysset, coseigneur de Montbrun, fils et héritier général et universel de Géraud Boysset lui-même héritier universel d'Etienne Moysset

B)Guillaume MOYSSET.
Il fut avec Jean de Saint-Pastou (son frère), nommé héritier universel de Comtesse de Saint-Pastou, leur tante, fille de Bernard de Saint-Pastou, coseigneur de Montbrun, par son testament du 22 novembre 1517[3069].

C)Catherine MOYSSET

C) par déduction Guillerme MOYSSETTE de SAINT-PASTOU.

[3066] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain
[3067] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 284, produisant AD.HG 2738, Clavelli, notaire.
[3068] AD. Gers 3 E 5958 L'Isle-Jourdain
[3069] AD. Gers 3 E 5958 L'Isle-Jourdain

Elle fut dite nièce (ou petite-fille, ce qui est une interprétation par le transcripteur, car cela n'apparaît pas dans un acte normal) de Claude de Saint-Pastou.
Elle épousa par contrat, du 5 octobre 1511, **Pierre de PUYMIROL,** gouverneur du château de L'Isle-Jourdain, fils d'Arnaud de PUYMIROL, *gouverneur de L'Isle-Jourdain*. Elle mourut avant le 10 septembre 1533. Pierre de PUYMIROL, épousa en secondes noces Marguerite de POLASTRON.
Pierre de Puymirol et Guillerme Moysset eurent, entre autres, un fils Arnaud de Puymirol (que Villain dit par erreur issu du second mariage de Pierre de Puymirol avec Marguerite de Polastron, cette erreur est confirmée par le fait que le 10 septembre 1533, Jeanne de Puymirol, fille de Pierre de Puymirol et de feue Guillerme Moysset, épouse de Me Bernard de *Ulmo,* notaire de Toulouse, était en litige avec son frère Arnaud de Puymirol au sujet de l'héritage de sa mère[3070]. Arnaud de Puymirol (père de Pierre) fut au service de Madame de.Saint-Pastou, dame de La Serrette, coseigneuresse de Montbrun, son fils Pierre avait épousé une fille de ladite dame, d'où Arnaud et Arnaud Guillaume, marié en secondes noces à Marguerite de Polastron, il eut Charles de Puymirol[3071])
Arnaud de Puymirol eut deux filles, l'une, Jacquette de Puymirol, demoiselle de Ninart[3072], qui est donc celle qui épousa Jean Odet de Saint-Pastou, dont le père Jean de Saint-Pastou était le cousin-germain d'Arnaud de Puymirol.

Seigneurs de Montbrun et de La Serrette

En reprenant des données citées supra, et avec d'autres données, on peurt établir ce qui suit.

I Aymar de SAINT-PASTOU, coseigneur de Montbrun (diocèse de Lombez, ce lieu est devenu Monbrun à 7 km au nord-ouest de L'Isle-Jourdain, sa descendance tînt le lieu de La Serrette qui est en Bellegarde-de-Sainte-Marie, Haute-Garonne), nommé dans le contrat de mariage de son fils du 18 mai 1458 (alias 1456)
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Jean de SAINT-PASTOU, qui suit.

2.2 Bernard de SAINT-PASTOU, coseigneur de Montbrun, mourut avant le 22 novembre 1517 date du testament de sa fille.
D'une alliance inconnue il eut :

Comtesse de SAINT-PASTOU.

[3070] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 284, produisant AD.HG 3 E 3752 notaire Faget.
[3071] AD. Tarn-et-Garonne C 93, acte du 6 octobre 1511 produit par A. Navelle.
[3072] Jules Villain, *op.cit..,* I, 868

Elle testa le 22 novembre 1517, faisant un legs à son neveu Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, à noble Bernard du Breuil, coseigneur de Luc vieille et père de Jeanne du Breuil, sa nièce, elle institua héritier universel Jean de Saint-Pastou, son neveu et noble Guillaume Moysset, son neveu, elle fit un legs à nobles Madeleine de *Noalhes*, sa nièce[3073].
C'est probablement elle qui, le 6 octobre 1511, étant dite demoiselle de Saint-Pastou fit une donation à Pierre de Puymirol, son neveu (par alliance) époux de Guillerme Moyssette de Saint-Pastou[3074]

II Jean de SAINT-PASTOU, coseigneur de Montbrun
Il épousa, par contrat du 18 mai 1458 (alias 18 mai 1456), à Gavarret, **Jacqueline de PREISSAC,** fille d'Odon II de PREISSAC, damoiseau, seigneur de Gavarret, Miramont, et de sa seconde épouse Jeanne de SABAILLAN, fille de Bernard de Sabaillan, seigneur de Boissède, mariés par contrat du 9 juillet 1426 ; Jacqueline de Preissac était sœur d'Antoine de Preissac, seigneur de Gavarret[3075].
Ils eurent :

3.1 Claude de SAINT-PASTOU[3076]**.**
Elle épousa noble **Etienne MOYSSET,** marchand et bourgeois de Toulouse, comme dit supra, père d'un fils Jean, lequel Jean n'eut pas de descendance.

3.2 Madeleine de SAINT-PASTOU, qui suit.

III Madeleine de SAINT-PASTOU, dame de La Serrette, « coseigneuresse » de Montbrun.
Elle épousa noble **Géraud MOYSSET,** de L'Isle-Jourdain, fils de noble Jean MOYSSET, d'Aurillac, et de noble Méline BASTIER.
Géraud Moysset vivait le 3 décembre 1492, date d'une procuration qu'il fit comme frère de feu noble Etienne Moysset, marchand de Toulouse[3077] et mourut avant 1496[3078]. Un acte du 9 juillet 1518, indique une clause de son testament, nommant sa femme Madeleine de Saint-Pastou, ils ont eu un fils Guillaume Moysset, une fille Catherine Moysset, il institua héritier universel Jean Moysset, son fils[3079].
Leur fils Jean de Saint-Pastou alias Moysset, seigneur de La Serrette, reçut, le 22 novembre 1517, un legs de sa tante Comtesse de Saint-Pastou, laquelle par le même testament institua héritiers universels ses neveux Jean et Guillaume Moysset, ce qui permet de rattacher Madeleine de Saint-Pastou.
Leur descendance prit le nom de Saint-Pastou.

[3073] AD. Gers 3 E 5958 L'Isle-Jourdain
[3074] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 284, produisant AD. Tarn-et-Garonne C 93.
[3075] Archives du château de Saint-Blancard disent 18 mai 1458, Jeanne de Preissac sœur d'Antoine de Preissac ; Saint-Allais, t.16, p.168, dit 18 mai 1456, Jeanne de Preissac, fille d'Odon de Preissac et de Jeanne de Savaillan, ce qui est équivalent sauf pour l'année.
[3076] Sylvain Pidoux de la Maduère, *Notices généalogiques,* qui dit que Jean de Saint-Pastou de Montbrun et sa femme Jeanne de Preissac eurent Claude de Saint-Pastou qui épousa n. *Gaillard* Moysset.
[3077] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 284, produisant AD.HG 3 E 2738, Clavelli, notaire.
[3078] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.284
[3079] AD. Gers 3 E 5958 L'Isle-Jourdain

Ils eurent (les 3 premiers nommés dans le testament de leur père.)

4.1 Jean de SAINT-PASTOU alias MOYSSET qui suit.

4.2 Guillaume MOYSSET.
Il fut cité dans le testament de son père et celui de sa tante Comtesse de Saint-Pastou en 1517, c'est probablement lui qui, le 29 avril 1578, prêtre de Bellegarde, était présent au mariage de sa petite-nièce Rose de Saint-Pastou avec François d'Orbessan.

4.3 Catherine MOYSSET.

4.4 par déduction Guillerme MOYSSETTE de SAINT-PASTOU, dite nièce (ou petite-fille, ce qui est une interprétation par le transcripteur, car cela n'apparaît pas dans un acte normal) de Claude de Saint-Pastou, dame de La Serrette[3080]. Elle n'est pas nommée dans le testament de son père, peut-être car née après de testament (ou peut-être faut-il lire Guillerme à la place de Catherine).
Elle épousa, par contrat du 5 octobre 1511, noble **Pierre de PUYMIROL,** gouverneur du château de L'Isle-Jourdain, fils d'Arnaud de PUYMIROL qui était venu du Béarn à Encausse comme maître d'hôtel de Jean de Pins, seigneur de Pins, Monbrun, et qui avait quitté le service dudit de Pins pour se retirer au service de Madona (peut-être faut-il lire Madeleine) de La Serrette, nommée autrement de Saint-Pastou, dame de La Serrette et d'une partie de Monbrun[3081].
Ils eurent, entre autres, un fils Arnaud de Puymirol (que Villain dit par erreur issu du second mariage de Pierre de Puymirol avec Marguerite de Polastron, voir note et texte infra[3082]), Arnaud de Puymirol eut deux filles, l'une, Jacquette de Puymirol, demoiselle de Ninart[3083], qui est donc celle qui épousa Jean Odet de Saint-Pastou, dont le père Jean de Saint-Pastou était le cousin-germain d'Arnaud de Puymirol.

IV Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun.
Ce qui le concerne, notamment l'accord avec Mathieu de Montesquieu, seigneur du Vernet est indiqué supra.
Il épousa (vers 1510[3084] ?) **Marguerite de DIEUPENTALE**. Elle était fille de Bernard de Dieupentale seigneur de Marguestaud, et de Bertrande de La Fite de Pelleport[3085], son

[3080] BnF Fr 32298
[3081] BnF Fr 32298
[3082] BnF Fr 32298 mentionne une requête d'opposition au jugement de M de La Houssaye du 22 août 1699 concernant François de Puymirol, seigneur de Saint-Martin qui explique clairement que Pierre de Puymirol eut de Guillerme Moyssette, sa première épouse, Arnaud, Jeanne et Arnaud Guillaume de Puymirol, et de sa seconde épouse Marguerite de Polastron il eut Charles de Puymirol.
[3083] J. Villain, *op.cit.,* I, 868
[3084] Maurice Vuillier suivant André Navelle dit mariage vers 1530,ce qui n'est pas compatible avec le mariage de leur fille Gabrielle ni avec l'ascendance qu'il indique pour Marguerite de Dieupentale. Cette date de 1530 semble avoir été présumée en fonction des mariages des enfants autres que Gabrielle de Saint-Pastou
[3085] Bertrande de La Fite était fille de Bernard de La Fite, coseigneur de Pelleport, et de Marguerite de Rouffiac épousée par contrat 18 juin 1464, Bernard de Dieupentale fut nommé le 12 juillet 1498, exécuteur testamentaire de son beau-père. J. Villain, *op.cit.,,* II, p.1590.

ascendance est déduite du contrat de mariage de son fils Jean de Saint-Pastou, le 18 mars 1560 (n.st.) avec Amade du Coussol, le futur fut assisté d'Odet de La Fite, coseigneur de Pelleport, son oncle[3086], Odet de La Fite était le petit-fils de Bernard de La Fite et de Marguerite de Rouffiac, donc l'oncle du futur.

Le mariage de Jean de Saint-Pastou et de Marguerite de Dieupentale est prouvé par le contrat de mariage de leur fille Gabrielle de Saint-Pastou avec noble Jean de Gach. On constate que les mariages de Jean, Guyon, Jean Odet de Saint-Pastou (et peut-être Bertrand), enfants de Jean de Saint-Pastou, sont très tardifs, plus de 30 ans et même 47 ans après celui de leur sœur Gabrielle de Saint-Pastou dans le cas de Jean Odet, si bien qu'il est possible qu'ils soient issus d'un second lit de leur père.

Marguerite de Dieupentale assista, le 20 décembre 1527, Gabrielle de Saint-Pastou fille du coseigneur de La Serrette, lors de son contrat de mariage avec Jean Gach, seigneur de La Salle, coseigneur de Montbrun. Ce second mariage aurait donc pu avoir lieu vers 1530. Toutefois il est également possible que Marguerite de Dieupentale, comme sa fille Gabrielle, se soit mariée très jeune (12 ans n'était pas rare à l'époque) et ait eu des enfants pendant plus de 20 ans et que les cadets se soient mariés très tardivement (fréquent à l'époque) et donc que tous les enfants soient issus de Marguerite de Dieupentale. On constate également de grandes différences de date de mariage à d'autres générations.

Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, apparut vivant pour la dernière fois , le 7 mai 1564, au contrat de mariage d'Antoine de Mescur et d'Antoinette d'Arpajon ; son fils Bernard fut nommé seigneur de La Serrette dès 1574, si le père de Bernard était issu d'un premier mariage de Jean de Saint-Pastou et d'une épouse inconnue, il aurait une durée de vie très courte. Guillaume Moysset, prêtre de Bellegarde que tout indique comme son frère, vivait encore en 1578, Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette pouvait donc s'être marié une première fois vers 1510 ou un peu plus tard, âgé d'une vingtaine d'années, s'être marié une seconde fois vers 1530 et vivre en 1564.

Maurice Vuillier qui a vu le problème écrit qu'il y a eu un premier Jean de Saint-Pastou qui d'une épouse inconnue eut un fils Jean qui épousa Marguerite de Dieupentale ce qui est contredit par l'existence de Gabrielle de Saint-Pastou qui épousa, en 1526-1527, Jean de Gach (cette fille étant oubliée), il donne également pour enfants au premier Jean de Saint-Pastou deux filles Seguine et Robine de Saint-Pastou que rien ne permet de rattacher et même dans le cas de Robine celle-ci est dite, le 27 mars 1558, sœur de feu Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Lunax[3087], ce qui prouve qu'elle appartenait à une autre blanche (ce qui la concerne est indiqué supra, seigneurs de Lunax.)

Enfant du premier lit :

5.1 Gabrielle de SAINT-PASTOU.

Elle épousa, par contrat du 20 novembre 1526, alias 20 décembre 1527, **Jean de GACH,** seigneur de La Salle, coseigneur de Monbrun, fils de Raymond GACH, seigneur de La Salle, coseigneur de Monbrun, elle était dotée de 1 100 livres plus 3

[3086] Maurice Vuillier, produisant Pierre Dejeanne.
[3087] AD. Gers 3 E 1571 Gimont

robes, elle reçut 400 livres de ses beaux-parents, elle fut assistée de sa mère Marguerite de Dieupentale, femme de Jean de Saint-Pastou[3088].

Ils eurent une fille, Jeanne de Gach, qui épousa dès le 22 juin 1542, noble Guillaume de Nogerolles, habitant de L'Isle, à cette date, Jeanne de Gach reçut une procuration de Jean de Gach, seigneur de La Salle, coseigneur de Montbrun, et de Gabrielle de Saint-Pastou[3089]. En 1546, Jean Gach et Gabrielle de Saint-Pastou, sa femme, héritèrent de Guillaume de Nogerolles[3090], ceux-ci renouvelèrent, le 25 avril 1554, à leur fille Jeanne de Gach, veuve de Guillaume de Nogerolles, la donation des fruits d'une borde pour 2 ans[3091].

Le 14 mai 1550, Raymond et Jean de Gach, père et fils, seigneurs de La Salle et coseigneurs de Montbrun, et Gabrielle de Saint-Pastou, épouse de Jean Gach, vendirent à noble Jean de *Castanier*, mari de Catherine du Cos, seigneur de Cassematin, les droits et revenus qu'ils avaient à Montbrun pour 100 livres[3092].

Gabriel de Gach, seigneur de La Salle et coseigneur de Montbrun, épousa par contrat du 23 avril 1554, Antoinette de Ros, fille d'Odet de Ros, seigneur d'Arné, le marié était fils de Jean de Gach et de Gabrielle de Saint-Pastou, furent présents, Jean de Saint-Pastou, Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère et Jean de Larroquan, seigneur de Barbazan[3093].

Enfants du 1er lit ou d'un second lit s'il eut lieu :

5.2 Bernard de SAINT-PASTOU, qui suit[3094].

5.3 Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de *Lopsans*[3095] (Boussas), juridiction de Garac (Garac est le lieu à 2 km de Bellegarde-Sainte-Marie, Haute-Garonne-, près de La Serrette).

Il fut dit par André Navelle frère de Guyon de Saint-Pastou qui épousa Peyronne de Coret.

Il fut cité dans de nombreux actes en 1577, 1578,1579, dont plusieurs fois avec son frère Jean de Saint-Pastou, seigneur de Noailles (Jean Odet.)

[3088] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain ; AD. Gers 3 E 5964 L'Isle-Jourdain

[3089] AD. Gers 3 E 6463 L'Isle-Jourdain, acte du 18 juin 1543

[3090] AD. Gers 3 E 6463 L'Isle-Jourdain

[3091] AD. Gers 3 E 6467 L'Isle-Jourdain

[3092] AD. Gers Glandier, notaire

[3093] AD. Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain

[3094] C'est lui qui continua la lignée comme le prouve un acte du 24 octobre 1607 (AD.HG 3 E 37619 Lherm) qui fait apparaître Rose de Saint-Pastou, veuve de François d'Orbessan, comme sœur de Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, plusieurs actes font apparaître Claude, René, Bertrand, Gabrielle, Guyonne, Jeanne et Isabeau de Saint-Pastou comme neveux de Bertrand de Larroquan, seigneur de *Totz* (Thoux), le contrat de mariage de Claude de Saint-Pastou, assisté de son frère René, etc. Maurice Vuillier dit, sans fournir la preuve, que la lignée des seigneurs de La Serrette fut continuée par Jean de Saint-Pastou, seigneur de *Lopsans*, frère de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun.

[3095] Maurice Vuillier dans tous les actes le concernant sauf celui du 11 octobre 1612 transcrit le lieu en Lopsans alors qu'il s'agit de Boussas ; dans le texte le concernant il le dit seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun ce qui n'apparaît dans aucun acte.

Il avait épousé, par contrat du 18 mars 1560, **Amade de COUSSOL,** fille de Jean de COUSSOL, seigneur de Boussas, et de Miramonde de BATZ, dame de La Salle de Héran[3096].

Anne de Coussol mourut avant le 11 octobre 1612, date à laquelle il est dit que feue Anne de Coussol, veuve de feu Jean de Saint-Pastou, seigneur de Boussas, avait constitué en dot 3 000 livres à feue Amade de Saint-Pastou femme de Bernard d'Aymier, seigneur d'Arques, elle lui a donné 2 000 livres de son chef avec la métairie de Noailles lès L'Isle-Jourdain et la métairie du *Bosso* lès Beaumarchès (Gers) ; feue Miramonde de Batz avait payé 1 500 livres aux mariés à la décharge de Bertrand de Saint-Pastou, à présent sieur de Boussas, pour cette somme les mariés ont rendu la moitié de la métairie de Noailles au sieur d'Arques, depuis le 5 mars 1605, par échange ledit sieur de Boussas avait remis au sieur d'Arques la métairie du *Bosso* pour 2 000 livres, ce jour Bernard d'Aymier, seigneur d'Arques a reçu 1 700 livres de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Boussas[3097].

Ils eurent :

A)Amade de SAINT-PASTOU.

Elle épousa, par contrat du 10 août 1597, **Bernard d'AYMIER,** seigneur d'Arques, fils de Pierre d'AYMIER, seigneur d'Arques, et de Supérie DUFAUR, d'où 4 filles[3098].

Devenu veuf, Bernard d'Aymier, épousa en secondes noces, par contrat du 10 août 1607 (publication des bans le 27 juin 1607), Jeanne Antoinette de Touges, sœur de Jean de Touges, seigneur de Noailhan[3099]. Bernard d'Aymier, seigneur d'Arques, capitaine au régiment de Piémont, testa le 18 novembre 1615, disant qu'il avait eu de son premier mariage avec Amade de Saint-Pastou un fils Gabriel[3100].

B)Miramonde de SAINT-PASTOU.

Elle épousa, par contrat du 28 avril 1602 **Jean de SAINT-GRESSE,** seigneur de Seridos, fils de Bernard de SAINT-GRESSE et de Quitterie de PINS de Bourg, elle mourut le 1er novembre 1629, jeune encore, mais sentant la mort à son chevet, elle ordonna de porter son corps dans l'église des Cordeliers de Vic-Fezensac et de le déposer à la droite du sépulcre de sa grand-mère et marraine Miramonde de Batz, elle avait avantagé de 2 000 livres Supérie d'Aymier, veuve d'Hector de La Sudrie, seigneur de Campanes et institué héritier universel Henri de Saint-Pastou. Jean de Saint-Gresse épousa en secondes noces Antoinette du Bernard du Brana et n'eut pas d'enfant de ses deux femmes[3101].

[3096] A.ndré Navelle, *op.cit..,* IX, p.269
[3097] AD. Gers 3 E 6442 L'Isle-Jourdain
[3098] *Revue de Gascogne,* 1877, p.478, Douazan, notaire royal de la comté de Fézensac
[3099] M. Bayard, pour les bans ; *Revue de Gascogne,* 1877, p.478, Guillaume Mascaras, notaire royal de Noailhan
[3100] *Revue de Gascogne,* 1877, p.478
[3101] Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* pour tout le paragraphe.

5.4 Guyon de SAINT-PASTOU, seigneur de Lapeyrère**. Il est l'auteur de la branche des seigneurs de Lapeyrère.**

5.5 Jean Odet de SAINT-PASTOU, seigneur de Noailles.
Il est dit dans plusieurs actes fils de Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette et frère de Guyon de Saint-Pastou, ce qui établit son ascendance.
Le 4 octobre 1561, on trouve une gazaille de lui dit fils de Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette pour une paire de vaches[3102], puis, le 3 mai 1564, Pierre Borde dit Lagrasse, de L'Isle-Jourdain reconnut lui devoir 26 livres pour l'achat d'un cheval poil alezan[3103].
Il testa le 2 mai 1580, dans la maison noble du seigneur du Vignaux, étant malade, demandant que sa femme Jacquette de Puymirol demeure maîtresse et administratrice de ses biens à la charge de nourrir son enfant, il fit un legs à Jean de Saint-Pastou, seigneur de *Lopsans* (Boussas), son frère, il institua héritière universelle Jeanne Marguerite de Saint-Pastou, sa fille et de ladite de Puymirol et lui substitua son premier enfant et leur substitua Jean Odet de Saint-Pastou, son filleul, fils de Guyon de Saint-Pastou, seigneur de Lapeyrère, son frère[3104].
Il avait épousé, par contrat du 26 février 1574, **Jeanne de PUYMIROL** fille d'Arnaud de PUYMIROL (et de Françoise de GAMBAS), Arnaud de PUYMIROL était lui-même fils de Pierre de PUYMIROL et de Guillemette MOYSSETTE de SAINT-PASTOU. Les mariés étaient cousins du 2ème au 3ème degré de consanguinité et n'avaient pas demandé de dispense pour consanguinité (déduction) ce qui nécessita les lettres de légitimation, du 6 août 1587, de leur fille unique **Jeanne Marguerite de SAINT-PASTOU[3105].**
Arnaud de Puymirol, écuyer, seigneur de Ninart (en Encausse, Gers) testa le 7 mai 1580, faisant des legs à ses 3 filles naturelles ; de son légitime mariage avec feue Françoise de Gambas, il avait eu un fils Jean de Puymirol, sieur de Gambas, et deux filles, Jacquette de Puymirol, femme de Jean Odet de Saint-Pastou, seigneur de Noailles, à qui il lègua 3 000 écus, et Anne de Puymirol qui n'était pas mariée et reçut 3 000 écus pour se marier ; il institua héritier universel Jean de Puymirol, son fils qu'il n'avait pas vu depuis plus de 10 ans, il lui substitua Jacquette et Anne de Puymirol, il a acquis des biens pour tous droits auxquels Charles de Puymirol, son frère, seigneur de Saint-Martin ne pourra prétendre[3106].

V Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun
Le 6 mars 1574, M. de La Valette, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, lieutenant général pour Sa Majesté au pays et duché de Guyenne, donna une sauvegarde à Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun[3107].Le 3 février

[3102] AD. Gers 3 E 6474 L'Isle-Jourdain
[3103] AD. Gers 3 E 6479 L'Isle-Jourdain
[3104] AD. Gers 3 E 5947 L'Isle-Jourdain
[3105] AD. HG Reg Ins.3
[3106] AD. Gers 3 E 5947 L'Isle-Jourdain
[3107] BnF Fr 32298

1577, il vendit à René de Pins, chevalier de l'Ordre du Roi, une place de maison confrontée avec le château dudit acheteur[3108].
Il épousa **Jeanne de LARROQUAN.** Elle serait, selon une source, fille de Bertrand de Larroquan et d'Anne de Comère[3109], ce qui est contredit par d'autres actes (infra), le doute subsiste donc.
Le 26 octobre 1579, Jeanne de Larroquan, femme de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, reçut une reconnaissance de dette de 6 sacs de blé froment[3110]. D'après les actes concernant leurs enfants, Jeanne de Larroquan était sœur de Bertrand de Larroquan, seigneur de Thoux, et de Catherine de Larroquan.
Ils eurent :

6.1 René de SAINT-PASTOU, qui suit.

6.2 Claude de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette
Le 5 mai 1610, Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, et Marguerite d'Hautpoul, sa femme, dans la maison de La Serrette, juridiction de Bellegarde, donnèrent une procuration à Bernard d'Orbessan, seigneur de Lherm, leur neveu pour recevoir du seigneur de Cornebarieu (Voisins,) 5 écus sols, légués à ladite Marguerite d'Haupoul par le seigneur de Cornebarieu, père dudit seigneur de Cornebarieu, présent Jean de Cornac[3111].
Le 22 janvier 1612, il bailla à son beau-fils, Hector de Bordenave, tous les biens qu'il possédait à Bellegarde, Aussonne et autres lieux, consistant en bâtiments, meubles, jardins, vergers, terres labourables, prés, taillis, bois, une paire de vaches, 2 truies et 6 petits cochons, pour 3 ou 4 écus chaque année, tant pour lui, que pour sa femme et pour Grézide d'Hautpoul, sa sœur, et la femme du dit Hector de Bordenave[3112].
Le 17 mai 1624, dans la maison de La Serrette, lui et sa femme firent un contrat d'échange dc bétail avec noble Jean de Bessaguet[3113]
Il avait épousé, par contrat du 21 novembre 1597, à Toulouse ,dans la maison de M.Me Pierre d'Hautpoul, conseiller en la Cour de Parlement de Toulouse, **Marguerite d'HAUTPOUL,** fille de Pierre d'HAUTPOUL, seigneur de La Mothe, Blanc, Salettes, et de Jeanne de PUYBUSQUE (sa première épouse), la mariée était dotée de 1 533 écus 1/3 dont 1 000 écus par le légat de sa mère Jeanne de Puybusque et 533 écus 1/3 que son père lui donna, les 1 533 écus 1/3 devaient être employés, pour 1 200 écus, au paiement des droits qui appartenaient sur la maison de La Serrette à Bertrand, Gabrielle et Guyonne de Saint-Pastou, frère et sœurs dudit Claude ; 133 écus 1/3, tant pour payer Catherine de Larroquan, tante desdits Saint-Pastou que pour payer *Jeanne* de Saint-Pastou, veuve du sieur de Barrau, et Isabeau de Saint-Pastou, femme du sieur du Projet, sœurs dudit Claude ; le marié fut assisté de Bertrand de Larroquan, seigneur

[3108] AD. Gers 3 E 5946 L'Isle-Jourdain
[3109] A. Laffont, *Revue de Gascogne,* 1931, Le livre des obits de l'église de Puycasquier, p.218.
[3110] AD. Gers 3 E 5947 L'Isle-Jourdain
[3111] AD. HG 3 E 13008 Castéra
[3112] AD.HG 3 E 13009 Castéra
[3113] AD.HG 3 E 3454 Bellegarde

de *Touts* (Thoux), son oncle et de René de Saint-Pastou, seigneur de Montbrun, son frère[3114].
Ils eurent :

Brigide (Brigitte) de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par contrat du 23 juin 1610, après « solennisation » et consommation du mariage, **Henri de BORDENAVE,** seigneur des Barbés ; le 1er novembre 1610, dans la maison de La Serrette, Claude de Saint-Pastou et Marguerite d'Hautpoul, mariés, donnèrent une procuration pour Brigitte de Saint-Pastou, leur fille et Henri de Bordenave, son mari[3115].
Brigitte de Saint-Pastou mourut avant le 23 avril 1613, date à laquelle Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, et Marguerite d'Hautpoul reconnurent une dette de 40 livres à Dominique Delguy, habitant de Toulouse, pour payer les honneurs funèbres de leur fille Brigide de Saint-Pastou[3116].

6.3 Bertrand de SAINT-PASTOU, auteur de la branche des seigneurs de Boussas

6.4 Rose de SAINT-PASTOU.
Elle épousa, par contrat du 29 avril 1578, en la maison noble et salle commune de La Serrette, **François d'ORBESSAN,** seigneur de Lherm, la mariée fut dotée de 666 écus 2/3, soit 2 000 livres, à prendre sur la métairie de Saint-Amans, en la juridiction de Montbrun, parmi les présents figurèrent Jean de Larroquan, seigneur du Pin, Jean de Saint-Pastou, seigneur de *Lopsans* (Boussas), Odet de Saint-Pastou, seigneur de Noailles, Jean de Sabonnières, sieur de La Salle, Guillaume Moysset, prêtre du lieu de Bellegarde[3117]. François d'Orbessan était fils de Guillaume d'ORBESSAN, seigneur de Lherm, et de Cébélie de FAUDOAS, sa seconde épouse, d'où postérité[3118].
Le 13 septembre 1605, Rose de Saint-Pastou, veuve de François d'Orbessan, seigneur de Lherm, et son fils Bernard d'Orbessan, baillèrent à ferme les terres de *Las Couranies*[3119], puis, le 24 octobre 1607, elle donna 200 livres à son fils François d'Orbessan qui désirait entrer en religion, ces 200 livres lui étaient dues par son frère Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, pour reste de sa dot, sur une pièce de terre appelée le camp de Saint-Amans[3120]. Rose de Saint-Pastou mourut, ab intestat, dès 1609, date d'une transaction entre les enfants de Rose de Saint-Pastou mentionnant René et Bertrand de Saint-Pastou, frères de celle-ci[3121].

6.5 Gabrielle de SAINT-PASTOU.
Elle épousa **Jean de CORNAC,** seigneur de Manas, sans postérité.

[3114] AD.HG 3 E 4534 Toulouse
[3115] AD.HG 3 E 13008 Castéra
[3116] AD.HG 3 E 13010 Castéra
[3117] AD. Gers 3 E 5946 L'Isle-Jourdain
[3118] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant la preuve.
[3119] AD.HG 3 E 37618 Lherm
[3120] AD.HG 3 E 37619 Lherm
[3121] AD.HG 3 E 37621 Lherm

Le 26 mai 1625, dans la maison de Claude de Saint-Pastou, sise à Bellegarde, Gabrielle de Saint-Pastou, veuve de Jean de Cornac, seigneur de Manacéda à Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette et de Géry, tous ses biens, pour raison de son douaire qu'elle avait apporté audit sieur de Cornac, se réservant l'usufruit. Elle voulait que Claude de Saint-Pastou, sieur de La Serrette, aussi son frère en jouisse en usufruit sa vie durant et après le décès dudit Claude que ses biens retournent audit Bertrand de Saint-Pastou, en marge de l'acte, le 12 mai 1626, Claude et Bertrand de Saint-Pastou, frères, ont consenti à la « cancellation » de la dite donation[3122].
Le 15 novembre 1625, veuve, elle vendit une métairie au lieu de Lasserre, à François Antoine Simon de Laporte, conseiller au parlement de Toulouse, seigneur dudit lieu, furent présents Bertrand de Saint-Pastour, seigneur de La Serrette et Claude de Saint-Pastour, seigneur de La Serrette, habitant de Bellegarde[3123].
Jean de Cornac, neveu de Jean de Cornac, époux de Gabrielle de Saint-Pastou, épousa par contrat du 8 mai 1610, Marie d'Ardenne, à cette occasion son oncle Jean de Cornac, lui donna plusieurs pièces de terre dont une, confrontée avec une terre de Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette[3124].

6.6 Guyonne de SAINT-PASTOU.

Elle épousa noble **Pierre de PELLISSIER,** dont elle était veuve le 30 avril 1615, date à laquelle elle fit un accord avec noble Jean de Bessaguet et Suzanne de Pellissier, sa femme, fut présent Bertrand de Saint-Pastou, écuyer, sieur de La Serrette[3125]
Ils eurent au moins une fille, Suzanne de Pellissier, qui épousa noble Jean de Bessaguet, seigneur de La Serrette, lesquels et Guyonne de Saint-Pastou, belle-mère de Jean de Bessaguet firent une vente le 30 octobre 1624[3126]
Jean de Bessaguet testa le 30 octobre 1624, dans la maison noble de La Serrette, demandant son inhumation à la discrétion de Guyonne de Saint-Pastou, sa belle-mère, et de Suzanne de Pellissier, sa femme. Il était marié depuis 10 ou 12 ans avec Suzanne de Pellissier, il avait fait des legs à ses enfants bâtards, il institua héritière universelle Rose de *Macoin,* sa nièce, femme du sieur Pierre de Marguestaud, habitant Sainte-Foy[3127].
Le 17 juin 1625, habitant Bellegarde, Guyonne de Saint-Pastou ratifia le contrat de compromis passé entre Jean de Bessaguet, son beau-fils, et Jean de Pins, seigneur de Grillon[3128] .

6.7 *Jeanne* de SAINT-PASTOU.

C'est elle qui nommée **Jacquette de SAINT-PASTOU** épousa **Jean de BARRAU,** seigneur de *Campouliès,* à Rodez (probablement Campolieu, Aveyron), fils de Jean de BARRAU, seigneur de *Campouliès,* et de Delphine de MONTJEZIEU.

[3122] AD.HG 3 E 33454 Bellegarde
[3123] AD. HG 3 E 33454 Bellegarde
[3124] AD.HG 3 E 13008 Castéra
[3125] AD.HG 3 E 13011 Castéra
[3126] AD.HG 3 E 33454 Bellegarde
[3127] AD.HG 3 E 33454 Bellegarde
[3128] AD.HG 33454 Bellegarde

Jean de Barrau testa le 22 juillet 1570, faisant un legs à Dorde de Barrau, son frère, léguant à Delphine de Montjézieu, sa mère, les fruits et revenus des fiefs de *Campouliès,* ordonnant que Jacquette de Saint-Pastou, sa femme, soit maintenue dans ses biens, et institua ses hoirs Jean et Bernard de Barrau, ses enfants[3129].
Le 20 avril 1614, Jacquette de Saint-Pastou, veuve en premières noces de Jean de Barrau, seigneur de *Campouliès,* fit une donation à Jean de Barrau, son petit-fils, fils d'autre Jean de Barrau, son fils[3130].

6.8 Isabeau de SAINT-PASTOU. Elle épousa le **sieur du PROJET,** selon le contrat de mariage de Claude de Saint-Pastou et de Marguerite d'Hautpoul, du 21 novembre 1597 (supra).

VI René de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun
En juillet 1601, René de Saint-Pastou et Bertrand de *Vezin* (Voisins), furent maintenus en la sixième partie de la justice haute, moyenne et basse de la terre de Montbrun[3131]. Le 24 janvier 1606, un arrêt ordonna que le serment des consuls de Montbrun soit reçu par les 3 coseigneurs du lieu dont René de Saint-Pastou[3132]. Le 27 octobre 1607, il y eut une ordonnance des commissaires établis à Toulouse pour connaître des francs-fiefs, nouveaux acquêts et amortissements de René de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun par laquelle il avait été déchargé d'un droit de franc-fief sur le fondement de sa noblesse[3133]. Il fut cité vivant, le 12 décembre 1611, dans un acte avec Philippe de Mescur, écuyer[3134], et mourut avant le 1er juillet 1612, date du contrat de mariage de son fils Jean Bernard avec Anne de Clarac.
Il avait épousé **Suzanne de SEYSSES,** probablement fille de François de SEYSSES, et de Domenge de PATRAS, mariés par contrat 30 avril 1542. La preuve de l'ascendance n'est pas formelle mais ce qui suit permet de dire que cette ascendance est probable.
François de Seysses et Domenge de Patras eurent une fille Suzanne, et entre autres une autre fille Paule de Seysses qui épousa par contrat du 24 octobre 1591, Mathieu Mescur, ce qui rend la chronologie vraisemblable et la donation à Mathieu Mescur établit cette probabilité compte tenu de la parenté avec cette famille qui apparaît infra.
Bertrand et Jean de Saint-Pastou, frères, fils de feu René de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, et de Suzanne de Seysses, donnèrent, le 16 février 1630, la moitié des biens présents et à venir à Savaric de Saint-Pastou, leur frère, et l'autre moitié à Louise, Marguerite et Françoise de Saint-Pastou, leurs sœurs, puis le 24 octobre suivant, dans la maison de feu René de Saint-Pastou, Jean Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, et Suzanne de Seysses, veuve dudit feu de Saint-Pastou reconnurent une dette de blé froment envers Jean Jacques d'Arros, seigneur de Larroque, Beaupuy[3135].

[3129] BnF Fr 32295, Pierre Homer, notaire d Brusque
[3130] BnF Fr 32295, Antoine Bonet, notaire de Brusque
[3131] AD.HG B 192
[3132] AD.HG B 238
[3133] BnF Fr 32298
[3134] AD.HG 3 E 13008 Castéra
[3135] AD. Gers 3 E 2550, Gaston, notaire de Lombez

Suzanne de Seysses mourut avant le 28 juillet 1631, date d'un accord entre Savaric et Bertrand de Saint-Pastou, faisant tant pour eux que pour Françoise de Saint-Pastou, leur sœur, d'une part, et Bernard de Saint-Pastou leur frère, d'autre, au sujet des droits successifs de René de Saint-Pastou, leur père commun, et de leur feue mère[3136].
Ils eurent :

7.1 Jean Bernard de SAINT-PASTOU, qui suit.

7.2 Savaric (Savary) de SAINT-PASTOU, sieur de La Peyrade
Le 9 juillet 1649, à Bellegarde, il reconnut devoir 1 010 livres à Bertrand de Saint-Pastou, sieur de Saint-Amans[3137]. Le 25 octobre 1655, exécuteur des volontés apposées dans le testament de feue Françoise de Jugonous du 29 septembre 1646, il proposa de nommer héritier de la succession de feue de Jugonous, sa femme, François de Jugonous de Rouaix, seigneur de Saiguède, un de ses 3 frères, ce qui fut accepté[3138].
Le 5 juillet 1667, habitant Sainte-Foy il donna 100 livres à sa servante Françoise Perisse, pour ses gages[3139].
Sans postérité, il avait testé ainsi que son frère Bertrand de Saint-Pastou, sieur de Saint-Amans, ainsi que Jean François de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, en faisant chacun un legs de 60 livres à Françoise *Peissere* (Perisse), comme le montre un acte un acte du 5 octobre 1676[3140].
Savaric de Saint-Pastou fut dit feu le 2 juin 1677, selon une déclaration de Jean François de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, son héritier, cet acte fait apparaître Suzanne de Pellissier, mère du sieur de Bessaguet.[3141]
Il avait épousé, par contrat du 16 août 1639, dans la maison noble de Mongarros **Françoise de JUGONOUS,** veuve de Jean de Vezins (probablement Voisins), seigneur de La Salle, elle se constitua tous les biens sur la maison de Mongarros et ses dépendances qui lui avait été léguée par son premier mari le 5 octobre 1533, elle était assistée de son frère François de Jugonous, le marié était assisté de Louis d'Arros, seigneur de Beaupuy[3142]. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, Françoise de Jugonous était fille d'Antoine de Jugonous et d'Esther de Marcous.

7.3 Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Saint-Amans.
Le 14 décembre 1634, il céda 1 300 livres à Savaric de Saint-Pastou, son frère, le même jour Savaric de Saint-Pastou nomma procureur Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Saint-Amans, son frère[3143] Le 9 mai 1650, à Toulouse, résidant à Sainte-Foy de Peyrolières (Haute-Garonne), il fit donation à sa fille naturelle Gabrielle de Saint-Pastou, et de feue Peyronne de Lafont, résidant au quartier de Saint-Lys chez Me

[3136] BnF Fr 32298, Bernard Gayton, notaire de *Toux* (µThoux)
[3137] AD.HG 3 E 33457 Bellegarde
[3138] AD.HG 3 E 26214 Sainte-Foy
[3139] AD.HG 3 E 14330 Sainte-Foy
[3140] AD.HG 3 E 14340 Sainte-Foy
[3141] AD.HG 3 E 14340 Sainte-Foy
[3142] AD.HG 3 E 14287 Sainte-Foy
[3143] AD.HG 3 E 33456 Bellegarde

de Saint-Lager, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, de 600 livres sur le fonds de la métairie de Saint-Géry[3144].
Il eut de **Peyronne de LAFONT,** morte avant le 9 mai 1650 une fille naturelle :

Gabrielle de SAINT-PASTOU

7.4 Françoise de SAINT-PASTOU.

7.5 Louise de SAINT-PASTOU.
Elle épousa **Philippe de MESCUR,** seigneur de Soussié, d'où postérité.
Le 16 novembre 1621, Louise de Saint-Pastou, veuve de Philippe de Mescur, seigneur de Soussié, dans sa maison d'Estanos reconnut une dette comme mère de ses enfants[3145]. Le 28 février 1627, Louise de Saint-Pastou, au lieu de Castéra, veuve de Philippe de Mescur, seigneur de Soussié, mére de ses enfants échangea une pièce de terre[3146].
Le 10 août 1634, eut lieu le paiement de la dot constituée à Louise de Saint-Pastou par son père, René de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, et par sa mère Suzanne de Seysses, suite à un accord entre Jean Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette comme fils et héritier de René de Saint-Pastou et de Suzanne de Seysses[3147].

VII Jean Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette.
Le 17 août 1628, il était en procès contre Anne du Garrané, femme de Pierre Durand de Gestes, seigneur de Marun, selon une action du 8 novembre 1621[3148]. Le 23 novembre 1639, il présenta une requête à Mgr le Prince Henri de Bourbon pour être déchargé du ban et arrière-ban à cause de son âge, septuagénaire, et par le service de Jean François et Claude de Saint-Pastou, ses enfants (au bas est l'ordonnance de renvoi au sénéchal d'Armagnac[3149]).
Il avait épousé, par contrat du 1er juillet 1612, **Anne de CLARAC**[3150], fille de Jean de CLARAC, seigneur de Novital, La Galaube, Mirepoix, et de Marguerite de LA FITE[3151]. Anne de Clarac, femme de Jean Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, nomma procureur le 26 *décembre* (septembre ?) 1655, le seigneur de Saint-Pastou, son mari « en paraître » dans le contrat de mariage de Jean François de Saint-Pastou, sieur de La Vignasse, son fils, avec Jeanne de Jugonous de Sainte-Foy, elle donne 1 000 livres[3152].
Ils eurent :

8.1 Jean François de SAINT-PASTOU, qui suit

[3144] AD.HG 3 E 3544 Toulouse
[3145] AD.HG 3 E 13015 Castéra
[3146] AD.HG 3 E 13020 Castéra
[3147] AD. Gers 3 E 6287 L'Isle-Jourdain
[3148] AM. Toulouse II 136
[3149] BnF Fr 32298
[3150] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.269, Bernard Porte, notaire de Pelleport
[3151] André Navelle, *op.cit..,* III, p.173
[3152] AD.HG 3 E 26214 Sainte-Foy, Bernard Gayton, notaire de Thoux

8.2 Claude de SAINT-PASTOU.

Le 13 janvier 1697, il régla la succession de son frère François de Saint-Pastou et de sa belle-sœur Jeanne de Jugonous (voir infra), il mourut dès 1707.

VIII Jean François de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette lès Monbrun.

Il mourut dans la nuit du 31 juillet 1688[3153]

Le 2 novembre 1654, François de Jugonous oncle de Jeanne de Jugonous, femme de Jean François de Saint-Pastou, sieur de La Vignasse, vendit les lieux et tous les biens de *Royde* (Rouaix) appartenant à feu Jean Georges de Jugonous[3154]. Le 4 mai 1666, tant pour lui que pour François Campan, sieur du Has, son beau-frère, il reconnut une dette de 5 livres à Déodat de Montlezun Roquelaure[3155]. Le 12 mars 1675, il fut déchargé d'une taxe de franc-fief attendu sa qualité de noble[3156]. Le 2 octobre 1684, il s'entendit avec son beau-frère Joseph de Jugonous, seigneur de Costemont, sur l'héritage de Françoise de Jugonous mariée à feu Savary de Saint-Pastou, il reçut la métairie de Blanacq[3157].

Joseph de Jugonous, seigneur de Costemont, mourut le 25 juillet 1686, ayant testé le 10 juillet 1686, nommant héritières universelles sa sœur aînée Jeanne de Jugonous, femme de François de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, et sa soeur cadette Françoise de Jugonous, femme de François Legardeur[3158].

Il avait épousé dès novembre 1654 (sauf erreur de date), par contrat du 26 octobre 1655[3159] **Jeanne de JUGONOUS,** dotée de 4 000 livres plus 3 000 livres, fille de feu Jean Jacques de JUGONOUS, seigneur de Saiguède, et de Marguerite de VEZIAN, elle testa le 7 septembre 1696, nommant héritier universel son deuxième fils, ayant fait un legs de 3 000 livres à son fils aîné Pierre de Saint-Pastou lors de son mariage[3160].

Un acte du 13 janvier 1697, concernant le partage de la succession, mentionne un accord du 21 mars 1693, faisant apparaître Claude de Saint-Pastou comme héritier de Jeanne de Jugonous., Par ce partage fait par l'entremise de Claude de Saint-Pastou, oncle des héritiers et Jean Louis de Jugonous, docteur et avocat en la Cour de Théologie, le montant de la succession s'élevant à 13 000 livres (après les legs faits auparavant), Pierre de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, recevait 9 000 livres et la maison seigneuriale située en la juridiction de Montbrun, sur les 4 000 livres restant, 1 500 livres allaient à Claude de Saint-Pastou, et les autres recevaient chacun 586 livres[3161].

Le 6 mars 1706 Anne (Jeanne ?) , Marie Anne et Anne de Saint-Pastou, sœurs, habitant dans la maison des hoirs du sieur de …juridiction de Fontenilles, dirent être d'accord avec l'acte passé entre Pierre, Claude et Joseph de Saint-Pastou, prêtre, leurs frères, passé le 20 mars

---

[3153] RP. Sainte-Foy du 19 *avril* (août) 1688 disent qu'il mourut dans la nuit du 31 juillet 1688
[3154] AD.HG 3 E 26214 Sainte-Foy
[3155] AD.HG 3 E 6292 Villemur L'Isle-Jourdain
[3156] BnF Fr 32298
[3157] AD.HG 3 E 14343 Sainte-Foy
[3158] AD.HG 3 E 14343 Sainte-Foy
[3159] BnF Fr 32298, Pons Darmeilh, notaire de Sainte-Foy
[3160] André Navelle, *op.cit..,* IX, p.269 indique le contrat de mariage, Pons Darmeilh, notaire de Sainte-Foy, et le testament, Dupeysset, notaire de La Causse ; AD.HG 3 E 26214 détaille le contrat de mariage ; BnF Fr 32298 indique les enfants de Jeanne de Jugonous, figurant dans son testament ; un acte du 13 janvier 1697 (AD.HG 3 E 14346 Sainte-Foy, détaille la succession
[3161] AD.HG 3 E 14346 Sainte-Foy

1697, elles reçurent chacune 100 livres, cet acte fut complété en 1707, à cette date leur oncle Claude de Saint-Pastou fut dit feu, apparaissent une seule Anne et Marie-Anne de Saint-Pastou, comme sœurs de Pierre et de Claude de Saint-Pastou [3162].
Ils eurent :

9.1 Pierre de SAINT-PASTOU, qui suit

9.2 Claude de SAINT-PASTOU, sieur de Bellegarde**.** Il habitait Fontenilles.
Le 9 mars 1696, étant lieutenant au régiment d'infanterie (de Rouergue), il nomma procureur son frère Joseph de Saint-Pastou, pour procéder au partage avec Pierre de Saint-Pastou, sieur de La Serrette, leur frère commun, des biens occasionnés par le décès de Jean François de Saint-Pastou, sieur de La Serrette, leur père commun, il signa Bellegarde de Saint-Pastou[3163]. Le 18 décembre 1709, habitant Sainte-Foy, il bailla la métairie de Colomiés, à Saiguède, comme héritier de feue Jeanne de Jugonous, leur mère, à Joseph de Saint-Pastou, prêtre et prieur de Bessan, pour le prix de 2 000 livres[3164]. Le 26 décembre 1715, il fut maintenu noble à Montauban sur preuves écrites depuis 1612[3165].
Il mourut avant le 23 février 1725, date à laquelle Jacquette de Faure fut dite veuve[3166].
Il avait épousé, par contrat du 11 janvier 1703, dans la maison de Nicolas Faure, bourgeois, en la ville de Sainte-Foy en Rivière, **Jacquette de FAURE,** fille de Nicolas FAURE, bourgeois, et de Marie DELEPRE, la mariée fut dotée de 10 500 livres par ses parents qui lui baillèrent la métairie de Montaut dans la juridiction de Seysses, pour 6 000 livres et la maison qu'ils avaient dans la ville près de l'église, pour 1 500 livres, soit 7 500 livres, plus la métairie de Margau qu'ils avaient dans la juriction de Saint-Thomas et Seysses, le marié fut assisté de ses frères Pierre et Bertrand de Saint-Pastou[3167].

9.3 Joseph de SAINT-PASTOU, prêtre de Monbrun.
Le 18 juillet 1691, Joseph de Saint-Pastou, habitant de Montbrun, dit que, par un acte de la veille, son frère Pierre de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, comme patron, lui avait cédé l'obit de la chapellenie de Montbrun[3168]. Il fut, le 17 juin 1696, procureur de Jeanne de Jugonous, veuve de Jean de Saint-Pastou, pour recevoir de François de Saint-Pastou de La Serrette, héritier de Joseph de Jugonous, sieur de Costemont, son frère (de Jeanne) le prix de la vente d'une pièce de bois[3169], puis le 28 octobre 1696, comme procureur de Claude de Saint-Pastou, lieutenant au régiment d'infanterie de Rouergue, il bailla une terre[3170].

[3162] AD.HG 3 E 14348 Sainte-Foy
[3163] AD.HG 3 E 14346 Sainte-Foy
[3164] AD.HG 3 E 14348 Sainte-Foy
[3165] BnF Fr 32298 ; Brémond
[3166] AD.HG 3 E 14299 Sainte-Foy
[3167] AD.HG 3 E 14346 Sainte-Foy ; BnF Fr 32298, Pierre Bessaguet, notaire de Sainte-Foy
[3168] AD.HG 3 E 14345 Sainte-Foy
[3169] AD.HG 3 E 14346 Sainte-Foy
[3170] AD.HG 3 E 14346 Sainte-Foy

9.4 Bertrand de SAINT-PASTOU, sieur de Géry.
Le 2 mai 1694, habitant Montbrun, il vendit une pièce de terre comme procureur de sa mère Jean de Jugonous, veuve ; dit sieur de La Serrette, il l'était également le 8 décembre 1694[3171]

9.5 Jeanne de SAINT-PASTOU.

9.6 Françoise de SAINT-PASTOU.

9.7 Annette de SAINT-PASTOU.

9.8 Marie Anne de SAINT-PASTOU.
Elle fut baptisée le 5 octobre 1676, à Sainte-Foy, le parrain fut Claude de Saint-Pastou, la marraine, Anne de Jugonous[3172].

IX Pierre de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette.
Comme dit supra, il reçut de la succession de ses parents, le 13 janvier 1697, la maison seigneuriale située dans la juridiction de Montbrun. Le 29 novembre 1719, il était administrateur de Jeanne de Saint-Pastou, sa fille, héritière bénéficiaire de feu Jean de Besombes, juge de la chancellerie de Sainte-Foy, son oncle, pour la répudiation de Jean de Besombes, major de l'ïle de Ré, de 1 125 livres reçues d'Etiennette de Brunet, veuve dudit Jean de Besombes, major de l'Île de Ré, puis, le 16 décembre 1719, il nomma procureur Jean François de Labat pout recouvrer une dette de 200 livres à prendre sur 5 000 livres qu'Etiennette de Brunet, veuve de Jean de Besombes, major de l'ïle de Ré, lui devait en qualité d'administratrice de Jeanne de Besombes, sa fille, par transaction du 4 août 1718[3173].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 31 janvier 1692 (alias 1693), **Marie de LABAT,** fille de noble Jean Louis de LABAT, avocat en la Cour et ancien capitoul, et de Françoise de SABATIER[3174].
Il avait épousé en secondes noces, le 20 novembre 1698, en l'église de Sainte-Foy, **Jacquette (Jeanne) de BESOMBES,** de la paroisse de La Dalbade à Toulouse**,** furent présents Jean de Besombes, juge de Sainte-Foy et Jacques de Saint-Pastou[3175]
Enfants du second lit :

10.1 Jean de SAINT-PASTOU.
Il fut baptisé à Sainte-Foy, le 23 janvier 1700, le parrain fut M.Me Jean de Besombes, juge royal de Sainte-Foy, la marraine Jeanne de Saint-Pastou, remplacée par sa sœur Françoise de Saint-Pastou[3176].

[3171] AD.HG 3 E 14346 Sainte-Foy
[3172] RP. Sainte-Foy
[3173] AD.HG 3 E 14296 Sainte-Foy
[3174] AD.HG Reg Ins. 32
[3175] RP. Sainte-Foy
[3176] RP. Sainte-Foy

10.2 Jeanne de SAINT-PASTOU.

Elle épousa avant le 27 mars 1726, **M.Me Jean Antoine FABRY,** avocat au Parlement, à cette date, habitant Toulouse elle afferma un bien[3177].

VII
Seigneurs de Lapeyère

L'auteur de cette branche, Guyon de Saint-Pastou, seigneur de Lapeyrère, était un des fils cadets de Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, et de Marguerite de Dieupentale.

V Guyon de SAINT-PASTOU, seigneur de Lapeyrère (à 7 km à l'est de Montesquieu-Volvestre, Ariège).
Il mourut avant le 15 octobre 1585 (voir infra)
Le 7 mai 1578, dans la maison du sieur de *Lopsans* (Boussas), juridiction de Garac, Guyon de Saint-Pastou, seigneur de Lapeyrère, paya à Jean de Saint-Pastou, seigneur de *Lopsans* (Boussas) et à Jean Odet de Saint-Pastou, seigneur de Noailles, présents, 2 015 écus dont il était débiteur, outre la métairie de Noailles par acte du 14 septembre 1570[3178]. A la même date Guyon de Saint-Pastou, seigneur de Lapeyrère reçut 336 écus 2/3 de Jean de Saint-Pastou, son frère, seigneur de *Lopsans* (Boussas), somme venant du décès de feue Gabrielle de Saint-Pastou, demoiselle de La Salle, sa sœur, sur le reste des héritiers de feu Raymond Gach, suivant leur procuration[3179].
Il avait épousé **Peyronne de CORET** fille de Gaillard de CORET, seigneur de Houmagne, et de Marie ESCOLAN[3180].
Le 14 octobre 1585, Peyronne de Coret, veuve de Guyon de Saint-Pastou, vendit à Henri de Giffre, seigneur de *Saulnia* un terroir à Montesquieu (-Volvestre) pour payer sa dette à François de *Reychac* (Rechac), seigneur de Saumat[3181]. En 1606, Peyronne de Coret, veuve, fit une donation à son petit-fils Henri de Saint-Pastou, fils de feu Raymond de Saint-Pastou, son fils, elle fit également une donation à son fils Jean de Saint-Pastou, à sa fille Catherine, sœur dudit Jean et à Anne de Saint-Pastou, sa fille mariée avec le seigneur de Lapasse[3182].
Ils eurent :

6.1 Jean Odet de SAINT-PASTOU.

6.2 Raymond de SAINT-PASTOU.

[3177] AD.HG 3 E 14300 Sainte-Foy
[3178] AD. Gers 3 E 5946 L'Isle-Jourdain
[3179] AD. Gers 3 E 5946 L'Isle-Jourdain
[3180] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Coret.*
[3181] AD.HG 3 E 15329 Montesquieu-Volvestre
[3182] AD.HG 3 E 15354 Montesquieu-Volvestre

Il mourut dès 1603, date à laquelle Durand de Lapasse, seigneur de La Hitère et Jean de Saint-Pastou, furent nommés tuteurs des enfants et héritiers de feu Raymond de Saint-Pastou fils et héritier de feu Guyon de Saint-Pastou[3183].
D'une alliance inconnue il eut plusieurs enfants dont:

Henri de SAINT-PASTOU, mineur en 1603.

6.3 Jean de SAINT-PASTOU, qui suit.

6.4 Catherine de SAINT-PASTOU.

6.5 Anne de SAINT-PASTOU.
Le 6 août 1641, Anne de Saint-Pastou, veuve, passa un contrat de gazaille[3184]. Elle testa le 3 janvier 1645, nommant exécuteur testamentaire Jean de Saint-Pastou, recteur de Méras[3185], elle fut citée feue en 1648[3186].
Elle avait épousé, par contrat du 17 octobre 1593, **Durand de LAPASSE,** seigneur de La Hitère, au diocèse de Rieux, capitaine de 200 hommes d'armes au régiment de Picardie, fils d'Henri de LAPASSE, capitaine dans les Vieilles Bandes, et probablement de Catherine de CASTET, sa seconde épouse (il avait épousé en premières noces Françoise de POUDENX.) Durand de Lapasse testa le 21 février 1628, d'où postérité[3187].
Durand de Lapasse, seigneur de La Fitère, capitaine d'une compagnie au régiment de Picardie, testa le 21 février 1628, nommant Anne de Saint-Pastou, sa femme, ses trois fils et ses 4 filles[3188]. Il mourut avant le 27 août 1632, date d'une procuration qu'Anne d Saint-Pastou, veuve, avait donnée à son beau-frère Roger de Lapasse[3189].

VI Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de Lapeyrère, capitaine.
Le 24 septembre 1602, Pierre de Puybonel, marié avec Agnès de Roquefort testa instituant héritier universel Jean de Puybonel, son fils unique, il nomma exécuteur testamentaire Jean de Saint-Pastou, seigneur de Lapeyrère, son neveu[3190].
Il avait épousé, avant le 29 septembre 1601, **Judith de PRAT,** dite à cette date fille et cohéritière de feu noble Jean de PRAT, capitaine, dans un différend avec Nicolas du Faur, seigneur de Saubiac, tuteur de ladite Judith, et Isabeau de Prat, sa sœur, assistée d'Henri *de Anti* (d'Antin ?, d'Antist ?), son curateur, les arbitres étaient Durand de Lapasse, capitaine, et Roger Hunaud, seigneur des Cavaignous[3191].
Ils eurent :

[3183] AD.HG 3 E 17537 Rieux
[3184] AD.HG 3 E 16 188 Plan-Volvestre
[3185] AD.HG 3 E 16190 Plan-Volvestre
[3186] AD.HG 3 E 16191 Plan-Volvestre
[3187] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.71, qui ne précise pas la mère de Durand de Lapasse, la chronologie indique que Catherine de Castet est la plus probable
[3188] AD.HG 3 E 15395 Montesquieu-Volvestre
[3189] AD.HG 3 E 15403 Montesquieu-Volvestre
[3190] AD.HG 3 E 15346 Montesquieu-Volvestre
[3191] AD.HG 3 E 15345 Montesquieu-Volvestre

7.1 Anne de SAINT-PASTOU, dame de Lapeyrère.

Elle épousa, le 8 juin 1625, par contrat du 6 octobre 1624, noble **François de GUILHEM,** capitaine de Rabat, fils d'autre François de GUILHEM, seigneur du Bourguet, et de Catherine de LARROQUAN. Ils eurent Bernard de Guilhem, père de noble Vital Guilhem, seigneur de Lapeyère, d'où descendance[3192].

Le 14 juillet 1690, Bernard de Saint-Pastou de La Combe, seigneur de Lapeyrère, La Combe, Bénac, héritier de Jean de Saint-Pastou, prêtre et recteur de Lapeyrère, son oncle, reconnut devoir 800 livres à Jean de Lapasse, seigneur de La Hitère[3193]. Le 9 août 1698, Bernard de Guilhem de Saint-Pastou, seigneur de La Combe et de Lapeyrère paya une dette de 435 livres à M.Me Jean André de Camps, conseiller et magistrat présidial de Pamiers, marié à Catherine de Pratbern[3194].

7.2 Antoinette de SAINT-PASTOU, « seigneuresse » de Lapeyrère**.**

Elle testa le 18 septembre 1677, se disant fille de feu Jean de Saint-Pastou, seigneur de Lapeyrère, elle institua son héritier noble Bernard de Guilhem, sieur de La Combe, son neveu, à la charge de porter les nom et armes dudit Saint-Pastou[3195].

7.3 Jean de SAINT-PASTOU.

Il fut curé de Méras puis curé de Lapeyrère

En 1650, Marie de *Laymerias,* veuve de François de Vivian, écuyer, devait 34 livres à Jean de Saint-Pastou de Lapeyrère, prêtre et recteur de Méras (Ariège)[3196].

Jean de Saint-Pastou fut cité les 11 janvier 1676 et 4 septembre 1677, comme curé de Lapeyrère[3197]. Il mourut avant le 4 septembre 1679, date à laquelle Antoinette de Saint-Pastou, « seigneuresse » de Lapeyrère, reçut comme héritière fiduciaire de son frère Jean de Saint-Pastou, curé de Lapeyrère, 37 livres de Marie de Sicard[3198].

Il avait été maintenu noble selon un certificat du commis du 3 juin 1699, disant qu'il était mort en 1680[3199].

VIII
Seigneurs de Boussas

L'auteur de cette branche, Bertrand de Saint-Pastou, était fils de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, et de Jeanne de Larroquan[3200].

[3192] André Navelle, *op.cit..,* V, p.134, indique les parents du marié et les dates de mariage ; Jougla de Morenas, *Grand Armorial de France,* se référant à Chérin 101 et Nouveau d'Hozier 169 indique leur fils Bernard, ce qui est corroboré par des actes le concernant et sa descendance qui fut connue sous le nom de Saint-Pastou.

[3193] AD.HG 3 E 15478 Montesquieu-Volvestre

[3194] AD.HG 3 E 15480 Montesquieu-Volvestre

[3195] BnF Fr 32298

[3196] AD.HG 3 E 15442 Montesquieu-Volvestre

[3197] AD.HG 3 E 15473 Montesquieu-Volvestre ; AD.HG 3 E 15474 Montesquieu-Volvestre

[3198] AD.HG 3 E 15474 Montesquieu-Volvestre

[3199] BnF Fr 32303

[3200] Prouvé par le contrat de mariage de son frère Claude de Saint-Pastou avec Marguerite d'Hautpoul, le 21 novembre 1597 ; Maurice Vuillier le dit, sans fournir la preuve, fils de Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, et d'Amade de Coussol.

VI Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Boussas (en Garac, Haute-Garonne).
Né le 24 décembre 1577, il mourut avant 19 mai 1638, date d'une transaction entre Henri de Saint-Pastou, seigneur de Boussas, Bernard de Saint-Pastou et Antoine de Saint-Pastou, sieur de Noailles, frères, de l'avis de Cassandre de Marrens, leur mère, au sujet de la succession de Bernard de Saint-Pastou, leur père[3201].
Il avait épousé, par contrat du 6 juin 1608, **Cassandre de MARRENS**[3202], fille de Jean de MARRENS, seigneur de Montgaillard, et de Jeanne de BEAUDEAN de Parabère, mariés par contrat 24 décembre 1577[3203].
Ils eurent :

7.1 Henri de SAINT-PASTOU, qui suit.

7.2 Bernard de SAINT-PASTOU

7.3 Antoine de SAINT-PASTOU, sieur de Noailles

VII Henri de SAINT-PASTOU, seigneur de Boussas, Marseillan (Gers), Mont
Il rendit hommage le 17 juillet 1634[3204].
Il épousa, par contrat du 7 juillet 1649 **Marie de GIOU,** il fut assisté de son frère Bernard de Saint-Pastou[3205], selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, Marie de Giou était fille de Jacques de Giou, seigneur de Caylus, et de Gabrielle de Souillac.
Ils eurent :

VIII David de SAINT-PASTOU, seigneur de Boussas, Marseillan, Ricaut, Herran.
Il mourut avant le 26 juillet 1714, date d'un acte passé par sa femme Catherine de Soulancerre, veuve[3206].
Il avait épousé, par contrat du 22 décembre 1688, **Catherine de SOULANCERRE**[3207].
Le 5 avril 1725, Catherine de Soulancerre, veuve, fut marraine de son petit-fils Bernard de Faudoas, fils d'Alexandre de Faudoas et de Marie de Saint-Pastou, né le 1er avril 1725 à La Salle de Daunian, le parrain fut Bernard de Saint-Pastou, seigneur de Boussas et de Marseillan[3208].
Ils eurent :

9.1 Bernard de SAINT-PASTOU, qui suit

9.2 Henry de SAINT-PASTOU.

[3201] BnF Fr 32298
[3202] BnF Fr 32298
[3203] La Chesnaye-Desbois
[3204] AM. Toulouse II 136
[3205] BnF Fr 32298
[3206] BnF Fr 32298.
[3207] BnF Fr 32298
[3208] Ledru, *op.cit...*

Le 18 décembre 1729, il fut parrain de son neveu Henry de Faudoas, fils d'Alexandre de Faudoas, seigneur de Cabanac, et de Marie Françoise (de Saint-Pastou) de Boussas, la marraine était sa sœur Madeleine de Saint-Pastou[3209].

9.3 Louis de SAINT-PASTOU.

9.6 Madeleine de SAINT-PASTOU.

9.5 Marie Françoise de SAINT-PASTOU.
Le 10 janvier 1755, veuve, elle donna au sieur Raymond Malartic le droit de prélation èchu au Roi à cause de la vente qui lui avait été faite du moulin du Rey à Daunian le 3 mai 1751[3210]. Elle vivait le 23 août 1755[3211]
Elle avait épousé, par contrat du 15 décembre 1722, et par acte religieux du 1er février 1723, **Alexandre de FAUDOAS,** seigneur de Daunian, fils d'Alexandre de FAUDOAS, seigneur de La Grange, et de Françoise de GUILLEBERT, elle fut assistée de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de Mont et de Boussas, de Louis de Saint-Pastou, diacre, d'autre Louis, ses frères, d'où postérité de cette union ; Alexandre de Faudoas avait épousé en premières noces, le 6 février 1708, Marie de Jaulin, fille de Raphaël de Jaulin, seigneur de Daunian, et de Françoise *d'Estouet* qui avait testé le 4 août 1718, sans enfant et laissant tous ses biens à son mari[3212].

9.6 Marie de SAINT-PASTOU.
Elle épousa **Antoine de FERRAGUT,** seigneur d'Estieux, de Montus et de Lasseran, elle mourut sans postérité, Antoine de Ferragut épousa en secondes noces Jeanne de Ferragut, sa parente, d'où postérité et testa le 17 juin 1724[3213].

IX Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de Boussas, Marseillan, Mont.
Son extrait de baptême (baptême dont la date n'est pas précisée) établi le 4 février 1715 nomme ses parents.
Le 2 novembre 1714, il prit fait et cause de Catherine de Soulancerre, sa mère, veuve de David de Saint-Pastou, seigneur de Boussas[3214]. Il fut maintenu noble le 19 mai 1715[3215]
Il est probablement le père de :

XI François Marie de SAINT-PASTOU, seigneur de Boussas, Mont, Marseillan
Le 6 août 1765, il fit, avec Bernard, marquis de Faudoas, une requête concernant le bois de Marseillan, avec l'emplacement et les restes d'une ancienne tour et d'une vieille église audit lieu[3216], les 6 août 1771 et 13 décembre 1775, ils reçurent concession des biens requis[3217].

[3209] Ledru, *op.cit.*.
[3210] AD. Gers C 432
[3211] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[3212] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.181, produisant les preuves, pour tout ce qui concerne Alexandre de Faudoas, et l'acte du 23 août 1755, concernant Marie Françoise de Saint-Pastou.
[3213] Woelmont
[3214] BnF Fr 32298
[3215] BnF Fr 32302

Il avait épousé **Marguerite de BENQUET,** fille de Jean Joseph de BENQUET, seigneur et baron d'Arblade, et de Jeanne Marie de COURS, mariés le 20 novembre 1730[3218], d'où postérité qui vivait au 19ème siècle.

IX

Personnes isolées (autres que celles mentionnés au début de ce document)

Le 7 mars 1421, Vénérable homme Pierre Jean de Saint-Pastou, bachelier ès droit, habitait de Saint-Frajou[3219]

Anglaise de Saint-Pastou épousa Jean de Marestaing, seigneur de La Garde en Astarac qui vivait en 1477[3220].

(Catherine ?) de Saint-Pastou épousa, en 1467, Arnaud Guillaume de Péguilhan, seigneur de Betbèze qui testa en 1478[3221]
1478, Mariage de Bérenger de Pas, seigneur de Sarp, en vallée d'Aure, et de Jeanne de Péguilhan, fille d'Arnaud Guillaume de Péguilhan, baron de Belvèze, et de demoiselle de Saint-Pastou de Salerm, et de Gaillard frère de Bérenger avec Agnès sœur de Jeanne[3222].

Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, épousa par contrat du 18 novembre 1493, à Saint-Feréol Séverine (Stéphanie) de Lamezan, fille de Bernard de Lamezan, seigneur de Lamezan, seigneur de Lamezan, et de Jeanne d'Aulin[3223].

Dès 1494, Marguerite de Saint-Pastou, elle épousa Jean d'Ozon ou d'Asson, rien ne permet de la rattacher ce que fait Woelmont et Maurice Vuillier qui écrit mariage vers 1530(!) avec Jean d'Ossun ;

1508, noble Aurille de Saint-Pastou, était la femme d'Arnaud Guillaume de Noailles[3224]

28 février 1516, Jean de Lamezan époux d'Isabelle de Saint-Pastou, par son testament nomma parmi les tuteurs Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm[3225], qui lui est probablement proche

---

[3216] AD. Gers C 470
[3217] AD. Gers C 434
[3218] Maurice Vuillier se référant à Cauna, sans précision.
[3219] AD. Gers Vergès I 3167 n°16906
[3220] Jacques de Roquemaurel *Famille de Cardaillac (Bigorre, Comminges),* avec les preuves
[3221] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…*
[3222] La Chesnaye-Desbois
[3223] AD. Gers Vergès I 1857 n°1081 ; André Navelle indique ce mariage sans la date, avec les mêmes parents pour la mariée
[3224] AD.HG 3 E 6910 L'Isle-Jourdain
[3225] AD. Gers Vergès I 1857 n°10902 et 10903

21 mars 1532, contrat de mariage de Jean de Vize, seigneur de *Santalez* et Catherine de Saint-Pastou fille de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de …, dotée de 1 000 écus petits, témoins Hugues de Saman, seigneur de Sallenave, Bernard de Comminges, seigneur de Guitaut, etc[3226]. Rien ne permet de dire que le père de la mariée était seigneur de Bonrepos

12 août 1542, Testament de Jean de Sabonnières, seigneur de Clarac, fils d'Arnaud Guilhem de Sabonnières qui avait testé le 11 mai 1540, faisant héritier ses 3 enfants et qui s'était remarié à Riquette de Nogerolles dont il avait des héritiers ; il est marié à Seguine de Saint-Pastou dont il a un fils héritier universel Vital de Sabonnières[3227]. La seconde alliance d'Arnaud Guillaume de Sabonnières avec une Nogerolles ne permet pas de la rattacher à la branche des seigneurs de Montbrun alliée indirectement à des Nogerolles. André Navelle qui a écrit la généalogie de la famille de Sabonnières n'indique pas l'ascendance de Seguine de Saint-Pastou.

10 septembre 1556, Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Sourdet, prieur de Saint-Jean fut présent au château de Labastide-Paumès à un hommage fait par Bernard de Saint-Pastou à Gaillard d'Orbessan pour toute la portion située à Eoux[3228]

27 janvier 1562, Cléophas de Saint-Pastou avait la faculté de percevoir en la seigneurie de Maure, 6 liards tournois par arpent de terre[3229].

1574 Adrien d'Aure, vicomte de Larboust, était en procès contre Bertrand de Saint-Pastou écuyer de *Barreras*[3230]
2 novembre 1596, Noël Dumas, boucher d'Aurignac, faute de paiement de 200 livres dues par Bertrand de Saint-Pastou, capitaine *Barricot,* fit saisir une métairie dans la juridiction d'Anan, Jean d'Agut, futur époux de Louise de Saint-Pastou, fille et héritière dudit Bertrand de Saint-Pastou, capitaine *Barrirat,* nommèrent des arbitres ; le 11 décembre 1596, noble Jean d'Agut futur époux de Louise de Saint-Pastou, fille de feu Bertrand de Saint-Pastou, capitaine *Barrira,* d'une part, et Noêl Dumas, boucher, d'autre …[3231]
A rapprocher de 1576, Dette de Jean de Saint-Pastou capitaine de *Baucrot*[3232]

9 janvier 1575, Testament chez Vital à Périgueux, de Jean de Minut, écuyer, seigneur de Cabanac, capitaine gouverneur de L'Isle-Jourdain, maître des Eaux et Forêts du comté de L'Isle, marié à Marie de Saint-Pastou, voulant être enterré en l'église Saint-Barthélemy du Salin au tombeau de son père[3233].

[3226] AD. Gers Vergès I 3168 n°16909
[3227] AD.HG 3 E 11861 ; A. Navelle, *op.cit..,* IX, p.269
[3228] AD.HG E 1410
[3229] AD.HG B 55
[3230] AD.HG 3 E 25209 L'Isle-en-Dodon
[3231] AD.HG 3 E 34663 Aurignac
[3232] AD.HG 3 E 25211
[3233] AD.HG L'Isle-Jourdain

Vers 1578, Gaspard de Miraval, fils de Roger, épousa en 1563, Delphine de Vignes, fille de Jean (alias Bernard), seigneur de Noueilles (Lambert, notaire de Venerque, f°51/53), de cette union ou peut-être d'un mariage antérieur était née Philiberte de Miraval, seule héritière d'une partie de la seigneurie de Magrens qu'elle apporta en dot à Gaspard de Saint-Pastou, seigneur d'Auribail vers 1578, c'est vraisemblablement par suite d'une alliance entre les Saint-Pastou et les Hunaud que la seigneurie entra par substitution dans la famille de Hunaud[3234].

1580, Mariage de François de Saint-Pastou, seigneur de Maure, avec Catherine Hunaud *de Saint-Michel,* fille de Gaillard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Gabrielle d'Orbessan, il mourut avant 1588 (Maurice Vuillier, sans fournir la preuve), en réalité c'est une hypothèse qui est contredite par un accord du 5 mars 1591, entre Catherine Hunaud et Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Lherm, elle est probablement confondue avec une homonyme, fille de Jacques Hunaud de Lanta, coseigneur de Lherm, et de Bonnette de Mascaron ; l'ascendance de François de Saint-Pastou est également une hypothèse que rien ne vient étayer) ; 4 mars 1582, à Tournecoupe, Barthélemy d'Orbessan, coseigneur de Lherm allant faire un voyage au service du Roi, donna à Marguerite de Manas, sa mère…François d'Orbessan, son oncle paternel l'a poursuivi au parlement, à l'instigation de François de Saint-Pastou, sieur de Maure qui a voulu s'emparer de la personne et de la maison dudit seigneur d'Orbessan, etc.[3235],
Le 4 avril 1582, Catherine Hunaud, dame de Lherm et La Serrade, veuve de François de Saint-Pastou, seigneur de Maure, devait 199 écus sols à Ogier de Touges, seigneur de Noailhan[3236]
En 1588, procuration de Jean de Serres, seigneur de Vignolles, et de Briette de Mascaron, sa femme, pour recevoir 1 116 écus 2/3 provenant de la vente des biens de Catherine Hunaud veuve de François de Saint-Pastou, seigneur de Maure[3237] (on rerouve les Mascaron.)

15 mai 1593, contrat de mariage de Jean *Larrieu,* gendarme de M. de Lau, et de Jeanne de Saint-Pastou, veuve de Sanson *Tarral,* assistée de Jean de Saint-Pastou, seigneur de *Bassan* (Boussas ?), son oncle paternel, Bernard *Garac,* sieur de Projet, son beau-fils[3238] ; à rapprocher du sieur du Projet.

6 septembre 1594, Donation dans la maison de Sallenave, au comté de Comminges, par François de Saint-Pastou, seigneur de Sallenave, capitaine de 50 hommes d'armes à Henri du Train, son secrétaire[3239], il est très probablement François de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, capitaine de 50 hommes d'armes.

1596, François de Garaud, marchand de Toulouse parle à Bonne de Saint-Pastou veuve de Pierre Simon, de la ville de Muret[3240].

[3234] *Revue historique de Toulouse,* t.8, 1921, p.120
[3235] AD.HG Reg Ins. 4
[3236] AD.HG 3 E 36383 Mongeard
[3237] AD.HG 3 E 25604 Escanecrabe
[3238] AD.HG Reg Ins 5
[3239] AD.HG Reg Ins 6
[3240] AD.HG 3 E 17930 Villefranche de Lauraguais

Le 28 février 1609, Pierre de Saint-Pastou, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem fit une donation à Domenge de Saint-Pastou, femme de Jean d'Aries de Fabas[3241]

21 janvier 1611, Anne de Saman, veuve de noble Jean Agut, fille de feu Hugues de Saman, seigneur de La Huguère, et de feue Anne de Saint-Pastou, sa mère[3242]

Germaine de Saint-Pastou épousa Argelès (Achille) de Martres, seigneur de Bouillac, qui testa le 7 janvier 1622, au château de Bouillac (à 3 km de L'Isle-en-Dodon), faisant des legs à ses enfants Pierre, Catherine et Marie de Martres et instituant héritier universel Bernard de Martres son autre fils[3243].
Le 11 juillet 1588, contrat de mariage entre *Angelias* (Achille) de Martres, seigneur de Bouillac, assisté de Marie d'Orbessan, sa mère, avec Germaine de Saint-Pastou, devant Manaud Claverie, notaire de Terrebasse[3244] ; en 1620, dette de Germaine de Saint-Pastou, veuve de feu le sieur de Bouillac, et Bernard de Martres, son fils[3245].
22 juin 1622, Feu *Argelès* de Martres, seigneur de Bouillac, mari de Germaine de Saint-Pastou avait testé le 7 janvier 1622…[3246], en 1643, Bernard de Martres, seigneur de Bouillac, faisant pour Germaine de Saint-Pastou suivant leur contrat de mariage reçu Delabeda, notaire[3247]
A rapprocher de :
1612, Jean Hector de Saint-Pastou, seigneur de *Bibes*[3248] (Vivès.)
1618, Jean de Montsérié du lieu de Ramefort, curateur des biens de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, et Jacques d'Espagne, frères, héritiers de feu Bertrand de Saman de Salleneuve nomme procureur …en faveur de noble (blanc) de Saint-Pastou, sieur de *Ribes*[3249] (Vivès)
1637, Hector de Saint-Pastou, sieur de *Vivés,* en procès avec la famille d'Espagne et des La Tour de Lieux, suite à la vente, en 1618, avec faculté de rachat par Charles et Jacques d'Espagne, de la place de Salleneuve à Hector de Saint-Pastou, …accord en 1637, dans la maison du sieur d'Argelès avec le consentement de Bernard de Martres, seigneur de Bouillac, son donataire, …le sieur de Bouillac a reçu 2 000 livres du consentement dudit sieur de Vivès pour être employé au paiement de la dot de sa sœur Marie de Martres avec Louis de *Mousson* (Montferrand), sieur de Chefdeville[3250].
En 1641, Marie de Martres, femme de Louis de Monferran, écuyer sieur de Monferran et de Chadeville, reçut 1 000 livres de son frère Bernard de Martres, sieur de Bouillac…le sieur de

[3241] AD.HG Reg Ins 14
[3242] AD.HG 3 E Reg Ins 15
[3243] BnF Fr 32298 p.1352
[3244] BnF Fr 32298 p.1352
[3245] AD.HG 3 E 25210
[3246] AD.HG 3 E 25194 L'Isle-en-Dodon
[3247] AD.HG 3 E 25374 (386)
[3248] AD.HG 3 E 25181 L'Isle-en-Dodon
[3249] AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère
[3250] AD.HG 3 E 25599

Bouillac, son frère lui donna 3 000 livres sur les biens de feu Argelès de Martres et de Germaine de Saint-Pastou, ses père et mère[3251], qui sont cités par ailleurs

Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla, et son épouse dite *Catherine de Saint-Pastou ;* cette dernière est dite Catherine de Saint-Paul dans *Histoire de la famille d'Aure,* par Maurice Vuillier, avec preuves à l'appui, et dite Catherine de Saint-Pastou dans les preuves fournies par Maurice Vuillier dans *Histoire de la famille de Saint-Pastou.* Cette Catherine est dite par Maurice Vuillier, fille de Macaire de Saint-Paul, seigneur de Nestier, et de Catherine d'Arcizas dans *Histoire de la famille de Saint-Paul* (preuve d'ascendance non fournie) ; la terre de Nestier fut tenue par la famille d'Arcizas puis par la famille de Saint-Paul , on trouve, le 3 novembre 1630, une dette de Jean de Saint-Paul, seigneur de Nestier, à *Catherine de Saint-Pastou* (preuve infra dans *Histoire de la famille de Saint-Pästou*), on peut donc conclure qu'il s'agit de Catherine de Saint-Paul et non Catherine de Saint-Pastou.
1er décembre 1613, contrat de mariage de Jean d'Aure, seigneur de Moncla, fils de Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla et de Catherine de Saint-Pastou, et Isabelle de Benque fille de Philippe de Benque, seigneur de Marun, et de Françoise de Bazordan[3252]. Isabelle de Benque, veuve le 14 mars 1618, sans enfant, épousa en secondes noces Jacques de Navailles, baron de Banos[3253]
19 août 1622, Catherine de *Saint-Pastou* et Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla, son mari, sont marraine et parrain de Bertrand de Sarramea, fils de François de Sarraméa et de Catherine de Pardaillan, né le 19 août baptisé le 30[3254] ; ils sont cités vers *1630*, Isabeau de Benque, veuve de Jean d'Aure, seigneur de Moncla, épousé par contrat du 1er décembre *1626*, Jean d'Aure, seigneur de Moncla, qui avait testé le 19 janvier 1626[3255] ; le 3 novembre 1630, *Catherine de Saint-Pastou*, veuve de Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla, a reçu 5 000 livres dues par Jean de Saint-Paul, seigneur de Nestier, de Bertrand de Montsérié, seigneur de Noailhan[3256] ; *vers 1580,* Jean de Cardeilhac, seigneur et baron de Sarlabous, fit une requête contre *Catherine de Saint-Pastou*, femme de messire de Moncla et héritière de *Bertrand de Saint-Pastou,* son frère[3257], l'acte de 1622 est cohérent avec la généalogie Darré de Sarrméa, par ailleurs il y avait bien un Jean de Cardaillac, seigneur et baron de Sarlabous après 1580, il faut cependant revoir les dates approximatives et bien sûr changer Saint-Pastou en Saint-Paul
.
10 mai 1659, Feue Marguerite (Catherine ?) *de Saint-Pastou,* veuve de de défunt Bertrand d'Aure, sieur de Moncla, par son testament a fait un legs à François de Gérus de Montivert fils de feu Joseph et de feue Paule d'Aure, à prendre sur la métairie de Carton (ou Cariton) appartenant à ladite de Saint-Pastou[3258]

[3251] AD.HG 3 E 25370
[3252] AD.HG Reg Ins 9
[3253] Mont de Benque, p.43
[3254] RP. Ardiège
[3255] AD. Gers Vergès I 432(2)
[3256] AD. Gers Vergès I 3170 n°16920
[3257] AD.HG I 699 n°17343
[3258] AD.HG 3 E 23804 Boussan

1617, Testament de Pierre de Saint-Pastou de *Ceston* (qui n'est pas qualifié noble), marié à Bertrande Ferde, héritier universel Bernard de Saint-Pastou, Jean de Saint-Pastou, 2ème fils reçoit une maison basse ; 3ème fils Durand ; Guiraude, sa fille reçoit 160 livres ; Madeleine reçoit 20 écus petits ; Marie ; Dominique[3259].

24 janvier 1618, Gaspard de Montec, sieur de *Lesoncle* doit à Madeleine de Saint-Pastou veuve de noble Jean (illisible), capitaine[3260]

17 juillet 1622, contrat de mariage de Jean de Saint-Pastou (qui n'est pas qualifié noble) et Guilhem(?) de La Batut[3261] ; 28 juillet 1624, Donation par Jean de Saint-Pastou lors du contrat de mariage, et Guillaume de La Batut de Sauveterre, reçu par François Mathieu, notaire de Sauveterre le 17 juillet 1622[3262]

En 1627, François de Saint-Pastou, sieur de Pezens, fut témoin de la procuration donnée par Durand de Lapasse, seigneur de La Hitère à Maximilien de Méritens et à Isaac de Gérus[3263]. Le lien avec Durand de Lapasse et le lieu de Pezens (Aude) suggèrent que François de Saint-Pastou appartenait à la branche des seigneurs de Lapeyrère, peut-être un fils de Raymond.

19 septembre 1630, Contrat de mariage d'Antoine d'Aries, fils de Philippe d'Ariès, seigneur de Pardies, avec Marguerite de Saint-Pastou, il était veuf en premières noces du 12 septembre 1613, d'Anne de Manas de Lamezan[3264] ; leur fils Bernard d'Ariès épousa, par contrat du 1er juillet 1654, Françoise de La Forgue[3265]

1635, Jean de Saint-Pastou et autre Jean de Saint-Pastou, frères, du lieu de Puyo[3266], ils ne sont pas qualifiés nobles

9 août 1643, Jean Grenier, marchand de Muret au nom de Françoise de Saint-Pastou, sa femme…[3267] ; le 13 décembre 1644, Mme Françoise de Saint-Pastou, femme de Jean Granié, marchand de Muret devait 5 setiers de blé à noble Jean de Borderie, sieur de La Fontasse[3268]. Françoise de Saint-Pastou, femme de Jean Granier, est citée le 28 mai 1645 avec Madeleine de Couchon, sa fille, puis le 17 octobre 1646, veuve de Jean Granié, comme mère de Jean Couchon, marchand de Muret[3269]. Le 8 avril 1650, elle est citée avec son petit-fils Pierre Couchon[3270], le 28 novembre 1651, Pierre Couchon, marchand, fils de Pierre Couchon,

[3259] AD.HG 3 E 19245 Sauveterre
[3260] AD.HG 3 E 6671 L'Isle-Jourdain
[3261] AD.HG 3 E 19246 Sauveterre
[3262] AD.HG Reg. Ins 23
[3263] AD.HG 3 E 15394 Montesquieu-Volvestre
[3264] BnF Fr 32297
[3265] BnF Fr 32297
[3266] AD. Gers Vergès I 3170 n°16914
[3267] AD.HG 3 E 37081 Muret
[3268] AD.HG 3 E 37081 Muret
[3269] AD.HG 3 E 37082 Muret ; AD.HG 3 E 37084 Muret
[3270] AD.HG 3 E 37084 Muret

marchand, et de Madeleine de Couchon épousa Jeanne Martin, il était assisté de sa grand-mère Françoise de Saint-Pastou, veuve de Jean Granié[3271].

16 août 1677, Contrat de mariage de Jean Pierre de Malvin, sieur de Labarthère, produisant, fils de François de Malvin et de Françoise d'Aymier, avec Catherine de Saint-Pastou[3272].

23 août 1679, Extrait de baptême d'Henri de Béoust fils de Jean Pierre de Béoust et de Gabrielle de Saint-Pastou[3273] ; le lieu d'origine pourrait être Béost (Pyrénées-Atlantiques), cette famille est diférente de la famille de Béost dans la Bresse

Catherine de Saint-Pastou épousa Joseph d'Ustou seigneur de Cazaux, fils de Jean d'Ustou, seigneur de Montgaillard, Estadens, Cazaux et de Madeleine de Sarrieu, sa deuxième épouse ; il testa le 11 décembre 1688, en faveur de ses deux sœurs, Jeanne et Marie d'Ustou et de son cousin-germain Jean François de Maleprade, baron de Gagnac, et mourut à Tournay en 1692, sans postérité[3274] . Catherine de Saint-Pastou ne peut être confondue avec son homonyme, fille d'Antoine et de Françoise de La Tour, celle-ci ne s'étant pas mariée.

Charlotte de Saint-Pastou épousa Auguste de Gajan, leur fils Jean de Gajan, seigneur de Saint-Arroman épousa en 1709, Jacquette de Binos de Gourdan[3275].

Charlotte de Saint-Pastou épousa Bernard Louis *Junca* de Durfort, seigneur baron de Sabarros maintenu noble le 26 janvier 1695, leur fille Jeanne Marie de Durfort épôusa le 25 novembre 1727, Bernard de Médrano, seigneur de Larroque[3276]

26 août 1720, Donation par Marie Anne de Saint-Pastou veuve d'Annet de Comminges, résidant à *Larnas* (Lunax) à messire François (de) Souville, conseiller du Roi[3277]. La partie de la seigneurie de Lunax attenant à celle de Bonrepos étant passée en 1746 à des Souville peut-être cette Marie Anne appartenait-elle à la branche des seigneurs de Bonrepos.
Marie Anne de Saint-Pastou, veuve d'Annet de Comminges, résidant à Lunax, testa le 10 février 1741, demandant son inhumation dans l'église de Simorre, au tombeau de ses prédécesseurs, elle institua héritier universel le sieur François Buzens, résidant à Péguilhan[3278], puis, en 1743, elle fit donation de tous ses biens à Urbain de Péguilhan, baron de Larboust[3279]. En 1759, Urbain de Péguilhan, vicomte de Larboust, renonça en faveur d'Alexandre de Saint-Pastou, seigneur de Montbardon, à la donation qui lui avait été faite, par acte du 20 juin 1743, par feue Marianne de Saint-Pastou, veuve d'Annet de Comminges[3280]. Liens avec la branche de Montbardon ?

[3271] AD.HG 3 E 37084 Muret
[3272] BnF Fr 32298
[3273] BnF Fr 32297
[3274] Mgr de Carsalade du Pont
[3275] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Binos,* inédit, la preuve n'est pas fournie
[3276] Woelmont
[3277] AD. HG Reg Ins. 34, Jean Costet, notaire de Puymaurin
[3278] AD.HG 3 E 22079 Boulogne
[3279] AD.HG 3 E 22080 Boulogne
[3280] AD.HG 3 E 22292 Boulogne

Annexe
Famille MOISSET (MOYSSET)

La famille Moisset, en Carladez, dite de chevalerie fut citée de 1224 à 1334 selon Ambroise Tardieu[3281].
Cette famille fut connue comme une famille de viguiers de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac au 13ème siècle Ses membres étaient connus sous le nom de Moisset ou de Moissetie la terre à laquelle ils donnèrent leur nom.

La généalogie qui suit a été fournie par Jean-Yves Brunon dont la famille a possédé le château de la Moissetie, cette généalogie est extraite d'une généalogie de la famille de Méallet établie par M. Falissard, J.Y Brunon a vérifié les données en ce qui concerne les Moisset. Cette généalogie a été complétée par quelques actes fournis par Lucien Gerbeau, à La Salvetat, en Saint-Mamet-La Salvetat (Cantal), historien de La Haute-Auvergne

I Raymond I MOISSET, chevalier, seigneur de la Moissetie, né vers 1180, vivait 1224
Viguier de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac en 1224.

II Bernard I MOISSET, seigneur de La Moissetie, né vers 1200
D'une alliance inconnue eut :

> **3.1 Savary I MOISSET,** chevalier, seigneur de la Moissetie, coseigneur de Roquenatou, viguier de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac en 1284
> Il épousa **Durante**
>
> **3.2 Hugues MOISSET,** qui suit
>
> **3.3 Guillaume MOISSET,** seigneur de la Moissetie en 1270, troubadour.

III Hugues MOISSET, seigneur de la Moissetie, coseigneur de Roquenatou**,** névers 1230
Il épousa N…de LA ROQUE
Ils eurent :

IV Bernard II MOISSET, seigneur de la Moissetie, coseigneur de Roquenatou, né vers 1260.

V Raymond II MOISSET, seigneur de la Moissetie, Lalaubie 1300, L'Estang 1313 (vers 1280-1335)

VI Savary II MOISSET, chevalier, seigneur de la Moissetie, L'Estang, Requiran en 1365, né vers 1310.

[3281] Ambroise Tardieu, *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne,* Laffitte Reprints, p.238.

Il épousa **Jeanne de TEISSIERES**
Ils eurent :

7.1 Jean MOISSET, qui suit

7.2 Guy MOISSET
17 mars 1368 Jeanne de Teissières mariée avec Savaric Moissetie, à Marmanhac, est mère de Guy Moissetie à Marmanhac[3282].

7.3? Marianne MOISSET de LA MOISSETIE
Elle épousa, vers 1350, **Pierre de LA ROQUE**

VII Jean MOISSET, damoiseau, seigneur de la Moissetie né vers 1340, cité en1363.

VIII Jean MOISSET, né vers 1370

IX Jean MOISSET, né vers 1390

X N…MOISSET, né vers 1420

XI Gérald MOISSET, seigneur de la Moissetie, né vers 1450.
Il épousa **Léonne de LA VAISSIERE**
Géraud Moisset, seigneur de La Moissetie marié à noble Léonne de La Vaissière, d'où Antoinette mariée à Guillaume de La Roque, et autre Antoinette mariée le 8 février 1502, à Guillaume Lavergne, notaire.[3283]
Ils eurent :

12.1 Antoinette MOISSET, qui suit.

12.2 autre Antoinette MOISSET

XII Antoinette MOISSET, dame de la Moissetie.
Elle épousa **Guillaume de LA ROQUE**, seigneur de la Moissetie du chef de sa femme.
On trouve également au 14ème siècle[3284].
En 1340, Géraud Moissetie achèta des biens à Borèze en Marmanhac[3285].
Astorg et Jean MOISSET qui se sont établis dans la région toulousaine pourraient être, d'après la chronologie, fils de Jean MOISSET, né vers 1390, degré IX, ils pourraient également être issus d'un rameau issu de Guy MOISSET degré VII ou d'un autre rameau.

Douillac, révision 16 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[3282] AD. Cantal 3 E 191 (1) f°191
[3283] AD. Cantal 3 E 81(13)
[3284] AD.Cantal 3 E 79(20)
[3285] AD. Cantal 3 E 79(20)

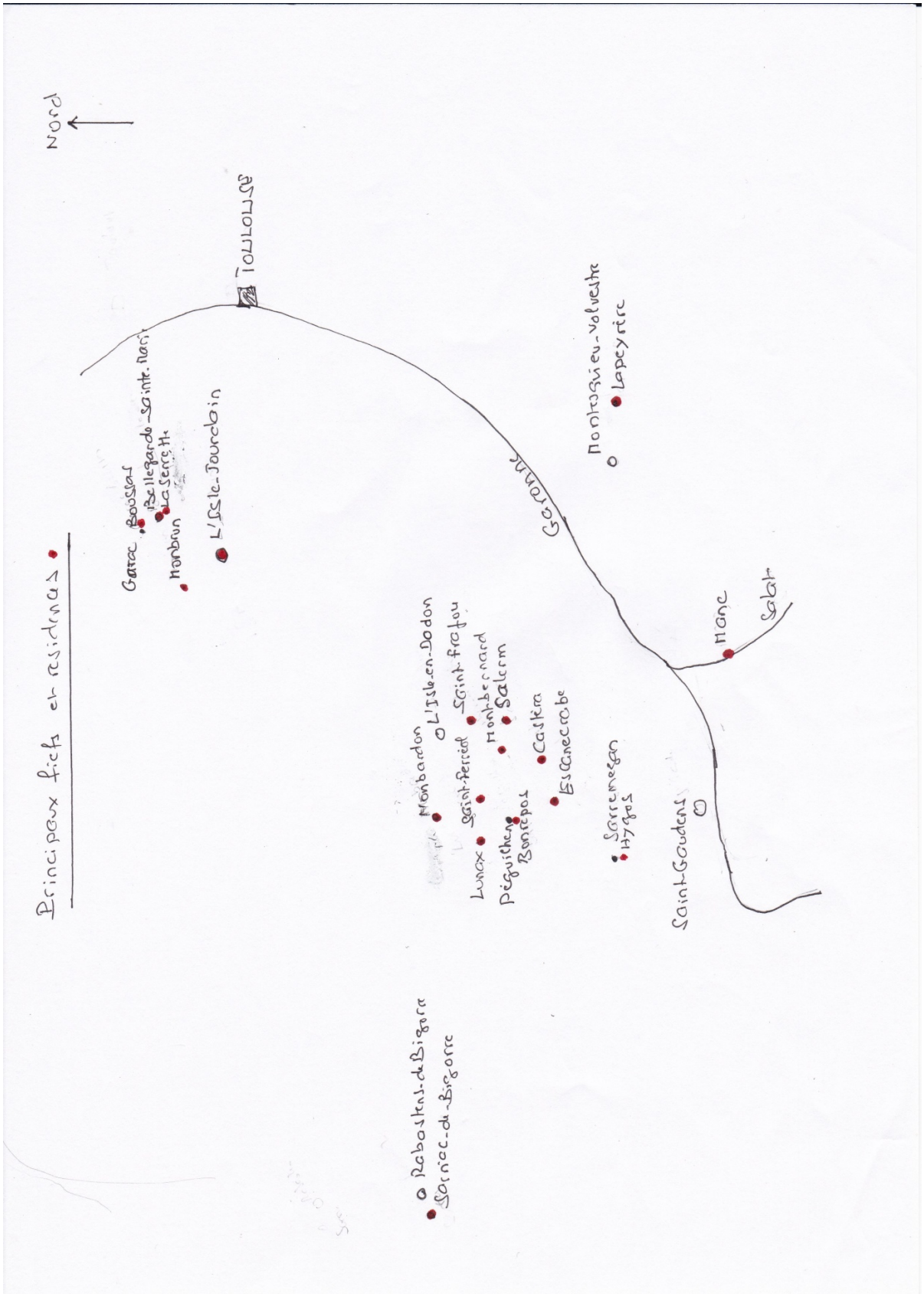

Echelle : 1 cm =5 km

Index onomastique.
Les patronymes en lettres grasses sont ceux de familles dont la généalogie figure dans ce tome.

Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

Index, t.III

Aban(d'), 207

Abère(d'), 46

Abidos(d'), 110

Abilhac(d'), 101,223

Abzac(d'), 402

Adhémar, 191

Adoue, 157,326

Aignan(d'), 332,426

Aiguebelle(d'), 384,409

Albigeois(d'), 335

Alcoynes(d'), 20

Amboise(d'), 87

Amelot(d'), 88

Amiel, 190

Anciando(d'), 427

Andouins(d'), 198

Andresson, 121

Andrieu(d'), 238

Antin(d'), 19,112,121,294,312,375,393

Antist(d’), 45

Antras(d’), 70,1431

Anues(d’), 187

Appas(‘), 235

Araignon(d’), 163

Arbas(d’), 71

Arcizas(d‘), 51,151,239,335

Ardenne(d’), 346

Arellano(d’), 186

Aren(d’), 188

Arnac(d’),67,68

Arnaud(d’), 73

Arquier(d’), 47

Arricau(d’), 428

Arros(d’), 328

Arroux(d’), 155,220,294

Artiguelouve(d’), 51,210

Arzac(d’), 398

Aspet(d’), 9

Aspremont(d’), 183

Assalit(d’), 65

Asson(d’), 109,426

Astarac(d‘), 44,85,191,194,195,203,382

Aster(d’), 205,374

Astorg(d’), 116,227,440

Astugue(‘), 150,247,252,256,257

Atondo(‘), 185

Aubarède(d'), 75,113

Auberjon(d'), 332

Aubin(d'), 237,445

Aucon(d'), 426

Audeard(d'), 258

Audric(d'), 20

Aulin(d'), 130,191,324,420

Aulon(d'), 193

Aure(d'), 205,296,297,318,320

Auriol(‘), 286

Auxilhon(d'), 240,423

Aydie(d'), 42,320

Ayguesvives(d'), 443

Aymier(d'), 71,456

Azagra(‘), 179

Azéma(d'), 405

Baget(de), 64

Bailhe, 152

Ballivier(de), 69

Balsac(de), 76

Baluze(de), 330

Bar(de), 9,379

Baratier(de), 409

Barbaira, 303

Barbe(de),52

Barbotan(de), 86,348

Barèges(de), 102,109,123,140

Barrau(de), 53,62,70,155,278,324,326,460

Barthe(de) ou Barthes(de), 389

Barthélemy(de), 321

Bassabat(de), 257

Bastier, 449,452

Batz(de), 456

Baudean(de), 470

Baulac(de) et Baulat(de), 277

Bazillac(de), 76,115,196

Bazon(de), 161

Bazordan(de), 101,119,217,295

Bazus(de), 74,146,422

Béarn(de), 10,55,78,84,111,233

Beaumont(de), 88

Becarrie(de), 277

Behela(de), 65

Belcastel(de), 248

Bellissen(de), 157,211,270,271,286,289,290,293

Belpech(de), 192

Benque(de), 7,79,123,132,144,211,295,319,355,374,380,433

Benquet(de), 472

Béon(de), 234,264,269,274,293,325,344,381,382

Bérail(de), 137

Berbiguier(de), 216

Bergougnan(de), 322

Bernard(de), 171

Bertier(de), 248

Bertrand(de), 155,288

Berulle(de), 255

Besombes(de), 466

Betault, 88

Beynaguet(de), 311

Bezolles(de), 38,42,78,242,395,406

Bière(de), 62

Bilhères(de), 113,133,142,391

Binos(de), 119,135,136,155,160,222,224,236,274,427,432,437

Birabent, 361

Biran(de), 119,347,348

Boé, 154

Bonald(de), 241

Bonfontan(de), 333

Bonnefont(de), 190,253,256

Bonnemaison(de), 276

Bonneval(de), 385,394

Bonnin, 67

Bonrepaire(de), 14,17,107

Borassier(de), 279

Bordenave(de), 459

Bossost(de), 54,119,131,147,155,296

Bougerel, 409

Bouilh(de),108

Bourg(du), 258

Boussès(de), 336

Boutan(de), 151

Boutet(du), 85

Bouzet(du), 54,392,394,440,446

Bouzey(de), 261

Boyer(de), 71,286

Brassac(de), 286

Brettes(de), 277,278,423

Brux(de), 144

Bruyères(de),142,153,194,204,230,258,294,321

Buet, 346

Buisson(de), 254

Burgalat, 171

Burosse(de), 258

Busty(de) alias Ibusty(d), 159

Buzy(de), 180

Cabalby(de),272

Cabanã(de), 182

Cabannes(de), 231

Cailhau(de), 334

Cajarc(de), 268

Calmels(de), 284

Camplong(de), 18

Capdeville(de), 382

Caraman(Carmaing), de, 312

Carbonneau et Carbonneau(de), 246,430

Carbonnières(de), 260

Cardeilhac(Cardaillac), de, 12,163,227,297

Cardonne(de), 282

Carrère(de), 429

Carsan, 170

Casebonne(de), 357

Cassagnet(de), 48

Castain(de), 409

Castanier, 299

Castaigner(de), 435

Castelbajac(de), 36,40,41,75,123,140,274

Castellane(de), 431

Castelnau(de), 12,19,189,369,395,419,448

Casteran, 360

Casteran(de), 28,89

Castéras(de), 74,79,166,284,404

Castet, 146

Castet(de), 61,169,329,330,334,338,357, ;468

Castets(de), 48

Castex(de), 51

Castillon(de), 203,378

Cat de Cocural, 146,153 ,212,230

Caubère, 154,168

Caubirac(de), 347

Cauhape, 138

Caumont(de), 182

Cauna(de),10,383,403,424

Caupenne(de), 85

Caussade(de), 111,336

Caylar(du), 20

Cazassus(de), 254

Chabannes(de), 394

Chamborel(de), 226

Chanfreau, 134

Charles(de), 324

Charry(de), 406

Châtelet(du), 259

Châteauverdun(de),48,284,285,315,316,331

Chauvigny(de), 385

Chelle(de), 59,73 ,98

Cheverry(de), 434

Chic(de), 246

Chieusse, 411

Choiseul(de), 259,260

Ciadoux(de), 196,375

Cicon(de), 260

Cize(de), 177

Clarac(de), 440,463

Clary(de), 276

Claver, 184

Claverie(de), 156

Coarraze(de), 13,393,419

Comère(de), 458

Comminges(de), 10,28,31,82,131, 166,194,195,198,216,229,314,335,377,384,388,390

Constant, 88

Coral(de), 68

Coret(de), 123,209,231,467

Cornac(de), 459

Corneillan(de), 389

Cornil(de), 394

Cos(du), 254,434

Couarraze, 138

Couperrose(de), 352

Cours(de), 71,472

Cousin(de), 258,354

Coussol(de/du), 240,456

Cugnac(de), 88

Dangereux, 44,211,230,344

Dante, 65

Dardonneau, 67

Darré de Sarraméa, 123

Dassier, 280,301

Dauger ou Auger(‘), 156

Dauriac, 154

Dax, 81

Delepre, 465

Delguy, 281,330

Delhons, 254

Desirat, 295

Destampes, 171

Devèze(de), 29,73,87,381,446

Deyme(de), 12

Dieupentale(de),453

Dispan, 295

Dormyère, 343

Donzeil, 409

Dortet ou Ortet(d'), 270

Doucet, 377

Druilhet(de), 407

Dubarry, 65

Dufaur, 263,456

Dufaur de Coarraze, 470

Dumayron, 262

Dupont, 171

Dupré, 255

Dupuy ou Puy(du), 46,2250

Durban(de), 302

Durfort(de), 50,224,241,340,392

Echauz(d'), 179

Encausse(d'), 118,139,142,157,160,168,213,259,263,326,331

Escolan, 467

Escoullans(d'), 144

Escuyer, 409

Espagne(d'), 28,30,143,195,197,328,333,353,356,390,393,394,397,422,425

Epalungue(d'), 259

Esparbès(d'), 70,238,345

Esparros(d'), 313

Espouy(d'), 54

Estaing(d'), 54

Eyquem, 22

Fabien(de), 137

Fabry, 467

Faget(de/du), 102,190

Fajuille(de), 148

Faleche(de), 206

Falgar(de), 373

Faudoas(de), 15,34,36,76,135,142,224,237,252,269,338,344,391,434,435,445,459,471

Fauga(du), 41

Faur(du), 150,358

Faure(de), 141,157,210,227,281,465

Fayedet(de), 42

Fayssan(de), 44,383

Ferrabouc(de), 40,85

Ferran,297

Ferrand(de), 150

Fesches(de), 323

Figuières(de), 65

Flageac(de), 37

Fleurian(de), 332

Fleyres(de), 250

Foix(de), 13 ,27,77,205,275,314,316,320,325,389

Fontaines(de), 324,391,399

Fontette(de), 251

Forbin(de), 84

Forgues(de), 303,323

Fornets,304

Fornier(Fournier), de, 284,285

Fortisson(de), 440

Foucaud(de), 279

Franc(de), 334

Francazal(de), 332,434

Franquemont(de), 261

Fremin, 429

Fresneau(de), 259

Fumel(de), 253

Gabaston(de), 6

Gach(de), 454

Gajan(de), 356

Galard(de), 103,117,163,248,446

Galauba(de), 33

Galdou(de), 155

Gameville(de), 82

Garaud(de), 80,158,288

Garrané(du), 46,51,322,345,439

Gaston(de), 347

Gaston Phoebus, 368

Gaubert(de), 66

Gaudoux, 76

Gaulejac(de), 249,288

Gavarret(de), 216,328

Gayrard(de), 354

Gélas(de), 425

Gémit(de), 123,223,442

Génibrousse(de), 272

Gensac(de), 279,350

Gerderest(de), 375

Gères(de), 34,224

Gérus(de), 357

Gervais, 410

Gestas(de), 131,132,134,144,152 ,157,213

Gestes(de), 439

Giou(de), 470

Gléon(de), 265

Goni(de), 187

Gontaut(de), 385

Got(de) ou Goth(de), 32,180,189,219,311,352,390,401

Goulard(de), 302

Gournet(du), 274

Gouverneur(de), 260

Goyrans(de), 226,228,234,245,284,331,344

Gramont(de), 5,6,14,183, 195,205,336,440

Grand, 150

Grasset, 108

Grazide, 360

Griet(de), 300

Grossolles(de), 237

Gruel(de), 354

Guerrier et Guerrier(de),239,276

Guers(de), 232

Guiche(de), 181

Guillebert(de), 471

Guilhem(de), 469

Guilhot(de), 246

Haget(du),427

Hautefort(d'),394

Hautpoul(d'), 84,266,283,284,458

Hautoy(du), 88

Hébrail et Hébrail(d'), 285

Hélie, 79,80,207,252,279

Hostun(d'), 385

Hunaud, 324,341,405,407

Huteau(d'), 290

Imnbert, 436

Incamps(d'), 17

Isalguier, 31,32,45,64,74,75,87,257,266,267,283,336,341,342,343,371,373,377,398,400

Jaubert(de), 47,388

Jaunhac(de), 129,314,321

Jean(de), 276

Jeannet(de), 405

Juges(de), 431

Jugonous(de),462,464

Junca(de), 426

Jussan(de), 98,119,375

L'Abadie, 72

La Barre(de), 260,351

La Barthe(de), 45,46,47,60,64,89,99,120,123,188,212,217,231,352,384

Labat(de), 81,466

La Borde(de), 67

La Boriasse(de), 329

Lacarre(de), 185

La Cassagne(de), 428

La Devèze(de), 423

La Fage(de), 134,150,157

La Fite(de), 463

Lafon(de), 16

La Garde(de), 371,373

Lagorsan(de), 318,370,372,408,443

La Jugie(de), 38,269,386

La Hitte(de), 140

Lalanne(de), 111,112, 340

La Maison(de), 401

La Marck(de), 87

La Marque(de), 138,149

La Mazère(de), 148

Lambès(de), 20,38,395,420,435

Lamezan(de), 16,47,71,74,76,130,131,227,234,313,332,420

La Mothe(de), 35,54,109,129,147,209,223,252,260,273,282,354

Lanepla(de), 332

Lantrade(de), 262

Lanussé(de), 32

La Palu(de), 39,423,424

Lapasse(de), 26,107,468

La Penne(de), 122

La Puigera(de), 10,379

La Pujade(de), 290

Larban(de), 240

Larey, 304

La Roche(de), 5,8,158,196,208,250,274

La Rochefoucauld(de), 207

La Roque(de), 60,61,243,374,479480

Larroquan(de), 345,458,469,470

Lartigue(de), 86,150

Larue, 302

Lary(de), 242,252

Las(de), 253

La Salle(de), 429

Lasseran(de), 50,78,85,145,274

Lassus(de), 158,429

La Taulade(de), 22

La Torte(de), 111

La Tour(de), 50,118,209,213,215,225,231,314,315,321,334,422,438

Latrau(de), 71

La Trémoïlle(de), 17

Lau(du), 40,43,75,382

Laurens(de), 286

Lautrec(de), 279,337

Lauzières(de), 21,387,424

Laval, 294

Lavardac(de), 70

Lavaur(de), 437

La Vayssière(de), 480

Lavedan(de), 48,175,375

Lavergne(de) et La Vergne(de),68,81

La Violette(de), 49,143

Léaumont(de), 217,253,382

Le Bègue, 261

Le Bret, 67

Le Camus, 276

Le Comte ou Le Conte, 405

L'Eglise(de), 330

Leoz(de), 182

Leroy du Mesnil, 292

Lescout(de), 349

Lescure(de), 390

Lesparre(de), 189

Le Vallois, 121

Lévis(de), 11,13,18,81,197,269

Lézat(de), 352

Lhuillier, 270

Lion(du), 398

Lisle(de), 150,400

L’Isle-Jourdain(de), 181,182,191

Lissac(de), 342

Lomagne(de), 110,205,267

Lombard(de), 55,84,293

Loménie(de), 88

Lomné(de), 98

Long, 311

Lopez, 302

Lordat(de), 200,288,298,354,394

Lort, 360

Lort(de) ,405

Lortet(de), 98,101

Loubaissin(de), 154

Louvie(de), 27,28,31,33,264

Luppé(de), 46,139,148,320,339,353,402

Lux(de), 259

Luxembourg(de), 87

Luze(de), 260

Maguelonne(de), 290

Maignaut(de), 87,147,334

Maillac(de), 122

Mairon(de), 225

Malesset(de), 218

Malet,47

Manas(de), 7,277,348,372,374,401,424

Marestaing(de), 85,100,135,193

Marquefave(de), 211

Marrast(de), 44,87,117

Marrens(de), 63,391

Marsan(de), 348

Marsolierr(de), 404

Martin(de), 123 ,332

Martinez de Sarasa, 185

Martres(de), 26,155,219,221,232,317,322

Mascaron(de), 155,285,342,359,360,446

Massas(de), 239,400

Massot(de), 324

Mauléon(de),
10,11,30,50,78,84,105,129,131,132,133,134,135,142,144,145,146,147,153,155 ,164,168,351,
358,379,389,419,424,432,445

Maumus(de), 40

Maurand(de), 211

Mayreville(de), 286

Mazières(de), 218

Mélignan(de), 71

Méritens(de), 118,128,161,163,236,272,387,388

Mérode(de), 260

Mertzlufft(de), 260

Mescur(de), 463

Midorge(de) ou Mydorge(de), 251

Miglos(de), 265

Miramont(de), 177

Miraval(de), 141

Mirande(de), 106

Moisset(Moysset), 448,449,450,452,453,457

Monck(de), 110

Monda(de), 140

Mondenard(de), 32,62

Monluc(de), 201

Monstron de Sauton(de), 37,166

Mont(de), 36,216,239,269

Montal(de), 395

Montalembert(de), 102

Montaut(de), 29,31,32,34,71,75,242,254,319,325,388,427,446

Montbeton(de), 49

Montesquiou(de), 4,5,16,32,41,59,63,103,104,115,167,191,226,312,325,382,391

Monteynard(de), 81

Montfaucon(de), 37

Montjezieu(de),460

Montlaur(de), 246

Montlezun(de), 8,42,46,54,78,208,217,226,247,252,320,353

Montméjan(de), 442

Montmirau(de),292

Montpezat(de), 144,157,206,230,358

Montredon(de),286

Montus(de), 240

Morère, 360

Morteau(de), 271

Moura(de), 52

Mun(de), 99,105,118,122,227

Murviel(de), 232,250

Narbonne(de), 203,205,232,265,267,389,396,402

Navarre(de), 185

Nérac(de), 445

Nestier(de), 355

Noailhan(de), 78

Noailles(de), 148,450

Nobles(de), 329,332

Noé(de), 48,50,137,145,165,232,252,266,280,351,358,398,432

Nogent(de), 261

Nollet(de), 67,68

Nostens(de), 131

Olivier(d‘), 164,257

Oraison(d’), 386

Orbessan(d’), 130,131,232,279,288,435,447,45

Ornezan(d’), 19,30,44,196,258,269,275,421

Osmond(‘), 106

Ossun(d’), 30,151

Ourout(d‘), 123,274

Ozon(d’),100,110,113,296

Pac(du), 268,291,327

Pagèse, 12

Panat(de), 197

Pardaillan(de), 13,20,38,78,153,203,235,378,389

Pardieu(de), 106

Parfait, 249

Patau(de), 325

Patras(de), 461

Paute(de), 150

Pechpeyrou(de), ; 434

Pegot, 168

Péguilhan(de), 46,356,431

Pélegrin(de), 142

Pellissier(de), 460

Penne(de), 344

Pellot, 276

Peralta(de), 185,186

Percin(de), 250,337

Pérès(de), 257

Perissol(de),410

Peyrepetuse(de),377

Picheloup(de), 152

Pin(du), 69

Pins(de), 35,41 ,328,338,456

Plagnole(de), 245

Plaigne(de), 265,270

Planchis, 337

Panque(de), 291

Plument ; 66

Poggio(de), 278

Poitevin, 38

Polastre(de), 289

Polastron(de), 101,103,113,147,165,237,313,419,440,443,451

Pons(de), 253

Pontaut(de), 326

Poudenx(de), 21,468

Possin(Poussin), de, 337

Pouy(du), 139,440

Poyanne(de), 430

Prat(de), 468

Preissac(de), 148,214,255,342,452

Projet(du), 461

Puigera(de), 194

Pujol(de), 262

Puybérail(de),54

Puybusque(de), 216,458

Puymirol(de), 451,453,457

Py, 158

Qué(de), 273

Rabastens(de), 27,193,285

Ravaing(de), 340

Ravignan(de), 51

Raymond(de), 170,248

Rechignevoisin(de), 431

Reste(de), 340

Reynier(de), 440

Richard(de), 167,291

Rieu(du), 330

Rigaud(de), 15,376,404

Rimailhol(de), 300

Rivière(de), 13,311,428

Rochechouart(de), 15,20,82,87,106,117,273,333

Roger(de), 84,284,291

Roland, 255

Rollet(de), 13,14,53

Roquefeuil(de), 21,387,393

Roquefort(de), 30,207,229,243,245,395

Roquelaure(de), 87,217,391,395,406

Roquemaure(de), 196,200, 201, 203,212,280, 334, 405

Roquette(de), 430

Roqueville(de), 322

Ros(de), 389

Roucy(de), 260

Rousergue(de), 128

Rousseau(du), 66

Roux, 410

Roux(de), 120

Royère(de), 129

Sabaillan(de), 30,148,156,191,335,452

Sabanac(de), 341

Sabatier(de),466

Sadirac(de), 189

Saint-Cricq(de), 21

Saint-Estevan(de), 159

Saint-Etienne(de), 12,32,267,317

Saint-Félix(de), 211,216,238,268,332

Saint-Fief(de), 68

Saint-Gassien(de), 285

Saint-Géry(de), 198,302,446

Saint-Gresse(de), 60

Saint-Jean(de), 81,82,83,160,241,268,404

Saint-Julien(de), 394

Saint-Lary(de), 38,47,87,101,112,116,132,133,141,168,213,239,302,380,408,421,433

Saint-Orens(de), 99,352,403

Saint-Pastou(de), 16,144,146,168,237,240,345,353,359,387

Saint-Paul(de), 34,52,183,214,222,236,273

Saint-Rame(de), 157

Saint-Rémy(de), 260

Sainte-Colombe(de), 271

Sainte-Croix(de), 290

Salin(de), 327

Salles(de), 109,260

Salluste(de), 256

Saman(de), 133,143,168,216,221,224,318,432

Sapte(de), 333

Saquet, 399

Sariac et Sariac(de), 75,278

Sarraguzan(de), 121

Sarrieu(de), 160,166

Saunhac(de), 318

Savary(de), 68

Savère(de), 134

Scorbiac(de), 256

Sédillac(Sérillac), de ,36,48,49,76,103,146,156

Seissan(de), 51

Serres(de), 244,298

Seysses(de), 214,317,432,461

Sieuras(de), 214,323

Siran(de), 83,286

Siregand(de), 161,162,255,333

Solan(de), 161,268,326

Soréac(de), 428,429

Soubiran(de), 238,331

Souillac(de), 430

Soulancé(de), 405

Soulancerre(de), 470

Soule(de),175

Subiette(de), 35

Subra(de), 253

Sully(de), 181

Tailhac(de), 297

Tajan, 110

Talasac(Talazac)), 150,339

Terrain, 280

Tersac(de), 16,28,33,64,74,226,234,242,328,334,407

Teissières(de), 480

Thamain, 69

Thèbes(de), 213

Timbrune(de), 76,79

Tinières(de), 205

Tonneins, 360

Torres(de), 186

Touges(de), 51,164,235

Touja, 303

Tournemire(de), 12

Traversier(de), 330,340

Traves, 263

Tussalle,301

Tusseau(de), 67

Tuzaguet(de), 41

Urre(d'), 240,424

Urries(de), 187

Ustou(d'), 33,107,135,155,157,226,352,432

Vacher(de), 330

Vacques(de), 219

Valier(de), 72

Vallières(de), 213

Vanel,410

Varagne(de), 15,16,288

Vaure(de), 16

Vaux(de), 163

Veloz de Guevara,184, Veloz de Medrano, 186

Vendômois(de), 161,162,273,324,332,359,434,447

Ver(de), 36

Verdais(de), 329

Verdelin(de), 49,255

Verduzan(de), 402

Vergès(de), 161,334

Vergnaud(de), 67

Vergnes(de), 377

Vermicot(de), 350

Verneuil(de), 131

Vézian(de), 464

Vial(de), 411

Vic(de), 421

Vicmont(de), 237,400

Vielfort(de), 60,64

Viella(de), 99,100

Vigier, 170

Vignolles(de), 169,170,382

Villemur(de), 81,82,197,245,397

Villeneuve(de), 388

Villepinte(de), 113

Vion(de), 249Vivier(du), 82

Vivier(du), 289,291

Vize(de), 101,132,133,135,136,141,152,216,220,231,239,296

Voisins(de), 204,244,348,425

Ynard, 378